This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google books

https://books.google.com

**A propos de ce livre**

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

**Consignes d'utilisation**

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

**À propos du service Google Recherche de Livres**

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

LIBRARY
OF THE
UNIVERSITY OF CALIFORNIA.

Class

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

123 — 8987

# REVUE
# ARCHÉOLOGIQUE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DE MM.

ALEX. BERTRAND ET G. PERROT

MEMBRES DE L'INSTITUT

---

TROISIÈME SÉRIE. — TOME XL

JANVIER-FÉVRIER 1902

---

LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

28, RUE BONAPARTE (VIe)

1902

Tous droits réservés

Digitized by Google

## SOMMAIRE DE LA LIVRAISON

### TEXTE

Notice sur deux bas-reliefs mithriaques (pl. I), par M. Franz Cumont . . . . 1
Jésus et saint Jean dans l'art et suivant la chronologie, par M. Cecil Torr. . . 14
Une statue de Baalbeck divisée entre le Louvre et Tchinli-Kiosk (pl. II-V), par M. Salomon Reinach . . . . . 19
Cachette de Saint-Etienne de Brilloüet (Vendée), par M. l'abbé Breuil . . . . 34
A signed Proto-Corinthian Lecythus in the Boston Museum of fine Arts, par MM. F. B. Tarbell et Carl D. Buck . . . . . 41
Sur un point d'histoire de la musique grecque, par M. Paul Tannery. . . . . 49
L'histoire d'un suaire. — Le Saint Suaire d'Enxobregas, par M. F. de Mély. . 55
Notes d'archéologie russe. — IX. Tumuli et poteries de l'âge du bronze en Géorgie, par M. Georges Seure . . . . . 62
La question du Philopatris, par M. Salomon Reinach. . . . . 79
Variétés. — La Sicile montagneuse et ses habitants primitifs, par M. Georges Seure . . . . . 111
Bulletin mensuel de l'Académie des Inscriptions . . . . . 119
Nouvelles archéologiques et correspondance. . . . . 123
Bibliographie : 1. École Pratique des Hautes Etudes. Section des sciences historiques et philologiques. Annuaire, 1902. H. Gaidoz. La réquisition d'amour et le symbolisme de la pomme (S. R.). — 2. Bibliographie nationale suisse (S. R.). — 3. L. de Pauw et Emile Hublard. Fouilles pratiquées au Caillou-qui-Bique (S. R.). — 4. Boyer d'Agen. Notice sur la médaille du Campo dei Fiori (X.). — 5. Eberhard Graf Haugwitz. Der Palatin, seine Geschichte und seine Ruinen (R. C.). — 6. J. Devaux. Histoire d'un nom de lieu celtique (S. R.). — 7. Ch. Huit. La philosophie de la nature chez les anciens (C. E. R.). — 8. C. de Mandach. Saint Antoine de Padoue et l'art italien (S. R.). — 9. E. Sachau. Am Euphrat und Tigris. Reisenotizen aus dem Winter 1897-1898 (C. Fossey). — 10. A. Boissier. Note sur un monument babylonien se rapportant à l'extispicine. — Note sur un nouveau document babylonien se rapportant à l'extispicine (Salomon Reinach) . . . . . 131
Revue des publications épigraphiques relatives à l'antiquité romaine, par MM. R. Cagnat et M. Besnier . . . . . 139

### PLANCHES

Pl. I. Bas-relief mithriaque de Modène.
II. Statue découverte à Baalbeck (Musée de Constantinople).
III. Statue découverte à Baalbeck, dessinée par A. Joyau.
IV. Tête de sphinx de Baalbeck (Musée du Louvre).
V. Statue d'Isis découverte à Fiesole.

---

L'Administration et le Bureau de la *REVUE ARCHÉOLOGIQUE* sont à la Librairie Ernest Leroux, 28, rue Bonaparte, Paris.

## CONDITIONS DE L'ABONNEMENT

La *Revue Archéologique* paraît par fascicules mensuels de 64 à 80 pages grand in-8, qui forment à la fin de l'année deux volumes ornés de 24 planches et de nombreuses gravures intercalées dans le texte.

PRIX :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Pour Paris. Un an..... | 30 fr. | Pour les départements. Un an.. | 32 fr. |
| Un numéro mensuel..... | 3 fr. | Pour l'Etranger. Un an..... | 33 fr. |

On s'abonne également chez tous les libraires des Départements et de l'Etranger.

---

*N. B.* — Tout ce qui est relatif à la rédaction doit être adressé à M. Alexandre Bertrand, de l'Institut, au Musée de Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise), ou à M. G. Perrot, de l'Institut, rue d'Ulm, 45, à Paris.

Les livres dont on désire qu'il soit rendu compte devront être déposés au bureau de la *Revue*, 28, rue Bonaparte, à Paris, ou au Musée de Saint-Germain-en-Laye.

Digitized by Google

# REVUE

# ARCHÉOLOGIQUE

---

JANVIER — JUIN 1902

Digitized by Google

*Droits de traduction et de reproduction réservés.*

Angers — Imprimerie orientale A. Burdin et Cie.

Digitized by Google

# REVUE
# ARCHÉOLOGIQUE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DE MM.

ALEX. BERTRAND ET G. PERROT

MEMBRES DE L'INSTITUT

---

TROISIÈME SÉRIE. — TOME XL

JANVIER—JUIN 1902

---

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

28, RUE BONAPARTE, 28

—

1902

Digitized by Google

CC3
H4
Ser.3
v.40

Digitized by Google

LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA

# NOTICE SUR DEUX BAS-RELIEFS MITHRIAQUES

(Pl. I)

C'est par un *mea culpa* que doit commencer cet article. Le bas-relief de Modène que reproduit la planche I aurait dû figurer dans notre recueil de monuments relatifs aux mystères de Mithra, puisqu'un dessin en a été publié dès l'année 1863 par Cavedoni dans les *Memorie della deputazione di storia patria per Modena et Parma*[1]. On nous excusera de n'avoir point songé à dépouiller ce recueil local, que peu d'archéologues ont sans doute feuilleté. Du moins aucun d'eux ne nous a signalé notre oubli; un heureux hasard, qui nous a conduit dans la galerie de tableaux de Modène, nous a seul fait connaître le monument trop ignoré dont Cavedoni s'était occupé. Grâce à l'obligeante intervention de M. Corrado Ricci, conservateur de la pinacothèque de Bréra, nous avons obtenu de M. Giulio Bariola une photographie de cette œuvre étrange, qui réclame assurément quelques mots d'explication.

Nous ne possédons aucun renseignement sur la découverte de ce monument[2]. « A l'époque de Muratori (1672-1750), il se trouvait dans le palais du marquis Sigismond d'Este à San Martino in Rio, terre du duché de Reggio, distante de huit milles de

1. Cavedoni, *Atti e memorie, etc.*, t. I, 1863, p. 1 ss. — M. Salomon Reinach me signale aussi l'ouvrage de M. Venturi, *R. Galleria Estense di Modena*, 1882, p. 360, fig. 94, où une réduction de la lithographie de Cavedoni est reproduite comme cul-de-lampe (p. 360, fig. 94.)

2. Nous devons en grande partie les indications qui suivent à M. Eugène Bormann, qui, avec sa complaisance habituelle, nous a communiqué les notes et extraits qu'il avait recueillis pour la rédaction du t. XI du *Corpus inscriptionum* (cf. p. 21*, n° 134* c).



160679

Digitized by Google

cette cité. Comme ce seigneur de San Martino possédait d'autres antiquités provenant de Rome[1], il paraît assez vraisemblable que le bas-relief est aussi d'origine romaine[2] ». Cette conjecture de Cavedoni me paraît confirmée par la qualité du travail. L'exécution très soignée et relativement habile de la sculpture rend probable que celle-ci sort d'un atelier de la capitale. C'est sans doute peu de temps après l'extinction, en 1752, de la descendance de Sigismond d'Este, que le marbre fut transporté à Modène[3]. Il y gisait oublié avec d'autres antiquités dans un réduit, lorsque, en 1862, il attira l'attention de Moreni[4]. Aussitôt publié et commenté par Cavedoni[5], il fut placé dans une salle de la *Galleria Estense*, où il se trouve encore exposé (n° 2676).

Ce remarquable bas-relief est sculpté dans une épaisse plaque de marbre blanc de 0m,71 de hauteur sur 0m,49 de large. Au centre, un jeune homme entièrement nu est debout, de face, les deux jambes rapprochées. Ses pieds, qui ne sont pas humains, mais terminés par des sabots fendus, reposent sur un cône renversé dont s'échappent des flammes. Il porte sur la tête un cône semblable, placé en sens opposé, mais dont les flammes se dirigent, comme les premières, vers le haut. Il a le corps entouré quatre fois par les replis d'un serpent, dont la tête vient s'appliquer contre le cône supérieur au dessus de son visage. Le milieu de sa poitrine est occupé par un masque de lion, tandis qu'une tête de bélier et une tête de chèvre sortent de ses flancs. Derrière ses épaules, d'où naissent deux grandes ailes, apparaissent les cornes d'un croissant. De la main droite, il saisit un foudre, et la gauche s'appuie sur un long sceptre.

La nature de la singulière divinité que nous venons de dé-

1. Cette assertion demande à être vérifiée. Je ne connais qu'un seul autre monument provenant de San Martino, et le même doute existe à son égard (Muratori, t. I, p. LXXXVII, n° 10 = *C. I. L.*, XI, 818).

2. Cavedoni, *Appendice alla nuova Silloge epigrafica modenese* (Memor. Acad. Moden., t. IV), p. 18 s.; cf. Bortolotti, *Spicilegio epigrafico Modenese*, Modène, 1875, p. 244, n° 246 *.

3. Venturi, *op. cit.*, p. 328.

4. *Bulletino della deput. di Storia patria in Modena*, n° 39 (20 juin 1862), p. XC.

5. Cf. *supra*, p. 1, n. 1.

Digitized by Google

crire, est aujourd'hui bien connue. C'est le Kronos mithriaque, personnification du Temps infini, qui, suivant la doctrine des mystères, est la Cause première, productrice de toutes choses. On le reconnaît immédiatement à ses ailes, qui rappellent la rapidité de sa fuite, au serpent, qui l'entoure de ses replis et qui symbolyse le cours annuel du soleil, au foudre et au sceptre, qu'il tient comme insignes de sa souveraineté. Nous n'insisterons pas sur l'interprétation de ces divers attributs; nous ne pourrions guère que répéter ce que nous avons exposé ailleurs[1]. Il importe davantage d'expliquer les particularités que présente le marbre de Modène, et qui le placent au premier rang dans la série des images mithriaques du Temps.

Tout d'abord, on observe que le dieu n'a point reçu ici, comme de coutume, une tête de lion; le sculpteur s'est contenté de figurer le masque du félin sur la poitrine de sa statue. De même un bas-relief de Strasbourg[2] nous montre le Kronos mithriaque avec une tête humaine; seulement, un lion rampe à ses pieds. Le sens esthétique des artistes romains répugnait à reproduire dans toute son horreur le monstre venu d'Orient, et ils ont cherché à atténuer la hideur de son apparence. L'auteur de notre marbre l'a transformé en un beau jeune homme, aux formes élégantes. Le type du visage, encadré par une abondante chevelure, est manifestement inspiré par celui d'Hélios; mais il a pris une expression sévère et presque menaçante, qui rappelle la puissance destructrice du Temps, rendue sensible ailleurs par la gueule entr'ouverte du lion grimaçant[3].

Le masque de lion qui décore la poitrine du dieu fait certainement allusion à la constellation zodiacale de ce nom, de même que les têtes de bélier et de chèvre, dont il est accosté, aux signes du Bélier et du Capricorne. Une statue léontocéphale du Musée d'Arles porte sur son corps les douze signes du zodiaque, et le

1. Je me permets de renvoyer à mes *Textes et monuments rel. aux myst. de Mithra*, t. I, p. 79 ss.
2. *Textes et Monuments*, t. II, n° 240, fig. 214.
3. *Ibid.*, t. I, p. 79, n. 7.

Digitized by Google

serpent qui se glisse entre eux rappelle le cours annuel du soleil à travers les astérismes de l'écliptique[1]. Sur un torse du Vatican apparaissent de même les quatre signes qui marquent le commencement des saisons[2]. Manifestement, l'auteur de notre bas-relief a voulu, dans une pensée analogue, joindre au Lion, qui règne au cœur de l'été, le Bélier et le Capricorne, qui président au début du printemps et à celui de l'automne.

On serait tenté de supposer que la forme animale, qui a été prêtée aux extrémités inférieures de notre idole, se rattache au même ordre d'idées[3] : les sabots fendus, qui lui tiennent lieu de pieds, rappelleraient discrètement un quatrième signe du zodiaque, le Taureau. Mais la raison pour laquelle celui-ci aurait été ajouté à la triade stellaire, sculptée sur la poitrine, ne s'aperçoit pas clairement[4], et Cavedoni a suggéré de ce détail singulier une interprétation ingénieuse, qui paraît préférable. Les cornes fendues de la statue de Modène seraient les pieds de bouc du dieu Pan, qui auraient été donnés au Kronos mithriaque pour montrer que, comme Πᾶν, le grand Tout, il était une divinté panthée. Il est certain que le Temps a été conçu par la théologie des mystères comme contenant en lui la puissance de tous les dieux et comme le maître de toutes choses[5] : il régnait sur l'infinité de l'espace, comme sur l'éternité.

Une autre singularité qui distingue notre personnage, surchargé d'attributs, c'est le croissant qu'il porte derrière les épaules,

1. *Textes et Mon.*, t. II, mon. 281, fig. 325.
2. *Ibid.*, mon. 37, fig. 43.
3. Le Kronos mithriaque a des griffes de lion dans deux de ses représentations (mon. 40, fig. 47, et mon. 277, fig. 320); mais ces griffes ne font que compléter l'apparence semi-animale de la figure léontocéphale.
4. Le Bélier, le Taureau, le Lion et le Capricorne sont, suivant certains astrologues, des signes *hémiphones* « parce qu'ils ont une voix inarticulée et sans signification » (*Catal. codd. astrol. Florent.*, p. 166, l. 36). On les oppose aux signes *vocaux* (φωνήεντα) ou humains et aux signes aphones. Cette classification était mise en rapport avec les sept voyelles et même avec les sphères célestes (Bouché-Leclercq, *Astrologie grecque*, p. 150, n. 1); mais on ne peut de là tirer une interprétation bien claire de notre représentation. A la vérité, il est difficile de pénétrer tous les arcanes de ces spéculations mystiques. — Cf. *infra*, p. 6, n. 1.
5. Cf. *Mon. myst. Mithra*, t. I, p. 82, s.

Digitized by Google

comme le fait d'ordinaire le dieu Mên[1]. On n'en conclura pas que le Kronos mithriaque soit ici transformé en une divinité lunaire. En joignant cet emblème au serpent qui figure le cours du soleil, on semble avoir voulu rapprocher les deux astres, qui président au jour et à la nuit et dont l'union était, dans le symbolisme antique, une expression habituelle du temps infini[2]. Un autre monument du culte de Mithra nous montre un serpent se mordant la queue, image bien connue de l'éternité, couronné de rayons et portant sur le corps un croissant[3].

Les deux cônes flamboyants entre lesquels le dieu est placé, sont assez embarassants. Cavedoni a émis l'hypothèse qu'ils pourraient représenter les deux moitiés de l'œuf cosmogonique des orphiques[4]. J'ai songé moi-même à une interprétation analogue à propos d'un monument découvert en Bretagne, sur lequel Mithra, naissant d'une pierre brisée en deux fragments, apparaît dans un encadrement ovoïde décoré des signes du zodiaque[5]. Il faut reconnaître que la théogonie orphique, ou, pour mieux dire, l'une des théogonies orphiques[6], fournirait une interprétation séduisante du bas-relief de Modène. On y racontait comment Chronos ou le Temps, Cause première unique, avait engendré un œuf merveilleux, dont naissait ensuite Phanès, la lumière primitive — ce qu'exprimeraient les flammes jaillissant des deux cônes. Suivant une autre tradition, l'œuf cosmique, en se brisant, aurait donné naissance au ciel et à la terre — on s'expliquerait ainsi pourquoi notre dieu pose les pieds sur l'un des cônes et porte

1. Cf. Drexler dans Roscher, *s. v.*; Perdrizet, *Bull. corr. hell.*, t. XX, p 55 ss. — Un croissant est sculpté aux pieds du Kronos mithriaque sur une statue du Vatican (mon. 40, fig. 47).

2. Horapoll., *Hieroglyph.*, I, 1 : Αἰῶνα σημαίνοντες ἥλιον καὶ σελήνην γράφουσι διὰ τὸ αἰώνια εἶναι στοιχεῖα.

3. Mon. 25, fig. 36; cf. t. I, p. 80, n. 4. — La célèbre statue panthée d'Attis découverte à Ostie (*Mon. Inst.*, VII, 8, 2) représente de même ce dieu avec une tiare entourée de rayons et surmontée d'un croissant. Voyez aussi *Revue de philol.*, 1902, p. 8 s. et *infra*, p. 8, n. 2.

4. Cavedoni, *Atti e memorie*, *l. c.*; cf. *Append. nuova Silloge*, p. 19.

5. Mon. 273 *d*, fig. 315; cf. t. I, p. 163, n. 1.

6. Damascius, *De Princip.*, 123, p. 380 (I, p. 316 éd. Ruelle); cf. Zeller, *Philos. d. Griechen*, I[5], p. 95 et Zoega, *Abhandlungen*, p. 235 ss.

Digitized by Google

l'autre sur la tête, et pourquoi l'un des signes du zodiaque, le Bélier, se trouve au dessus du cône supérieur — il passe au méridien, au μεσουράνημα, l'un des « centres » astrologiques — tandis que le signe diamétralement opposé, la Balance, est situé sous la terre, à l'ὑπόγειον, le lieu inférieur. On n'a pas le droit de nier absolument que des croyances de ce genre aient pu être adoptées dans les mystères de Mithra, et il serait fort intéressant de pouvoir constater des rapports entre le culte perse et les orphiques[1], dont les doctrines multiformes ont certainement, au début de notre ère, subi et exercé les influences les plus diverses.

Mais, nous devons le reconnaître, une autre explication de la représentation qui nous occupe est également possible. Le dieu léontocéphale est souvent figuré debout sur une sphère céleste, parce que la Cause première, suivant la conception antique, a son siège principal dans l'empyrée[2]. D'autre part, on met à ses côtés les Dioscures, que les théologiens regardaient comme la personnification des deux hémisphères, alternativement sombres et lumineux[3]. Peut-être le Temps divinisé est-il donc placé sur notre bas-relief entre les deux moitiés du ciel[4], dont la révolution marque la fuite des instants. Les flammes qui s'échappent des deux cônes s'expliqueraient ainsi très naturellement, puisque, selon la cosmologie des anciens, la région supérieure du ciel est ignée, le feu de l'éther enveloppant tout l'univers[5].

Ce n'est pas sans une raison spéciale que l'artiste a fait remonter vers le haut ces flammes, aussi bien celles du cône supé-

1. Zoega a déjà rapproché le Kronos mithriaque de l'Éon orphique qu'on décrivait comme un serpent ailé portant une tête humaine entre une tête de lion et une tête de taureau (*Abhandlungen*, p. 189). Serait-ce pour ce motif que notre divinité aurait reçu des pieds de taureau ?

2. *Mon. myst. Mithra*, t. I, p. 85.

3. *Ibid.*, p. 85, n. 10.

4. Des théories de ce genre avaient certainement cours parmi les adeptes des mystères persiques. Porphyre rapporte (*De antro Nymph.*, 24) que Mithra réside sur le cercle de l'équateur ayant à sa droite l'hémisphère boréal, à sa gauche l'hémisphère austral.

5. Zeller, *Philos. d. Gr.*, t. IV³, p. 185 ss. ; t. V², p. 566 et *passim*.

Digitized by Google

rieur que celles du cône inférieur. Aux yeux des mithriastes, le feu était l'élément sacré par excellence, et ils semblent avoir attaché une valeur religieuse particulière à la propriété qu'il possède de s'élever vers le ciel au lieu de tomber comme les autres corps [1].

Le groupe central de notre bas-relief est sculpté dans une sorte de niche qu'entoure une large bande ellipsoïdale divisée en douze cases, dont chacune est occupée par un signe du zodiaque. Le premier, c'est-à-dire le Bélier, est placé au dessus du dieu; puis, en descendant vers la gauche, on rencontre successivement le Taureau, marchant la tête tournée de face; les Gémeaux figurés comme sur le torse d'Arles, par deux jeunes gens enlacés dont l'un tient une lyre, — sans doute Amphion et Zéthos [2]; le Cancer, un gros crabe; le Lion, bondissant vers la gauche; la Vierge, enveloppée de longs vêtements et tenant des épis; la Balance, que porte un jeune homme nu; le Scorpion, la queue recourbée; le Sagittaire, un centaure tirant de l'arc; le Capricorne, chèvre terminée par une queue de poisson; le Verseau, un jeune homme versant le contenu d'un vase par dessus son épaule; enfin les Poissons, couchés en sens opposé. Tous ces types se retrouvent ailleurs et ne s'écartent point de l'usage traditionnel [3]. Nous ne nous y arrêterons donc point.

Il est plus intéressant de savoir où l'auteur de notre bas-relief a pris l'idée de placer le Kronos mithriaque au milieu des signes du zodiaque. A la vérité, le ciel et le temps sont souvent réunis

1. Cf. *Mon. myst. Mithra*, t. I, p. 102, n. 8.

2. *Mon. myst. Mithra*, t. I, p. 112. — On pourrait aussi y reconnaître, avec Cavedoni (*App. nuova Silloge*, p. 19, n. 8), Apollon et Hercule, car suivant une tradition qui apparaît déjà dans Varron (*De re rust.*, II, 1, 7 ; Bouché-Leclercq, *Astrol. grecque*, p. 135, n 3), ce seraient ces dieux que représenteraient les deux éphèbes célestes, bien qu'ils n'aient jamais passé pour jumeaux. Je ne sais si cet étrange « catastérisme » n'est pas dû simplement à une fausse interprétation des monuments figurés. La gloire des héros thébains s'étant obscurcie, Amphion portant la lyre aura été pris pour Apollon, et son compagnon, le robuste Zéthos, transformé alors en Hercule. Les astrologues auront plus tard épilogué sur cette erreur archéologique.

3. Cf. Gaedechens, *Der marmorne Himmelsglobus zu Arolsen*, 1862, p. 54 ss.

Digitized by Google

dans les dissertations théologiques des anciens[1]. Le cours du temps ne se mesure-t-il pas au mouvement du ciel? Seulement, beaucoup d'autres monuments, dont la disposition est analogue, nous montrent un personnage entouré par la bande du zodiaque, sans que ce personnage soit notre dieu barbare. Celui-ci est remplacé parfois par Jupiter, par le Soleil, par Mithra, par d'autres divinités encore[2]. Sur certaines monnaies et pierres gravées, on voit dans deux cercles concentriques les signes zodiacaux et les sept planètes. Celles-ci sont entourées par les images des douze constellations, comme dans le système de Ptolémée la sphère des étoiles fixes, la plus éloignée de la terre, enferme celles des sept astres errants et s'étend à la périphérie du monde. Il me paraît probable que la composition de tous ces monuments à demi-religieux, à demi-scientifiques, a été inspirée par celles des planisphères, dont on se servait pour l'enseignement de la cosmologie céleste.

C'est également aux planisphères des astronomes, on peut le démontrer[3], que sont empruntées les figures allégoriques qui occupent les écoinçons de la plaque. On y voit des bustes masculins, dont deux sont barbus et deux imberbes, et qui portent dans leur chevelure hirsute de petites ailes. Ils regardent en sens contraire, deux vers la droite, deux vers la gauche, deux vers le haut, deux vers le bas. Ces bustes, fréquemment reproduits sur les monuments mithriaques[4], personnifient les quatre Vents principaux soufflant dans une direction opposée, qui dominent du-

1. *Mon. myst. Mithra*, I, p. 86.

2. Une liste assez complète de ces représentations a été dressée par Gaedechens, *op. cit.*, p. 36 ss. ; cf. mes *Mon. myst. Mithra*, t. I, p. 110 s. — Une intaille, qui offre de remarquables analogies avec notre bas-relief, est décrite par Cavedoni, d'après les *Mem. della R. Acad. Ercol.*, t. V, 283-292; tav. VI, 3 : *Una figura ignuda giovenile con testa cinta di raggi e con luna falcata alle spalle, stante di prospetto entro il cerchio dello zodiaco e tenente un fulmine nella destra e un scettro nella sinistra.* S'il fallait donner un nom à cette figure composite, le meilleur qu'on pourrait lui appliquer serait sans doute celui de *Iupiter Aeternus.*

3. Cf. *Mon. myst. Mithra*, p. 96, n. 8.

4. Cf. *Ibid.*, p. 93 ss.

Digitized by Google

rant les quatre saisons. Ils rappellent en même temps le système des quatre points cardinaux qui partagent l'horizon.

Le bas-relief est accompagné de deux inscriptions qui malheureusement suscitent autant d'incertitudes qu'elles en dissipent. La première, gravée dans le champ du relief, à gauche des jambes du dieu, a été effacée à dessein et est devenue presque illisible. Il semble qu'elle doive être déchiffrée : *E*]YPHROSY [*ne et*] FELIX. Cavedoni la croyait moderne[1]. Il est difficile de se prononcer d'après les faibles vestiges qui en sont conservés, mais j'inclinerais à croire que ces mots ont été martelés dès l'antiquité. On sait que jamais on ne trouve de dédicace mithriaque consacrée par une femme, parce que les femmes étaient exclues de la participation aux mystères[2]. C'est peut-être pour obéir à une règle liturgique, d'abord violée, qu'on a fait disparaître sur le marbre le nom d'Euphrosynè.

La seconde inscription qui est gravée dans les écoinçons inférieurs ne fait plus mention que d'un homme :

P P
FELIX PATER

Il faut comprendre sans doute : *P*(*ecunia*) *p*(*osuit*) *Felix pater*.

La forme des lettres, comme en général le caractère de la sculpture, tendent à faire remonter le monument de Modène au IIe siècle de notre ère. La dédicace nous apprend de plus qu'il a été offert par un Père (*pater sacrorum*) des mystères mithriaques, et l'on peut supposer que ce dignitaire, admis à l'initiation parfaite, avait suggéré lui-même à l'artiste la composition, si riche en allégories, que nous avons essayé d'interpréter.

Pour juger de l'impression que cette image sacrée produisait sur les fidèles, il faut se souvenir que les sectateurs de Mithra

1. Cavedoni (*Atti e memorie*, *l. c.*) restitua d'abord le texte : IVPPITER OSYRI... FELIX, et le crut gravé par un érudit moderne, qui se serait souvenu d'un passage de Stace (*Theb.*, I, 7, 17). Cette lecture est inadmissible; cf. Bortolotti, *Spicil.*, p. 244, n° 246; Cavedoni, *Appendice*, p. 18 ss. [v. *supra*, p. 2, n. 2], *C. I. L.* XI, p. 21*, n° 134* *c*.

2. *Mon. myst. Mithra*, I, p. 330.

Digitized by Google

déifiaient les Vents, les constellations du Zodiaque, les Hémisphères célestes aussi bien que le Temps infini. Le symbolisme, qui est ici mis en œuvre, n'était point pour eux aussi froid qu'il peut nous le paraître. C'est néanmoins un étrange phénomène que cet art religieux cherchant une source d'inspiration dans un système astronomique. Mais il est l'expression naturelle d'une religion qui divinisait les principes de la nature et s'efforçait de fonder ses enseignements sur la science ou ce qui passait pour tel.

## II

C'est de Rome que provient également le second bas-relief que nous reproduisons (fig. 1-2) et qui, s'il était complet, ne le céderait guère en intérêt au premier. Il a été découvert au Camp Prétorien (*Castro Pretorio*), où les soldats étrangers avaient, sous l'empire, introduit le culte de Mithra [1]. Acquis en 1890 par M. Helbig, il est aujourd'hui conservé au musée de Mannheim. Avec une prévenance dont nous nous plaisons à le remercier ici, M. Gustave Sixt, directeur de la Collection d'antiquités de Stutgard, a mis à notre disposition des photographies de ce monument et obtenu pour nous l'autorisation de le publier.

Ce fragment de marbre blanc grenu, qui mesure $0^m,20$ de haut et $0^m,155$ de large sur $0^m,04$ d'épaisseur, a fait partie autrefois d'une plaque rectangulaire qui devait être près de quatre fois plus grande. Il appartient au très petit nombre de monuments mithriaques qui soient sculptés sur les deux faces. On n'en connaissait jusqu'à présent que quatre [2], et deux d'entre eux sont plus mutilés encore que notre cinquième exemplaire. Dans le mithréum de Heddernheim, on a pu constater que le bas-relief dressé au fond du sanctuaire tournait sur un pivot et pouvait, durant l'office, présenter successivement aux fidèles les images sacrées qui

1. *Mon. myst. Mithra*, t. I, p. 274, n. 4, p. 275.
2. Bas-relief de Heddernheim, mon. 251 *a*, pl. VII-VIII, — de Castello di Tuenno mon. 114, fig. 106-7 ; — de Konjica, mon. 234 *d* (t. I, p. 365, cf. p. 175, fig. 10) ; — de Meclo dans le Val di Non (t. I, p. 364, n° 114 *bis*).

Digitized by Google

Fig. 1 et 2. — Bas-relief découvert à Rome.

Digitized by Google

ornaient ses deux côtés[1]. Il en était probablement de même du marbre qui nous occupe; seulement, ses dimensions réduites montrent qu'il n'ornait pas un véritable temple, mais bien un oratoire domestique, ou peut-être la chapelle de quelque collège de vétérans.

La face antérieure n'offre rien de remarquable; on y reconnaît sans peine l'extrémité de l'image hiératique du Mithra tauroctone. Au sommet, on voit un bout de son manteau flottant et, à droite, un reste de sa tunique; plus bas, sa jambe appuie sur le sabot du taureau, dont un scorpion pince les testicules et dont la queue redressée se termine par une touffe d'épis. Tous ces détails sont conformes au type traditionnel, dont nous possédons des centaines de reproductions.

En revanche, la scène sculptée au dos de la plaque est presque unique en son genre. Un bas-relief découvert à Konjica en Bosnie est, en effet, le seul dont le revers offre une représentation analogue à celle-ci, et il nous permet d'en saisir le sens général[2]. Nous avons sous les yeux le banquet qui était une cérémonie essentielle des mystères. Un personnage, dont le haut du corps subsiste seul, mais qui était certainement vêtu du costume oriental, est étendu sur une couche, appuyé sur le coude gauche. De la main droite il tient une corne à boire, qui renfermait sans doute le vin consacré. Devant lui, sur un trépied est posé un plat contenant des mets — peut-être des pains. Au coin droit de la couche est sculptée une tête de taureau, dont la signification est obcure[3], et au dessous est accroupi un chien, compagnon fidèle de Mithra[4]. Sur le bord de droite on voit, près de la cassure, Cautopatès, tenant sa torche abaissée; le second dadophore, Cautès, élevant son flambeau, devait lui faire pendant de l'autre côté de la plaque. Enfin, le personnage le plus curieux du tableau est le fidèle, vêtu

1. Cf. *Mon. myst. Mithra*, t. I, p. 64.
2. *Ibid.*, t. I, p. 175 s.
3. Elle se retrouve à peu près à la même place sur le bas-relief de Konjica (*Mon. myst. Mithra*, t. I, p. 175) et sur le grand monument de Sarrebourg (*Ibid.*, t. II, p. 515, n° 273 *ter*, *b*, 13°).
4. Cf. *ibid.*, t. I, p. 191.

Digitized by Google

d'une robe courte et portant une tête postiche de corbeau, qui s'avance vers le convive en lui tendant, semble-t-il, une coupe. C'est l'initié au premier des sept grades, à celui de Corbeau, revêtu du déguisement qu'il portait dans les cérémonies rituelles[1] : *Alii sicut aves alas percutiunt, vocem coracis imitantes, alii leonum more fremunt*, dit un écrivain ecclésiasque[2] en parlant des mystes de Mithra.

Dans l'état de mutilation où notre monument nous est parvenu, il est difficile d'expliquer exactement le rôle des divers acteurs du drame représenté. Pour tenter avec quelque chance de succès une interprétation précise de cette scène religieuse, il faut attendre que des découvertes nouvelles nous apportent des éléments d'information plus complets. J'ajouterai cependant que nous avons sans doute ici une combinaison de deux sujets différents, bien qu'étroitement unis : le festin auquel, suivant la légende, Mithra avait convié le Soleil à la fin de sa mission terrestre, et la communion liturgique que les fidèles célébraient en mémoire de ce banquet divin[3].

FRANZ CUMONT.

1. *Ibid.*, t. I, p. 176, p. 315 ss.
2. Pseudo-Augustin, *Quaest. Vet. et Novi Test.*, 114 (Cf. *ibid.*, t. II, p. 8).
3. Cf. *ibid.*, t. I, p. 176 s.

Digitized by Google

# JÉSUS ET SAINT JEAN

## DANS L'ART ET SUIVANT LA CHRONOLOGIE

---

En étudiant les monuments de l'art chrétien primitif à Rome, à Ravenne et ailleurs, j'ai souvent été frappé du fait que, dans toutes les scènes de la vie du Christ, depuis le Baptême jusqu'à la Passion, il est généralement représenté comme un éphèbe imberbe, alors que Jean-Baptiste figure sous les traits d'un homme barbu. Je me suis demandé comment on peut mettre d'accord cette habitude de l'iconographie avec la chronologie admise, suivant laquelle Jésus avait environ trente ans quand il entra dans son ministère et n'était que de six mois plus jeune que saint Jean-Baptiste. Cela m'a conduit à examiner de près la chronologie en question.

Les quatre Évangiles s'accordent à placer la Crucifixion au temps de Ponce Pilate; chose à remarquer, c'est là le seul point de chronologie qui ait été introduit dans le *Credo*. Il en résulte que la Crucifixion ne peut être antérieure au printemps de 27 ni postérieure au printemps de 35 ap. J.-C.

L'Évangile de Mathieu place la Nativité sous le règne d'Hérode. Ce dernier étant mort au printemps de l'an 4 av. J.-C., Jésus aurait eu au moins trente ans à l'époque de la Crucifixion.

D'autre part, l'Évangile de Luc met la Nativité à l'époque du recensement de Quirinius. Josèphe[1] mentionne le recensement en l'an 37 de l'ère d'Actium, c'est-à-dire entre l'automne de 6 et celui de 7 ap. J.-C.; il dit aussi que cet événement eut lieu aussitôt après la déposition d'Archelaos. Dion Cassius[2] atteste

1. Josèphe, *Ant. Jud.*, XVII, 13, 5; XVIII, 1, 1; XVIII, 2, 1.
2. Dion Cassius, *Hist.*, LV, 25, 27.

Digitized by Google

qu'Archelaos fut déposé sous le consulat de Lépide et d'Arruntius, c'est-à-dire en 6 ap. J.-C. Évidemment, Quirinius ne pouvait opérer un recensement en Judée avant que ce pays eût été soumis à la domination romaine par le fait de la déposition d'Archélaos.

Mais si Jésus naquit à la fin de l'an 6 ou au début de l'an 7 ap. J.-C., il pouvait avoir moins de vingt et un ans à l'époque de la Crucifixion.

M'étant ainsi assuré, après beaucoup d'autres, que les Évangiles de Mathieu et de Luc ne sont pas d'accord sur la date de la Nativité, je me suis demandé s'il y avait quelque particularité, dans l'un ou l'autre des Évangiles, qui favorisât une des opinions plutôt que l'autre. Or, il y a certainement un argument, tiré des Évangiles eux-mêmes, qui semble donner raison à Luc contre Mathieu.

Si, en effet, Jésus a été crucifié lorsqu'il avait à peine achevé sa vingt et unième année, la narration de sa vie devient continue et son apparition dans la vie publique à moins de vingt ans s'accorde parfaitement avec la précocité dont il fit preuve à douze ans en argumentant parmi les docteurs. Mais s'il est vrai qu'il a discuté à cet âge avec les docteurs, et n'a commencé son ministère que dix-huit ans après, l'histoire de sa vie présente une lacune inexplicable.

Cela posé, il est nécessaire de marquer exactement la suite des événements racontés par Luc. « Aux jours d'Hérode », d'abord, il y eut un prêtre nommé Zacharie; l'ange Gabriel lui apparut pendant qu'il s'acquittait de ses fonctions dans le Temple; ses jours de service achevés, il rentra chez lui; et, « après ces jours », sa femme Élisabeth conçut. Puis, au sixième mois, l'ange Gabriel apparut à Marie et elle conçut à son tour. Et « en ces jours », Marie se rendit chez Élisabeth; elle resta avec elle environ trois mois et rentra ensuite chez elle. Puis, la période de gestation terminée, Élisabeth mit au monde Jean. « Et l'enfant grandit, et se fortifia en esprit, et demeura au désert jusqu'au jour où il parut en Israël. » Et « en ces jours » un recensement

Digitized by Google

fut ordonné par Auguste; au cours de cette opération Jésus naquit.

Dans ces passages, l'expression « après ces jours », employée au sujet des jours de service de Zacharie dans le Temple, est d'une précision indéniable ; il en est de même là où il est question de l'intervalle de six mois. Évidemment, ces termes ne peuvent pas être simplement dans une relation générale avec les mots du début, « aux jours d'Hérode », car ils introduisent un événement nouveau, qui ne se produisit que neuf ou dix ans après la mort d'Hérode.

A supposer donc que l'expression « en ces jours » soit tout à fait précise et se rapporte aux événements qui viennent d'être racontés, on pourrait encore objecter que la phrase : « Et l'enfant, etc. » constitue une simple parenthèse et que la mention vise, en réalité, la naissance de Jean. Mais cela encore impliquerait un anachronisme, en ramenant le recensement à l'époque d'Hérode.

On est ainsi amené à conclure que les phrases « en ces jours » établissent une relation entre l'époque du recensement et celle de l'apparition de Jean en Israël. La question se pose alors ainsi : A quel moment Jean apparut-il en Israël?

Le mot grec employé est ἀναδείξεως; des mots analogues, ἀνέδειξεν et ἀνάδειξον, se rencontrent dans l'Évangile de Luc (x, 1) et dans les *Actes* (ι, 24). Le premier de ces passages est relatif à l'institution des 70 apôtres supplémentaires (ἑτέρους ἑβδομήκοντα); le second passage concerne la nomination de Matthias à la place de Judas dans le collège des douze premiers apôtres. Ainsi, dans l'un et l'autre passage, le mot ἀνάδειξις implique *l'admission d'un nouveau membre dans une société.*

Mais, si ἀνάδειξις doit être compris de même au début du récit de Luc, il faut que la nature du collège ait comporté l'admission d'un enfant, car la phrase entière se rapporte à un enfant, παιδίον.

La question ainsi précisée, une seule solution paraît admissible : à savoir que Jean a été conduit à Jérusalem pour célébrer la Pâque à l'âge de douze ans , de même que Jésus y fut amené

Digitized by Google

au même âge; cela constituait son ἀνάδειξις, c'est-à-dire son *admission* dans la Communauté d'Israël.

Il s'ensuit que si Jean avait douze ans à l'époque du recensement (fin de 6 ou début de 7 ap. J.-C.), il doit être né à la fin ou au commencement de 6 av. J.-C., c'est-à-dire deux ans au moins avant la mort d'Hérode. On peut observer, à cette occasion, que l'Évangile de Mathieu implique que Jésus naquit quelque temps avant la mort d'Hérode, car il y est dit qu'Hérode fit tuer les enfants âgés de deux ans et au-dessous, suivant les temps que lui avaient exactement marqués les Mages.

Ces considérations m'ont conduit à émettre une hypothèse qui, sans pouvoir être rigoureusement établie, n'en paraît pas moins vraisemblable. C'est à savoir que Jésus naquit en 6 ou 7 après J.-C., à l'époque du recensement, et que Jean naquit, sous le règne d'Hérode, en 7 ou 6 av. J.-C. L'histoire d'Hérode et des Mages, le massacre des Innocents, etc. sont des légendes qui, à l'origine, se rapportaient à l'enfance de Jean. Plus tard, on les rapporta à l'enfance de Jésus, au sujet de laquelle on ne savait rien. Par suite, il fallut antidater la naissance de Jésus, afin de le faire naître pendant le règne d'Hérode.

Si les artistes chrétiens primitifs ont représenté Jean comme notablement plus âgé que Jésus, conformément à la théorie que nous proposons, il est nécessaire d'admettre que la tradition iconographique a été fixée sous l'influence d'une tradition plus correcte, à cet égard, que celles de nos Évangiles, mais dont aucun souvenir direct n'est parvenu jusqu'à nous[1].

Cecil Torr.

1. Voici l'indication d'une série de monuments où Jean paraît plus âgé que Jésus : 1° Sarcophage d'Arles (Millin, *Voyage*, *Atlas*, pl. LXV, 11; Le Blant, *Études sur les sarcoph. d'Arles*, pl. XV, 1; Garrucci, *Storia*, pl. CCCLI, 5; Strzygowski, *Iconogr. der Taufe Christi*, pl. I, 5). — 2° Sarcophage d'Ancône (Peruzzi, *La Chiesa Anconitana*, part. I, pl. III, IV; Garrucci, *Storia*, pl. CCCXXVI, 1; Strzygowski, *l. c.*, pl. I, 6. — 3° Sarcophage de Madrid (Aurel. Fernandez Guerra, *Monum. Arquitectónicos de España*, p. 91; Garrucci, pl. CCCXLI, 3; Strzygowski, pl. I, 8). — 4° Relief en ivoire à Oxford (Didron, *Annales*, XX 1860], p. 118; Westwood, *Fictile ivories* pl. VI; Strzygowski, *l. c.*, pl. II, 1). — 5° Relief en ivoire au Bristish Museum (Torr, *On portraits of Christ in the*



Digitized by Google

*British Museum*, fig. 4). — 6° Relief en ivoire à Ravenne (Du Sommerard, *Arts au moyen âge*, *Album*, sér. I, pl. XI ; Guhl et Caspar, *Denkm. der Kunst*, part. III, pl. III, 4 ; R. de Fleury, *L'Evangile*, I, pl. XXXII, 2 ; *La Messe*, II, pl. CLV ; Garrucci, *l. c.*, pl. CCCCXVIII, 2 ; Strzygowski, *l. c.*, pl. II, 8). — 7° Relief en ivoire à Milan (Labarte, *Hist. des arts industriels*, pl. VI ; Garrucci, *l. c.*, pl. CCCCLIV ; Strzygowski, *l. c.*, pl. II, 2). — 8° Relief en ivoire du Musée de South Kensington (Garrucci, *l. c.*, pl. CCCCXLVII, 3 ; Strzygowski, *l. c.*, pl. II, 3). — 9° Mosaïque à S. Maria in Cosmedin à Ravenne (R. de Fleury, *L'Evangile*, I, pl. XXXIII, 2 ; Garrucci, *l. c.*, pl. CCXLI : Strzygowki, *l. c.*, pl. I, 15).

---

Digitized by Google

# UNE STATUE DE BAALBECK

## DIVISÉE ENTRE LE LOUVRE ET TCHINLI-KIOSK[1]

(Pl. II-V)

---

Un architecte d'un rare mérite et d'une activité infatigable, M. Armand, avait, au cours d'une existence bien remplie, réuni une collection choisie d'œuvres d'art originales et une immense série de dessins, de photographies et de gravures relatifs à toutes les époques de l'histoire de l'art. Ces documents, au nombre de 19.410, reliés en 130 volumes grand in-folio, ont été légués à la Bibliothèque Nationale par M. Armand et sont, depuis 1889, au Cabinet des Estampes[2], où ils ont fait l'objet d'un inventaire détaillé par M. François Courboin, imprimé en deux volumes à Lille en 1895[3].

Au printemps dernier, en feuilletant le tome XXXIII de cette collection, j'ai été surpris de trouver, aux pl. 8, 9 et 10, des reproductions d'une statue antique qui m'était complètement inconnue. Sur les pl. 8 et 9 figurent, sous deux aspects, une tête de femme ornée d'un diadème, avec cette particularité que non seulement les orbites des yeux, mais les sourcils eux-mêmes sont évidés, comme pour recevoir des incrustations. La pl. 10 donne un dessin d'ensemble d'une grande statue de femme sans tête,

1. Mémoire lu à l'Académie des Inscriptions, le 22 novembre 1901.
2. Bouchot, *Le Cabinet des Estampes*, p. vi.
3. F. Courboin, *Inventaire des dessins, photographies et gravures, etc.*, Lille, 1895.

Digitized by Google

assise sur un trône, à gauche duquel est un sphinx à tête féminine diadémée; cette tête est précisément celle que je viens de décrire. Dans un coin de la planche la même statue est reproduite, par la photographie, à petite échelle; mais, cette fois, la tête féminine surmontant le corps du sphinx fait défaut.

Les notices manuscrites éparses sur ces trois feuilles m'apprenaient que la grande statue avait été découverte à Baalbeck par Joyau, mais ne me fournissaient aucune indication sur ses destinées ultérieures. Je me mis donc en campagne pour compléter ces renseignements.

L'architecte Joyau, pensionnaire de la villa Médicis, avait entrepris, en 1865, de relever l'état actuel des édifices de Baalbeck et d'en essayer la restitution. La maladie, me dit son ancien camarade, M. Moyaux, aujourd'hui membre de l'Académie des Beaux-Arts, l'empêcha de donner suite à la seconde partie de son projet; il se contenta de soumettre à l'Institut des états actuels, sans aucun mémoire explicatif. Ces documents sont conservés aujourd'hui à la bibliothèque de l'École des Beaux-Arts, qui possède aussi de nombreuses aquarelles de sa main. Le plan de Baalbeck, dressé par Joyau, a été publié, à l'article *Baalbeck*, dans le Dictionnaire de la Bible, ouvrage en cours d'impression sous la direction de M. l'abbé Vigouroux. J'ajoute que Waddington, dans ses *Inscriptions de la Syrie*, a pu tirer parti de quelques estampages faits par Joyau à Baalbeck et communiqués par ce dernier à C. de Saulcy[1].

Je savais qu'un autre pensionnaire de la Villa Médicis, M. Redon, avait repris, en 1889, les études de Joyau et adressé à l'Institut une restitution des édifices de Baalbeck, dont une photographie d'ensemble a paru en 1890 dans la Revue l'*Ami des Monuments*[2]. M. Redon étant actuellement architecte du Louvre, j'allai l'interroger sur la statue dont j'avais trouvé la

1. Waddington, *Inscriptions de Syrie*, nos 1881, 1886 *a*. — Cf., sur d'autres travaux de Joyau, Radet, *Histoire de l'École française d'Athènes*, p. 143, 248.
2. L'*Ami des Monuments*, 1890, p. 230, 283.

Digitized by Google

photographie dans le recueil d'Armand. Il me répondit qu'il n'avait rien vu de tel à Baalbeck, mais qu'il connaissait une photographie reproduisant une statue assise analogue et qu'il avait acheté cette photographie à Beyrouth.

Guidé par cette indication, je me procurai aisément une épreuve du cliché en question, qui porte la signature du photographe-éditeur Bonfils et la légende : « 474. *Statue à Baalbeck* ». Cette photographie d'ensemble est différente de celle qui figure sur la pl. 10 du recueil d'Armand, ayant été prise sous un autre angle; mais elle reproduit, sans contestation possible, la même œuvre d'art. Toutefois, la tête diadémée qui, sur le dessin de Joyau, surmonte le corps du sphinx à gauche du trône, ne paraît pas sur la photographie de Bonfils.

J'eus alors l'idée de consulter la *Syrie d'aujourd'hui* de M. Lortet, dont le chapitre relatif à Baalbeck a paru en 1882 dans le *Tour du Monde*[1] et j'y trouvai une allusion brève, mais suffisamment précise, à la découverte de la statue qui m'occupait :

« Il est certain que des fouilles bien dirigées dans cette partie de l'acropole (celle où l'on voit « un magnifique souterrain de construction romaine ») donneraient les plus grands résultats. Déjà on y a trouvé une belle statue de femme, malheureusement sans tête, dont les draperies sont traitées de main de maître. Cette grande statue assise, ayant à côté d'elle un animal fantastique orné de deux mamelles pectorales, pourrait bien être celle de Julia Domna, femme d'Antonin le Pieux ».

Julia Domna n'était pas la femme d'Antonin le Pieux, mais de Septime Sévère. A part ce détail, la description de M. Lortet est exacte; mais on remarquera qu'il ne mentionne point la tête de femme qui, suivant le dessin de Joyau, surmontait le corps de l' « animal fantastique », c'est-à-dire du sphinx.

Ayant eu l'occasion de parler à mon collègue du Louvre, M. Michon, des recherches que j'avais entreprises sur ces mar-

1. *Tour du Monde*, 1882, t. II, p. 388.

Digitized by Google

bres égarés de Baalbeck, j'appris de lui qu'il existait au Musée, dans une armoire de la salle Clarac, une tête féminine léguée au Louvre par M. Armand comme provenant de Baalbeck. Cette tête est décrite, sous le n° 2660, dans le *Catalogue sommaire des marbres antiques*, rédigé par MM. de Villefosse et Michon :

« Tête de sphinx femelle diadémée; les yeux et les sourcils étaient incrustés en matière différente; extrémité d'un bras de fauteuil. Legs A. Armand. — Baalbeck ».

L'aspect de ce morceau ne laissait place à aucun doute : c'était bien la tête figurée dans le dessin de Joyau et dont il y a quatre photographies dans le recueil Armand. La désignation « extrémité d'un bras de fauteuil » n'est, d'ailleurs, pas tout à fait exacte, car c'est le sphinx tout entier qui sert de support au fauteuil.

J'appris de M. Moyaux que Joyau avait possédé chez lui une tête antique, qu'il disait provenir de ses recherches à Baalbeck, et qu'il la montrait volontiers à ses amis. Quand et comment cette sculpture passa-t-elle dans la collection d'Armand? Je fus fixé sur ce point quand M. Clermont-Ganneau m'eut obligeamment communiqué une brochure intitulée : « Vente des lundi 29 et mardi 30 mars 1876. Aquarelles, dessins et tableaux par feu Achille Joyau, architecte, grand prix de Rome. Objets d'art et antiquités. Livres d'architecture ». A la p. 8 de ce catalogue, sous le n° 78, on lit ce qui suit :

« Marbre antique. Tête de déesse ceinte d'un diadème. Fragment remarquable d'une statue trouvée dans les fouilles de Baalbeck, faites sous la direction de M. Joyau ».

Restait à retrouver la grande statue, que les personnes questionnées par moi à Paris ne se souvenaient pas d'avoir vue à Baalbeck. Hamdi-bey, que j'interrogeai à ce sujet, me répondit qu'il ne savait rien. Heureusement, un archéologue français bien connu, M. Dussaud, était alors en Syrie. Je lui écrivis et reçus de lui une réponse très précise, datée de Beyrouth, le 9 juin 1901.

M. Dussaud m'apprit que la statue, découverte à Baalbeck,

Digitized by Google

avait été transportée vers 1884 à Beyrouth par les soins de l'administration de la route française de Beyrouth à Damas. Là, elle avait été placée, avec quelques autres débris, dans la cour du sérail, derrière un grillage, appuyée au mur de la prison. La hauteur totale de la statue est de 1m,75, c'est-à-dire qu'elle est une fois et demie plus grande que nature. Le piédestal a 0m,31 de haut, celui du sphinx 0m,11; le sphinx lui-même a 0m 52 de la base des pattes jusqu'au cou. M. Dussaud s'est demandé s'il n'existait pas un second sphinx faisant pendant à celui qui s'est conservé; il inclinait à le penser et croyait reconnaître, à la droite de la statue, l'amorce d'une patte gauche. L'hypothèse d'un second sphinx est, en effet, vraisemblable; mais les photographies dont je dispose ne me permettent pas de la contrôler.

Aussitôt en possession de la lettre de M. Dussaud, j'écrivis à Hamdi-bey pour lui en faire connaître le contenu. Le 3 septembre, notre confrère me répondit de Constantinople pour m'aviser qu'il avait fait embarquer la statue à Beyrouth et qu'elle arriverait quelques jours plus tard à Tchinli-Kiosk; Hamdi-bey exprimait aussi le désir, auquel le Musée du Louvre s'apprête à donner satisfaction, de recevoir un moulage de la tête conservée à Paris, afin de pouvoir l'ajuster au sphinx.

Cette tête a-t-elle été sciée par Joyau, ou a-t-elle été découverte séparée du corps? En examinant à la loupe la cassure, sur la grande photographie de Bonfils, il m'a semblé qu'elle présentait des caractères d'antiquité excluant l'hypothèse d'un sciage moderne. D'ailleurs, le dessin de Joyau, où cette tête, un peu grande pour le corps, figure en place, est, en partie du moins, une restitution, puisque Joyau a également dessiné la grande aile du sphinx, dont l'amorce seule se voit sur la photographie.

Quoi qu'il en soit[1], Joyau a été d'autant mieux inspiré en s'emparant de cette tête, détachée ou non, qu'elle aurait eu les

1. A la séance de l'Académie des Inscriptions où j'ai donné lecture de la présente notice, M. de Villefosse a déclaré que Joyau prétendait avoir détaché la tête du sphinx, désespérant d'emporter sa trouvaille tout entière. C'est possible; mais il est possible aussi que Joyau se soit vanté.

Digitized by Google

plus grandes chances de se perdre ou d'être détruite, pendant les trente-six ans qui se sont écoulés depuis la découverte de la statue jusqu'à son transport au Musée de Tchinli-Kiosk. Je sais d'ailleurs, par M. Moyaux, qu'à son retour en France Joyau essaya d'obtenir du gouvernement français que la statue fût acquise pour être transportée au Louvre. A cette époque, la loi turque sur les antiquités, promulguée en 1874, n'existait pas encore et le sultan Abdul-Aziz n'aurait certes pas refusé une statue sans tête au gouvernement de Napoléon III. Il est donc fort à regretter que Joyau n'ait pas obtenu gain de cause, sans doute parce que les autorités compétentes reculèrent devant l'élévation des frais de transport, et l'on peut déplorer que la plus belle statue découverte en Syrie soit désormais partagée entre deux Musées, séparés par près de quatre mille kilomètres.

La statue colossale de Baalbeck est inspirée et imitée des meilleurs modèles de l'art hellénistique. Si nous passons en revue les monuments de la sculpture antique pour découvrir des figures assises analogues, les points de comparaison ne nous feront pas défaut. On dresserait une longue liste de statues représentant des femmes assises, le pied droit généralement avancé, l'himation passé sur une épaule et ramené par devant sur les genoux, entre lesquels il se creuse en plis profonds. Quelques-unes de ces figures sont pourvues d'attributs ou d'inscriptions qui ont permis de les dénommer avec certitude; mais la plupart ont reçu leurs attributs des mains des restaurateurs et sont devenues, au hasard de leur inspiration ou d'une commande, des Déméter, des Cybèle, des Fortune, des Muses, des Hygie et des Isis[1]. D'autres, ayant conservé leur tête et considérées comme des portraits, portent, avec plus ou moins de raison, le nom d'une impératrice[2]. On peut se demander pourquoi M. Lortet a songé à Julia Domna en présence de la statue de Baalbeck. Assurément, cette princesse était syrienne et il semble dès lors assez naturel de rencon-

1. Clarac, *Musée*, p. 182-185, 194, 202, 209, 212, 217, 222, 262, 294 de mon édition; cf. *Répertoire*, t. II, p. 256, 423, 685-689.
2. Clarac, p. 570, 579, R.; *Répert.*, t. II, p. 285.

Digitized by Google

trer son image colossale à Héliopolis, dont les monnaies, à l'effigie de Septime Sévère, offrent au revers la silhouette des temples encore existants[1]. On connaît aussi des moyens bronzes de Julia Domna, frappés à Héliopolis, avec l'inscription COL(*onia*) HEL(*iopolis*)[2]. Mais le motif qui a dû décider M. Lortet ou son informateur, c'est qu'une dédicace aux dieux d'Héliopolis, pour le salut d'Antonin (Caracalla) et de sa mère Julie, figure sur deux bases de colonnes engagées dans la face orientale de la plate-forme du temple[3].

On pourrait alléguer encore qu'une statue de femme assise, fort semblable à celle de Baalbeck et conservée au Musée de Madrid, porte dans les catalogues le nom de Julia Domna; mais cette statue a été découverte à Paestum en même temps qu'une effigie de Tibère et M. Bernoulli semble avoir été bien inspiré en y reconnaissant plutôt Livie[4].

Pour ma part, je crois impossible de faire descendre au delà de l'époque des Antonins une sculpture d'aussi bonne qualité que celle de Baalbeck ; la sécheresse qu'on y peut signaler, tant dans les plis de l'himation sur le devant que dans la curieuse décoration du piédestal, est un défaut qui paraîtra minime si l'on considère, d'autre part, le buste de Julia Domna découvert à Markouna et conservé au Louvre, ou les sculptures qui décorent, à Rome, l'arc de Septime Sévère[5]. D'ailleurs, l'éclat et la prospérité d'Héliopolis ne furent pas moindres à l'époque des Antonins qu'à celle des Sévères. Trajan en consulta l'oracle avant de partir en guerre contre les Parthes et nous savons que le grand temple de Zeus fut, sinon construit, du moins réparé et agrandi par Antonin le Pieux[6]. Comme la statue de Baalbeck est comparable aux meilleures œuvres de la sculpture à l'époque

1. *Dict. de la Bible*, t. I, p. 1335.
2. Cohen, t. IV, p. 133.
3. Waddington, *Inscr. de Syrie*, n° 1881.
4. *Répertoire*, t. II, p. 685, 1 et Bernoulli, *Röm. Ikonogr.*, t. II, p. 92.
5. Bernoulli, *op. laud.*, t. IV, pl. XV et XVII.
6. Malala, XI, p. 280.

Digitized by Google

d'Hadrien, je serais disposé à l'attribuer au premier tiers du IIe siècle et j'accepterais volontiers pour elle une date plus ancienne encore, si elle paraissait compatible avec les témoignages historiques que nous possédons[1].

Pour estimer l'importance et l'intérêt archéologique de cette statue, il faut tenir compte aujourd'hui non seulement du torse drapé qui est à Constantinople, mais de la tête de femme diadémée qui est parvenue au Louvre. Or, cette tête présente certains caractères singuliers qui méritent de nous arrêter quelques instants. Le plus frappant est le travail des sourcils qui, au lieu d'être modelés en relief, offrent l'aspect de sillons brutalement creusés, qui devaient être remplis, comme les orbites des yeux, de quelque substance émaillée. J'ai déjà eu l'occasion de signaler cette particularité de sourcils tracés en creux sur quelques monuments romains attribués à la fin du Ier ou au IIe siècle de l'Empire[2] et j'ai rappelé, à ce propos, que ce qui est exceptionnel dans l'art romain devient la règle dans la sculpture palmyrénienne, où les sourcils, suivant l'expression de M. Helbig[3], « sont indiqués par de simples courbes entaillées dans la pierre ». C'est bien ainsi que se présentent les sourcils de la tête du sphinx de Baalbeck; mais, à ma connaissance, la cavité n'est jamais aussi prononcée, même dans les sculptures palmyréniennes, ce qui fait qu'on n'avait pas encore pensé à y voir, comme nous y incline la tête du Louvre, des stries préparées pour recevoir un émail. Or, les statues palmyréniennes en calcaire datent toutes du IIe et du IIIe siècle après J.-C. et la proximité de Baalbeck et de Palmyre permet *a priori* d'admettre un rapport de dépendance entre les écoles d'art de ces deux villes syriennes. On entrevoit dès à présent l'existence, au IIe siècle après J.-C., d'un groupe de sculpteurs capables d'exécuter de grands travaux, comme l'étaient sans doute ces statues colossales des temples syriens

1. Héliopolis a reçu son nom grec des Séleucides; on pourrait donc remonter jusqu'à cette époque pour la date d'une statue de cette provenance. Mon savant maître et ami, M. Heuzey, inclinerait vers cette opinion.

2. *Monuments Piot*, t. II, p. 186.

3. Helbig, *La collection Barracco*, p. 55 (pl. LXXX).

Digitized by Google

dont le Zeus de Gaza, au Musée de Constantinople, est un des rares débris qui soient venus jusqu'à nous. A cette école appartient la statue assise de Baalbeck ; on peut même dire qu'elle en est le chef-d'œuvre. Mais cette sculpture, inspirée de l'art hellénistique, présente, comme nous l'avons vu, une particularité très rare en Italie et qui, là où elle se rencontre, pourra être attribuée désormais au ciseau d'un sculpteur syrien établi à Rome. Ces sourcils creusés répondaient au besoin de vivifier, par des couleurs métalliques ou l'insertion de corps étrangers, la surface du marbre ou du calcaire ; c'est là, tout d'abord, un effet du goût oriental pour l'éclat, pour les procédés d'incrustation et de cloisonnage ; c'est aussi le résultat d'une influence exercée, dès une époque très ancienne, par la technique du métal sur celle de la pierre. On connaît de nombreuses statuettes de bronze où les yeux, les seins ou d'autres parties du corps sont incrustés d'or ou d'argent, souvent aussi relevés d'émail ; certains marbriers du temps de l'Empire adoptèrent ces procédés et tendirent à en généraliser l'application. Nous avons la preuve, à Baalbeck même, que l'architecture eut recours, de son côté, à des décorations métalliques ignorées de la belle époque de l'art. Une inscription du temps de Caracalla mentionne la dédicace de deux chapiteaux de colonnes en bronze relevé d'or, *Capita columnarum dua* (sic) *aerea auro inluminata*[1]. Peut-être faut-il expliquer, par cette profusion d'ornements métalliques dans l'art syrien, les effroyables ravages dont les monuments de ce pays ont été victimes et le petit nombre de ceux qui nous sont restés.

Le goût oriental pour les procédés de cloisonnage et d'incrustation, dont cette tête de sphinx porte témoignage, est attesté aujourd'hui, grâce aux découvertes de M. de Sarzec et aux recherches de M. Heuzey, pour la période la plus ancienne de la sculpture orientale. Les fouilles de Tello ont fait entrer au Louvre des têtes de statuettes où les orbites ont été creusés pour rece-

1. Waddington, *Inscription de Syrie*, n° 1881.

Digitized by Google

voir des yeux en couleur et où *les sourcils même sont parfois remplacés par une double rainure en creux, évidemment destinée à contenir aussi une matière de couleur*[1]. Ce procédé a été appliqué aux sculptures en ronde bosse et en relief, à celles de pierre comme à celles de métal; bien plus, il a été étendu parfois à toutes les parties d'une figure, en particulier dans certaines statuettes d'animaux remontant aux environ de l'an 3000 avant notre ère[2]. M. Heuzey a émis l'opinion que la toreutique grecque et la statuaire chryséléphantine sont sorties, après une longue évolution, de ces procédés de polychromie ou de polylithie chers aux vieux artistes chaldéens. En tous les cas, il est fort curieux d'en retrouver la trace, après plusieurs dizaines de siècles, dans cet Orient où les traditions sont si tenaces et de pouvoir comparer les sourcils évidés d'une tête gréco-romaine à ceux des têtes exhumées dans l'antique palais chaldéen de Goudéa.

Les sourcils émaillés, dont on voudrait connaître la couleur, n'étaient pas la seule parure de la tête du Sphinx; les oreilles sont percées pour recevoir des pendants et l'on aperçoit, sur la raie qui sépare les cheveux, deux trous régulièrement percés où devaient s'insérer des ornements en or. Sans doute la tête de la grande statue était plus richement parée encore; mais le vêtement est d'une grande simplicité, conforme aux belles traditions de l'art classique. La raideur des plis et des refends du manteau, modelés avec un sentiment insuffisant de la nature de l'étoffe, contraste avec l'indication vraiment délicate de la tunique transparente au-dessous des seins. L'auteur de cette statue colossale était bien un indigène, mais un indigène formé à bonne école et plus Grec encore que Syrien, alors que les sculpteurs des hauts-reliefs de Palmyre se sont montrés plus Syriens que Grecs.

La statue de Baalbeck représente-t-elle une déesse ou une mortelle? On pourrait proposer une réponse conciliante à cette

1. Heuzey, *La sculpture à incrustation dans l'antiquité chaldéenne*, in *Strena Helbigiana*, p. 132.
2. Heuzey, *Monuments Piot*, t. VII, p. 5.

Digitized by Google

question et y reconnaître une impératrice sous les traits d'une déesse, suivant une combinaison dont l'art de l'Égypte hellénisée avait donné l'exemple et qui devint très fréquente à l'époque impériale. Mais comme la tête de la statue fait défaut, une hypothèse sur le nom de la princesse ainsi représentée serait vaine; tout ce que nous pouvons espérer déterminer avec vraisemblance, c'est le nom de la déesse, en laissant incertaine la question de savoir si elle était figurée en tant que déesse, ou sous les traits d'une impératrice divinisée.

Un premier point à noter, c'est l'importance donnée au sphinx, même à supposer qu'il n'y en eût qu'un seul à la gauche de la statue. Cet animal fantastique est représenté en ronde bosse et pourvu d'un support particulier qui s'ajuste à celui de la grande figure; ce n'est donc pas un simple motif décoratif, comme le serait une tête de sphinx ornant un bras de fauteuil[1], mais un attribut dont la signification ne peut être négligée.

En second lieu, la face antérieure du piédestal offre un motif dont je n'ai pas vu ailleurs d'exemple; au centre est une élégante palmette, flanquée de deux pattes de sphinx qui se terminent par des ornements végétaux. Voilà donc plusieurs indices concordants qui nous inclinent à tourner les yeux vers l'Égypte et à proposer de reconnaître Isis dans la statue de Baalbeck[2].

L'existence d'un culte égyptien dans cette ville est conforme à ce que nous apprenons par les textes. Macrobe dit expressément que la statue de Zeus-Hélios d'Héliopolis était originaire d'Égypte[3]. D'autres assimilations datant de l'antiquité, comme celle d'Adonis à Osiris[4], prouvent à quel point la religion syrienne était pénétrée d'éléments égyptiens. C'est une question

1. Par exemple dans la figure funéraire de Chiusi au Musée de Berlin, *Répertoire*, t. II, 683, 6.

2. M. Amelung vient de publier (*Röm. Mittheil.*, 1901, p. 260) un bas-relief votif de Rhodes où l'on voit Osiris assis sur un trône dont le montant est décoré d'un sphinx en relief.

3. Macrobe, *Saturnales*, I, 23. Cf. Ronzevalle, *Comptes rendus de l'Acad.*, 1901, p. 437. 474.

4. Lucien, *De dea Syria*, 7.

Digitized by Google

qui exigerait une étude spéciale et qu'il n'est pas à propos d'exposer ici; mais la présence d'une image gréco-égyptienne, même colossale, dans un temple gréco-syrien, n'a pas besoin d'être longuement justifiée.

La représentation d'Isis accompagnée de deux sphinx n'est pas sans exemple, mais elle est très rare. Une plaque en terre cuite de la collection Campana montre un buste d'Isis entre deux sphinx affrontés[1]; un char traîné par deux sphinx et conduit par Isis se voit sur une monnaie de Julien[2]. A ces deux exemples cités par M. Lafaye, je peux ajouter un fragment de groupe en marbre découvert par Murdoch Smith dans le temple d'Aphrodite à Cyrène, conservé au Musée Britannique et encore inédit : on y distingue la partie inférieure d'une femme assise, portant un chiton et un peplos, avec un sphinx de part et d'autre de son siège[3]. Cette statuette est importante surtout par le lieu de la découverte, temple d'Aphrodite où l'on a recueilli, entre autres morceaux de sculpture, un buste et une statuette d'Isis, l'un en albâtre, l'autre en marbre. Smith et Porcher n'ont cependant pas donné le nom d'Isis à la figurine assise entre deux sphinx, par la raison que son costume ne rappelle pas celui que l'on prête d'ordinaire à la déesse gréco-égyptienne et qui est caractérisé soit par le nœud dit isiaque, soit par la coupe étriquée de l'étoffe qui s'ajuste au corps et en suit tous les contours. Mais, quoi que disent à ce sujet les ouvrages d'enseignement, il est certain qu'Isis pouvait être représentée dans un costume purement gréco-romain : témoin une statue en pierre de Cologne, dont la base porte l'inscription ISIDI INVICTE (*sic*)[4] et une autre statue encore inédite du Musée de Fiesole, représentant, comme la précédente, une femme assise, avec une dédicace à Isis inscrite sur la base[5]. Grâce à l'obligeance de M^me^ Logan-Berenson, je

1. Campana, *Antich. opere in plastica*, pl. CXIII (Lafaye, *Divinités d'Alexandrie*, p. 290, n° 94).
2. Lafaye, *ibid.*, p 321 (199).
3. Smith et Porcher, *Discoveries at Cyrene*, p. 103 (78).
4. *Bonn. Jahrb.*, t. LXXVI, pl. 1, p. 38; *Répert.*, II, 423, 1.
5. *Notizie degli Scavi*, 1883, p. 75-76; cf. Drexler, art. *Isis* du *Lexikon* de

Digitized by Google

suis en mesure de publier ici cette statue (planche V). Je ne parle pas de la femme assise de la collection Capizucca, gravée dans le recueil de Boissard[1], car l'inscription isiaque de la base est certainement fausse et l'on sait assez que les statues, connues par le seul témoignage de cet antiquaire peu scrupuleux, autorisent la plus véhémente suspicion.

Nous avons montré, par les particularités techniques de la tête du sphinx, que la statue de Baalbeck devait être de travail local. C'est par là, croyons-nous, que s'explique ce qu'a d'insolite cette représentation, où l'attitude du sphinx, debout et non accroupi comme à l'ordinaire, s'éloigne d'une manière si frappante des modèles classiques. Mais ces sphinx debout de part et d'autre de la déesse rappellent précisément les taureaux debout de part et d'autre du dieu d'Héliopolis[2] et les lions que l'on trouve parfois placés de même à côté de la déesse asiatique Cybèle[3]. C'est ici le lieu de rappeler un texte du traité *Sur la déesse syrienne*, que le dernier traducteur français de Lucien paraît avoir inexactement rendu. L'auteur décrit le grand temple d'Hierapolis et l'enceinte intérieure, où sont placées les statues de Zeus et d'Héra, que l'on honore, dit-il, sous d'autres noms. Ἄμφω δὲ χρύσεοί τέ εἰσι καὶ ἄμφω ἕζονται · ἄλλα τὴν μὲν Ἥρην λέοντες φέρουσιν, ὁ δὲ ταύροισιν ἐφέζεται[4]. En traduisant littéralement, on fait dire au pseudo-Lucien que Zeus est assis *sur des taureaux* et Héra *sur des lions*, ce qu'il est impossible de concevoir. Le seul sens admissible, c'est que le siège de Zeus et celui de Héra sont soutenus de part et d'autre l'un par des taureaux, l'autre par des lions, ce qui correspond exactement à la statue de Baalbeck, avec cette différence que le

Roscher, p. 411, 30. La statue tient des épis et un vase, mais le costume n'a rien de particulier. L'inscription se lit ainsi : *Dominae Isidi Taposiri. C. Gargennius Sp. f. Sca. Maximus veteranus, nomine fratris sui M. Gargenni Sp. f. Sca. Macrini veterani.* Taposiris est le nom de plusieurs bourgades égyptiennes qui croyaient posséder la tombe d'Osiris.

1. Cf. *Répertoire*, t. II, 423, 3.
2. Cf. *Comptes rendus de l'Académie des Inscr.*, 1901, p. 437.
3. Cf. Rapp, dans le *Lexikon der Mythol.* de Roscher, p. 1645.
4. Lucien, *De dea Syria*, 31.

Digitized by Google

lion conservé auprès de celle-ci est une lionne, avec une tête et des seins de femme, c'est-à-dire un sphinx[1].

Grâce au texte que nous venons d'alléguer, il paraît clair que le type de la déesse découverte à Baalbeck est le produit d'un mélange de conceptions religieuses et plastiques, celui de la déesse syrienne et celui d'Isis, que le syncrétisme du temps avait sans doute réussi à identifier. Ces conceptions se sont comme greffées sur un tronc purement hellénique, le type traditionnel de la déesse assise, prêté à Déméter, à Héra et à d'autres divinités d'un caractère grave. Les fauves debout, supportant le trône, trahissent l'influence de la déesse syrienne; leur caractère égyptien et les ornements du piédestal sont la part que peut revendiquer Isis.

M. Clermont-Ganneau me fait observer avec raison que le dieu d'Héliopolis, Hadad, est représenté sous les traits d'un personnage tenant un fouet levé, le corps serré dans une sorte de gaine, c'est-à-dire dans l'attitude et sous les traits de l'Osiris égyptien[2]. Rien n'était donc plus naturel que de prêter à sa parèdre, Atergatis, l'aspect et les attributs de l'Isis hellénistique; le syncrétisme remonte ici à une époque sans doute antérieure à la Grèce alexandrine.

Je n'ai encore rien dit des objets que la déesse a pu tenir dans ses mains et ne veux soulever cette question que pour l'écarter comme insoluble. Un restaurateur du XVIII^e siècle aurait pu lui placer un sceptre dans la main droite, une corne d'abondance, une patère, une quenouille dans la main gauche; chacune de ces hypothèses pourrait se défendre par l'analogie de figures d'Isis, ou par la description que fait le pseudo-Lucien de la déesse sy-

1. Il est facile, au cours d'un examen rapide, de prendre une divinité assise, sur un trône *accosté d'animaux*, pour une divinité assise *sur des animaux*. De la confusion commise par l'auteur de la *Dea Syria*, il est amusant de rapprocher celle où tomba, en 1550, Ulysse Aldroandi, décrivant les statues antiques conservées à Rome. Dans le jardin du cardinal Carpi, à Monte Cavallo, il signale en ces termes un Pluton assis (*Statue*, éd. 1568, p. 298) : *Uno Plutone Dio de l'Inferno ignudo da la metà in su et assiso sopra un Cerbero*. Il est évident que Pluton ne pouvait pas être assis *sur* Cerbère, mais qu'il était assis sur un trône flanqué du chien infernal.

2. Cf. Saglio, *Dictionnaire*, art. *Jupiter*, fig. 4215 (Perdrizet).

Digitized by Google

rienne. D'autre part, la statue de Fiesole, où les attributs sont conservés, autoriserait à donner à la statue de Baalbeck une gerbe d'épis dans la main droite, un vase dans la main gauche. Mais tant qu'une étude attentive du marbre lui-même n'y aura pas fait reconnaître les traces ou les points d'attache de ces attributs[1], il sera aussi vain de les rétablir par la pensée que d'émettre des conjectures sur la physionomie de la déesse ou les ornements qui devaient parer son diadème. En présence d'une œuvre unique en son genre et connue, dans son ensemble, par des photographies seulement, la critique croit avoir rempli sa tâche en cherchant à en préciser l'époque et à en démêler les éléments constitutifs. Les visiteurs du Musée de Tchinli-Kiosk feront le reste, ou, du moins, s'y essaieront.

SALOMON REINACH.

1. Je ne sais comment expliquer un objet recourbé, en forme de queue de dauphin, qu'on aperçoit à droite du genou gauche de la figure; ce n'est peut-être qu'une partie de la décoration du siège.



Digitized by Google

# CACHETTE DE S^T-ÉTIENNE DE BRILLOUËT

## (Vendée)

---

Il y a déjà de longues années que la cachette dont nous allons parler a été découverte par un paysan dans un amas de grosses roches et portée par lui, dans un sac, au marché de Fontenay; elle y fut acquise presque en entier par M. le comte Octave de Rochebrune, le graveur fontenaisien bien connu; deux haches seulement entrèrent dans la collection de M. Gabriel de Fontaine, intime ami de M. de Rochebrune; c'est de la bouche de M. de Fontaine, que j'étais allé voir à Saint-André (Deux-Sèvres), que j'ai obtenu les quelques renseignements que je possède sur cette importante trouvaille. D'après son souvenir, la cachette avait dû se composer d'une soixantaine de haches.

Nous en avons compté 58, en y comprenant une hache à bords droits sans ornements qui fait partie de la collection de M. Chauvet, de Ruffec; deux sont en la possession de M. Gabriel de Fontaine, comme nous l'avons déjà dit, et les 55 autres sont conservées par M. le comte Raoul de Rochebrune, fils de M. Octave de Rochebrune, dans sa belle collection d'armes anciennes, au château de la Court, à Saint-Cyr-en Talmondais (Vendée); c'est là que grâce à sa généreuse et charmante hospitalité, j'ai pu étudier par le menu cette fort belle cachette. Nous examinerons successivement les divers types de haches qui composent à elles seules toute la trouvaille. J'en ai compté en tout 50 à bords droits et 8 à talon.

### I. — Haches a bords droits.

Vingt-neuf d'entre elles ne présentent aucune ornementation,

Digitized by Google

mais ressemblent tout à fait à celles qui en portent, et sont de dimensions analogues. La plupart sont neuves, bien que le tranchant ait été affûté; plusieurs sortent à peine du moule et portent encore des bavures sur le tranchant; un petit nombre (2 ou 3) sont, au contraire, raccourcies par un usage prolongé et un affûtage répété qui les a réduites à n'atteindre que la moitié de la longueur des autres; le martelage a donné au tranchant de ces dernières une forme évasée.

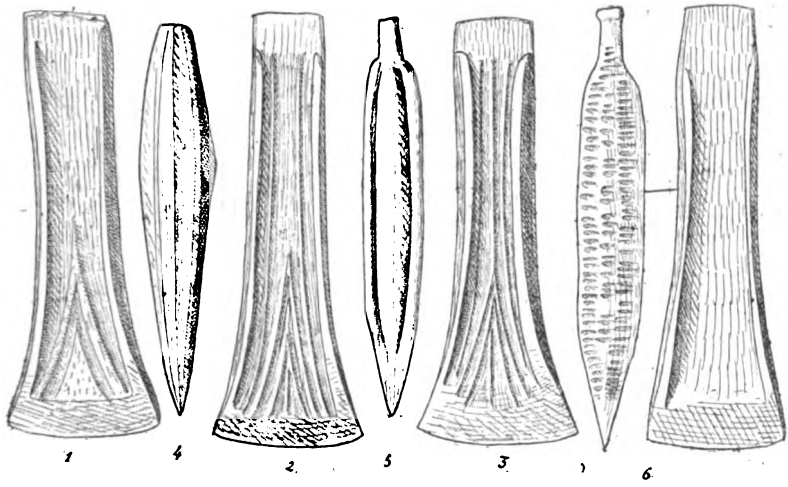


Fig. 1 à 6. — Haches à bords droits. Cachette de Saint-Étienne de Brillouët (Vendée). Tiers de grandeur.

*Vingt-et-une* présentent des ornementations assez diverses que nous allons décrire.

*Neuf* présentent seulement *sur les plats* des nervures plus ou moins élevées, qui ont été ménagées au marteau ; elles sont peu marquées sur cinq d'entre elles, beaucoup plus sur les quatre autres, dont nous figurons trois (fig. 1. Collection G. de Fontaine. — Fig. 2 et 3. Collection R. de Rochebrune, ainsi que la quatrième, semblable à la fig. 3).

*Trois* ne sont *ornées que sur les côtés* : l'une ne présente que quelques côtes longitudinales déterminant des facettes en fuseau (fig. 4, vue de côté. Coll. R. de Rochebrune) ; dans la seconde,

Digitized by Google

le milieu des côtés est occupé par une grosse moulure flanquée de deux autres marginales (fig. 5, vue de côté. Coll. R. de Rochebrune). La troisième porte sur ses faces latérales des petits coups de marteau alignés en séries, et dont chacun a l'aspect d'une empreinte oblongue (fig. 6, face et profil). Coll. R. de Rochebrune). Ce dernier mode d'ornementation se retrouve sur deux autres haches, dont les plats portent de très faibles côtes.

*Deux* sont *ornées en même temps sur les côtés et la tranche des*

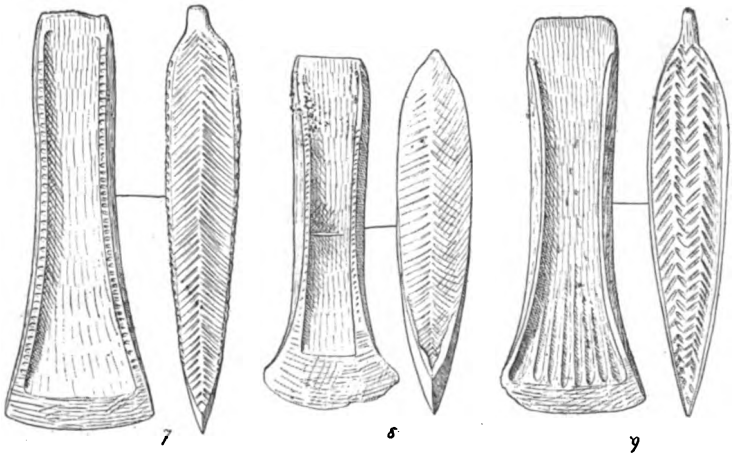


Fig. 7 à 9. — Haches à bords droits. Cachette de Saint-Étienne de Brillouët (Vendée). Tiers de grandeur.

*bords droits.* — L'une (fig. 8, face et profil. Coll. R. de Rochebrune) est assez usée ; sur la face que nous avons dessinée, entre les bords droits, se trouve une irrégularité qui ne se reproduit pas de l'autre côté; c'est un brusque dénivellement du plat, qui, après s'être infléchi en produisant une faible dépression, se relève brusquement dans la partie qui va vers le tranchant. La tranche des bords droits est ornée au martelé d'une ligne de petits points ; l'ornementation des deux faces latérales est pratiquée au burin. La fig. 7 représente l'autre hache analogue, mais neuve, qui se trouve aussi dans la collection du comte de Rochebrune.

*Quatre* haches à bords droits sont *ornées sur le plat et les*

Digitized by Google

*côtés*. Deux sont semblables (nous figurons l'une d'elles, fig. 9. Elles font partie de la collection R. de Rochebrune); elles présentent sur les plats une série de côtes parallèles longitudinales, et sur les faces latérales des séries d'ornements en double chevron, pratiqués, je crois, au marteau. Deux autres portent sur leurs champs latéraux la même ornementation que la fig. 6; celle de leurs plats est la même que celle de la fig. 1 (coll. R. de Rochebrune).

*Trois* enfin offrent à la fois des *ornementations sur les plats*,

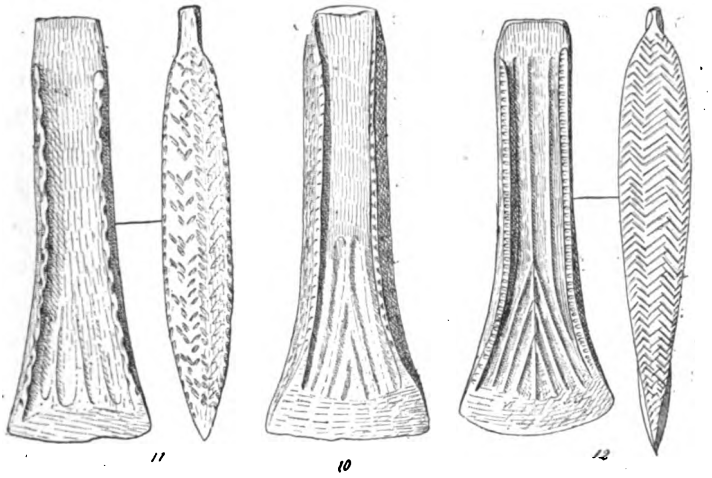


Fig. 10 à 12. — Haches à bords droits. Cachette de Saint-Étienne de Brillouët (Vendée). Tiers de grandeur.

*les côtés et les bords droits*; elles sont représentées par les figures 10, 11, 12.

La première, de la collection de M. G. de Fontaine, présente un simple granulé de coups de marteau sur les côtés, et l'ornementation des plats a très peu de relief.

La seconde (coll. R. de Rochebrune) présente sur le plat quatre rainures longitudinales parallèles séparées par des nervures ; la tranche des bords droits est ondulée, à cause de petits coups de marteau alternants, et les côtés sont ornés au marteau

Digitized by Google

de petits groupes de dépressions obliques disposées en séries de manière à former des sortes de chevrons.

La troisième (coll. R. de Rochebrune) a les côtés gravés au burin d'ornements en dents de loup. La tranche des bords droits est pointillée au marteau; sur le plat, il y a trois nervures longitudinales; les deux nervures latérales suivent parallèlement aux bords droits et celle du milieu sert de bissectrice à trois chevrons en relief inscrits l'un dans l'autre.

## II. — Haches a talon.

Elles ne sont qu'au nombre de *huit*.

Celle qui est représentée fig. 13 (coll. R. de Rochebrune) est à talon entre très forts droits s'étendant à toute la longueur de la hache; le talon, de même hauteur que les bords droits, émet en son milieu une très forte nervure dont l'extrémité sert de bissectrice à deux chevrons inscrits l'un dans l'autre; les côtés sont ornés de deux côtes longitudinales déterminant trois facettes en fuseau.

La hache fig. 14 (coll. R. de Rochebrune) est bien plus étroite et plus légère que la précédente; les bords droits, à partir du talon, ne subsistent qu'à l'état de simples nervures marginales qui s'éteignent bientôt; le talon est quadrangulaire et bien caractérisé; une nervure médiane prend naissance en son milieu en se dirigeant vers le tranchant qui est évasé.

La figure 15 (coll. R. de Rochebrune) montre une grosse hache à talon large et quadrangulaire; elle n'est pas symétrique, et l'un des côtés (le droit dans notre figure) présente un renflement dont le contour dessine un chevron à pointe dirigée vers le talon. Sur le plat, une forte nervure médiane et deux marginales.

Il y en a une seconde de ce type, et une troisième, qui ne s'en distingue que par son talon à contours faiblement circulaires (coll. R. de Rochebrune).

La hache, représentée fig. 16 (coll. R. de Rochebrune), pré-

Digitized by Google

sente des proportions analogues à celle de la fig. 14; mais les plats ne portent aucune nervure, et sont simplement divisés en deux par une arête longitudinale. Les bords droits du talon présentent des incisions ornementales qui rappellent un peu de semblables motifs signalés par M. Cartailhac dans des bronzes de la Haute-Garonne.

Enfin, la hache fig. 17 montre un dernier type, dont il existe un second exemplaire; tous deux font partie de la collection de Rochebrune. Le talon est large, grand, quadrangulaire, le tran-

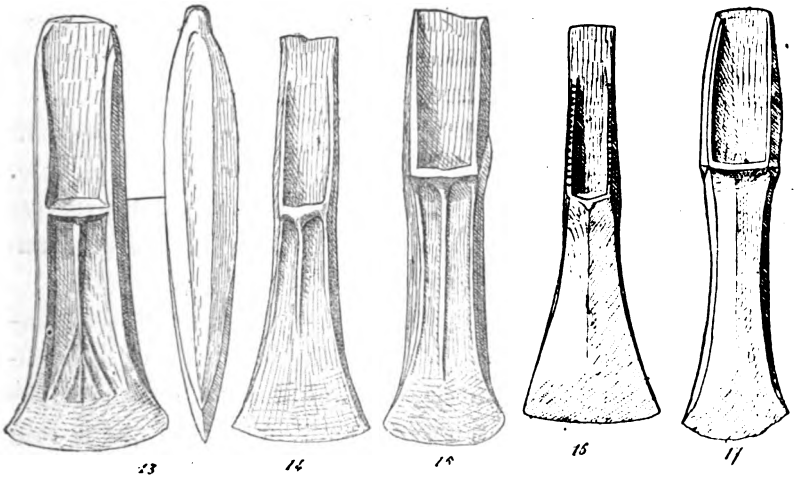


Fig. 13 à 17. Haches à talon. Cachette de Saint-Étienne de Brillouët (Vendée). Tiers de grandeur.

chant allongé et étroit, sans autre ornement sur le plat qu'une arête médiane.

## III. — Observations et comparaisons.

Les haches qui composent cette cachette sont peu altérées et revêtues d'une patine verte superficielle, à toucher granuleux. M. Octave de Rochebrune en avait nettoyé plusieurs, afin de permettre de mieux voir les ornementations; celles-là ont perdu la patine qui les recouvrait et ont une teinte de bronze simplement terni à l'air.

Digitized by Google

Au point de vue de la forme, les haches à bords droits de la cachette de Saint-Étienne de Brillouët se rapprochent beaucoup de celles de la cachette du Pouyau (Gironde) (Daleau, *Actes de la Soc. Arch. de Bordeaux*, XXII, fasc. IV). Les grandes cachettes de haches à bords droits sont d'ailleurs très nombreuses dans la Gironde. M. Daleau (*loc. cit.*) en signale 18, dont 7 ne contenant que des haches à bords droits, et 11, des haches à bords droits et à talon.

On ne peut donc s'empêcher de rapprocher notre cachette de Saint-Étienne des cachettes girondines ; cela me semble d'autant plus légitime que des cachettes du même caractère ne peuvent être signalées ni dans le Bocage vendéen, ni dans la Charente, la Bretagne et encore moins le bassin de Paris.

Toutefois, les haches à talon, sauf celle de la fig. 13, ne seraient pas déplacées dans une cachette bretonne, normande ou picarde.

L'ornementation de plus d'un tiers des haches découvertes est un fait très exceptionnel, que nous ne pouvons rapprocher d'aucun autre analogue qui soit connu de nous.

Le style même des motifs ornementaux ne saurait être identifié à celui des haches ornées à bords droits des Iles Britanniques, de Scandinavie ou du nord de la France ; s'il y a quelques analogies, il y a des différences trop profondes pour que le rapprochement soit légitime.

Le seul objet que nous connaissions dans le bassin de Paris et qui rappelle un peu les haches vendéennes ornées de côtes en relief sur les plats, est un fragment de hache à bords droits, pêché dans la Seine à Paris, qui fait partie de la collection de M. Magne, secrétaire de la Société archéologique de la Montagne Sainte-Geneviève ; cette hache porte deux très faibles côtes en relief sur les plats.

L'abbé Breuil.

---

Digitized by Google

# A SIGNED PROTO-CORINTHIAN LECYTHUS

## IN THE BOSTON MUSEUM OF FINE ARTS

The vase which by the courtesy of the authorities of the Museum of Fine Arts in Boston, U. S. A., I am permitted to publish (Figs. 1 and 2) was acquired in 1898. It is briefly described by Mr. Edward Robinson on page 55 of the Report of the Museum for that year, and in the *Archaeologischer Anzeiger*, 1899, page 142.

Fig. 1 et 2. — Lecythus in the Boston Museum.

It is impossible to say anything definite as to the provenience of this vase, but the indications seem to point to its having been found in Greece rather than in Italy or Sicily. Its preservation is almost perfect, only the lip being slightly chipped. The clay is of a pale brown. The body expands rapidly from below upwards and with very little curvature. The shoulder is nearly horizontal, the neck short, the handle broad, flat, and bent at a right angle. The height of the vase is M. 0.05.

Digitized by Google

The decorations, painted in dark brown, are of the simplest. Around the lowest part of the body are eight rays, with a group of four dots between each two. Above the rays the body is encircled by a succession of horizontal rings, interrupted near the top to leave room for a painted inscription. On the shoulder are pot-hooks, with one dot between each two. On the upright part of the handle are diagonal lines, arranged like three V's of diminishing size, one above the other, with unsymmetrical groups of dots filling in the corner spaces to right and left of the lowest V. On the top of the lip, near the outer edge, are two rings, then dots, and then an inner ring, which extends over into the inside upper part of the neck and forms a band there.

The squat shape of the vase and the simple linear decorations point to an early stage in the history of the proto-Corinthian ware. Mr. J. C. Hoppin, whose study of the pottery from the Argive Heraeum has made him an authority on the subject, informs me that he is disposed to attribute the manufacture of this specimen to the end of the eighth century B. C. From the palaeographical standpoint there is no decisive objection to be urged against this, so far as I can see, although the letters of the inscription are somewhat surprisingly regular in form. At all events, the middle of the seventh century is probably the latest date that is to be thought of.

It is in the inscription (Fig. 3) that interest centers :

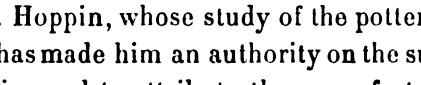

Fig. 3. — Inscription on the lecythus.

Πύρ(ρ)ος μ'ἐποίησεν Ἀγασιλήϝου : « Pyrrhus, son of Agasileos, made me. »

This is the first painted incription of any kind that has been found on a proto-Corinthian vase. It is also one of the earliest potters' signatures known, with strong claims to being considered as the earliest.

Digitized by Google

The chief problem in connexion with the inscription is to determine to which of the numerous local Greek systems of writings it belongs. Let me say at the outset that the two upside-down *alpha's* are peculiar and puzzling. It is unlikely that the normal *alpha* of any community had this position, and it looks as if in writing these two letters the potter had reversed the position of the vase, somewhat as the author of an inscription on a terra-cotta stelè from Metapontum (Roehl, *Imagines*, XV, 5 = *Inscriptiones Graecae Siciliae et Italiae*, 652) worked from opposite sides alternately. But, whatever be the explanation of the anomaly, these letters teach us nothing. An important clue is afforded by the *lambda*, which has the form peculiar to the alphabets of Attica, Chalcis (with its colonies), Boeotia and Opuntian Locris. If now the forms of the letters were alone to be taken into account, the choice among these four alphabets would probably fall, in spite of one or two difficulties, upon the Boeotian. In particular it may be noted, as bearing upon the following argument, that a *gamma* whose two strokes make a right angle with each other was in fairly early use in Boeotia (*I. G. A.* 149), though apparently not the prevailing form there; and the *gamma* before us, though its arms diverge slightly, might be regarded as in intention of that type. But the forms of the letters are not the only clew. Two significant dialectic peculiarities present themselves, the « *nu* movable » of the verb and the nounform Ἀγασιλήϝου, which is a precursor of the form Ἀγασίλεω, of the so-called Attic Second Declension. These two peculiarities point decisively to the Attic-Ionic group of dialects, so that our choice now seems to lie between regarding the inscription as Attic and as Chalcidian. Of the two hypotheses, the former seems improbable; for (1) it is at least doubtful, in view of the earliest Attic inscription hitherto known, whether at the time of the manufacture of this vase, the Attic *lambda* had yet assumed the form Λ; (2) the only known Attic form of *gamma* is Λ; and (3) there is archaeological evidence against Attica's having been a pioneer in the production of proto-Corinthian ware.

Digitized by Google

Is the inscription then Chalcidian?

In considering this question it must be borne in mind that our knowledge of the Chalcidian alphabet is obtained chiefly from the Chalcidian colonies in Italy and from the sixth century Chalcidian vases, whose place of manufacture is undetermined, but that there is no reason, unless the inscription we are studying affords one, for supposing that any difference existed between the alphabet of the mother-city and that of her colonies. If now the letter-forms of the earliest considerable Chalcidian inscriptions hitherto known, namely that incised on the proto-Corinthian lecythus of Tataie from Cumae (*I. G. A.* 524) and that incised on a bronze basin from the same site (*I. G. A.* 525), are compared with those of the inscription now under inquiry, the correspondence is satisfactory, so far as it goes. *Digamma* does not occur in the inscriptions just cited. From Chalcidian vases of the sixth century this letter is known to us in the form Ϝ. This is a secondary form, simplified from Ϝ, and the occurrence of Ϝ in the Etruscan and Latin alphabets derived from the Chalcidian is evidence for the presence of Ϝ in an early stage of the latter alphabet. So far, then, there is no difficulty. But the *gamma*, Γ, does make a difficulty. This letter, which does not occur on the lecythus of Tataie or on the bronze bowl from Cumae, has on other Chalcidian inscriptions which antedate the appearance of Ionic influence the form C. Moreover, the fact that in the Italic alphabets derived from the Chalcidian — Etruscan, Oscan, Latin, Faliscan — this letter appears only as < or C shows that this type of *gamma* was established in the Chalcidian alphabet, or at least in that of the Chalcidian colonies, at a very early date. Now it is tempting to suppose that the *gamma* of our inscription, like the adjacent *alpha's*, is made upside down. In that case it could be nothing but a carelessly made <, and the correspondence of the inscription with Chalcidian standards would thus be complete. But it is difficult to take this view, considering the considerable precision with which the other letters are made. And if the letter is right side up, it is

Digitized by Google

irreconcilable with the Chalcidian alphabet as hitherto know.

Under these circumstances various hypotheses are possible :

I. The inscription may be Chalcidian, pure and simple. Then we must suppose either

(a) that in the alphabet of Chalcis the regular form of *gamma* was Γ, and that, as Mommsen apparently supposes (*Römische Geschichte* I, Kap. XIV), the form < or C was a modification early adopted in the Chalcidian colonies of Italy; or, less probably,

(b) that in the alphabet of the mother-city the forms Γ and < or C were in concurrent use, but that the colonies retained only the latter form.

II. The inscription may be a product of mixed influences, either

(a) the work of a Chalcidian or an Athenian, who, domiciled in an alien community, e. g. Boeotia or Aegina, adhered to his native dialect, but adopted in whole or in part the alphabet of his new home ; or

(b) the work of an alien, e. g. a Boeotian, who, domiciled in Chalcis, adopted the dialect of his new home, but retained what was distinctive in his native alphabet, i. e., the form of *gamma*.

So far as I can see, it is impossible to choose decisively among these several possibilities. The most I can say is that the chances appear to be strongly in favor of the view that vase and inscription were made by a native of Chalcis. If so, and if the alphabet is purely Chalcidian, then there is a presumption that Chalcis was the place of manufacture — but even then only a presumption. The factory in which Pyrrhus worked may have been in an alien community, like that of the Athenian Teisias at Tanagra (?) or those of Phintias and other foreigners at Athens. Even Argos, although there is nothing in the inscription to favor that neighborhood, is not out of the question as the place of manufacture, so obscure are the possibilities of the case.

If we started out on this inquiry in the hope of obtaining unequivocal testimony as to the place of origin, or at least as to one of the places of production, of the proto-Corinthian ware, the

Digitized by Google

result is disappointing. Only in case other inscribed vases of this class shall be found, will epigraphy be able to make any important contribution to the solution of the archaeological problem. In this matter, as in others, the saying holds true : « *Ein Monument ist kein Monument* ».

Chicago (U. S. A.).

F. B. Tarbell.

---

Digitized by Google

## NOTE ON THE FORM 'Αγασιλήϝου.

The form Αγασιλεϝο, that is 'Αγασιλήϝου, is the first incontestable example of the preservation of an original ϝ in the Attic-Ionic dialects. For ϝάχυς, Γαρυϝόνης, etc., on Chalcidian vases, and ϝοικέων, ϝοι on a dedication by Micythus of Rhegium, are commonly attributed to Doric influence; and the reading ϝι(φ)ικαρτίδης on a Naxian incription is doubted by Smyth, *Ion. Dial.*, p. 320, and absolutely rejected by Hoffmann, *Griech. Dial.*, III, pp. 19, 557. The latter asserts positively that « already in the 8th century initial ϝ before vowels was completely lost in Ionic» (p. 556), and that « intervocalic ϝ was lost in prehistoric time » (p. 562). But Hoffmann's notion that the use of the character ϝ in Naxian ἀϝυτοῦ and Attic ἀϝυτάρ, where it indicates a secundary glide sound, proves nothing more than an acquaintance with the character and its sound as still employed in Doric, is altogether less probable than the view of Thumb, *Idg. Forsch.* IV, p. 323, according to which it points to a time not too remote, in which the etymological value of ϝ was still preserved in the same dialect. As Thumb remarks, there is nothing against the assumption that in the Ionic of the Cyclades and the West the ϝ was still preserved in its 8th century *at least*; and this statement might be made to include the early 7th century without fear of controversion.

There is, then, no reason to te surprised at the appearance of an etymological ϝ in an inscription as early as the one before us must be, and we need give no serious consideration to a possibility that might otherwise be urged, — namely that the ϝ of 'Αγασιλήϝου is not the old ϝ which we know the word once contained, but a secundary ϝ as in ἀϝυτοῦ or in the Doric genetives Τλασίαϝο and Πασιάδαϝο (*Class. Rev.*, '97, pp. 190, 307; Brugmann, *Griech. Gram.*[3], 224).

Digitized by Google

Prior to the loss of ϝ there was, of course, no « quantitative metathesis », and Ἀγασίληϝος was declined precisely like any other o-stem, so that Ἀγασιλήϝου is the proper transcription and accentuation of the form before us. The accent of the later Ἀγασίλεω, if indeed this was the accent (cf. Kühner-Blass I, p. 407), was due to the analogy of the nominative Ἀγασίλεως, just as περίπλου replaced περιπλοῦ (περιπλόου) under the influence of περίπλους.

Carl D. Buck.

Digitized by Google

# SUR UN POINT D'HISTOIRE DE LA MUSIQUE GRECQUE

Dans le traité de Plutarque Περὶ μουσικῆς se trouve (§§ 404-407 de l'édition de MM. Weil et Th. Reinach, Paris, Leroux, 1900) un passage, provenant probablement d'Aristoxène, lequel présente une obscurité d'autant plus fâcheuse qu'il s'agit d'un des points de l'histoire de la musique grecque qui doivent être regardés comme les plus importants.

Voici l'excellente traduction de M. Th. Reinach :

« (404). Mais dire et imaginer cela, ce n'est pas seulement se mettre en contradiction avec les faits, mais encore avec soi-même. (405) Nous voyons, en effet, ces mêmes gens employer avec prédilection celles des divisions du tétracorde où la plupart des intervalles sont ou impairs ou irrationnels, (406) car ils abaissent toujours les médiantes et les sensibles ; bien plus, ils vont jusqu'à relâcher certains des sons fixes d'un intervalle irrationnel, et en rapprochent par un relâchement correspondant les sixtes et les secondes. (407) Ainsi ils estiment par dessus tout l'emploi de gammes où la plupart des intervalles sont irrationnels, par suite du relâchement non seulement des sons mobiles, mais encore de certains sons fixes, comme il est clair pour quiconque est capable de percevoir ces choses. »

Une note du traducteur signale la difficulté que présente le § 406, en faisant remarquer que l'altération de la gamme décrite par Aristoxène porte nécessairement sur les tétracordes (quartes) eux-mêmes, contrairement, semble-t-il, aux principes essentiels de la musique grecque. Mais, précisément, la question que je voudrais poser, serait de savoir si les principes théo-



Digitized by Google

riques affirmés par l'unanimité des musicographes de l'antiquité étaient rigoureusement suivis dans la pratique, si de très bonne heure ne se sont pas en réalité introduites des tonalités qui ne devaient triompher définitivement que dans la musique moderne. Il est à peine utile de rappeler que nos gammes présentent des quartes altérées; *la re* dans le mode majeur, et *re sol* en mineur[1].

Je dirai tout d'abord que je suis de l'opinion de Bellermann en tant qu'il considère la gamme aristoxénienne elle-même comme rigoureusement tempérée (et par conséquent altérée). Aristoxène n'est point en musique un professionnel; c'est un théoricien intransigeant qui se rend parfaitement compte que son système ne concorde point avec la pratique de son temps, mais qui soutient (certainement sans le savoir) que le dit système avait été celui de l'ancienne musique, bien supérieure à la nouvelle, et que si la pratique s'en écartait, c'était la marque d'une décadence incontestable.

Ainsi, comme gamme normale à laquelle Aristoxène rapporte la pratique de son temps, il faut entendre, non pas la gamme diatonique des *canoniciens* de la musique grecque, mais bien une gamme tempérée de douze demi-tons (ou plutôt vingt-quatre quarts de ton) rigoureusement égaux. Dans cette gamme, ni les quintes, ni les quartes, ni les tons majeurs ne sont rigoureusement justes; toutefois, en pratique, la différence n'est pas perceptible; le désaccord, qui nous frappe quand nous entendons par exemple un piano concertant avec des instruments à corde, est appréciable surtout sur les médiantes et les sensibles (lichanos et paranètes), et c'est sur ces notes que devaient porter avant tout les différences entre les gammes réellement pratiquées du temps d'Aristoxène et sa gamme théorique. J'admets, bien entendu, qu'il était en mesure d'accorder une lyre suivant son système, par progression d'intervalles égaux, et de percevoir le désaccord avec l'instrument d'un professionnel.

Maintenant, la correction à faire, pour passer des médiantes et

1. Et en majeur, avant la réforme de Rameau.

Digitized by Google

sensibles de la gamme tempérée à celles d'une gamme plus satisfaisante à l'oreille, est inférieure à un comma et on peut tendre, soit à hausser la note, pour obtenir un ton mineur à l'aigu de la quarte, comme dans le tétracorde *si-ut-re-mi* de notre gamme au mode majeur, soit à baisser la note pour obtenir au contraire à la même place un ton majeur, comme dans le même tétracorde de notre mode mineur. D'après Aristoxène, c'est ce second système qui était constamment suivi (sans doute pour obtenir la quinte juste avec la corde fixe à l'aigu d'un tétracorde conjoint supérieur); l'expression qu'il emploie, μαλάττουσι γὰρ ἀεὶ τάς τε λιχανοὺς καὶ τὰς παρανήτας ne doit pas en effet être particulièrement entendue, pour le genre diatonique, de la nuance proprement dite μαλακόν (abaissement d'un quart de ton, intervalle que les adversaires d'Aristoxène se refusaient précisément à admettre); elle doit être également comprise d'un abaissement dans une proportion relativement beaucoup plus faible, suivant un intervalle qu'Aristoxène qualifie d'irrationnel.

Concevons maintenant, par exemple, le tétracorde des synemmènes dans le ton lydien

| A | B | C | D |
|---|---|---|---|
| *la* | *si*$^{b}$ | UT | RE |

dans lequel les notes représentées par des majuscules correspondent à une paranète et une nète distantes d'un ton majeur, c'est-à-dire que la correction précédemment indiquée est supposée apportée; les deux autres notes (en minuscules) sont encore dans la position assignée par la théorie aristoxénienne ; la quarte A D peut donc être pratiquement regardée comme juste. Dès lors, la tierce A C ne contient plus qu'un ton mineur et un demi-ton majeur; on comprend donc la tendance à obtenir une tierce mineure juste, et à cet effet, au lieu de déplacer le son C, de baisser au contraire le son A d'un comma, en baissant d'autant le son B; c'est ce qu'indique Aristoxène, et les sons *la* UT RE sont alors ceux de notre gamme en UT majeur.

Mais dans l'exemple que nous avons choisi, le son A est celui

Digitized by Google

d'une corde fixe, la mèse ; on est conduit par suite à baisser d'autant tout le tétracorde inférieur, sauf le lichanos (SOL), de façon à retrouver les quartes justes avec le tétracorde supérieur ; on retrouve ainsi les autres notes de notre gamme du mode majeur (sauf le *si* paramèse). Il est vrai que par suite de cette opération, le lichanos se trouve relativement haussé par rapport à la mèse ; mais il me semble que le passage cité d'Aristoxène n'exclut pas cette interprétation, si l'on admet que, les médiantes et sensibles UT, SOL ayant d'abord été baissées, on les fixe pour s'accorder sur elles et baisser les sons fixes à leur demande.

En réalité, c'est admettre dès cette époque et malgré les théories anciennes l'introduction dans la pratique des tonalités modernes, fondées sur les accords de tierce, tonalités que nous ne constatons pas historiquement avant le premier siècle de notre ère, chez Didyme. Mais cette introduction est-elle si improbable, au moins dans une certaine mesure ?

En tout cas, le texte de Plutarque (Aristoxène) n'est pas assez précis pour conclure à une modification déterminée de sa gamme tempérée, puisqu'il ne nous dit point quelles étaient au juste les cordes fixes qui étaient baissées, que nous ne savons pas combien de tétracordes comprenait le système qu'il vise, et qu'en choisissant comme exemple celui des synemmènes, nous avons fait une hypothèse qui peut être fausse. Mais considérons en général un système parfait de la musique grecque, du genre diatonique, en prenant comme exemple le ton lydien, et supposons toutes les quartes justes. Nous avons les progressions :

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Synemmènes | la | SI$^b$ | UT | re |
| Mèses et hyperbolées | mi | FA | SOL | la |
| Hypates et diezeugmènes | si | UT | RE | mi |

Les minuscules représentent les sons fixes, les majuscules, les tons mobiles ; les colonnes verticales donnent chacune une série de quintes qui, d'après les principes de la musique grecque, doivent être rigoureusement justes. Mais ce n'est que pour des

Digitized by Google

nuances déterminées du genre diatonique que les deux UT (paranète des synemmènes et trité des diezeugmènes) ou que le RE et le *re* (nète des synemmènes et paranète des diezeugmènes) seront identiques.

La double identité ne peut exister que dans la gamme strictement diatonique syntonc, telle que les mathématiciens de l'antiquité l'ont construite; gamme dans laquelle la suite des quintes

SI$^b$ - FA - UT - SOL - RE - LA - MI - SI - FA$^d$ ...

est rigoureusement juste, et les deux tons de chaque tétracorde sont des tons majeurs. Si au contraire, conformément à la tonalité moderne, on introduit un demi-ton majeur au lieu de la dièse diatonique comme intervalle au grave des tétracordes, des deux autres intervalles, l'un est un ton majeur, l'autre un ton mineur. Alors trois cas se présentent :

1° Ou bien c'est le ton majeur qui est à l'aigu; les secondes (ici SI$^b$, FA, UT) sont haussées d'un comma par rapport à leurs valeurs de la gamme diatonique; le système comprend deux UT différents, et donne seulement (en employant d'ailleurs le SI$^b$) quatre accords parfaits (deux majeurs, deux mineurs[1]);

2° Ou bien c'est le ton mineur qui est à l'aigu; alors les tierces (ici UT, SOL, RE) sont également haussées d'un comma et il y a deux *re* différents (RE $= \frac{9}{8}$ et *re* $= \frac{10}{9}$ pour UT $= 1$); l'on a à la fois les tonalités du mode majeur et du mode mineur des modernes. Si on hausse le son *re* (nète des synemmènes) pour rétablir l'identité, on a simplement notre mode majeur; mais pour cela il faut altérer une quarte, et l'opération revient en fait à celle que j'ai décrite à titre d'exemple;

3° Ou bien, enfin, les deux tons sont différemment placés dans les trois tétracordes, mais on altère alors forcément au moins une quarte et une quinte qui, d'après les principes théoriques des

1. On peut remarquer que la notation musicale grecque, prise à la lettre pour le genre diatonique, conduisait à ce système,

Digitized by Google

musicographes grecs, devraient être rigoureusement justes. Cependant je crois que pratiquement une combinaison de ce genre a pu être essayée tout aussi bien que celle que j'ai supposée. En tout cas, la seule qui soit intéressante est celle qui conduit à baisser d'un comma le RE (paranète des diezeugmènes) pour le ramener au son *re* de la nète des synemmènes ; alors on retrouve notre gamme en *la* mineur.

En résumé, surtout *si l'on considère le jeu du tétracorde des synemmènes,* on doit dire que nos modes majeur et mineur correspondent à deux *nuances* pratiques distinctes du genre diatonique, qui sont l'une et l'autre en contradiction avec un principe (différent pour chacune d'elles) de la théorie qu'exposent les musicographes grecs. Mais cette théorie, *conduisant* nécessairement à une note double (exception faite pour la gamme diatonique mathématique), rencontre une difficulté pratique incontestable et n'a peut-être jamais été rigoureusement appliquée. Le texte de Plutarque, que nous avons discuté, en établissant, dès l'époque d'Aristoxène, l'altération de sons dits fixes, permet de supposer que les tonalités de notre mode majeur étaient dès lors introduites ; la même supposition peut naturellement être faite pour le mode mineur, qui n'entraînait qu'une altération des sons mobiles.

Paul TANNERY.

---

Digitized by Google

# L'HISTOIRE D'UN SUAIRE

## Le Saint Suaire d'Enxobregas.

Lorsque j'ai eu l'occasion de parler du Saint Suaire de Turin[1], parmi les trente-huit Saints Suaires vénérés dans les églises ou mentionnés dans les inventaires, j'avais été particulièrement frappé par la description de celui d'Enxobregas, portant, comme la relique de Savoie, la représentation du Sauveur. J'avais rapidement soupçonné qu'Enxobregas[2] devait être Xabregas, faubourg de Lisbonne, où se trouvaient, d'après Soares d'Azevedo[3], deux couvents : l'un, *Da Madre de Deus*, de Franciscaines, fondé en 1509 par la reine Dona Leonor, veuve de Don João II : l'autre, *Da Nossa senhora de Jesus*, de Franciscains, fondé en 1455 et transformé en manufacture de tabac en 1834. L'article *Lisbonne*, du *Dictionnaire* de La Martinière, me faisait enfin supposer que le Suaire était conservé dans le premier de ces deux monastères. Effectivement, c'est ce qui résulte de fort longues recherches que M. Emydio Monteiro, le très savant bibliothécaire de l'École des Beaux-Arts de Lisbonne, a bien voulu effectuer pour moi, dans plus de trois cents volumes d'un abord impossible pour un Français. Les très précieux renseignements qu'il m'a transmis, et que je ne vais faire d'ailleurs que reproduire d'après sa correspondance, m'ont paru indispensables à publier. Ils montrent, en

1. *Chronique des Arts*, 1900, p. 303 et *Revue critique*, 1900, pp. 504-508.
2. Signalé sans autre indication dans R. de Fleury, *Instruments de la Passion*.
3. Soares d'Azevedo Barbosa de Pinho Leal (A.), *Portugal antico e moderno*, Lisboa, s. d., in-8°, t. IV, pp. 238 et 245.

Digitized by Google

effet, comment se crée, prend corps et s'entretient une légende qui finit par prétendre s'imposer comme article de foi.

*
* *

Le monastère *Da Madre de Deus*, fondé en 1509, de la primitive règle de sainte Claire, très modeste à l'origine, fut successivement agrandi et enrichi; et, lors de l'extinction des ordres religieux en 1833, il était un des plus importants du Portugal.

L'ouvrage le plus ancien où se rencontre la mention du Suaire, est l'*Agiologio Lusitano* du P. George Cardoso (Lisboa, 1651-57, 3 v. in-f°). On lit dans le t. I, p. 374 :

Et parce que c'est la troisième fois que nous parlons de ce religieux couvent, il nous faut raconter ici sa fondation, car c'est le plus apprécié du Portugal pour les nombreuses prérogatives qui le rendent digne de grande vénération... surtout à cause de l'image très vénérée de la Mère de Dieu, qui lui a donné son nom, et du vénéré Saint Suaire qui l'enrichit, le plus antique et le plus vénéré de ce royaume.

Vient ensuite le *Santuario Mariano*, du F. Agostinho de Santa Maria (Lisboa, 1707). Il répète à peu près ce que dit le P. Cardoso, et il ajoute (t. I, p. 127) :

Parmi plusieurs reliques qu'on vénère dans cette maison, la principale est le Saint Suaire qu'on expose dans une fenêtre le Jeudi Saint au peuple, qui accourt en si grande foule que la mer[1], qui est très voisine du monastère, se voit couverte d'un nombre infini de bateaux.

C'est l'*Historia Serafica* du F. Fernando da Soledad (Lisboa, 1709, t. IV, p. 69), qui nous donne la première indication de la provenance du Suaire de Xabregas :

Maintenant, nous parlerons des biens spirituels du monastère de *La Madre de Deus*, et ceux-là sont les plus précieux dans l'estimation des épouses de Jésus-Christ : et ne devait pas être petite celle qui montrait les richesses de ce monastère, car nous voyons sa fondatrice, toujours intéressée à obtenir les plus précieuses de la Chrétienté. Comme tel, nous considérons le Saint Suaire, que lui a envoyé l'empereur Maximilien I, qui se garde dans cette maison, avec la présomption d'être le même que celui dans lequel fut enveloppé le très sacré cadavre du Rédempteur du Monde. Et quand il ne serait pas le même, il est toujours digne de grande vénération par le prodige suivant. L'Empereur susdit fit copier, par deux peintres distingués, le vrai Suaire qu'on garde à Tu-

1. Le Tage, qui, dans cet endroit, a deux ou trois lieues de largeur.

Digitized by Google

rin, ville du duché de Savoie, et comme ils n'osaient obéir à ses ordres (pris de frayeur et de respect à la vue du Saint Suaire), ils laissèrent sur l'original la toile qu'ils avaient apportée pour la copie; mais quand pour la deuxième fois ils voulurent se conformer à ses ordres, ils trouvèrent deux Suaires sans pouvoir distinguer le vrai du miraculeux.... L'une de ces deux représentations est le joyau qui illustre le sanctuaire de ce monastère et dont la vérité et la ressemblance avec l'autre ont été attestées par le patriarche de Jérusalem, quand il était receveur de ce royaume vers l'année 1597. On le garde avec tant de respect et de vénération que, dans le cours de l'année, on ne le montre au peuple que le Jeudi Saint après le sermon du Lavement des pieds; et pour cela, on fait une tribune dans la partie extérieure du temple, parce qu'est si grande la quantité de gens qui accourent pour voir ce signe de la rédemption du genre humain, que, n'ayant pas de place suffisante sur terre, ils sont obligés de se servir de bateaux, dont le grand nombre représente un vaste village sur la surface du Tage.

Toutes ces indications se retrouvent dans le t. III de la *Chronica Serafica* du F. Jeronymo de Belem (Lisboa, 1755), entièrement consacrée au monastère de *La Madre de Deus*. Cette légende de la provenance du Suaire de Xabregas est d'ailleurs encore acceptée par les écrivains contemporains[1].

Examinons maintenant le Suaire. Il est composé de deux toiles de soie grège, juxtaposées, enveloppées dans un drap de soie bleue; deux baguettes d'argent servent à le maintenir verticalement; on le conserve dans une boîte d'acajou, faite exprès pour lui. Les deux images sont peintes en rouge, sauf les cheveux qui sont brun foncé : elles ont 1$^{m}$,84 de hauteur[2].

Lorsqu'on compare les deux Suaires, celui de Turin et celui de Xabregas, on n'a pas même le droit de se demander si le second est la copie du premier : par conséquent on est immédiatement amené à rechercher si vraiment il fut adressé par Maximilien à sa cousine. Après de longues recherches, M. Monteiro est aujourd'hui convaincu que cette légende ne repose sur aucun fondement. Et voici pourquoi.

1. Fonseca Bevenides (Francisco da), *Rainhas de Portugal*, Lisboa, 1878-79; — Tecles (Liberato), *Mosteiro e egrija da Madre de Deus*, Lisboa, 1899.

2. Les photographies dont nous donnons plus loin la reproduction ont été exécutées par M. E. Monteiro dans un des cloîtres de l'église. Il a fallu renforcer les clichés, car les couleurs sont très affaiblies par le temps.

Digitized by Google

Il est parfaitement vrai que Maximilien a envoyé un cadeau à sa cousine la reine D. Leonor, pour son monastère de *La Madre de Deus*. L'historien Damião de Goes raconte, en effet, dans sa *Chronica do seren. senhor rei D. Manuel*, IVe partie, c. XXVI (Lisboa, 1749), que l'Empereur envoya à la Reine le corps de sainte Auta (l'une des onze mille vierges), qui appartenait au trésor de son père. Le fait est également raconté dans les deux ouvrages cités plus haut, la *Historia Serafica* et la *Chronica Serafica*, et même cette dernière publie, d'après l'autographe qu'on gardait au monastère, la lettre de l'Empereur, qui accompagnait le cadeau, ainsi que la réponse de la Reine. Dans le monastère existent deux tableaux magnifiques représentant le débarquement et l'entrée à l'église de la précieuse relique[1]. La *Chronica Serafica* mentionne aussi, comme envoyés par Maximilien, deux autres tableaux qu'on voit encore au monastère et dont l'un, très important, a tous les caractères de la peinture allemande de la Renaissance; l'autre, très ordinaire, ne provient certainement pas de Maximilien. Mais il n'est nulle part question du Suaire.

Les chroniqueurs de *La Madre de Deus*, les PP. George Cardoso, Fernando da Soledad et Jeronymo de Belem donnent ces indications (ils le déclarent positivement) d'après les livres écrits par les religieux du monastère.

Enfin, le Suaire de *La Madre de Deus* n'est pas cité davantage dans les *Miscellanea* de Garcia de Rizende[2], bien qu'on y parle de Maximilien et de D. Leonor et que l'auteur soit très chrétien; ni dans une très curieuse plaquette, qui a pour titre : *Relaçãon em que se trata es faz huãbrena descripção dos arredores mais chyados á cidad de Lisboa* (1626), bien qu'on y parle de Xabregas.

Si réellement Maximilien avait envoyé la copie du Suaire de

1. Raczynski, *Les Arts en Portugal*, Paris, 1846, in-8°, p. 125, et dans la *Gazette des Beaux-Arts*, 3e sér., t. IX, p. 44. On y lit même Aula, au lieu de Auta.

2. Rizende (Garcia de), *Miscellanea e variedade de historias, costumes, casos et causas que em su tempo aconteceraõ*, publié à la suite de sa *Chronica dos valorosos e insignos festos del rey D. João II* (Lisboa, 1622). La première édition est de 1554.

Digitized by Google

Turin à la reine D. Leonor, on pourrait encore admettre que Damião de Goes n'ait pas mentionné le fait dans sa *Chronique* de D. Manuel : il a été l'ami d'Érasme et l'un des plus grands humanistes du temps. Mais il me semble absolument inadmissible que Garcia de Rizende ne fasse pas la moindre allusion au Suaire qui, un siècle plus tard, devait transformer le monas-

Fig. 1 et 2. — Le Saint Suaire de Xabregas
d'après une photographie de M. E. Monteiro.

tère en lieu de pèlerinage célèbre dans toute la péninsule; car il était en même temps grand artiste (c'est lui qui a dessiné la fameuse tour de Belem) et catholique fidèle (dans la première édition de sa *Chronique* de D. João II, il a intercalé une *Histoire de la Passion de Notre Seigneur*).

Une seule hypothèse demeure donc possible. Les religieuses de *La Madre de Deus*, connaissant la renommée du Suaire de Turin, auront fait peindre le suaire que nous reproduisons ici, de la grandeur exacte de celui de Savoie, avec les deux images, *à la ressemblance du Saint Suaire de Turin*. Cette ressemblance

Digitized by Google

se transforma dans la suite en *copie*, enfin en original, et comme Maximilien avait envoyé à D. Leonor une relique, on lui attribua également l'envoi du Suaire et d'autres présents indignes de lui.

En terminant, il ne faut pas oublier une version moderne qui, à un certain moment, a quelque peu contribué à embrouiller la question.

Dans une étude sur le monastère de *La Madre de Deus*, publié dans la revue *Artes e Lettras* (1874), Ribeiro Guimarães, après avoir rapporté la tradition de la provenance du Saint Suaire, conservée par les chroniqueurs de l'Ordre de Saint-François, écrit les lignes suivantes : « Le Suaire est brodé en soie noire sur de la soie blanche, il fait illusion comme s'il était estampé avec la plus grande perfection ; c'est un ouvrage de grande valeur. » Et plus loin il répète : « Comme ouvrage de l'art de la broderie, il a beaucoup de valeur. »

Y aurait-il donc eu un autre suaire qui aurait disparu? Ne serait-ce pas, par hasard, une enveloppe du Suaire qui aurait été détruit? Nous ne le saurons probablement jamais, puisque Ribeiro Guimarães ne nous indique pas les sources auxquelles il a puisé. En tous cas, ce n'est pas le Suaire des chroniqueurs, qui était *peint* et non *brodé*, comme le précise bien la description du F. Jeronymo de Belem.

Aujourd'hui nombreuses sont les répétitions du Suaire de Xabregas. Dans les petites villes, dans les villages mêmes du Portugal, on en vénère des copies qui reproduisent celui dont nous donnons ici la photographie. Mais les détails de cette tradition, formée autour de ce suaire, ne sont pas seulement précieux comme légende locale : ils nous permettent de généraliser la question et de constater que M. Loth ne saurait aujourd'hui prétendre à la première idée d'une reproduction directe, *acheiropoiëte*. Ce n'est plus, il est vrai, le corps du Sauveur qui s'est imprimé lui-même ici ; mais à une date précise (1709), où il n'était question ni de photographie ni de rayons Röntgen, voilà qu'une tradition se forme, pour ainsi dire sous nos yeux, affirmant que le Saint Suaire de Turin s'est reproduit lui-même,

Digitized by Google

sur une toile, comme sur la plaque de M. Secundo Pia au xx^e siècle. Mais, comme la science n'avait pas encore marché, cette première fois le miracle donne simplement une épreuve *positive* (voyez notre cliché tout bonnement fait d'après l'ancien procédé) ; pour augmenter les preuves d'authenticité, il ajoute même une couronne d'épines qui n'existe pas sur le Suaire de Turin ; au xx^e siècle, au contraire, l'épreuve sera *négative* (le procédé étant nouveau ?) Toujours, par exemple, nous aurons une identique reproduction. Les deux côtés du corps sont complètement séparés, distants même l'un de l'autre, comme ceux d'un personnage qui aurait fait deux poses successives. Et pourtant, dans l'enveloppement intime du Suaire, si l'impression venait d'un rayonnement intérieur, les deux images *devraient se tenir sans solution de continuité, tout au moins par le sommet de la tête*[1].

Cette objection, je ne me lasserai pas de la répéter chaque fois que j'aurai à parler d'un suaire peint : dès le premier jour je l'ai présentée, mais elle n'a jamais été relevée par aucun de ceux qui tiennent pour l'authenticité de celui de Turin. Il est vrai que c'est la *seule* qui, par sa naïveté même, soit irréfutable.

F. DE MÉLY.

1. Une boule qui rayonne émet des ondes autour d'elle, et non pas uniquement des rayons dans le sens de la perpendiculaire à la terre.

Digitized by Google

# NOTES D'ARCHÉOLOGIE RUSSE[1]

## IX

## TUMULI ET POTERIES DE L'AGE DU BRONZE EN GÉORGIE

La Commission Impériale Archéologique russe a fait exécuter des fouilles en Géorgie pendant l'automne de 1899 : les travaux ont été dirigés par M. Emile Rösler, un Allemand établi dans le pays et auteur de recherches analogues dans la vallée de l'Araxes. Les résultats ont été publiés dans un compte rendu clair et précis, qui a la modestie et le défaut de n'être qu'un journal de fouilles[2].

Doublement partielles, car elles se bornèrent à l'exploration d'un canton dont quelques tumuli seulement furent ouverts, les fouilles de M. Rösler ont été assez fructueuses pour avoir un intérêt véritable et une portée générale. Elles nous font remonter à l'âge du bronze ; elles nous renseignent sur les mœurs funéraires de populations qui, subissant partiellement l'influence de leurs voisines d'Orient, nous apparaissent cependant comme possédant une civilisation apparentée à celles de la Scythie, de la Thrace, de la Bosnie et de la Hongrie.

*
* *

Les fouilles ont eu lieu dans le gouvernement d'*Elisabethpol*, en Géorgie centrale[3]. Les groupements explorés forment des

1. Voir la *Revue Archéol.* de juin, juillet, août, sept. et oct. 1898 ; mai, juin, juillet, août 1899 ; mai, juin 1900.

2. *Verhandlungen der Berliner Gesellschaft für Anthropologie, Ethnologie und Urgeschichte*, 1901. (Séance du 16 février, n° 10, p. 78-150, avec 67 fig.)

3. Elisabethpol, chef-lieu du gouvernement de ce nom, l'un des cinq de

Digitized by Google

sortes de cimetières situés à peu de distance au sud de la ville[1], sur de hauts plateaux[2] : ils ont pour centre la colonie wurtembergeoise d'*Elenendorf*[3].

Les tumuli, ou, comme on dit dans les pays russes, les *kourganes*, n'occupent dans les divers groupements aucune position géométriquement déterminée[4]. Ce sont des tombes tumulaires plutôt que des tumuli, car leur hauteur et leur volume sont très faibles : en moyenne, moins d'un mètre de hauteur et de 30 mètres de tour[5].

Ils ont la forme usuelle d'un monticule à sommet arrondi, et à base ordinairement circulaire, quelquefois ovale (V-111 ; XI-133 ; XVII-122 ; XXIII-124). M. Rösler ne s'est pas préoccupé de chercher les causes de cette différence de forme . On peut conclure de ses descriptions que les tumuli à base ovale ressemblent assez par leur structure et leur contenu aux tumuli à base ronde, pour que la différence puisse être attribuée à des causes plus simples qu'un changement de civilisation : par exemple à une construction plus négligée où à l'exposition sans abri aux vents dominants[6].

la Transcaucasie, est située entre *Tiflis* et *Bakou*, un peu au sud du chemin de fer Transgéorgien. Elle a été rebâtie par les Russes, depuis l'occupation, sur la rivière *Gandscha*, à la place de la ville qui portait ce nom; elle compte 33.000 habitants (p. 78-80).

1. A 10 werstes, à peine 12 kilomètres.

2. Elisabethpol est à 1.449 mètres; Elenendorf 900 mètres plus haut (p. 79).

3. 1.800 habitants, fondée en 1818 par des immigrants.

4. Une exception : le tumulus VIII-128 (fig. 47) est nettement entouré d'une couronne de monticules plus petits. Mais il est exceptionnel de forme et de contenu (voir plus loin, p. 00). — N. B. *Ici et dans tout le cours de cet article, j'indique par un chiffre romain le tumulus et par un chiffre arabe la page où il en est question dans le compte rendu de M. Rösler.*

5. Hauteur *minima* : 1 pied à peine (XVI-122; XXIII-124); *maxima* : 10 pieds (exemple douteux : XVIII-95) ou plutôt 5 pieds (I-87; XV-121). — Circonférence *minima* : 20 pas (XXIII-124); *maxima* : 60 pas (III-90).

Les tumuli de Russie et de Thrace ont, sauf exceptions, plusieurs mètres de haut. Les dimensions des tombes géorgiennes et leur situation sur un haut plateau les rapprochent des tombes de *Glasinatz* en Bosnie, qui ont en moyenne $0^{m},60$. Cf. Truhelka, *Hügelgräber aus der Hochebene Glasinač* (900 m.), dans *Wissenschaftliche Mittheilungen aus Bosnien und der Herzegovina*, I [1893].

6. Je signale ici, dans l'œuvre pourtant précise de M. Rösler, un manque de

Digitized by Google

La matière employée à la construction est le plus ordinairement la terre, prise probablement[1] aux environs immédiats, car elle est argileuse et caillouteuse. Parfois les matériaux viennent de plus loin et ont été choisis et triés (*calcaire*, XX-139; *sable pur*, IV-109; XVII-122; XXVII-106).

Dans certains cas, la terre contient des blocs de pierre ou des dalles. Les blocs de pierre sont mélangés à la terre (II-89 et fig. 4) ou bien répartis intentionnellement : en deux tas (IV-109, fig. 31); en couverture (XVII-122); en amas compact occupant le tumulus presque entier (VIII-129 et fig. 48). Les dalles sont taillées grossièrement en forme à peu près quadrangulaire; leurs dimensions sont considérables et leur poids très lourd[2]. Elles sont uniques (XXIII-124) ou juxtaposées, et forment couverture pour une (II-88; XXIII-124) ou plusieurs tombes (XVIII-95). La surface couverte peut être très supérieure aux dimensions de la tombe, et être égale à une partie (XV-121) ou même à la totalité de la base du tumulus (VI-112).

Ces trois modes de construction sont-ils contemporains? Autant que j'en puis juger[3], les tumuli de terre et ceux qui contiennent les dalles sont d'époque voisine, car leurs mobiliers sont analogues. Au contraire, ceux qui renferment des amas de pierres sont remarquables par leur pauvreté : on n'y rencontre pas simultanément les poteries et le bronze. Ceux qui contiennent du bronze ne possèdent que des objets insignifiants. Ce serait la preuve assurée d'une civilisation moins avancée, si l'on ne connaissait des tumuli de terre également très pauvres[4]. La conclusion la plus probable, selon moi, est que le tumulus de terre est de toute époque, mais que, parmi ceux qui contiennent

minutie dont on verra d'autres preuves. L'explication que je donne est provisoire, mais se justifie par mes observations sur les tumuli de Thrace : la pluie fouettée par le vent ronge très sensiblement et modifie la pente et le contour des monticules.

1. Encore un point où l'observateur est en défaut.
2. Dimensions *maximum* : $3^m \times 2^m \times 0^m,60$ (XVIII-95).
3. Troisième lacune dans les observations de M. Rösler.
4. Par exemple : VII-120; XI-133, XVI-122; XXI-143.

Digitized by Google

des pierres, les tumuli avec dalles sont les plus récents : ce qui explique leur construction plus soignée.

Tous les tumuli explorés sont d'usage funéraire[1]. Les tombes ont toujours été creusées dans le sol : leur forme, généralement rectangulaire, et leurs dimensions souvent assez considérables[2] sont indiquées par la différence de couleur et de tassement des matériaux qui les remplissent. Ordinairement unique, la tombe est quelquefois double (III-90; IV-109; VI-112; X-131; XX-139) et même triple (XVIII-96). Les tombes sont centrales; à l'exception des tombes doubles qui peuvent se trouver sur la bordure du tumulus, sans orientation fixe[3].

L'usage ordinaire est d'ensevelir les cadavres. On a trouvé des cadavres d'hommes et de femmes; les ossements ne donnent lieu à aucune remarque spéciale[4]. La conservation des squelettes est fort variable. La cause doit en être dans l'usage des *bandelettes* qui, usitées dans de nombreux cas, ont sans doute protégé le cadavre contre l'humidité[5]. Les ossements les moins bien conservés proviendraient alors de corps déposés directement dans le sol[6]. Cette différence de traitement correspond peut-être à une différence de civilisation, car les tombes sans bandelettes sont remarquablement pauvres.

1. Il en est autrement en Bosnie, où l'on connaît des tumuli fortifiés; en Russie, où certains ont été reconnus vides; en Thrace, où il y a lieu de distinguer les tumuli trophées, ceux de guet, ceux qui indiquent les routes, etc.

2. Elles ont toujours au moins les dimensions suffisantes pour l'inhumation d'un cadavre *allongé* (*minimum* : XXIII-124 : 5 pieds × 2 pieds 1/2; *maximum* : VI B-119 : $3^m \times 2^m$). Exception unique : IV A et B-110 : $1^m$ 1/2 × $1^m$ 1/2. — Or, les cadavres étant parfois brûlés, presque toujours repliés en une sorte de paquet (voir plus loin), ces dimensions sont le résultat d'une habitude invétérée, non d'une nécessité.

3. L'orientation est N.-S. pour les nos IV et XX; E.-O. pour le no X; N.-E.-S.-O. pour le no VI.

4. M. Rösler signale un squelette ayant 6 pieds de haut (IV B-110) et un bossu, ce qui me paraît douteux. Il semble avoir négligé toute mensuration des crânes : ce serait cependant le témoignage le plus précis que nous puissions avoir sur la race qui a construit ces tumuli.

5. On ne rencontre nulle trace d'objets destinés à protéger le cadavre contre le contact direct de la terre.

6. Par exemple : XIV-XV-XVI-121; XI-133; XXI-143; XXII-144; XXIV-125.



Digitized by Google

Voici pour quels motifs je crois à un emmaillotement des cadavres[1]. La position normale du squelette, étendu sur le dos, ne se rencontre qu'une seule fois (VI B-119). Toutes les autres positions sont étranges et tourmentées : le squelette est couché sur le côté gauche (III B-92, fig. 15; IV B-110) ou droit (X *a* 131); à moins qu'il ne soit à plat ventre, la face sur le sol, les mains bizarrement posées sur des vases contenant des débris d'animaux et des cendres[2].

A l'exception de ces cinq exemples, tous les autres squelettes conservés[3] ont la singulière attitude suivante : ils sont assis, les jambes repliées sous eux, les bras réunis en avant du corps et posés sur le croisement des jambes, la tête baissée sur la poitrine. Cette position est celle dans laquelle le squelette occupe le minimum de place : l'affaissement de la tête et la réunion des jambes et des bras au centre du corps ne s'explique que si le cadavre, avant la rigidité définitive, a été plié et maintenu dans cette attitude par un système de bandelettes. La preuve plus complète est fournie par deux faits. Ainsi emmailloté, le cadavre formait une sorte de paquet ovale, peu stable : c'est pourquoi, dans un cas (XVIII B-97), on a pris la précaution de le maintenir au moyen de grosses pierres; et pourquoi, dans un autre cas (VI A-118, fig. 41), l'omission de cette précaution a eu pour résultat la chute du paquet la tête en avant, sans doute sous la poussée de la terre jetée[4].

1. M. Rösler n'a pas été frappé des faits que je vais citer.

2. C'est le cas de la tombe IX-130, où le squelette, surchargé de bagues et de bracelets, est celui d'une femme. M. Rösler signale l'étrangeté de la position et ne l'explique pas. Cette attitude bizarre et *unique* n'est pas conciliable avec la rigidité cadavérique. L'hypothèse d'une mort volontaire s'expliquerait en Thrace, où les légendes racontent le suicide de la concubine préférée sur le bûcher de l'époux. Mais ici il n'y a pas de bûcher, pas même d'autre tombe dans le tumulus, et nous ne sommes pas en Thrace. Quel est ce rite funéraire révélé par un exemple unique?

3. Huit exemples : IV A-110, fig. 32; III A-92, fig. 15; VI A-118, fig. 41; XVIII-ABC 97, fig. 18 et 24; XIX-106; XX A-139, fig. 64.

4. Si l'on admet que l'emmaillotement est la cause d'une meilleure conservation des squelettes, il faudra en conclure que les cinq squelettes entiers, mais non repliés, cités ci-dessus, étaient aussi liés par des bandelettes. Le fait est

Digitized by Google

Tous les squelettes découverts sont humains, sauf une exception. La tombe XII-134 contenait le squelette d'un quadrupède de taille médiocre[1]. Le fait est d'autant plus curieux qu'il est complété par les détails suivants : 1° les ossements entassés dans une autre partie de la tombe ne semblent pas humains ; ce sont sans doute, comme dans d'autres exemples, les restes d'offrandes dont il sera parlé plus loin; 2° le mobilier céramique de cette tombe est de beaucoup le plus riche[2]; 3° parmi les vases qu'il contient, deux[3] sont de forme bizarre, et l'un d'eux semble plus approprié à l'usage d'un animal qu'à l'usage d'un être humain. Faut-il en conclure à une habitude de donner la sépulture à certains animaux, ce qui, joint à l'usage des bandelettes, serait un fait particulièrement digne de remarque?

Chaque tombe contient ordinairement un seul cadavre. On connaît cependant deux exemples de tombes avec deux cadavres (X *a b*-131; XVIII C-99) : dans l'une, c'est une mère avec son enfant. Ceci nous amène à la question des sépultures de famille. Cette sépulture contient quatre corps : deux hommes (le mari et le fils?) dans deux tombes parallèles; au pied, dans une tombe perpendiculaire aux autres, la femme et l'enfant. A moins d'admettre la mort simultanée des quatre personnes, on est obligé de supposer, ou bien que le tumulus a été deux fois rouvert, ou bien qu'il est contemporain seulement de la troisième tombe[4].

d'autant plus probable que quatre d'entre eux appartiennent à des sépultures doubles dont le second cadavre était emmailloté à la mode usuelle.

1. Cela semble résulter de la fig. 56, si toutes les parties sont rigoureusement à l'échelle. M. Rösler est très sobre de détails sur cette sépulture curieuse, dont l'importance ne paraît pas l'avoir frappé. Il est regrettable qu'il n'ait pas tâché de savoir quel est l'animal enterré.

2. 50 vases. La plus riche après elle n'en contient que 30; la moyenne est de 6 à 10 seulement.

3. Ci dessous, p. 92 et *fig.* 2 et 3.

4. Les deux hypothèses se présentent dans tous les cas de tombe multiple. La seconde serait écartée si l'on observait que la terre du tumulus a été fouillée pour l'établissement de l'une des tombes : M. Rösler n'a fait aucune remarque à ce sujet. — En Thrace, la réouverture du tumulus est un fait prouvé : 1° par la différence de date souvent considérable entre les diverses tombes; 2° par le fait que l'une d'elles, creusée dans la partie supérieure du monticule, n'a pu être établie qu'une fois les terres depuis longtemps tassées; 3° par un

Digitized by Google

Des ossements divers (mouton, chien, veau, oiseaux, etc.) ont été rencontrés pendant les fouilles. Ils se trouvaient dans la fosse même, soit entassés en un coin, soit recueillis dans des vases, ou en dehors de la fosse, en un point quelconque de la base du tumulus. Ils proviennent vraisemblablement des sacrifices ou des offrandes qu'on faisait au mort, soit au moment de l'ensevelissement, soit au moment de la construction du tertre funéraire. Des cendres, trouvées dans des conditions analogues, se rapportent sans doute aux mêmes usages.

Ceci nous amène à parler de tas de cendres plus considérables, mélangés d'os à demi brûlés. Elles proviennent, soit de la combustion partielle des objets déposés dans la tombe (X-131), soit de l'incinération des cadavres (VIII-128 ; XIII-137 ; XIV-121). Il nous est difficile de dire si l'incinération est en Géorgie contemporaine ou non de l'ensevelissement[1]. Nous ne pouvons en juger par le mobilier funéraire, qui est très pauvre, car les tumuli à incinération sont toujours pauvres, et le motif s'en comprend aisément. L'un d'eux, toutefois, est si différent de tous les autres par son contenu et sa construction, qu'il semble appartenir nettement à une époque et à une population différentes.

C'est le tumulus n° VIII. D'une taille exceptionnelle (h. : 3m,50), il est entouré d'une couronne d'autres tumuli (fig. 47). Sa coupe verticale (fig. 48) montre qu'il se compose de quatre parties : 1° une base composée de terre rougeâtre[2] ; 2° un monticule formé de galets ; 3° une couche de terre argileuse ; 4° une enveloppe extérieure en terre végétale[3]. A la partie supérieure du monti-

texte épigraphique où le tumulus est désigné comme construit *avant* l'ensevelissement : τὸ χῶμα τοῦ μνημείου ζῶντες ἑαυτοῖς κατεσκεύασαν (Dumont-Homolle, G[12], p. 562). — Ce qui est vrai pour la Thrace l'est-il pour la Géorgie?

1. En Thrace, le fait est prouvé depuis les fouilles ; il était du reste indiqué dans un célèbre passage d'Hérodote (V, 7), à condition de le bien interpréter.

2. M. Rösler l'appelle *terre sanguinolente* (Bluterde) et discute sérieusement pour savoir si elle ne doit pas réellement cette couleur à du sang répandu (p. 128). Bien qu'ordinairement très réservé et très sage, M. Rösler a fait à plusieurs reprises de ces explications d'une fantaisie un peu étrange : j'aurai l'occasion de les signaler.

3. Cette construction a des analogues en Thrace.

Digitized by Google

cule de galets se trouve une cachette en forme de pyramide renversée, et dont les faces inférieures sont formées par des troncs de cèdre[1]. Elle est remplie d'un mélange de cendres, de charbon de bois et d'ossements, et surmontée d'une pierre en forme de pyramide allongée (fig. 46). Ces pyramides se sont retrouvées dans un autre tumulus (XVIII-96, fig. 16). M. Rösler les appelle pierres *funéraires* ou *phalliques*. Il s'agit peut-être moins ici d'un usage local que de la sépulture exceptionnelle d'un étranger; quoique très curieux en lui-même, ce *kourgane* nous apprend peu de chose sans doute sur les populations géorgiennes et leurs mœurs funéraires[2].

La condition des personnages enterrés nous est fort mal connue : la couronne portée par deux d'entre eux (XIX-102, fig. 25 *a*; VI A-113) semble les désigner comme des chefs; le mobilier funéraire de leur tombe est assez riche, et la construction du tumulus est, pour l'un d'entre eux, particulièrement soignée. Un autre portait encore en pleine poitrine le poignard qui l'a tué (III B-93, fig. 13 *ab* et fig. 15). M. Rösler explique cette particularité par une crainte superstitieuse qui empêchait de toucher aux morts : l'explication n'a rien d'impossible.

Au sujet du costume, les anneaux, bracelets et boucles d'oreilles trouvés près de squelettes masculins semblent indiquer des habitudes de parure voisines de celles des Assyriens. Nous verrons plus loin que c'est souvent aussi la longue robe, semblable à celle des Assyriens, qui est représentée sur les vases. La population était peu guerrière, si l'on en juge par ce fait qu'on n'a pour ainsi dire découvert aucune arme. La langue qu'elle parlait ne peut être considérée comme révélée par l'inscription qui entoure le col d'un vase que je donne plus loin

1. Le cèdre est un arbre essentiellement syrien et employé à des usages funéraires par les populations du Liban. Cet emploi unique s'explique mieux par une influence étrangère que par l'hypothèse de M. Rösler, suivant lequel le cèdre, bois incorruptible, serait ici une sorte de symbole spiritualiste (p. 129).

2. M. Rösler déclare avoir trouvé deux tumuli assez semblables à celui-là lors de fouilles exécutées en 1894-97 à *Chodshali*.

Digitized by Google

(fig. 10). Je reproduis ici l'inscription (fig. 1) qui ne paraît pas intelligible[1].

Fig. 1. — Inscription du vase de la fig. 10.

*
* *

Le mobilier funéraire se compose : 1° d'objets en pierre; 2° d'objets en bronze; 3° de poteries. Les deux premières sortes d'objets sont placées aux environs du cadavre; les poteries sont presque toujours réunies, quelquefois empilées, à une extrémité de la fosse.

Les objets de pierre sont insignifiants : sauf une hache en diorite, avec trou pour le manche (III B-93), on ne peut citer que trois pointes de flèches en obsidienne (I-87; III B-93, fig. 11 *c*; VI B-119) et un certain nombre de perles (fusaïoles?) en pierre (III A-90; VI A-116; X-132), en os (VI A-116), en antimoine (XVIII C-100, fig. 21 *ef*), en anthracite? (VI A-116) et en cornaline (VI A-116; IX-130; X-132; XX A-139).

Les objets de bronze sont plus répandus, bien qu'il y ait neuf tumuli sur trente où ils n'apparaissent point[2]. Mais ils ne sont ni variés ni intéressants. Les armes sont très peu fréquentes (poignard III B-93, fig. 11 *ab*). Les bijoux, assez nombreux, ne sont ni variés, ni rares de formes ou de travail[3]. Le seul objet remar-

1. M. Rösler remarque qu'elle contient plusieurs sortes d'écritures : hébraïque, cunéiforme, arabe, grecque, hiéroglyphique. Pour ma part, je distingue assez bien les trois premières, mais non les deux dernières. L'inscription étant inexplicable, ne peut-on supposer que le potier indigène, ayant vu sur des vases de provenances étrangères une ornementation écrite, en a pris çà et là les éléments sans se douter qu'il avait affaire à des signes graphiques? Ce ne serait pas le premier exemple d'un pareil fait.

2. VII-120; XI-133; XII-134; XIII-137; XVI-122, XVII-122; XVIII A-96; XXI-143; XXIII-124.

3. En voici la liste : bracelets (III A-90, fig. 6 *ab*; IV A-110; VI A-113 (5 exemplaires); IX-130 (2 ex.); XIX-102, fig. 25 *bc* (4 ex.) — bagues (II-89; IV AB-110; VI A-115 (6 ex.); IX-130 (6 ex.); X-132; XVIII C-99) — anneaux (VI A-115; X-132; XXV-125) — pendants d'oreilles (II-89, fig. 5; VI

Digitized by Google

quable est un oiseau en forme de pendeloque découpée et ajourée (XVIII C-99, fig. 21 *a*); c'est un bijou féminin[1]. On trouve aussi des objets pointus, clous, poinçons, aiguilles[2] et des boutons[3], dont quelques-uns émaillés (VI A-114). Enfin, les perles de bronze sont nombreuses[4].

Plus curieuses sont les poteries, qui se rencontrent presque partout[5], au nombre de 10 en moyenne par tombe[6]. La matière en est presque uniformément d'un brun gris, exceptionnellement noirâtre (IV B-111, fig. 34) ou brillante (VI A-116; XVIII B-97; XX A-140. fig. 59). La matière rougeâtre ne se trouve que dans des tessons très rares (XI-133; XVI-122; XIX-104; XXII-144). Les procédés de vernissage ou de coloration paraissent inconnus (exception? : XII-134).

Les formes ne sont ni belles ni variées. Elles sont en grande majorité sans anses, et se rapprochent de la forme lourde du pot (voir fig. 4, 5, 8 ci-contre). Un genre fréquent aussi est celui de l'urne à grosse panse (voir fig. 7 ci-contre). Le vase ovoïde (XII-136, fig. 55; XIII-137, fig. 56. — Cf. ci-contre fig. 3), la coupelle (XIII-137; XVIII C-101, fig. 22) et la coupe à pied (XVIII A-96; XIX-105, fig. 26 *e*) se trouvent aussi, mais rarement.

Les anses se remarquent sur un vase en forme d'outre

C-113 (2 paires); XVIII C-100) — chaîne (XVIII C-99, fig. 21 *c*) — croissants (VI A-114, fig. 36 *f*) — plaques (XVIII C-99, fig. 21 *b*; VI A-113, fig. 36 *a* (3 ex.); XIX-102) — couronnes (VI A-113; XIX-102, fig. 25 *a*).

1. M. Rösler y reconnaît un *faisan* (?) — Ces bijoux sont très voisins, comme nature et comme art, de ceux qui ont été mis à jour dans les tombes bosniaques. Cf. les articles indiqués ci-dessus, et Radimsky, *Die Nekropole von Jezerine*, dans *Bosn. Mitth.* III. — La différence est que les *fibules*, fréquentes en Bosnie, n'existent pas en Géorgie.

2. Clou (XX A-139) — poinçons (I-87; III AB fig. 6 et 11 *d*; VI A B-115 et 119; XVIII BC-97 et 99) — aiguilles (VI A-114, fig. 36 *g*; IX-130; XVIII C-100, fig. 21 *d*; XXII-145).

3. XVIII C-99 (120 ex.); XIX-103; XX A-139 (6 ex.).

4. III A-90 (35 ex.); VI A-116 (81 ex.); X-132; XVIII C-99 (100 ex.); XX A-139 (14 ex.).

5. Sauf 2 exceptions : II-89; IV A-110; ce qui équivaut à une seule, puisque le tumulus IV contenait une seconde tombe avec des poteries.

6. *Maximum* : 50 (XII-134); *minimum* : 4 (IV B-110; XXIII-124).

Digitized by Google

(XX A-141, fig. 61), sur une urne (XIX-104, fig. 26 *c*) et sur un pot (XX A-141, fig. 60), sans compter un certain nombre de tessons. A signaler encore un vase à poignée (ci-dessous, fig. 10) et plusieurs urnes ornées d'un bouton[1] (ci-dessous, fig. 9).

Fig. 2. — Vase double.

Le seul vase de forme remarquable est celui que représente notre fig. 2 (XII-134, fig. 53). C'est une urne munie d'un pied, avec deux sortes de poignées pleines, et, sur la panse, une seconde petite urne sans communication avec la grande. Cet objet bizarre provient de la tombe où fut trouvé un squelette d'animal : serait-ce un vase à l'usage des animaux[2]?

Aucun de ces vases n'est grand : la dimension moyenne est de $0^m,12$ à $0^m,15$ en hauteur[3]. L'ornementation est parfois *incrustée*[4] : je pense qu'il s'agit de traits faits à la pointe et bouchés par une sorte de masticage[5]. Le plus souvent elle est gravée[6]. Le procédé de gravure est double : c'est le trait continu et le point. On reconnait là, sans peine, l'influence évidente du modèle métallique. Le modèle est parfois fidèlement reproduit (cercles concentriques : XVIII C-101, fig. 23; XII-136, fig. 55; cf. ci-contre, fig. 3 ; bandes en relief et clous : XXIII-125, fig. 44 *b*). Mais, dans tous les cas, la décoration géométrique est empruntée directement à l'art métallurgique. Elle ne sort pas

Fig. 3. — Spirale décorative.

1. IV B-111, fig. 33; VI B-119, fig. 42 *a*; XVIII A-96, fig. 17.
2. M. Rösler y reconnaît une soupière (p. 135).
3. *Maximum* : $0^m,27$ (III A-90, fig. 10) ; *minimum* : $0^m,06$ (IX-130).
4. Exemples : I-88, fig. 3; III B-95; V-111; VI A-117, fig. 38; VII-121; IX-130; XII-134; XVII-122; XVIII B-97; XX A-139; XXI-143; XXV-125.
5. Procédé fréquent en Thrace. (Cf. *RA*, 1901[2], p. 332, *Poteries préhistoriques de Thrace.*) — M. Rösler a négligé de dire en quoi consiste cette incrustation.
6. Deux vases seulement sont sans ornementation : XIII-133, fig. 57; XXIII-125, fig. 44 *c*.

Digitized by Google

des motifs connus : filets[1], zigzags[2], angles[3], triangles simples et combinés[4], méandres[5], treillis[6], bourrelets en relief[7].

Certains motifs sont encore à signaler : par exemple la grecque[8], la croix gammée[9], la couronne de feuillage[10], l'imitation des dessins de tapis ou de tentures[11] et des franges[12] (cf. fig. 4); ainsi que des motifs d'architecture (bucrânes soutenant une frise, ci-contre, fig. 5).

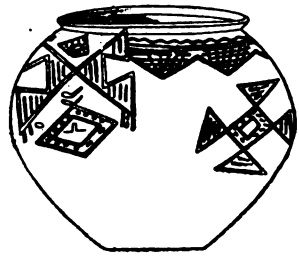

Fig. 4. — Ornements imités de l'étoffe tissée.

Le décor comprend aussi des représentations d'animaux et d'hommes, isolés ou groupés. Parmi les animaux, je citerai le serpent, isolé (III B-94, fig. 13; ci-contre fig. 5) ou placé dans un cartouche (III A-91, fig. 8), puis divers quadrupèdes plus ou moins reconnaissables : bouquetin (VI A-117, fig. 39, ci-contre fig. 6; XX A-140, fig. 59, ci-contre fig. 7); cerf (III B-94, fig. 14, ci-contre fig. 8); bœuf? (III A-92, fig. 9; VI A-118, fig. 40); antilope? (III A-92, fig. 10; XVIII C-101, fig. 22); girafe? (XX A-142, fig. 63, ci-contre fig. 9).

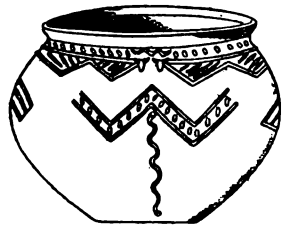

Fig. 5.
Serpent, frise avec bucrânes.

1. IV B-111, fig. 33 et 34; XII-134; XIX-104, fig. 26 *c*; XXII-145.
2. I-88, fig. 3; III-91 et 94, fig. 8 et 13; X-132, fig. 51 et 52; XII-135, fig. 53; XVIII A-96, fig. 17; XIX-105, fig. 26 *e*.
3. XII-135 ; XIX-105, fig. 26 *d*.
4. III A B, fig. 10 et 13; VI B-120; IX-130, fig. 50; XII-135; XIX-106; XX A-141, fig. 60.
5. III A B, fig. 8, 9 et 14; IV B, fig. 33; XXIII-125, fig. 44 *a*.
6. III A-91, fig. 8.
7. VI B-120.
8. III A-91, fig. 7; XVIII B-98, fig. 19; XX A-140, fig. 59.
9. XX A-140, fig. 59.
10. IX-130, fig. 50.
11. III A-90, fig. 10; VI A-117, fig. 38; XII-136, fig. 54; XVIII A-97, fig. 17; XX A-141, fig. 61.
12. VI B-119, fig. 42 *a*; XX A-142, fig. 62.

Digitized by Google

De même des oiseaux (I-88, fig. 3; III A-92, fig. 9); des échassiers (XIX-104, fig. 26, ci-contre fig. 10); des insectes? (XVIII C-101, fig. 22). Il est douteux si certains dessins bizarres représentent des animaux[1] : ce seraient alors des monstres, des êtres chimériques comme on en voit sur les laques de Chine. Le fait

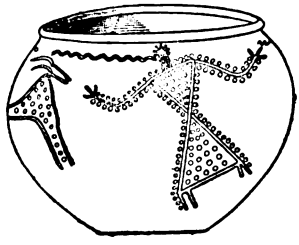

Fig. 6. — Chasse? au bouquetin.

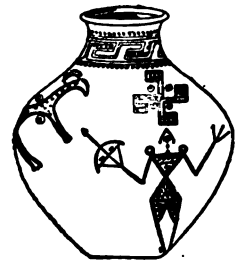

Fig. 7. — Chasse à l'arc.

n'est pas impossible, car un décor au moins (XIX-104, fig. 26, ci-contre, fig. 10) ne peut guère être assimilé à autre chose.

Le dessin est fort variable, bien que toujours fait avec les mêmes procédés, lignes et points. Parfois il est plus qu'enfantin ; parfois il révèle déjà un sentiment très vif de la ligne et de l'attitude (voir p. ex. notre fig. 8) et un certain souci de réalisme[2].

Fig. 8.
Représentation d'un cerf.

Les personnages humains sont aussi figurés. Le dessin qui les représente est sommaire : ainsi la tête est rendue par un triangle (VI A-118, fig. 38; XX A fig. 59, ci-contre fig. 7) ou un cercle (VI A-118, fig. 39, ci-contre fig. 6; *ibid.*, fig. 40). Leur costume est, soit une longue robe serrée à la taille (cf. fig. 6), soit une tunique et des chausses très

1. M. Rösler leur donne des noms : araignée (IX-130); monstre (*ibid.*); chiens (III B-93, fig. 12).

2. Je ne crois point, avec M. Rösler, qu'il faille voir dans la fig. 10 (III B-92) aucune invention réaliste du potier : la ligne de points visible sous la queue de l'animal me paraît, non l'indication d'une *fonction naturelle*, mais une faute de dessin. Ces points devraient accompagner le trait continu représentant la queue, ainsi que cela se voit ailleurs (fig. 40).

Digitized by Google

courtes (cf. nos fig. 7 et 9). Il est possible que ce second costume soit celui des femmes[1]. Les indications de détails sont sommaires (pas de visage, 3 doigts aux mains), quelquefois précises (manches flottantes indiquées heureusement, par deux simples traits), quelquefois fausses (proportions du buste beaucoup trop grandes; tête de profil dans un corps de face). Plusieurs fois[2] des chasses sont représentées; l'arme du chasseur y est l'arc[3]. La scène pastorale s'y trouve aussi (VI A-118, fig. 40).

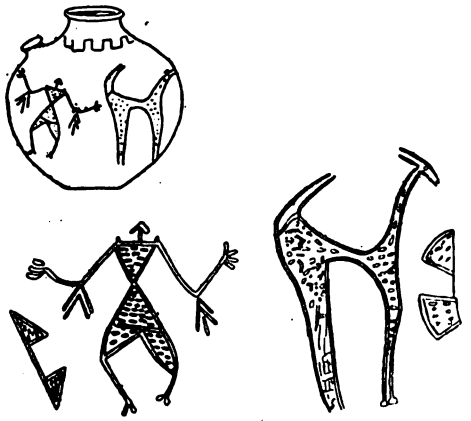

Fig. 9. — Femme? et girafe?
(Le dessin du vase est repris à plus grande échelle.)

*
* *

A quelle population devons-nous attribuer ces mœurs funéraires et cette civilisation? Les fouilles sont trop restreintes pour qu'on puisse songer à donner une réponse. M. Rösler s'en est sagement abstenu : je ferai comme lui. Ce pays a été particu-

1. Dans les deux exemples que je reproduis ici, on voit que le personnage porte, soit de gros bijoux sur l'épaule (boucles?), soit des manches courtes et très larges.

2. Poursuites d'animaux (III B-93, fig. 12; XIX-105, fig. 27 *a*) chasse vraie (VI A-117, fig. 39; XX A-140 et 142, fig. 59 et 63, ci-dessus notre fig. 7).

3. M. Rösler a cru reconnaître un *lasso* dans ce qui n'est presque sûrement qu'une ligne ondulée ornant le col du vase (voyez notre fig. 6).

Digitized by Google

lièrement riche en populations successives et diverses. M. Rösler cite, pour l'antiquité, les Albaniens, les Assyriens, les Perses, les Parthes, les Ibères, les Arméniens[1]. On peut ajouter à sa liste des Scythes et des Thraces[2].

Rien ne prouve qu'il ne s'agisse pas de peuplades de races différentes. Le tumulus n° VIII n'est pas contemporain des autres; peut-être faut-il distinguer aussi entre les tombes à ensevelissement, avec et sans bandelettes, et les tombes à incinération. Géographiquement, le pays n'a de débouchés que vers l'O., par la mer Noire, et vers le S., par la vallée de l'Araxes. Les influences ont donc pu suivre une double route. Celle de l'Assyrie et de la Perse, pays voisins dont les populations ont parfois habité la Géorgie, ne paraît pas douteuse. Je la reconnais dans le costume (robe longue), peut-être aussi dans la frise à têtes d'animaux, surtout dans l'inscription reproduite à la fig. 1, dans laquelle est manifeste l'imitation de modèles orientaux assyriens et syriens. Mais cela, même si l'on y ajoute l'emploi syrien du cèdre, ou la présence de girafes, animaux africains, est peu de chose. Les ornements analogues à ceux des tapis orientaux se retrouvent, tout à fait semblables, dans l'Europe centrale[3]. L'usage des bandelettes est un fait général, qui existe également dans les pays transocéaniens. L'arc figuré sur un vase (fig. 7) n'est pas de forme orientale; l'absence des lions et des taureaux parmi les animaux représentés nous éloigne aussi de l'Orient.

Par contre, plusieurs faits inclinent l'esprit à songer aux influences occidentales ou septentrionales. Le métal découpé se retrouve en Bosnie, en Thrace, surtout en Scythie. Des ornementations comme celles de la fig. 10 nous font penser aux motifs de l'Extrême-Orient. Mais d'où les Chinois les ont-ils

1. P. 78.

2. Les Massagètes, et peut-être ces Thraces *coupe-têtes* (Σαραπάραι) dont parle Strabon (XI, 14, 14).

3. Voir par exemple Hoernes, *Urgeschichte der bildenden Kunst in Europa*, planche XXX (époque de Hallstatt). — La spirale, motif *mycénien*, se retrouve sur le vase représenté à la fig. 3, comme sur les vases de Boutmir en Serbie (Hoernes, pl. VI, n. 13).

Digitized by Google

pris, car ils ne s'en sont servis que beaucoup plus tardivement? Il est un fait dont on ne peut manquer d'être frappé : c'est combien les dessins des poteries géorgiennes ressemblent à ceux des poteries thraces[1] et surtout hongroises : l'usage exclusif du trait et du pointillé, celui-ci servant à remplir les intervalles et notamment à rendre le vêtement ou l'opacité du corps ; la forme triangulaire ou ronde des têtes; la traduction par des triangles opposés ou superposés des lignes du corps humain, tout cela est identique à ce qui a été trouvé dans un célèbre tumulus d'Œdenburg[2]. Tous comptes faits, c'est encore dans la civilisation occidentale que se trouvent les plus nombreuses et les plus frappantes analogies[3].

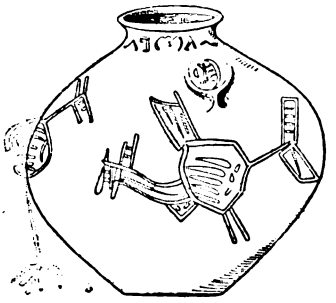

Fig. 10.
Motifs fantastiques et échassier ?

Les remarques qui précèdent n'auraient du reste leur pleine valeur que si nous pouvions fixer la date des tumuli géorgiens. Mais la tâche est actuellement impossible. Vraisemblablement, les objets trouvés n'appartiennent pas à une époque bien reculée. Cette conclusion est confirmée par la fréquence du bronze dans les tombes. La pierre a pour ainsi dire complètement cessé d'être

1. Je renvoie à l'article publié dans la *Revue*, nov.-déc. 1901.

2. Hoernes, pl. XXVII et XXIX. — Le même procédé se retrouve en Bosnie, à Glasinatz (voir l'article de M. Truhelka, cité p. 83, note 5, et aussi Hoernes, pl. XX). Il est curieux de rencontrer sur les vases chypriotes des personnages dont le dessin et l'attitude sont absolument les mêmes que sur les vases géorgiens (cf. ci-contre fig. 9 et le vase de Tamassos, Hoernes, pl. XVIII et p. 601).

3. Ces constatations ne peuvent que confirmer la récente remarque faite ici même par M. S. Reinach (*RA.*, 1900-1901, *La représentation du galop*, etc., p. 55 du tirage à part) : « Le Caucase n'est pas, comme on l'avait cru longtemps, le point de départ et le foyer d'une civilisation qui aurait rayonné sur l'Europe, mais bien plutôt une sorte de golfe où des vagues européennes d'une part, asiatiques de l'autre, sont venues expirer en superposant leurs apports ». On consultera avec fruit sur le même sujet l'article très documenté de M. Zaborowski, *Origine des populations anciennes et actuelles de la Russie Méridionale et du Caucase*, dans la *Revue scientifique* du 28 sept. 1901.

Digitized by Google

employée[1]. Si le fer et les métaux précieux n'apparaissent pas, c'est que la peuplade n'est pas riche, ni peut-être active et travailleuse. Mais l'usage exclusif du bronze n'est pas une preuve d'antiquité. Dans les tumuli de Bosnie, qui ont avec ceux-ci plus d'un point de ressemblance, le bronze est aussi presque le métal unique. Beaucoup d'entre eux ne sont cependant pas antérieurs à la conquête romaine. Je ne veux pas dire que les tumuli géorgiens soient de date aussi tardive. Mais il me semble qu'on se tromperait sans doute si, à cause de leur contenu, de leur pauvreté et des inexpériences qu'ils révèlent, on était tenté de leur attribuer une haute antiquité.

Georges Seure.

1. Or, dans des pays comme la Thrace, les armes de pierre persistent longtemps, peut-être au delà de l'ère chrétienne.

Digitized by Google

# LA QUESTION DU PHILOPATRIS

## I

Dans son *Histoire des origines du Christianisme*, Ernest Renan a cité quatre fois le *Philopatris*[1], dialogue qui nous est parvenu à la suite des œuvres de Lucien et sous le nom de ce satyrique[2]. Renan savait que le *Philopatris* n'est pas de Lucien et il prend soin d'en avertir à plusieurs reprises; mais il l'attribue, sans hésiter, à l'époque de l'empereur Julien, suivant la thèse soutenue, dès 1714, par le savant Gesner. Dans son volume *Les Apôtres*, publié en 1866, il écrit :[3] « *Philopatris*, dialogue attribué faussement à Lucien et qui est, en réalité, du temps de Julien ». Même opinion dans *Marc-Aurèle*, qui est de 1882[4] : « Nous ne parlons pas ici du *Philopatris*, écrit qui se trouve parmi les œuvres de Lucien, mais que nous rapportons au temps de l'empereur Julien. »

1. Renan, *Hist. des origines du christianisme*, t. II, p. 235; t. VI, p. 297; t. VII, p. 374, 593.

2. Dans l'édition *princeps* de Lucien (Florence, 1496), on lit, à la fin du *Philopatris* : οὗτος ὁ λόγος οὔ μοι δοκεῖ εἶναι τοῦ Λουκιανοῦ. Les éditions aldines de 1503 et de 1522 portent : οὗτος ὁ λόγος νοθεύεται τοῦ (ou τῶν) Λουκιανοῦ. La première rédaction prouve qu'il s'agit d'une observation de l'éditeur, et non d'une note ayant figuré sur un ms. perdu. L'auteur de l'article *Lucianus* dans le *Dict. of. biogr.* de Smith dit à tort que cette mention se lit « sur *les* manuscrits. » Nous ne connaissons encore qu'*un seul* manuscrit du *Philopatris* (Reitz, *praef.*, *ap.* Lehmann, I, p. CLIV, parlant du Vaticanus 3, Chart. 4°, n° 88, *solus codex qui hunc Dial. habeat*). Un élève de M. Krumbacher, M. Paul Marc, veut bien me faire observer que, dans ce ms. de 316 feuillets, le Φιλόπατρις occupe les feuillets 308-315, ce qui paraît prouver qu'il ne nous est pas parvenu, comme on le répète, *parmi* les œuvres de Lucien, mais *à la suite*. Depuis Reitz, personne ne s'est occupé de la tradition manuscrite du Φιλόπατρις.

3. Renan, *Les Apôtres*, 1866, p. 235, n° 4.

4. Renan, *Marc-Aurèle*, p. 374.

Digitized by Google

Il est assez surprenant que Renan, qui avait connu et estimé à sa valeur l'illustre helléniste Hase, n'ait pas même fait mention de l'opinion de ce dernier, exprimée par lui dès 1813, à savoir que le *Philopatris* est une œuvre du moyen-âge, rédigée au xe ou au xie siècle après notre ère [1].

Si cette opinion, à notre avis incontestable, a été tellement négligée que, malgré l'adhésion de Niebuhr en 1828 [2], il n'en ait presque jamais été question dans la littérature scientifique avant 1894 [3], cela tient sans doute à un paralogisme très séduisant qui a dû être commis *in petto* par Renan et lui faire rejeter sans examen l'idée de Hase. On a cru, en effet, et la plupart des historiens croient sans doute encore, que le *Philopatris* est un pamphlet païen dirigé contre le christianisme, dont l'auteur anonyme ne se contente pas de persifler les dogmes, notamment celui de la Trinité, mais dont il condamne l'esprit et les tendances politiques comme dangereux pour la sécurité de l'Empire. Une fois cette interprétation du dialogue admise sans conteste, qui pouvait songer à le placer au xe siècle, époque où il n'y avait plus de païens dans l'Empire d'Orient, où la lutte entre le christianisme et le paganisme n'était plus qu'un souvenir? C'est précisément parce que le dialogue lui semblait attester l'intensité de cette lutte que Gesner, dans son célèbre mémoire trois fois réimprimé au xviie siècle [4], le rapportait au temps de l'empereur Julien et proposait de l'attribuer au sophiste Lucien, un des correspondants de l'Apostat. Trop bon helléniste pour n'y pas reconnaître toutes les marques d'une grécité décadente, il ne pouvait

1. C. B. Hase, *Notices et extraits des manuscrits*, t. IX (1813), 2e partie, p. 121.

2. Préface du *Léon Diacre* de la *Byzantine* de Bonn, et *Kleine Schriften* t. II, p. 73.

3. Les exceptions à citer sont Dindorf, édition de Lucien, 1858, I, p. ix; Gfrörer, *Byz. Gesch.*, t. III (1877), p. 64. Je me reconnais responsable du silence de M. Gust. Schlumberger à cet égard; c'est moi qui, imbu des idées de mon maître B. Aubé, lui déconseillai de tenir compte de l'hypothèse de Hase quand il préparait son *Nicéphore Phocas*.

4. Iéna, 1714; Goettingen, 1741; enfin dans le *Lucien* de Deux-Ponts, t. III, p. 708.

Digitized by Google

cependant en faire descendre la date au delà de l'époque où la victoire du christianisme devint définitive, c'est-à-dire la fin du IVe siècle. Ainsi, pendant longtemps, on a daté le *Philopatris* d'après ce que l'on croyait en être le sujet, au lieu d'interpréter le sujet en accord avec la date qui ressort sans conteste, comme nous le verrons bientôt, des allusions contenues dans ce dialogue.

La preuve que Renan a fait ce faux raisonnement est fournie par quelques passages de son grand ouvrage, où il accepte sans hésiter l'opinion que le *Philopatris* renferme une accusation de haute trahison dirigée contre les chrétiens de l'Empire.

Dans le volume intitulé *l'Église chrétienne*, publié en 1879, on lit ce qui suit[1] : « Par son espérance d'une fin prochaine du monde, par les vœux mal dissimulés qu'il formait pour la ruine de la société antique, le christianisme était, au sein de l'Empire bienfaisant des Antonins, un démolisseur qu'il fallait combattre. » Et Renan renvoie à ce propos au *Philopatris*, « en se rappelant que ce petit écrit, ajoute-t-il, est postérieur au temps où nous sommes ».

Même thèse en 1882 dans *Marc-Aurèle*[2] : « Le chrétien ne se réjouit pas des victoires de l'Empire ; les désastres publics lui paraissent une confirmation des prophéties qui condamnent le monde à périr par les barbares et par le feu ». Et l'auteur ajoute en note : « Lire la plaisante scène du *Philopatris*. »

A la différence de Renan, B. Aubé, dans son *Histoire des Persécutions de l'Église*, cite la dissertation de Gesner; mais sa manière de voir est tout à fait conforme à celle de Renan[3] :

« La raillerie sur les trois en un et sur l'un en trois, sur le Dieu qui habite en haut, le Fils né du Père et l'Esprit qui procède du Père, sur la prière qui commence par le Père, les allusions à la haine des chrétiens contre l'empereur régnant, alors absent et

1. Renan, *l'Église chrétienne*, p. 297.
2. Renan, *Marc-Aurèle*, p. 593.
3. B. Aubé, *Hist. des persec.*, t. II (1878), p. 136.



Digitized by Google

embarrassé dans une guerre lointaine, la prédiction et l'espoir empressé de la défaite prochaine, l'indication que cette guerre a lieu en Perse, tous ces détails conviennent bien au IVe siècle, après les débats de Nicée, et particulièrement au règne de l'empereur Julien. » En note, Aubé renvoie à la dissertation de Gesner, réimprimée dans le *Lucien* de Lehmann (1822-1831).

Le caractère anti-chrétien du *Philopatris* a été, jusqu'en ces derniers temps, si généralement admis que les ouvrages d'enseignement les plus autorisés l'ont présenté comme une vérité incontestable. Pour ne pas accumuler les citations d'auteurs modernes, je me contente de traduire quelques lignes de l'article consacré à Lucien, dans le *Dictionary of christian Biography* (1882), par M. Mozley, *fellow* de Cambridge[1] :

« Le *Philopatris* est une attaque évidente (*a distinct attack*) contre le christianisme : c'est là le seul motif de cet opuscule. Il trahit d'ailleurs une connaissance si exacte de la doctrine chrétienne que si Lucien en était réellement l'auteur, on serait conduit à soupçonner qu'il avait vraiment commencé par être chrétien. »

Et plus loin : « Le seul grief, en dehors de simples persiflages, que l'auteur invoque contre le christianisme, est tiré des prophéties de malheur que les Chrétiens, en partie sous l'influence de songes et de visions, semblent avoir répandues contre l'Empire païen. »

De l'hypothèse de Hase reprise par Niebuhr, il n'est pas plus question dans l'article précité que dans les grands ouvrages d'Ernest Renan et d'Aubé. Preller, dans l'article *Lucianus* de l'Encyclopédie de Pauly, publié en 1846, s'était contenté de la mentionner en passant, après celle de Gesner, à laquelle il semblait donner la préférence. Évidemment, le respect qui s'attache aux noms de Hase et de Niebuhr empêchait de traiter cette hypothèse de folie ; mais on ne s'arrêtait pas à la discuter. Une fois que le *Philopa-*

1. Smith's *Dictionary of christian Biography*, t. II, p. 746.

Digitized by Google

*tris* était considéré unanimement comme un pamphlet païen, il était oiseux de vouloir démontrer qu'il n'appartenait pas à un siècle où le paganisme hellénique n'existait plus.

Cette considération paraissait si forte que lorsque l'illustre Gutschmid, en 1868, dans un court article critique du *Centralblatt*[1], eut l'occasion d'exprimer un avis sur le *Philopatris*, il attribua cet opuscule, par de médiocres raisons, au règne d'Héraclius, parce qu'alors il pouvait encore, suivant lui, exister quelques païens dans l'Empire d'Orient. Plus récemment, en 1894 et en 1896, la thèse de Gutschmid a été reprise par M. Crampe, qui allègue également, pour mettre le *Philopatris* au VII^e siècle, cet argument en apparence sans réplique : « Le *Philopatris* ne pouvait être écrit qu'à une époque où il y avait encore des païens[2]. » L'existence de païens au VII^e siècle à Constantinople, où se place la scène du *Philopatris*, n'est cependant pas généralement admise ; pour nous persuader qu'il y en avait encore, Gutschmid et Crampe ont demandé aux textes, et plus particulièrement à certains textes obscurs, bien plus qu'on ne doit raisonnablement en tirer. On peut, en effet, à la grande rigueur, admettre qu'il y eût encore quelques païens hellénisants dans des coins perdus de l'Empire grec au VII^e siècle ; mais l'idée qu'il y avait alors, à Constantinople même, une nombreuse communauté païenne, est absolument inconciliable avec le silence des textes historiques à cet égard.

## II

Nous avons montré que la manière dont on interprétait le *Philopatris* a influé et influe encore sur la question de la date : peut-être n'est-il pas inutile de préciser cette interprétation

1. *Centralblatt*, 1868, p. 641 (= *Kleine Schriften*, t. V, p. 434).
2. Rob. Crampe, *Philopatris, ein heidnisches Konventikel des VII Jahrhunderts zu Konstantinopel*, Halle, 1894 (cf. Neumann, *Byz. Zeitschrift*, 1896, p. 165) et *Byz. Zeitschrift*, 1897, p. 144 (réponse de Crampe à Neumann). Un article de R. Garnett, intitulé *Alms for oblivion*, dans le *Cornhill's Magazine* de mai 1901 (p. 616-626), n'est qu'un résumé de la brochure de Crampe, avec cette différence que l'auteur place le *Philopatris* en 628 et non en 623.

Digitized by Google

traditionnelle, que nous croyons fausse, en la résumant d'après un savant autorisé, le professeur Ramsay de Glasgow[1].

« Triéphon, qui appartient à l'Église chrétienne, rencontre son ami Critias et lui demande la raison de sa mine effarée, de sa démarche hâtive. Après quelques discours au sujet du paganisme et du christianisme, Critias raconte qu'il a été dans une assemblée de chrétiens, où il a entendu prédire des malheurs affreux à l'Empire et à ses armées. Cette histoire achevée, Cléolaos, un troisième personnage, entre en scène et annonce certains succès militaires obtenus en Orient par l'Empereur. Tout cet opuscule est écrit d'un ton ironique et témoigne d'une connaissance du christianisme que n'a guère pu posséder une personne non initiée à cette religion. »

En présence de l'unanimité des critiques à placer dans la bouche de chrétiens, et de chrétiens militant contre le paganisme, des propos de haine et de trahison à l'adresse de l'Empire, je crois pouvoir déclarer, avant d'aborder le fond de la question, que pas un mot du *Philopatris* n'autorise un aussi singulier accord. Les prophètes de malheur qui sont en scène peuvent être ou n'être pas des chrétiens : l'auteur ne fournit pas la plus légère indication à ce sujet. Toute l'argumentation fondée sur la tendance anti-chrétienne du *Philopatris* résulte d'une idée préconçue que les textes visés ne justifient en aucune façon.

Reprenons donc la méthode dont il semble qu'on n'aurait pas dû s'écarter. Essayons d'abord de dater le *Philopatris* par les allusions historiques qu'il contient; nous verrons ensuite à concilier la date obtenue avec le texte du dialogue, quitte à avouer notre ignorance si la conciliation est impossible, mais en maintenant fermement les conclusions chronologiques qui s'imposent avec une évidence absolue.

Au cours de la discussion entre Triéphon et Critias, où il est question des dieux du paganisme, la conversation tombe ou plutôt s'égare sur la Gorgone. Critias affirme qu'elle était vierge

1. Smith's *Dictionary of greek und roman biography*, t. II, p. 814.

Digitized by Google

et que la puissance de sa tête coupée s'explique ainsi[1]. « Quoi, répond Triéphon, en coupant la tête à une vierge, on se procure un épouvantail? Moi qui sais qu'on a coupé dix mille vierges par morceaux

*Dans l'île aux bords fameux qu'on appelle la Crète*

(citation d'un vers d'Homère). Si j'avais su cela, mon bon Critias, que de Gorgones je t'aurais rapportées de Crète; j'aurais fait de toi un général invincible; les poètes et les rhéteurs m'auraient mis bien au-dessus de Persée, parce que j'aurais trouvé un bien plus grand nombre de Gorgones. Mais puisque nous parlons de la Crète, je me souviens qu'on m'y montra le tombeau de ton Zeus et les bois éternellement verts qui ont nourri sa mère »[2].

Ce passage capital prouve que l'un des interlocuteurs, Triéphon, est censé avoir séjourné en Crète, probablement en qualité de fonctionnaire et non de soldat (car il ne dit pas avoir lui-même coupé de têtes). Il a résidé dans cette île au moment d'un effroyable massacre où dix mille vierges ont été décapitées. Jusqu'au commencement du XIXe siècle, aucun texte publié ne mentionnait une pareille catastrophe en Crète et l'un des anciens commentateurs de Lucien avait même émis l'idée bizarre qu'il y avait là une allusion au massacre de sainte Ursule et de ses onze mille compagnes. Il est à peine besoin d'avertir que cette opinion est insoutenable, car la légende de sainte Ursule ne remonte pas au delà du VIIIe siècle et n'a jamais pénétré dans l'hagiographie orientale. Gesner ne pouvait que confesser son embarras à découvrir une explication du passage cité. Mais, en 1819, Hase publia l'*Histoire* encore inédite de Léon le Diacre, ouvrage qui parut de nouveau en 1828, dans la *Byzantine* de Bonn, accompagné d'un poème d'un autre diacre nommé Théodose, sur la conquête de la Crète par Nicéphore Phocas en 961. Tant dans ce poème que dans l'*Histoire*, qui comprend les règnes

1. *Philopatris*, IX, X.
2. Ce texte est à joindre à ceux qui ont récemment été allégués par M. A. Evans sur la longue durée des traditions locales crétoises relatives au tombeau de Zeus (*Journal of hellenic Studies*, t. XXI, p. 121).

Digitized by Google

de Nicéphore Phocas et de Jean Zimiscès, il est question avec détail de ce premier exploit de Nicéphore, alors Domestique des Écoles d'Orient, qui reprit aux Sarrasins la Crète, occupée par eux depuis l'an 825. Le massacre fut horrible et la fureur des Byzantins n'épargna ni l'âge ni le sexe. « Quel fut le gémissement de la Crète, écrit le diacre Théodose[1], lorsque les petits enfants virent leurs mères, les unes enchaînées et les mains liées derrière le dos, les autres souillées de sang et de poussière, *d'autres rangées en ligne pour être massacrées* : τὰς δὲ στοιχηδὸν εἰς σφαγὴν προκειμένας. » Quelque répugnants que soient les spectacles qu'elle nous offre, l'histoire ne connaît pas beaucoup d'hécatombes comme celle-là, et il est tout à fait inadmissible qu'à deux reprises la Crète ait été le théâtre d'un lâche et cruel massacre de femmes. C'est ce que comprit immédiatement Hase, le premier éditeur de Léon Diacre, et Niebuhr admit, comme lui, que le passage du *Philopatris* contenait une allusion évidente à la sanguinaire orgie de 961.

En 1868, Gutschmid proposa une autre explication, n'osant, comme je l'ai dit, faire descendre jusqu'à la fin du x^e siècle un opuscule où il reconnaissait, comme tout le monde, un monument de la polémique païenne contre les chrétiens. Il fit valoir un texte syrien d'après lequel, en 623, la Crète aurait été ravagée par des incursions de peuples slaves[2]. Mais, d'abord, il n'est nullement dit que ces descentes de pirates aient été marquées par des massacres de femmes; en outre, le ton de satisfaction sur lequel Triéphon, dans le Φιλόπατρις, rappelle ce hideux carnage, prouve à l'évidence, comme l'a vu Erwin Rohde[3], qu'il s'agissait d'ennemis de l'Empire et que les massacreurs étaient Byzantins. Si les femmes immolées avaient été des vierges chrétiennes victimes de la brutalité des Slaves, Triéphon n'aurait pu parler d'elles qu'avec sympathie, tout au moins avec pitié; d'ailleurs, on ne s'expliquerait pas qu'il eût résidé à ce moment en Crète,

1. Theod., *Acroasis*, v. 58 et suiv. (Leon. Diac, éd. de Bonn, p. 304).
2. Thomas Presbyter, dans les *Anecdota syriaca* de Land, I, p. 115.
3. Erwin Rohde, *Byz. Zeitschrift*, 1896, p. 1 et suiv.

Digitized by Google

jouissant de loisirs et d'une liberté suffisante pour aller y visiter le tombeau de Zeus. L'explication suggérée par Hase doit donc être considérée comme définitive et elle eût sans doute été admise depuis longtemps sans le préjugé, dont il a déjà été question, relatif au contenu du *Philopatris*. A la fin du dialogue, un troisième personnage, Cléoboulos, vient annoncer triomphalement la défaite des Persans, la ruine de Suse, la soumission prochaine de toute l'Arabie. Triéphon exulte et s'écrie qu'il laisse à ses fils la satisfaction de voir Babylone détruite, l'Égypte asservie, les enfants des Persans réduits en esclavage, les incursions des Scythes refoulées et, s'il plaît au ciel, arrêtées à jamais. Toutes ces allusions historiques conviennent à la fin du règne de Nicéphore Phocas, et conviennent exclusivement à cette période de l'histoire byzantine, comme il nous sera facile de le montrer après Niebuhr et Rohde.

Nicéphore, après avoir conquis la Crète en 961, sous Romain II, s'illustra par des victoires remportées sur les Arabes et usurpa le trône le 16 août 963. Heureux dans ses campagnes contre les Sarrasins d'Asie, il crut habile d'engager les Russes à faire la guerre aux Bulgares, mais s'aperçut bientôt que ses alliés devenaient à leur tour un redoutable danger pour l'Empire. En novembre 969, Antioche tomba aux mains des Byzantins, alors que l'empereur s'occupait de préparatifs contre les Russes; le 10 décembre, Nicéphore, dont les guerres et les mesures fiscales avaient soulevé le mécontentement, fut assassiné par Jean Zimiscès avec la complicité de l'impératrice Théophano.

Les historiens byzantins, dans leur pédantisme, aimaient à désigner les peuples ennemis de l'Empire sous les noms des Barbares avec lesquels les Grecs de l'époque classique s'étaient trouvés en contact. Bien plus, ils affublaient volontiers de noms classiques, comme Babylone, Suse et Ecbatane, les villes des royaumes islamiques de leur temps. La Suse du *Philopatris* n'est certainement pas la Suse persane, de même que les Persans du même passage ne peuvent être que les Arabes. La soumission prochaine de l'Arabie tout entière (πᾶσα χθὼν Ἀραβίας), qui est

Digitized by Google

annoncée en vers par Cléoboulos, est comme une amplification des vers précédents où il célèbre la défaite des Persans et la chute de Suse. Il n'est même pas nécessaire d'identifier cette Suse avec une des villes asiatiques que Nicéphore, au cours de ses campagnes de Syrie, enleva aux Arabes; l'expression καὶ Σοῦσα κλεῖνον ἄστυ peut n'être autre chose qu'un souvenir d'école[1], une allusion aux guerres médiques ou aux conquêtes d'Alexandre. Quant aux Scythes, ce sont certainement les Russes ou les Bulgares, mais plus vraisemblablement les Russes, que d'autres Byzantins appellent du nom de Tauroscythes[2].

L'espoir, exprimé par Triéphon, de voir arrêter les incursions des Scythes paraît une allusion assez claire aux ennuis qu'éprouva Nicéphore en 968 et en 969, par suite des dangers qui le menaçaient du côté de la Bulgarie. La Babylone dont Triéphon rêve la destruction est Bagdad[3]. Il veut laisser à ses fils le plaisir de voir l'Égypte asservie, Αἴγυπτον δουλουμένην. Cette dernière expression n'est pas admissible dans l'hypothèse de Gutschmid, car l'Égypte, conquise par les Perses Sassanides en 616, fut évacuée par eux dix ans après et reconquise par Héraclius. Cette reprise d'une province momentanément arrachée à l'Empire devait être qualifiée de *délivrance* et non d'*asservissement*[4]. En revanche, sous le règne de Nicéphore Phocas, on pouvait parfaitement songer à *asservir* l'Égypte, qui était devenue arabe et musulmane depuis plus de trois siècles. Il est vrai qu'on ne nous dit pas que Nicéphore ait tourné son ambition de ce côté; mais nous savons que les succès de l'empereur avaient éveillé, chez beaucoup de ses sujets, des espérances de conquêtes presque illimitées. Léon Diacre, aussi *loyaliste* que l'auteur du *Philopatris*, écrit que si Nicéphore n'avait pas été assassiné après dix ans de règne, il aurait pu étendre

1. Ἄστυ Σουσῶν se lit plusieurs fois dans les *Perses* d'Eschyle.
2. Léon Diacre, IV, 6.
3. Appelée *Ecbatane* par Léon Diacre (X, 2) et *Babylone* par Cedrenus (II, 433, 14). Cf. J. Aninger, *Abfassungszeit and Zweck des Philopatris*, extr. de l'*Histor. Jahrb.*, 1891 (t. XII, p. 489).
4. Erwin Rohde, *loc. laud.*, p. 2.

Digitized by Google

l'Empire à l'est jusqu'à l'Inde et à l'ouest jusqu'aux confins du monde, c'est-à-dire à l'Océan Atlantique[1]. Ce rêve de domination universelle a peut-être été conçu par Nicéphore, comme il l'avait été, deux siècles plus tôt, par Charlemagne, quand l'empereur franc songea à épouser l'impératrice Irène; à la veille de la ruine de l'Empire par les Latins, il hantait encore l'empereur Isaac l'Ange, qui se promettait de délivrer la Palestine et d'exterminer les Sarrazins. Si les héritiers des Césars se berçaient eux-mêmes de ces illusions, quelle prise ne devaient-elles pas avoir sur les imaginations populaires, au lendemain surtout de victoires brillantes qui semblaient en présager de plus complètes! Les paroles de Cléoboulos dans le *Philopatris* sont un écho authentique des sentiments qu'éveillait, dans une partie de la population byzantine, la fortune presque constante de Nicéphore Phocas.

Un des prophètes de malheur que Critias a entendus déblatérer dans la rue annonçait de graves événements, c'est-à-dire un changement de règne, pour le mois de *mesori*. Ce mois égyptien correspond au mois d'août. D'anciens commentateurs avaient conclu de là, sans raison, que la scène du dialogue était à Alexandrie, alors qu'une phrase très claire, sur les vaisseaux qui remontent le Bosphore vers le Pont Euxin, établit sans conteste que tout se passe à Byzance. L'emploi d'un nom de mois égyptien s'explique sans peine dans la bouche d'un rêveur qui doit avoir la tête farcie des traités d'astrologie et de divination écrits en Égypte. Mais il y a encore une autre conclusion à tirer de là.

Au début du dialogue, Critias invite Triéphon à venir s'asseoir à l'ombre des platanes, pour entendre le chant des hirondelles et des rossignols. C'est donc qu'on est au printemps ou au commencement de l'été. La catastrophe est annoncée pour le mois d'août: le dialogue est donc censé avoir lieu en juin ou en juillet. C'était précisément l'époque de l'année où l'empereur avait coutume de faire campagne. Le 14 juillet 965, à la tête

1. Léon Diacre, V, 3.

Digitized by Google

d'une armée de plusieurs centaines de milliers d'hommes, il s'empara de Mopsueste et y fit une multitude de prisonniers. Au printemps de 966, il partit pour la Syrie, mais ne paraît pas y avoir remporté de grands succès. Au cours de l'été de 967, il conduisit une campagne contre les Bulgares. En 969, il attaqua Antioche, prit Arca et cent autres places fortes. Dans l'état actuel de nos connaissances, les victoires annoncées par Kléoboulos doivent se placer en 965 ou en 969. En faveur de cette dernière date, on peut alléguer que le mécontentement populaire dont il est question dans le *Philopatris* est attesté, par les historiens, en mai 967, époque où Nicéphore fut injurié dans les rues et poursuivi à coups de pierres par la foule jusqu'au forum de Constantin; on peut aussi rappeler que les incursions des Russes ne devinrent menaçantes qu'en 969. D'autre part, la prise de Mopsueste, en 965, doit avoir produit à Constantinople une vive émotion et s'il est vrai que cette ville tomba au mois de juillet[1], on conçoit que la nouvelle en soit arrivée dans la capitale au fort de l'été, avant ce mois d'août que les prophètes de malheur désignaient pour de prochaines catastrophes. Certaines classes de la population doivent avoir, dès cette époque, murmuré contre Nicéphore, qui n'a pu lever sa grande armée de 965 sans faire peser de lourdes charges sur les riches comme sur les pauvres. Nous savons que dès son avènement il avait indisposé le patriarche Polyeucte et pris des mesures sévères pour restreindre l'accroissement de la main morte, ce qui lui valut l'hostilité des moines[2]. Ainsi, l'on peut hésiter, pour la date du *Philopatris*, entre deux années, 965 et 969, dont la première me semble plus vraisemblable; mais il me paraît impossible que l'une ou l'autre ne réponde pas à la situation qu'implique ce dialogue tant à l'extérieur qu'à l'intérieur.

Les autres allusions sont trop vagues pour autoriser des conclusions chronologiques; mais il n'en est pas de même de la

1. Pour toutes ces dates, voir la *Chronographie byzantine* de Muralt.
2. Voir l'édit de Nicéphore (964) dans le Léon Diacre de Bonn, p. 311 et Gfrörer, *Byzant. Gesch.*, t. III, p. 56.

Digitized by Google

langue dans laquelle cet opuscule est rédigé. Une étude complète et minutieuse de ce mauvais grec a été faite en 1897 par un jeune savant de Cracovie, M. Stach[1]. Les résultats auxquels il est arrivé sont d'un grand intérêt et confirmeraient, s'il en était besoin, l'opinion de Hase. M. Stach a montré que l'auteur du *Philopatris* n'a connu et imité qu'une partie restreinte des œuvres de Lucien; qu'il n'a lu et ne cite, en fait de poètes, que ceux qui figuraient au programme des études byzantines; que ses solécismes sont ceux des Byzantins de basse époque; qu'il abuse comme eux des mots composés; enfin, qu'on trouve dans ces quelques pages 157 mots qui n'ont pas été employés par Lucien et dont la plupart ne se rencontrent que chez les écrivains byzantins de la décadence. De ce nombre est στρατηγέτης, pour στρατηγός, que Stach (et Aninger, qui a fait la même observation avant lui) connaissent seulement par les exemples du x^e^ au xii^e^ siècle que citent le *Thesaurus* d'Estienne et le *Lexicon* de Sophokles. J'ai rencontré ce mot dans une inscription de 926, rappelant la restauration des murs de Cavalla, que j'ai découverte et publiée en 1882[2]. Comme il ne paraît pas dans les œuvres de Constantin Porphyrogénète (mort en 959), on doit en conclure que dans la première moitié du x^e^ siècle il commençait seulement à s'introduire dans la langue byzantine; si donc l'auteur du *Philopatris* l'emploie en prose (l'inscription de Cavalla est métrique), c'est que ce terme avait conquis, dans l'intervalle, une place dans le vocabulaire usuel. L'argument tiré du mot στρατηγέτης peut servir à confirmer la date que nous attribuons au *Philopatris* et pourrait même en autoriser une plus basse.

Cette question élucidée, il faut passer à la plus difficile, celle de l'interprétation du dialogue, dont le vrai sens paraît avoir été si étrangement méconnu par des générations de savants.

1. C. Stach, *De Philopatride*, Cracovie, 1897.
2. *Bull. de Corresp. Hellén.*, 1882, p. 268.

Digitized by Google

## III

Tous les historiens sont d'accord pour reconnaître qu'il n'y avait pas de païens à Byzance au xe siècle. M. Crampe qui, en 1894, à soutenu que le *Philopatris*, loin d'être un pamphlet antichrétien, était un libelle destiné à attirer sur les païens la sévérité des pouvoirs publics, s'est vu obligé, pour rendre son hypothèse acceptable, de reprendre la théorie de Gutschmid et d'attribuer le *Philopatris* au viie siècle. Nous avons vu que cela est impossible et n'y reviendrons plus. Quelles que puissent être, à cet égard, les apparences, il n'y a pas de païens en scène dans le *Philopatris* : c'est là un point qu'il faut tenir pour établi.

S'il n'y a pas de païens, doit-on admettre, avec la presque unanimité des critiques, que les prophètes de malheur contre lesquels est dirigée la seconde partie du dialogue soient des moines avides et fanatiques qui, dans leur haine intéressée de l'empereur, vont jusqu'à souhaiter la défaite de ses armées et la ruine de l'Empire?

Je n'hésite pas, pour ma part, à affirmer que c'est là une erreur complète et que l'auteur du *Philopatris*, quoi qu'on en ait dit depuis Gesner jusqu'à M. Krumbacher, en passant par Niebuhr, Gfrörer, Aninger et Neumann, n'a nullement eu l'intention d'incriminer le patriotisme du clergé grec[1]. S'il en avait eu l'intention, rien ne l'eût empêché de le faire clairement, de parler sans ambages de mauvais moines, en ajoutant qu'il y en avait aussi de bons. Or, les divers indices qu'on allègue, à défaut d'indications précises, pour soutenir que les prophètes sont des moines, en particulier des familiers du patriarche de Constantinople, ne me paraissent pas résister à l'examen.

Les renseignements que donne sur eux Critias, dans le récit qu'il fait à Triéphon, peuvent se résumer en quelques lignes.

1. « *Den Typus des unpatriotischen Mönchs, den Lukian noch nicht kannte, übersetzte man ins Lukianische.* » (Neumann, *Byzant. Zeitschrift*, 1896, p. 167). E. Rohde concède avec raison (*loc. laud.*, p. 9) qu'on ne voit pas si les prophètes du *Philopatris* sont des laïques ou des clercs.

Digitized by Google

Sorti pour faire des emplettes, il a vu une foule de gens qui se parlaient à l'oreille ; parmi eux il a avisé un fonctionnaire de sa connaissance, Craton, qui exerçait les fonctions de *peréquateur* (ἐξισωτής) — fonctions postérieures, soit dit en passant, au règne de Justinien. Critias s'approche de Craton pour le saluer. En ce moment un hideux petit vieillard, nommé Charicène, annonce que le nouvel empereur abolira les arrérages, remboursera les dettes[1] et procédera à d'autres réformes dont l'une paraît d'ordre monétaire (le texte de ce passage intéressant est malheureusement altéré)[2]. Un autre, nommé Chleuocharme, vêtu d'un manteau tout râpé, déchaux et la tête découverte, ajoute qu'un certain individu, mal vêtu, tonsuré (κεκαρμένος τὴν κόμην) et venu des montagnes, lui a fait voir le nom du nouveau souverain gravé dans le théâtre en lettres hiéroglyphiques ; ce prince, ajoute-t-il, fera couler l'or dans les rues. — Critias fait observer à ces gens que, suivant les règles de l'interprétation des songes, il arrivera le contraire de ce qu'ils prévoient ; car, au dire d'Artémidore, rêver d'or est indice de pauvreté. Tous se mettent à rire et traitent Critias d'ignorant. Là-dessus, Craton lui propose de l'initier aux pratiques de divination qu'il ignore ; ce qu'on lui débite ne sont pas des songes, mais l'annonce certaine d'un événement qui se produira au mois de mésori. Critias se fâche et veut s'en aller ; on le retient par son habit et on lui persuade d'entrer dans le sanctuaire. « Nous passons alors, dit-il, par des portes de fer et des seuils d'airain et ayant gravi de nombreux escaliers en spirales, nous entrons dans une maison au toit doré, telle que celle de Ménélas dans Homère. » Critias voit là des hommes pâles, la face inclinée vers la terre. Dès qu'on l'aperçoit, on se précipite à sa rencontre et on lui demande s'il n'apporte

1. Romain Lécapène avait consenti des libéralités de ce genre (Zonaras, VI, p. 69 ; cf. Rohde. *l. l.*, p. 6).

2. L'empereur futur τὰς εἰραμάγγας δέξεται, μὴ ἐξετάζων τῆς τέχνης. Rohde a supposé (*loc. laud.*, p. 6) que le terme εἰρ., qui est un ἅπαξ, désigne certaines pièces d'or que Nicéphore avait démonétisées. Le mot serait d'origine persane. L'interprétation de Gesner, Hase, Talbot, etc. (*il accueillera les faux devins*) est trop invraisemblable pour mériter d'être discutée.

Digitized by Google

pas de fâcheuses nouvelles. « Non, dit Critias, tout va bien. — Nenni, répondent les autres, la ville est grosse de malheurs. » Critias leur demande s'il va y avoir quelque éclipse de soleil, si Vénus et Mercure vont entrer en conjonction, si la terre produira des Hermaphrodites, s'il y aura de grandes chutes de pluie ou de neige, de la grêle, une peste ou une famine[1]. Non, ce n'est pas là ce qu'ils prévoient; mais une révolution est prochaine, la ville sera envahie et l'armée mise en déroute. Là-dessus, le patriote Critias se fâche tout rouge et reproche éloquemment à ces drôles de souhaiter des malheurs à leur patrie. « Ce sont là, leur dit-il, des propos de vieilles femmes; vous ne savez ces choses ni par révélation, ni par l'étude patiente de l'astrologie. » Triéphon l'interrompt alors et lui demande : « Que t'ont répondu ces hommes rasés d'esprit et de jugement? » (κεκαρμένοι τὴν γνώμην καὶ τὴν διάνοιαν). Critias répond : on lui a expliqué que les révélations de ces prophètes ne se produisaient pas sous la forme de rêves, mais qu'elles se présentaient à leur esprit après dix jours de jeûnes et autant de nuits passées à chanter des hymnes. Critias leur reproche à nouveau de prédire des malheurs à leur patrie et les menace de la colère de Dieu dont ils se prétendent inspirés. Sur ce, ils l'accablent de mille injures et il s'enfuit dans un état d'irritation tel que Triéphon, au début du dialogue, aura toutes les peines du monde à le calmer[2].

Ces devins, ces visionnaires sont-ils des chrétiens? Évidemment oui, et M. Crampe ne persuadera à personne qu'ils forment, suivant son expression, un conventicule de païens à Constanti-

1. Aninger (*op. laud.*, p. 475) a pensé, non sans vraisemblance, qu'il y a là une allusion à des événements (entre autres une éclipse totale de soleil) qui se sont produits vers la fin du règne de Nicéphore. L'éclipse est du 22 décembre 968 (Leo Diac., IV, 11). Je ne crois pas, toutefois, que cet argument suffise pour faire écarter la date plus vraisemblable de 965.

2. Si l'on prend à la lettre les expressions du dialogue, Critias a été vraiment « frappé de stupeur » et comme transformé en statue par l'effet de quelque charme magique. Il est probable, en effet, que l'auteur a pensé à une influence de ce genre, et non à une influence purement morale, puisque Triéphon fait jurer à Critias de ne lui faire aucun mal; le *possédé* s'engage à ne pas communiquer sa *possession* (cf. Crampe, *op. laud.*, p. 52, 53).

Digitized by Google

nople. Mais sont-ils des clercs ou des moines? Rien ne permet de l'affirmer ni même de le supposer. Tout au plus pourrait-on considérer comme un moine vagabond le personnage tonsuré dont il est question incidemment et qui, arrivé de la montagne[1], a vu le nom du nouvel empereur gravé en hiéroglyphes sur l'obélisque du théâtre[2]. Mais Cleuocharme est-il un moine parce qu'il a la tête découverte, qu'il est déchaux et porte un vêtement râpé[3]? Est-il permis de croire que les devins soient des tonsurés parce que Triéphon, qui ne les a d'ailleurs pas vus, dit qu'ils sont *rasés d'esprit et de jugement*[4]? Faut-il, de ce qu'ils se réunissent pour jeûner et veiller en chantant des hymnes, conclure que ce sont des prêtres ou des moines? Non, ce sont tout bonnement des visionnaires chrétiens, qui pratiquent la divination telle qu'elle n'a cessé d'être pratiquée à l'époque chrétienne, suivant la judicieuse observation de M. Bouché-Leclercq :[5] « Ce qui distingue la divination chrétienne de celle qu'elle remplace, c'est qu'elle n'a point de méthode spéciale autre que la prière. C'est par la prière seule qu'il faut solliciter les lumières surnaturelles[6]. » Cette phrase est d'autant plus remarquable que M. Bouché-Leclercq ne s'est pas occupé

1. L'Olympe de Bithynie ou le mont Athos?

2. Il faut noter, avec Crampe, que cet anachorète ne joue aucun rôle dans la réunion secrète. On sait, d'autre part, par le *De Signis* de Codinus (p. 52), que les œuvres d'art et les inscriptions de l'hippodrome — parmi lesquelles était l'obélisque de Thédose Ier — fournissaient matière aux rêveries des devins (Crampe, *op. laud.*, p. 20).

3. Crampe a fort bien montré que ce sont là des usages familiers aux philosophes néoplatoniciens; on peut donc les attribuer sans difficulté à ceux qui s'inspiraient de leur mysticisme, sans être, pour cela, moins chrétiens que les néo-platoniciens du XIe siècle dont il sera question plus loin (Crampe, *op. laud.*, p. 51).

4. Corriger γνώμην en κόμην serait absolument arbitraire. D'ailleurs, alors même qu'il s'agirait de tonsurés, on aurait le droit de rappeler la tonsure des prêtres d'Isis (cf. l'art. *Isis* dans le *Lexikon* de Roscher, p. 429), qui pourrait avoir prévalu dans un milieu de sophistes mystiques au même titre que l'usage du calendrier égyptien (mois de *mésori*, date indiquée par Craton pour l'accomplissement des sinistres prophéties).

5. Bouché-Leclercq, *Hist. de la divination*, t. IV, p. 352.

6. Les néo-platoniciens se préparaient aux visions par des jeûnes et des hymnes (Marin. *Vit. Procli*, 45; Jamblique, *De myst.*, III, 9). Cf. Crampe, *op. laud.*, p. 254.

Digitized by Google

du *Philopatris* et n'a pas une fois cité cet ouvrage : or, elle s'applique à merveille au conciliabule de devins dont cet opuscule nous apprend l'existence dans la Byzance orthodoxe du xe siècle.

La nouveauté, d'ailleurs, à cette époque, n'est pas la divination, qui ne fut jamais plus répandue, mais cette sorte de divination collective, de révélation faite à un cénacle d'illuminés qui se soumettent, pour arriver à l'état *mantique*, au régime de jeûnes, de veilles et de prières dont il est question dans le récit de Critias. Les historiens du xe siècle citent plusieurs exemples de prophéties qui se réalisèrent et Luitprand, ambassadeur de l'empereur Othon à la cour de Nicéphore, parle avec détail des livres byzantins où les destinées des empereurs futurs étaient expliquées[1]. Il connut à Constantinople un *astronome*, doué du don de seconde vue, qui lui fit une description complète de la famille impériale germanique et de son entourage[2]. Les devins dont on vantait la perspicacité étaient quelquefois des hommes d'église; mais il y en avait d'autres qui n'étaient ni des prêtres ni des moines[3]. Critias, introduit dans le sanctuaire des prophètes de malheur, apprend d'eux qu'ils passent des jours à jeûner et des nuits à réciter des hymnes ; si ces hommes avaient été des moines, qu'eût-il pu trouver d'extraordinaire à ces exercices? On insiste sur la maison ou la salle au toit d'or, χρυσόροφον οἶκον, dans laquelle Critias a été conduit. Pour Gfrörer et pour Aninger, c'est le palais du patriarche de Constantinople, centre des intrigues et des manœuvres de trahison ourdies par les moines contre

1. Le continuateur de Théophane (I, 22, p. 36 éd. Bonn) raconte qu'à l'époque de Léon l'Arménien (viiie siècle) il y avait, dans la bibliothèque impériale, un recueil d'oracles qui contenait, entre autres, les portraits des futurs empereurs (μορφὰς καὶ σχήματα ἔχουσα τῶν γενησομένων βασιλέων διὰ χρωμάτων). Cf. Krumbacher, *Gesch. der byzant. Litt.*, 2e éd., p. 627. Je ne sais si l'on a encore rapproché ce livre des *Vaticinia Pontificum*, ouvrage attribué à tort à Joachim de Flore, que Bernard Délicieux lisait en 1319 et où se trouvaient les portraits de tous les papes futurs (Lea, *Hist. de l'Inquis.*, t. III, p. 14 de ma traduction). Évidemment, nous avons là un exemple de l'influence exercée sur l'Italie par la littérature mystique et mantique de l'Empire grec.

2. Luitprand, *ap.* Leon. Diac., éd. de Bonn, p. 359, 361.

3. Cf. E. Rohde, *loc. laud.*, p. 9.

Digitized by Google

l'empereur. Mais il suffit de lire la phrase en grec pour reconnaître l'origine de cette illusion : Διήλθομεν σιδηρέας τε πύλας καὶ χαλκεοὺς οὐδούς. Ἀναβάθρας δὲ πλείστας περικυκλωσάμενοί, ἐς χρυσόροφον οἶκον ἀνήλθομεν, οἷον Ὅμηρος τοῦ Μενελάου φησί. L'allusion à un passage de l'*Odyssée* est explicite[1] : Critias, saturé de lectures classiques, se compare à Télémaque qui, reçu par Ménélas dans son palais de Sparte, en admire les murs éclatants d'or et d'airain. D'autre part, les mots qui précèdent ceux-là sont une citation presque textuelle de l'*Iliade*[2] :

Ἔνθα σιδηρεαί τε πύλαι καὶ χάλκεος οὐδός.

Il n'y a donc rien à tirer de ces prétendus renseignements sur l'aspect extérieur du lieu où fut introduit Critias; il ne parle que par citations et la salle au toit doré n'est pas plus authentique que la porte de fer et le seuil d'airain. Le seul détail que l'on puisse retenir, parce qu'il n'est pas, que je sache, emprunté, c'est la série des escaliers en spirale ; or, cela indique que les faux prophètes se réunissaient dans quelque grenier, ce qui convient mal, on l'avouera, à des conspirateurs dont le chef reconnu, suivant une hypothèse trop ingénieuse, aurait été le patriarche de Constantinople.

L'auteur du *Philopatris* est sans doute un sophiste ou un professeur de littérature, qui se croit un nouveau Lucien parce qu'il plagie sans vergogne le prosateur favori des Byzantins, et un homéride parce qu'il ne cesse de citer Homère. Mais ce cuistre sans talent paraît poursuivre en même temps un but pratique. A la fin du dialogue, Triéphon et Critias s'unissent pour chanter les louanges de l'empereur. « Pour nous, Triéphon, dit Critias, nous allons jouir du plus heureux sort... Tu connais ma pauvreté comme je connais la tienne. C'est assez pour nos enfants que l'empereur vive ; avec lui les richesses ne nous manqueront point. » Comme il n'est pas douteux que cet opuscule fût destiné à être lu par Nicéphore, à titre de protestation de ses sujets

1. *Odyss.*, IV, 72 sq.
2. *Iliade*, VIII, 15.



Digitized by Google

loyaux contre les autres, la phrase que nous avons citée a toute l'apparence d'une demande de subsides ; l'empereur victorieux n'oubliera pas le sophiste qui a pris si vigoureusement son parti à l'heure où le succès de ses armes était incertain.

On comprend, après les explications qui précèdent, pourquoi nous refusons de croire, avec Gfrörer, que Nicéphore, dans sa haine du clergé régulier, ait commandé à un sophiste d'écrire un pamphlet contre les moines ; avec Renan et presque tous les autres critiques, que l'auteur du *Philopatris* soit un adversaire du christianisme et dénonce les chrétiens comme des ennemis de la patrie ; avec Crampe, qu'il soit un chrétien fanatique qui révèle aux autorités séculières un conventicule de païens attardés, ennemis à la fois de Dieu et de la patrie. C'est un pauvre diable qui, pour se faire valoir, crie « Vive l'Empereur ! » en flétrissant, comme il convient, l'Opposition. Cette Opposition, à l'en croire, se recrutait parmi des gueux bien inoffensifs ; ce ne sera pas elle, d'ailleurs, qui amènera un changement de régime ; les assassins de Nicéphore seront son meilleur général, Zimiscès, et sa propre femme, Théophano.

## IV

Il nous reste à parler de la première partie du dialogue, qui forme à peu près les deux tiers de l'ensemble et qui se rattache assez mal à la partie la plus importante, que nous venons d'analyser avec détail.

Lorsque Triéphon rencontre Critias, exaspéré par les propos de trahison qu'il vient d'entendre, il essaie d'abord de le calmer et de lui faire raconter son aventure. Le bon sens exigerait que ce récit ne se fît pas trop attendre ; mais, par quelque motif, l'auteur laisse notre curiosité en suspens. Critias a juré par Zeus ; aussitôt Triéphon, rappelant tous ses souvenirs de Lucien, affirme que Zeus était un coquin et un paillard. Sans se fâcher, Critias offre d'attester Apollon, puis Poseidon, Hermès, Héra ; à chaque nom, c'est le même déchaînement d'investives, agré-

Digitized by Google

mentées de plaisanteries faciles. Par quoi faut-il donc jurer, demande Critias. Alors Triéphon lui débite des vers, dont l'un est d'Euripide, l'exhortant à jurer par le dieu suprême, par le Fils et par l'Esprit qui procède du Père, suivant la formule adoptée dans l'Église grecque après le schisme de Photius. Critias répond qu'il ne comprend pas cette arithmétique, parle en badinant de Nicomaque de Gérasa et de Pythagore. Sur ce, Triéphon lui fait un petit cours de religion et, s'aidant des *Oiseaux* d'Aristophane, dont il cite deux vers, et d'une phrase de Moïse, qu'il appelle *le Bègue*, lui expose la création du monde sorti du Chaos. Mais Critias insiste : il veut savoir ce que son interlocuteur pense des Parques et du livre du Destin. Au flux de citations homériques alléguées par Critias, Triéphon répond par d'autres citations du même poète et en fait ressortir les contradictions. Enfin, après une dernière escarmouche sur les livres du Ciel où, suivant Triéphon, sont inscrites les actions des hommes et où Critias s'étonne que l'on enregistre aussi celles des Scythes, Critias se décide à jurer par le Fils qui procède du Père et commence à narrer l'histoire de sa rencontre avec les prophètes et de sa visite au lieu de leurs réunions.

On a soutenu, d'une part, que la conversion de Critias était feinte et que le but de l'auteur du dialogue était de railler impunément le christianisme ; de l'autre, que le même auteur, au moment d'attaquer violemment les moines chrétiens, voulait se mettre à couvert en présentant une apologie de la religion. Enfin, Erwin Rohde a prétendu que tout ce début n'était qu'une farce littéraire et un prétexte cherché par l'auteur du *Philopatris* pour faire étalage de sa familiarité avec Lucien.

Sur un point essentiel, presque tous les critiques sont d'accord : Triéphon serait un chrétien et Critias un païen. Erwin Rohde, qui accepte la thèse de Hase et de Niebuhr, sans admettre qu'il y ait eu des païens au x^e siècle, se tire d'affaire en alléguant que la première partie du dialogue est censée se passer à une époque beaucoup plus reculée que la seconde. La preuve, suivant lui, c'est que Triéphon dit avoir autrefois partagé les idées de Cri-

Digitized by Google

tias, mais être revenu à de meilleurs sentiments par la rencontre d'un Galiléen chauve, au long nez, qui était monté au troisième ciel[1]. Les anciens commentateurs avaient déjà reconnu que ce Galiléen était saint Paul, qui dit, en effet, avoir été enlevé au troisième ciel (ἁρπαγέντα ἕως τρίτου οὐρανοῦ)[2]; Rohde a confirmé cette explication en rappelant un passage des Actes apocryphes de Paul et de Thècle, où il est également question du grand nez de l'apôtre (ἐπίρρινον)[3]. Puis donc que Triéphon, contemporain de Nicéphore Phocas, prétend avoir rencontré saint Paul, c'est, dit Rohde, que l'auteur, dans cette partie du dialogue, le fait vivre huit ou neuf siècles plus tôt, à une époque où les païens étaient encore la majorité[4]. Seulement, ce singulier écrivain ne sait pas garder le masque qu'il a revêtu[5]; il s'oublie, dans la même partie du dialogue, jusqu'à parler des massacres de Crète, qui out eu lieu en 961. Cela n'étonne point M. Rohde de la part d'un pauvre d'esprit comme l'auteur du *Philopatris*, qui grille de placer, dans son écrit, une polémique contre les dieux du paganisme et fait ce qu'il faut ou ce qu'il peut pour y parvenir[6].

Ce qu'il y a d'évidemment judicieux dans l'opinion de Rohde, c'est que cet excellent critique, à l'encontre de tous ses prédécesseurs, s'est refusé à trop prendre au sérieux la première partie du *Philopatris*. Toutefois, il me semble avoir été un peu trop loin dans cette voie; il me semble surtout avoir oublié que le *Philopatris* était destiné à être lu et à être compris, ce qui exigeait, de la part de l'auteur, un certain respect des vraisemblances. L'interprétation littérale qu'il a donnée du passage sur

1. *Galiléen*, signifiant *chrétien*, est une expression familière à l'empereur Julien; M. Crampe (*op. laud.*, p. 18) dit n'en connaître dans la littérature byzantine qu'un autre exemple, emprunté au *Timarion*, imitation de Lucien écrite au XIIe siècle. Peut-être l'auteur du *Philopatris* avait-il lu Julien.

2. Paul, II *Corinth.*, XII, 2.

3. Tischendorf, *Act. apocr.*, p. 41; cf. Rohde, *loc. laud.*, p. 11.

4. Le même argument a déterminé certains savants d'autrefois à placer le *Philopatris* sous Néron (Fabricius, *Biblioth. graeca*, t. III, p. 54).

5. « *Der Verfasser hält sein alterthümliches Maskenspiel nicht fest.* » (E. Rohde, *loc. laud.*, p. 11.)

6. « *Er hält das alterthümliche Kostüm nur eben so lange fest als es seinen Zwecken dient.* » (E. Rohde, *ibid.*)

Digitized by Google

le Galiléen est inadmissible. Le texte dit simplement : ἡνίκα δέ μοι Γαλιλαῖος ἐνέτυχεν, ἀναφαλαντίας, ἐπίρρινος, ἐς τρίτον οὐρανὸν ἀεροβατήσας. Les lecteurs pouvaient comprendre qu'il ne s'agissait pas d'une rencontre proprement dite, de même que si j'écris aujourd'hui : « Fénelon m'a appris la simplicité », cela ne signifie point que j'aie vécu dans la société de Fénélon [1]. Triéphon parle d'une lecture — différente de ses lectures habituelles de sophiste — celle des Épîtres de saint Paul, qui ont, dit-il, changé sa manière de voir. Par un dernier scrupule de sophiste, qui ne veut se servir que de mots antiques, il désigne Paul sous le nom du Galiléen et, comme ce vocable pourrait faire songer à Jésus, il ajoute des détails caractéristiques, ἀναφαλαντίας, ἐπίρρινος, qui ne devaient laisser aucune équivoque dans l'esprit de ses lecteurs informés.

Mais il y a plus : l'allusion à la rencontre avec saint Paul est faite en termes qui sont une imitation évidente du *Philopseudès* de Lucien (chap. XIII) : « Je ne croyais pas à tout cela plus que toi, mais lorsque je vis voler en l'air cet étranger venu des pays barbares, qui se disait hyperboréen, alors je crus, etc. » [2]. Cette observation, faite par feu Aninger, mais qui a échappé à Rohde, ne laisse presque rien subsister de l'épisode de saint Paul, comme le centon de phrases poétiques signalé plus haut enlève toute valeur à la phrase sur le toit doré de la maison où se réunissent les devins.

Je maintiens, pour ma part, que le dialogue se passe tout entier au xe siècle, que Critias n'est pas moins chrétien que son interlocuteur Triéphon et qu'ils sont l'un et l'autre des sophistes, avec cette différence que Critias trouve spécieuses et agréables les conceptions de la mythologie hellénique, tandis que Triéphon les déclare absurdes et révoltantes. La divergence de vues qui

1. Dans la fameuse inscription d'Abercius (Marucchi, *Elém. d'archéol. chrétienne*, t. I, p. 296), il est également question de la compagnie de saint Paul, alors qu'il s'agit seulement de celle de ses œuvres.

2. Ἐγὼ δὲ καὶ αὐτὸς ἀπιστότερος ὢν σου πάλαι τὰ τοιαῦτα — ὤμην γὰρ οὐδένι λόγῳ δυνατὸν γίγνεσθαι ἂν αὐτὰ πιστεῦσαι — ὅμως ὅτε τὸ πρῶτον εἶδον πετόμενον τὸν ξένον τὸν βάρβαρον — ἐξ Ὑπερβορέων δὲ ἦν, ὡς ἔφασκεν — ἐπίστευσα.

Digitized by Google

les sépare, et qu'un autre que l'auteur du *Philopatris* aurait su rendre très intéressante, est, en somme, celle qui se dessina, dès les premiers temps du christianisme, entre les intransigeants bui condamnaient les lettres classiques comme entachées d'idolâtrie et ceux qui, plus nombreux heureusement, continuèrent à voir en elles le fondement de toute éducation libérale [1]. De tous temps, ceux qui enseignaient aux enfants les généalogies, les attributs et même les amours des Dieux ont été suspects de complaisance pour le paganisme et ont eu fort à faire pour écarter cette accusation. Je crois pouvoir affirmer que le paganisme de Critias est tout littéraire, que ses prétendues railleries à l'égard du christianisme ne sont qu'un badinage aussi dépourvu de fiel que d'esprit, enfin que sa conversion finale, ne portant que sur la formule d'un serment, n'est pas plus sérieuse que sa prétendue idolâtrie.

Dès le début de la discussion, on voit qu'il ne s'agit pas de doctrine, mais de la considération ou du crédit que méritent les imaginations des poètes grecs. Triéphon, parlant à Critias de l'agitation qui le secoue, dit qu'il a sans doute écouté jusqu'au bout des ongles, διὰ τῶν ὀνύχων, les propos qui l'ont tant bouleversé. Critias répond qu'il n'est pas plus étonnant d'écouter avec ses ongles que de porter un enfant dans sa cuisse ou dans sa tête, ou encore de changer de sexe; car, ajoute-t-il, toute la vie est pleine de prodiges, s'il faut en croire les poètes, εἰ βούλει πιστεύειν τοῖς ποιηταῖς. Est-ce là le langage d'un païen convaincu? Ne sent-on pas le professeur de mythologie — d'*histoires*, comme on disait à Rome — qui a envie de débiter sa marchandise? Peu après, Critias jure par Zeus aérien, νὴ τὸν Διά τὸν αἰθέριον, de ne pas faire de mal à son interlocuteur en lui racontant son aventure. « Tu m'effraies encore plus, dit Triéphon ; qui pourrait te protéger si tu violais ton serment? Car je sais que tu n'ignores rien au sujet de ton Zeus. » Cela signifie peut-être que Critias risque d'être foudroyé et que sa compagnie deviendrait alors fort dangereuse.

1. Voir Boissier, *La fin du paganisme*, t. I, p. 234 et suiv.

Digitized by Google

A ce propos stupide, qui voudrait être spirituel, Critias répond : « Que dis-tu? Zeus ne pourrait-il pas m'envoyer dans le Tartare? Ignores-tu qu'il a précipité tous les dieux du seuil divin, qu'il a foudroyé l'autre jour Salmonée, qui voulait tonner comme lui, et qu'il foudroie encore aujourd'hui les insolents? N'est-il pas nommé *Titanokrator* et *Gygantolètès* par les poètes, et en particulier par Homère? » Sur quoi Triéphon rappelle savamment les métamorphoses et les débauches de Zeus, et Critias, au lieu de lui répondre, propose de jurer par Apollon. L'ennuyeuse conversation continue; à un moment, Critias atteste le Dieu Inconnu d'Athènes, νὴ τὸν ἄγνωστον ἐν Ἀθήναις[1], et Triéphon, sans y faire attention, recommence à l'interroger sur la Gorgone. Les choses ont l'air de prendre une tournure plus sérieuse quand Triéphon débite ses vers sur le dieu triple et un, par lequel seul il convient de jurer. On a singulièrement exagéré la portée de la réponse de Critias : « Tu m'apprends à calculer; ton serment est une arithmétique et tu calcules comme Nicomaque de Gérasa. Je ne sais ce que tu dis, un trois, trois un. Est-ce que tu parles de la tétrade de Pythagore, ou de son ogdoade, ou de sa triakade? » Ce n'est pas là une réponse d'anti-chrétien, mais de sophiste, qui, habitué à jurer par les dieux de la mythologie, feint de s'étonner qu'on lui demande de jurer par une formule aux allures arithmétiques. Du reste, Triéphon ne le laissera pas continuer sur ce ton; il cite aussitôt un vers d'Euripide pour lui imposer le respect des choses sacrées :

Σίγα τὰ νέρθε καὶ τὰ σιγῆς ἄξια

et poursuit par une citation d'Aristophane : « Il ne s'agit pas de mesurer ici le saut d'une puce. » Puis il parle de sa rencontre avec saint Paul, qui nous a renouvelés, dit-il, par l'eau du bap-

1. Il n'est pas nécessaire d'entendre par là le Dieu Inconnu de saint Paul (*Actes des Apôtres*, XVII, 23), car il y avait à Athènes d'autres autels du Dieu Inconnu que celui dont a parlé l'Apôtre. M. Crampe (p. 14) rappelle à propos un texte de Philostrate (*Vit. Apoll.*, VI, 3) : Καὶ ταῦτα Ἀθήνησιν, οὗ καὶ ἀγνώστων δαιμόνων βωμοὶ ἵδρυνται. Ne sachant plus par quel Dieu jurer, Critias atteste celui qui n'a ni nom ni légende; de celui-là, du moins, son interlocuteur ne médira pas.

Digitized by Google

têmе et fait une profession d'orthodoxie à laquelle son interlocuteur n'oppose rien. Mais il se garde de citer la Bible ou les Évangiles; le nom même de Moïse eût choqué sa pudeur de sophiste; il l'appelle *le Bègue*, βραδύγλωσσος, et il explique l'origine du monde en citant deux vers des *Oiseaux* d'Aristophane. N'est-il pas pas évident que ces deux hommes font plutôt assaut de pédantisme que de doctrine? Ce qui suit, sur les Parques, le destin et les registres des péchés des hommes tenus au ciel, n'est encore qu'une chaîne de citations. Il se trouve cependant, dans cette discussion sans objet, un mot qui paraît significatif. Triéphon dit que Dieu a formé (ἐμόρφωσεν) les étoiles fixes « que tu considères comme des dieux », οὓς σὺ σέβῃ θεούς. Mais, à y regarder de près, ce propos ne peut s'interpréter à la lettre : le païen hellénisant n'est pas un adorateur des planètes. Cela signifie simplement que les noms des planètes sont ceux des dieux du paganisme, noms qui, suivant Triéphon, ne doivent pas être invoqués dans les serments solennels comme ceux de divinités. Du reste, il marque nettement lui-même le caractère de cette discussion toute scolastique en disant, après avoir réfuté les théories du paganisme sur le destin : « Ne vois-tu pas combien sont incohérentes et peu solides les inventions des poètes? Laisse de côté tout cela, afin d'être inscrit dans les registres célestes des bons. » Et plus loin, pillant encore Lucien : « Tes Dieux sont depuis longtemps un cottabe (nous dirions *une tête de Turc*) pour tous les hommes de bon sens. » Là-dessus, Critias déclare qu'à l'inverse de Niobé il sent que de pierre il est devenu homme et prête serment par le Fils qui procède du Père. La controverse est apaisée et Critias peut commencer son récit.

Je ne veux pas nier qu'en certains passages l'inepte auteur de ce dialogue scolastique ait oublié que son propos n'était pas sérieux, qu'il n'ait élevé la voix et enflé le ton comme s'il voulait convertir un infidèle. Mais s'autoriser de ces quelques lignes ou de ces quelques mots pour conclure que l'un des interlocuteurs est un défenseur du paganisme, qu'il y avait encore des païens à l'époque où a été écrit le *Philopatris*, c'est méconnaître le carac-

Digitized by Google

tère d'une composition dont le fonds solide, si tant est qu'il y en ait, est une discussion plus littéraire que religieuse sur l'emploi d'une formule de serment.

## V

On rapporte que Constantin V, l'empereur iconoclaste et rationaliste (740-775), raillait impitoyablement ses courtisans lorsqu'ils invoquaient, en sa présence, l'aide de la Sainte Vierge. On ajoute qu'il tournait en ridicule ceux qui mettaient quelque affectation à éviter toute expression licencieuse[1]. Ces traits, joints à son goût pour la musique et pour le théâtre, le faisaient qualifier de païen par les orthodoxes plus rigoureux. Cette accusation de paganisme ne visait pas une doctrine religieuse définie, mais un penchant, jugé excessif, vers ce qu'on pouvait appeler l'hellénisme et qui ne différait guère de ce qu'on nomme l'humanisme en Italie au xv^e siècle. Sathas, dans la préface du septième volume de sa Μεσαιωνικὴ βιβλιοθήκη, publié en 1894, a prétendu discerner, pendant toute l'histoire byzantine, deux courants contraires, l'un romain, l'autre hellénique, dont la lutte aurait constitué toute la vie intellectuelle et morale de cette époque. L'esprit hellénique n'a jamais été étouffé ; mais il a été refoulé et réduit à l'impuissance par l'esprit romain, dont le triomphe du christianisme avait assuré la suprématie. La Renaissance a été le réveil de l'hellénisme ; les grandes controverses religieuses, telles que la querelle des iconoclastes, sont moins des disputes sur des points de dogme que des épisodes du long combat entre l'hellénisme et le romanisme. Bien que Sathas ait allégué, à l'appui de sa thèse, des arguments dont la plupart ne supportent pas l'examen[2], il faut, croyons-nous, y reconnaître un fond de vérité. La tendance que Sathas appelle hellénique était nourrie et fortifiée à Byzance par l'éducation littéraire, qui resta presque entièrement classique, c'est-à-dire païenne. Parmi tous

1. Cf. Bury, *Later roman Empire*, t. II, p. 461.
2. Voir l'article de M. Heisenberg dans le *Byzant. Zeitschrift*, 1896, p. 168 et suiv.

Digitized by Google

ceux qui distribuaient cet enseignement dans les écoles et qui, tous, appartenaient nominalement au christianisme, il dut y avoir bien des hommes aux yeux de qui Homère et les Tragiques étaient des guides plus autorisés que la Bible et les Pères[1]. La contrainte officielle qui pesait sur eux les empêchait de faire profession de leurs doctrines, ou, s'ils les exprimèrent, ne permit guère qu'elles se transmissent jusqu'à nous ; mais le fait que cette tendance hellénique existait à Byzance et qu'elle y causait même quelque alarme aux orthodoxes serait suffisamment attesté, à défaut d'autres témoignages, par la première partie du *Philopatris*. Elle l'est encore par un passage d'Anne Comnène qui, parlant du réveil des études à Byzance sous l'influence d'Alexis Ier, au XIe siècle, ajoute que son père prescrivit aux érudits de son temps de donner le pas aux textes sacrés sur les lettres grecques, προηγεῖσθαι τὴν τῶν θείων βίβλων μελέτην τῆς Ἑλληνικῆς παιδείας ἐπέτρεπε[2]. Si le pieux empereur crut devoir insister ainsi sur la part prépondérante qui revenait aux Saintes Écritures dans l'enseignement, c'est qu'il constatait avec inquiétude une tendance contraire, représentée surtout, sous son règne même, par la philosophie platonicienne et pythagoricienne de Jean Italos[3], qui admettait la métempsychose, professait la théorie de Platon sur les idées et ne rendait pas aux saintes images le culte qui leur était dû[4]. Une sorte de *Syllabus* de l'Église grecque, le *Synodikon* publié par M. Ouspensky, condamne, à la suite des iconoclastes, les adhérents des doctrines helléniques et de l'enseignement platonicien sur la matière et les idées[5]. Or, Jean Italos n'est qu'un anneau dans une longue chaîne, car il fut l'élève et le successeur (dans la chaire de philosophie de l'Académie de Byzance) du platonicien Michel Psellos (1018-1081) et ce dernier descendait probablement d'un

1. Il y a des réflexions justes à ce sujet, au milieu de choses plus que contestables, dans Gfrörer, *Byz. Gesch.*, t. III, p. 75-83.
2. Anne Commène, V, 9, p. 265.
3. Cf. *Byz. Zeitschr.*, 1896, p. 172.
4. Ἦν δὲ τὰς μετεμψυχώσεις δοξάζων καὶ τὰς ἁγίας εἰκόνας οὐχ' ὡς ἔδει τιμῶν, ἀλλὰ καὶ τὰς πλατωνικὰς ἰδέας παρεδέχετο (Nicétas Acominat).
5. Chalandon, *Alexis Commène*, p. 316 ; *Byzantinische Zeitschrift*, 1895, p. 143.

Digitized by Google

autre philosophe du même nom, qui enseignait au commencement du IXe siècle. Imbu des idées de l'école alexandrine, Psellos l'ancien aurait-eu, dit-on, à se défendre contre l'accusation d'avoir renoncé au christianisme[1]. Le second fut également soupçonné de préférer la doctrine de Platon à celle de l'Église et dut se justifier auprès de l'empereur par une déclaration formelle d'orthodoxie[2]. On rapporte qu'un de ses élèves, fortement imprégné d'hellénisme, se jeta du haut d'un rocher dans la mer en criant : « Prends-moi, Poseidon[3] ! » Près de cinq siècles après, Georges de Trébizonde dit avoir entendu déclarer à Gémiste Pléthon que le monde entier serait bientôt acquis à une seule religion, qui ne serait ni le christianisme ni le mahométisme, mais différerait peu de la vieille religion hellénique[4]. Il est vrai que Pléthon était un fervent platonicien et qu'ayant résidé en Italie lors du concile de Florence, il a pu subir l'influence de l'humanisme italien; mais il est permis de supposer que le propos répété par Georges de Trébizonde révèle, tout en l'exagérant sans doute, un état d'esprit qui s'est perpétué discrètement, pendant de longs siècles, dans les écoles et les académies byzantines.

Ainsi, ce qu'on a pris pour du paganisme dans le *Philopatris* n'est, en somme, qu'une forme byzantine de l'humanisme. On a d'autant moins lieu d'être surpris de la constater dans la Byzance du Xe siècle que bien d'autres indices accusent, à la même époque, une renaissance de l'esprit grec et des goûts classiques. C'est du Xe siècle que datent nos meilleurs manuscrits des anciens auteurs; c'est alors que l'art byzantin a produit ses chefs-d'œuvre, dont beaucoup, tant ivoires que miniatures, ne sont que des copies d'œuvres romaines encore tout imprégnées d'influences grecques; c'est alors aussi que Lucien, le plus Grec des Grecs, si l'on

1. Leonis Allati *de Psellis*, éd. Fabricius, p. 2.
2. Krumbacher, *Gesch. der byzant. Litteratur*, 2e éd., p. 435.
3. Nicétas Acominat, dans Tafel, *Supplem. hist. eccles. graecorum* (Ouspensky, *Essais sur l'histoire de la civilisation byzantine*, Saint-Pétersbourg, 1892, p. 156; en russe).
4. *Byz. Zeitschrift*, 1896, p. 172.

Digitized by Google

peut dire, a trouvé de nombreux lecteurs et imitateurs, mode qui dura jusqu'à la fin de l'Empire d'Orient, comme l'attestent entre autres le *Timarion*, publié par Hase, et le *Voyage de Mazari aux Enfers*, publié par Boissonade, inspirés l'un et l'autre de la *Nékyomantie* de Lucien [1].

Nous sommes malheureusement mal informés des caractères intellectuels de cette renaissance du xe siècle, qui se poursuivit et s'accentua, malgré le cléricalisme étroit d'Alexis Ier, pendant l'époque des Comnènes [2]. Mais il semble bien qu'elle exerça ses effets jusqu'au delà des frontières de l'Empire, dans une ville qui avait été longtemps byzantine et était restée en rapports étroits avec Byzance, à Ravenne. Là vivait, vers 970, le grammairien Wilgard. Enthousiaste de la science qu'il enseignait, il fut séduit, nous dit le moine Rodolphe [3], par des esprits malins, qui lui apparurent en songe sous les traits des anciens poètes, Virgile, Horace et Juvénal. Ils le remercièrent de ce qu'il faisait pour eux et lui promirent qu'il participerait à leur gloire s'il persévérait dans la même voie. Wilgard commença dès lors à s'écarter ouvertement de la doctrine chrétienne et à enseigner que ces poètes avaient plus de droit à la confiance des hommes que les Livres Saints. L'évêque de Ravenne, Pierre, se hâta d'intervenir et réduisit Wilgard au silence. Le moine Rodolphe ajoute qu'à la même époque d'autres partisans de la même doctrine furent mis à mort par le glaive ou conduits sur le bûcher. Cependant, trente ans plus tard, l'abbé romain Léon rencontra encore, des deux côtés des Alpes, certains grammairiens non moins exaltés que Wilgard, qui se réclamaient de Platon, de Virgile et de Térence plutôt que de l'Écriture et de l'Église. Il semble que Gfrörer n'a pas eu tort de soupçonner l'existence d'un lien occulte entre ces humanistes de l'Italie et l'école à laquelle appartenait le

1. Cf. Erwin Rohde, *loc. laud.*, p. 15 et Nicolai, *Griech. Literaturgesch.*, t. II, p. 487.

2. C'est au milieu du xie siècle que se dessine, avec Jean Italos, un mouvement philosophique animé d'une tendance hostile à l'Église. Cf. Krumbacher, *Gesch. der byz. Litt.*, 2e éd., p. 445.

3. Dom Bouquet, *Recueil*, t. X, p. 23; Gfrörer, *Byz. Gesch.*, t. III, p. 77.

Digitized by Google

Critias du *Philopatris*. Le fait que Léon nomme Platon, inconnu aux théologiens occidentaux du xe siècle, parmi les auteurs préférés des grammairiens qu'il dénonce, autorise, en effet, à croire que ces derniers entretenaient des relations plus ou moins directes avec les maîtres des écoles byzantines de ce temps.

## VI

Ce qui précède nous permet d'aborder la dernière question générale que soulève le *Philopatris*, celle du rapport logique entre les deux parties si différentes dont il se compose. Dire, avec quelques critiques récents, qu'il n'y en a aucun, que toute la première partie, c'est-à-dire les deux tiers de l'opuscule, n'est qu'un jeu d'esprit et un hors-d'œuvre, c'est traiter l'auteur anonyme, quelque médiocre qu'il soit, avec une sévérité vraiment excessive. Cet homme a beau être dépourvu de talent, de goût et de toutes les qualités de l'écrivain : il sait ce qu'il veut et n'écrit pas seulement pour le plaisir de noircir du parchemin. J'ai dejà montré que son œuvre se termine par un appel peu dissimulé à la libéralité de l'empereur Nicéphore. C'est comme patriote, comme φιλόπατρις, qu'il demande l'aumône ou une pension ; mais la patrie byzantine n'était pas tout entière là où l'empereur et l'armée combattaient pour la défense des frontières. L'Empire d'Orient reposait sur deux piliers, l'orthodoxie et l'autorité impériale; pour être φιλόπατρις dans toute l'acception de ce terme, l'auteur devait se montrer également soucieux de l'empereur, chef militaire suprême, et des intérêts de la religion. Or, à l'époque de Nicéphore, aucune hérésie dangereuse ne menace l'orthodoxie dans l'Empire; tout ce qu'elle peut craindre, c'est cet humanisme de pédants de collège qui tend à substituer à nouveau Zeus et les autres dieux de l'Olympe à la divinité triple et une du christianisme. Le loyaliste zélé auquel nous devons le Φιλόπατρις a combattu l'humanisme dans la première partie de son dialogue, l'esprit de révolte et de trahison dans la seconde. Avec ce dernier, point d'accommodement : c'est une

Digitized by Google

dénonciation en règle. Mais l'humanisme n'est pas un ennemi bien redoutable; c'est en badinant qu'on le met à la raison; d'ailleurs, les deux interlocuteurs sont des sophistes, nourris également d'Homère et d'Euripide, qui ne tardent pas à se trouver d'accord, et cette première partie, d'où la formule du dogme chrétien sort victorieuse, se termine par un accommodement cordial. En somme, et malgré l'extrême maladresse de la composition, le dialogue justifie ainsi son titre principal : le patriotisme byzantin s'y affirme successivement sous ses deux aspects, l'un spirituel, l'autre temporel.

Le sous-titre est plus difficile à expliquer : φιλόπατρις ἢ διδασκόμενος. L'homme qui s'instruit, διδασκόμενος, est sans doute le même que le φιλόπατρις; mais est-ce Triéphon, qui apprend de Critias les menées des ennemis de l'Empire, ou Critias, qui apprend de Triéphon à jurer par le Fils du Père et non par Zeus? La question, du reste, est de trop mince importance pour qu'il soit utile de la discuter.

Je suis loin d'avoir épuisé tout l'intérêt qui s'attache à ce méchant opuscule; mais je crois avoir fait l'essentiel en le replaçant dans son milieu et en montrant les enseignements qu'on en peut tirer pour deux études considérables qui attendent encore un historien : celle de l'opposition et celle de l'humanisme à Byzance.

SALOMON REINACH.

Digitized by Google

# VARIÉTÉS

## La Sicile montagneuse et ses habitants primitifs

Des fouilles déjà nombreuses ont fait deviner les populations préhelléniques de la Sicile. Il y a quelques années[1], M. Patroni a essayé de grouper en les résumant les notions que nous possédons sur les *Sicanes* ou *Sicules*. Les conclusions auxquelles il est arrivé s'appuyaient sur une série de recherches et de découvertes qui toutes se rapportent à la partie côtière du pays. Depuis, M. Orsi, directeur du Musée de Syracuse, a inauguré dans la partie montagneuse une série de fouilles dont les résultats modifient la thèse soutenue par M. Patroni[2].

M. Orsi s'est adressé à un plateau célèbre en Sicile et qui, depuis plusieurs siècles, a attiré l'attention des amateurs d'antiquités et l'avidité des chercheurs de trésors. Il s'agit du plateau de *Pantalica*[3], dans le groupe de montagnes où se trouve la colonie syracusaine d'*Acrae*[4]. Situé au confluent de deux torrents qui l'entourent presque complètement de leurs replis, ce plateau, de forme allongée[5] et d'altitude inférieure aux montagnes environnantes[6], n'est relié à elles que par une langue de terre fort étroite, coupée par un fossé à l'époque historique.

Pareille situation topographique est favorable à une occupation permanente[7]. Les populations arabo-byzantines du moyen âge s'y étaient installées : il reste sur la périphérie du plateau des ruines qui leur sont attribuables; et l'on a dans certains tombeaux trouvé trace d'une accommodation hâtive qui remonte à cette époque. M. Orsi a cru pouvoir démontrer[8] que Pantalica représente le site d'une

1. Cf. *Anthropologie*, 1897, p. 129-317.
2. *Monumenti Antichi*, IX, 1re partie, p. 33 à 116 et planches IV à XI.
3. Situé dans la montagne à l'O. de Syracuse, non loin du village de *Sortino*, au confluent de l'*Anapus* et de sa tributaire la *Calcinara*.
4. Aujourd'hui *Palazzolo Acreide*. Les touristes qui visitent l'intérieur du pays vont de *Palazzolo* a *Sortino* en voiture; de là par un sentier à *Pantalica*. L'excursion se fait en une journée; j'ai eu le plaisir de la faire en février 1898, et de visiter quelques-unes des sépultures que je décrirai plus loin d'après M. Orsi.
5. Dimensions maximum : long., 1200 m.; larg., 600 m.
6. La plateforme est inclinée du S.-O. au N.-E., et passe de 424 à 350 m. L'altitude moyenne des environs est 500 m.
7. Cette magnifique position stratégique est comparable à celle de Constantine, ou, en Europe, de Tirnovo de Bulgarie.
8. *Bull. paletnol. ital.*, 1889, p. 162-188.

Digitized by Google

ville antique, *Herbessos*, que citent Polybe[1] et Tite Live[2]. Enfin, les fouilles qu'il a entreprises ont prouvé le séjour en cet endroit d'une population préhellénique.

L'existence de cette population n'est pas douteuse. M. Orsi la démontre par deux faits inégalement évidents.

1° La présence, près du sommet de Pantalica, de ruines importantes, portant les traces de plusieurs réfections successives, mais dont les assises inférieures sont en calcaire taillé de grandes dimensions (cube moyen 3 à 4 mc.). M. Orsi, qui a dégagé ces ruines, n'hésite pas à y voir le *palais* du chef de la peuplade primitive, et à le comparer à l''Ανάκτορον des princes mycéniens. Jadis, ainsi qu'il l'avoue lui-même, la haute antiquité de ces murailles ne lui paraissait pas si évidente. J'estime que sa circonspection d'alors, moins documentée, était cependant plus prudente. Les différences entre les palais homériques, les découvertes de Schliemann à Mycènes et Tirynthe, d'une part, et les murailles de Pantalica d'autre part, ne sont atténuées presque par aucune ressemblance, de l'aveu de M. Orsi lui-même. L'hypothèse est trop aventureuse, trop commode aussi pour expliquer certaines influences mycéniennes qu'il a cru découvrir par ailleurs.

2° L'existence d'une nécropole, la plus vaste qu'on connaisse en Sicile (plus de 4.000 tombes). Cette nécropole est située conformément à ce que nous savons des habitudes des peuples sicules primitifs, qui creusaient leurs tombes dans le roc, au-dessus ou au-dessous de l'endroit par eux habité. A Pantalica, les tombes sont creusées dans les flancs du plateau, donc au-dessous de l'établissement primordial. Les 600 ouvertures qui béent de toutes parts[3] et correspondent à une ou plusieurs chambres funéraires, supposent un travail extraordinaire, prolongé pendant plusieurs siècles[4].

La matière travaillée est une sorte de tuf calcaire moyennement dur, et résistant assez mal aux infiltrations d'eau. Les tombes sont précédées d'un corridor parfois assez long[5]; elles ont le plus souvent la forme d'une ellipse, quelquefois celle d'un quadrilatère. Le plafond en est généralement arrondi, rarement plat. Les dimensions sont ordinairement restreintes[6]; par exception on

1. I, 18, 9.
2. XXXIV, 53.
3. M. Orsi distingue cinq cimetières : cimetière du N.-O.; cimetière du N.; cimetière du S.; *Cavetta* (E.); *Filiporto* (O.). Les deux premiers seulement ont donné des résultats importants.
4. Souvent le rocher est à pic, et il faut admettre que l'ouvrier a été suspendu dans le vide jusqu'au moment où il a eu creusé une plateforme suffisante pour s'y tenir. Nous n'avons pas idée des instruments employés pour ce travail; les haches et piques de pierre sont rares dans cette civilisation, où l'on rencontre presque uniquement le bronze. Or, on n'a pas trouvé d'outils en métal; en aurait-on trouvé que le travail n'en serait pas moins surprenant. Il était si difficile que plusieurs fois il a fallu y renoncer : on voit sur le rocher des amorces de galeries qui ont été abandonnées.
5. Cim. N.; tombe 8, corridor : $1^m,30$; tombe 68, corridor : $2^m,50$.
6. Cim. N.-O.; tombe 1 : $1^m,35 \times 1$ m.; tombe 3 : $1^m,75 \times 1^m,30$ (haut. : $0^m,98$); tombe 7 : $1^m,15 \times 0^m,72$ (haut. : $0^m,75$). — Cim. N.; tombe 28 : $0^m,93 \times 0^m,66$ (haut. : $0^m,87$); tombe 62 : $1^m,95 \times 1^m,25$ (haut. : $1^m,03$); tombe 48 : $1^m,80 \times 1^m,50$; tombe 54 : $2^m,05 \times 1,40$ (haut. : 1 m.); tombe 73 : $2^m,05 \times 1^m,65$ (haut. : $1^m,12$).

Digitized by Google

trouve des chambres assez vastes pour avoir servi d'habitation au moyen âge[1].

Le corridor qui précède la tombe est droit, ou évasé, ou rétréci, ou de largeur différente selon les endroits. Il aboutit à une tombe ou à un groupe de tombes[2]. Dans ce dernier cas, tantôt il se divise en plusieurs branches[3], tantôt il conduit à une salle centrale réunie aux autres tombes par des corridors latéraux répartis sur un[4] ou plusieurs côtés de la salle[5], quelquefois superposés en étages[6].

Les tombes sont généralement fermées au moyen de plaques, tantôt uniques[7], tantôt au nombre de trois[8] ou de six[9]; ou encore au moyen d'une maçonnerie, partielle[10] ou complète[11]; quelquefois enfin la fermeture est double : d'abord la maçonnerie ; derrière, des plaques ou une jarre de terre cuite[12].

Beaucoup de ces tombes ont été violées, l'une d'elles peut-être même dès la plus haute antiquité[13]. Les cadavres, naturellement, ont presque partout été laissés. Ils sont parfois seuls, parfois réunis au nombre de cinq ou six[14]; les enfants n'ont pas de sépulture spéciale. Les squelettes occupent dans la tombe des positions diverses : ils sont déposés sur le sol, soit au centre, soit en un point quelconque; parfois ils sont adossés aux parois[15], ou placés symétriquement à gauche et à droite de l'entrée[16].

Il n'y a donc pas de règle fixe qui préside à la déposition des cadavres. Leur attitude, en revanche, est presque toujours la même; ils sont étendus sur le dos, les jambes repliées. Exceptionnellement, on les rencontre couchés sur le côté[17], ou accroupis[18], ou pliés en forme d'arc[19]. Ces deux dernières attitudes supposent l'usage, sinon de bandelettes, du moins de liens quelconques ayant maintenu le cadavre dans cette position antinaturelle. M. Orsi n'a pas fait cette remar-

1. Cim. N.-O.; tombe 38 : $3^m,77 \times 3^m,80 \times 1^m,83$. — Cim. N.; tombe 12-16, profondeur : $9^m,60$.
2. Il peut y en avoir jusqu'à 10 (tombe de *Cavetta*).
3. Cim. N.-O.; tombes 23 et 32, *fig.* 6 et 7.
4. Cim. N.; tombe 56, et *fig.* 12.
5. Cim. N.; tombe 101, et *fig.* 17.
6. Tombe de *Cavetta*, 2 étages.
7. Cim. N.-O.; tombes 12, 18; cim. N.; tombes 37, 67, 120; cette dernière portant comme signe distinctif une croix incisée dont M. Orsi a raison, je crois, de ne pas faire état.
8. Cim. N.-O.; tombes 3, 4; cim. N.; tombes 3, 61.
9. Cim. N.; tombe 76, et *fig.* 16. Ces six plaques sont en calcaire étranger au pays.
10. Cim. N.; tombe 3.
11. Cim. N.; tombes 28. 62, 63.
12. Cim. N.; tombe 54, *fig.* 11, et tombe 64.
13. Cim. N.; tombe 73 (hypothèse de M. Orsi).
14. La tombe citée dans la note précedente contenait, par exception, quatorze cadavres. A *Cavetta*, une tombe violée en renfermait encore dix-huit.
15. Cim. N.; tombe 41.
16. Cim. N.; tombe 1.
17. Cim. N.; tombe 122.
18. Cim. N.-O.; tombes 8 et 37.
19. Cim. N.; tombe 3.



Digitized by Google

que et n'a pas montré non plus qu'il y eût des différences entre les tombes ordinaires et celles où se rencontrent ces particularités.

Le mobilier des tombes est généralement très restreint ; les tombes trouvée absolument fermées et intactes n'ont souvent donné presque rien. Il est manifeste que cette population montagnarde était pauvre, vivait de ses propres ressources et n'achetait que peu au dehors, surtout à l'étranger : nous verrons cependant plus tard qu'il y a des traces d'un commerce venu de l'extérieur. Les armes sont presque absentes des tombeaux : M. Orsi remarque, avec raison je crois, qu'on aurait tort d'en conclure que les habitants primitifs n'étaient pas belliqueux.

Les instruments en pierre n'ont pas complètement disparu : mais ils sont déjà très rares. A peine peut-on signaler quelques couteaux en silex et des haches en basalte[1].

Le bronze, d'une composition analogue à celle de notre bronze actuel[2], est au contraire universellement employé. Il se rencontre principalement sous forme de couteaux. Ces couteaux se rattachent à trois types : 1° le couteau *lancéolé* en forme de feuille d'olivier ; 2° le couteau *serpentin*, que M. Orsi dénomme *a flamma*, c'est-à-dire semblable au glaive de feu que les peintres religieux mettent entre les mains des archanges ; 3° le *rasoir*, auquel M. Orsi donne ce nom à cause de sa forme convexe, mais sans vouloir par là préjuger de son usage réel. Ils ont tous la lame plate, ce qui est une preuve d'antiquité. La planche VII, qui les réunit, montre que certains d'entre eux sont ornés d'un filet creux, marginal ou central. Ce filet n'est pas incisé : il a été obtenu directement, au moment de la fusion du bronze, ainsi que les protubérances qui, sur le manche, imitent la tête du clou mobile qui fixe les poignées de bois ou d'os. Les couteaux ne peuvent pas être considérés comme des armes, mais comme des objets d'usage courant : on les rencontre également dans les tombes féminines[3].

Les fibules au contraire sont assez rares. Elles sont de trois formes :

1° Fibules à arc simple, au nombre de 26. Il y en a trois variétés[4] ;

2° Fibules à serpentin, de façons diverses[5] ;

3° Fibule en forme d'archet de violon. L'exemplaire est unique et fort beau. Ce type ne s'est encore rencontré qu'une fois en Sicile[6].

La décoration en est peu variée : les incisions représentent des arêtes de poisson, des anneaux, un tortil. Les objets de parure féminine sont rares et peu variés : un collier de bronze, quelques bagues, dont deux en argent[7] et une en

1. Cim. N.-O. ; tombes 30, 35, 36, 64. L'une de ces haches est munie d'une dépression circulaire destinée à contenir le lien qui la rattachait au manche.
2. Résultat d'une analyse que M. Orsi a fait faire sur un fragment de couteau.
3. Par exemple dans la tombe 37, cim. N., qui est celle d'une jeune femme.
4. Planche VIII, 10, 17, 19.
5. Coudées, en forme de harpe.
6. Planche VIII, 8. Autre exemplaire trouvé à *Cozzo Pantano*, près Syracuse (Orsi, *Necropoli presso Siracusa*, p. 13).
7. Cim. N.-O., tombe 22 ; cim. N., tombe 37.

Digitized by Google

or[1]; quelques aiguilles, et enfin trois disques de bronze qui sont assurément des miroirs[2].

La céramique est un peu plus riche et plus originale. Elle est très rarement ornée de dessins, mais elle est recouverte d'un enduit rouge extralucide dont M. Orsi a étudié la technique. Selon lui, la couleur rouge, liquide à base d'ocre, était appliquée sur les vases, d'argile déjà fine et épurée, après qu'on avait recouvert l'épiderme d'une couche très mince de craie figuline. Par dessus, pour obtenir le brillant, on passait un léger enduit de résine ou de cire[3].

Les formes des vases sont souvent assez capricieuses. Je donnerai comme exemples les vases à goulot et couvercle[4], à quatre anses[5] et ceux que M. Orsi appelle à *barque*[6] et à *double salière*[7]. Un curieux modèle, avec la panse percée en son milieu de trous qui forment une sorte de passoire, se retrouve ailleurs en Italie[8]. Sur un autre apparaît la décoration géométrique, sous forme de *cirrus* pendants qui rappellent des amphores étrusques et des vases cypriotes[9]. Mais les deux types caractéristiques de Pantalica sont les amphores, munies d'une paire d'anses au milieu de la panse, et les vases à bassin. Ceux-ci se composent d'une coupelle hémisphérique portée sur un pied très allongé. Cette forme, qui rappelle celle du *dinos* et celle du *calice* de la religion catholique, est exactement celle qu'ont à notre époque les verres allemands où l'on boit les vins du Rhin[10].

Quel peuple est révélé par les fouilles de Pantalica, et à quelle période de la civilisation sicilienne doit-on le placer? M. Orsi répond que c'est une population *sicane*, ou *sicule*, ce qui est la même chose[11]. Elle est identique à la popu-

1. Cim. N., tombe 37.
2. Les tombes côtières n'en contiennent pas.
3. Cette technique a déjà été étudiée à propos de vases falisques et campaniens (cf. Ghirardini, *La necropoli primitiva di Volterra*, p. 29, note 1; Barnabei, *Antichità del territorio falisco*, I, p. 175; Pinza, *Civiltà primitive del Lazio*, p. 189).
4. Planche X, n. 9. — Quelque ressemblance avec l'*askos grec*.
5. *Ibid.*, n. 5.
6. Planche XI, n. 6. — La panse en est allongée en forme de coque de navire.
7. Planche X, n. 8. — Deux coupelles peu profondes réunies par une anse commune et juxtaposées.
8. Planche XI, n. 1. — Cf. *Bull. di Paletnologia*, XXIII, pl. VI, 27).
9. Planche X, n. 5. — Cf. Pottier, *Catalogue des vases du Louvre*, I, pl. XXIX, n. 5; pl. VII, n. 7.
10. De pareils vases ne sont pas particuliers à l'Italie (régions falisque et étrusque). M. Orsi fait remarquer qu'il en existe dans la mer Egée (Ἐφημ. ἀρχ., 1898, pl.) et surtout en Espagne (Siret, *Les premiers âges du métal dans le S.-E. de l'Espagne*, LXII, 86). Il faudrait ajouter certains vases de la troisième ville troyenne, des exemplaires bosniaques (à Boutmir notamment : cf. Hoernes, *Urgeschichte der bildenden Kunst in Europa*, et Munro, *Bosnia, Herzegovina and Dalmatia*). Je signale aussi un exemplaire encore inédit que j'ai découvert en Thrace, lors de mes fouilles en 1899. — A Pantalica ces vases ont, selon leur taille, un usage pratique ou symbolique : ils contenaient les liquides destinés aux morts (exception : le n° 129, contenant des os de lapin).
11. Pour lui, les deux mots ne représentent pas une différence de race, mais tout au plus une différence de date.

Digitized by Google

lation côtière; et, si elle paraît parfois moins civilisée, c'est qu'elle est moins riche et moins soumise à l'influence étrangère. On peut admettre, rien qu'en comptant le nombre des tombes à Pantalica, que cette population a séjourné en cet endroit pendant trois, peut-être quatre siècles. Débarrassée des outils et armes de pierre, ignorante du fer, elle est contemporaine d'un âge du bronze qui correspond à la deuxième période sicule[1] et dont on peut approximativement fixer la date entre le XIVe et le XIe siècle avant J. C.

Voici sur quelles considérations sont appuyées les conclusions précédentes :

1° *Craniologie.* — Les crânes recueillis lors des fouilles ont été soumis à l'étude d'un anthropologiste[2]. Ils sont tous d'un type unique, sauf deux qu'on prétend rattacher au type *caucasique*. Il en résulterait la preuve que la population de Pantalica est bien unique et toujours identique à elle-même.

2° *Influences étrangères.* — M. Orsi n'ose conclure de la seule présence de deux crânes prétendûment caucasiques à l'existence d'un élément de population étranger venu d'Orient. Mais il remarque que les influences orientales, ou si l'on veut, *égéennes*, se manifestent de plusieurs manières. L'or, selon lui, n'existant pas dans l'île même, est un produit importé par les marchands orientaux : il est très rare à Pantalica parce que le commerce étranger arrivait difficilement jusqu'à la montagne. Une preuve évidente de ce commerce est l'existence de trois miroirs, objets de si grand luxe que les populations côtières de l'époque ne le connaissent pas[3]. Les fibules, et notamment la fibule à *harpe*, seraient également importées par la même voie[4].

La technique chromique de Pantalica impliquerait aussi, selon M. Orsi, une influence étrangère. On a prétendu[5] que le rouge extralucide doit être attribué à l'imitation de modèles en cuivre phéniciens. M. Orsi nie le fait, car le rouge extralucide se retrouve chez tous les peuples primitifs; et, de plus, certains vases, tels que les *askoi*, qui ont souvent cette couleur, n'ont pu être copiés sur des modèles métalliques, car on ne les faisait pas en cuivre. Il y a cependant, d'après lui, dans l'emploi de cette couleur, une inspiration tirée de modèles mycéniens de métal ou de terre[6]. Des analogies avec les vases de Cypre ont été signalées. Ajoutons que les couteaux de bronze lancéolés, traduction

1. M. Orsi a distingué, dans ses diverses publications, *quatre* périodes sicules, dont la quatrième est contemporaine de l'établissement des Grecs dans l'île. Il considère comme appartenant avec Pantalica à la deuxième période, les nécropoles côtières que voici : Cozzo del Pantano (*Monumenti*, II, 36); Thapsos (*ibid.*, VI, 89-150); Milocca (*Bull. di paletnol*, XV, 197-212); Plemmirio (*ibid.*, XVII, 116-139). Cannatello et Caldare (*ibid.*, XXIII, 8-15, 106-122).

2. M. Sergi, qui a publié ses observations dans le fasc. 1 des *Atti della Soc. Rom. di Anthropologia*, 1899 (*Crani preistorici della Sicilia*).

3. L'examen craniologique écarte l'hypothèse d'étrangers qui auraient été ensevelis avec des objets fabriqués dans leur pays.

4. La voie de mer, par le commerce *égéen*, soit phénicien, soit mycénien. Au contraire, les fibules seraient venues en Italie par la voie de terre (Undset, *Zu den ältesten Fibeltypen*, p. 216).

5 Voir page précédente, n. 3, les ouvrages cités à propos du rouge extralucide sur les vases falisques et campaniens.

6. Cf. Schuchardt, *Schliemann's Ausgrabungen*, p. 315.

Digitized by Google

directe du couteau de pierre, semblent originaires des rives orientales de la Méditerranée [1].

Mais, selon M. Orsi, il serait injuste de ne voir en Sicile que des influences orientales. Placée entre Mycènes, Cypre et l'Égypte, d'une part, l'Espagne d'autre part, la Sicile a été l'endroit où les flots orientaux et ibériques se sont rencontrés et confondus. A l'appui de son dire, il cite les couteaux lancéolés de l'Espagne [2] et ses vases en forme de calice. L'argument n'a peut être pas beaucoups de poids, si nous nous souvenons que les uns et les autres, ainsi que je l'ai dit, se rencontrent également bien ailleurs.

Une remarque qui, en revanche, est de portée incontestable, c'est que la civilisation de Pantalica a peu de contact avec celle de l'Italie, et pas du tout avec la civilisation des *terramares* ou celle de la première période villanovienne, qui cependant sont contemporaines.

3° *Influences locales.* — La civilisation côtière et la civilisation montagnarde ne sont pas identiques, même lorsqu'elles sont contemporaines. Les fibules sont plus rares, tandis que les couteaux sont plus nombreux. La nature du sol, et aussi les habitudes communes de deux populations de même race font employer uniformément les tombeaux creusés dans le roc. Cependant la coupole, fréquente sur la côte, n'existe pas à Pantalica. M. Orsi explique ce fait par une moins grande influence mycénienne. Mais, pour les fibules qui elles aussi sont mycéniennes, et dans bien d'autres cas que M. Orsi a cités, il faudrait faire le raisonnement inverse. Je crois plus juste de voir dans cette différence une originalité de la population établie à Pantalica : originalité qui n'a peut-être pour causes que la plus grande difficulté du travail, les instruments moins perfectionnés et la moindre richesse.

4° *Rites funéraires.* — Les usages tout à fait primitifs des populations sicules ont déjà disparu à Pantalica. La déposition en masse n'existe plus. Les sépultures communes à une génération sont remplacées par des sépultures de famille : celles-ci même tendent à céder la place à la sépulture individuelle. C'est la disparition insensible de l'idée de race, de *clan*, et son remplacement par l'idée de famille ; c'est la naissance de l'individualisme.

Les mœurs de même deviennent plus douces. A la mode primitive, qui était de décharner les cadavres, se substitue une mode plus respectueuse, celle de la déposition. Il y a des traces de banquet, des traces aussi d'une attitude donnée aux morts, peut-être d'une affection particulière pour les êtres morts jeunes [3].

La forme des sépultures n'a pas changé. Elles ont toujours les mêmes proportions, la même fermeture : la chambre rectangulaire se substitue peu à peu à la

1. Les opinions varient à ce sujet. Le lieu d'origine serait l'Asie Mineure (Naue, *Bronzezeit in Oberbayern*, p. 68), l'Asie Antérieure (Hoernes, *op. cit.*, p. 308) ou encore Cypre et l'Egypte (Pinza, *op. cit.*, p. 157).

2. Siret, *Epoque préhistorique*, p. 63-65.

3. M. Orsi en fait la remarque à propos de la tombe de jeune fille (cim. N., tombe 37), où il semble que la sollicitude des parents soit visible dans la quantité inusitée d'objets placés autour de la morte.

Digitized by Google

chambre circulaire, peut-être sous l'influence de principes de construction nouveaux[1].

Rien dans tout cela n'amène à reconnaître en Sicile la coexistence de deux races, l'une côtière, l'autre montagnarde, non plus que leur succession dans le temps. C'est partout la même grande famille, qui subit une évolution lente, qui se modifie peu à peu sous l'influence d'une transformation des rapports sociaux, et sans doute aussi sous l'influence d'agents étrangers, dont le caractère, l'importance, la provenance seront toujours très difficiles à déterminer.

Georges Seure.

1. M. Orsi y voit une influence mycénienne qui se traduit dans le palais dont il a cru retrouver des restes.

Digitized by Google

# BULLETIN MENSUEL DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

## SÉANCE DU 4 OCTOBRE 1901.

M. Marcel Dieulafoy continue la lecture de son mémoire sur les origines de la jalousie et du point d'honneur en Espagne.

## SÉANCE DU 11 OCTOBRE 1901.

M. Héron de Villefosse annonce l'arrivée au Louvre d'un fragment d'inscription très important qui provient de Lambèse et permet de dater la célèbre allocution d'Hadrien à l'armée de Numidie. Elle a été prononcée le 1er juillet 128. Cette date fournit donc en même temps celle du voyage de l'empereur en Afrique. Ce nouveau fragment se rajuste exactement avec un autre déjà exposé dans la salle des Antiquités africaines. La première partie du discours impérial était adressée à la légion IIIe Auguste cantonnée à Lambèse; elle débutait par des paroles de satisfaction aux soldats du troisième rang, c'est-à-dire aux soldats les plus âgés, appelés *pili* ou *triarii*. Certainement, l'empereur devait haranguer ensuite les *principes*, puis les *hastati*. Sur le retour de la pierre se trouve une seconde allocution, également datée, adressée quelques jours plus tard à la première aile des Pannoniens et qui précédait immédiatement le fragment, depuis longtemps connu, concernant la sixième cohorte des Commagéniens. Le texte de ce morceau de littérature militaire se trouve ainsi, sinon complété, du moins très heureusement amélioré, par l'arrivée au Louvre de ce nouveau fragment. Il a été découvert par M. l'abbé Montagnon, curé de Lambèse, au centre du camp des auxiliaires, dans des fouilles entreprises avec une subvention du gouvernement.

L'Académie procède à l'élection de la commission du Prix ordinaire (moyen âge). Sont élus : MM. Delisle, Paris, Viollet et Omont.

M. Henri Weil entretient l'Académie d'un papyrus récemment publié par MM. Grenfell et Hunt, d'Oxford, et contenant quinze vers, plus ou moins mutilés à la fin, tirés très probablement d'une tragédie qui fit en son temps grande sensation, l'*Hector* d'Astydamas, un des poètes dramatiques les plus estimés du IVe siècle.

M. Maspero rend compte des travaux exécutés sous sa direction par le service des Antiquités de l'Egypte à Sakkarah et à Thèbes. Les fouilles de Sakkarah ont amené la découverte de puits de l'époque saïto-persane : l'un était vierge et renfermait la momie d'un certain Péténisis, décorée d'une parure complète de bijoux d'or. A Thèbes, sur la rive gauche, le mur du Ramesséum a été consolidé par des contreforts en brique qui en ont prévenu la chute pour longtemps. — M. Maspero présente ensuite une note de M. Chassinat sur les fouilles exécutées

Digitized by Google

à Abou Roash par l'Institut français d'archéologie orientale (1900-1901), et au cours desquelles a été découverte une tête grandeur nature du roi Didoufri.

M. le Dr Hamy présente quelques observations au sujet de la nouvelle publication de M. le duc de Loubat : *Codex Fejerwary-Meyer, manuscrit mexicain précolombien des Free public Museums de Liverpool* (Paris, 1901, in-4°).

## SÉANCE DU 18 OCTOBRE 1901.

M. Cagnat communique le résultat des fouilles entreprises à Lambèse, dans le camp de la légion III Auguste, par le service des Monuments historiques, sous la direction de M. Courmontagne, directeur de la prison centrale. On a découvert toute la partie orientale de prétoire. Dans une des chambres il a été recueilli une longue inscription relatant le règlement constitutif du collège des gardes d'armement légionnaires.

M. Clermont-Ganneau signale une découverte archéologique qui vient d'être faite par M. Adam Smith, dans la Palestine orientale, à Tell-Ech-Chihâb, près de Mzeirib (au sud de Damas). C'est celle d'une stèle egyptienne du pharaon Séti Ier, de la XIXe dynastie, attestant matériellement l'étendue des conquêtes égyptiennes en Syrie à une époque où les Israélites ne s'y étaient pas encore établis.

M. Ernest Babelon rend compte d'un voyage numismatique qu'il a effectué, au mois de septembre dernier, à Berlin et à Brunswick, dans le but de compléter la *Description générale des monnaies d'Asie Mineure*, laissée manuscrite et inachevée par feu Waddington. M. Babelon a pu étudier les collections de Berlin qui lui ont été libéralement communiquées par leur conservateur M. H. Dressel. Il a également exploré à Brunswick la collection de M. Arthur Löbbecke, qui a mis à sa disposition ses richesses numismatiques avec un désintéressement scientifique et un empressement auxquels M. Babelon rend hommage. — L'Académie décide d'adresser des remerciements officiels à MM. Dressel et Löbbecke.

M. Léon Dorez lit une note sur un factum milanais en faveur de Jeanne d'Arc, datant de 1429 ou 1430, et qui paraît avoir valu à son auteur, Cosma Raimondi, de Crémone, une chaire à l'Université d'Avignon.

## SÉANCE DU 23 OCTOBRE 1901.

M. Louis Leger communique la photographie de la croix qui s'élève sur le champ de bataille de Crécy (Somme) et qui s'appelle aujourd'hui la Croix de Bohême. Elle est située sur le bord du chemin qui va de Crécy à Fontaine-sur-Maye. — M. de Lasteyrie présente quelques observations.

M. Th. Homolle, directeur de l'École d'Athènes, rend compte des fouilles exécutées à Delphes en 1901, sur l'emplacement du temple d'Athéné Pronaia. On a mis à nu une terrasse longue de 150 mètres, entourée d'une enceinte continue de murailles d'appareil hellénique au nord et polygonal au sud, reliée par trois portes au réseau des routes et à l'enceinte d'Apollon, et divisée en deux étages

Digitized by Google

couverts l'un et l'autre de monuments d'architecture. Sept temples ou trésors, l'habitation des prêtres, des autels, des fragments de sculptures par centaines, des terres cuites, des bronzes, des inscriptions peu nombreuses, mais très intéressantes, constituent le butin de cette campagne.

M. Pottier donne lecture d'un rapport sur sa récente mission en Grèce et sur l'activité scientifique de l'École française d'Athènes. — M. Alfred Croiset appuie de son témoignage le rapport de M. Pottier, et M. de Lasteyrie, président, exprime à M. Homolle, directeur de l'École, les félicitations de l'Académie.

## SÉANCE DU 30 OCTOBRE 1901.

M. Clermont-Ganneau commente deux inscriptions grecques récemment découvertes au Hauran par M. Adam Smith et dont l'une date du règne de Titus et l'autre de celui d'Othon.

M. Fossey communique un mémoire sur la question sumérienne. On sait que les assyriologues sont divisés sur la question de savoir si les documents cunéiformes, dits bilingues, sont réellement écrits en deux langues, le sumérien et l'assyrien, ou s'ils sont seulement rédigés en assyrien, suivant deux systèmes différents d'écriture. Après avoir passé en revue les arguments présentés de part et d'autre, M. Fossey montre que l'existence d'une phonétique sumérienne peut seule établir la réalité d'une langue sumérienne; il expose les lois de l'harmonie vocalique qui régissent les variations du préfixe de l'optatif sumérien. Il conclut en conséquence à l'existence d'une langue sumérienne.

L'Académie procède à l'élection de deux commissions chargées de dresser les listes des candidats à trois places de correspondants nationaux et à trois places de correspondants étrangers. Sont nommés, pour les correspondants nationaux : MM. Delisle, Heuzey, Croiset et Reinach; — pour les correspondants étrangers, MM. Perrot, Paris, Weil et Boissier.

M. E.-T. Hamy présente une collection de plans et de photographies relatifs aux fouilles exécutées par l'initiative de M. le duc de Lonbat dans les ruines de Mitla, gouvernement d'Oaxaca (Mexique). Ces fouilles, conduites par M. H. Saville, de New-York, ont dégagé les monuments, mis au jour l'ancien sol et fait connaître d'importantes substructions en matériaux énormes soigneusement équarris et qui servaient de tombeaux. Ces souterrains affectent la forme de croix aux bras très larges. Mitla, Mictlan, signifie *la Demeure des morts*; c'est la grande nécropole des anciens Zapotèques.

## SÉANCE DU 8 NOVEMBRE 1901.

M. Héron de Villefosse communique, au nom de M. C. Mauss, ancien architecte de l'église Sainte-Anne à Jérusalem, une lettre du R. P. Bernard Drouhin, supérieur des Bénédictins du mont des Oliviers, annonçant la découverte, dans la crypte de l'église de Saint-Jérémie à Abou-Gosch (ou plutôt à Kyriath), d'une inscription romaine qui mentionne la présence dans cette localité d'un détachement de la X^e^ légion *Fretensis*. Cette découverte est d'autant plus inté-

Digitized by Google

ressante que l'inscription a été découverte dans les murs d'une construction romaine, ancien poste fortifié dans lequel l'église de Saint-Jérémie a été construite par les Croisés. C'était le poste occupé par le détachement de la légion. Kyriath correspond à l'Emmaüs de l'Évangile. — M. Clermont-Ganneau présente quelques observations.

M. R. Cagnat communique la lecture qu'il doit faire à la séance publique de l'Académie, le 15 novembre prochain, et qui est intitulée : *Indiscrétions archéologiques sur les Égyptiens de l'époque romaine.*

M. Clermont-Ganneau continue à commenter diverses inscriptions récemment découvertes dans le Hauran.

M. Henri Omont donne lecture d'une note de M. C. Jullian, correspondant de l'Académie, sur la date des premiers remparts de Paris (300).

M. Fossey termine la lecture de son mémoire sur la réalité de la langue sumérienne. — M. Oppert présente quelques observations.

## SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE DU 15 NOVEMBRE 1901.

Ordre des lectures : 1° Discours de M. de Lasteyrie, président, annonçant les prix décernés en 1901 et les sujets des prix proposés ; — 2° Notice historique sur la vie et les travaux de M. Auguste-Siméon Luce, membre ordinaire de l'Académie, par M. H. Wallon, secrétaire perpétuel; 3° *Indiscrétions archéologiques sur les Égyptiens de l'époque romaine*, par M. Cagnat, membre de l'Académie.

Léon Dorez.

Digitized by Google

# NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES ET CORRESPONDANCE

---

### *Question sur les Piliers-de-Tutelle de Bordeaux.*

Je n'ai besoin de rappeler à aucun des lecteurs de la *Revue Archéologique* l'importance, dans l'histoire de l'art gallo-romain, du temple bordelais des Piliers-de-Tutelle. Il était le représentant le plus net de l'architecture romaine des temps de Commode ou des Sévères, d'avant l'irrémédiable décadence.

De là, la nécessité pour nous d'avoir des renseignements précis et nombreux sur ces ruines qui furent jadis célèbres, même dans le monde musulman[1].

Or, je lis dans les papiers d'un érudit bordelais contemporain de la Révolution :

« Extrait d'un petit imprimé intitulé : *Description de l'antique plateforme et des Piliers de Tutelle de la Ville de Bordeaux, faite suivant l'ordonnance de Mgr le Comte de Montaigu..... et de M. de Seve... en février 1677.* »

Je ne connais pas cet imprimé. Je fais appel aux lecteurs de la *Revue Archéologique* pour être renseigné à cet égard.

Camille JULLIAN.

### *La Collection Borghèse.*

On lit dans l'*Européen* du 21 décembre 1901 :

La Chambre des députés d'Italie, sur la proposition du ministre de l'Instruction publique, vient de voter l'acquisition de la galerie Borghèse. Elle était jadis en partie dans le palais Borghèse, à Rome, et en partie au casino de la villa, hors la porte du Peuple; depuis quelques années, tout avait été réuni au casino.

Le prix d'achat est de 3.600.000 lire, payables par annuités. Et il y a là un véritable sacrifice de la part de la famille, car on lui a certainement fait des offres bien supérieures. « Au cours des négociations entre le ministre et le prince Borghèse, le prince a écrit une lettre au ministre dans laquelle il déclarait qu'il abandonnerait *gratuitement* à l'État toute sa collection, peintures et sculptures, sauf un seul ouvrage, *l'Amour sacré et l'Amour profane*, à la condition qu'il aurait le droit de disposer à sa volonté de ce tableau. Il est donc évident que le prince avait reçu pour le Titien une offre sérieuse et ferme, supérieure à 3.600.000 lire » Voilà ce que transmettent les agences. Elles ajoutent que le ministre a refusé. Il a bien fait.

Avant que de fixer ce chiffre de 3.600.000 lire, le ministre a eu recours à l'expertise de M. Gaucher, du professeur Wilhelm Bode et du critique Pian-

1. *Artikel aus Qazwioûs Athâr-al-bilâd*, par Jacob, 1896, p. 30.

Digitized by Google

castelli. Rien n'est plus amusant que le résultat des trois estimations. Alors que M. Piancastelli évalue à 5.739.250 lire l'ensemble des toiles, le directeur du musée de Berlin les estime à 7.294.930 lire et notre compatriote trouve qu'elles valent 11.903.585 lire. Si on veut laisser de côté tout ce qu'il y a de vain et d'étrange à vouloir peser en or des œuvres hors d'estimation, on s'accordera à trouver que c'est M. Léon Gaucher qui semble être dans le vrai.

*Les signatures des vases grecs.*

Dans la *Gazette des Beaux-arts* de décembre 1901 (p. 28 et suiv.), je note une nouvelle et intéressante hypothèse de M. Pottier à propos des signatures de vases ὁ δεῖνα ἐποίεσεν : « Nous devons nous habituer à considérer les fabricants de vases pour ce qu'ils sont et pour ce qu'ils disent être : avant tout des potiers. C'est en ce sens que j'admettrais une marque de fabrique générale donnée aux produits qui sortent de leurs ateliers. Si le peintre de figures s'arroge parfois le droit de signer [ἔγραψεν], c'est avec le consentement de son patron, comme ouvrier principal ou comme collaborateur important; mais, le plus souvent, il reste anonyme ou garde le second rang. Voilà pourquoi Onésimos apparaît une seule fois comme collaborateur d'Euphronios. Euphronios lui-même a peut-être travaillé, quand il était jeune, dans l'atelier du potier Pamphaios, mais sans être admis aux honneurs de la signature. Epiktétos, au contraire, a presque toujours signé les œuvres qu'il faisait pour les potiers Nicosthènes, Hischylos, Python et Pistoxénos. Enfin, le fabricant Hiéron a employé régulièrement Makron comme décorateur; mais à notre connaissance, il ne l'a fait signer qu'une fois. »

S. R.

*La collection Hope.*

Induit en erreur par une indication de M. Joubin (*Monum. Piot*, t. III, p. 27), j'ai dit (*Rép. de vases*, t. II, 279) que la collection Hope à Deepdene appartenait aujourd'hui à la famille de Marlborough. Cette famille a, en effet, *loué* le château de Deepdene; mais château et collection appartiennent à Lord Hope, frère du duc de Newcastle, et ne paraissent pas destinés à changer de mains.

S. R.

*Découvertes à Rome.*

Le *Popolo Romano* du 14 décembre 1901 annonce la découverte, aux Thermes de Caracalla, de plusieurs sculptures antiques importantes : 1° tête colossale d'Esculape; les yeux sont creusés pour recevoir de l'émail ou une autre matière. C'est la copie romaine d'un bel original grec du v^e siècle, probablement en bronze; 2° tête un peu plus grande que nature d'Apollon ou de Dionysos, copie d'un original grec du IV^e siècle; 3° main gauche d'un homme qui tient par la cheville le pied gauche d'un enfant ou d'une jeune fille ; fragment d'un groupe de grandes dimensions (cf. *Notizie degli scavi*, 1901, p. 249, 251, 252).

Digitized by Google

*Inscriptions de Smyrne.*

Les *Annales de la Société d'archéologie de Bruxelles* sont une publication très estimable, mais où l'on n'ira guère chercher des inscriptions grecques de Smyrne. Cependant M. Fr. Cumont vient d'en publier deux dans ce recueil, avec de beaux fac-similés photographiques et des commentaires. Je les transcris à l'usage de ceux qui risqueraient de n'en avoir jamais connaissance :

1° Τοῦτο τὸ ἡρῶον πᾶν | σὺν τῷ θωρακείῳ | κέκτηται Μ. Οὔλπι | ος Ἴλαρος Σμυρναῖος | αὐτῷ καὶ τῇ γυναικὶ | αὐτοῦ Αὐρηλίᾳ Γλυ | κωνίδι καὶ τοῖς τέ | κνοις καὶ τοῖς ἰδίοις πᾶσι | , μηδενὸς ἔχοντος ἐξου | σίαν ἑτέρου κηδεῦσαι ἐ | ν αὐτῷ · εἰ δὲ μὴ, εἰσοίσει | εἰς τὸ ταμιεῖον (δηνάρια) βϟ'.

Θωρακεῖον est à remarquer.

2° Ζήνων Ζήνωνος | ὁ καλούμενος | Γναῖος ἀγοράσας τό | πον ψειλὸν ζῶν ἐν αὐ | τῷ κατεσκεύασε τὸ | ἐνσόριον ἑαυτῷ καὶ | γυναικὶ καὶ τέκνοις | καὶ ἐκγόνοις.

Ces textes sont extraits du recueil cité, t. XV, 2e livr., 1901. Par malheur, le tirage à part est pourvu d'une pagination indépendante, de sorte que je ne puis donner le renvoi précis. Voilà donc deux incorrections à la charge de notre éminent ami : publier des textes grecs là où il ne faut pas, et ne point conserver, dans un tirage à part, la pagination originale ! S. R.

— Nous croyons devoir donner la publicité de la *Revue* à la lettre suivante, qui a paru dans la *Nation* de New-York (14 novembre 1901, p. 377). Il est incontestable que le gouvernement italien, par sa *misoxénie* en matière archéologique, laisse le champ libre aux chercheurs de trésors et aux ravageurs; comme il ne peut tout faire par lui-même, les permissions qu'il refuse aux archéologues désintéressés sont usurpées par les fouilleurs clandestins.

S. R.

*They do these things better in Greece.*

A letter from Comm. Lanciani, printed in the *Athenæum* of October 26, gives occasion for again calling the attention of the intelligent world to the indefensible policy of the Italian Government concerning excavations on archæological sites. Here was an Italian who wished to make some excavations on ground near the ancient port of Pompeii, not for archæological purposes at all, but merely in the well-grounded hope of finding something that he could sell. He succeeded grandly. He found the remains of a large company of fugitives from the eruption of the year 79, many of them equipped with much jewelry and other articles of value. The excavator captured the jewelry for his own purposes, and though the Government authorities, one may suppose, had some sort of an inspector on hand, no record was made of the thousand and one details that would be of such immense importance to the archæologist. The whole affair was so shameful an example and such an irreparable injury to scholarship that the very stones of ancient Rome ought to cry out against it. And this sort of thing is going on all over Italy at the present day, while the Government refuses to let any foreign school or scholar touch more than the surface of its sacred soil, though the offer is to give the whole of the finds to the Government, and to pay all the expenses, even of Government supervision. Is it not possible for some concerted action to be taken by the scholarly world of other countries, at least to put an end to the authorized looting of classic sites by Italian traders? The treasures of ancient Italy belong to the world. Modern Italy ought to consider herself

Digitized by Google

merely their providential guardian. But she appears to be treating them as Croker treated New-York city. May recent events there be of good omen elsewhere[1] !

Incidentally, it may be remarked that Comm. Lanciani appears to go further than necessary in his attempt to make, as always, a readable account of the matter. Why should he treat so sentimentally the suggestion that one of the skeletons may be that of the elder Pliny, who lost his life on that occasion? The account by the younger Pliny is perfectly clear (Ep. vi. 16). His uncle was on the seashore when he died, not under the portico of an inn. And he was not on the Pompeiian side of the Sarno at all, but on that of Stabiæ. Moreover, his body was discovered the next day, or the next but one, by his anxious friends. Does Comm. Lanciani suppose that they left it where it was, or that they transported it across the Sarno, dug away the fallen ashes, and buried it on the porch of the inn? Doubtless the late *scholium* that speaks of the body as finally consigned to the tomb in Sicily is worthless, but such a suggestion of identification as that fathered by Signor Canizzaro, and objected to by Comm. Lanciani only on one slight ground, sounds almost like a joke. And the unromantic student of archæology, though he might conceive how the casual observer of skulls could single out one as « betraying a superior intelligence » on the part of its former owner, might yet doubt how a skeleton dug out of the ground among a lot of others, could show that it belonged to « a person of a noble demeanor ». Can osteology go so far as this?

E. T. M.

Middletown, Conn., November 8, 1901.

— La « tirade inédite » de Juvénal, que nous avons reproduite et traduite dans la *Revue* (1899, I, 448-454) contient un vers resté plus énigmatique que le reste, où abondent pourtant les difficultés. Il s'agit des dames qui se laissent diriger par les eunuques :

*His languentem animum servant et seria vitae.*

« C'est à eux qu'elles réservent la langueur de leur âme et le sérieux de leur vie. » Cette traduction, et le commentaire que j'y ai joint, ont été accusés de « modernisme », autant dire d'anachronisme. Pourtant, faute d'un autre sens acceptable, je crois avoir été dans le vrai. Je peux aujourd'hui citer à l'appui un passage d'une notice sur les eunuques, lue à la *Société d'Anthropologie* (1901, p. 234 et suiv.) par deux médecins, MM. Hikmet et F. Regnault :

« A la Cour de Pékin... les eunuques... *pourvoient aux besoins matériels et spirituels des dames du palais, occupent toutes les fonctions depuis celle de cooli jusqu'à celle de grand favori, servent d'intermédiaire entre l'empereur et les concubines.* »

Recommandé aux commentateurs futurs de la Satire VI.

S. R.

— Divers quotidiens, et même une revue hebdomadaire qui s'en inspire trop volontiers, ont publié la note suivante :

« On vient de découvrir à Briord (Ain) un cippe antique, ou colonne funéraire, dont l'inscription latine fait croire qu'il a été érigé à Cincinnatus. Le monument était couché sur le flanc droit et enfoncé à 60 centimètres de profondeur.

1. Allusion à la défaite récente du parti de Tammany Hall à New-York.

Digitized by Google

Il cube 1m,20 et la hauteur est de 2m,50 de la base au fronton. Le cippe est taillé dans un même bloc et présente (*sic*) un véritable monument d'architecture. Il se compose d'une base, d'un dé et d'un entablement. L'architrave est admirablement moulurée et la frise garnie d'oreillettes. Dans le fronton, une tête humaine, vue de face, est sculptée en relief; elle présente, paraît-il, une rare valeur artistique. »

Un cippe érigé à Cincinnatus dans l'Ain! Pourquoi pas à Valerius Publicola? Inutile de dire que la lecture est absurde; il s'agit d'un modeste Romain, d'ailleurs parfaitement inconnu, nommé Connius Tuticus.

— Un nouveau catalogue de *Vues sur verre pour la projection* (*Musées*), comprenant plus de 300 numéros, vient d'être publié par M. G. Vitry (23, rue du Commerce, à Paris), qui l'enverra sur demande affranchie. Les Musées dont les objets sont représentés dans cette collection sont ceux du Louvre, du Luxembourg, de Cluny, du Trocadéro (sculpture comparée, art khmer, ethnographie), de Versailles et de Saint-Germain. On peut dire que tous les objets importants de ce dernier Musée ont été reproduits; ainsi la céramique de l'époque romaine ne compte pas moins de 250 numéros. Je signale aussi (nos 2257-2404) le transport sur positifs de toutes les photographies d'après les moulages de la colonne Trajane qui sont exposées au Musée dans un meuble à volets; ces photographies, tirées pour Napoléon III, n'avaient pas encore été reproduites. Le prix des positifs *doublés* est de 75 centimes, ou de 60 francs le cent.

S. R.

— *Mittheilungen und Nachrichten des deutschen Palaestina-Vereins*, 1900[1], n° 5 : Schumacher, *Exploration à l'est du Jourdam* (a relevé 3 inscr. grecques à Rihâb, et 2 à Medouar Naul; seront publiées ultérieurement). — Saul, *D'El-Akaba à Jérusalem par Gaza* (emplacement de Kades).

— *Zeitschrift des deutschen Palaestina-Vereins*, t. XXIV, fasc. 2 et 3 : Hartmann, *Les inscriptions arabes de Salamia*[2]. — Christie, *Le dialecte arabe populaire de la Galilée centrale*. — L. Gautier, *Notes d'un voyage à la Mer Morte et dans le pays de Moab*. — Bibliographie.

*Zeitschrift der deutschen morgenlaendischen Gesellschaft*, vol. LV, fasc. IV : Bürk, L'*Apastamba-Śulba-Sûtra* (traité de géométrie indienne). — Jacob, *Réponse aux observations de Schulthess relatives à des documents syriaques*. — Littmann, *Réplique à des observations de Huart sur divers points d'arabe vulgaire*. — Meinhoff, *Le Tchi-venda* (langue africaine). — Nöldeke, *Sur l'Histoire*

1. Numéro en retard, publié seulement le 11 nov. 1901.
2. A propos de l'origine du mot arabe *mechhed*, « chapelle funéraire », l'auteur aurait dû tenir compte de l'analogie remarquable que présente ce mot, dérivé de la racine *chahad*, « témoigner » avec μαρτύριον.

Cl.-G.

Digitized by Google

*des Omniades.* — Nestle, *Hillit et Millit* (= les anges Haroût et Maroût du Coran ou Khordad et Mordad des Perses.) — Hertel, *Notes de philologie sanscrite.* — Wellhausen, *Notes de philologie arabe.* — Nestle, *Pinehas* (= le *Mansour* de la tradition samaritaine). — Bibliographie.

— Sommaire de la *Gazette des Beaux-Arts* du 1er novembre 1901 : *Adélaïde Labille-Guiard* (1749-1803) (1er article), par M. le baron Roger Portalis. — *La Peinture française à la fin du* xve *siècle* (1480-1501) (2e article), par M. Camille Benoît. — Artistes contemporains : *M. H.-W. Mesdag*, par M. Georges Riat. — *Le Palais de Versailles et ses nouveaux historiens* (1er article), par M. Maurice Tourneux. — *Roger van der Weyden*, sculpteur (2e et dernier article), par M. L. Maeterlinck. — *Dernières acquisitions de la Galerie des Offices à Florence*, par M. Emile Jacobsen. — *Claude Perrault*, architecte et voyageur (2e et dernier article), par M. Paul Bonnefon. — Quatre gravures hors texte : *La Comtesse de Flahault*, par Mme Labille-Guiard (collection de Mme la marquise de La Vallette) : héliotypie Fortier-Marotte. — *Sainte Madeleine et une donatrice* (école française de la fin du xve siècle, collection Somzée) : gravure au burin, par M. F. Vyboud. — *Vénus*, par Lorenzo di Credi (Galerie des Offices, Florence) : héliogravure Chauvet. — *La Madone et l'Enfant sur un trône entre des saints* (école de Botticelli; Galerie des Offices, Florence) : photogravure. — Nombreuses gravures dans le texte.

— *Jahreshefte des œsterreichischen archæologischen Institutes in Wien*, t. IV, 2e cahier, 1901 : P. Hartwig, *Statue d'un athlète au Musée de Boston* (pl. V, VI. Marbre. Statuette. Copie libre, exécutée à l'époque romaine, d'un ancien original grec). — F. Hiller von Gärtringen, *Inscriptions de Rhodes.* — *P. Quinctilius Varus à Melos.* — O. Benndorf, *Sur les grands bronzes du Musée national à Naples* (Observations des plus intéressantes sur certaines des pièces de la collection, particulièrement sur la statue d'éphèbe récemment trouvée et sur les figures dites danseuses d'Herculanum). — Strzygowski, *Applique de bronze en la possession du comte Wilczek à Rome* (pièce curieuse, qui paraît être de l'époque mérovingienne ou carolingienne et qui a peut-être surmonté le bâton pastoral d'un évêque. Trois figures de saints, pl. VII). — F. Schæffer, *Les cols du Taurus et la marche de Ménon pour passer de la Cappadoce dans la Cilicie* (carte). — E. Frei von Calice, *Stèle funéraire d'un soldat romain, trouvée à Selymbria.* — C. Hadaczek, *Statuette de jeune fille tenant un oiseau, au Vatican* (copie romaine d'un original grec). — Appendice : F. Ladek, A. von Premerstein et M. Vulic, *Monuments antiques de la Serbie.* — F. R. Gjorjevic, *Notes prises dans la Serbie méridionale.* — R. Weisshaupt, *Sur la topographie de l'ancienne Pola.*

— *American Journal of archæology*, seconde série, t. V, no 3, 1901 : L'expédition crétoise de l'Institut archéologique d'Amérique. — F. Halbherr, *Trois nécropoles crétoises, rapport sur les recherches exécutées à Erganos, Panaghia et Courtès* (pl. VI). — A. Taramelli, *Notes sur la nécropole de Courtès* (pl. VII).

Digitized by Google

— L. Mariani, *Les vases d'Erganos et de Courtès* (pl. VIII et IX). — G. Sergi, *Notes sur les crânes d'Erganos.* — G. De Sanctis, *Le* στάρτος *dans les inscriptions crétoises* (le terme στάρτος désignerait l'ensemble des κόσμοι, ce que les Romains auraient appelé le collège des magistrats en exercice). — H. N. Fowler, *Nouvelles archéologiques* (janvier-juin 1901).

— *The Journal of Hellenic studies*, t. XXI, partie II, 1901 : Règlement et résumé des actes de la société. — A. Furtwængler, *Sculptures anciennes à Chatsworth house* (pl. VIII-XVII. Description de sculptures dont quelques-unes sont du plus haut intérêt : très belle tête de marbre d'un personnage ou d'un dieu barbu, dans la force de l'âge, peut-être un Asklépios, école de Myron ; tête du Doryphore de Polyclète ; tête d'Alexandre-le-Grand, statue d'Apollon, statues-portraits de l'époque romaine, etc.). — Munro, *Glanures de la Mysie.* — Foat, *Sur la vieille tachygraphie grecque.* — Rouse, *La hache à deux tranchants et le labyrinthe* (critique les hypothèses d'Evans). — Milne, *Inscriptions grecques d'Égypte.* — E. A. Gardner, *La maison grecque.* — A. H. Smith, *Les lettres de Gavin Hamilton à Townley.* — Anderson, *Nouvelle inscription hittite.* — M. P. Nilsson, *Le* σχῆμα τριαίνης *dans l'Erechtheion.* — R. C. Bosanquet, *Archéologie en Grèce.*

— *Proceedings of the Society of Biblical Archæology*, t. XXIII, 31e session, 5e séance : Prof. Dr A. Wiedemann, *Cercles de bronze et vaisseaux de purification dans les temples égyptiens.* — A. J. Butler, *Sur l'identité du Al Mukaukis de l'Égypte* (il s'agit d'un personnage qui a joué un rôle important lors de la conquête de l'Égypte par les Arabes, mais dont le titre et le nom sont restés jusqu'ici un mystère). — Walter L. Nash, *La tombe de Mentuhetep I* (?) *à Deïr-el-Bahri. Thèbes* (3 planches). — F. Ll. Griffith, *Une vente de terres sous le règne de Ptolémée Philopator* (2 pl.).

— *La Revue de l'Art ancien et moderne.* Sommaire du numéro du 10 novembre 1901 : Texte. *Le double portrait vénitien du Musée du Louvre*, par M. Jean Guiffrey. — *La femme anglaise et ses peintres* (III), par M. Henri Bouchot. — *Un artiste révolutionnaire : les dessins de Jean-Louis Prieur*, par M. Pierre de Nolhac. — *Antoine Watteau* (VI), par M. Louis de Fourcaud. — *L'estampe contemporaine : Cheval de halage devant Notre-Dame.* — *Les meubles du duc d'Aumont*, par Ch. Huyot-Berton. — *Bibliographie.* — Gravures hors texte : *Portraits d'hommes*, gravure au burin de M. Burney, d'après le tableau du Musée du Louvre attribué à G. Cariani. — *Nell Gwyn*, héliogravure d'après le tableau de Péter Lély, au Musée des Offices. — *Mrs Yarborough*, d'après G. Kneller. — *Elisabeth Cromwell, lady Southwell*, d'après G. Kneller. — *Marie Tudor, comtesse de Derwenwater*, d'après Wissing. — *La reine Marie en costume de ville*, d'après Gaspard Netscher. — *Mrs Ann Killigrew par elle-même.* — *Bertier de Sauvigny reconnaît la tête de Foulon*, héliogravure d'après un dessin de Jean-Louis Prieur, au Musée du Louvre. — *L'accordée de village*, tableau de A. Watteau, d'après la gravure de N. de Larmessin. — *Le rendez-*



Digitized by Google

*vous*, tableau de A. Watteau, d'après la gravure de Audran. — *Promenade sur les remparts*, tableau de A. Watteau, d'après la gravure de Aubert. — *Cheval de halage devant Notre-Dame*, lithographie originale de M. Paul Jouve.

— *La Revue de l'Art ancien et moderne*. Sommaire du numéro du 10 décembre 1901 : Texte. *Les dernières fouilles de Delphes : le temple d'Athéna Pronaia*, par M. Théophile Homolle. — *Un mendiant*, gravure inédite de Goya. — *Le château de Bussy* (I), par M. Maurice Demaison. — *Mme de Grignan*, d'après Mignard. — *Toulouse-Lautrec* (I), par M. André Rivoire. — *La femme anglaise et ses peintres* (IV), par M. Henri Bouchot. — *Bibliographie*. — Gravures hors texte : *Plan général des fouilles de Delphes*, 1901. — *Tête de la frise du Trésor de Phocée*. — *Un mendiant*, eau-forte inédite de Goya. — *Louise de Rouville, femme de Roger de Rabutin*. — *Le Comte de Bussy*, d'après Mignard. — *Isabelle Cécile Huraut de Cheverny, Marquise de Monglat*, d'après Lebrun. — *Catherine d'Angennes, Comtesse d'Olonne et Magdeleine d'Angennes, maréchale de la Ferté-Senneterre*, héliogravure de Decourtioux et Huillard, d'après Mignard. — *Marie-Louise-Elisabeth d'Orléans, dite « Mademoiselle », femme du duc Charles de Berry*, d'après Antoine Coypel. — *Mme de Grignan*, gravure de M. Buland, d'après le tableau de Mignard, au Musée Carnavalet. — *Au Moulin-Rouge : La Goulue et Valentin le Désossé*, d'après le tableau de Toulouse-Lautrec. — *Un examen de doctorat*, d'après le tableau de Toulouse-Lautrec. — *Portrait du docteur Péan*, d'après Toulouse-Lautrec. — *Affiche pour le cabaret d'Aristide Bruant*, d'après Toulouse-Lautrec. — *Miss Fenton*, d'après Hogarth. — *Lady Dancaster*, héliogravure de Arents, d'après Hudson. — *Flora Macdonald*, d'après Ramsay.

---

Digitized by Google

# BIBLIOGRAPHIE

*École Pratique des Hautes Études. Section des Sciences historiques et philologiques.* **Annuaire**, 1902. Paris, Imprimerie Nationale, 1901. In-8, 172 p. *Inest* : H. Gaidoz, *La réquisition d'amour et le symbolisme de la pomme.*

C'est peu d'avoir des *Programmes* de gymnases et des *Indices lectionum* introuvables. Voilà que la fâcheuse manie d'imiter l'Allemagne en ses travers nous vaut un *Annuaire* publié sans nom d'éditeur, où est enfouie — morte-née, ou peut s'en faut — une dissertation d'une réelle valeur, signée d'un nom justement cher aux folk-loristes. Mais qui donc est responsable de ces pseudo-publications, aussi contraires aux intérêts de la science qu'au simple bon sens? Je pose cette question pour la forme, bien sûr qu'on n'y répondra point.

M. Gaidoz suit la « réquisition d'amour », se traduisant par le jet d'une pomme ou d'un fruit, depuis l'Irlande (légende de Condla) jusqu'à Tahiti; il donne un coup d'œil, en passant, à l'iconographie du moyen âge, où la pomme, aux mains de J.-C. enfant ou de la Vierge, rappelle la faute rachetée d'Adam, quand ce n'est pas une image de la sphère cosmique. L'auteur proteste avec raison contre l'emploi abusif du mot *symbole* : « Les grands mots ont un effet stupéfiant d'anesthésie..... Symbole! Symbolisme! Ces mots sont vite dits. Mais un symbole n'existe pas par une idée innée, mais bien par un devenir : *nihil est in intellectu quod non prius fuerit in sensu*... Un symbole est effet et non pas cause. Il faut remonter dans l'histoire du symbole, le plus près possible de son origine. Alors on peut en chercher la signification psychologique... d'après l'état mental du milieu et de l'époque où le symbole a pris naissance... Les jeunes gens ne se lançaient pas des pommes parce que la pomme était un symbole d'amour : qu'en auraient-ils su, les pauvres, eux qui ne connaissaient pas la symbolique? Mais la pomme est devenue symbole d'amour parce que les jeunes gens se la lançaient par agacerie et que la pomme était ainsi comme l'arme de jet de l'amour. »

Ces choses, à la fois justes et bien dites, feraient aisément oublier qu'il y a quelques erreurs de détail dans ces trente pages. L'*Anthologie grecque* n'a pas été traduite par Dübner, mais par Dehèque (p. 15); le fait que la Vénus genitrix tient une pomme est attesté, non par une hypothèse de J. de Witte, mais par une figurine bien connue du Louvre (*Nécrop. de Myrina*, pl. VIII) et l'aspect de cette statuette ne s'accorde pas avec la vieille hypothèse qui attribuait l'original « au célèbre sculpteur Praxitèle » (p. 21). Une fois qu'il parlait de la Venus genitrix, M. Gaidoz pouvait s'assurer que, depuis 1885, on ne l'a plus rapportée à Praxitèle, mais à Alcamène, et qu'on a proposé non sans motifs graves, en 1897, d'en faire honneur à Callimaque (cf. *Rev. archéol.*, 1900, II, p. 386). Le camée de Tryphon n'est pas « des bas temps de l'Em-

Digitized by Google

pire » (!) « Nous avons retrouvé ce camée, écrit M. Gaidoz, dans Millin, *Galerie mythologique* » (p. 22). Est-ce ainsi qu'on parle d'un des chefs-d'œuvre les plus connus de la glyptique, dont la bibliographie, dressée par moi en 1895, comprenait dès lors 27 numéros (*Pierres gravées*, p. 184)? Dans la même note, un typographe fait *camée* du féminin et M. Gaidoz soupçonne M. Furtwængler d'avoir publié un « agrandissement » de cette pierre, alors précisément que M. Furtwængler, dans l'ouvrage cité, s'élève avec force contre les agrandissements de gemmes.

Écrivant sur le μηλοβολεῖν, M. Gaidoz ne devait peut-être pas omettre de citer Stephani et Rayet, qui se sont occupés avec compétence des œuvres d'art où cette coutume est représentée.

S. R.

**Bibliographie nationale suisse.** *Anthropologie et préhistoire. Anthropologie physique des habitants de la Suisse*, élaborée par le Dr Rodolphe Martin. *Histoire des temps préhistoriques de la Suisse*, élaborée par Jacques Heierli. Berne, Wyss, 1901, iv-138 p. in-8.

Brochure d'une évidente utilité, dont le titre encombrant et maladroit, la disposition incorrecte et confuse ne doivent pas faire méconnaître l'intérêt. Sur le faux-titre on lit : *Bibliographie nationale suisse. Répertoire méthodique de ce qui a été publié sur la Suisse et ses habitants. Fascicule V 2.* Ainsi, nous avons ici le fascicule V, 2 d'une bibliographie générale de la Suisse, fascicule consacré à l'anthropologie et à la préhistoire. Mais il suffit d'ouvrir cette brochure au hasard pour tomber sur l'indication d'articles relatifs à l'Helvétie romaine et même alemannique et burgonde. C'est assez dire que l'emploi du mot *préhistoire*, dans le titre, est absolument abusif, pour ne pas dire pis.

L'ordre dans lequel sont énumérés les travaux (livres, articles, etc.) est le suivant : 1° Anthropologie physique; 2° Ouvrages généraux sur la Suisse ou des parties considérables de ce pays, *a*) jusqu'en 1832; *b*) de 1832-1855; *c*) de 1855-1868; *d*) de 1869-1881; *e*) depuis la mort de Keller. Cette division en sections est d'une invraisemblable bizarrerie; il en résulte que les travaux d'Oswald Heer, par exemple, sont répartis entre plusieurs chapitres! 3° Bibliographie archéologique des cantons classés suivant l'ordre alphabétique de leur désignation *en allemand* (ainsi le canton de Vaud est rangé à *Waadt*).

La quantité de matériaux bibliographiques ainsi enregistrés et plus ou moins bien classés est très considérable; il faut savoir gré aux auteurs de les avoir mis ainsi à la portée des bibliothécaires et des archéologues. Mais que d'étrangetés dans le détail, que de négligences! Une des plus choquantes est l'indication arbitraire des prénoms; on se demande pourquoi *Ruggle* en a un et pourquoi *Rüdliger*, dont le nom précède le sien, n'en a pas. Il y a des mentions absolument inutiles d'ouvrages généraux comme la *Verrerie* de Deville, le *Tombeau de Childéric* de Cochet (sans prénom), l'*Allgemeine deutsche Biographie*, etc. La *Revue archéologique* est signalée, mais la *Revue celtique* (où il y a tant d'*Helvetica*) ne l'est pas. Et n'est-il pas bizarre de trouver le Cosmographe de

Digitized by Google

Ravenne, qui devait figurer sous une rubrique *Geographi veteres*, cité à la lettre *A* sous la rubrique *Anonymes*? Évidemment, cette bibliographie, publiée sous le nom de savants, a été compilée par des manœuvres.

S. R.

L. de Pauw et Émile Hublard. **Fouilles pratiquées au Caillou-qui-Bique** (Société d'Anthropologie de Bruxelles, juin 1901). Bruxelles, Hayez, 1901, 18 p. et 1 planche.

Le *Caillou-qui-Bique* est une roche de la vallée de l'Hogneau (Hainaut), que dominent d'anciens retranchements de terre, délimitant une enceinte où des débris de silex sont répandus en grand nombre à la surface. Une fouille y révéla l'existence de foyers sans débris de repas ni d'ustensiles, qui peuvent être les vestiges de feux entretenus pendant de longues années pour éloigner les bêtes fauves; la couche calcinée a jusqu'à 0m,80 d'épaisseur. Sur une étendue d'environ 20 mètres carrés, à une profondeur de 0m,45-0m,90, on recueillit plus de 600 silex éclatés, de types chelléens et moustériens, sans aucun mélange de pierre polie. A ces silex étaient associés, dans le même limon, une grande quantité de fragments d'une poterie très grossière, façonnée à la main et mal cuite: d'où il semble résulter, une fois de plus, que les populations belges de l'époque de la pierre éclatée ont bien connu la poterie, et cela dès l'âge du mammouth. Le retranchement est attribué par MM. L. de Pauw et Émile Hublard à l'époque belgo-romaine; mais je ne vois pas de motif qui empêche de le faire remonter beaucoup plus haut.

S. R.

Boyer d'Agen. **Notice sur la médaille du Campo dei Fiori.** Paris, Falize frères 6, rue d'Antin, 24 p. in-8.

Il s'agit de la médaille du xvie siècle, portant d'un côté un profil du Christ accosté de deux lettres hébraïques, de l'autre une légende hébraïque en cinq lignes, qui a été décrite par M. Schwab dans la *Revue numismatique* (1892, p. 253) et attribué au Milanais G. A. Rossi par M. H. de la Tour (*Bull. Soc. Antiq.*, LIX, p. 384). En 1897, un amateur agénois, ayant acquis un exemplaire de cette médaille commune au *Campo dei Fiori* à Rome, s'est plu à la célébrer dans les journaux quotidiens comme « un des portraits les plus anciens, à coup sûr des plus idéalement burinés, d'après quelque document direct qui remonterait lui-même aux premiers temps apostoliques! » MM. Falize firent exécuter des reproductions de cette médaille, qui paraissent s'être bien vendues; un exemplaire, d'un modèle unique, fut remis à Léon XIII le 10 février 1899, par l'amateur agénois en question.

La brochure publiée sous le nom de cet amateur est la réunion d'un certain nombre d'articles dont quelques-uns (celui de l'abbé Bouillet, par exemple) témoignent de savoir et de bon sens, mais dont la plupart seraient une humiliation pour la science française si l'on pouvait un instant les prendre au sérieux. La traduction d'un mémoire du R. P. Walsh, soumis en 1819 à l'Aca-

Digitized by Google

démie d'Irlande, où sont décrites et commentées des médailles de la même série, ainsi que la traduction d'une élucubration de Thomas Wirgham (1838) prouvent une fois de plus qu'il ne faut appeler personne le *dernier des ignorants*, d'abord parce que ce n'est pas charitable, et puis, parce qu'il y a toujours un ignorant à classer après : celui qui admire le précédent.

X.

EBERHARD GRAF HAUGWITZ. **Der Palatin, seine Geschichte und seine Ruinen.** Rom, 1901, in-8°, chez Loescher et Cie. XIV-182 pages : Prix : 7 fr. 50.

Le livre de M. Haugwitz n'est pas un livre de science ; il n'a pas la prétention d'élucider les points encore obscurs de la topographie palatine ou de discuter les opinions des savants ; il ne fait aucune part aux références ; c'est une œuvre de vulgarisation écrite par un homme qui connaît bien le Palatin, qui l'a exploré dans les livres où il en est question et sur le terrain, et qui désire en rendre la visite utile et facile aux touristes instruits, surtout aux touristes allemands. Le livre n'a pas d'autre prétention ; il ne faut pas y chercher davantage. Il se compose de deux parties distinctes. L'auteur commence par tracer une histoire du Palatin depuis l'époque primitive jusqu'au XVIIIe siècle ; il en montre les différentes transformations, en s'étendant naturellement un peu sur l'époque républicaine, où la région ne contenait que des temples et des maisons, et beaucoup sur la période impériale qui vit s'élever à cette place tous les palais impériaux ; il donne ensuite un court aperçu des fouilles qui furent tentées au Palatin au XVIe, au XVIIIe et surtout au XIXe siècles, pour terminer par un itinéraire à l'usage des visiteurs actuels : la visite est divisée en deux journées. On trouve, en appendice, ce qui mérite d'être signalé, la mention de toutes les œuvres d'art découvertes au Palatin, avec le musée où chacune d'elles est conservée et les publications où elles figurent, et une bibliographie assez complète du sujet. Le livre contient quelques vues et quelques dessins. A signaler une vue de l'Area Palatina avec le palais d'Auguste, et le temple d'Apollon par M. Tognetti, une reconstitution du Palais Flavien par le même, ainsi qu'un dessin moins bien réussi de l'Hippodrome. M. Hülsen a écrit quelques mots de préface pour expliquer au public la portée de ce petit livre.

R. C.

JULES DEVAUX. **Histoire d'un nom de lieu celtique** (*Pithiviers*). **Paris,** A. Picard, 1901. In-8, 51 p.

M. d'Arbois de Jubainville a tiré le nom de Pithiviers (formes anciennes *Pidveris*, *Petverius*, *Pedeverius*, etc.) d'un primitif gaulois *petuarios*, masc. pluriel du nom de nombre ordinal gaulois signifiant *quatrième*; le féminin singulier du même ordinal est le nom de la capitale des Parisii de l'île de Bretagne, Πετουαρία (Ptolémée, II, 3, 10). M. J. Devaux n'admet pas cette étymologie, car on se demande en vain, dit-il, à quel titre Pithiviers serait qualifié de « quatrième » ; cette ville est à bien plus de quatre lieues des chefs-lieux gaulois les plus voisins. Pour lui, la désinence *varia* (de *var*, protéger ou enclore) ca-

Digitized by Google

ractérise les lieux de refuge, les *oppida*. *Petos* correspondrait au sanscrit *kiti*, gallois *baeth*, signifiant « sanglier » ; donc *Petovarios* = *le fort du sanglier* (?). J'ai lu avec surprise, à la p. 28 de cet intéressant mémoire, une assertion qui aurait grand besoin d'être motivée : « Les étymologies traditionnelles de *Forum vetus* ou de *Forum Veneris* [pour expliquer le nom de *Fourvière* à Lyon] sont une mauvaise plaisanterie qui a assez duré ». *Forum Veneris* est une évidente erreur, mais l'étymologie *Forum vetus* n'est pas une « plaisanterie » : c'est la certitude même. En effet, d'abord, il est constant que le forum de Lyon couvrait en partie le plateau de Fourvière; en second lieu, la Chronique de Saint-Bénigne de Dijon (D. Bouquet, V, p. 212) rapporte en l'an 840, sous le règne de Louis le Débonnaire, l'écroulement du *Forum vetus* de Lyon : « *Hoc anno memorabile ac insigne opus quod Forum vetus vocabatur Lugduni corruit* [1]. » Le nom de *Fourvière* a passé par les formes *Forviel*, *Forviedre*, *Forvière*, qui devraient suffire à dissiper les doutes de M. Devaux.

S. R.

**Ch. Huit. La philosophie de la nature chez les anciens.** Ouvrage couronné par l'Académie des sciences morales et politiques. Paris, Fontemoing, 1901. 1 vol. gr. in-8°.

En 1890, l'Académie des sciences morales mettait au concours le sujet suivant : La philosophie de la nature chez les anciens. L'année suivante, elle couronnait le mémoire de M. Huit, qui est devenu le livre dont nous signalons la publication. L'auteur a cru devoir traiter d'abord les éléments empruntés à la nature par la religion et par la poésie antiques. A la différence des autres historiens de la philosophie qui, pour la plupart, ne parlent que subsidiairement des données physiques, mathématiques et physiologiques, M. H., comme l'a fait remarquer M. Ch. Levêque, rapporteur du concours, a pensé que, les premiers philosophes grecs étant presque tous partis d'une première contemplation de la nature, il convient, pour les bien comprendre, de suivre la même marche. Par ce côté au moins, l'ouvrage de M. H. rentre dans le domaine de l'archéologie scientifique, partie trop négligée en France de l'histoire des antiques civilisations.

Voici le plan suivi par l'auteur : *Première partie*. Introduction. — La nature et la pensée religieuse. — La nature et le sentiment poétique. — La poésie de de la nature à Rome. — *Deuxième partie*. La recherche scientifique. — La métaphysique de la nature. — Les philosophes antésocratiques. — La science de la nature. — La nature et le monde moral. — Conclusion.

L'espace nous manque pour analyser ce volume de près de 600 pages. Qu'il nous suffise de dire qu'il vaut autant par la richesse des assertions et des notions que par l'élégance toute platonicienne du style, et qu'il est bien, selon le but qu'a poursuivi l'auteur, la synthèse des résultats obtenus par les plus éminents historiens de l'antiquité philosophique, en même temps qu'une recherche, approfondie et toujours puisée aux sources mêmes, de la pensée

1. Voir Allmer et Dissard, *Musée de Lyon, Inscriptions antiques*, t. II, p. 291, 292.

Digitized by Google

grecque et romaine en ce qui touche les phénomènes et les arcanes de la nature. Le spiritualisme intégral qui circule dans tout ce beau livre n'empêche pas M. Huit de reconnaître et de retracer les principales solutions auxquelles la critique mythologique est arrivée de nos jours.

C. E. R.

C. de Mandach. **Saint Antoine de Padoue et l'art italien.** Avec une préface de M. Eug. Müntz. Paris, Renouard, 1899. Gr. in-8 de 368 p., avec nombreuses gravures.

Cette iconographie de saint Antoine de Padoue est le complément naturel du grand ouvrage illustré que les Capucins ont publié sur saint François. Le Frère Mendiant Antoine est un des saints dont Rome a le moins tardé à consacrer les mérites ; mort le 13 juin 1231, il était canonisé le 30 mai 1232. Aussi la dévotion qui s'attache à son nom fut-elle, dès le XIIIe siècle, très ardente et les artistes, en Italie surtout, s'appliquèrent bientôt à faire revivre tous les épisodes de sa légende. M. de Mandach a recueilli, classé et reproduit un nombre considérable d'œuvres italiennes où figure saint Antoine de Padoue. Beaucoup étaient inédites et ont été gravées d'après les clichés de l'auteur : tels le tableau de Bonaventure Berlinghieri à Florence (p. 20), le Saint Antoine du XIIIe siècle à Pérouse (p. 25), un tableau ombrien de Spolète (p. 87), le Saint Antoine de Lorenzo de Sanseverino à Pollenza (p. 93), celui d'Antonio da Roma à Rieti (p. 104), deux tableaux de Jacopo Francia à Rome et à Florence (p. 132, 133), un Luca Signorelli de Pérouse (p. 138), une Apparition de la Vierge de Bernardino di Mariotto à Bastia (p. 149), etc. C'est assez dire que cet ouvrage, luxueusement illustré, a sa place indiquée dans les bibliothèques d'art moderne. Il est d'ailleurs écrit avec simplicité et documenté avec beaucoup de précision. J'ajoute que l'auteur a parlé très sobrement du caractère qu'a pris de nos jours la dévotion à saint Antoine de Padoue ; l'abbé Hemmer lui-même, si sévère pour cette dévotion, ne trouverait rien à redire à la *Conclusion* de M. de Mandach.

S. R.

E. Sachau. **Am Euphrat und Tigris. Reisenotizen aus dem Winter 1897-1898.** Mit 5 Kartenskizzen und 32 Abbildungen. — Leipzig. Hinrichs, 1900, 160 p., in-8.

La brochure de M. Sachau est le résultat d'un voyage archéologique entrepris à l'effet de rechercher dans l'Assyro-Chaldée les endroits les plus favorables à des fouilles. L'auteur, venu à Bassora par Aden et le golfe Persique, a parcouru la Babylonie, la route de Bagdad à Mosoul par Tekrit et Ḳal'at-Širgat, un coin de l'Assyrie, et traversé la Mésopotamie du Nord, de Mosoul à Mesḳéné par le Sindjar et Deir. On pouvait espérer de l'auteur du *Reise in Syrien und Mesopotamien* d'utiles renseignements pour les fouilles à venir. Mais, soit qu'il ait voyagé trop vite, soit plutôt qu'il ait voulu garder pour ceux qui l'avaient envoyé le bénéfice de ses observations, M. Sachau ne nous apporte pour ainsi dire rien que nous ne sachions déjà par les voyageurs qui l'ont

Digitized by Google

précédé. Sa description des ruines de la Babylonie m'a tout particulièrement déçu; l'indication relative aux villes du Chabour intérieur et spécialement à Şanar est peut-être la seule que les futurs fouilleurs lui devront. Il faut souhaiter que M. Sachau revienne un jour sur ce sujet et nous ouvre plus libéralement ses carnets.

C. Fossey.

A. Boissier. **Note sur un monument babylonien se rapportant à l'extispicine.** Genève, 1899, 12 p. — **Note sur un nouveau document babylonien se rapportent à l'extispicine.** Genève, 1901, 13 p.

L'auteur a reconnu qu'un monument encore unique de la collection Budge était un foie de mouton sculpté sur lequel sont gravées des inscriptions. Je ne dirai rien de celles-ci, où le nom du foie et certaines paroles qui semblent des prédictions de victoire reviennent plusieurs fois, sans rien apprendre d'important. En revanche, le fait que le foie de mouton servait aux pratiques de l'extispicine babylonienne est du plus haut intérêt, depuis qu'on a la certitude que le foie de mouton était employé au même usage en Étrurie (Bouché-Leclercq, ap. Saglio, *Dict.*, art. *Divination*, p. 298). Il y a là un indice nouveau à l'appui de la thèse qui fait venir les Étrusques de la Lydie, pays de bonne heure influencé par la civilisation babylonienne.

La collection de Koujunjik à Londres contient un autre modèle de foie en argile (on y avait vu d'abord un sabot de bœuf), dont l'inscription est un peu moins obscure que la précédente; M. Boissier s'est consciencieusement efforcé de la traduire.

Le Musée de Saint-Germain possède le moulage d'une statuette en bronze appartenant au Musée d'Avignon et où j'avais d'abord reconnu un Esculape tenant, dans sa main droite abaissée, un œuf pour nourir son serpent. Cet « œuf » étant de forme irrégulière, je pense, après avoir lu les instructives notices de M. Boissier, qu'il s'agit plutôt d'un devin italique tenant un foie.

Salomon Reinach.

Digitized by Google

# REVUE DES PUBLICATIONS ÉPIGRAPHIQUES

## RELATIVES A L'ANTIQUITÉ ROMAINE

---

**Janvier.**

---

### 1° PÉRIODIQUES

O Archeologo Português, 1901.

P. 161 et suiv. R. Cagnat. Addition aux fastes de Lusitanie. Inscription relative à un procurateur C. Claudius Firmus. Texte déjà connu.

P. 212. Musée archéologique d'Elvas. Inscriptions connues en fac-simile.

Boletin de la Real Academia de la Historia, 1901, XXXVIII.

P. 241 et suiv. F. Fita. Inscriptions diverses d'Espagne. Funéraires.

P. 425. Milliaire trouvé à Navas de San Juan. Date d'Hadrien.

P. 450. F. Fita. Inscriptions diverses.

P. 462. Fac-simile du milliaire d'Hadrien.

P. 465. A. Santisteban del Puerto.

1) *imp. caes. divi*
TRA*iani parthici*
F DIVI *nervae n*
TRAIA*no hadri*
ANO A*ug pont. max.*
TRIB *pot. u cos.*
III P P IM*p ii opt. max.*
Q PRI*ncipi conserva*
TORI M*unicipii*
ILVGO*nensis d. d.*

P. 474. De Monsalud. Inscription d'Estramadure.

P. 497. A Montanchez.

2) CATVRO
SA · BIDIE
SI · V · A · L

*Caturo? Sa(luti)? Bidie(n)si.*

P. 498. Même provenance.

Digitized by Google

3) D D S
BELLO
NAE
L · P · S
POSV
IT · L · A

*D(is) d(eabus) s(acrum). Bellonae, L. P... S... posuit l(ibens) a(nimo).*

ID. XXXIX.

P. 336. Fac-simile du *C. I. L.*, II, 3240.

P. 420 et suiv. F. Fida. Inscriptions nouvelles de la province de Jáen. Funéraires. Milliaire déjà connu.

BULLETIN ARCHÉOLOGIQUE DU COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES, COMPTES RENDUS DES SÉANCES, 1901.

Novembre, p. VII. Gsell. Trouvé à Bénian.

4) VICTORIAE ∅ Au
GVSTE · PRO SA
LVTE ∅ IMPP ∅ DO
MINORVM ∅
5 nN · AVGG
EI · AELI · PEREGRI
NI · PRESIDI · NO
[illegible] · NONIVS FC[illegible]
TVNATVS 7 COH[illegible]O
10 [illegible] V[illegible]
[illegible] IOI · R[illegible]

l. 6 *et Aeli Peregrini pr(a)esidi(s) no[stri].. Nonius Fo[r]tunatus c(enturio) coho[rtis]...*

Décembre, p. XI. Héron de Villefosse. Inscriptions de Narbonne.

P. XVIII. Merlin. Inscription découverte à Dougga. La seconde partie seule a été retrouvée.

5) a) *pro salute dddd. nnnn. c. aureli valeri diocletiani ri maximiani pii fel. invicti aug. et flavi valeri const nobb. caess[illegible] em reformavit[illegible] ratus[illegible] [illegible]octa?*

b) PII · FEL · INVICTI · AVG · ET · M · AVRELI · VALE
ANTI ET GALERI VALERI MAXIMIANI
C·V·TEMPLVM GENI PATRIAE AD PVLCHRIOREM FACI
AD QVOD ETIAM PAPIRIVS BALBIVS HONO
ISIT · H · H · SERGI FIRMI IVNIANI OB SVMM
VIO · STRATONIANO · C · V CVR · REIP · DEDICAVIT

P. XXI. Héron de Villefosse. Nouvelle copie du *C. I. L.*, VIII, 7157.

Digitized by Google

6)

IIGOTANROCVS FII
CITMIIRIINTINAVTAVIIFIVS

*Ego Tanrocus fecit merenti nauta i[ps]ius* (?).

BULLETTINO DI ARCHEOLOGIA E STORIA DALMATA, 1901.

P. 99. Bulic. Inscription de Salona.

7)

IVS · P · L · PHILEROS
*se*VIR
· L · IMEROS
*sev*IR
*aedem* DEAE · BARBARICAE
*sua pecunia f*AC · COER · IDEMQ
*dedicaverunt probaverun*TQ

P. 108 et suiv. Assemblage de différents morceaux précédemment publiés.

P. 125 et suiv. F. Bulic. Inscriptions inédites de Clissa, Salona, Donji Dolac di Poljica et Tucepi di Makarska. Funéraires, pour la plupart à l'état de fragments.

P. 136. A Tucepi di Makarska.

8)

D · M
L · OC · SA · BI · NV̊
VE · T · C · ORT · OC · VO · L
*e*T · AE · LIA TI · TI · TI · A ·
*v i* · VI · S · IBI · FECE
*ru*I ET · H̊E · MI
*l i o* · ꝟFO Ⓕ ET · LI
*b e r · t i* S · SVIS

l. 2 et suiv. : *L. Oc(tavius) Sabinus, vet(eranus) c(oh)ort(is) oc(tavae) vol(untariorum) [e]t Aelia Titia [vi]vi sibi fece[ru]nt et ⟨H⟩aemilio Rufo f(ilio) et li[berti]s suis.*

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE, 1901.

P. 181. Espérandieu Inscription de Duin (*Année épigr.*, 1901, n° 201). Date : 91 ap. J.-C.

P. 207. Lafaye : inscription de Montbazin (*Forum Domitii*), près de Montpellier :

9)

FVLGVR
DIVOM

Fragment d'un *puteal*.

COMPTES RENDUS DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES, 1901.

P. 629 et suivantes. Courmontagne. Inscriptions nouvelles de Lambèse, trouvées dans le bureau des gardes d'armement de la légion.

1° Sur une plaque de pierre (voir ci-contre, n° 10).

2° Base hexagonale.

Face du monument.

11)

MINER
VAE AVG
PRO SALV
TE ꝏ IMP
CAE MV
RELL · SE
VERI ∴ II

Digitized by Google

10)

IMP· CRAB ' ADIAB ' ET ' M '
AVRELIO ET IVLIAE AVG
MATRI CONSVLARI ARMORVM '
CVSTODES 'ODEM COLLEGIO DIMITTENTVR '
ANVLARI ' ILERINT SINGVLIS X MILLENOS '

POMPONNIVS PRIVAT FABIAN
IVLIVS SATVRNINVS IRRENIAN
FLAVIVS DONATVS RINVS
CLAVDIVS SECVNDVS VNDVS
SERTORIVS FELICIAN ALEXAND
SALLVSTIVS SATVRNIS DONAT
MATTIVS CASTVS IS

FABIVS NAMPVLVS
GRANIVS GEMINVS
CALICIVS IANVAR
VALER SATVRNIN
PINARIVS MAXIMVS
IVL FVNDANIVS
EGNATIVS BONOSVS

IVL ANDROMACVS
ETEREIVS PRIMVS
CORNEL MARINVS
ANCARI VITALIS
ANNIVS MARTIAL
LARTIDI EMERIT
DEDIC SEVERO ETVICTO

Digitized by Google

Digitized by Google

XANDRI
PII FELCIS
AVGETIV
L[illegible]
[illegible]
A[illegible]
HAH[illegible]
IET[illegible]

[illegible]M AR
MORVM
CVSTOD
LEG III·
·AVG·

Dédicace à Minerve pour le salut de Sévère Alexandre et de sa mère Julia Mamea.

Côté gauche

12) AEMIL HONORATV
HEREN CLAVDIANVS
IVLVS AGRIPPANVS
ETEREVS VICTOR
FLAVVS CLAVDNVS
IVLVS SATVRNNVS
SERVIL ALEXNDER
IVLVS FABRICINS
DOMTIVS DATVS
TEREN SATVRNNVS
IVLIVS GRATVS
ALLIVS IVLIANS
VMBLVS DEXTRNS
SCRIBONIVS PLATO
SALLVSTIVS DEXTER
AVRELIVS CAVDINS
IVLIVS VITALIS
MINVCIVS FORTVN
SERVILIVS DONTV·
SALLVSTIVS SECVR
LVCILIVS SATVRNN
IVLIVS SVLLA
OCTAVIVS MARTIAL
VETTIVS IVSTVS
TERENTVS NTONNVS
ARIVS VICTOR
IVLIVS CELER
IVLIVS FELICINVS
NTONIVS SILVNVS
C SITTIVS AVITVS
MANILIVS VICTOR
AVRELIVS SATVR

Côté droit.

IVLIVS VICTOR
GEMINIV PEGRERNVS
PACCVIVS HONORATVS
CORNELIVS VINCENTIVS
IVLIVS MAXIMVS
IVLIVS VICTORINVS
PASSENIVS VITAL
IVLIVS SATVRNIN
IVL SEDIANVS
BRVT IANVARIVS

FISCVLIVS PROFVN
SITTIVS VICTORN

TETTIVS RVFVS
FLA ⊘ IVSTVS
FLAVIVS DONAT
IVLIVS ⊘ DONATVS
CREPER SILVAN
BASSILVS LVCIN

IVL·SECVNDVS
MAT·FELIX
SVLP·VALENTIN
GE·IAVARIVS
ALF·DATVLLVS
TAD·OPTATVS
SAL·VICTOR
VL·HERENIANS

NVMI PVDENS
ARRA PRIMVS
NOM BVTVL

MINV FELIX
CORCVMASIVS
VOL OPTATVS

Digitized by Google

DÉPÊCHE ALGÉRIENNE, 12 novembre 1901. Waille. Inscriptions de Cherchel.

12)

DEAE · BELLONAE ·
SCANTIA · C · F · PEREGRINA · SA
CERDOS · EX · DECRETO ORDINIS AREA AD
SIGNATA · AEDEM · A · FVNDAMENTIS ·
D · S · P · F

13)

AELIAE FLAVINAE
CONIVGI
CLASSICI · PROC · AVG ·
SANCTISSIMAE
FEMINAE
CANINIA SALSA
OB MERITA ·

ID., 29 décembre 1901.

Waille. Inscriptions de Cherchel.

14)

D M ATTAEO · PRI
MITIVI · DISP · SER FEC
MALIA CONIVGI
BENE MERENTI
VIX · AN · XXIIII
H S E

l. 2. *Primitivi disp(ensatoris) ser(vo).*

15)

LI · ALBINI · PATRONI · PR*ovin*
CIAE · MAVRETANIAE · CAE*sarien*
SIS · F L · VAL · FESTI ET · L · F
MELLI LATRONIANI · C · P ·
DECRETO · CONCILI · PROV*inciae*
MAVRETANIAE · CAESAR*iensis*
H · R · I · R

l. 4. *c(larissimi) p(ueri)*; l. 7. *h(onore) r(ecepto) i(mpensam) r(emidit).*

ÉCHOS D'ORIENT, octobre, 1901.

P. 11 et suiv. J. Germer-Durand. Épigraphie palestinienne.

P. 13. Milliaire de la route de Naplouse à Beisan.

16)

*imp. caes*
*c. iulio vero maximino*
*pio* FEL AVG
*ger*MANICO MAX
*et c.* iVLiO *vero*
MAXIMO
NOBILISSIMO
CAES · FIL · EIVS *germ.*
*ma*XIMO
ΑΠΟ ΦΛ ΝΕΑCΠΟ
ΛΕΩC ΜΕΧΡΙ
ΩΔΕ
M
K

l. 10. : Ἀπὸ Φλ(αουίας) Νέας Πόλεως μέχρι ὧδε μ(ίλια) $\overline{\kappa}$ ·

JAHRBÜCHER DES VEREINS VON ALTERTHUMSFREUNDEN IM RHEINLANDE, CVII, 1901.

P. 61 et suiv. Zangemeister. Quatre plaquettes d'argent trouvées à Heddernheim, aujourd'hui au British Museum.

P. 61.

Digitized by Google

17)

I · O · M · DOLICHIINO · V
BI · I'IIRRVM · NASCIT
VR · I'LAVIVS · I'IDIILIS
IIT · Q · IVLIVS · POSSTIM
VS IIX · IMPERIO · IPSI
VS PRO SII · IIT · SVOS

*J(ovi) O(ptimo) M(aximo) Dolicheno ubi ferrum nascitur Flavius Fidelis et Q. Julius Posstimus ex imperio ipsius pro se et suos.*

Les trois autres sont également des dédicaces à Jupiter de Doliche.

P. 288. M. Ihm. Notes de détail sur des inscriptions déjà publiées.

BEIBLATT.

P. 38. Rostowzew. A Pogla (Pisidie).

18)

πόπλιΟν ΚΑΙΛιΟΝ ΛΟΥΚΙΑνόν.... ἀγω
νΟΘΕΤΗΣΑΝΤΑ ΑΓΩΝΑ ΠΕΝΤΑεντηρικὸν σὺν
τε ΑΝΔΡΙΑΣΙΝ ΚΑΙ ΒΡΑΒΕΙΟΙΣ ΚΑΙ ΤΕΙΜΗθέντα β'
δΕΔΩΚΟΤΑ ΔΙΑΝΟΜΑΣ ΕΤΕΣΙΝ ΠΟΛιτείας
ΒΟΥΛΕΥΤΑΙΣ ΤΕ ΚΑΙ ΕΚΛΗΣΙΑΣΤΑΙΣ καὶ πᾶ
ΣΙ ΠΟΛΕΙΤΑΙΣ ΚΤΙΖΟΝΤΑ ΕΡΓΑ ΤΗ ΠΟΛΕΙ ΚΡΕΙ
ΝΟΝΤΑ ΤΟΠΙΚΑ ΔΙΚΑΣΤΗΡΙΑ ΕΤΕΣΙΝ ΚΟΙΝΩ
Νίας ΠΕΜΨΑΝΤΑ ΑΝΝΩΝΑΝ ΕΙΣ ΤΟ ΑΛΕΞΑΝ
ΔΡΕΩΝ ΕΘΝΟΣ ΠΡΟΗγΟΡήσανΤΑ ΚΑΙ
πρεσβεύσαΝΤΑ ΥΠΕρ τῆς πόΛΕΩΣ
γένους τΟΥ ΠΡΩτεύοντΟΣ ΕΝ
τῇ παΤΡΙΔΙ

Opposition entre les années où le territoire de Pogla était encore gouverné comme un *commune* et celles qui suivirent la naissance d'une *civitas*.

JAHRESHEFTE DES ŒSTERREICHISCHEN ARCHAEOLOGISCHEN INSTITUTES IN WIEN, 1901.

P. 166. Hiller von Gartringen. Inscription de Tenos.

19)

Ο ΔΗΜΟΣ
(sic) ΠΟΠΑΙΟΝ ΚΟΙΝΚΤΙΛΙΟΝ
ΟΥΑΡΟΝ ΤΟΝ ΤΑΜΙΑΝ ΤΟΥ
ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΟΣ ΚΑΙΣΑΡΟΣ
θεοῦ σεβαΣΤΟΥ ΤΟΝ ΠΑΤ
ρωνα καὶ εὐεργέτην θεοῖς?

P. Quinctilius Varus fut sans doute questeur d'Asie en 22 av. J.-C.

ID. BEIBLATT.

P. 73 et suiv. Ladek, von Premerstein, Vulić. Inscriptions de Serbie.

Digitized by Google

P. 77. A. Pincum (Veliko Gradište).

20)

iOB OPT · M DVLCENO E
X VOT · AEL · SILVANVS
HET LEONIDES LEG SIG
EN · MIR

[*I*]*ob*(*i*) *opt*(*imo*) *m*(*aximo*) *Dulceno* (= *Dolicheno*) *ex vot*(*o*); *Ael*(*ius*) *Silvanus het Leonides leg*(*ionis*)? *sig*(*niferi*)? [*b*]*en*(*e*) *m*[*e*]*r*(*enti*)?

P. 83 et suiv. A Viminacium. Liste militaire (*Ann. épigr.*, 1901, 12, 13 et 126 qui se font suite dans l'ordre suivant : 12, 126 *a*, 13, 126 *b*, 126 *c*).

P. 97.

21)

DEo
PRO SALVTE IMpp. *l. septimi severi*
PERTINACIS · E · M · A*ureli antonini augustor.*
PONTF · MAX · PAR *max. brit. max. ger. max.*
CONSPiRNTIBVS IVD*icis totius orbis maximor ddd*
N*nn ex se*ST*i* V( MDM
N*obilis*SIME ORNT
C *dec ae*DIL C
ESA
FIL PP C · R · CV*rante*
*dedicata* IDVS

Compléments très incertains.

P. 99.

22)

D M
AVREL · ALE
XANDER · ›
LEG · VII · CL · ET IV
LIA ONESIME
CONI · EIVS AV
RELIANENI
ALVMNAE
SVAE BENE
MERENTI PO
*suerunt*

l. 3. *c*(*enturio*) *leg*(*ionis*) *VII Cl*(*audiae*); l. 6. *Aurelia*(*e*) *Neni*?

P. 100.

23)

DIEBVs.. *decessit ho*RA NOCTVRN VI
AVR · FELICIANVS · PR · LEG · VII CL
CONIVGI · DIGNISSIMAE

l. 2. *pr*(*inceps*) *leg*(*ionis*) *VII Cl*(*audiae*).

P. 104.

24)

L · CAESIVS · L · F ·
ANIE · FLACCVS ·
CAESARA · AVG · (*sic*)
7 LEG · IIII · F · F · VIX
*a*NN · XL ▨

*L. Caesius L. f. Ani*(*ensi tribu*)

Digitized by Google

*Flaccus Caesar Aug(usta) c(enturio) leg(ionis) IIII F(laviae) F(idelis).*

P. 107.

25)
L · OPPIVS · T · F
C L A · S E C V N
D V S · V A R V A R
P · P · LEG · VII · C
P R A E F · K · L E *g*
VII · C · P . F ·

l. 2. *Cla(udia tribu)*; l. 3. *Varvar(ia)*; l. 4. *p(rimus)p(ilus) leg(ionis) VII C(laudiae) praef(ectus) k(astrorum) le[g(ionis)] VII C(laudiae) P(iae) F(idelis).*

Même page.

26)
*die*BVS XIII *fac*
C V R A V I T · C · T E R E N T I V S · C · F ·
CL · CATVLLVS · VIR · VET · LEG · VII · CL ·
P F EX SIG · CONTIRVN*cvlo* · ET ·
CONTVBERNALI · PIENTISSIMO
C R I S P I N O E*t* *iuliano* II *cos*

l. 3. *Cl(audia tribu) Catullus Vir(uno) vet(eranus) leg(ionis) VII Cl(audiae) P(iae) F(idelis) ex sig(nifero).*

An. 224.

P. 109.

27)
*v a* L E R I V S
*i* S A V R I C V S
COLL · I S A V R O
D E C V R I O · E X
S I N G V L A R B V S
MIL · ANN XV · VIXT
ANN XXXIIII · L · NO
NIVS · MARCELLI
NVS · FRATR PIEN
TISSIMO
POSVIT

l. 3. *Coll(ina), Isauro.*

P. 136. A Naissus.

28)
D O M N · R E *g*
E T D O M N O E T
B O N O E V E N T O
PRO S AVG
VLP · MARTINVS S
C · L · VII · C · S ALEX ø
V P L M

*Domn(ae) Re[g(inae)] et Domno et bono Evento pro s(alute) Aug(usti) Ulp(ius) Martinus s(trator) c(onsularis) l(egionis) VII C(laudiae) S(everianae) Alex(andrianae) v(otum) p(osuit) l(ibens) m(erito).*

P. 137.

29)
I · O · M
P · R · S · D · N
*N* G · P A R · *N* R ·
A T T A M I L ·
LEG · IIII FL · SR · C
POS



Digitized by Google

6) IIGOTANROCVS FII
CITMIIRIINTINAVTAVIIFIVS

*Ego Tanrocus fecit merenti nauta i[ps]ius* (?).

BULLETTINO DI ARCHEOLOGIA E STORIA DALMATA, 1901.

P. 99. Bulic. Inscription de Salona.

7)
IVS · P · L · PHILEROS
*se*VIR
· L · IMEROS
*sev*IR
*aedem* DEAE · BARBARICAE
*sua pecunia f*AC · COER · IDEMQ
*dedicaverunt probaverun*TQ

P. 108 et suiv. Assemblage de différents morceaux précédemment publiés.

P. 125 et suiv. F. Bulic. Inscriptions inédites de Clissa, Salona, Donji Dolac di Poljica et Tucepi di Makarska. Funéraires, pour la plupart à l'état de fragments.

P. 136. A Tucepi di Makarska.

8)
D · M
L · OC · SA · BI · NV̊
VE · T · C · ORT · OC · VO · L
*e*T · AE · LIA TI · TI · TI · A ·
*v i* · VI · S · IBI · FECE
*r u*ꝛ ET · H̊E · MI
*l i o* · ꝟFO Ⓕ ET · LI
*b e r · t i* S · SVIS

l. 2 et suiv. : *L. Oc(tavius) Sabinus, vet(eranus) c(oh)ort(is) oc(tavae) vol(untariorum) [e]t Aelia Titia [vi]vi sibi fece[ru]nt et ⟨H⟩aemilio Rufo f(ilio) et li[berti]s suis.*

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE, 1901.

P. 181. Espérandieu Inscription de Duin (*Année épigr.*, 1901, n° 201). Date : 91 ap. J.-C.

P. 207. Lafaye : inscription de Montbazin (*Forum Domitii*), près de Montpellier :

9) FVLGVR
DIVOM

Fragment d'un *puteal.*

COMPTES RENDUS DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES, 1901.

P. 629 et suivantes. Courmontagne. Inscriptions nouvelles de Lambèse, trouvées dans le bureau des gardes d'armement de la légion.

1° Sur une plaque de pierre (voir ci-contre, n° 10).

2° Base hexagonale.

Face du monument.

11) MINER
VAE AVG
PRO SALᵛ
TE ⌀ IMP
CAE MV
RELL̄ · SE
VERIAII

Digitized by Google

10)

IMP· CRAB ' ADIAB ' ET ' M '
AVRELIO ET IVLIAE AVG
MATRI CONSVLARI ARMORVM '
CVSTODES ' ODEM COLLEGIO DIMITTENTVR '
ANVLARI ' NLERINT SINGVLIS X MILLENOS '

POMPONNIVS PRIVAT FABIAN FABIVS NAMPVLVS IVL ANDROMACVS
IVLIVS SATVRNINVS IRRENIAN GRANIVS GEMINVS ETEREIVS PRIMVS
FLAVIVS DONATVS RINVS CALICIVS IANVAR CORNEL MARINVS
CLAVDIVS SECVNDVS VNDVS VALER SATVRNIN ANCARI VITALIS
SERTORIVS FELICIAN ALEXAND PINARIVS MAXIMVS ANNIVS MARTIAL
SALLVSTIVS SATVRN S DONAT IVL FVNDANIVS LARTIDI EMERIT
MATTIVS CASTVS IS EGNATIVS BONOSVS DEDIC SEVERO ETVICTO

Digitized by Google

Digitized by Google

XANDRI
PII FELICIS
AVGETIV
L[illegible]
[illegible]
A[illegible]
IIAII[illegible]
IET[illegible]

[illegible]M AR
MORVM
CVSTOD
LEG III·
·AVG·

Dédicace à Minerve pour le salut de Sévère Alexandre et de sa mère Julia Mamea.

Côté gauche

12) AEMIL HONORATV
HEREN CLAVDIANVS
IVLVS AGRIPPANVS
ETEREVS VICTOR
FLAVVS CLAVDNVS
IVLVS SATVRNNVS
SERVIL ALEXNDER
IVLVS FABRICINS
DOMTIVS DATVS
TERENI SATVRNNVS
IVLIVS GRATVS
ALLIVS IVLIANS
VMBLVS DEXTRNS
SCRIBONIVS PLATO
SALLVSTIVS DEXTER
AVRELIVS CAVDINS
IVLIVS VITALIS
MINVCIVS FORTN
SERVILIVS DONTV·
SALLVSTIVS SECVR
LVCILIVS SATVRNN
IVLIVS SVLLA
OCTNIVS MARTIAL
VETTIVS IVSTVS
TERENTVS NTONNVS
ARIVS VICTOR
IVLIVS CELER
IVLIVS FELICINVS
NTONIVS SILVNVS
C SITTIVS AVITVS
MANILIVS VICTOR
AVRELIVS SATVR

Côté droit.

IVLIVS VICTOR
GEMINIV PEGRERNVS
PACCVIVS HONORATVS
CORNELIVS VINCENTIVS
IVLIVS MAXIMVS
IVLIVS VICTORINVS
PASSENIVS VITAL
IVLIVS SATVRNIN
IVL SEDIANVS
BRVT IANVARIVS

FISCVLIVS PROFVN
SITTIVS VICTORN

TETTIVS RVFVS
FLA Ø IVSTVS
FLAVIVS DONAT
IVLIVS Ø DONATVS
CREPER SILVAN
BASSILVS LVCIN

IVL·SECVNDVS
MAT·FELIX
SVLP·VALENTIN
GE·IAVARIVS
ALF·DATVLLVS
TAD·OPTATVS
SAL·VICTOR
VL·HERENIANS

NVMI PVDENS
ARRA PRIMVS
NOM BVTVL

MINV FELIX
CORCVMASIVS
VOL OPTATVS

Digitized by Google

DÉPÊCHE ALGÉRIENNE, 12 novembre 1901. Waille. Inscriptions de Cherchel.

12)

DEAE · BELLONAE ·
SCANTIA · C · F · PEREGRINA · SA
CERDOS · EX · DECRETO ORDINIS AREA AD
SIGNATA · AEDEM · A · FVNDAMENTIS ·
D · S · P · F

13)

AELIAE FLAVINAE
CONIVGI
CLASSICI · PROC · AVG ·
SANCTISSIMAE
FEMINAE
CANINIA SALSA
OB MERITA ·

ID., 29 décembre 1901.

Waille. Inscriptions de Cherchel.

14)

D M ATTAEO · PRI
MITIVI · DISP · SER FEC
MALIA CONIVGI
BENE MERENTI
VIX · AN · XXIIII
H S E

l. 2. *Primitivi disp(ensatoris) ser(vo).*

15)

LI · ALBINI · PATRONI · PR*ovin*
CIAE · MAVRETANIAE · CAE*sarien*
SIS · F L · VAL · FESTI ET · L · F
MELLI LATRONIANI · C · P ·
DECRETO · CONCILI · PROV*inciae*
MAVRETANIAE · CAESAR*iensis*
H · R · I · R

l. 4. *c(larissimi) p(ueri)*; l. 7. *h(onore) r(ecepto) i(mpensam) r(emidit).*

ÉCHOS D'ORIENT, octobre, 1901.

P. 11 et suiv. J. Germer-Durand. Épigraphie palestinienne.

P. 13. Milliaire de la route de Naplouse à Beisan.

16)

*imp. caes*
*c. iulio vero maximino*
*pio* FEL AVG
*ger*MANICO MAX
*et c.* iVLiO *vero*
MAXIMO
NOBILISSIMO
CAES · FIL · EIVS *germ.*
*ma*XIMO
ΑΠΟ ΦΛ ΝΕΑCΠΟ
ΛΕΩC ΜΕΧΡΙ
ΩΔΕ
M
K

l. 10. : Ἀπὸ Φλ(αουίας) Νέας Πόλεως μέχρι ὧδε μ(ίλια) $\overline{\kappa}$.

JAHRBÜCHER DES VEREINS VON ALTERTHUMSFREUNDEN IM RHEINLANDE, CVII, 1901.

P. 61 et suiv. Zangemeister. Quatre plaquettes d'argent trouvées à Heddernheim, aujourd'hui au British Museum.

P. 61.

Digitized by Google

17)

I · O · M · DOLICHIINO · V
BI · I'IIRRVM · NASCIT
VR · I'LAVIVS · I'IDIILIS
IIT · Q · IVLIVS · POSSTIM
VS IIX · IMPERIO · IPSI
VS PRO SII · IIT · SVOS

*J(ovi) O(ptimo) M(aximo) Dolicheno ubi ferrum nascitur Flavius Fidelis et Q. Julius Posstimus ex imperio ipsius pro se et suos.*

Les trois autres sont également des dédicaces à Jupiter de Doliche.

P. 288. M. Ihm. Notes de détail sur des inscriptions déjà publiées.

BEIBLATT.

P. 38. Rostowzew. A Pogla (Pisidie).

18)

πόπλιΟν ΚΑΙΛιΟΝ ΛΟΥΚΙΑνόν.... ἀγω
νΟΘΕΤΗΣΑΝΤΑ ΑΓΩΝΑ ΠΕΝΤΑεντηρικὸν σὺν
τε ΑΝΔΡΙΑΣΙΝ ΚΑΙ ΒΡΑΒΕΙΟΙΣ ΚΑΙ ΤΕΙΜΗθέντα β'
δΕΔΩΚΟΤΑ ΔΙΑΝΟΜΑΣ ΕΤΕΣΙΝ ΠΟΛιτείας
ΒΟΥΛΕΥΤΑΙΣ ΤΕ ΚΑΙ ΕΚΛΗΣΙΑΣΤΑΙΣ καὶ πᾶ
ΣΙ ΠΟΛΕΙΤΑΙΣ ΚΤΙΖΟΝΤΑ ΕΡΓΑ ΤΗ ΠΟΛΕΙ ΚΡΕΙ
ΝΟΝΤΑ ΤΟΠΙΚΑ ΔΙΚΑΣΤΗΡΙΑ ΕΤΕΣΙΝ ΚΟΙΝΩ
Νίας ΠΕΜΨΑΝΤΑ ΑΝΝΩΝΑΝ ΕΙΣ ΤΟ ΑΛΕΞΑΝ
ΔΡΕΩΝ ΕΘΝΟΣ ΠΡΟΗγΟΡήσαντα ΚΑΙ
πρεσβεύσαΝΤΑ ΥΠΕρ τῆς πόΛΕΩΣ
γένους τΟΥ ΠΡΩτεύοντΟΣ ΕΝ
τῇ παΤΡΙΔΙ

Opposition entre les années où le territoire de Pogla était encore gouverné comme un *commune* et celles qui suivirent la naissance d'une *civitas*.

JAHRESHEFTE DES ŒSTERREICHISCHEN ARCHAEOLOGISCHEN INSTITUTES IN WIEN, 1901.

P. 166. Hiller von Gartringen. Inscription de Tenos.

19)

Ο ΔΗΜΟΣ
(sic) ΠΟΠΑΙΟΝ ΚΟΙΝΚΤΙΛΙΟΝ
ΟΥΑΡΟΝ ΤΟΝ ΤΑΜΙΑΝ ΤΟΥ
ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΟΣ ΚΑΙΣΑΡΟΣ
θεοῦ σεβαΣΤΟΥ ΤΟΝ ΠΑΤ
ρωνα καὶ εὐεργέτην θεοῖς?

P. Quinctilius Varus fut sans doute questeur d'Asie en 22 av. J.-C.

ID. BEIBLATT.

P. 73 et suiv. Ladek, von Premerstein, Vulić. Inscriptions de Serbie.

Digitized by Google

P. 77. A. Pincum (Veliko Gradište).

20)

iOB OPT · M DVLCENO E
X VOT · AEL · SILVANVS
HET LEONIDES LEG SIG
EN · MIR

[*I*]*ob*(*i*) *opt*(*imo*) *m*(*aximo*) *Dulceno* (= *Dolicheno*) *ex vot*(*o*); *Ael*(*ius*) *Silvanus het Leonides leg*(*ionis*)? *sig*(*niferi*)? [*b*]*en*(*e*) *m*[*e*]*r*(*enti*)?

P. 83 et suiv. A Viminacium. Liste militaire (*Ann. épigr.*, 1901, 12, 13 et 126 qui se font suite dans l'ordre suivant : 12, 126 *a*, 13, 126 *b*, 126 *c*).

P. 97.

21)

DEo
PRO SALVTE IMpp. *l. septimi severi*
PERTNACIS · E · M · A*ureli antonini augustor.*
PoNTF · MAX · PAR *max. brit. max. ger. max.*
CoNSPiRNTIBVS IVDicis *totius orbis maximor ddd*
N*nn ex se*ST*i* V( MDM
N*obilis*SIME ORNT
C *dec ae*DIL C
ESA
FIL PP C · R · CV*rante*
*dedicata* IDVS

Compléments très incertains.

P. 99.

22)

D M
AVREL · ALE
XANDER · > ·
LEG · VII · CL · ET IV
LIA ONESIME
CONI · EIVS AV
RELIANENI
ALVMNAE
SVAE BENE
MERENTI PO
*suerunt*

l. 3. *c*(*enturio*) *leg*(*ionis*) *VII Cl*(*audiae*); l. 6. *Aurelia*(*e*) *Neni?*

P. 100.

23)

DIEBVs.. *decessit ho*RA NOCTVRN VI
AVR · FELICIANVS · PR · LEG · VII CL
CONIVGI · DIGNISSIMAE

l. 2. *pr*(*inceps*) *leg*(*ionis*) *VII Cl*(*audiae*).

P. 104.

24)

L · CAESIVS · L · F ·
ANIE · FLACCVS ·
CAESARA · AVG · (*sic*)
7 LEG · IIII · F · F · VIX
*a*NN · XL ▨

*L. Caesius L. f. Ani*(*ensi tribu*)

Digitized by Google

*Flaccus Caesar Aug(usta) c(enturio) leg(ionis) IIII F(laviae) F(idelis).*

P. 107.

25)
L · OPPIVS · T · F
CLA · SECVN
DVS · VARVAR
P · P · LEG · VII · C
PRAEF · K · LEg
VII · C · P · F ·

l. 2. *Cla(udia tribu)*; l. 3. *Varvar(ia)*; l. 4. *p(rimus)p(ilus) leg(ionis) VII C(laudiae) praef(ectus) k(astrorum) le[g(ionis)] VII C(laudiae) P(iae) F(idelis).*

Même page.

26)
*die*BVS XIII *fac*
CVRAVIT · C · TERENTIVS · C · F ·
CL · CATVLLVS · VIR · VET · LEG · VII · CL ·
P F EX SIG · CONTIRVNcVlO · ET ·
CONTVBERNALI · PIENTISSIMO
CRISPINO E*t* *iuliano* II *cos*

l. 3. *Cl(audia tribu) Catullus Vir(uno) vet(eranus) leg(ionis) VII Cl(audiae) P(iae) F(idelis) ex sig(nifero).*

An. 224.

P. 109.

27)
*v a* L E R I V S
*i s* A V R I C V S
COLL · ISAVRO
DECVRIO · EX
SINGVLARBVS
MIL · ANN XV · VIXT
ANN XXXIIII · L · NO
NIVS · MARCELLI
NVS · FRATR PIEN
TISSIMO
POSVIT

l. 3. *Coll(ina), Isauro.*

P. 136. A Naissus.

28)
D O M N · R E *g*
E T D O M N O E T
B O N O E V E N T O
PRO S AVG
VLP · MARTINVS S
C · L · VII · C · S ALEX ⌀
V P L M

*Domn(ae) Re[g(inae)] et Domno et bono Evento pro s(alute) Aug(usti) Ulp(ius) Martinus s(trator) c(onsularis) l(egionis) VII C(laudiae) S(everianae) Alex(andrianae) v(otum) p(osuit) l(ibens) m(erito).*

P. 137.

29)
I · O · M
P · R · S · D · N
*N* G · P A R · *N* R ·
A T T A M I L ·
LEG · IIII FL · SR · C
POS



Digitized by Google

l. 1. *J(ori) O(ptimo) M(aximo) p(ro) r(editu) s(alvo)? d(omini) n(ostri) Aug(usti) Par(thici)*; l. 5. *le(gionis) IIII Fl(aviae) str(ator co(nsularis) pos(uit).*

P. 141. Territoire de Naissus.

30)
I · O · M
CETERISQVE
DIIS · DE ABVS ·
QVE · OMNIBVS
MAR · MRCIN
*b f* COS · LEG · I SE
*verianae ale*
*xandrianae* pV
MXIMO · E
VRBNO · Cos

l. 6. [*b(ene)f(iciarius)*] *co(n)s(ularis) leg(ionis) I*; l. 8 [*P(iae)*] *V(indicis).*

Commencement du IIIe siècle.

P. 143. A Timacum minus.

31)
D M
FL · VALES · MIL ·
COH · II · AR · DAR
VIXIT · NNIS · L
MILIT · NNIS
XVIII · RVSTIA
RESPECTA
CONIVGI
B · M · P

*Fl(avius) Vale(n)s mil(es) coh(ortis II Aur(eliae) Dar(danorum).*

P. 146. A Vatrarnica, sur le Timok.

32)
D M
FL MARTIALIS EX PRO
TECTORIBVS · VIXIT
ANNOS · CENTV · BEN
MERITO PATRONO
SVO POSVIT MA
XENTIVS GENER
I SERVIVS SV[illegible]

l. 8. [*L.*] *Servius Su...*

P. 148. Briques de la légion *III Flavia* (Pincum et Viminacium). Briques de la légion *VII Claudia* (Viminacium, Pincum, Kalište).

P. 149. Briques de la légion *XIII Gemina* (Prahovo).

*Ibid.* Environs de Kostolac (Viminacium).

33)
CAST MARG

*Cast(ris) Marg(ensibus).*

P. 152. Viminacium. En lettres cursives.

34)
LVCIVS VALERIVS
CRETVS PAPIRIA
*l*AT CVSIT RATIARIA

l. 3. [*l*]*at(eres) cusit* (= *coxit*).

P. 153. Guberevci (Dalmatie).

35)
IOVI · ET · HERCVLI
TEMPLVM FECIT
VECILIA TYRANNI · AVG
LIB · PROC · LOCVS · DATVS
AB · APPAEO · IERMETE · ET FABIS
TRIBVS

l. 3. *Vecilia (uxor) Tyranni, Aug(usti) lib(erti), procuratoris.*

Digitized by Google

P. 158. Uzice.

36)
· I · O · PAR
· AVR · DASIVS
· II · VIR ·
· V · S · L . M

l. 1. *J(ovi) O(ptimo) Par(tino).*

THE JOURNAL OF HELLENIC STUDIES, 1901.

P. 229 et suiv. J. A. R. Munro. Inscription de Mysie.

P. 275 et suiv. Milne. Inscriptions d'Égypte. Déjà publiées ou sans importance directe pour l'antiquité romaine.

KORRESPONDENZBLATT DER WESTDEUTSCHEN ZEITSCHRIFT, 1901.

P. 100. Mayence.

37)
I NC I
A D I V T O R I*anus*
ÆDITWS TEM*pli*
*eiu*SDEM VOTVM S*ol*
VIT · L · L · M ·
*vic* TORINO PROCLO

l. 3. *aedituus*; l. 5. *l(ibens) l(aetus) m(erito)*; l. 6. *[Vic]torino [et] Proc[u]lo (consulibus).* — Date : 200 ap. J.-C. (Tiberius Claudius Severus, surnommé Proculus en une autre inscription, *C. I. L.*, III, 8237, et C. Aufidius Victorinus).

P. 141. Bonn, dans les ruines du camp romain.

38)
DEO SILVA
NO CHO VIII
Ɔ HONORĀ
ATIANA
CONTIBEI
SIGNIFERI
V · S · L · M

l. 2. *c(o)hortis*; l. 3. *c(enturiae) Honorat(i)*; l. 5. *contibe[r(nalis)].*

NOTIZIE DEGLI SCAVI, 1901.

P. 327. Environs de Rome, sur la voie Labicane, au 23e km. Fragment.

39)
A O N I ·
ONATO · AB
VO · AVG ·
ID 7 LEG · X̄
T

P. 356. A Rome, via della Lungaretta : inscription publiée par Fabretti, avec quelques incertitudes, et depuis disparue (*C. I. L.*, VI, 671).

P. 363. A Sorrente.

40)
IMP ∅ TITVS ∅ CAESA*r divi*
VESPASIANI ∅ F ∅ VESPASI*anus*
AVG ∅ PONT ∅ MAX ∅ TR ∅ POT ∅ *ix imp. xu*
COS · IIX · CENSOR · P · P · HOROLOG*ium cum suis*
ORNAMENTS ∅ TERRAE ∅ MOTIB*us conlapsum rest*

Date : 80 ap. J. C. Allusion au tremblement de terre qui accompagna l'éruption du Vésuve en 79.

Digitized by Google

PHILOLOGUS, 1901.

P. 402. E. Kornemann, article sur *Carthage colonie de César*; à la p. 421 et à la p. 472, observations sur l'inscriptions de Dougga citée dans l'*Ann. épigr.*, 1899, n° 124.

PHILOLOGUS, tome supplémentaire IX, 1re livraison.

Ot. Crusius. Valeur historique de la vie de l'empereur Commode dans l'Histoire Auguste.

REVUE ARCHÉOLOGIQUE, 1901 (II).

P. 375 et suiv. Seymour de Ricci. Inscriptions de l'Oise (suite). Corrections et copies nouvelles.

P. 436. Graillot. Inscription d'Aquilée.

41) Q · ETVVIVS SEX F
VOL · CAPREOLVS
DOMO · VIENNA
MILES LEG IIII SCYT ANN IIII
EQVES ANN X CENT ANN XXI
PRAEF COH II THRAC IN GERM
ANN V VIXIT ANN LX T F I
ARBITRATV
LIBERTOR IDEMQVE HEREDVM
VIVI FEC PATRONO ET SIBI
ILVS IIIIII VIR ERIGONVS
SECVNDVS ILLYRICVS
HERACLA

## 2° TRAVAUX RELATIFS A L'ÉPIGRAPHIE ROMAINE

CORPUS INSCRIPTIONUM LATINARUM, t. XI, 2e partie. Inscriptions d'Ombrie, milliaires des régions VI et VII, instrumentum domesticum des régions VI, VII et VIII (cette dernière partie rédigée par Max. Ihm; le reste par Eug. Bormann). Manquent encore les tables.

ID., t. XIII, 3e partie. Instrumentum domesticum des trois Gaules et de la Germanie. O. Hirschfeld et C. Zangemeister ont rassemblé les matériaux; la rédaction est l'œuvre de M. O. Bohn.

FERRERO. L'ARC D'AUGUSTE A SUSE. Turin, 1901, in-4°.

Superbe publication. Étude et reproductions photographiques de l'arc et de ses différentes parties. L'inscription est reproduite sur les planches XIV, XV, XVI, XVII.

R. CAGNAT et M. BESNIER.

*Le Gérant:* ERNEST LEROUX.

ANGERS. — IMP. ORIENTALE A. BURDIN ET Cie, 4, RUE GARNIER.

Digitized by Google

BAS-RELIEF MITHRIAQUE DE MODÈNE

Phototypie Berthaud, Paris

Digitized by Google

LIBRARY
OF THE
UNIVERSITY
OF
CALIFORNIA

Digitized by Google

STATUE DE BAALBECK

(MUSÉE DE CONSTANTINOPLE)

Digitized by Google

Phototypie Berthaud, Paris

LIBRARY
OF THE
UNIVERSITY
OF
CALIFORNIA

Digitized by Google

Phototypie Berthaud, Paris

STATUE DÉCOUVERTE A BAALBECK

PAR A. JOYAU

Digitized by Google

LIBRARY
OF THE
UNIVERSITY
OF
CALIFORNIA

Digitized by Google

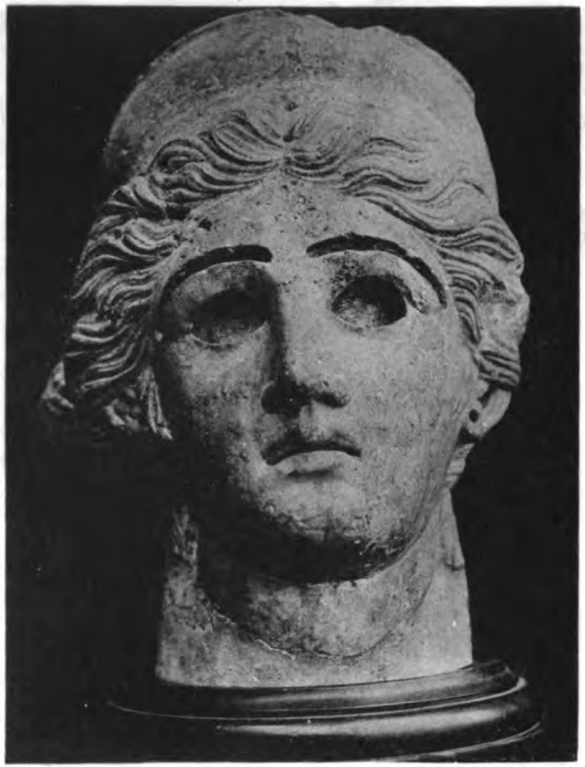

Phototypie Berthaud, Paris

TÊTE DU SPHINX DE BAALBECK
(Musée du Louvre)

Digitized by Google

LIBRARY
OF THE
UNIVERSITY
OF
CALIFORNIA

Digitized by Google

STATUE D'ISIS

DÉCOUVERTE A FIESOLE

Phototypie Berthaud, Paris

Digitized by Google

LIBRARY
OF THE
UNIVERSITY
OF
CALIFORNIA

Digitized by Google

# L'HISTOIRE DE L'ELAM

## D'APRÈS LES MATÉRIAUX FOURNIS PAR LES FOUILLES A SUSE
### DE 1897 A 1902

---

*La poussière de la ville de Chouchân, de la ville de Madaktou, de la ville de Haltemach et le reste de leurs villes, j'ai tout emporté au pays d'Assour.*

*Pendant un mois et un jour, j'ai balayé le pays d'Elam dans toute son étendue. De la voix des hommes, du passage des bœufs et des moutons, du son de joyeuse musique je privai ses campagnes. J'ai laissé venir les animaux sauvages, les serpents, les bêtes du désert et les gazelles.*

Ainsi s'exprime *Assourbanipal* dans le récit qu'il nous a laissé de sa dernière campagne contre l'Elam, de cette expédition qui détruisit à jamais la puissance susienne et ne laissa derrière elle qu'une solitude aux ruines fumantes, là où s'élevaient jadis de grandes cités dans une plaine verdoyante.

Qu'étaient donc ces Susiens que le roi d'Assour était si orgueilleux d'avoir vaincus, dont il énumère avec emphase les richesses, dont il vante la prodigieuse antiquité ?

Suse était la capitale d'un puissant royaume qui osa, pendant des siècles, affronter les attaques des armées ninivites, et, souvent avec avantage, soutint contre les conquérants du nord une lutte acharnée. Suse disputait à l'Assyrie l'empire de l'Asie; il fallait qu'elle disparût de la face du monde pour que Ninive devint maîtresse de la Chaldée.

Cette ville illustre, ce royaume au rôle si glorieux dans les annales de l'antiquité, c'est à peine si nous les connaissions, cinq ans passés. La Bible nous avait appris leur nom, les textes ni-



Digitized by Google

nivites nous enseignaient les phases de leur agonie. Quant à l'histoire de leur splendeur, elle restait oubliée dans les monticules de débris qui furent jadis *Chouchân* la Superbe.

Depuis que le premier coup de pioche a été donné dans les ruines de la capitale élamite, une foule de documents a vu le jour : les feuilles éparses des annales susiennes sortent de terre l'une après l'autre, et, bien que les notions soient encore incomplètes, nous pouvons, dès aujourd'hui, esquisser dans son ensemble l'histoire de l'Elam ; les lacunes seront comblées par les résultats des travaux à venir, j'en ai toute confiance.

Quelque dix mille ans avant notre ère, les plaines chaldéennes dont la Susiane fait partie étaient loin de présenter l'aspect qu'elles offrent aujourd'hui : la mer s'étendait plus avant vers le nord, les grands cours d'eau s'y jetaient par des bouches distinctes, laissant entre eux des plaines basses, de vastes marais et des îlots fangeux.

L'hippopotame, l'éléphant, le lion, habitaient, avec le sanglier, les épais fourrés de saules, de tamaris et de roseaux qui couvraient presque toute l'étendue de ce qu'aujourd'hui nous nommons la Chaldée ; l'âne sauvage, la gazelle, l'antilope et l'autruche peuplaient les parties arides du pays à l'occident et au sud des fleuves. Les montagnes bordières de la plaine étaient, à l'est et au nord-est, couvertes de forêts de chênes verts, tandis que les saules et les lauriers-roses abritaient dans les ravins les bords des torrents.

C'est dans ce milieu que les hommes commencèrent à se développer. Uniquement adonnés à la pêche et à la chasse, ils faisaient, à l'origine, usage d'armes de pierre ; puis, ayant reçu du Nord la notion des métaux, ils étendirent le champ de leurs connaissances, découvrirent le blé, domptèrent les bêtes sauvages et s'établirent par groupes, vivant de l'agriculture, de leurs troupeaux, de poisson et de gibier.

Ces colonies primitives, peu nombreuses, possédant de vastes territoires et des marais immenses, prospérèrent et s'érigèrent bientôt en petites principautés : la vie sociale commença. C'est

Digitized by Google

peut-être à cette époque qu'il faut reporter l'invention de l'écriture figurative dont se servirent les premiers Chaldéens.

Quels furent ces peuples primitifs, à quel élément ethnique appartenaient-ils? Ce problème n'est pas encore résolu. Aussi haut que nous puissions remonter dans l'histoire, nous nous trouvons en présence d'un dualisme bien marqué, aussi bien en Susiane que dans la Chaldée proprement dite.

D'une part, nous voyons, dans la haute antiquité, les Sémites jouer un rôle important; d'autre part, une race touranienne apparentée aux Négritos qui peuplèrent dès l'origine toute l'Asie méridionale, semble former le fond de la population.

Lequel des deux éléments inventa la culture des céréales, l'élevage, l'écriture, la sculpture, la peinture céramique? Nous ne pouvons encore le déterminer, les documents faisant défaut.

Nous avons bien rencontré dans les couches profondes de l'Acropole susienne une série de tablettes de terre crue, certainement antérieures au quatrième *millenium* avant notre ère; mais les nombreux signes que portent ces tablettes résistent jusqu'ici à toutes les tentatives de déchiffrement; nous ne savons pas même en quelle langue ces documents ont été conçus.

La seule lumière que nous en puissions tirer dès maintenant est qu'à ces époques si reculées les transactions étaient réglées par des contrats précis, énumérant avec soin les biens qui en faisaient l'objet. Ce fait indique une civilisation déjà fort avancée.

Peut-être cette écriture forme-t-elle la transition entre l'hiéroglyphe et le cunéiforme proprement dit; peut-être aussi appartient-elle à une évolution différente de celle qui donna naissance au groupe de signes chaldéo-assyriens. Nous ne devons qu'à notre ignorance des éléments figuratifs originels de ne pouvoir percer ce mystère.

Quoi qu'il en soit, cette découverte est d'une bien grande importance en ce qui concerne les origines chaldéo-élamites; comme époque, elle nous reporte aux temps où l'ancien Empire égyptien était dans toute sa splendeur, elle nous montre une société déjà très développée et nous permet d'affirmer que

Digitized by Google

l'antiquité chaldéenne ne le cède en rien à celle de l'Égypte. L'avenir permettra de pénétrer plus avant dans l'histoire de cette période primitive.

Le premier roi dont nous ayons jusqu'ici retrouvé des documents positifs est *Man-ichtousou*, souverain babylonieu qui régnait entre le IVe et le IIIe millenium avant J.-C. Ce monarque, nous le savons de manière sûre, fut un grand conquérant : il étendit les limites de son pouvoir jusqu'aux rives de la mer, soumit toute la Chaldée et l'Elam.

Un texte d'importance capitale, laissé par ce souverain sur un obélisque de diorite, permet de juger de l'état social des peuples soumis à son autorité : c'est un contrat, transaction colossale dans laquelle le roi lui-même est partie contractante. Les devoirs de l'acheteur et du vendeur, la condition des serfs attachés à la terre, le régime des cultures et des eaux, tout est prévu dans ce document qui reflète des lois sages, équitables, et donne une haute idée des règlements en vigueur à cette époque. Les conquêtes d'ordre social faites par les Chaldéo-elamites cinq mille ans avant nous, présentent, au point de vue historique, bien plus d'intérêt que n'auraient des récits de campagnes militaires, car elles nous permettent d'entrer dans la vie privée et publique des peuples.

Cet obélisque, le plus ancien document épigraphique révélé jusqu'à ce jour par nos fouilles, est écrit en langue sémitique, dans le dialecte du conquérant étranger. Il ne permet en rien de juger de la langue alors parlée en Susiane.

Avec *Man-ichtousou*, ou peut-être quelque peu avant lui, commence pour la Chaldée l'ère des guerres. La société s'était lentement organisée sur des bases principalement agricoles et pastorales; les tribus, en se développant, avaient asséché les marais, irrigué les plaines sèches, leurs intérêts attachés au sol s'étaient accrus; d'où les premières luttes qui donnèrent peu à peu une prépondérance relative à certaines villes telles que *Kich*, *Our*, *Aganê*, etc., et certainement aussi Suse; puis, la lutte s'élargissant, les grands royaumes prirent naissance.

Digitized by Google

Parmi les conquérants, le plus fameux est sans contredit *Naram-Sin*, roi d'*Aganê* et des Quatre Régions qui, vers 3850 si nous en croyons la chronologie chaldéenne, porta ses armes dans tous les pays de l'Euphrate et du Tigre. Un fragment de relief à son nom fut découvert à Diarbékir; sa stèle de Suse nous le montre dans sa lutte contre le peuple des *Louloubi* qui, on le sait, habitaient sur le cours moyen du Tigre, près de la Diyala.

*Naram-Sin*, l'Alexandre de la Chaldée, fut aussi un grand fondateur : il bâtit des temples en maints pays et Suse elle-même reçut de ses constructions.

La magnifique stèle triomphale que nous possédons de ce monarque permet de juger très avantageusement des aptitudes artistiques des sculpteurs de cette époque; c'est l'un des plus beaux morceaux, sinon le plus remarquable, qui nous ait été légué par la haute antiquité chaldéenne.

L'ère des grandes conquêtes correspond, pour les provinces dans les nouveaux empires, à une organisation féodale très complète et, bien que le centre du pouvoir se soit transporté dans des villes diverses, l'administration resta la même pour toutes les régions soumises.

Le grand roi, qu'il soit souverain d'*Aganê*, d'*Our* ou de *Kich*, exerçait un pouvoir suzerain sur les anciens royaumes régis eux-mêmes par des princes sacerdotaux héréditaires portant le nom de *Patési*.

*Naram-Sin* (vers 3850) roi d'*Aganê*, *Dounghi* et *Ghimil-Sin* (vers 2500) rois d'*Our*, ont fait acte de suzerains en bâtissant à Suse des temples dont nous retrouvons les briques ; c'est pendant cette période (jusqu'à 2000 environ) que régnèrent les *Patési*. Nous en avons retrouvé une longue liste éparse dans les ruines des monuments qu'ils ont bâtis.

*Karibou-cha-Chouchinak*, gouverneur d'Elam et Patési de Suse.

*Kal Roukhouratir*, Patési de Suse.

*Idadou II*, Patési de Suse.

*Silkhakha*.

Digitized by Google

*Kourigougou*, fils du précédent.

*Temti Khalki*, soukkal (titre analogue à celui de patési) de Suse et d'Elam-Sipar, frère du précédent.

*Kouk-Kirpiach*, soukkal de Suse et d'Elam-Sipar, époux de *Mekoubi*, fille du patési d'Achnounnak et frère du précédent.

*Attapakchou*, chef des peuples de Suse et frère du précédent.

*Kha* (?) *basadimma*, patési de Suse.

Ces noms, nous les lisons sur les matériaux des temples que les patési élevèrent aux dieux susiens; mais les documents postérieurs, ceux des rois d'Elam réparateurs des monuments, nous en fournissent encore un grand nombre, que les découvertes de l'avenir permettront sûrement de ranger chronologiquement:

*Kouk Nachoutach*,
*Chiroukdouh*,
*Khoumbanoummena*,
*Kin-Dadou*,
*Khoutran-tepti*,
*Simebalar*,
*Idadou I*,
*Bala Ichchan*,
*Attar Kittakh*,
*Pakhir Ichchan*.

Le premier dans nos listes de ces patési n'est certainement pas le plus ancien; mais les moyens nous manquent encore pour assigner à chacun d'eux la place qui lui revient.

*Karibou-cha-Chouchinak* fut, à coup sûr, un grand prince : il nous a laissé des textes dans lesquels il vante sa fondation à Suse du temple *Bit Chougou*, sanctuaire du grand dieu *Chouchinak*. Il creusa le canal de *Sidour*, éleva un monument dit *Porte de Chouchinak* et le dota richement en victimes, en vaisselle d'or et d'argent. Enfin, œuvre plus grande encore que ces somptueuses

Digitized by Google

constructions, il nous apprend qu'il rédigea des lois pour le bien de son peuple.

Presque tous ces princes ont, soit élevé, soit restauré les temples des dieux susiens, les ont enrichis de présents, statues ou vases d'or, d'argent, de bronze ou d'albâtre; l'un d'eux, *Attapakchou*, construisit un pont.

Aucun des textes que nous possédons ne parle d'édification de palais; les œuvres des patési semblent avoir été toutes d'ordre religieux, moral et utilitaire; leurs travaux tendent tous à la prospérité du pays, au bonheur des peuples. Étrange contraste entre la douceur du gouvernement de ces princes et la brutalité égoïste des souverains sémites d'Assyrie.

Cette seule considération autorise à penser que les deux races étaient différentes, que le fond de la population chaldéo-elamite n'avait rien de commun avec cette nation cruelle qui ne fonda ses empires qu'aux dépens des faibles.

Ce dualisme nous est encore affirmé par les noms mêmes des *patésis* et des *soukallou*; car, si les inscriptions de ces princes sont rédigées en langue sémitique, leurs noms mêmes appartiennent à un groupe linguistique tout différent : tels sont *Kouk-Kirpiach*, *Kouk-Nachoutach*, *Attapakchou*, *Simebalar*, *Tepti-Khalki* et bien d'autres.

Les princes indigènes, feudataires de souverains sémites, employaient la langue officielle dans leurs écrits; mais leurs noms révèlent leur origine.

Pour qui connaît l'histoire de la race sémitique, ses aptitudes, ses appétits, il est difficile de ne pas admettre que les progrès pacifiques des origines chaldéennes sont dus à l'élément non sémitique de la population. La conquête brutale asservit ces peuples de mœurs douces, mais les vaincus n'en restèrent pas moins les maîtres dans les arts, les sciences et, en général, dans tous les travaux de la paix.

Ces considérations amènent à conclure que les anciens habitants du pays n'étaient pas des sémites, mais bien qu'ils parlaient une de ces langues aux formes touraniennes qui semblent par-

Digitized by Google

tout avoir été les plus anciennes, et que les Sémites vinrent en Chaldée et dans l'Elam au même titre que, plus tard, les Arabes envahirent l'Égypte, tout le nord de l'Afrique et l'Espagne.

Le mouvement inverse, la conquête de la Chaldée sémitique par un peuple aux mœurs pacifiques, ne semble pas, à mon sens, devoir être admis; car plus nous avançons vers les origines et plus nous rencontrons d'éléments étrangers aux tendances des Sémites.

Cette partie non sémitique de la population, le P. Scheil la désigne sous le nom d'anzanite, parce que, pour cet élément lui-même, *Anzan* est le pays d'origine.

Or les Anzanites n'avaient-ils pas, en dehors de l'Elam, dans la Chaldée proprement dite, des tribus sœurs, issues d'une même origine, jouissant des mêmes aptitudes? C'est là le problème de *Soumir* et *d'Akkad* qui a tant troublé le repos des assyriologues depuis un quart de siècle, et qui n'est pas encore résolu.

Le régime des Patési dura bien des siècles; il donnait aux Anzanites une apparence de liberté mais, en somme, le peuple restait asservi aux volontés des Sémites.

Vers 2280 ils avaient recouvré leur indépendance; leurs maîtres prenaient le titre de *Roi d'Anzan et de Suse.*

Le premier de ces souverains dont nous ayons connaissance est *Koudour-Nakhounté l'Ancien* qui, au dire d'Assourbanipal (668-626), régna 1635 ans avant lui.

La réaction contre les Sémites fut énergique; elle renversa tous les royaumes chaldéens, absorba la plaine et, dit-on, les pays de l'Occident jusqu'aux rives de la mer Méditerranée.

Au contact du gouvernement sémitique et de son militarisme, les Anzanites étaient devenus guerriers; une révolution leur vint probablement en aide, ils renversèrent leurs maîtres et dès lors s'établit à Suse une puissante monarchie dont tous les noms propres sont anzanites.

*Simti-Chilkhak, Koudour-Mabouk, Rim-Anoum, Rim-Sin,* rois d'Anzan et de Suse, dominèrent sur tout le pays de l'Euphrate et du Tigre; la revanche était complète.

Digitized by Google

Mais peu à peu cet élan se calma : les Anzanites, soldats par nécessité, n'eurent pas plus tôt achevé leurs conquêtes que, revenant aux œuvres de la paix, ils virent leurs nouvelles provinces leur échapper.

Deux ou trois siècles s'étaient à peine écoulés depuis les glorieux exploits de *Koudour-Nakhounte* l'Ancien, que *Khammourabi* (vers 2000 ans av. J-C.), rétablissant la suprématie des Sémites, fondait l'Empire babylonien. Suse elle-même céda sous les coups du conquérant, ainsi que nous le fait savoir l'inscription que ce roi fit graver sur un bloc de diorite.

La conquête anzanite de la Chaldée avait appris aux Sémites tout le prix d'une bonne administration; aussi le premier soin de *Khammourabi* fut-il d'organiser ses conquêtes, de codifier les usages et les coutumes en vigueur depuis des siècles et de leur donner force de lois.

Ce document juridique, le plus ancien, le plus important qui jamais ait été rencontré, nous avons eu le bonheur de le mettre au jour dans nos fouilles de Suse.

*Khammourabi* fit, au xx^e^ siècle avant notre ère, ce que plus tard Justinien renouvela au vi^e^ siècle après J-C. et ces deux codes ont été d'une grande influence sur les destinées de l'humanité. Tant que durèrent les monarchies chaldéennes ou issues de Chaldée, les lois de *Khammourabi* firent autorité dans les pays du Tigre et de l'Euphrate.

Le législateur, en écrivant son droit privé, envisage toutes les contestations qui peuvent survenir entre particuliers, règle les conditions des officiers publics, l'affermage des terres, l'irrigation, la pâture des troupeaux, les plantations des jardins, les pénalités en cas de violences contre l'homme et les animaux, la navigation, l'achat et la location d'hommes, d'animaux, de cultures, le tarif des salaires, etc...

Cet extraordinaire document fournit tous les éléments de la vie sociale, renseigne sur les occupations du peuple, sur les devoirs des chefs et des officiers royaux. Il donne un exposé détaillé que nous chercherions en vain dans les inscriptions triomphales les

Digitized by Google

plus étendues; il nous édifie sur l'éducation morale de la cour babylonienne comme de ses sujets.

*Khammourabi* fut un grand capitaine; mais peu après lui son empire s'affaiblissant perdit l'Elam. Si ses conquêtes ne furent pas de longue durée, du moins lui reste-t-il la gloire du législateur, impérissable honneur qui le place au rang des plus grands hommes; son œuvre appartient à l'histoire du monde, l'écho de ses volontés est venu jusqu'à nous.

Redevenu libre, l'Elam reprend ses rois indigènes : l'anzanite apparaît de nouveau comme langue officielle; à peine y rencontre-t-on parfois quelques termes sémitiques consacrés par l'usage. Suse, érigée en capitale, entre dans la période de sa splendeur; le royaume élamite s'augmente dans les pays montagneux du Nord et de l'Orient, trace sur la rive gauche du Tigre ses frontières vers les provinces de l'empire sémitique de Chaldée.

C'est vers le XVIIIe siècle que s'accomplit cette révolution; dès lors l'Elam restera jusqu'à sa fin un puissant royaume, tantôt ennemi, tantôt allié de ses voisins de Mésopotamie. Son rôle sera grand dans l'histoire de l'Asie. Encore envahi, il sait supporter l'orage, grâce à ses districts montagneux où les conquérants semblent n'avoir jamais porté leurs armes.

Les textes des briques nous ont revelé deux séries royales, car nous ne voyons pas jusqu'ici qu'on puisse admettre l'existence véritables de dynasties.

Le premier roi qui nous apparaisse est *Khoumbanoummena*, dont le nom revient sans cesse dans les récits des rois postérieurs; tout porte à croire que ce monarque fut l'un des agents les plus puissants de la liberté anzanite; peut-être même est-ce lui qui affranchit sa patrie.

Une seule brique de ce roi nous fournit son nom; mais nous le retrouvons dans les textes des souverains postérieurs lorsqu'ils parlent de la restauration des temples construits par leurs prédécesseurs. Je citerai en entier, à titre d'exemple, un texte de *Chilkhak-in-Chouchinak* conçu en langue anzanite; il s'exprime ainsi :

Digitized by Google

*Moi Chilkhak-in-Chouchinak, fils de Choutrouk Nakhkhounté rejeton chéri d'In-Chouchinak, roi d'Anzan*
*et Suse. Khoumbanoummena, le temple d'In-Chouchinak*
*en briques avait construit, et moi je relevai sa ruine.*
*La muraille en briques j'établis et élevai, et*
*Le temple d'In-Chouchinak, mon dieu, je restaurai.*

*Ountach-Gal*, fils de *Khoumbanoummena*, monta sur le trône de son père; l'Elam, remis alors des secousses de la guerre d'indépendance, commença son organisation intérieure. Ce fut un grand constructeur qu'*Ountach-Gal*; nous savons qu'il éleva des sanctuaires à presque tous les dieux susiens et sémites : *Nabou*, *Ichmidiq* et *Roukhouratir*, *Chimout* et *Nin Ali*, *Adad* et *Chala*, *Naprate*, *Belala*, *Sin*, le Dieu Très Grand et *In-Chouchinak*, *Nazit*, *Aipa*, *Sounkik*, *Pinighir*, *Oubourkoubak*, etc., reçurent ses hommages et lui durent leurs temples.

Le panthéon susien s'était augmenté de dieux sémites venus avec les conquérants; les uns et les autres semblent avoir été révérés de même manière.

Vers 1680, survint un événement considérable dans la politique asiatique; une dynastie nouvelle, celle des *Kassites*, s'empara du pouvoir.

Le pays d'origine des *Kassites* était à coup sûr voisin de l'Elam; on l'a placé dans les montagnes du Poucht-è-Kouh, mais rien ne prouve qu'il ne fut pas dans le district actuel des Baktyaris ou sur es bords du Golfe Persique.

Quoi qu'il en soit, l'Elam succombe une fois de plus, peut-être avant la Babylonie, peut-être en même temps qu'elle. Les écrits que nous possédons en grand nombre et que les fouilles de Suse mettent souvent au jour, ne sont rédigés ni en kassite, ni en anzanite, mais bien en langue babylonienne, ce qui indique que le centre gouvernemental de cette nouvelle dynastie se trouvait en Chaldée.

Ces documents sont des titres de propriété territoriale gravés sur de grosses pierres ovales en calcaire bitumineux; nous en possédons une vingtaine, soit entiers, soit en fragments. Quelques-

Digitized by Google

uns étaient connus avant nos travaux; tous paraissent provenir de Suse ou des districts voisins.

L'Elam avait repris le rôle secondaire qu'il avait sous *Naram-sin* et sous *Khammourabi*; il se trouvait réduit à l'état de province; il semble cette fois que ce n'étaient plus des Patési nationaux qui le gouvernaient, mais bien des officiers royaux, directement envoyés de Babylone.

Les rois kassites dont les noms ont été retrouvés à Suse sont les suivants :

*Nazi Marouttach* (vers 1330).
*Bitiliach* (vers 1320).
*Adad choum outsour* (1174-1145).
*Melichikhou* (1144-1130).

La suzeraineté des nouveaux conquérants sur l'Elam paraît ne s'être étendue qu'à la plaine susienne ; les rois indigènes s'étaient peut-être retirés dans leurs montagnes inaccessibles, comme ils le firent plus tard à l'approche des armées d'*Assourbanipal*. Il dut en être ainsi chaque fois que les pays susiens furent envahis, car, sans transition, l'on voit souvent la puissance anzanite passer de l'abattement le plus complet à l'offensive la plus énergique.

Les refuges étaient nombreux pour la cour anzanite ; au nord s'offrait la haute vallée de l'*Oulaï* (Kerkha), fermée par une chaîne montagneuse qui, semblable à une muraille, la sépare de la Chaldée; plus loin se trouvaient les vallées fertiles du Louristan actuel ; à l'est étaient les chaînes montagneuses offrant, elles aussi, un abri assuré; au sud-est la plaine de Suse se prolonge en bordant le Golfe Persique, que les armées ennemies ne pouvaient atteindre de ce côté.

Nous sommes en droit de penser que jamais, à ces époques, l'Elam ne fut entièrement subjugué et que ses rois, fuyant devant l'invasion qui toujours venait de l'Ouest et du Nord, allaient dans le haut pays réparer leurs forces pour fondre sur les envahisseurs dès qu'ils manifestaient la moindre faiblesse.

Digitized by Google

C'est ainsi qu'après le roi kassite *Mardouk-bal-iddin* (1130-1117), l'Elam reconquit son indépendance.

Alors recommence pour Suse une nouvelle suite de souverains anzanites que nous savons être postérieurs aux kassites, car l'un d'eux a gravé son nom sur une stèle de *Melichikhou* qu'il rapporta dans sa capitale.

Ces rois sont les suivants :

*Khalloutouch-in-Chouchinak*,
*Choutrouk-Nakhkhounté*, fils du précédent,
*Koutir Nakhkhounté*, fils du précédent,
*Chilkhak-in-Chouchinak*, frère du précédent,
*Khouteloudouch-in-Chouchinak*, fils du précédent,
*Chilkhana Khamrou Lagamar*, frère du précédent.

Du premier de ces souverains nous ne connaissons que peu de choses ; peut-être est-ce lui qui entreprit l'affranchissement de l'Elam. Mais c'est à son fils que revient l'honneur d'avoir porté la guerre jusqu'au cœur du pays ennemi.

Parmi les dépouilles qu'il rapporta de Chaldée figure la stèle triomphale de *Naram-Sin*, sur laquelle il ajouta son nom et qu'il avait prise à *Sippar*, ville du Nord de la Babylonie, les stèles de *Man-ichtousou*, de *Melichikhou*, etc... Dans l'un de ces textes, ce roi parle des centaines de villes qu'il a conquises, des pays éloignés soumis, des rois emmenés en captivité.

Ces succès guerriers montrent combien fut violente la réaction anzanite ; une fois de plus, l'équilibre se trouvant rompu en Orient, le pouvoir suprême passa des mains des Kassites dans celle des rois d'Anzan.

C'est à *Choutrouk-Nakhkhounté* que nous devons la plupart des monuments chaldéens que nous rencontrons dans les ruines de Suse ; quelques-uns, il est vrai, portent des textes indiquant que ce roi s'en est emparé comme de trophées, mais d'autres sont muets sur les causes de leur venue à Suse. Enfin, un monument d'*Ountach-Gal* porte, lui aussi, une légende de *Choutrouk-Nakhkhounte* et cependant cet ancien roi était l'un des prédécesseurs anzanites du conquérant. On serait tenté de croire que *Chou-*

Digitized by Google

*trouk-Nakhkhounté* s'était plu à réunir dans les temples de sa capitale tous les monuments de ses prédécesseurs, amis ou ennemis.

Quoi qu'il en soit, quelle qu'eût été la pensée du roi d'Anzan en collectionnant ces documents, c'est à lui que nous sommes redevables des précieuses archives de tant de souverains étrangers ; en sorte que les fouilles de Suse sont plus fécondes pour l'histoire de la basse Mésopotamie que tous les travaux faits jusqu'à ce jour dans la Chaldée elle-même.

Par suite de l'occupation fréquente de la plaine élamite par les gouverneurs et les armées sémites, les usages et la langue sémitiques s'étaient infiltrés dans l'Anzan ; nous avons vu les dieux de Chaldée prendre place dans les temples de Suse, quelques termes babyloniens s'introduire dans le dialecte indigène. Sous *Koutir-Nakhkhounté*, l'élément étranger semble avoir pris plus d'importance encore ; car ce prince ne se contente plus de rédiger ses textes en langue anzanite, il y joint quelques écrits conçus en sémitique.

*Chilkhak-in-Chouchinak*, qui succède à *Choutrouk-Nakhkhounté* après un court intervalle, nous a laissé des milliers de textes. Restaurateur des temples construits par les patési et les anciens rois, il conserve religieusement le souvenir des fondateurs dont souvent il reproduit les anciens textes en y ajoutant les siens. Dans une stèle spéciale relative à ses restaurations, il énumère plus de vingt temples reconstruits par ses soins à Suse et dans les principales villes de l'Elam. Les conquêtes de *Choutrouk* ne suffisaient pas à la reconstitution de la puissance anzanite : il fallait aussi réparer les désastres causés par les envahisseurs, rendre au clergé indigène son autorité et ses richesses, car les temples jouaient à cette époque un rôle très important, non seulement par le culte, mais aussi au point de vue social et administratif.

La famille n'était pas en Elam ce qu'elle fut chez les Sémites, tant en Assyrie qu'ailleurs ; la femme y jouissait d'une condition très relevée ; on la voit témoigner dans les actes à l'égal de l'homme.

*Chilkhak* associe son épouse bien-aimée *Nakhkhounté-Outou* à

Digitized by Google

toutes ses entreprises. Il nous donne la liste de sa famille. Son fils aîné *Khouteloudouch-in-Chouchinak*, qui fut, dans la suite, son successeur, précéda lui-même, sur le trône son frère cadet *Chilkhana Khamrou Lagamar*; les autres princes *Koutir Khouban*, *Temti Tourqatouch* et *Lili-irtouch* ne semblent pas avoir joué de rôle politique. Enfin *Chilkhak* nous apprend le nom de quatre de ses filles, *Ichni Qarabba*, *Ouroutouk El Khalakhou*, *Outou ekhikhi Pinigir* et *Par-ou*.

L'association que souhaite *Chilkhak*, de toute sa famille aux bénédictions que le prince attend de ses œuvres pieuses est un fait bien spécial dans les annales de l'Orient : il indique des liens étroits entre les divers membres de la famille ; il dénote une affection réciproque ; les enfants et l'épouse ne sont, pas comme chez tant d'autres races, les esclaves du chef; ils partagent sa vie, sa gloire, ses avantages comme ses déboires. Laissons parler le roi lui-même :

*Moi Chilkhak-in-Chouchinak, fils de Choutrouk-Nakhkhounté, rejeton chéri de In Chouchinak, roi d'Anzan et Suse. Les anciens rois ce portique* (?)... *en briques cuites construisirent; moi Chilhak-in-Chouchinak les akti*[1] *je fis, le khichou*[1] *j'élevai et pour la vie de moi, de Nakhkhanté Outou* (ma femme), *de Khouteloudouch-in-Chouchinak* (mon fils aîné), *de Chilkhana Khamrou Lagamar* (mon fils cadet), *de Khoutir Khouban, de Temti Tourqatouch* (mes fils), *d'Ichni Qarabba, d'Ouroutouk el-Khalakhou, d'Outou Ekhikhi Pinigir* (mes filles), *et aussi de la famille de nous* (tous), *ce vestibule* (?) *hutié*[1] *vestibule de In-Chouchinak mon dieu j'ai donc élevé. O In Chouchinak mon dieu, à moi et à Nakhkhounté Outou* (ma femme) *qui avons accompli* (cette œuvre) *une nombreuse progéniture d'enfants que tu donnes! Une nombreuse progéniture à la famille de nous* (à nos enfants) *que tu donnes! et l'œuvre et mon travail à jamais que tu gardes!*

Cette époque est celle de la grande splendeur de Suse : les sanctuaires couvrent toute la surface de l'Acropole, le roi les

1. Mots dont le sens est encore inconnu, mais qui se rattachent à quelques parties du monument.

Digitized by Google

enrichit de colonnes, de bas-reliefs, d'autels de bronze et peut-être aussi d'une foule d'ornements d'or et d'argent. Les statues des dieux et des rois sont en matières précieuses; les stèles, les sculptures de tout genre encombrent les salles des temples.

Sur les murailles, de grands bas-reliefs en briques émaillées, des frises, des plaques polychromes de revêtements, des pommeaux se détachant en saillie, donnent aux constructions un caractère de grand luxe ignoré jusqu'alors.

C'est que, sous cette paix bienfaisante donnée par *Choutrouk Nakhkhountè* à sa patrie, les arts se sont bien développés à Suse; les Anzanites, habiles sculpteurs, sont passés maîtres dans l'art du fondeur en métaux, dans celui de l'émailleur qui joue un rôle très important dans la décoration. La littérature anzanite, elle aussi, semble être parvenue à son apogée; les grands textes abondent et sur les matériaux des temples ce ne sont plus les formules sèches et brèves de l'antiquité, mais des morceaux éloquents ou se reflètent le bonheur et la force d'une nation.

Les deux fils et successeurs de *Chilkhak*, continuant l'œuvre de leur père, ont, eux aussi, bâti des temples; mais jusqu'ici nous ne possédons que peu d'informations sur leur règne.

L'histoire est encore muette sur les événements qui suivirent la dynastie de *Choutrouk Nakhkountè*; il existe là une longue lacune que vient fermer une suite de rois que le P. Scheil, s'appuyant sur les caractères paléographiques de leurs textes, range avant les souverains que nous connaissons par les annales assyriennes; ce sont :

*Khouban*,
*Khalloutouch Chouchinak* fils du précédent,
*Chilkhak Chouchinak*,
*Tepti Khouban* fils du précédent,
..... *Chouchinak* frère du précédent.
*Tepti-Akhar*,
*Chouchinak-char-Ilâni*,
*Khoumbanimmena*,
*Choutour Nakhkhounté*, fils du précédent,

Digitized by Google

*Choutrouk-Nakhkhounté*, peut-être le même que le précédent.

Nous connaissons ces rois par les constructions qu'ils élevèrent à Suse. La restauration des anciens temples fut continuée sous leurs règnes, ainsi que le prouve le texte qui suit, rédigé en langue sémitique par le roi *Chouchinak-char-Ilani*:

(*Ilou*) *Chouchinak-char-Ilani, roi de Suse dans le temple du dieu Chouchinak est entré et les constructions du roi Tepti Khalki, il a vu qu'elles se ruinaient. Ce qui était en briques crues, il le démolit, et il refit à neuf ce qui était en briques cuites. Que le roi futur garde ce que le roi prédécesseur laissa derrière lui, et que, roi, il reconnaisse le bienfait d'un roi.*

Les mœurs ont bien changé depuis le temps de *Chilhak*: l'influence sémitique semble avoir fait de grands progrès en Elam, la vieille langue anzanite est quelque peu négligée, le prince ne fait aucune mention de sa famille; il semble que les dieux eux-même ont perdu de leur prestige.

L'usage de la langue sémitique s'est étendu vers cette époque jusqu'aux documents d'ordre privé. Nous possédons une série de tablettes aux noms propres anzanites qui, sans avoir été trouvée à Suse, appartient cependant à l'Elam; d'autres, recueillies dans le tell de l'Acropole et probablement postérieures en date à celles dont je viens de parler, nous fournissent d'abondants documents sur la langue indigène au moment où l'Elam était en lutte avec l'Assyrie.

*Choutour Nakhkhounté* orna la ville de colosses d'albâtre dont les cornes nous ont conservé l'inscription votive au dieu *Pinigir*. Enfin *Choutrouk Nakhkhounté*, qui peut-être doit être confondue avec *Choutour*, restaura encore les monuments de *Khoumbanoummena*, *Khouteloudouch-in-Chouchinak*, *Chilkhana Khamrou Laqamar*, etc...

Là s'arrêtent les pages d'histoire qui nous ont été, jusqu'à ce jour, révélées par les récentes fouilles de Suse. De ce que je viens d'exposer, presque rien n'était connu avant nos travaux. Pour la suite des annales élamites, c'est dans les sources assyriennes que



Digitized by Google

nous devons puiser, sources manquant d'impartialité, il est vrai, mais les seules qui soient à notre disposition. L'Elam, tourmenté par des querelles intestines, ne songeant qu'à la lutte pour son indépendance, n'eut guère le loisir de nous laisser des œuvres littéraires.

*Chamchi Adad*, roi de Kalach (vers 822 av. J.-C.), est le premier des monarques d'Assyrie qui parle de l'Elam; il eut à combattre ses contingents sous le commandement de *Mardouk-balatsou-iqbi*, roi de Babylone, mais ne semble pas avoir tenté de pénétrer sur les terres d'Elam. Il en fut de même pour son successeur *Adad Nirari*, qui (vers 809) eut à soutenir contre les peuples du sud une guerre acharnée.

Sous *Tiglat piléser* (vers 744 av. J.-C.), la lutte entre l'Assyrie et l'Elam se continua; mais elle ne comportait encore que des combats sur les frontières.

Sargon fut le premier roi d'Assyrie qui tenta sérieusement la conquête de l'Elam. *Khoumbanigach* (680 à 675 av. J.-C.) était alors roi de Suse; mais les armes d'Assour devaient se tourner d'abord vers la Chaldée et Babylone, adversaire plus proche et par suite plus dangereux. Il était d'ailleurs nécessaire d'écraser les alliés de l'Elam avant de marcher sur la Susiane elle-même.

La Chaldée vaincue par Sargon, l'Elam terrifié par ses défaites, aucun soulèvement ne se produisit tant que vécut le conquérant, dont les coups avaient été si durs pour les peuples du sud. Mais, dès l'avènement de son successeur *Sennachérib*, l'Elam releva la tête et le roi d'Assour, se souvenant de l'appui que jadis les rois de Suse avaient donné aux Babyloniens, marcha contre les Elamites.

Tout le haut Elam fut dévasté et le roi que Sargon nomme *Koudour-Nakhkhounté*, mais qui ne peut être qu'*Oumanaldach*, dut abandonner sa seconde capitale *Madaktou* pour s'enfuir à *Khaïdalou* dans les montagnes. Suse ne fut sauvée que par les rigueurs de la saison qui forcèrent à la retraite l'armée ninivite.

Peu après l'avènement d'Assourbanipal (669), les relations de l'Assyrie et de l'Elam semblent avoir été de nature très paci-

Digitized by Google

fique. *Ourtaki* régnait alors à Suse (670 à 657). Ce prince, toutefois, tenta la conquête de la Chaldée; vaincu par les Assyriens sous les murs de Babylone, il rentra dans ses États pour mourir assassiné.

*Ourtaki* avait usurpé le pouvoir par le meurtre de son frère aîné *Oumanaldach*. *Téoumman* (657-655) se comporta vis-à-vis de ses enfants comme lui-même en avait agi avec ceux d'*Oumanaldach*; ils s'enfuirent en Assyrie, abandonnant le pouvoir à leur oncle *Téoumman*.

Le nouveau roi d'Elam réclama d'*Assourbanipal* l'extradition de ses neveux; mais le roi d'Assyrie répondit à sa requête par une entrée en campagne.

Vaincu, *Téoumman* fut mis à mort; Assourbanipal rendit le le pouvoir aux enfants de *Tammaritou*. *Oummanigach* (655-650) monta sur le trône et *Tammaritou* son fils reçut la vice-royauté de *Khaïdalou*, dans les districts montagneux.

Sur ces entrefaites, la Chaldée se révolta de nouveau contre l'Assyrie et le roi de Suse envoya ses meilleures troupes pour la soutenir. *Tammaritou*, profitant de la faiblesse de son père, descendit dans la plaine, s'empara de Suse et fit décapiter *Oummanigach*, avec la plupart des princes de sa famille.

Assourbanipal, après avoir noyé dans le sang la révolte de Chaldée, revint punir la Susiane qui avait fait partie de la rébellion; il laissa pour le compte de l'Assyrie *Tammaritou* sur le trône de Suse. Mais ce roi, oubliant les bienfaits de son maître, résolut de s'affranchir en massacrant les garnisons assyriennes du pays d'Elam. Convaincu de trahison, il fut pris et livré au roi d'Assyrie.

*Oummanaldach* s'empara alors du trône en assassinant son maître *Indabigach*, que les Assyriens avaient mis au lieu et place de *Tammaritou*. Résolu à combattre pour son indépendance, il refusa au roi d'Assyrie l'extradition des princes babyloniens réfugiés à Suse et se prépara à la lutte. Mais l'Elam était bien affaibli par les révolutionset les guerres; son territoire, parcouru maintes fois par les Assyriens, et dévasté ne pouvait résister

Digitized by Google

aux armées d'Assourbanipal. Le nouveau roi d'Elam s'enfuit dans les montagnes, abandonnant le pays au pillage. Suse fut prise et ruinée et avec elle tomba, pour ne plus se relever, la puissance élamite.

La description que donne Assourbanipal du pillage de Suse est l'un des morceaux les plus saisissants de la littérature assyrienne. Son intérêt pour nous est plus grand encore, car elle fournit bien des détails sur la ville, sur ses richesses et ses monuments. L'armée emporta d'immenses dépouilles; mais bien des choses brisées furent abandonnées dans les ruines fumantes et ce sont ces restes des Assyriens que nous trouvons aujourd'hui.

« ... *J'ai pris la grande ville de* Chouchân, *le siège de leurs grandes divinités, le sanctuaire des oracles... je suis entré dans ses palais et m'y suis reposé avec orgueil, j'ai ouvert leurs trésors, j'ai pris l'argent, l'or, leurs trésors, leurs richesses, tous ces biens que le premier roi d'Elam et les rois qui l'avaient suivi, avaient réunis, et sur lesquels aucun ennemi n'avait encore mis la main, je m'en suis emparé comme d'un butin...*

... *Lingots d'argent et d'or, trésors et richesses du pays des Soumirs et des Akkads et du pays de Kar-Douniach, tout ce que le premier roi d'Elam et ceux qui l'ont suivi avaient réuni et rapporté dans le pays d'Elam... de bronze... pierres brillantes splendides et précieuses, trésors de la royauté; que les premiers rois d'Akkad et Chamachchoumoukin lui-même, avait, en témoignage d'alliance donnés au pays d'Elam: riches vêtements du trésor royal, armes de guerre pour servir dans les combats et appropriées à ses mains, ameublements de son palais, tout ce qu'il renfermait et qui avait servi pour s'asseoir et se reposer, pour manger et pour boire, pour verser, pour oindre, pesants chariots de guerre enrichis d'ornements de bronze et de peinture, chevaux, bêtes de charge dont les harnais étaient d'or et d'argent, j'ai tout emporté au pays d'Assour, j'ai détruit la tour de la ville de* Choûchan *dont la base était en marbre, j'ai renversé son faîte qui était revêtu d'airain brillant... j'ai envoyé tous les dieux et toutes les déesses, avec leurs richesses, leurs trésors, leurs pom-*

Digitized by Google

*peux appareils... trente-deux statues de rois en argent, en or, en bronze et en marbre provenant des villes de* Choûchan, *de* Madaktou *de* Khouradi, *la statue d'*Oummanigach *fils d'*Oumbadara, *la statue d'*Istar Nakhounté, *la statue de* Khalousi, *la statue de* Tammaritou *le second... j'ai emporté au pays d'Assour. J'ai brisé les taureaux et les lions ailés qui veillent à la garde des temples, j'ai renversé les taureaux ailés fixés aux portes des palais du pays d'Elam et qui jusque-là n'avaient pas été touchés, je les ai retournés... Leurs forêts dans lesquelles personne n'avait encore pénétré, dont les limites n'avaient pas été franchies, mes guerriers les envahirent, admirant leurs retraites, et les livrèrent aux flammes. Les mausolées de leurs rois, les anciens et les nouveaux, qui n'avaient pas craint Assour et Istar mes seigneurs, et qui étaient opposés aux rois mes pères, je les ai renversés, je les ai détruits, je les ai brûlés au soleil. J'ai emmené leurs ossements au pays d'Assour, j'ai laissé leurs mânes sans refuge. Je les privai d'aliments et de libations. Pendant une marche d'un mois et vingt-cinq jours, j'ai ravagé les provinces du pays d'Elam; j'ai répandu sur elles la destruction, la servitude et la famine. Les filles des rois, les épouses des rois, les familles des premiers et des derniers rois d'Elam, les préfets des provinces et les gouverneurs des villes,... tous les pionniers et les ouvriers, gens, hommes, femmes, les grands et les petits, les chevaux, les mulets, les ânes, les bœufs, les moutons, j'ai tout emmené au pays d'Assour.* »

L'Elam était anéanti ; c'est à peine si les Assyriens durent laisser en Susiane quelques soldats et un gouverneur ; l'histoire ne le dit pas et les fouilles ne nous ont fourni aucune trace de cette époque.

Toute la population susienne n'était cependant pas restée dans les villes pour servir de proie au vainqueur ; la majeure partie avait dû se réfugier dans les montagnes distantes seulement de quelques heures de Suse et dans les marais voisins de la mer. Lorsqu'au loin vers le nord des nuages de poussière annoncèrent le départ de l'armée chargée de son butin, les habitants revin-

Digitized by Google

rent peu à peu et rebâtirent de modestes bourgades sur les décombres de leurs cités.

Suse se releva lentement de ses ruines et ne reçut plus la visite des armées assyriennes. En 625, *Nabopolassar* s'étant révolté contre son maître *Achourétililâni*, dernier roi de Ninive, fonda le dernier empire chaldéen. L'Elam était alors incapable de songer même à sa liberté. Il est probable que la Susiane fut réduite pour quelque temps en province babylonienne, car nous avons rencontré dans nos fouilles un barillet de *Nabuchodonosor*.

Les Perses Achéménides, en faisant de Suse leur résidence d'hiver, lui donnèrent un nouvel éclat; mais son rang de capitale lui valut encore d'être ruinée par Alexandre le Grand. Dès avant 536, date de la chute de Babylone, la Susiane était devenue province de l'empire de Cyrus. En 329, Suse livra ses trésors au Macédonien.

Irrévocablement déchue, la ville des rois d'Anzan perdit pendant un temps jusqu'à son nom. Un texte grec nous apprend, en effet, que, sous les successeurs d'Alexandre, elle se nommait *Séleucie d'Euleus*. Plus tard, elle reprit son antique appellation *Chouch*, sous laquelle les nomades de la plaine désignent encore les buttes qui renferment ses ruines. Au xv^e siècle de notre ère, elle avait pour toujours cessé de vivre.

Telles sont, en résumé, les annales élamites, chapitre important de l'histoire du monde que des fouilles françaises viennent de tirer de l'oubli. Il reste encore bien des lacunes; mais les travaux commencent à peine et l'avenir promet à Suse une abondante récolte de documents.

En terminant cet exposé sommaire, je suis heureux de pouvoir exprimer ma reconnaissance aux hommes éminents qui ont conçu la pensée des fouilles en Perse et qui en ont facilité l'exécution.

Tout d'abord, M. R. de Balloy, ancien ministre de France à Téhéran, eut le premier l'idée de réserver à la France les fouilles en Perse; c'est lui qui résolut la question au point de vue diplomatique.

Digitized by Google

M. Léon Bourgeois, ministre de l'Instruction publique, M. X. Charmes, directeur des Missions et M. le sénateur Boulanger sont les véritables fondateurs de la Délégation; ils l'ont dotée de ses moyens d'action.

Enfin M. Leygues, ministre de l'Instruction publique, M. Delcassé, ministre des Affaires étrangères, M. Liard, directeur de l'enseignement supérieur et M. Bourgarel, notre ministre actuel à Téhéran, nous ont permis, par leur appui bienveillant, de mener à bonne fin notre entreprise.

Je dois de grands éloges à mes dévoués collaborateurs, MM. G. Jéquier, G. Lampre, L. Watelin; mais j'en adresserai plus spécialement au R. P. Scheil, professeur à l'École des Hautes-Études. C'est lui qui, avec une sûreté et une rapidité surprenantes, a traduit et publié tous nos textes sémitiques et anzanites. Son nom reste à jamais attaché à l'histoire de l'Elam.

Paris, le 25 mars 1902.

J. DE MORGAN.

Digitized by Google

# LA NÉCROPOLE DE KLIČEVAC

## (SERBIE)

---

Depuis longtemps je désirais explorer Kličevac, la localité serbe où fut découverte la statuette en terre cuite publiée par MM. Hoernes, Reinach et Perrot[1]. Le hasard m'a servi plus tôt que je ne pensais. Le village de Kličevac est construit sur le penchant d'une colline, qui domine la rive droite du Danube. Quand on veut y bâtir de nouvelles maisons, il faut enlever du terrain pour descendre au niveau de la route qui traverse le village. C'est ainsi que furent découvertes la statuette en question et les urnes dont nous allons nous occuper.

Comme les maisons couvrent le terrain des fouilles, rien n'y indique la présence d'une nécropole. Ce ne sont pas des tumulus, comme l'a cru M. Hoernes[2]; les urnes, remplies d'ossements à demi-brûlés, sont enfouies dans le sol à une profondeur de 1 mètre à $1^{m},50$. Les paysans qui les ont découvertes n'ont naturellement pas fait d'observations de détail; du reste, il eût été difficile de se rendre un compte exact des choses, car les terres, au lieu d'être enlevées horizontalement, devaient être abattues de haut en bas.

On a trouvé six urnes. Dans le n° 6 se sont rencontrés trois fragments d'une épingle de bronze, longue de $0^{m},10$ et épaisse de $0^{m},001$ seulement; on possède la pointe et l'extrémité opposée, avec le chas. Quelques-uns des os contenus dans cette urne sont ceux d'une taupe; ils sont bien conservés et semblent être le

1. Hoernes, *Urgesch. der Kunst*, pl. IV; Reinach, *L'Anthropologie*, 1892, p. 237; Perrot et Chipiez, *Hist. de l'art*, t. VII, fig. 70.
2. Hoernes, *op. cit.*, p. 220.

Digitized by Google

résidu d'un repas, mêlé intentionnellement aux ossements humains. Il y a là l'indice d'un rite religieux inconnu.

Les urnes contenaient des ossements humains en quantité très variable; dans plusieurs, il y en avait au moins dix fois autant que dans le n° 1.

Passons à la description des vases, que la clarté des figures ci-jointes permettra d'abréger.

Le n° 1 (fig. 1) est un vase sans pied ni anses, haut de 0m,075 et large de 0m,15. Argile rouge, inégalement cuite; l'intérieur du vase est resté noir.

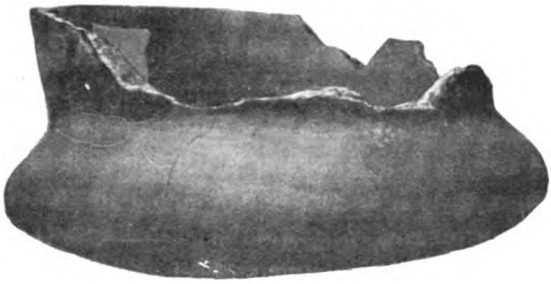

Fig. 1.

N° 2 (fig. 2 et 3). Haut. 0m,31; larg. de la panse, 0m,28; de l'embouchure, 0m,22. Terre noire polie. Anses latérales et mamelons. Ornements incisés; lignes droites ou arquées sur la panse, cercles concentriques sur le col. Comparez un vase de Koulouri à Salamine, *Athen. Mitth.*, t. XVIII, p. 138, fig. 31.

N° 3 (fig. 4). Haut. 0m,20; larg. de la panse, 0m,155; de l'ouverture, 0m,16. Terre rouge. Quatre anses latérales, gravures arquées et en W sur la panse, cercles concentriques sur le col.

N° 4 (fig. 5). La plus grande des urnes. Haut. 0m,35; larg. de la panse, 0m,30; de l'embouchure, 0m,255. Terre rouge inégalement cuite. Quatre anses latérales; gravures arquées et rectilignes sur la panse, cercles concentriques sur le col, tresses sur les anses, etc.

Digitized by Google

N° 4 *a* (fig. 6). Fragment de vase avec une anse, sur laquelle est gravée une tresse; restes de spirale.

N° 5 (fig. 7). Haut. 0m,245; larg. de la panse, 0m,22; de l'ouverture, 0m,20. Terre rouge inégalement cuite. Quatre anses latérales. Ornements curvilignes, tresses, cercles concentriques et étoiles sur la panse, cercles concentriques sur le col.

N° 6 (fig. 8 et 9). Urne très intéressante, mais mal conservée. Haut. 0m,25; larg. de la panse, 0m,23; de l'embouchure, 0m,215. Ornementation compliquée; le motif principal est une sorte de

Fig. 2.

Fig. 3.

baldaquin formé de tresses, au-dessous duquel on voit deux oiseaux (?) de part et d'autre d'un arbre (?).

N° 7 (fig. 10). Couvercle d'urne de 0m,12 de diamètre, avec trace d'une poignée. Terre noire. Décoration linéaire.

N° 8 (fig. 11, 12, 13). Trois fragments d'un pied de vase en argile rouge, inégalement cuite. Ornements rhomboïdaux et spiraloïdes.

N° 9 (fig. 14). Fragment d'un pied de vase. Ornements trian-

Digitized by Google

gulaires à stries intérieures parallèles à l'un des côtés du triangle.

N° 10 (fig. 15 et 16). Pied de vase, haut de 0m,075, large de 0m,15 et 0m,17. Triangles à stries intérieures, faisceaux de lignes arquées, cercles concentriques. La figure 16 donne le développement des motifs.

N° 11 (fig. 17 et 18). Pied de vase, en terre noire polie, haut de 0m,095, large de 0m,155 et de 0m,175. Ornements triangulaires et rectilignes; méandres (développement des motifs, fig. 18). Comparez un vase de Kubin en Hongrie [1].

Fig. 4.

N° 12 (fig. 19-22). Objet en terre rouge dont la destination sera discutée plus bas. La moitié à peine en est conservée. L'ornementation consiste en cercles concentriques, étoiles ou rosaces, triangles hachurés, rhombes, etc.

La technique de ces urnes est celle des vases néolithiques et de l'époque du bronze. L'argile est tantôt grise (nos 2, 7), tantôt noire (nos 9, 10, 11), plus souvent rouge; la surface est polie; les ornements sont en partie incisés, en partie imprimés (notamment les cercles concentriques). Presque toutes les lignes incisées sont remplies d'une substance blanche; dans le n° 8, la substance est rouge et pareille à la poudre rouge argileuse que j'ai rencontrée dans la station néolithique de Jablanica.

1. *Archäol. Értesitö*, t. XVIII (1898); p. 109, fig. 19.

Digitized by Google

*
* *

Nos vases témoignent de deux tendances décoratives très différentes. Dans les uns, l'ornementation rectiligne prédomine; dans les autres, la ligne droite est évitée le plus possible. Le premier système est *géométrique*, le second *mycénien*.

Nous comptons parmi les ornements mycéniens les cercles

Fig. 5.

concentriques, bien qu'on les trouve aussi sur les vases et objets géométriques [1].

En revanche, la spirale (nos 4 et 8) est bien mycénienne, quoiqu'on soit autorisé à la compter parmi les plus anciens motifs connus des peuples européens [2]. Le style du Dipylon l'ignore complètement.

La tresse se rencontre à Mycènes [3]. Le groupement des cercles

1. Schliemann, *Ilios*, p. 264, fig. 72; cf. un vase du Mondsee, *ap.* Hoernes, *ouv. cité*, p. 267, fig. 94. Les cercles concentriques sont très fréquents sur les vases géométriques de Grèce.
2. Cf. Furtwaengler, *Ant. Gemmen*, t. III, p. 25 et suiv.
3. Schliemann, *Mykenä*, p. 120, no 161 (1er rang à droite). Cf. Wide, *Jahrb. des Instit.*, t. XIV, p. 41, 42, fig. 27, 29, 31.

Digitized by Google

concentriques en rosace (n° 5) paraît sur une couronne d'or mycénienne[1] ; mais des alignements de cercles concentriques se trouvent aussi sur des vases géométriques[2].

Pour les cercles concentriques affectant l'aspect d'étoiles (n°s 5 et 12), je ne connais pas d'analogie directe; on peut en rapprocher une étoile octogone d'un vase dipylien, qui, toutefois, ressemble davantage à l'étoile gravée sur la poitrine et sur le cou de la statuette de Kličevac[3].

D'autres motifs de nos vases comportent des rapprochements avec les produits de l'industrie mycénienne. Le rhombe, bien

Fig. 6.

connu par les boutons d'or mycéniens, paraît sur nos n°s 5, 6, 8, 12. Comparez encore ces mêmes boutons avec les cercles concentriques de nos n°s 5 et 6. Le rhombe entièrement conservé du n° 12, avec des cercles concentriques aux quatre angles, rappelle tout particulièrement les boutons mycéniens. M. S. Wide a déjà signalé la survivance de ce motif à l'époque du style géométrique[4]. L'ornementation de la panse du n° 6 ressemble à

1. Schliemann, *Mykenä*, p. 215, 302.
2. *Athen. Mitth.*, t. XXII, p. 241, fig. 10 ; *Jahrb. des Instit.*, t. XIV, p. 31, fig. 7.
3. *Athen. Mitth.*, t. XVIII, p. 124, fig. 21.
4. *Ibid.*, t. XXII, p. 236.

Digitized by Google

celle d'une pierre gravée mycénienne[1], où l'on voit deux taureaux adossés sous un arbre schématique[2].

Quelques motifs de décoration de nos urnes se trouvent encore dans la céramique de style géométrique; le plus important est le triangle, qui est rare dans la céramique peinte de Mycènes[3], et s'y rencontre presque toujours avec le méandre, de sorte qu'on est autorisé à alléguer, en présence de ces exceptions, l'influence du style géométrique. D'autre part, le triangle incisé paraît déjà dans la poterie néolithique[4]; on le rencontre en Grèce et dans les

Fig. 7.

stations européennes de l'âge du bronze. Il suivrait de là que le motif du triangle a été transmis par la poterie néolithique à celle du Dipylon, où il est d'un emploi très fréquent[5].

Dans les plus anciens spécimens où le triangle est figuré en

1. Perrot et Chipiez, t. VI, fig. 428, n° 24; cf. p. 853. Voir aussi la pierre mycénienne dans Furtwaengler, *Antike Gemmen*, t. I, pl. III, fig. 33.
2. M. A. Evans (*Journ. of Hellen. Studies*, t. XXI, p. 153), fait observer que, sur les monuments mycéniens à type héraldique, l'arbre sacré est plus ou moins stylisé et tend souvent à devenir un « pilier à feuilles » (*foliated pillar*).
3. Schliemann, *Mykenä*, p. 115, n° 157; pl. XX, n° 197; *Tiryns*, pl. XVI, *a*.
4. Butmir, t. I, pl. VI, 18; pl. VII, 1 et 3; t. II, pl. VII, 14; pl. XII, 4, etc.
5. Environs de Kamiros, *Jahrb. des Instit.*, t. I, p. 135, n° 3049.

Digitized by Google

peinture (par exemple les céramiques mycéniennes citées plus haut), le peintre paraît encore influencé par la technique primitive de l'incision; ainsi il hachure les triangles avec des lignes inclinées, qui n'avaient vraiment d'objet que lorsqu'il s'agissait de les remplir ensuite avec une substance blanche. On peut en dire autant des stries parallèles, qui ont été réproduites plus tard en peinture, alors qu'il eût été facile de tracer un gros ruban monochrôme; mais le peintre commença par suivre les procédés que comportait la technique de l'incision.

Fig. 8.

Fig. 9.

Si l'on compare nos n$^{os}$ 7, 10 et 11 à la figurine en terre cuite de Kličevac, on remarquera que les triangles augmentent progressivement de hauteur jusqu'à devenir très hauts et très minces sur la statuette. Si, d'autre part, on rapproche les triangles gravés sur la statuette des « rayons » de la céramique attique primitive[1], il est aisé de constater que les triangles de la statuette sont bien plus élancés et que les « rayons » restent, à cet égard, en deçà des triangles de notre n° 11.

M. Boehlau attribue à ces « rayons » une origine orientale et pense qu'ils dérivent de la couronne de feuillage. Mais cet archéo-

1. Boehlau, *Jahrb. d. Instit.*, II, pl. 4; p. 46, fig. 5, 6; p. 48, fig. 8; p. 50, fig. 9; p. 52, fig. 13, 14; p. 53, fig. 15; p. 55, fig. 19.

Digitized by Google

logue n'a jamais constaté la présence des « rayons » sur le col du vase, seul endroit où ils auraient dû figurer si son explication était exacte[1].

Notre n° 11 montre clairement que les « rayons » dérivent des triangles. On trouve aussi les triangles au-dessus du pied dans les vases du Dipylon, c'est-à-dire au même endroit que les « rayons »[2].

Le passage du triangle au zigzag, par le fait de la juxtaposition de triangles, se conçoit aisément quand l'on compare notre

Fig. 10.

n° 3 à l'idole de Kličevac[3]. Le vase des environs de Kamiros[4] est aussi très instructif à cet égard. Aussi ne puis-je accorder à M. S. Wide que le motif du zigzag dérive de l'ornement en branche (*Zweigornament*)[5].

Le méandre (n° 11) a souvent été considéré comme une créa-

1. *Ibid.*, t. II, p. 40.
2. Wide, *Jahrb. d. Instit.*, t. XIV, p. 82, fig. 37, 38; p. 83, fig. 39; p. 200, fig. 67, 68. Le motif est très reconnaissable à la p. 208, fig. 76; cf. p. 209, fig. 78, 82, 83.
3. Cf. Hoernes, *op. cit.*, p. 267.
4. *Jahrb. des Instit.*, t. I, p. 135, n° 2940.
5. *Athen. Mitth.*, t. XXII, p. 237.

Digitized by Google

tion originale du génie grec[1]; d'autres en ont cherché l'origine dans l'Europe du Nord[2]. La question mérite d'être examinée à nouveau. En dehors du méandre *incliné*, qu'on trouve déjà dans la station néolithique de Butmir[3], puis sur une plaque d'argile peinte de Kamiros, appartenant à l'âge du fer[4], et en Hongrie[5], nous pouvons citer un méandre parfaitement caractérisé sur un objet d'ornement de la station néolithique de Jablanica en

Fig. 11, 12 et 13.

Serbie, d'autres sur des céramiques des palafittes de la Suisse[6], d'autres parmi les découvertes de l'âge du fer à Este[7], à Bologne[8],

1. Hoernes, *op. cit.*, p. 548, 562, 589.
2. Perrot et Chipiez, t. VII, p. 196.
3. Hoernes, *Butmir*, II, p. 4, pl. XIII, 11.
4. Hoernes, *Urgesch. der Kunst*, p. 563, note 3.
5. *Ibid.*, p. 589.
6. Gross, *Protohelvètes*, p. 97, pl. XXII, 11; cf. pl. XXXIII, 10; Munro, *Lake-dwellings*, p. 529, 530 (2 et 6).
7. Montelius, *Civilis. primitive en Italie*, pl. 52, 53, 57, 58.
8. *Ibid.*, pl. 71, 75, 76, 77, 81, 82, 85.



Digitized by Google

à Villanova[1], etc. Ajoutons un vase trouvé en Grèce, qui paraît à peine antérieur à ceux du Dipylon[2]. De ce groupe il faut écarter les spécimens italiens, que M. Böhlau fait dériver, avec raison, des modèles grecs[3]. Mais les spécimens des palafittes suisses sont d'une importance majeure; M. Perrot, qui n'en a pas fait mention, n'allègue à l'appui de sa manière de voir que des objets du premier et du second âge du fer, recueillis en Italie et à Hallstatt, d'où il suit que son argumentation paraît faible. A notre avis, il est certain que le méandre, tout comme le triangle des vases du Dipylon, dérive des vases monochrômes à décoration in-

Fig. 14.

cisée. Les plus anciens méandres peints sont hachurés comme sur le *pithos* d'Athènes et notre n° 11.

La statuette de Kličevac offre des caractères communs tant avec les images féminines de l'art mycénien qu'avec celles de la céramique dipylienne. Il y a d'abord la forme en cloche de la partie inférieure du corps, qu'on constate sur les intailles mycéniennes comme sur un vase du Dipylon[4]. La partie supérieure du corps paraît découverte. Sur la statuette, on distingue des carrés, comme sur les robes des femmes dans le vase cité du Dipylon. L'auteur de la statuette voulait produire une alternance de surfaces claires et sombres en remplissant d'une substance

1. Montelius, *Civilis.*, pl. 93.
2. *Athen. Mitth.*, t. XVIII, p. 119, fig. 12.
3. *Jahrb. des Instit.*, t. XV, p. 190, 191 ; cf. Hoernes, *op. cit.*, p. 548.
4. Perrot et Chipiez, t. VII, p. 175, fig. 59.

Digitized by Google

blanche les hachures des carrés; la même intention paraît sur le vase du Dipylon, sauf que la couleur y intervient. M. Perrot a donc eu parfaitement raison de repousser l'hypothèse de M. Kroker, qui voyait dans ces images féminines du Dipylon un emprunt fait à l'art égyptien[1].

*
* *

Comparons maintenant Kličevac à Jablanica[2].

Cette dernière station, purement néolithique, a été rapprochée par nous de celles de Bos-öjük, Troie et Amorgos à l'est, Butmir à l'ouest.

Fig. 15.

Jablanica est à Kličevac ce que la civilisation prémycénienne, carienne ou égéenne est à la civilisation mycénienne.

On admet généralement aujourd'hui que la civilisation mycénienne est un développement de la civilisation carienne[3]. Dans la région nord de la presqu'île des Balkans, à laquelle appartiennent Jablanica et Kličevac, on observe aussi un développement continu depuis l'époque néolithique jusqu'à l'âge du bronze. En comparant les produits de ces deux stations à ceux de Kubin en Hongrie[4], on remarque que les types figurés, qu'on

1. Kroker, *Jahrb. des Inst.*, t. I, p. 95, 105, 117.
2. *L'Anthropologie*, 1901, p. 527 et suiv.
3. Dümmler, *Athen. Mitth.*, t. XI, p. 41; Studniczka, *ibid.*, t. XII, p. 19 sq.; Wide, *ibid.*, t. XXII, p. 256; Furtwaengler, *Antike gemmen*, t. III, p. 13 sq.
4. *Archäol. Értesitö*, t. XVIII, p. 103, sq.

Digitized by Google

a découverts séparément à Jablanica et à Kličevac, paraissent juxtaposés à Kubin. Les vases de Kličevac se rapprochent de ceux de Kubin tant par la forme que par les motifs de la décoration. Il est donc à supposer que ces trois stations ne sont pas chronologiquement très éloignées. A Kubin et à Kličevac, nous ne trouvons que la technique incisée, qui, à Jablanica, n'est représentée que par un petit nombre de motifs tout à fait primitifs, tandis que l'autre style décoratif qui se rencontre à Butmir, Jablanica, Bos-öjük, etc., et qui est proprement néolithique, fait absolument défaut à Kubin et à Kličevac. C'est dans cette technique incisée que sont exécutés les motifs dits mycéniens, en

Fig. 16.

particulier ceux qui (à l'exception de la tresse) sont employés pour orner les objets non peints, comme les intailles et les boutons d'or.

M. Montelius place la station de Butmir vers le milieu du troisième millénaire avant J.-C.[1]; la plus ancienne ville d'Hissarlik appartiendrait aux environs de l'an 3000[2]; les insulaires de l'Archipel auraient appris à utiliser le cuivre vers 2500 et le bronze longtemps avant l'an 2000; la civilisation mycénienne se placerait entre 2000 et 1500[3]. M. Furtwaengler fait commencer

1. Montelius, *Chronologie der ältesten Bronzezeit*, p. 174 sq.
2. *Ibid.*, p. 162.
3. *Ibid.*, p. 162, 174.

Digitized by Google

cette civilisation entre 2500 et 2000 et la fait durer jusqu'au delà de 1400[1].

Nous pensons que ces dates sont vraisemblables et que M. Hoernes a eu raison de placer la statuette de Kličevac vers l'an 2000 av. J.-C.[2]; peut-être est-elle même un peu plus ancienne, comme le reste des trouvailles de Kličevac.

Rien, dans ces découvertes, n'autorise à parler d'une influence méridionale. On n'a pas signalé, dans le sud de la presqu'île des Balkans, une seule statuette analogue à celle de Kličevac. Le méandre paraît, dans l'Europe centrale, plus tôt que dans le sud

Fig. 16.

et le sud-est. Le rhombe, fréquent à Kličevac, ne se trouve que sur les produits développés de l'industrie mycénienne. La décoration de notre n° 6 (deux oiseaux? auprès d'un arbre) est plus primitive que celle des intailles mycéniennes analogues. Même la forme et la décoration de nos vases montrent qu'il sont plus voisins du type primitif du *pithos*. M. Brückner a justement fait observer qu'au témoignage des peintures de vases qui reproduisent l'aventure de Pholos et celle d'Eurysthée dans le tonneau, on avait coutume d'enterrer à moitié les *pithoi*; de là, l'aspect lourd et maladroit de la partie inférieure des vases et le fait que la partie supérieure seule est décorée[3]. A Jablanica

1. Furtwaengler, *Ant. Gemmen*, t. III, p. 25 sq.
2. Hoernes, *op. cit.*, p. 222.
3. *Athen. Mitth.*, t. XVIII, p. 119.

Digitized by Google

aussi, nous avons constaté que la décoration est limitée au haut du vase, ce qui établit un lien nouveau entre cette station et Kličevac.

Nous avons vu que la décoration de notre n° 6 se retrouve sur les intailles mycéniennes et sur les pierres récemment étudiées par M. Evans, où ce savant reconnaît le « culte du pilier »[1]. C'est dans la même série de monuments qu'il faut chercher des analogies à notre n° 12. Je propose d'y voir les « cornes de

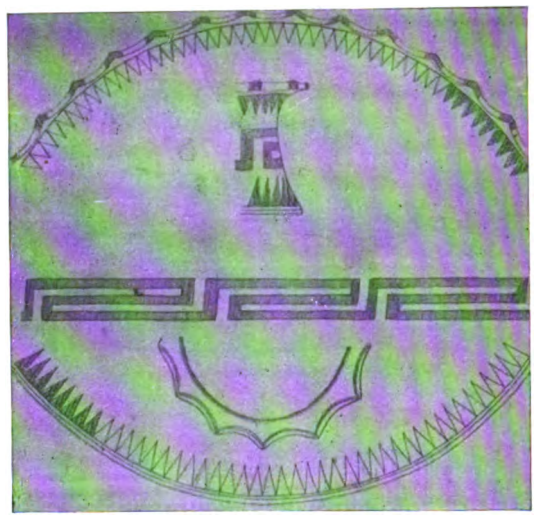

Fig. 18.

consécration » dont M. Evans s'est occupé[2], à savoir l'image d'un autel destiné à des sacrifices non sanglants et à l'offrande de prémices[3]. M. Wolters voudrait expliquer de même le singulier

1. *Journal of Hellenic Studies*, t. XXI, p. 153 et suiv.
2. *Ibid.*, p. 135. Dans son compte-rendu de ce travail (*Mitth der anthrop. Ges. in Wien*, t. XXXI, p. 211), M. Hoernes regrette que M. Evans n'ait pas cité les analogies suisses et hongroises; mais il ne spécifie pas à quelles analogies il fait allusion.
3. Cf. Furtwaengler, *Antike Gemmen*, t. III, p. 44, 46.

Digitized by Google

objet en terre cuite d'Amorgos qui a été publié dans les *Mittheilungen* d'Athènes (t. XI, p. 19, *c*, 1)[1].

Ce que nous avons dit de la ressemblance de la civilisation de

Fig. 19.

Kličevac avec celle de Mycènes, confirmé par l'observation qui précède, dispose à admettre qu'une même population habitait le nord et le sud de la presqu'île des Balkans.

Fig. 20.

M. Furtwaengler, en étudiant une bague sur laquelle il a

1. Cf. *Arch. Anzeiger*, 1900, p. 148.

Digitized by Google

reconnu Aphrodite et Arès, est arrivé à la conclusion que les Thraces, porteurs du culte d'Arès, qui étaient établis en Thessalie et en Béotie, possédaient dès lors la civilisation mycénienne.

Fig. 21.

Il ajoute que ces Thraces de Thessalie étaient très étroitement liés avec les Crétois[1].

Fig. 22.

En s'avançant de la Thessalie vers le nord, on pénètre dans la région de Salonique, où M. Koerte a découvert un tumulus de

1. Furtwaengler, *op. cit.*, p. 36; voir aussi A. Evans, *Journ. of Hell. Stud.*, t. XXI, p. 176, note 3.

Digitized by Google

contenu analogue à celui de Bos-öjük[1]. La région de Salonique était l'habitat de ces Briges ou Bryges, qu'Hérodote et Strabon qualifient de Thraces et qui durent servir d'intermédiaires entre la Grèce mycénienne et la Thrace d'une part, la côte asiatique et l'Archipel de l'autre[2].

Parmi les ornements des vases de Kličevac, il en est qui, comme le méandre, se trouvent exclusivement sur les objets de style géométrique. Ce fait demande une explication.

D'abord, il faut rappeler qu'en Grèce même nous rencontrons des objets qui attestent la contemporanéité du style mycénien et du style géométrique[3]. Toutefois, si l'on essaye de suivre, en Grèce, le développement du style géométrique, les matériaux font singulièrement défaut[4]. MM. Riegl et Wide ont insisté sur le « manque de naïveté » du style du Dipylon, qui ne fait pas l'effet d'être primitif[5]. Il est vrai que, suivant M. Furtwaengler, l'invasion dorienne créa seulement les « conditions d'existence » de ce style et qu'il se développa sur place en Grèce[6]; il est vrai aussi que M. Wide prétend avoir découvert à Aphidna le chaînon manquant entre le style géométrique ancien et celui du Dipylon; mais ces considérations sont peu convaincantes. A l'encontre de M. Furtwaengler, on peut alléguer les motifs décoratifs très développés qui, dans le nord de la presqu'île des Balkans, sont beaucoup plus anciens et reparaissent plus tard, sans changement, dans le style du Dipylon. A M. Wide on peut répondre en citant des trouvailles d'objets analogues à ceux d'Aphidna, en compagnie de spécimens avérés du style du Dipylon[7]. Aussi me semble-t-il nécessaire de compter, parmi les « conditions d'existence » du style du Dipylon, suivant l'expression de M. Furtwaengler, l'ornementation déjà développée qui, du Nord, fut

1. Körte, *Athen. Mitth.*, t. XXIV, p. 42.
2. *Ibid.*, p. 40, 43.
3. Perrot et Chipiez, t. VII, p. 207; Furtwaengler, *Antike Gemmen*, p. 59.
4. Wide, *Athen. Mittheil*, t. XXI, p. 407.
5. Cf. *Jahrb. des Instit.*, t. XV, p. 56.
6. Furtwaengler, *Antike Gemmen*, t. III, p. 59.
7. *Athen. Mittheil.*, t. XVIII, p. 119, fig. 12; cf. p. 139.

Digitized by Google

introduite en Grèce et dont un élément, le méandre, paraît sur les vases mycéniens du 4e style, contemporains du style géométrique et influencés par lui.

Tous les exemples de méandres signalés en Grèce sont très postérieurs à notre spécimen de Kličevac (n° 11). Le *méandre incliné* de Butmir est le prédécesseur typologique de celui qui se constate dans notre station. On voit ce qui reste de l'affirmation de M. Hoernes[1], d'après lequel le méandre, qui aurait apparu en Grèce avec le style du Dipylon, ne doit pas être attribué aux Doriens, par la raison qu'on n'en trouve pas de spécimens dans les régions du Nord d'où ils sont venus.

De ces considérations ressort avec évidence l'importance de la trouvaille de Kličevac et du mélange dans cette station d'objets apparentés au style mycénien et au style géométrique développé. Qu'on admette ou non la réalité historique de l'invasion dorienne, notre découverte prouve que le style mycénien et le style géométrique ont vécu côte à côte dans le nord de la péninsule, d'où ils ont pu être importés en Grèce soit par le commerce, soit par l'effet d'une invasion.

L'analogie, déjà signalée par plusieurs archéologues[2], entre les objets mycéniens et ceux de Hallstatt, s'éclaire maintenant d'un jour nouveau. La théorie soutenue à ce sujet par MM. Perrot, Furtwaengler etc., gagne en vraisemblance, tandis que celle de M. Wide, qui attribue aux Ioniens la propagation de la décoration mycénienne en Europe et jusqu'à Hallstatt[3], paraît devoir être complètement abandonnée[4]

Belgrade, 1901.

Dr M. M. Vassits.

1. Hoernes, *op. cit.*, p. 548.
2. Perrot et Chipiez, t. VII, p. 192; Wide, *Atthen. Mitth.*, t. XXII, p. 247 sq.; Furtwaengler, *Antike Gemmen*, t. III, p. 23, 25.
3. *Athen. Mittheil.*, t. XXII, p. 255.
4. [Résumé, d'après le manuscrit de l'auteur, par S. Reinach.]

Digitized by Google

# A MINIATURE ALTAR-PIECE

## BY PESELLINO AT EMPOLI

(Pl. VI.)

For the last ten years, a small panel in the gallery attached to the collegiate church at Empoli has excited my curiosity and invited my attention. It is scarcely more than a foot high, and at the top is divided off into three parts by decoration in relief which now has nearly disappeared. As this little painting contains, nevertheless, twelve figures, it may be imagined on how diminutive a scale these are. But the scale notwithstanding, the treatment attempts to be very monumental, and at times succeeds, while again it results in crudity and heaviness.

First let us describe this miniature altar-piece. On a throne with arms of rich Gothic foliation sits the Madonna a little sideways, with the uncouthly heavy and clothed child reclining in her lap, as he holds out his little right hand to an angel, who, standing on the uppermost step leading up to the throne, bends over sweetly to offer him something. Four other angels, with wings spread out, nearly encircle the Virgin, two of them all but hidden by the back of the throne. On the left we note a monastic saint. Below the step we find on the right St. Bartholomew, and on the other side St. Michael, while between them kneel two angels, one playing on a little organ, and the other on a zither. The tone of the whole is dark, although the flesh parts tend to a salmon brown. The quality of the paint is heavy, timid and painstaking.

At Empoli this « little giant » of a picture is ascribed to Masaccio, and, when I knew Florentine art less well, this attri-

Digitized by Google

bution, although it seemed improbable, did not strike me as wholly absurd. The sturdiness and ruggedness recalled him. Now it is easy enough to see that he could have had nothing to do with it. If by him, this would have to rank as an immature performance. But his earliest existing work, the Madonna with St. Anna at the Florence Academy, is barely to be distinguished from his master's, whereas here we find no reminder of Masolino. We perceive on the contrary unmistakable affinities with Fra Filippo. The mere division of the top into three parts recalls the latter's Louvre altar-piece, and so does the general arrangement, and so do the angels standing in a semi-circle, some of them nearly hidden by her throne, so also on the whole do the individual types, and the draperies. If the music-making angels in the foreground do not so vividly recall Filippo, they bring to mind a master of a spirit even more remote from Masaccio : they suggest Angelico, who, so far as I can recollect, invented this motive. Now a picture in which the dominant chord harks back to Lippi, and the subdominant to Angelico, was certainly not painted by Masaccio. By whom then?

When one has my present knowledge of Florentine Painting, the name of the real author springs to the lips at the sight of this panel. Overwhelmingly Fillipesque, yet with touches of Angelico, and a strong dose of Masaccio, miniature in scale yet monumental in intention — this description fits but one, and one only painter of Florence, Francesco Pesello. Nor has this name failed to suggest itself to me long ago. But until recently I did not feel sure that Filippo might not have had other followers whose claims might be even better, and easier to establish. Now I feel a certainty that there was no other but Pesellino who combined all the characteristics of this little panel, and I ascribe it to him unhesitatingly. I note with pleasure that the last edition of the « Cicerone » has come to the same conclusion.

Here it will scarcely be out of place to point to a few details which confirm the general impression. The flesh parts are of the brownish salmon colour that occurs constantly in Pesellino's less

Digitized by Google

varnished temperas. The draperies of the saints clearly betray his system, being either very flowing, or sharply angular. The ears of both the angels in profile are clearly his. His also are the protruding bovine eyes. If we still need confirmation of our attribution, we find it in Lord Methuen's picture recently reproduced in the *Gazette des Beaux-Arts* (July 1901, p. 29), and correctly ascribed by Mary Logan to « Compagno di Pesellino ». The action of the Madonna in the latter work, the rare motive of the Virgin's hood, the angel on the left, are all but slightly varied from corresponding details in the Empoli panel. As we know that « Compagno » invented nothing, we may be sure that he took these features, as everything else, from his master.

Perhaps because of the rarity of Pesellino's works, but quite as likely because of the alertness of his mind, we know no work of his which does not reveal him in some varied phase. Everywhere you shall find a Fillipesque foundation, but in each separate panel you shall see him approach now the one, and now the other of his older contemporaries. No other Florentine artist of the Quattrocento, perhaps no other Italian artist, seems to have been so eager to enrich his types and motives with all those that in other masters he could find worthy. If his Fillipesque training kept his hand tethered, his mind roamed as free and unconfined to one tradition as Michel-Angelo's. Now he felt the overpowering attraction of Domenico Veneziano, now the charm of Angelico, or again the impulse of Uccello. But nowhere else so well as here do we see him deliberately turning back to the past, to Masaccio in the first place, and even further back. If the type of the Bartholomew, the general sturdiness meaning to be monumentality, and the attempt at puissant modelling are Masacciesque, the St. Michael surely is quite different. His tall head, his long cloak, his hieratic aspect scarcely strike me as Florentine, or even Italian. For this figure did not Pesellino have some Byzantine model?

It now remains to establish the relative date of this picture. Singularly eclectic, Pesellino's style never reached full fusion, not

Digitized by Google

even in the last efforts of his brief career. Yet I know no other painting of his, not even the miniature altar-piece at Chantilly, nor the other in the Holford collection, in which styles are so merely juxtaposed, or in which the master's merely manual skill appears on such a low level. I think therefore that we shall not go astray in regarding this Empoli panel as the earliest of Pesellino's known paintings.

Still earlier works may appear any day, for Pesellino is gradually revealing himself, and much has been done, in the last ten years, to reconstruct his artistic personality. As I know not when I shall find the occasion to return to him again, I shall be pardoned perhaps for reviewing the list I have given of his works in the second edition of my Florentine Painters. At the same time I shall venture to make a few observations on an admirable article on Pesellino published by Dr. Mackowsky in the *Zeitschrift für Bildende Kunst* of 1899.

To my list should be added the Empoli picture just discussed, and subtracted from it the one in Casa Buonarroti, and the one at Montpellier. It required no little courage to take these away from Pesellino, and in the article just mentioned Dr. Mackowsky found this courage. He deserves our thanks. And his proof is convincing. Again and again have I ventured to state as a principle that we never can be sure that one artist did not paint a certain picture until we can point to another painter who did. Hence the plea for studying not merely the great masters, but all the masters of a school. Well, Dr. Mackowsky was the first to note that the predella in question were by the selfsame hand that painted a Triptych in the Carrand Collection of the Bargello at Florence. Once pointed out, the identity is obvious, but no less obvious is it that that hand can not possibly be Pesellino's.

With other points in Dr. Mackowsky's article I agree less well. I see no reason, for instance, in denying that the panel recounting the « story of Griselda » in the Morelli Collection is by Pesellino. I see even less reason, if possible, for the statement that the four *predelle* in Casa Alessandri are copies after lost or

Digitized by Google

tunknown originals by the same master. Theyare, on the conrary, as I long since have indicated, early works by Benozzo Gozzoli, and this statement, I believe, can be demonstrated *ad unguem*. Indeed, Dr. Mackowsky's science does not serve him well in the ticklish business of distinguishing between an original and a copy. Thus he is to be congratulated on having been the first, so far as I know, to attempt to ascribe a diminutive « Annunciation » in the Poldi Pezzoli Collection to Pesellino. But he failed to note that the workmanship is of the 16th century, and that instead of being an original it is only a copy, and by some such person as Albertinelli or Sogliani. Again, he was the first to publish a cartoon in the Uffizi for a « Marriage of St. Catherine » as Pesellino's, and his independant discovery of this attribution can not be too highly commended; but he as unhesitatingly accepts a poor copy, also in the Uffizi, after a woman in one of the Florence Academy predelle, as an original. Finally, Dr. Mackowsky seems even less able to perceive the date of a copy than to distinguish between a copy and an original. He tells us, for instance, that the « St. Jerome and St. Francis » in the Morelli Collection is but a copy of the original in the Lindenau Gallery at Altenburg. But when he bids us believe that it is a modern copy, we lift our eyes in surprize, for it is almost contemporary, seeing that the copyist was Pier Francesco Fiorentino.

B. Berenson.

Digitized by Google

# L'APOLLON PYTHIEN AU LOUVRE

(Pl. VII)

Un des problèmes les plus attachants dans l'histoire de l'art antique est celui de l'influence réciproque exercée par les écoles qui, distinctes à l'origine, n'ont pas cessé de réagir l'une sur l'autre au cours de leur développement séculaire[1]. On constate ainsi, d'une manière particulièrement nette et précise, les qualités à la fois créatrices et réceptives des différentes races ou groupes de tribus qui composaient, à l'époque classique, le peuple grec. Le contraste entre le génie dorien et le génie attique, qui traverse, pour ainsi dire, toute l'histoire politique de la Grèce, n'est pas moins sensible dans l'évolution de l'art; mais, sur ce dernier domaine, il ne comporte aucune hostilité; les oppositions se dessinent, s'accentuent, puis tendent à se résoudre dans des compromis qui marquent autant d'étapes nouvelles dans le passage de l'art hellénique à l'art gréco-romain.

L'*Apollon Pythien* du Louvre est un des exemples les plus frappants de la tendance conciliante ou syncrétique que nous

1. Quand M. Joubin, dans un ouvrage récent, conteste l'existence des différentes écoles d'art en Grèce, il se met en contradiction ouverte avec le témoignage irrécusable des monuments. Cette division de la Grèce en provinces artistiques, littéraires, etc. a été une des circonstances les plus favorables au développement du génie hellénique, par les facilités qui en ont résulté pour la croissance des talents individuels. Il suffit de rappeler les dialectes grecs, possédant chacun sa littérature propre. Si nous ne pouvons attribuer une école d'art à chaque ville, comme le constate M. Joubin, cela tient simplement à ce que chaque ville n'était pas un centre artistique. Il en fut de même dans l'Italie du xv^e siècle. Du reste, il y a eu sans doute en Grèce des écoles que nous ne connaissons pas encore et dont l'existence pourra être révélée par des fouilles. A-t-on seulement donné un coup de pioche à Élis?

Digitized by Google

signalons[1]. Au premier coup d'œil, on reconnaît que l'ensemble de l'œuvre se rattache à l'art de Polyclète. Le poids du corps repose entièrement sur une jambe (cette fois, c'est la jambe gauche)[2], d'où la forte saillie de la hanche, tandis que l'autre jambe, complètement libre, semble être négligemment posée sur le sol. Cependant l'attitude n'est déjà plus conforme aux sévères exigences du canon polyclétéen. Le talon de la jambe libre n'est pas soulevé, les orteils ne sont pas appuyés suivant les modèles authentiques de Polyclète, mais plutôt à la manière du Dionysos de Tivoli, statue qui marque la transition entre les œuvres de Polyclète et le Hagias de Lysippe que les fouilles de Delphes nous ont rendu[3].

Il est à peine besoin de faire observer qu'il existe une analogie étroite entre l'*Apollon Pythien* et l'*Apollino* de Praxitèle, avec cette différence que, dans cette dernière statue, le poids du corps porte sur la jambe droite[4]. Le bras droit est posé sur la tête avec un geste de lassitude qui exprime très clairement l'idée du repos; le bras gauche s'appuie nonchalamment sur une colonne. Sans vouloir diminuer en rien la valeur esthétique de l'*Apollino*, cette création exquise du grand maître de l'Attique, on peut affirmer qu'elle n'a rien perdu de sa valeur par la substitution de la jambe gauche à la droite pour porter le poids de la figure; si l'*Apollino* a plus d'allure et de grâce mouvementée dans les lignes, l'*Apollon Pythien* l'emporte par la netteté et la concision, en particulier dans la partie gauche de la statue[5].

Quant au dessin, à la ligne, au modelé, l'inspiration de Praxitèle y domine à titre exclusif. Plus rien de la sécheresse des

1. Fröhner, n° 74 (Clarac, 136, 1, R.). Marbre de Paros; prov. du château d'Ecouen. Très bien conservé. Il n'y a de restauré que la partie inférieure du bras gauche, la main et un morceau sous le genou gauche.

2. La règle générale du canon était que le corps devait porter sur une seule jambe; il importait peu que ce fût celle de gauche ou celle de droite.

3. *Monum. dell'Instit.*, t. XI, pl. 51, 51 *a*; Furtwaengler, *Meisterw.*, p. 581 sq.; Helbig, *Führer*, II², 1063; Reinach, *Répert.*, p. 117, 4.

4. *Bull. Corr. Hellén.*, t. XII, p. 421 (Th. Homolle).

5. Clarac, 242, 1-3, R., où est donnée la bibliographie.



Digitized by Google

contours qui caractérise les éphèbes de Polyclète, par exemple la statue de Westmacott; les muscles sont dissimulés sous les chairs, les saillies atténuées, les attaches délicates; le modelé arrondi du ventre est tout à fait caractéristique à cet égard. C'est le charme du corps féminin qui commence à se faire sentir dans la représentation du corps de l'éphèbe, par suite d'une modification de l'idéal éphébique dont la littérature porte témoignage non moins que l'art. L'*Apollon Pythien* est comme une étape sur la voie qui mène du type d'Apollon à celui d'Hermaphrodite.

Si le corps de l'Apollon est aussi tout praxitélien, la tête, en revanche, est encore voisine de Polyclète. Elle a d'ailleurs été exécutée d'après la création la plus parfaite du grand maître argien, l'*Amazone*. Nous avons essayé ailleurs[1] de démontrer que l'*Amazone* de Polyclète nous est connue par celle du Capitole et les répliques de cette statue, tandis que l'*Amazone* de Berlin est une variante attique du même motif, sous l'influence de l'art de Praxitèle, dont nous avons proposé d'attribuer l'original à Phradmon. Il existe une parenté directe entre l'*Apollon Pythien* et l'*Amazone* de Berlin; cela est particulièrement frappant dans le traitement de la chevelure. Au lieu d'être appliquées, comme dans la statue du Capitole, sur la partie supérieure du crâne, les mèches s'élargissent pour former une surface plane autour des tempes, ce qui fait ressortir la physionomie et en accentue le caractère. La séparation médiane est nettement marquée; deux petites boucles, suivant un exemple donné par Polyclète (notamment dans le *Doryphore*), vont se terminer en pointes sur le front[2]. Ce qu'il y a d'un peu académique dans l'exécution et l'imitation consciente d'œuvres antérieures se révèlent surtout dans le travail du revers de la tête, où la chevelure, traitée à la manière archaïque, retombe librement sur les épaules. A cela près, la tête, avec son regard voilé et presque triste, le contour délicat des joues, l'atténuation des saillies musculaires, n'a conservé qu'un

1. Mahler, *Polyklet und seine Schule*, p. 80 sq.
2. Cela est surtout frappant dans le buste d'Apollonios à Naples (Friederichs-Wolters, 505; Furtwaengler, *Meisterwerke*, p. 421).

Digitized by Google

souvenir de la manière du maître argien, dont elle reproduit cependant le type; l'influence du style de l'original ne paraît avec évidence que dans le dessin fin et énergique des lèvres.

Nous avons vu que le corps de l'*Apollon Pythien* est traité comme celui d'une femme; la tête aussi est féminine, puisqu'elle est directement inspirée de l'*Amazone*. Aussi est-ce dans le groupe des *Hermaphrodites* que nous devons chercher le pendant le plus exact à l'*Apollon Pythien*. C'est la statue de la villa Albani[1], dont la ressemblance avec la figure du Louvre n'a besoin que d'être signalée. Comme les *Hermaphrodites*, l'*Apollon Pythien* est paré de boucles de cheveux tombant sur ses épaules. La parenté signalée ailleurs entre la statue Albani et le *Dionysos* de Tivoli[2] est peut être plus sensible encore entre ce dernier et l'*Apollon Pythien* du Louvre.

Ainsi cette jolie sculpture est une preuve nouvelle de l'influence féconde exercée par l'école argienne sur l'école attique, ainsi que des enseignements qu'ont puisés, auprès des sculpteurs d'Athènes, les continuateurs de la tradition argienne. A ce titre, elle peut compter parmi les œuvres qui mettent en pleine lumière le développement logique et harmonieux de la plastique grecque[3].

Paris, février 1902.

Arthur MAHLER.

1. Clarac, 368, 1, R.
2. Mahler, *op. cit.*, p. 114 sq.
3. [Traduit par S. Reinach sur le manuscrit de l'auteur.]

Digitized by Google

# LA STÈLE PHÉNICIENNE D'OUMM EL-'AOUAMID

(Pl. IX-XI.)

---

Les fouilles fructueuses de Renan[1] ont appelé depuis longtemps l'attention sur les ruines de la ville phénicienne, encore indéterminée, qui se cache sous le nom moderne de *Oumm el-'Aoudmid* ou, plus exactement, de *Oumm El-'Amed*[2], « la mère des Colonnes », simple et banal sobriquet arabe visant les vestiges d'antiquités qui y frappent les yeux. Située sur la côte, à peu de distance de la mer, près de l'embouchure du Ouâdi Hamoul, entre Tyr et Saint-Jean d'Acre, cette ville inconnue semble avoir appartenu autrefois au territoire de Tyr, à laquelle elle ressortissait politiquement comme le prouve la teneur d'une des trois inscriptions phéniciennes que Renan y a recueillies[3] entre autres monuments intéressants.

L'illustre savant avait toujours conservé le regret de n'avoir pu, par suite des circonstances, pousser plus loin ses recherches sur ce terrain fertile et il n'avait jamais cessé de caresser l'espoir de les faire reprendre quelque jour, persuadé, avec raison, qu'Oumm el-'Aouâmid était un des points de Phénicie qui promettaient le plus à l'archéologie[4]. Il me souvient encore qu'en

1. *Mission de Phénicie*, p. 694 et suiv.
2. C'est la forme que j'ai toujours entendu couramment employer par les Arabes du pays du Tyr.
3. *C. I. S.* I, nos 7, 8, 9. Les originaux sont au Louvre.
4. Voir, notamment, ce qu'il dit à ce sujet, *op. c.*, p. 747-748.

Digitized by Google

1870, alors que, de Jérusalem j'étais en correspondance active avec lui à propos de l'affaire de la stèle de Mesa, il avait pensé à me faire confier la direction d'une nouvelle campagne de fouilles à Oumm el-'Aouâmid. Tout était arrangé pour organiser la mission, quand éclata le coup de foudre de la guerre; le projet tomba dans l'eau.

En 1886 j'eus occasion d'examiner par moi-même les ruines d'Oumm el-'Aouâmid, et je pus me convaincre combien les vues de Renan étaient fondées. Mais, dépourvu de tout moyen d'action, je dus me borner à une simple reconnaissance. Depuis, sous l'impression des recommandations de Renan et de mes observations personnelles, j'eus l'idée de diriger de ce côté l'effort de certains indigènes de la région qui font le commerce des antiquités et avec qui j'étais en relations suivies, tâchant ainsi d'utiliser au profit de la science leur zèle intéressé. Chaque fois qu'ils me demandaient des indications, pour les guider dans leur chasse aux antiquités, je m'efforçais de les lancer sur cette piste et les pressais vivement de prendre pour objectif Oumm el-'Aouâmid. Pendant plusieurs années, j'en fus pour mes frais d'éloquence. Enfin, dans ces derniers temps, un d'entre eux, plus avisé que les autres, se décida à suivre mon conseil; il n'eut pas à s'en repentir. Il fit entreprendre, par des fellâhs à sa dévotion, des fouilles discrètes sur l'emplacement désigné, et il eut la chance de mettre du premier coup la main sur le beau monument phénicien qui fait l'objet de la présente étude. Depuis, ses concurrents, stimulés par ce succès, se sont jetés avidement sur cette mine, et sont en train de l'exploiter à qui mieux mieux. Il résulte d'informations que j'ai reçues récemment, que plusieurs autres monuments du même genre, quelques-uns avec inscriptions phéniciennes, sont déjà sortis des ruines d'Oumm el-'Awâmid. Attendons-nous à les voir faire très prochainement leur apparition sur le marché.

Celui dont j'ai à parler aujourd'hui a été tout d'abord expédié à Paris par son heureux possesseur qui, intimidé par certaines injonctions assez surprenantes, mais sur lesquelles je ne veux

Digitized by Google

pas insister, se garda soigneusement de me faire part d'une trouvaille qu'il devait cependant un peu à mes instances. Si mes renseignements sont exacts, le monument, présenté au Louvre pour l'acquisition, y fut mis au secret, attendant pendant des mois et des mois une décision qui devait être négative ; au dernier moment, on recula devant les prétentions du vendeur, qui se retourna alors d'un autre côté. Finalement, le monument fut acheté par M. Jacobsen, de Copenhague, et il a trouvé sa place définitive dans la fameuse glyptothèque de Ny Carlsberg, qui vaut plus d'un musée d'État. C'est grâce à cette circonstance que j'ai la bonne fortune de pouvoir faire connaître aujourd'hui ce monument qu'il ne m'avait pas été donné de voir pendant le séjour prolongé qu'il a fait à Paris et dont la publication, s'il y fût resté, eût été vraisemblablement réservée à de plus favorisés. En effet, avec cette libérale courtoisie dont il est coutumier et un obligeant empressement dont il m'est agréable de le remercier publiquement, M. Jacobsen voulut bien m'autoriser à faire part aux savants du nouveau trésor dont sa collection s'était enrichie. Il poussa la complaisance jusqu'à en faire exécuter spécialement d'excellentes photographies d'après lesquelles a été gravée la planche accompagnant cette notice. Il y joignit des estampages permettant de contrôler le déchiffrement de l'inscription qu'on lit à côté du sujet figuré, ainsi que de précieux renseignements sur plusieurs détails matériels.

Le monument en question est une grande stèle, taillée dans ce calcaire un peu grossier si fréquemment employé pour les sculptures et inscriptions antiques de la côte de Syrie. La stèle, longue et étroite, carrée à la base, arrondie au sommet, ou, plus exactement, terminée par un angle obtus à côtés courbes, mesure $1^m,81$ de hauteur sur $0^m,25$ d'épaisseur; la largeur est de $0^m,60$ à la partie inférieure et de $0^m,53$ seulement à la partie supérieure ; les côtés tendent donc à converger sensiblement de bas en haut, disposition qui n'est pas rare dans ce genre de monuments. Elle a été brisée en plusieurs morceaux, soit accidentellement, soit peut-être intentionnellement en vue d'en faciliter

Digitized by Google

le transport, comme le montre une première photographie prise avant l'habile restauration à laquelle elle a été soumise sous la direction de M. Jacobsen. Par bonheur, les fractures étaient franches et aucun fragment ne manquait, de sorte que la stèle a pu être restituée dans son intégrité primitive.

La face antérieure, dans presque toute sa hauteur, présente un défoncement d'environ un centimètre, avec réserve, sur les côtés, d'un étroit rebord saillant faisant cadre, et, à la partie inférieure, d'un champ plus large formant plate-bande.

Tout en haut de la stèle est sculpté en bas-relief (saillie, $0^m,02$) le disque solaire ailé, de style égyptien, flanqué des deux uræus; les ailes, avec leurs deux rangs de pennes imbriquées, épousent le contour arrondi du sommet et retombent légèrement, planant au dessus du sujet principal, qui est également sculpté en bas-relief (saillies variant de $0^m,03$ à $0^m,05$), et dont voici la description.

Un personnage viril, imberbe, en pied, la tête de profil à droite, le buste presque de trois quarts, vêtu d'une longue tunique à larges plis qui, serrée à la taille par une ceinture invisible, tombe jusqu'à ses pieds nus. La main droite ouverte est tendue en avant, à peu près à la hauteur du menton, dans le geste traditionnel de l'adoration. Plus bas, la main gauche soutient par dessous un objet dont il est assez difficile, sur les photographies, de discerner la véritable nature. D'après les éclaircissements que M. Jacobsen a eu la bonté de me fournir, il semble que ce doit être une de ces sortes de cuillers égyptiennes terminées, du côté du manche, par une figurine en buste; autant que je puis en juger par les photographies, j'inclinerais à y reconnaître une tête de déesse, peut-être celle de Hathor, surmontée du disque. Immédiatement au dessous de la main gauche est gravée une inscription phénicienne de trois lignes dont je m'occuperai tout à l'heure.

Le personnage est coiffé d'une calotte à peu près cylindrique, de hauteur moyenne, rejetée en arrière et rappelant d'une manière frappante celle qu'on voit souvent sur la tête des bustes

Digitized by Google

funéraires de Palmyre. De dessous la calotte, derrière l'oreille, s'échappe une courte et maigre touffe de cheveux, retombant sur le cou nu et noueux qui se dégage du col, largement échancré, de la tunique. La figure, complètement rase, est celle d'un homme déjà avancé en âge; osseuse, émaciée, d'un aspect presque ascétique, elle est modelée dans un sentiment réaliste tout à fait remarquable, et produit un effet saisissant; l'effet est encore accentué par le contraste de cette exécution conciencieuse, serrant la nature d'aussi près que possible, et de la façon lâchée, voire maladroite, avec laquelle le sculpteur a traité les autres parties de son personnage : les mains, le vêtement, etc. Il a visiblememt concentré tout son effort sur la tête et fait bon marché du reste, qui fait songer plutôt à la main lourde d'un praticien qu'à celle de l'artiste, vraiment digne de ce nom, capable d'avoir tiré d'une matière ingrate ce profil d'une expression si vivante.

A première vue, par ses proportions, par certaines de ses dimensions même, par la disposition du sujet principal, par le motif du disque solaire ailé planant au-dessus de la scène, notre stèle rappelle celle de 'Amrith[1], et elle pourrait prétendre en être la sœur cadette. Mais en y regardant de plus près on se convainc bien vite qu'en dépit de ces analogies générales, les deux monuments doivent appartenir à deux époques sensiblement différentes. Tandis que la stèle de 'Amrith peut être classée archéologiquement et paléographiquement au IVe ou au Ve siècle avant notre ère, tout nous invite à faire descendre celle d'Oumm el-'Aouâmid à la période ptolémaïque, et même, à un moment assez avancé de cette période, celui auquel appartient l'ensemble des inscriptions et des monuments découverts précédemment par Renan dans les ruines de cette ville inconnue et portant, comme notre stèle, la marque manifeste de l'art gréco-égyptien. Il y a entre l'exécution des deux stèles plusieurs siècles d'intervalle ; les similitudes extérieures qu'elles présentent ne prouvent qu'une chose, c'est que ce type traditionnel de stèle avait dû se maintenir en usage pendant longtemps sur la côte de Phénicie.

1. Voir *Recueil d'Archéologie Orientale*, t. IV, pp. 325 et suiv.

Digitized by Google

Les deux monuments diffèrent encore en un point essentiel : celui de 'Amrith est un monument religieux, nous offrant l'image d'un dieu ; celui d'Oumm el-'Aouâmid est un monument vraisemblablement funéraire et nous offre l'image d'un simple mortel dont le nom va nous être donné par l'inscription phénicienne.

Le diagnostic paléographique qu'on peut porter sur cette inscription confirme et précise le diagnostic archéologique. L'écriture rappelle celles des trois autres inscriptions fournies déjà par Oumm el-'Aouâmid ; la forme toute particulière du *kaph*, notamment, est celle qu'on observe au n° 7 du *C. I. S.* I, datant de l'an 132 avant notre ère ; cette forme caractéristique se retrouve aussi dans les deux inscriptions bilingues phéniciennes et grecques, de Malte[1], qui ont justement pour auteurs des Tyriens et qui, considérées au point de vue propre de la paléographie hellénique, sont attribuables au IIe siècle.

Voici ce que donne le déchiffrement, basé sur l'estampage et la photographie :

ז מצבת סכר
בעליתן בן
בעליתן הר(ב)

Cette stèle commémorative est celle de Ba'alyaton fils de Ba'alyaton, le *rab* (?)

La seule lettre qui fasse difficulté est la dernière ; elle ressemble plus à un ד qu'à un ב, mais הרד ne s'explique guère ; on ne saurait songer à un ethnique[2] ; il faudrait, dans ce cas, la désinence י, et il n'y en a pas trace. Je crois donc qu'on doit y voir un ב dont la queue manque, par suite soit de quelque accident, soit d'une négligence du lapicide, et lire : הרב « le *rab* ». On n'ignore pas combien ce titre de *rab* est fréquent dans l'épigraphie phénicienne et surtout punique ; nous ne savons pas encore au juste quel degré de la hiérarchie, civile ou religieuse, il re-

1. *C. I. S.* I, nos 122 et 122 *bis*.

2. Par exemple l'*Aradien* ; le nom original d'Aradus est ארוד, et l'ethnique authentique de cette ville, semble apparaître, au féminin, sous la forme אר(ו)דת, dans une épitaphe de Carthage (Berger, *Comptes-rendus de l'Acad.*, 1899, p. 426).

Digitized by Google

présentait. Je me bornerai à rappeler que j'ai fait connaître[1], il y a quelque temps, une nouvelle inscription phénicienne, de Tyr même, où ce titre semble être défini d'une façon particulière : רב מאת.

En phénicien, le mot מצבת désigne couramment une stèle funéraire, par opposition au mot נצב qui s'applique exclusivement aux cippes religieux, de caractère votif. Exceptionnellement, comme le montre le grand décret honorifique de la communauté sidonienne du Pirée, מצבת peut être aussi une stèle non funéraire — en l'espèce, c'est celle même où est gravé ledit décret. On peut donc dire, en thèse générale, que le נצב est d'ordre divin, la מצבת d'ordre humain. Le mot סכר = זכר, qui détermine ici notre מצבת, nous montre bien qu'il s'agit d'un monument funéraire, et non pas, comme on pourrait vouloir le supposer, d'un monument honorifique érigé pour un vivant ; comparer la formule identique, mais plus complète, de l'épitaphe bilingue d'un Sidonien, découverte à Athènes[2] : מצבת סכר בחים « stèle commémorative parmi les vivants ». Nous pouvons donc tenir pour assuré que notre stèle nous montre l'image du défunt Baalyaton, fils de Baalyaton[3], dans sa grande tenue de *rab*, peut-être bien même dans l'exercice de ses fonctions, c'est-à-dire faisant acte d'adoration et d'offrande devant la divinité dont il était le serviteur pendant sa vie, à moins que cette divinité invisible à laquelle il rendrait ainsi hommage selon le rite égyptien, ne soit celle du sombre séjour qui est désormais le sien.

Je n'ai pas besoin, en terminant, d'insister sur la valeur exceptionnelle de ce monument, avec son bas-relief marqué d'un cachet

1. *Recueil d'Archéologie Orientale*, t. II, p. 294 et suiv. Sur l'emploi de ce titre à Sidon, cf. *op. c.*, t. III, p. 1-5. Quant aux exemples fournis par Carthage, ils sont trop fréquents et trop connus pour qu'il soit besoin de les citer.

2. *C. I. S.* I, n° 116. Du IIe siècle avant notre ère, à en juger d'après la paléographie de la partie grecque.

3. Bien que rare, l'homonymie du fils et du père n'est pas sans exemple dans l'antiquité sémitique aussi bien que dans l'antiquité classique. On a supposé, mais sans preuve positive, que cette homonymie directe, au lieu de l'homonymie avec saut atavique qui est de règle, indiquerait la naissance posthume de l'enfant.

Digitized by Google

trop personnel pour qu'on veuille n'y voir qu'une simple figuration plus ou moins conventionnelle; nous avons là un portrait, et un portrait probablement fort ressemblant, de Baalyaton. Et ce n'est pas seulement la représentation fidèle d'une individualité quelconque du IIe siècle avant notre ère; c'est aussi, chose plus intéressante encore pour nous, si nous nous plaçons au point de vue anthropologique, un spécimen authentique de la race même à laquelle appartenait notre *rab* phénicien[1]. On ne peut donc que féliciter le très éclairé fondateur de la Glypothèque de n'avoir pas laissé échapper ce morceau de premier ordre dont il avait su, du premier coup d'œil, apprécier toute la valeur.

Ch. Clermont-Ganneau.

1. La tête, de profil, est traitée avec une telle précision qu'elle serait presque susceptible de se prêter à de véritables mensurations anthropométriques. En tout cas, elle permet une évaluation, qui peut n'être pas sans intérêt, de l'ouverture de l'angle facial.

Digitized by Google

# PAÏENS JUDAÏSANTS

## ESSAI D'EXPLICATION D'UNE INSCRIPTION AFRICAINE[1]

M. le lieutenant Fournereaux a découvert récemment dans la Tunisie centrale, au lieu dit *Henchir-Djouana*, à l'ouest du Djebel-Trozza et de Kairouan, les ruines d'un mausolée romain, à peu près quadrangulaire, mais avec une tour d'angle, qui paraît avoir été agrandi et remanié pour servir de maison d'habitation ou de fortin. Dans ces ruines, M. Fournereaux a trouvé trois pierres rectangulaires, de dimensions différentes, mais de même forme : trois cartouches à moulures et à queues d'aronde, qui portent des inscriptions, et qui semblent avoir été encastrés dans les murs du mausolée.

Deux épitaphes, gravées côte à côte dans un même encadrement, sont encore inédites. M. Cagnat, avec qui nous les avons déchiffrées sur les estampages, veut bien nous autoriser à les publier ici :

N$^{os}$ 1-2. — Largeur du cartouche, 0$^{m}$,46 ; hauteur, 0$^{m}$,40. Hauteur des lettres, dans l'inscription de gauche, 0$^{m}$,035 ; dans l'inscription de droite, 0$^{m}$,04.

1. Nous adressons tous nos remerciements à M. Salomon Reinach, qui a bien voulu nous demander notre avis sur ces inscriptions en nous transmettant ses propres remarques, et à M. Cagnat, qui nous a très obligeamment communiqué, avec ses observations personnelles, les estampages de M. Fournereaux.

Digitized by Google

[D] · M ⌀ [S]
..AVRELIVS·FOR
T]VNATVS · H · S · EST
VIXIT PIAE
ANNIS · XXX
F ⌀ P

[D · M] · S ⌀
Q · AVRELI
VS · SATVR
NINVS · VI
XIT · ANNIS
LXXVIII

[*Dis*] *M*(*anibus*) [*Sacrum*]
..] *Aurelius For-*
[*t*]*unatus h*(*ic*) *s*(*itus*) *est.*
*Vixit pie*
*annis XXX*
*F*(*ilius*) *p*(*osuit*)
ou
*F*(*rater*)

[*Dis Manibus*] *S*(*acrum*)
*Q. Aureli-*
*us Satur-*
*ninus vi-*
*xit annis*
*LXXVIII.*

Les caractères sont plus serrés et plus nets dans l'épitaphe d'Aurelius Fortunatus, plus irréguliers et plus écartés dans l'épitaphe d'Aurelius Saturninus. Mais on ne constate pas de différences essentielles dans la forme des lettres, et tout porte à croire que les deux inscriptions datent presque du même temps (IIe ou IIIe siècle).

Deux autres inscriptions d'Henchir-Djouana, trouvées avec les précédentes, ont été publiées déjà par M. Cagnat[1]. Ce sont celles-là surtout que nous voulons étudier ici. Aussi croyons-nous utile d'en reproduire le texte, en y joignant la transcription en caractères courants.

C'est d'abord une troisième épitaphe :

N° 3. — Largeur du cartouche, 0m,68 ; hauteur, 0m,46 ; lettres de 0m,07.

D · M · S
P · AVRELIVS · FELICIANVS
· H · S · E · VIXIT · AN · XVIIII · M · VIII
PARENTES · ERVDITO · ET · PIISSI
MO FILIO FECERVNT

1. R. Cagnat, *Note sur des découvertes épigraphiques récentes faites en*

Digitized by Google

*D(is) M(anibus) S(acrum)*
*P. Aurelius Felicianus*
*h(ic) s(itus) e(st). Vixit an(nis) XVIIII, m(ensibus) VIII.*
*Parentes erudito et piissi-*
*mo filio fecerunt.*

Cette épitaphe d'Aurelius Felicianus se rapproche des précédentes par la forme des lettres et doit appartenir au même temps. Mais elle est plus développée, elle couvre à elle seule un large cartouche, et l'exécution en est soignée. Le défunt, malgré sa jeunesse, est qualifié d'*eruditus*; ce devait être déjà dans sa famille un personnage d'importance.

La dernière inscription est de beaucoup la plus intéressante. Très soignée d'exécution, elle est sans doute contemporaine des épitaphes, si l'on en juge par la forme des caractères. Mais elle en diffère complètement par le contenu; elle est d'un type nouveau, et présente des formules énigmatiques. C'est une sorte de *thrène* ou de lamentation, de complainte funèbre, mêlée de pieuses aspirations et de rancune. Pour plus de précision, nous joignons au texte épigraphique et à la transcription un essai de traduction :

N° 4. — Largeur du cartouche, 0m,71; hauteur, 0m,41; lettres de 0m,02.

PARENTESDICVNT
AEHEEVMISEROSNOSETINFELICESQVIDVOLVMINATAMCIA
RAPERDIDIMVSSETQVIDALIVTFIERIPOTESTNISINATVRAESER
VIENDVMSETVENIETVTIQVEVINDEXILLENOSTERDIES
5 VTSECVRIETEXPERTESMALIIACEAMVSSIPARITERSO
PIETVRDOLORSISAEPARATIMMAIORCRVCIATVSSVPER
STITIRELINQVETVRCVPIDITAMENSVMVSMORTIVT
INILLVMPVRIOREMSECESSVMPROFVGIAMVS
HOMINESENIMQVOINNOCENTIORESEOINFELICIORES

*Afrique*, n° 9, dans le *Bull. arch. du Comité des trav. histor.*, 1901, p. 114-115. — Cf. dans la *Revue archéologique*, 1901, t. II, la dernière *Année épigraphique*, de M. Cagnat, n° 105.

Digitized by Google

*Parentes dicunt :*

*Eheu! miseros nos et infelices, qui duo lumina tam c[l]a-*
*ra perdidimus! Se[d] quid aliu[d] fieri potest nisi naturae ser-*
*viendum? Se[d] veniet utique vindex ille noster dies,*
5 *ut securi et expertes mali jaceamus. Si pariter, so-*
*pietur dolor; si separatim, major cruciatus super-*
*stiti relinquetur. Cupidi tamen sumus morti[s], ut*
*in illum puriorem secessum profugiamus.*
*Homines enim quo innocentiores, eo infeliciores.*

TRADUCTION

Les parents disent :

« Hélas! malheureux que nous sommes ! Infortunés qui avons perdu deux lumières si éclatantes! Mais que peut-on faire, sinon obéir à la nature? Mais il viendra en tout cas, pour nous, ce jour vengeur, afin que nous reposions en sécurité et à l'abri du mal. Si nous mourons ensemble, notre douleur sera apaisée. Si la mort nous sépare, un tourment plus grand sera laissé au survivant. Nous désirons cependant la mort, pour nous réfugier dans cette retraite plus pure. Les hommes, en effet, plus ils sont innocents, plus ils sont malheureux. »

Considérées en elles-mêmes, les trois épitaphes ne présentent aucune difficulté d'interprétation. La seule question qui puisse se poser à ce sujet est celle du rapport de ces épitaphes avec la dernière inscription. D'après l'analogie des noms, des cartouches et des caractères, on ne peut guère douter que les trois épitaphes mentionnent des personnages d'une même famille, et qu'elles aient été encastrées dans les murs du mausolée avec la complainte funèbre. Mais y a-t-il une relation directe entre cette lamentation et les défunts dont les épitaphes se sont conservées ? Le *duo lumina tam clara* de la complainte des parents (ligne 2) semble bien désigner *deux fils* morts à la fleur de l'âge. L'un de ces fils est très probablement le P. Aurelius Felicianus de la troisième épitaphe, ce jeune homme de dix-neuf ans qui passait déjà pour *eruditus* (ligne 4). Le Q. Aurelius Saturninus de la deuxième épitaphe doit naturellement être mis hors de cause ; ce vieillard de soixante-dix-huit ans pourrait seulement être l'un des auteurs de la complainte, le père, enseveli plus tard près de ses enfants

Digitized by Google

si regrettés. L'autre fils ne serait-il point l'Aurelius Fortunatus, mort à trente ans, de la première épitaphe? Ce serait vraisemblable, sans la présence du sigle F. P. (ligne 6), qui, dans le corps même de l'inscription, pourrait fort bien s'interpréter F(*ilius*) P(*iissimus*), mais qui, placé à la fin, doit s'expliquer par F(*ilius*) ou F(*rater*) P(*osuit*). — Donc, les deux premières inscriptions funéraires doivent être ici écartées, et l'épitaphe du second fils semble perdue. Seule, la troisième inscription funéraire paraît être en relation directe avec la complainte : le *Parentes erudito* (N° 3, ligne 4) annonce probablement le *Parentes dicunt* (N° 4, ligne 1).

Arrivons au thrène. Ce document renferme plusieurs formules anormales, qui méritent d'être signalées et étudiées de près : le *Parentes dicunt* (ligne 1); le *Veniet utique vindex ille noster dies* (ligne 4); le *in illum puriorem secessum* (ligne 8); enfin, le *Quo innocentiores, eo infeliciores* (ligne 9).

Avant tout commentaire, deux faits sont à retenir: 1° le thrène semble provenir du mausolée des *Aurelii*, dont proviennent également les trois épitaphes, et il paraît être en rapport avec l'une au moins de ces inscriptions funéraires ; 2° ces épitaphes sont toutes païennes d'apparence et de rédaction. — C'est donc dans les idées païennes qu'on doit chercher tout d'abord l'explication des étranges formules du thrène.

Du *Parentes dicunt*, nous ne connaissons pas d'autre exemple dans l'épigraphie latine. On trouve bien un *Pater dicit*, plusieurs fois répété, dans une curieuse épitaphe de Rome, qui a la forme d'un dialogue entre le défunt, nommé Agricola, et son père Trophimus [1]. Mais la formule de Rome a un sens tout différent ; elle sert simplement à annoncer chacune des répliques du père ; elle n'a donc rien de commun avec l'en-tête du thrène d'Henchir-Djouana, qui semble être une formule de témoignage ou de lamentation [2].

1. *Corpus inscript. lat.*, VI, 11259-11260 = Kaibel, *Inscript. graec. Siciliae et Italiae*, 1324.

2. Dans la langue des tribunaux, le mot *dicere*, employé seul, signifiait *dépo-*

Digitized by Google

Le passage le plus étrange et le plus mystérieux de cette complainte est assurément le *Veniet utique vindex ille noster dies* de la quatrième ligne. Pour expliquer ces expressions d'après les idées païennes, on doit nécessairement donner au mot *vindex* le sens de « libérateur ». Ce jour *libérateur* auquel aspirent les parents, ce serait le jour de la mort. Les Romains appelaient *vindicta* la baguette dont le préteur touchait la tête de l'esclave dans la cérémonie de l'affranchissement ; par suite, *vindicta* pouvait signifier *affranchissement*. Mais le mot *vindex*, employé seul, ne paraît pas avoir eu ce sens. *Vindex*, dans la langue du droit, c'était l'homme qui se portait caution en justice[1]. Dans la langue courante, ce mot pouvait signifier aussi *défenseur*, *sauveur*, *libérateur;* mais, en ce cas, il est ordinairement suivi d'un complément au génitif : *vindex libertatis* ou *vindex periculi* chez Tite Live [2], *vindex terræ* chez Ovide[3], *vindice castitatis* chez Sénèque [4], etc. Pris absolument, il conserve son sens usuel, *vengeur*, celui qui châtie : « qui vindicat seu punit, ultor vel ultrix injuriæ »[5]. Exemples : chez Cicéron, *vindicem conjurationis*[6] ; chez Ovide, *vindex ultorque parentis*[7], et *vindice flamma*[8] ; chez Catulle, *vindice paena*[9] ; et chez Stace, s'adressant à une Furie :

*Tu saltem debita* vindex
*Huc ades*[10].

Enfin, chez des auteurs chrétiens, le Dieu vengeur est appelé

*ser, rendre un témoignage*. Mais ici les parents parlent de leur sort à eux plus que de leur fils. En fait, *dicere* semble annoncer simplement ici une lamentation.

1. *Loi des Douze-Tables*, citée par Aulu-Gelle, XVI, 10, 5 : *Vindex* assiduus esto.
2. Tite Live, III, 56; X, 5, 5.
3. Ovide, *Metam.*, IX, 241.
4. Sénèque, *Hippol.*, 266.
5. Forcellini, *Totius Latinitatis Lexicon*, s. v. *Vindex*.
6. Cicéron, *Ad famil.*, V, 6, 2.
7. Ovide, *Metam.*, V, 237.
8. *Ibid.*, I, 230.
9. Catulle, LXIV, 192.
10. Stace, *Theb.*, I, 80.



Digitized by Google

*vindex Deus*[1]. Tel est bien le sens ordinaire du mot, surtout quand il est employé seul. Et nous avons ici deux bonnes raisons de nous y tenir. D'abord, il s'agit d'une simple inscription funéraire, où les termes juridiques n'ont que faire. Ensuite, l'idée de *vengeance* ou de *réparation* s'accorde bien avec d'autres passages du thrène, qui évoquent un espoir de *réparation*. Les parents désirent la mort, non seulement pour y trouver l'oubli de leur douleur, mais aussi à cause du mal qui règne en ce monde. Ils jugent qne ce monde est corrompu ; ils aspirent à une retraite « plus pure » (*puriorem* secessum). Et ils concluent sur cette réflexion pessimiste qui trahit la rancune : « Plus on est innocent, plus on est malheureux ».

Pour ces diverses raisons, nous pensons que, dans l'inscription d'Henchir-Djouana, le *vindex dies* doit être traduit, non par « jour libérateur », mais par « jour vengeur ». On voit la conséquence. Cet espoir mystérieux de vengeance, associé à l'idée de la mort ou de l'autre vie, n'a plus rien de païen. Et l'on est amené à chercher d'un autre côté une explication.

Le *in illum puriorem secessum* est presque aussi surprenant dans une épitaphe païenne. Sans doute, on peut songer aux Champs-Élysées, aux Iles Fortunées, qui sont mentionnés sur plusieurs tombes. Mais que signifie cette idée de pureté, jointe ici à celle de retraite? L'idéal de pureté n'est guère dans les traditions du paganisme, excepté chez les néo-platoniciens et dans quelques religions exotiques; et surtout ce comparatif *puriorem* semble impliquer une sorte de protestation et de rancune contre la corruption et l'injustice de la société. C'est un langage de mystiques ou de persécutés.

La dernière ligne du thrène fortifie encore cette impression : « Plus les hommes sont innocents, plus ils sont malheureux ». Voilà, sans doute, une idée philosophique. Mais, sur les murs d'un mausolée, dans un coin perdu de la Byzacène, cette réflexion ne se comprendrait bien, que si elle venait de gens persécutés ;

1. Optat, *De schism. Donat.*, II, 18; VI, 6.

Digitized by Google

or, le reste de l'inscription ne fait nettement allusion à aucune persécution présente, politique, religieuse ou autre. L'amertume des derniers mots s'explique aussi malaisément que, plus haut, l'aspiration à la vengeance et à la pureté.

Bref, ces formules nous paraissent contredire les idées païennes. On ne peut les rattacher à ces idées sans forcer ou fausser le sens des mots. On doit donc se demander si cet accent pessimiste, cette sourde rancune contre le monde, cette protestation contre l'injustice, cet espoir d'une vengeance et d'une réparation, ne trahissent point une infiltration d'idées étrangères au paganisme, en un mot, l'influence d'une autre religion.

Tout d'abord, on songe naturellement au christianisme. Et, en effet, dans les nécropoles de l'Afrique ou d'autres pays, on voit souvent des sentiments chrétiens se mêler aux vieilles formules païennes des épitaphes. Le *puriorem secessum* s'expliquerait bien ainsi ; et l'on pourrait identifier le *vindex dies* d'Henchir-Djouana avec le *dies Domini* de certaines tombes chrétiennes[1]. Cependant, cette hypothèse se soutiendrait malaisément. Le mausolée et les épitaphes d'Henchir-Djouana, comme nous l'avons vu, sont entièrement païens d'apparence ; ni sur ces épitaphes, ni dans le thrène, on ne relève aucun symbole, aucune formule chrétienne, aucune allusion au Christ. De plus, le *naturae serviendum* (lignes 3-4) contredit nettement les idées chrétiennes. Enfin, le désir de vengeance, toujours combattu par les chefs de l'Église, ne s'est montré chez quelques fidèles que par exception, en temps de persécutions. Il est même curieux d'observer comment ce rêve de vengeance, si familier à l'Ancien Testament, s'est transformé peu à peu dans le Nouveau Testament : sous l'influence du sentiment de charité, il est devenu peu à peu un rêve de justice, réalisable au Jugement dernier. L'idée du *vindex dies* est toute juive.

Faut-il donc supposer que le thrène d'Henchir-Djouana est l'œuvre de païens judaïsants ? — C'est l'explication la plus vrai-

1. Le Blant, *Inscript. chrét. de la Gaule*, n° 401.

Digitized by Google

semblable, celle que suggère la comparaison des formules anormales de cette inscription avec les textes bibliques, et aussi avec les épitaphes juives, où l'on relève d'ailleurs de fréquentes allusions à des versets de l'Ancien Testament[1].

Notons que la découverte, en Afrique, d'un document de ce genre n'aurait rien d'extraordinaire. On sait que les Israélites ont essaimé de bonne heure dans presque toutes les régions du monde méditerranéen : en Orient, depuis le temps des Ptolémées ; à Rome, dès le temps de César, et même plus tôt ; dans la plupart des pays latins, après les grandes insurrections juives des deux premiers siècles de notre ère[2]. Ils s'étaient aussi établis en grand nombre dans l'Afrique romaine. A Carthage, bien des textes d'auteurs, des inscriptions, des monuments figurés, attestent l'importance de leur communauté ; et l'on y visite encore leur nécropole creusée dans les flancs du Djebel-Khaoui. Non loin de là, à Naro (Hammam-Lif), on a découvert les ruines d'une synagogue, qui date du IIIe ou du IVe siècle. Divers documents prouvent l'existence d'autres synagogues à Sitifis, à Caesarea, à Tipasa de Maurétanie ; de rabbins, à Volubilis comme à Carthage ; de communautés, ou de Juifs isolés, dans la ville d'Oea en Tripolitaine, au lieu dit *Locus Judaeorum Augusti*, à Hadrumète, à Utique, à Simittu, à Hippone, à Cirta, à Auzia[3].

Les Juifs de l'Empire romain menaient autour d'eux une active propagande. On connaît surtout les judaïsants de Rome, souvent raillés par les poètes, et quelquefois inquiétés par les autorités[4]. Mais l'Afrique, aussi, avait ses judaïsants, qui ont été vivement harcelés par Commodien[5]. Ceux de Carthage nous

1. Ascoli, *Iscrizioni greche, latine, ebraiche di antichi sepolcri giudaici del Napolitano* (Torino e Roma, 1880), n. 23-24; 33; cf. p. 66-67; 79; 99 et suiv.

2. Cf. les *Histoires des Juifs* de Grätz, de Schürer, etc. ; et l'article *Judaei* de M. Th. Reinach dans le *Dictionnaire des Antiquités* de Saglio.

3. Pour les références, cf. notre mémoire sur *Les colonies juives dans l'Afrique romaine*. — *Revue des Études juives* de 1902.

4. Horace, *Sat.*, I, 9, 69; Ovide, *Ars amat.*, I, 76; Sénèque, cité par Augustin, *De civ. Dei*, VI, 11 ; Perse, *Sat.*, 5, 184 ; Suétone, *Domit.*, 12; Juvénal, *Sat.*, 6, 543; 14, 96 sqq.

5. Commodien, *Instruct.*, I, 24 et 37.

Digitized by Google

sont connus par Tertullien[1] et par des tablettes magiques[2]. D'autres incantations, trouvées dans la nécropole d'Hadrumète, font jouer un rôle prépondérant au Dieu des Juifs[3]. Saint Augustin mentionne des judaïsants dans l'extrême-Sud, aux bords du lac Triton, dans la ville de Thusurus (Tozeur), où l'évêque même judaïsait[4]. A la même époque apparaît, sur divers points de l'Afrique, la secte bizarre des *Caelicolae*, où l'on observait les prescriptions judaïques, tout en adorant, semble-t-il, la déesse Caelestis[5]. Une inscription de Numidie, trouvée à Ksour-el-Ghennaia, entre Lambèse et Diana, se rapporte à un *metuens* ou prosélyte juif[6]. Au VIe siècle, Ferrandus, diacre de l'Église de Carthage, insérait dans son recueil de *Canons* des décisions prises par les Conciles contre les judaïsants[7]. Enfin, au VIIe siècle, les premiers conquérants arabes rencontrèrent sur leur chemin des tribus berbères judaïsantes, notamment en Tripolitaine, dans l'Aurès et dans les Ksour[8]. — On voit que la présence de païens judaïsants à Henchir-Djouana n'a rien de surprenant. Nous en connaissons tout autour de cette localité, depuis Hadrumète et Thusurus jusqu'en Numidie; et tout près de là, entre Sufes et le Djebel-Trozza, est un lieu dit *Henchir-Ioudia*[9].

Reprenons donc les formules anormales du thrène d'Henchir-Djouana, en y relevant les analogies avec les textes juifs.

Le *Parentes dicunt* de l'inscription africaine évoque le souvenir d'une inscription judaïque (latin-hébreu), trouvée dans la

1. Tertullien, *Apolog.*, 16; *Advers. Jud.*, 1.
2. *Corpus inscript. lat.*, VIII, *supplem.*, 12511; *Memoires des Antiquaires de France*, t. LVIII, 1897, p. 212 et suiv.
3. *Collections du Musée Alaoui*, Paris, 1890, p. 57 et suiv.; 101 et suiv.; *C. R. de l'Acad. des Inscript.*, 1892, p. 226 et 231; Wünsch, *Rheinisches Museum*, t. LV, 1900, p. 246 et suiv.; Gsell, *Mélanges de l'École de Rome*, 1901, p. 205; Héron de Villefosse, *Bull. des Antiquaires de France*, séance du 11 décembre 1901.
4. Saint Augustin, *Epist.*, 196, 1 et 4 (14-16).
5. Saint Augustin, *Epist.*, 44, 6 (13); Philastrius, *Liber de haeres.*, 15.
6. *Corpus inscript. lat.*, VIII, 4321 = *Additam.*, p. 956.
7. Ferrandus, *Breviatio Canonum*, n. 69; 185; 196. — *Patrol. lat.* de Migne, t. LXXXVIII, p. 822 et 827.
8. Ibn-Khaldoun, *Histoire des Berbères*, trad. de Slane, t. I, p. 208.
9. Tissot, *Géographie de la prov. rom. d'Afrique*, t. II, p. 630.

Digitized by Google

catacombe de Venosa. C'est l'épitaphe d'une jeune fille, nommée Faustina, « quae fuit unica parentum, cui *dixerunt threnus* (= θρήνους) duo Apostoli et duo Rebbites, et satis grandem dolorem fecit parentibus... »[1]. D'autres inscriptions funéraires de même provenance ont, comme celle d'Henchir-Djouana, la forme de lamentations[2]; et sur des tombes beaucoup plus récentes, dans les inscriptions hébraïques des anciens cimetières israélites d'Alger, on a relevé également des élégies, de petits poèmes[3].

Par contre-coup s'éclaire peut-être aussi la troisième épitaphe découverte dans les ruines de notre mausolée, celle d'Aurelius Felicianus. On se souvient que ce jeune homme de dix neuf ans est qualifié d'*eruditus*, et l'on ne peut s'empêcher de trouver cette science bien précoce. Qui sait si ce mot *eruditus* n'a pas ici le sens mystique d'*initié*, « instruit » dans le judaïsme? Ce serait l'équivalent du μαθητὴς σοφῶν qu'on lit sur une épitaphe juive de Rome[4].

La réflexion mélancolique qui termine le thrène, « Homines enim quo innocentiores, eo infeliciores », est très familière à l'Ancien Testament. On la rencontre notamment dans les *Psaumes*[5], dans l'*Ecclésiaste*[6], dans *Job* [7], chez les Prophètes[8]. Cette réflexion serait ici toute naturelle, chez des gens qui se rattacheraient par leur croyance à une race dès longtemps proscrite et souvent persécutée. Le malheur particulier réveille le souvenir du malheur national; d'où ce retour mélancolique sur la destinée d'Israël. — Dans l'inscription d'Henchir-Djouana, cette plainte amère contre l'injustice du sort est immédiatement

1. *Corpus inscript. lat.*, IX, 648 = Ascoli, *o. l.*, n° 19, p. 62.
2. Ascoli, n. 31, p. 76.
3. Isaac Bloch, *Inscriptions tumulaires des anciens cimetières israélites d'Alger*, 1888; Ph. Berger, *Recherche des antiquités dans le nord de l'Afrique*, p. 164 et suiv.
4. *Corpus inscript. graec.*, IV, 9908.
5. *Psalm.* LXXII, 3 sqq.
6. *Eccles.*, VII, 16 : « Justus perit in justitia sua, et impius multo vivit tempore in malitia sua. »
7. *Job*, XXI, 7 sqq.
8. Jerem., XII, 1; Habac., I, 2-4; 13; Malach., III, 15, etc.

Digitized by Google

précédée d'une aspiration au repos dans une retraite plus pure; or, par une coïncidence singulière, ces deux idées sont associées dans deux versets consécutifs d'Isaïe[1].

Le vœu contenu dans l'avant-dernière ligne du thrène,

*in illum puriorem secessum profugiamus*

se rattache à une conception qui, sous l'Empire romain, était aussi juive que chrétienne. C'est ce que prouve l'étude des formules qu'on lit sur les tombes d'Israélites aux premiers siècles de notre ère. Cette conception est, d'ailleurs, assez complexe. Elle a pour point de départ l'aspiration au repos dans la tombe; mais il s'y mêle d'autres rêves, des idées religieuses, l'espoir d'une communion avec les Justes, d'une vie éternelle, même d'une résurrection et d'un Paradis. Ces croyances, restées longtemps vagues chez les Hébreux, se sont précisées peu à peu dans les derniers siècles avant notre ère, au temps des Macchabées, puis sous la domination romaine, probablement sous l'influence du christianisme.

Toujours est-il que ces rêves sont nettement exprimés sur les tombeaux d'Israélites. Les épitaphes en langue hébraïque se terminent presque toujours par le mot *Salom*, qui signifie *Paix*, et qui est l'équivalent de l'*In pace* des chrétiens[2]. Dans les épitaphes juives de Rome, rédigées en grec ou en latin, reparaissent sans cesse des formules comme celles-ci : « Dormitio tua *in pace*[3] » ; « dormitio tua *in bonis* », ou « *inter dicaeos* = δικαίους[4] » ; « μετὰ τῶν δικαίων ἡ κοίμησις αὐτοῦ »[5]. Ces formules, et d'autres analogues, sont tirées de l'Ancien Testament, surtout de deux versets des *Psaumes*[6], et d'un verset d'Isaïe[7]. La vie éternelle

1. Isaïe, LVII, 1-2 : « Justus perit... Veniat pax, requiescat. »
2. Ascoli, p. 51 et suiv.
3. Garrucci, *Cimitero degli antichi Ebrei scoperto in Vigna Randanini* (Roma, 1862), n° 31; Ascoli, p. 101.
4. Garrucci, *o. l.*, n° 34 et 44.
5. *Ibid.*, n. 35-36; 45; 56; 68.
6. *Psalm.* IV, 9 : *In pace* in id ipsum dormiam et requiescam; XXIV, 13 : Anima ejus *in bonis* demorabitur.
7. Isaïe, LVII, 2 : Veniat *pax* et requiescat in cubili suo qui ambulavit in directione sua.

Digitized by Google

était promise aux Justes dans la *Sagesse*[1], et annoncée par Daniel[2]. Plus tard, cette aspiration devint un lieu-commun des épitaphes. On lit par exemple, dans des inscriptions hébraïques de Venosa, des formules de ce genre : « Il s'est délivré pour gagner la demeure de son éternité[3]. »

Cette vie éternelle devait être inaugurée par une résurrection[4]. On lit dans l'épitaphe hébraïque de Regina, à Lavello : « Que son esprit soit lié au lien de la vie, et que son âme ait la vie éternelle ! Que ses ossements germent comme l'herbe, et que son âme soit conservée par la vie du monde à venir. Amen[5] ». Et sur la tombe d'un certain Joseph, à Venosa : « Que Dieu béni fasse que son âme soit liée dans le lien de la vie ! et que son réveil soit comme le réveil des dormants ! et que sa mémoire soit par bénédiction avec les hommes justes et humbles[6] ! » Enfin, la notion du Paradis, jointe à celle de la résurrection, se précise dans une inscription hébraïque de Brindisi, sur la tombe de Léa : « Que Dieu béni rende son âme digne de ressusciter avec l'absolution, et que la paix vienne et s'étende sur son repos ! O gardiens des trésors du Paradis, ouvrez-lui les portes du Paradis, et que Léa aille au Paradis[7] ! » — Ces inscriptions tumulaires d'Israélites semblent un vivant commentaire du *puriorem secessum* d'Henchir-Djouana : le repos dans la tombe n'est que le prélude d'une vie bienheureuse, d'une résurrection, d'une félicité éternelle dans un séjour de pureté.

Quant à la mystérieuse formule de la ligne 4 du thrène,

*Sed veniet utique vindex ille noster dies,*

elle se rattache à l'une des idées inspiratrices, presque banale, de l'Ancien Testament : l'idée de la vengeance divine et de la

1. *Sapient.*, III, 1 : Justorum autem animae in manu Dei sunt, et non tanget illos tormentum mortis. — Cf. V, 1 sqq.
2. Daniel, XII, 2 : in vitam aeternam.
3. Ascoli, n° 29. — Cf. n. 20-21 ; 33 ; 37.
4. *Ibid.*, p. 108.
5. *Ibid.*, n° 33.
6. *Ibid.*, n° 25.
7. *Ibid.*, n° 24.

Digitized by Google

réparation. Ce *jour vengeur*, c'est le *dies ultionis Domini*[1], le *dies ultionis*[2], le *dies vindictae*[3], le *dies perditionis*[4], le *dies judicii*[5], le *dies succensa*[6], le *dies Domini*[7], le *dies Domini magnus*[8]. Primitivement, c'était surtout contre les Israélites ingrats que devait s'exercer la vengeance divine. Plus tard, après tous leurs malheurs et la destruction de leur cité sainte, les Juifs trouvèrent dans la Bible la promesse d'un châtiment des ennemis d'Israël, puis l'espoir d'une revanche définitive, d'une réparation au grand jour du jugement, enfin d'une restauration matérielle de Jérusalem. Sur des épitaphes hébraïques d'Italie, les années sont comptées « depuis la destruction du sanctuaire »[9]; et souvent l'indication de l'ère est suivie d'un souhait caractéristique : « ... depuis la destruction du saint sanctuaire. Ah ! qu'il soit reconstruit de nos jours et aux jours de tout Israël ! Amen[10]. » Parfois même, les Juifs menaçaient de la vengeance divine les violateurs de sépultures, comme sur la tombe d'un certain Péon Géta :

« *Peon Geta senex*
*Heic obdormivit in pace.*
*Dormit(i)o ejus cum justis.*
*Dormitio ejus memoriae ejus.*
*Et si quis ipsum vexaverit,*
Ultor erit Deus Israel. — *In saeculum*[11]. »

L'idée du *vindex dies* était donc une idée très familière aux Juifs de l'Empire comme à l'Ancien Testament. Ces mots, dans le thrène d'Henchir-Djouana, paraissent être une allusion directe

1. Isaïe, XXXIV, 8.
2. *Ibid.*, LXI, 2.
3. *Ecclesiastic.*, XII, 4.
4. *Deuteron.*, XXXII, 35.
5. *Judith*, XVI, 20.
6. Malach., IV, 1.
7. Isaïe, XIII, 6 et 9.
8. Sophon., I, 14-16; Malach., IV, 5; Joël, II, 31.
9. Ascoli, n. 24-35, p. 67-80.
10. *Ibid.*, n° 25-27; 30; 32-33; 35.
11. Muratori, *Novus Thesaurus veter. inscript.*, p. 1923; Martigny, *Dict. des antiquités chrét.*, 3e éd., p. 357.

Digitized by Google

à un célèbre passage de Job (XIX, 25 sqq.), qui a donné lieu à bien des controverses. Et l'allusion, si on l'admet, ne peut se rapporter qu'au texte hébreu.

Les chrétiens, de très bonne heure, ont vu dans ces versets de *Job* la promesse d'un Rédempteur et d'une résurrection de la chair. C'est ainsi que la plupart des théologiens, catholiques ou protestants, interprètent encore le passage, d'après la Vulgate[1]. Saint Jérôme n'a d'ailleurs fait que se conformer à la vieille tradition chrétienne. Ce texte de *Job* avait été compris de même par saint Ambroise[2], par saint Clément de Rome[3], et, en Afrique, par Tertullien[4]. Cet accord des vieux écrivains chrétiens est tout naturel; car telle était déjà l'interprétation des Septante[5]. Et, si les Septante eux-mêmes avaient ainsi traduit, c'est que, dès ce temps-là, se précisait chez les Juifs l'espérance d'un Messie et d'une résurrection. — Aussi Job devint-il dans l'exégèse et sur les vieux monuments chrétiens l'un des symboles de la résurrection ; à ce titre, il figure souvent sur les fresques des Catacombes ou les bas-reliefs des sarcophages, et les versets en question ont été gravés sur plusieurs tombes[6].

Mais les hébraïsants ont prouvé que les Septante, et, à leur suite, tous les traducteurs latins, y compris saint Jérôme, avaient

1. Voici le texte de la Vulgate : « Scio enim quod Redemptor meus vivit, et in novissimo die de terra surrecturus sum; — et rursum circumdabor pelle mea, et in carne mea videbo Deum meum, etc. » (*Job*, XIX, 25 sqq.).

2. Saint Ambroise, *De excessu fratris sui Satyri*, II, 67.

3. Saint Clément Romain, *Epist. ad Cor.*, I, 26.

4. Tertullien, *De resurr. carn.*, 22 : Vota nostra suspirant in saeculi hujus occasum, in transitum mundi quoque ad diem Domini magnum, diem irae et retributionis, diem ultimum et occultum... Ubi autem cœperint ista fieri, emergetis, et elevabitis capita vestra, quod redemptio vestra adpropinquaverit. — Dans ce passage, Tertullien paraphrase successivement Sophonie, I, 14-16, et *Job*, XIX, 25 sqq.

5. Voici le texte des Septante : « Οἶδα γὰρ ὅτι ἀένναός ἐστιν ὁ ἐκλύειν με μέλλων ἐπὶ γῆς ἀναστῆσαι τὸ δέρμα μου τὸ ἀναντλοῦν ταῦτα... » (*Job*, XIX, 25 sqq. — éd. Tischendorf).

6. Le Blant, *Inscriptions chrét. de la Gaule*, t. II, p. 34 ; Martigny, *Dict. des antiquités chrét.*, article *Job*.

Digitized by Google

faussé le sens de ce texte. C'est l'avis de Reuss[1], et aussi de Renan, dont voici la traduction :

« Car, je le sais, mon vengeur existe,
Et il apparaîtra enfin sur la terre.
Quand cette peau sera tombée en lambeaux,
Privé de ma chair, je verrai Dieu...
Ce jour-là, craignez le glaive;
Car la colère de Dieu vous punira par le glaive,
Pour que vous appreniez qu'il y a une justice[2]. »

On voit que le texte hébreu de ces versets présente avec une singulière netteté l'idée du *vindex ille noster dies*. Il est fort possible que le thrène d'Henchir-Djouana contienne une allusion directe à ce passage biblique. Si l'on admet cette allusion, une conséquence s'impose. Ni Tertullien, ni aucun des chrétiens d'Afrique, à notre connaissance, n'a su l'hébreu ; même sachant cette langue, un chrétien aurait interprété les versets suivant la tradition des Septante, qui était celle de l'Église. Si donc l'allusion existe, elle ne peut avoir été faite que par un Juif ou un judaïsant. Le mausolée et les épitaphes d'Henchir-Djouana étant tout païens d'apparence, le thrène n'aurait pu être composé que par un judaïsant.

Quoi qu'il en soit, le *vindex ille noster dies* paraît avoir ici un sens complexe, comme l'indique la comparaison avec les formules analogues de la Bible ou des épitaphes juives. L'aspiration vers ce *jour vengeur* résume toutes les aspirations des Juifs dans leur détresse. Le repos dans la tombe, l'attente de la résurrection et de la vie éternelle, la foi dans les promesses du Dieu vengeur qui devait restaurer Jérusalem, châtier les méchants, ouvrir au peuple élu les joies du Paradis : telles étaient les mul-

1. E. Reuss, *Das Alte Testament übersetzt, eingeleitet und erläutert*, t. VI (Braunchsweig, 1894), p. 57.

2. E. Renan, *Le Livre de Job* (Paris, 1859), p. 82. — Le texte hébreu contient le mot *gô'el*, qui se traduit par *ultor sanguinis* ou « vengeur du sang ». Dans la législation juive, c'était le nom donné au plus proche parent de la victime, celui à qui incombait l'obligation de punir l'assassin. Cf. *Numer.*, xxxv, 19-25.

Digitized by Google

tiples espérances qui consolaient de tout les Juifs du temps, même de leurs grands chagrins et des petites misères de la vie. L'œuvre de la vengeance divine, en faveur d'Israël, devait être surtout une œuvre de réparation.

Nous avons une preuve indirecte que ces rêves étaient familiers aux Israélites africains du IIIe siècle : l'idée juive du *jour vengeur* s'est mêlée aux souvenirs de l'Apocalypse dans la conception chrétienne de l'Antechrist et de la fin du monde. Les œuvres de Commodien l'attestent au moins pour l'Afrique. Ce poète populaire a souvent attaqué les Juifs et les judaïsants ; on suppose même que lui aussi avait commencé par judaïser. En tout cas, il connaissait bien ses adversaires, leurs sentiments ou leurs aspirations ; et il leur a réservé une grande place dans le drame suprême. Il distingue deux Antechrists, celui des chrétiens et celui des Juifs. Dès que le premier apparaît, les Juifs l'acclament et l'aident à persécuter les chrétiens :

*Succedit ille nefandus,*
*Quem et* Judaei *simul tunc cum Romanis adorant.*
*Quanquam erit alius, quem exspectant ab Oriente,*
*In nostra caede tamen saevient cum rege Nerone*[1].

Mais, à son tour, l'Antechrist sera frappé :

*Pro cujus facinore* veniet vindicta *letalis*[2].

Ce *veniet vindicta* est presque identique au *veniet vindex dies* du thrène d'Henchir-Djouana. — Alors arrive de l'Orient l'Antechrist juif :

*Nobis Nero factus Antichristus,* ille Judaeis[3].

Cet Antechrist trompe l'attente de tous, en persécutant Israël. Mais Dieu suscite contre cet ennemi le peuple des Justes. Et ces Justes sont encore des Juifs :

*Sunt autem* Judaei, *trans Persida flumine clausi*[4].

1. Commodien, *Carmen apolog.*, 835-838, éd. Dombart.
2. *Ibid.*, 887.
3. *Ibid.*, 933.
4. *Ibid.*, 943.

Digitized by Google

Ils viennent du pays où la tradition plaçait le Paradis. Et, en effet, ils ont vécu longtemps, ignorés, dans un séjour enchanteur. Comme les Israélites du temps de Commodien, ils avaient foi dans une résurrection à venir :

*Nec mortuos plangunt nec lugent more de nostro,*
*Expectant quoniam* resurrectionem futuram [1].

Dans cette retraite, ils menaient une vie pure, « *pure* viventes[2] ». Notons encore cette analogie avec le *puriorem secessum* d'Henchir-Djouana. — Les Justes triomphent de l'Antechrist juif, et ils réalisent le rêve du peuple proscrit en restaurant Jérusalem[3]. Ils obtiennent de Dieu la résurrection des morts[4]. Puis vient le *jour vengeur*, le jour du jugement :

*Status usque* dies *quoniam* advenit *iniquis*...
*Imminet ut* veniat dies detestabilis, *ardens*... [5].

Dans ces étranges tableaux de la fin des temps, il y a des emprunts évidents aux rêveries juives; le rôle prépondérant que dans le récit jouent les Juifs suffirait à l'attester. De plus, comme on l'a vu, on relève dans les vers de Commodien de singulières rencontres d'expressions, non seulement avec des textes de l'Ancien Testament, ce qui n'a pas lieu de surprendre, mais avec les inscriptions funéraires juives et avec l'inscription d'Henchir-Djouana.

De tout cela, nous ne prétendons point tirer une conclusion ferme. Nous résumerons seulement en deux mots ce long commentaire : 1° Plusieurs des formules du thrène d'Henchir-Djouana s'expliquent difficilement d'après les idées païennes ; 2° Ces formules présentent de frappantes analogies avec les conceptions judaïsantes de Commodien, les épitaphes juives, et bien des ver-

1. Commodien, *Carmen apolog.*, 949 sq.
2. *Ibid.*, 957.
3. *Ibid.*, 979 sqq.
4. *Ibid.*, 991 sq.
5. *Ibid.*, 994-1000.

Digitized by Google

sets de l'Ancien Testament. — On peut donc soupçonner, dans cette complainte païenne, une infiltration de doctrines judaïsantes. Accidentelles ou non, ces analogies méritaient d'être signalées.

Paul Monceaux.

---

Digitized by Google

# DIVINITÉS ÉQUESTRES

(Pl. VIII.)

## I

Les deux jolies statuettes de bronze que reproduit notre planche VIII m'ont été montrées, au mois d'août 1901, par M. Murray, qui les avait récemment acquises de MM. Rollin et Feuardent à Paris, pour le *Bronze Room* du Musée Britannique. La provenance indiquée est Alexandrette; elle m'a été confirmée par les honorables antiquaires de la place Louvois.

La hauteur de chacune des figures, qui se font pendant, est de $0^{m},12$. Le cavalier tient de la main droite un objet ressemblant à un gros poignard et de la main gauche le manche d'un objet indistinct. Main droite et poignard sont d'un autre métal que le reste de la statuette et paraissent provenir d'une restauration maladroite; je croirais volontiers cette restauration ancienne, car un antiquaire moderne y aurait procédé avec plus de soin. Il y a de nombreuses traces de dorure sur la tête, les plis du vêtement et la crinière du cheval. La partie inférieure du pied gauche antérieur du cheval est brisée. Le dos du cheval, entre la naissance de la queue et le cavalier, offre un trou qui descend verticalement jusqu'aux testicules de l'animal. Un autre trou, à la naissance de la crinière, a donné passage au support moderne, mais paraît, comme le premier, être contemporain de la figurine.

L'écuyère tient de la main gauche une torche et de la main droite un objet pointu que je renonce à désigner plus exactement. Les mutilations des jambes du cheval sont apparentes sur la photographie. Il n'y a pas de trous ménagés à travers son corps;

Digitized by Google

l'écuyère est fixée sur le dos de l'étalon au moyen d'une sorte de mastic peint en vert.

Il est évident que ces deux statuettes, d'un style tout à fait particulier, représentent des divinités formant un couple, telles que Hélios et Séléné. L'attribut de la torche et celui du cheval conviennent à Séléné[1], mais on ne peut guère considérer comme Hélios, en l'absence de tout caractère distinctif, le cavalier qui lui fait pendant; c'est peut-être une divinité asiatique locale, Mên ou Sabazios, dont les types équestres sont assez fréquents sur les monnaies impériales[2]. On trouve en Phrygie et en Pamphylie un dieu cavalier, pourvu quelquefois d'attributs solaires, qui est appelé par les inscriptions θεὸς σώζων[3] et que M. Ramsay a proposé d'identifier à Sabazios[4]. « C'est toujours, écrit M. Collignon, un personnage à cheval, brandissant une sorte de javelot ou d'épieu ». Le caractère indistinct de l'arme du θεὸς σώζων, dont les dessins publiés par M. Collignon portent témoignage, est un autre trait de ressemblance entre ces figures et celle qui nous occupe. Parfois, comme à Téfény, à Karamanly, à Bouldour, la tête du θεὸς σώζων est radiée[5], ce qui ne laisse pas de doute sur son caractère de dieu solaire. D'ailleurs, vu le grand nombre des divinités de ce genre en Asie Mineure, je ne prétends nullement que le cavalier d'Alexandrette soit identique au Dieu Sauveur signalé en Phrygie et en Pamphylie; je me contente de dire que c'est un dieu équestre solaire qui fait pendant à une déesse équestre lunaire.

Le travail grossier de ces deux statuettes ne permet guère de les placer avant le IIe siècle de l'ère chrétienne. Le type des chevaux est singulier et se rapproche d'une façon surprenante de celui des chevaux à la forte encolure, au nez busqué, à la queue bien

1. Sur Séléné équestre, voir Stephani, *Compte rendu pour* 1860, p. 45.
2. Cf. l'article *Men* par Drexler dans le *Lexikon der Mythol.* de Roscher, p. 2694, 2709, 2758 sq.
3. Collignon, *Bull. de Corresp. Hellén.*, 1878, p. 55, 170; 1880, p. 291, pl. IX, X.
4. Ramsay, *Cities and bishoprics*, t. I, p. 263.
5. Collignon, *Bulletin*, 1880, p. 293.

Digitized by Google

fournie et dessinant un angle droit, que monte la déesse Epona dans tant de bas-reliefs et de statuettes de provenance gauloise[1]. C'est au point que personne n'aurait hésité d'abord à reconnaître Epona dans notre écuyère si quelque collectionneur avait prétendu l'avoir découverte ou seulement acquise dans l'Est de la France. Mais, pour expliquer cette incontestable ressemblance, on aurait tort d'invoquer les Galates d'Asie Mineure, chez lesquels on ne rencontre aucune trace du culte d'Epona. Il ne faut pas songer davantage à supposer qu'un cavalier romain originaire de la Gaule ait transporté cette statuette en Asie-Mineure; car, d'abord, la torche n'est pas un attribut d'Epona et, en second lieu, la statuette de l'écuyère est inséparable de celle du cavalier, alors que l'Epona gauloise n'a pas de parèdre masculin. Il vaut mieux admettre qu'un des types du cheval d'Epona dérive du même modèle que ceux de nos bronzes, modèle syrien ou alexandrin, qui peut avoir exercé son influence tant sur la Gaule (par la voie de Marseille) que sur la région syrienne et cilicienne dont Alexandrette est le débouché.

## II

Je dois à l'amitié de M. Franz Cumont la photographie d'un petit monument qui a été acquis par lui à Sandiklu, entre Afioum-Kara-hissar et Isparta (fig. 1). Il est en marbre blanc et mesure 0m,18 de large sur 0m,20 de haut. A voir notre gravure, on croirait que le sculpteur (ne disons pas l'artiste) a représenté un cavalier et une écuyère chevauchant côte à côte et que l'avant-train du cheval monté par l'écuyère est dissimulé par le corps du cavalier. Il n'en est rien : le revers du groupe n'est pas modelé, et il faut admettre, ou que le sculpteur n'a pas voulu en prendre la peine, ou qu'il a pensé figurer deux personnages chevauchant un seul quadrupède d'une invraisemblable longueur. L'espèce de pilier qui soutient le ventre de l'animal n'est qu'un support mé-

1. *Rev. arch.*, 1895, I, p. 163, 309; 1898, II, p. 187; 1899, II, p. 61-70 (avec liste des monuments relatifs à Epona).



Digitized by Google

nagé pour assurer la solidité de l'ensemble; on remarque l'emploi du même procédé dans certaines statuettes gallo-romaines d'Epona. Les deux personnages représentés sont diadémés et l'homme, comme la femme, porte de longs cheveux tombant sur le dos. Ce sont incontestablement des divinités, mais d'un caractère encore moins précis que celles figurées et décrites plus haut. Je ne connais, en dehors de ce singulier monument, qu'une seule représentation d'un personnage chevauchant à califourchon

Fig. 1. — Groupe en marbre de Sandiklu.

et accompagné, sur la même monture, d'une femme assise de côté; c'est un bas-relief du Musée de Naples, d'un excellent travail, mais dont le sujet n'a pas encore été élucidé[1]. J'ajoute que les figures équestres de ce bas-relief sont nues et que la femme, assise à gauche et non à droite, y est placée devant son compagnon et non en croupe; l'analogie n'est donc pas de celles dont on puisse espérer tirer parti pour expliquer l'une ou l'autre composition.

1. *Museo Borbonico*, t. XIV, pl. 11; *Rev. archéol.*, 1898, II, p. 195.

Digitized by Google

## III

L'occasion m'est bonne pour compléter le dernier catalogue des monuments relatifs à Epona, que j'ai publié dans la *Revue* de 1899 (t. II, p. 61-70). Aux provenances déjà connues viennent s'ajouter les départements de Seine-et-Marne et l'Algérie.

Fig. 2. — Épona de Rouillac (Charente).

Charente. — L'Epona de Rouillac, signalée *Rev. arch.*, 1898, II, p. 189, a été publiée par M. Chauvet, *ibid.*, 1901, I, p. 282. Nous la reproduisons ici (fig. 2), d'après le moulage que le Musée de Saint-Germain a été autorisé à en prendre. L'original est à la mairie de Rouillac.

Côte-d'Or. — Je dois à M. Changarnier la photographie d'un bas-relief découvert à Cissey et appartenant à la Société d'histoire et d'archéologie de Beaune (fig. 3). Épona est assise à droite sur une jument que tête un poulain.

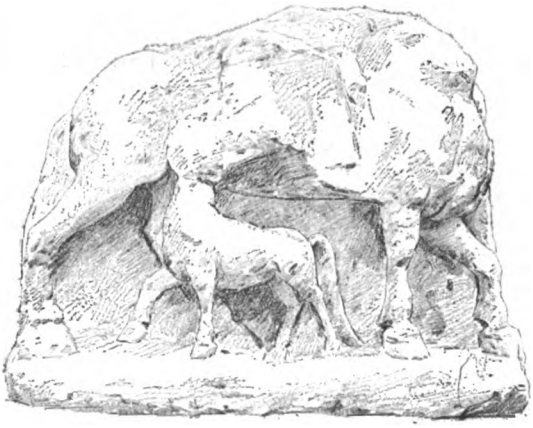

Fig. 3. — Epona de Cissey (Côte-d'Or).

M. l'abbé Poullot a recueilli à Malain un bas-relief en pierre blanche fort mutilé, représentant Epona chevauchant à droite.

Digitized by Google

Un jeune poulain vient appuyer sa tête contre une patère que la déesse tient de la main droite[1].

Fig. 4. — Epona de Reims (Marne).

Eure. — M. Coutil a signalé, d'après A. Le Prévost, une statuette d'Epona en terre cuite blanche, aujourd'hui égarée, qui a été découverte à Écaquelon en 1855, en compagnie de Vénus Anadyomènes, d'un buste d'enfant coiffé d'un capuchon et de monnaies d'Antonin et de Constantin (*Figurines en terre cuite des Eburovices*, 1899, p. 61 [2]).

Marne. — Epona en relief, tenant une corne d'abondance, chevauchant à droite un cheval marchant à droite, découverte à Reims au mois d'août 1897, avec des traces de peinture[3]. Je dois une photographie de ce bas-relief à l'amabilité de M. Jadart, conservateur du Musée de Reims (fig. 4).

Fig. 5. — Epona du Châtelet (Haute-Marne) [4].

Marne (Haute-). — En poursuivant les fouilles de Grignon au Châtelet, près de Saint-Dizier, MM. Paul et Régis Colson ont découvert, en 1895, une Epona équestre en relief, dont le Musée de Saint-Germain a pris un moulage (fig. 5).

1. *Bulletin de la Société des Antiquaires*, t. LVIII, p. 101.
2. Voir, sur les Eponas en terre cuite, Blanchet, *Étude sur les figurines de la Gaule Romaine, supplément* (1901), p. 57 et suiv.
3. *Bulletin de la Société des antiquaires*, t. LVIII, p. 370.
4. Moulage à Saint-Germain, n° 46189.

Digitized by Google

Nièvre. — En 1901, une statuette fragmentée en pierre d'Epona équestre, assise à gauche sur un cheval marchant à gauche, a été découverte dans une carrière de pierre au Greux (commune d'Urzy, Nièvre), et publiée par M. de Saint-Venant[1]. Cette statuette (haut. et larg., 0m,33) est remarquable à plusieurs égards. D'abord, la direction de la monture est insolite, car Epona chevauche presque toujours à droite sur un cheval

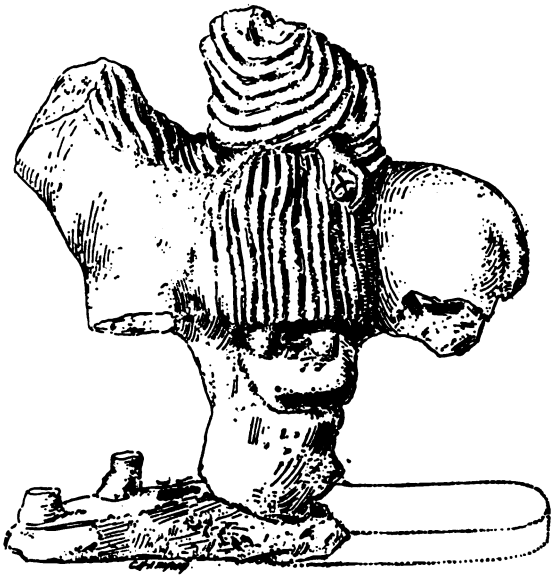

Fig. 6. — Epona du Greux (Nièvre).

marchant à droite. En second lieu, la planchette sur laquelle posent les pieds de la déesse est nettement indiquée; cette planchette est posée elle-même sur un support en pierre destiné à soutenir la statuette par le milieu (voir plus haut, la notice de la fig. 1). Enfin, la sphère que la déesse tient dans la main gauche est marquée d'un signe cruciforme et la robe d'Epona est plissée et crêpée d'une manière assez originale (fig. 6).

1. J. de Saint-Venant, *Une statuette de la déesse Epona près Nevers*, extr. du *Bulletin de la Soc. Nivernaise*, Nevers, 1901.

Digitized by Google

Seine-et-Marne. — M. G. Gassies a découvert à Meaux, dans

Fig. 7. — Epona de Meaux (Seine-et-Marne).

les terrains de la place Saint-Faron, une statuette en argile blanche d'Epona équestre, haute de 0m,12 (fig. 7). Le même terrain a

Fig. 8. — Épona du musée d'Arlon.

fourni un petit mulet chargé de deux paniers, également en terre

Digitized by Google

cuite blanche (*Revue des Études anciennes*, t. III [1901], p. 143-144).

Fig. 9. — Epona du musée d'Arlon.

Belgique. — Je dois à l'obligeance de MM. Fourdrignier et Sibenaler les photographies de deux bas-reliefs d'Epona équestre, conservés au musée d'Arlon (fig. 8 et 9). Le second a été

Fig. 10. — Epona du Musée du Luxembourg.

donné au Musée par M. Mohimont de Verton. Le Musée de Saint-Germain se propose d'en faire exécuter des moulages dès que ses mouleurs auront le loisir de se rendre à Arlon.

Digitized by Google

Luxembourg. — M. Fourdrignier a bien voulu me communiquer aussi la photographie d'un bas-relief du musée de Luxembourg, représentant Epona équestre tenant de la main droite un vase (?), au-dessus duquel on aperçoit un petit animal familier (fig. 10). Ce bas-relief compte parmi les meilleures représentations de la déesse protectrice des chevaux; les plis du vêtement d'Epona, indiqués, en général, avec tant de grossièreté, sont dessinés ici avec une certaine élégance et témoignent d'un sentiment peu commun des formes enveloppées.

Suisse. — Dédicace à Epona découverte à Bâle : *In h(onorem) d(omus [d(ivinae)]. Deae Epo[nae] L(ucius) Sollius...* (*Anzeiger für Schweizerische Alterthumskunde*, 1900, p. 178; *Rev. arch.*, 1901, II, p. 447 = Cagnat, *Année Épigr.*, 1901, n° 96).

Dalmatie. — M. Roberto Paribeni, de l'École italienne d'Athènes, a eu l'amabilité de me communiquer la copie d'une stèle à corniche murée dans la pile d'un pont près de Docléa. Haut., 0m,67; larg., 0m,37; haut des lettres, 0m,043.

I O M
EPONE REGIN
GENIO LOCI
P BENNIVS·EG
REGIVS·MIL
■OH VOL·ADI
RINC BF COS V S

*J(ovi) o(ptimo) m(aximo) Eponc Regin(e) Genio loci P. Bennius Egregius mil(es)(c)oh(ortis) vol(untariorum) adj(utor) [p]rinc(ipis), b(ene)f(iciarius) co(n)s(ularis) votum solvit.*

Cette inscription intéressante m'avait échappé en 1898, bien qu'elle eût déjà été publiée dans l'*Archaeologia* de 1896 (p. 64) et par M. Cagnat, d'après l'*Archaeologia*, dans notre *Revue* (1897, I, p. 267, n° 5).

C'est la première fois, m'écrit M. Cagnat, qu'on trouve un

Digitized by Google

*princeps* dans une cohorte auxiliaire et la seconde fois qu'on a un *beneficiarius consularis*, soldat de ladite cohorte[1].

Bulgarie. — Ex-voto en pierre à la déesse Epona, découvert à Dobritch (département de Varna), acquis par le musée national de Sofia en 1901. C'est, avec la figurine de bronze publiée dans la *Revue* (1999, II, p. 61, fig. 2), le second monument d'Epona que l'on découvre en Bulgarie. Il est particulièrement remarqua-

Fig. 11. — Epona du Musée de Sofia.

ble par la présence d'une inscription grecque, la première que l'on ait relevée sur une sculpture de cette classe (fig. 10).

Θεὰν ἐπήκοον Αἴλιος Παυλῖν[ος ἀνέθηκεν]

Publié par M. Dobrusky, *Matériaux d'archéologie en Bulgarie*, 5e fascicule [Sofia, 1901], p. 67 [768], fig. 48.

Algérie. — Dans la *Revue archéologique* de 1900 (t. II, p. 260), M. Gsell a publié le premier exemplaire d'Epona qui ait été découvert dans l'Afrique romaine. C'est un bas-relief provenant d'Orléansville et représentant la déesse entre deux chevaux.

1. Cf. *Ephem epigr.*, IV, p. 385 et la note de M. Mommsen. (Cagnat.)

Digitized by Google

*
* *

Ainsi s'affirme davantage, d'année en année, l'extension du culte de la déesse gauloise Epona. Mais cette diffusion fut uniquement l'œuvre des légions ; elle ne témoigne ni de la vitalité du panthéon gaulois à l'époque romaine, ni même de l'existence de ce panthéon, qui me paraît depuis longtemps bien invraisembable. Il est piquant de constater que la seule conception mythologique des Celtes qui soit devenue quasi-européenne n'a pris cette importance qu'en raison du patronage accordé par les légions romaines à Epona ; ce sont elles aussi qui l'ont répandu à travers la Gaule, depuis Arlon jusqu'aux bords de la Charente. Ainsi la seule divinité qui puisse prétendre à figurer dans le Panthéon celtique doit son ubiquité relative non pas à un vieux fonds de croyances communes, mais aux déplacements des soldats et des palefreniers romains.

Salomon Reinach.

---

Digitized by Google

# QUELQUES RUMINANTS

## SUR DES ŒUVRES D'ART ASIATIQUES

Il est superflu d'insister sur l'utilité des études dont peuvent être l'objet, de la part des zoologistes, les animaux représentés sur les œuvres d'art des époques les plus anciennes. Nous allons en donner ici quelques nouveaux exemples.

Parmi les matériaux qui ont été mis à notre disposition, nous citerons d'abord un cylindre babylonien faisant partie de la collection de la Bibliothèque Nationale de Paris[1]. Cet objet, d'une rare beauté et d'une exécution parfaite, nous montre un daim parcourant une forêt touffue et broutant les feuilles d'un arbre. Une inscription tracée au-dessus de l'animal indique que cet objet était le cachet d'un homme de condition élevée nommé *Assour-rîmani*, *fils de Zikar-Assour* (trad. de M. le prof. Hommel). Les caractères semblent indiquer que ce cachet date de la fin de l'empire chaldéen, ou des premiers temps de l'empire assyrien. Bien qu'ils soient absolument analogues à ceux des inscriptions de l'ancienne époque, on est porté à leur assigner une origine plus récente à cause de leur arrangement. Ce cylindre aurait été exécuté, d'après M. le prof. Hommel, pendant la période comprise entre l'an 1000 et l'an 800 avant J.-C.

Si maintenant nous étudions avec soin l'animal représenté, nous n'hésiterons pas à dire que c'est un Daim ; la robe tachetée, les bois terminés par une large empaumure indiquent, sans au-

1. Je dois la communication de ces documents à M. Babelon, conservateur du Cabinet des Médailles, et je remercie M. de Villenoisy, bibliothécaire-adjoint, d'avoir bien voulu faciliter mes recherches.

Digitized by Google

cun doute, un animal appartenant à ce genre de cervidés. Comme chez les daims de l'époque actuelle, le corps est tacheté et il présente quatre rangées de taches allongées, rappelant, par leur disposition, celles qui ornent la robe du daim ordinaire. Une tache, semblable à celles que l'on observe sur le corps, se remarque près de la bouche de l'animal.

Les bois du ruminant représenté sur notre cylindre sont aussi très intéressants à étudier. A part les particularités de leur forme, on peut constater que l'artiste n'a représenté qu'une seule

Fig. 1. — Cylindre du Cabinet des Médailles.

corne. C'est d'ailleurs un des caractères de l'art assyrien dans le rendu des bœufs et autres animaux à cornes, qui diffère en cela de celui des Perses et des Chaldéens[1].

La corne du Daim que nous voyons sur ce cylindre présente dans le voisinage de la base, immédiatement au-dessus du cercle de pierrures, un andouiller court, pointu, dirigé en avant et recourbé en haut. La tige principale, élargie à peu de distance de sa base, immédiatement au-dessus de la couronne perlée et du premier andouiller, fournit à cet endroit un second andouiller très puissant, partant du bord antérieur et dirigé comme le pre-

1. Dürst, *Die Rinder von Babylonien*, etc., Berlin, 1899, p. 8.

Digitized by Google

mier en avant et en haut. Au-dessus, le mérain s'amincit et, se dirigeant en arrière, se termine par une large empaumure à quatre digitations.

Nous nous sommes demandé si nous étions ici en présence d'une image précise ou si l'artiste s'était laissé aller à sa fantaisie. Cette dernière hypothèse doit être écartée à la suite des comparaisons instituées par nous entre cette pièce et plusieurs bois conservés dans les collections du British Museum (*Natural History*) à Londres. Nous avons été ainsi amené à comparer les caractères fournis par la pièce de la Bibliothèque nationale à ceux de l'espèce décrite en 1875 par Sir Victor Brooke[1], comme étant propre à la Mésopotamie, le *Cervus mesopotamicus*, et nous avons été frappé de la similitude des particularités que présente notre sculpture avec ceux des cornes du *Cervus mesopotamicus*.

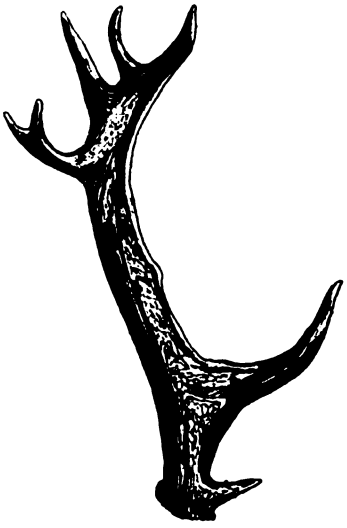

Fig. 2. — Corne de *Cervus Mesopotamicus*.

Sir V. Brooke fait observer, en effet, que la corne de ce cervidé porte à sa base une forte couronne de perles osseuses, au-dessus de laquelle naît immédiatement un andouiller très court, qui se dirige en avant et légèrement en haut. La tige principale forme une partie élargie, qui porte en avant un ou deux andouillers très forts et aplatis; le bois se dégageant de la partie postérieure de cette région présente un bord antérieur en forme de crête saillante. De l'extrémité de la tige naissent enfin de trois à huit andouillers réunis à leur base pour former l'empaumure. Les andouillers antérieurs sont légèrement recourbés en

1. V. Brooke, *On a new species of deer from Mesopotamia* (*Proceed. Zool. Soc.*, 1875, p. 261).

Digitized by Google

dehors et en bas; les andouillers postérieurs le sont en dedans et en haut[1].

Ainsi les bois de l'animal sculpté sur le cachet d'Assour-rîmani ressemblent, à tous égards, à ceux du *Cervus mesopotamicus*. Et comme les comparaisons que nous avons pu faire entre notre

Fig. 3. — Plat sassanide du Cabinet des Médailles.

gravure et différentes pièces (quelques bois et une tête) se rapportant au *Cervus mesopotamicus* conservés au *Natural History Museum* de Londres, viennent confirmer cette analogie, nous

1. Sir V. Brooke, *Supplementary Notes on Cervus mesopotamicus* (*Proceed. Zool. Soc.* (1876, p. 381-302).

Digitized by Google

pouvons conclure que l'animal représenté est bien le *Cervus mesopotamicus*.

Sir Victor Brooke eût assurément été surpris, s'il avait su que l'animal qu'il décrivait en 1875 a déjà été représenté il y plusieurs milliers d'années.

Nous allons maintenant signaler une seconde pièce intéressante, faisant partie de la même collection parisienne. C'est une coupe sassanide, en argent doré, datant de Chosroës II. Nous y voyons le roi Chosroës, à cheval, galopant à la poursuite de gros gibiers qu'il frappe avec ses flèches. Ce gibier se compose de plusieurs sortes d'animaux. A gauche, sous les pieds du cheval, on remarque deux Sangliers (*Sus scrofa*) mourants, atteints par les flèches du roi. En avant de ces sangliers, près du bord de la coupe, sont étendus le cadavre d'un Buffle (*Bubalus arni*, Kerr.) et celui d'une Gazelle (*Gazella dorcas*). Au-dessus nous voyons un Élan (*Cervus alces*) mourant, dont les bois sont fortement développés. Devant le roi s'enfuient un Buffle, un Élan, une Gazelle, deux Sangliers adultes et un Marcassin.

Par le nombre des espèces représentées, cette pièce est du plus haut intérêt scientifique. Le buffle ici figuré, avec ses longues cornes annelées, est celui qui a été signalé sur les cylindres chaldéens les plus anciens, celui de Sargon d'Agadé[1], par exemple. A l'époque d'Assournassirpal, au cours d'une campagne contre le pays de Suchi, le roi tuait une cinquantaine de buffles sur les bords de l'Euphrate[2]. Cette espèce de bovidés, chassée peu à peu de cette région par les progrès de la civilisation, existait encore du temps d'Aristote, en Arachosie (province de Khokand, Perse). Nous savons que l'Arni est aujourd'hui cantonné dans l'Inde.

En tenant compte de l'indication d'Aristote, on peut affirmer que cette chasse de Chosroës II, qui vivait en 579-628 de notre

1. Dürst, *Note sur quelques bovidés préhistoriques* (*L'Anthropologie*, 1900, p. 137).
2. Le même, *Die Rinder Babyloniens*, p. 6.

Digitized by Google

ère, avait eu lieu dans la Perse septentrionale ou orientale et non dans la Mésopotamie, car, pendant les 900 ans qui s'étaient écoulés depuis Aristote, le Buffle ne semble pas avoir fait de progrès au point de vue de la répartition géographique. Cette observation s'applique également à l'Élan, qui n'a jamais été signalé dans une contrée aussi méridionale, quoiqu'on en trouve des restes fossiles depuis l'Italie jusqu'en Scanie. La représentation de cette espèce est si fidèle que, bien que les proportions, par rapport à celles des autres animaux, laissent un peu à désirer, il est impossible d'avoir le moindre doute au sujet de l'assimilation de l'animal représenté à celui qui vit de nos jours. Comme chez l'Élan actuel, les bois gigantesques s'écartent presque horizontalement l'un de l'autre et chacun d'eux est constitué par une large empaumure aplatie, profondément digitée à son bord libre. Aujourd'hui, l'Élan s'est retiré vers les régions septentrionales de l'Europe et de l'Asie. Il est donc intéressant de constater que, de même que le Bison que l'on trouvait encore récemment dans le Caucase[1], et le *Bos primigenius* représenté sur les sculptures assyriennes[2], l'Élan, cette troisième espèce de grands ruminants que l'on chassait encore au moyen âge dans les forêts de l'Europe centrale, était répandu autrefois jusque dans celles de la Perse.

Quant aux autres gros gibiers, Sangliers et Gazelles, que chassait le roi Chosroës II, ils ne présentent qu'un intérêt médiocre, car ils vivent encore dans les mêmes régions et sont fréquemment reproduits dans les sculptures assyriennes[3].

Dr Ulrich Dürst.

1. Baer, *Note sur une peau d'Aurochs* (*Bull. Acad. de St. Pétersbourg*, tome I, 1836); Radde, *On the present range of the Europ. Bison in the Caucasus* (*Proceed. Zool. Soc.*, 1893, pp. 175-177).
2. Dürst, *Die Rinder Babyloniens*, p. 8-11.
3. *Sculptures in the British Museum. Assyrian Saloon.*

Digitized by Google

# MONTEFORTINO ET ORNAVASSO

## ÉTUDE
## SUR LA CIVILISATION DES GAULOIS CISALPINS

---

Plus de trente années se sont écoulées depuis que l'archéologie a réussi à retrouver dans la Haute-Italie les vestiges matériels laissés par les tribus gauloises qui durant deux siècles y exercèrent leur domination. MM. Desor, G. de Mortillet et Bertrand mirent alors en évidence les ressemblances de certaines tombes de Marzabotto avec les sépultures de la Marne ; mais quelques archéologues italiens se refusèrent tout d'abord à les reconnaître[1]. A la série si nombreuse des épées du type de Marzabotto déjà découvertes en France, en Suisse et dans les Iles Britanniques, Gozzadini opposait six ou sept exemplaires, plus ou moins similaires, recueillis en Toscane[2]. Il en tirait argument pour attribuer cette arme aux Étrusques. Ceux-ci ne pouvaient que succomber dans une lutte aussi inégale. Les Gaulois ayant servi comme mercenaires ou auxiliaires chez tous les peuples de l'Italie, la présence de quelques-uns de leurs glaives en Toscane se serait expliquée aisément. Au surplus, Gozzadini n'avait nullement réussi à démontrer que les lames de fer sorties de tombes étrusques ou présumées telles appartinssent au type des épées gauloises de Marzabotto. Un article de M. Mazard, publié en 1880 dans la *Revue Archéologique* réfuta pleinement les

1. Desor, *Compte-rendu du congrès international d'anthropologie, Bologne*, 1871, p. 278. — De Mortillet, *Les Gaulois à Marzabotto dans l'Apennin*, dans la *Rev. Archéol.*, 1871, p. 290. — A. Bertrand, *Découverte d'objets gaulois en Italie*, dans *Archéologie celtique et gauloise*, p. 359-367.

2. Gozzadini, *Scavi di Ceretelo, Bull. dell' Inst.*, 1878, p. 75. — Du même, *Di un antico sepolcro a Ceretolo nel Bolognese ; Atti e Mem. della R. Deput. di stor. pat. per le Romagne*, 1879.



Digitized by Google

théories étrucistes de Gozzadini autour desquelles on fit dès lors silence et l'archéologie celtique annexa définitivement à son domaine les provinces cisalpines.

Mais voici qu'un autre archéologue italien, l'un de ceux qui se sont le plus spécialement livrés à l'étude des antiquités gauloises de la Haute-Italie, M. Édouard Brizio, reprenant sous une forme nouvelle les arguments allégués par son compatriote, vient de donner le signal d'un retour offensif des Étrusques sur sur ce même terrain.

Je regrette de me trouver en désaccord avec le savant et obligeant directeur du Musée de Bologne; mais, tout en rendant hommage à son autorité en matière d'archéologie celtique, je crois que ses nouvelles doctrines paraîtront à beaucoup de ses lecteurs difficilement acceptables.

Gozzadini niait formellement la présence de tout élément gaulois dans les tombes de Marzabotto. M. Brizio reconnaît au contraire des sépultures de Sénons dans une nécropole de l'*ager gallicus*, récemment découverte, mais en même temps il s'attache à démontrer que, dès le IVe siècle avant notre ère, les Gaulois auraient été si profondément pénétrés par la civilisation classique qu'ils n'auraient à peu près rien conservé de ce qui constituait jusqu'alors l'individualité de leurs mœurs. Vêtus, armés, équipés à l'étrusque, ayant emprunté à leurs voisins, non seulement tous les produits de leur industrie, mais encore leurs coutumes religieuses, les Gaulois cisalpins, dès le temps de l'invasion, ne différeraient en rien des habitants de Clusium ou de Tarquinii, de telle sorte que l'élément celtique des tombes de la Haute-Italie est à peu près aussi radicalement méconnu dans ces doctrines de M. Brizio que dans les vieilles théories de Gozzadini.

Les Étrusques comptent déjà dans les annales de l'archéologie toute une série d'échecs mémorables, depuis les anciennes querelles sur la céramique peinte et l'origine des outils de l'âge du bronze; mais ces insuccès réitérés n'ont nullement affaibli la hardiesse de ceux qui persistent à demander aux antiquités de

Digitized by Google

la Toscane la solution des principaux problèmes protohistoriques.

Ce sont les fouilles récentes d'une riche et intéressante nécropole, située sur les confins de l'Ombrie et du Picenum, qui viennent de procurer à l'éminent directeur du Musée de Bologne l'occasion de développer sa nouvelle thèse. Montefortino, le lieu de la découverte, est situé à 3 kilomètres d'Arcevia et à 40 de Senigallia, sur le territoire qu'occupa durant un siècle environ le peuple gaulois des Sénons. On sait, grâce au *Périple* du prétendu Scylax[1], que ceux-ci, après avoir participé à la prise de Rome en 390, se fixèrent sur le littoral de l'Adriatique, dans une zone à peu près limitée actuellement par Ancône et Rimini. Cette conquête fut toutefois éphémère. En 283, les Romains, tirant une première vengeance du désastre de l'Allia, écrasaient l'armée sénonaise et préludaient à la colonisation de la Gaule cisalpine en expulsant ces envahisseurs. Les vestiges de l'occupation gauloise, s'ils se rencontraient dans cette partie de l'Italie, appartiendraient donc à une époque nettement circonscrite; mais, jusqu'à ce jour, on n'avait pu réussir à retrouver aucune nécropole sénonaise. Si l'on en croit M. Brizio, nous n'aurions plus à déplorer cette lacune après l'exploration des sépultures de Montefortino.

Le dernier volume des *Monumenti Antichi* nous apporte le mémoire de M. Brizio sur cette découverte, déjà précédé par une courte relation du même auteur insérée dans les *Notizie degli scavi* (1897, p. 1-13)[2].

Cette intéressante nécropole, fouillée de 1894 à 1896 en présence d'un délégué de l'administration, se composait de sépultures en nombre relativement faible, mais contenant un mobilier très varié et parfois d'une richesse exceptionnelle. Les tombes explorées, au nombre de 47, étaient toutes sans exception à inhumation et orientées de l'est à l'ouest, plus ou moins exactement. La plupart des fosses, spécialement les plus riches,

1. Scylax, *Periplus*, ch. XVIII (*Geogr. minores* de Didot, t. I, p. 25).
2. Brizio, *Il sepolcreto gallico di Montefortino presso Acervia* dans les *Monumenti Antichi dei Lincei*, vol. IX, fasc. III, 1901, p. 616.

Digitized by Google

avaient été revêtues de murs en pierres sèches et couvertes d'un pavement horizontal, construit après l'ensevelissement du cadavre, ordinairement déposé sur la terre nue et plus rarement dans un cercueil de bois.

Quelques objets votifs de diverses époques, retrouvés près d'une fontaine qui jaillit à 500 mètres de la nécropole, semblent indiquer l'existence d'un sanctuaire en ce lieu. Parmi ces objets, M. Brizio n'hésite pas à attribuer à l'industrie gauloise, encore à l'état rudimentaire, une série de figurines humaines découpées dans de minces feuilles de cuivre.

Voici maintenant la nomenclature sommaire du contenu de chaque sépulture, qui résumera la partie descriptive du mémoire de M. Brizio.

1. Casque en fer. Lance en fer. Strigile en bronze.

2. Casque en fer. Épée. Lance. Strigile de bronze. Anneaux. Cure-ongles en bronze. Vases peints et vases communs.

3. Casque en bronze, orné de deux tresses gravées. Épée. Lance. Strigile. Bracelet de bronze. Céramique. Fibule de La Tène en bronze.

4, 5. Sépulture double. Deux casques en fer. Deux épées. Grande lance en fer (long. $0^{m},70$). Autre lance plus petite. Nombreux vases peints. Vases non ornés.

6. Sépulture déjà visitée et en désordre. Deux lances.

7. Sépulture de femme. Alabastrum de verre polychrome. Strigile de bronze. Grains de collier en verre. Bracelet de fer. Vases communs.

8. Sépulture de femme; très riche mobilier. Strigile de bronze. Couronne de feuillage en or. Collier d'or à têtes de lions terminales. Bracelet d'or à têtes de serpent. Anneaux en or. Miroir gravé. Quatre chenets en fer. Peigne en ivoire. Porte-aiguille. Riche candélabre. Casseroles, chaudrons et vases divers en bronze. Grenade et figurine féminine d'argile.

9. Fibule de bronze (Certosa ou La Tène?). Balsamaires en verre et en albâtre. Strigile. Vases peints et vases communs.

10. Sépulture de femme. Strigile en bronze. Céramique.

Entre les tombes 9 et 10, il s'en trouvait plusieurs qui ont été dépouillées avant les fouilles méthodiques de la nécropole. Elles ont rendu, entre autres objets, deux casques, l'un en fer, l'autre en bronze, un strigile, une épée, une lance, etc.

11. Casque en fer. Épée. Lance. Strigile en bronze. Bracelets de fer et de bronze. Pilum. Céramique.

12. Fibule italique en bronze. Céramique.

13. Casque en fer. Épée, Deux lances. Anneau d'argent. Céramique.

Digitized by Google

14. Sépulture de femme. Bracelets de bronze. Grains de collier en verre. Vases communs en argile. Anneaux de bronze.

15. Sépulture de femme. Strigile. Cure-ongles en bronze. Fibule de fer (fragment). Grains de collier d'ambre et de verre.

16. Céramique.

17. Casque en bronze. Épée. Lance. Strigile avec inscription en lettres grecques.

18. Beau casque en bronze, orné de deux tresses gravées, pareil à celui de la tombe n° 3. Épée. Deux lances. Strigile. Vases peints. Sortes de tasses en bronze d'usage indéterminé (plateaux de candélabres ?)

19. Épée. Deux bracelets, l'un en fer, l'autre en bronze. Céramique.

20. Sépulture de femme. Balsamaires en verre bleu à rehauts blancs ondulés et en albâtre. Strigile. Fusaïoles. Grains de collier en or et en argile. Pendeloques et médaillons ornés, en or.

21. Sépulture de femme. Strigile. Cure-ongles. Anneaux d'or et d'argent. Grains de collier en or. Fibules de La Tène en bronze. Bouton en ambre. Vases en terre.

21 *bis*. Autre sépulture de femme. Nombreux plateaux et tasses. Balsamaires en verre polychrome. Cupules en bronze d'usage indéterminé (plateaux de candélabres ?). Collier d'ambre et menus objets divers.

22. Casque en fer. Épée. Lance. Strigile de bronze avec inscription en lettres grecques. Bracelet de bronze. Pilum. Céramique commune.

23. Très riche sépulture de femme analogue à la tombe n° 8. Strigile. Bracelet d'or. Anneau d'or, à chaton orné d'une figure de Minerve. Pendants d'oreilles et torquès en or. Miroir gravé. Paire de chenets en fer. Porte-aiguille en os. Trois dés en os. Boutons de verre. Broches de cuisine en fer. Sept coutelas en fer. Grande chaudière en bronze.

24. Sépulture de cavalier (non intacte). Épée. Lance. Squelette de cheval.

25. Casque en bronze. Bracelets de fer. Épée. Trois fers de pilum. Strigile. Chaudron de bronze. Fibule en bronze, type de La Tène. Plateaux de candélabres (?).

26. Casque en fer. Épée et javelot en fer. Strigile de bronze. Ciseaux de fer. Deux coutelas. Céramique. Fibule de bronze, italique.

27. Sépulture de femme (en désordre). Grains de collier en ambre et en verre. Miroir gravé. Vaisselle de bronze.

28. Lance. Strigile. Céramique. Chaudron. Plateaux de candélabres (?).

29. Sépulture non intacte. Casque en fer.

30 et 30 *bis*. Deux tombes superposées. La tombe supérieure contenait un squelette de cheval avec des débris de la garniture d'une bride; la seconde, celle d'une femme, renfermait les objets suivants : Vases en bronze. Passoire. Peigne en ivoire. Miroir. Candélabre de bronze. Trois bracelets dont un en verre. Anneaux d'or à chaton gravé. Torquès en or. Céramique.

31. Casque en fer. Épée. Lance. Strigile.

32. Riche sépulture de femme. Pendants d'oreilles en or. Anneaux d'or avec pierres gravées. Figurine votive en terre cuite. Miroir gravé. Beau flacon en

Digitized by Google

bronze estampé. Autres vases en bronze. Deux coutelas en fer. Strigile. Broches de cuisine en fer. Céramique.

33. Épée. Pointe de lance. Javelot. Pilum. Huit broches en fer liées en faisceau. Cinq coutelas de fer. Anneau d'or avec agate gravée. Quatre vases en argent. Vaisselle de bronze. Céramique.

34. Épée à fourreau de fer. Passoire en bronze. Strigile de fer. Huit broches de fer, longues de 1m,40. Sept couteaux de fer. Vaisselle de bronze et d'argile.

35. Passoire en bronze. Casseroles et vases en bronze, seau orné de deux palmettes gravées, placées aux points d'attache de deux anses mobiles. Épée de fer. Strigile de fer. Céramique de bronze.

36-38. Sépultures déjà dépouillées. Dans l'une, une épée et des lances. Strigile de bronze. Cure-oreilles ou cure-ongles en bronze.

39. Sépulture de femmes. Anneau d'or. Collier en grains de verre et d'ambre. Grand balsamaire d'albâtre. Sept coutelas en fer. Vases en bronze et vases d'argile. Miroir gravé. Faisceau de huit broches de cuisine.

40. Sépulture de femme. Grains de collier en verre et en ambre. Anneau d'argent à chaton gravé. Vases d'argile.

41-45. Sépultures déjà dépouillées, dont une avec squelette de cheval. Dans l'une de ces trois dernières tombes se trouvait une figurine d'argile (torse de personnage viril).

46. Vases de bronze. Deux strigiles de fer. Épée. Ciseaux de fer. Couteaux. Faisceau de broches de cuisine. Bracelets de bronze. Céramique.

47. Vases de bronze. Chenets et broches de cuisine en fer. Lance et couteau. Céramique.

A la lecture de cet inventaire de tombes « gauloises », les archéologues transalpins, familiarisés avec l'étude des sépultures de ce nom, retrouvées dans la Marne, en Allemagne, en Suisse, en Bohême et dans les Iles Britanniques, dissimuleront difficilement leur surprise. Ainsi, ces rudes combattants que les textes historiques nous montrent tout d'abord errants sur le sol italique, à la recherche de nouveaux foyers, nous apparaissent à Montefortino si profondément pénétrés par la culture des Étrusques que rien ne subsiste de leurs mœurs primitives. Ils ont emprunté à un peuple voisin, non seulement son costume et son armement, mais jusqu'à ses coutumes funéraires et à ses images religieuses. Les épouses et les filles des Sénons avant leur inhumation sont parées de *coronae etruscae* en feuillages d'or. L'usage rituel de déposer près du défunt ses ustensiles de cuisine et d'éclairage, broches à rôtir, chenets en fer, candélabres, est devenu tout d'un coup une coutume gauloise, et le type des

Digitized by Google

chenets celtiques, ustensile d'argile surmonté d'une tête d'animal, bélier ou cheval, se trouve en même temps délaissé par ces mêmes Sénons. Le sagum ne constitue pas leur vêtement national : le nombre des fibules recueillies dans les sépultures est en effet extrêmement faible, comparé à celui des autres nécropoles gauloises de la Cisalpine même, telles que Marzabotto et Ornavasso. Par contre, les mêmes guerriers ont appris à connaître l'emploi du strigile, et cet ustensile leur est si familier qu'aucun d'eux ne saurait plus s'en passer dans sa dernière demeure.

L'étonnement que provoque ce caractère exotique du mobilier funéraire de Montefortino sera toutefois ressenti à un degré moindre par ceux qui connaissent le précédent mémoire de M. Brizio[1] sur les nécropoles gauloises de la province de Bologne. Les mêmes casques, enrichis de couronnes d'or semblables, les mêmes strigiles et divers autres objets non moins imprévus apparaissent déjà dans quelques-unes des sépultures tenues pour gauloises par M. Brizio. Celui-ci, se basant sur les conclusions de ses travaux antérieurs, semble donc autorisé à déclarer que les trouvailles de Montefortino confirment les données précédemment acquises par la civilisation des Gaulois de la Cisalpine. Toutefois, si le caractère celtique des tombes de Montefortino ne se justifiait que par ces rapprochements, il reposerait sur des bases bien fragiles. D'une part, en effet, les guerriers de Marzabotto, mêlés à ceux de la Marne, ne se distingueraient nullement de leurs congénères transalpins ; d'autre part, quelques-uns des Gaulois de la Certosa possèdent un mobilier funéraire tout à fait identique à celui que nous rencontrons à Montefortino. Mais si l'on rapproche ces deux groupes, comment méconnaître que toute homogénéité s'évanouit ?

M. Brizio a pu cependant faire valoir des arguments plus solides. Si imprévue que paraisse une telle transformation des

1. Brizio, *Tombe e necropoli galliche della prov. di Bologna*, dans les *Atti e Mem. della R. Deput, di stor. patr. per le Romagne*, 1887, p. 461 ; *Notizie degli scavi*, 1889, p. 293.

Digitized by Google

mœurs d'une des peuplades les plus belliqueuse de la race celtique, il serait néanmoins téméraire, dans l'état actuel de nos connaissances, de méconnaître l'importance que présente ici, au point de vue ethnographique, le caractère des rites funéraires. L'application de ce criterium se trouve en effet favorable à ces premières conclusions de M. Brizio. Il y a une similitude incontestable entre les fosses de Montefortino et celles des autres cimetières gaulois, notamment celles d'Ornavasso, nécropole sûrement celtique, dont nous aurons à nous occuper plus loin. Il devient donc difficile de soutenir que le groupe des tombes de Montefortino appartient à quelque peuple de l'Italie, étranger à la race celtique.

Aussi je consens à admettre avec M. Brizio que les inhumés de Montefortino soient d'origine sénonaise, mais je ne saurais accepter ses doctrines lorsqu'il entend démontrer que l'étrucisation de ce peuple gaulois n'est point en quelque sorte un épisode local dans le développement général de la civilisation celtique, mais que cette transformation s'est accomplie antérieurement à la conquête de la Haute-Italie et qu'enfin la culture spécifique des Gaulois, désignée communément par le terme de civilisation de La Tène, aurait emprunté à l'Étrurie tous ses éléments constitutifs.

La nécropole de Montefortino, si on la tient pour sénonaise, est nécessairement antérieure à l'an 283. M. Brizio ne lui assigne point comme date précise le commencement du IIIe siècle. Il admet qu'elle peut même remonter aux premières décades du IVe siècle, c'est-à-dire à l'époque de l'invasion et, par conséquent, que, contrairement aux témoignages des écrivains de l'antiquité, égarés par les récits de quelques explorateurs grecs ou victimes des terreurs chimériques, répandues dans le monde antique, les Gaulois, à leur arrivée dans la Haute-Italie, auraient déjà possédé une culture très développée, d'origine entièrement étrusque. L'influence italique n'aurait pas seulement poli la rudesse de leurs mœurs en leur enseignant l'usage des produits industriels de la Péninsule, elle aurait encore réussi à développer chez eux

Digitized by Google

le sentiment religieux, comme en témoignent « non seulement les statuettes d'argile viriles et féminines, recueillies dans plusieurs sépultures, mais surtout l'objet en forme de grenade que contenait la riche tombe du fonds Giampieri, n° 8[1] ». Les découvertes de Montefortino démontreraient en outre que les sépultures gauloises trouvées en Italie sont d'un âge plus ancien que celles de la Gaule. Mais, d'autre part, si cette nécropole est prodigue en informations sur la civilisation acquise par les Gaulois lors de leur premier établissement en Italie, elle n'a rien livré qui puisse faire connaître le degré de leur culture antérieurement à cette immigration. Cependant, ajoute M. Brizio, si barbares que nous puissions concevoir ces envahisseurs avant qu'ils eussent franchi les Alpes, ils devaient se trouver déjà en possession d'un outillage quelconque, armes, ornements, instruments, etc... Les vestiges de ce mobilier proprement gaulois, devraient précisément apparaître dans la nécropole de Montefortino, qui, parmi tous les groupes de sépultures similaires retrouvées en Italie, est sans aucun doute la plus ancienne. Or, comme on n'y rencontre aucun objet de caractère barbare, c'est-à-dire qui ne puisse s'attribuer au contact des Gaulois avec les Étrusques, on doit peut-être conclure de là, que, conformément à ce que nous apprend Polybe, les Gaulois, alors qu'ils n'étaient que les voisins des Étrusques, entretenaient déjà avec ces derniers d'étroites relations commerciales. Ils auraient donc, dès ce moment, renoncé peu à peu à leurs mœurs primitives.

Telle est la doctrine de M. Brizio sur l'origine de la culture gauloise, doctrine singulièrement hardie, car elle aboutit à confondre deux domaines archéologiques jusque-là bien distincts, celui de l'archéologie étrusque et celui de l'archéologie celtique, et à dénier à cette dernière toute originalité propre. Il en résulterait, entre autres conséquences, que la civilisation gallo-romaine ne serait à tout prendre qu'une civilisation étrusco-romaine, par conséquent purement italique, comme chacun des deux éléments qui la constitueraient.

1. Brizio, *op. cit.*, col. 791.

Digitized by Google

Opposerons-nous tout d'abord à M. Brizio les textes historiques? Lorsque son système se trouve en contradiction formelle avec les auteurs anciens, M. Brizio se contente d'en récuser trop gratuitement le témoignage. Il est vrai que, d'après Polybe, les Gaulois avant d'envahir la vallée du Pô « étaient en rapport » avec les Étrusques[1]. Rien de plus naturel que quelques relations de voisinage se soient nouées entre des nations dont les territoires étaient immédiatement contigus, mais comment tirer de là le moindre indice en faveur d'une étruscisation complète des Gaulois? Par contre, ainsi que MM. Bertrand et Reinach le constataient déjà dans leur ouvrage sur *Les Celtes dans les vallées du Pô et du Danube*[2], « les expressions que Tite-Live met dans la bouche des Étrusques à propos du siège de Clusium, à une époque où leur domination s'étendait jusqu'aux Alpes : *formas hominum invisitatas* (V, 35) *gentem invisitatam, novos accolas* (V, 17) ne peuvent laisser aucun doute sur la date récente des relations des peuples italiens avec les Gaulois ».

En acceptant les idées de M. Brizio, c'est-à-dire en admettant cette singulière ressemblance des Gaulois et des Étrusques, dès le IVe siècle, le seul sujet d'effroi pour ces derniers eût été de ne pouvoir reconnaître dans la mêlée du combat des adversaires armés, équipés et vêtus comme eux.

Mais puisque M. Brizio refuse toute autorité à ce témoignage formel d'un historien ancien, examinons la valeur des constatations archéologiques qu'il estime être par elles-mêmes assez significatives pour réduire à néant ces traditions littéraires.

Étudions tout d'abord l'armement des guerriers de Montefortino.

On a pu remarquer dans l'inventaire précédent qu'un des caractères les plus frappants de ces sépultures militaires, c'est l'extrême abondance des casques. Cette arme défensive apparaît dans la totalité des tombes viriles à l'exception de trois. Or, M. Brizio reconnaît lui-même qu'elle ne se rencontre sur aucun

1. Polybe, II, 17, 3.
2. *Op. cit.*, p. 12, note 2.

Digitized by Google

des monuments figurés d'origine grecque représentant des guerriers gaulois. D'autre part, la rareté des casques, ordinairement réservés aux chefs, constitue à coup sûr un caractère distinctif de l'armement gaulois. Les tombes de Marzabotto et d'Ornavasso n'en contenaient aucun. En Gaule et notamment dans la Marne aussi bien qu'en Bohême, alors qu'il est impossible de tenter un inventaire des épées gauloises, tant les sépultures militaires sont abondantes, le nombre des casques est partout fort restreint. Parmi ces rares spécimens, s'il s'en trouve un qui, comme le casque d'Anfreville, rappelle par sa forme l'un de ceux de Montefortino, tous les autres appartiennent à un type qui n'est nullement italique. Comment concilier ces faits avec les hypothèses de M. Brizio? Celui-ci répond à l'objection par une nouvelle conjecture qu'il allèguera chaque fois que la matérialité des faits contredit à ses conclusions. « L'abondance extraordinaire des casques à Montefortino démontre que, *dans les temps plus reculés*, les Gaulois étaient accoutumés à marcher au combat la tête protégée par un casque; par conséquent les informations des écrivains gaulois sur la coutume gauloise de combattre tête nue, de même que les monuments qui les représentent sous le même aspect, doivent être les premières accueillies, les seconds observés avec une grande circonspection[1]. »

M. Brizio est en effet convaincu que la nécropole de Montefortino est la plus ancienne de toutes celles de l'époque de La Tène connues jusqu'à ce jour en Italie et au nord des Alpes. Nous verrons plus loin ce qu'il faut penser de cette assertion.

Ainsi, sur la question des casques, M. Brizio a contre lui tout à la fois les textes littéraires, les monuments figurés et le mobilier des sépultures de la Marne, de la Haute-Italie et de tous les pays celtiques. Que reste-t-il en faveur de ses conjectures hardies? La présence de deux casques semblables à ceux de Montefortino dans deux tombes du *predio* Benacci classées comme gauloises dans son précédent mémoire. Or, si l'on se

1. Brizio, *op. cit.*, col. 754.

Digitized by Google

reporte à cet opuscule[1], on reconnaît que ces deux sépultures ont livré d'ailleurs un mobilier étrusque entièrement semblable à celui de Montefortino et tout à fait différent de ce que renferment les sépultures gauloises de Marzabotto. Chacune d'elles contenait en effet, associés à une épée de type gaulois, *non seulement le casque et le strigile, mais la même couronne à feuillage d'or*, objets inconnus dans les tombes de Marzabotto. Bien plus, l'un de ces casques porte une inscription *étrusque*, gravée intérieurement, et M. Brizio, pour en expliquer la présence, suppose qu'avant d'appartenir au Gaulois inhumé à Bologne, il aurait été porté par un guerrier étrusque. La seule constatation qui se dégage de ces faits, c'est que les Sénons ont emprunté aux Étrusques l'usage habituel du casque, tandis que chez les autres peuples gaulois, l'emploi de cette arme défensive ne s'est jamais généralisé. Mais on ne saurait en aucune façon prétendre qu'à une époque plus reculée, les Gaulois ne combattaient point tête nue.

Après l'examen des casques, passons à celui des épées. Malgré le mauvais état de leur conservation, et bien que quelques-unes soient dépourvues de leur fourreau de fer caractéristique, que la rouille a d'ailleurs pu détruire, on ne saurait nier que la plupart sinon la totalité des épées de Montefortino, au nombre de dix-huit, appartiennent à la nombreuse série des épées dites de La Tène. « Sur le type de cette épée, écrit M. Brizio, il est inutile d'entrer dans de longs développements. Chacun sait qu'elle consiste en une longue lame droite à double tranchant et à côte médiane; la soie fait corps avec la lame et le fourreau est en fer[2]. » Il semble au contraire qu'il n'eût pas été hors de propos de rappeler ici les caractères distinctifs de cette arme pour chacune des trois phases successives de l'époque où elle fut en usage. M. Brizio n'ignore pas que depuis la publication de son mémoire sur les nécropoles de la province de Bologne, le classement chronologique des antiquités gauloises a fait de

1. Brizio, *Tombe e necropoli*, pp. 18 et 24.
2. Brizio, *Montefortino*, col. 755.

Digitized by Google

notables progrès. Nous verrons plus loin, en comparant les découvertes du Tessin et d'Ornavasso, que la division tripartite de l'époque dite de La Tène s'applique à la Haute-Italie aussi bien qu'aux autres pays d'occupation celtique. C'est encore pour avoir négligé ces distinctions essentielles que M. Brizio se trouve entraîné à de regrettables méprises, et tente d'établir à l'instar de Gozzadini que l'épée de La Tène n'est autre chose qu'une arme étrangère, adoptée par les Gaulois, après la conquête de la Cisalpine. Au témoignage de Polybe, l'épée gauloise était une arme de taille et non d'estoc. Il faut en conclure, ajoute M. Brizio, que cette arme devait être légèrement recourbée et présenter une nervure non point médiane, comme l'épée de La Tène, mais latérale. En outre, au dire du même historien, la lame n'était pas appointée. Or, comme l'épée attribuée aux Gaulois présente une lame droite, effilée et renforcée d'une nervure médiane, on ne saurait l'identifier avec celle qu'a décrite Polybe. Mais, en premier lieu, il est tout à fait inexact de prétendre qu'une épée tranchante doit nécessairement ressembler à nos sabres de cavalerie, à lame légèrement recourbée et nervure dorsale. Parmi les épées recueillies à La Tène et reproduites dans le livre de Gross, il s'en trouve plusieurs dont la pointe est absolument arrondie. Ce sont bien évidemment des épées *taillantes*. Or, ces armes présentent une nervure médiane comme les épées de Marzabotto et de Montefortino. Polybe[1] rapporte, il est vrai, que l'épée gauloise était une arme tranchante, ne frappant pas d'estoc; mais il est tout naturel de penser que cet historien, mort vers l'an 123 av. J.-C., a décrit l'épée gauloise en usage au temps où il écrivait. Cette arme avait subi depuis le IVe siècle certaines modifications. La lame s'était allongée et son extrémité primitivement terminée en feuille de laurier et rétrécie à partir du second tiers de sa longueur, présentait, au temps de Polybe, une terminaison obtuse ou complètement arrondie, avec des bords parallèles sur

1. Polybe, II, 30, 33; III, 114. Les écrivains plus récents de l'antiquité ont conformé leurs témoignages à celui de l'historien grec.

Digitized by Google

tout son développement. Le premier modèle est celui des quatrième et troisième siècle ou de La Tène I. Les épées à pointe arrondie, obtuse, ou faiblement effilée du second et du premier siècle, se classent à La Tène II et III. C'est ce dernier modèle que l'historien Polybe a connu et décrit.

En outre, M. Brizio est peu conséquent avec ses propres doctrines. Si l'étruscisation des Gaulois s'est accomplie avant la prise de Rome, comment expliquer que, parmi tant d'emprunts, ce peuple guerrier ait négligé de réformer son armement? Où trouver, au surplus, le sabre recourbé que lui prête si gratuitement M. Brizio? Personne ne saurait le dire.

Passons maintenant aux fibules. A propos de ce petit objet, la faiblesse de l'argumentation de M. Brizio se dissimule malaisément. Alors que dans toutes les nécropoles gauloises les fibules sont très abondantes, quel en est le nombre à Montefortino? Il ne dépasse pas le chiffre de huit. Huit fibules recueillies dans ces 47 sépultures extrêmement riches, alors que le cimetière de S. Bernardo à Ornavasso, province de Novare, dont je parlerai plus loin, composé de 165 tombes en a livré 131, et sur ces huit exemplaires, trois seulement appartiennent au type de La Tène. M. Brizio se voit donc obligé de conclure que les Gaulois, à leur arrivée au sud des Alpes, ne portaient pas encore le sagum et que ce vêtement compte aussi parmi leurs emprunts italiques, comme si l'usage de la fibule et par conséquent le port d'un vêtement analogue au sagum chez les peuples fixés au nord des Alpes avant le IVe siècle ne se trouvait pas clairement établi, par la présence de cet objet dans les tombes d'époque hallstattienne!

Il va sans dire que M. Brizio regarde la fibule de la Certosa comme le prototype de celle de La Tène. Sans entrer ici dans la discussion de ce problème obscur, je me bornerai à faire observer que quand bien même une telle origine serait acceptée, rien ne prouverait que la transformation se soit opérée dans la Cisalpine. Les fibules de la Certosa, sont en effet communes dans la Haute-Bavière et le Wurtemberg, régions que beaucoup

Digitized by Google

de celtistes considèrent comme la demeure primitive des Celtes. De plus, ces fibules des provinces allemandes, comme l'a fait observer M. Naue[1], sont beaucoup plus grandes que celles de l'Italie et offrent certaines variantes indiquant une fabrication locale. Il est donc tout à fait faux de prétendre que les Gaulois, à leur arrivée en Italie, ne faisaient pas encore usage de la fibule.

Attribuer aux Étrusques l'origine de l'épée et de la fibule de La Tène, c'est méconnaître au profit d'une thèse que rien ne justifie le caractère le plus original de l'industrie des Celtes, à savoir leur habileté consommée dans la fabrication des objets de fer. Guerriers et forgerons, tels sont les deux traits caractéristiques des tribus de race celtique et chaque jour les nouvelles découvertes de l'archéologie confirment le témoignage des auteurs anciens sur la grande extension de leur industrie sidérurgique.

Que le contact de ces peuples avec ceux de la Méditerranée ait exercé peu à peu sur leurs mœurs et leur industrie une influence notable, que parmi les éléments divers, helléniques, scythiques et autres, ayant contribué au développement de leur civilisation, il y ait lieu de faire une place à l'élément étrusque, c'est un fait que l'on ne songe pas à contester. Mais une théorie absolue comme celle de M. Brizio a le double tort de méconnaître, d'une part, les relations qui rattachent la culture de Hallstatt à celle de La Tène, de l'autre, l'importance et l'originalité de l'industrie gauloise. Insister sur ce point, opposer au style classique le caractère bien défini de la décoration celtique, démontrer l'impuissance du système de M. Brizio à expliquer l'origine de l'émaillerie des Gaulois et l'emploi habituel du corail dans leur orfèvrerie, mettre en parallèle, pour en faire ressortir tous les contrastes, la céramique peinte de la Marne et celle de la Toscane, tout cela serait en vérité une tâche trop facile et ces faits sont assez connus maintenant pour qu'il n'y ait pas lieu de s'y arrêter.

1. Julius Naue, *Hugelgräber*, p. 117.

Digitized by Google

Parlant des fibules gauloises, M. Brizio, non sans quelque lyrisme, déclare que la fabrication de ce petit objet de toilette constituait pour les peuples de la Haute-Italie une sorte de tradition « glorieuse ». Mais, si en regard du petit nombre de fibules — et surtout de fibules en fer — recueillies en Italie à partir du IVe siècle, on plaçait les innombrables récoltes des pays situés au nord des Alpes, les peuples barbares auraient sans doute quelque droit à revendiquer une large part de cette production. La fibule de La Tène a même connu la *gloire* des grandes conquêtes. Aucun autre objet similaire, chez aucun des peuples de l'antiquité, n'a rayonné sur une plus vaste zone géographique, car elle a franchi au nord et à l'ouest la limite déjà si étendue des langues celtiques.

Il me reste encore à formuler une réserve au sujet du mémoire de M. Brizio. On eût souhaité que l'auteur ait insisté plus longuement sur les indices chronologiques permettant à son avis d'assigner à la nécropole de Montefortino une date antérieure à celles de la Marne et aux autres cimetières de l'époque de La Tène situés au nord des Alpes. Les données empruntées aux vases peints manquent de précision. A côté de la céramique, d'autres objets sembleraient cependant de nature à nous procurer d'utiles éclaircissements. M. Brizio admet que l'ouverture de la nécropole pourrait remonter aux premières décades du IVe siècle. Or, si nous cherchons dans ce mobilier si riche et si abondant quelques « chronomètres » en dehors de la céramique, nous sommes tout naturellement tenté de recourir aux groupes d'objets suivants : les miroirs gravés, la vaisselle de bronze et les casques.

Au sujet des miroirs gravés, un des meilleurs connaisseurs des antiquités étrusques, M. Helbig, écrit ce qui suit[1] : « Sans aucun doute, le plus grand nombre de miroirs étrusques que l'on a toujours trouvés dans les tombes en même temps que les vases de fabrication locale très récente, appartient à la période qui

1. Helbig, *Guide des Musées de Rome*, trad. Toutain, t. II, p. 314.

Digitized by Google

s'étend de la fin du IVe siècle au commencement du IIe ». M. Martha, abaissant même légèrement l'âge de ces objets, affirme qu'on ne les rencontre pas en Étrurie avant le IIIe siècle et qu'ils sont surtout abondants dans les tombes appartenant au milieu de ce siècle[1]. A Montefortino, sur une quinzaine de sépultures de femmes, on n'en compte pas moins de six renfermant un miroir gravé.

Au nombre des casques reproduits dans le mémoire de

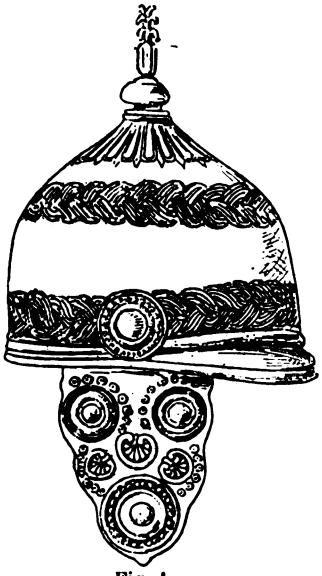

Fig. 1.

Fig. 2.

Fig. 3.

M. Brizio figure un exemplaire d'ailleurs similaire à la majorité des autres, mais qui se distingue par une élégante ornementation. Une double tresse finement gravée dans le métal délimite la portion presque cylindrique de la coiffe. Ce casque provient de la tombe n° 3 (fig. 1); celle qui porte le n° 18 en a livré un autre absolument semblable, avec la même décoration. Or, un troisième casque de ce même type, à coiffe ornée d'une double tresse, avait été déjà publié dans l'album de Much, en 1889[2]. Ce troisième

1. Martha, *L'art étrusque*, p. 555.
2. Much, *Kunsthist. Atlas*, pl. XC, fig. 1.



Digitized by Google

exemplaire (fig. 2) conservé au Musée de Laibach et qui provient de Weisskirchen, près des tumuli de Sanct-Margerethen, était associé à un fragment de fibule à timbale (fig. 3) que l'on doit classer à La Tène II, car l'extrémité caudale de cette fibule est liée à l'arc au moyen d'une sorte d'anneau. Je ne crois pas que l'on puisse reculer l'origine des fibules de La Tène II à une date antérieure au IIIe siècle.

Je passe aux vases de métal dont les formes sont si nombreuses et si variées. Il est impossible de ne pas être frappé par l'absence complète à Montefortino de l'œnochoé à bec relevé, type de vase en bronze, abondant dans les tombes gauloises, au IVe siècle et au commencement du IIIe siècle, alors que, par contre, nous y trouvons deux groupes de vases métalliques d'époque relativement récente, les patelles et les seaux.

Les patelles en bronze, à long manche replié et aminci à l'extrémité et à rebord orné d'une collerette (Brizio, pl. IV, 6; V, 4; VIII, 10; IX, 3; XI, 3), sont fréquentes dans les tombes de Montefortino. On les rencontre au IIe siècle à Ornavasso (fig. 4).

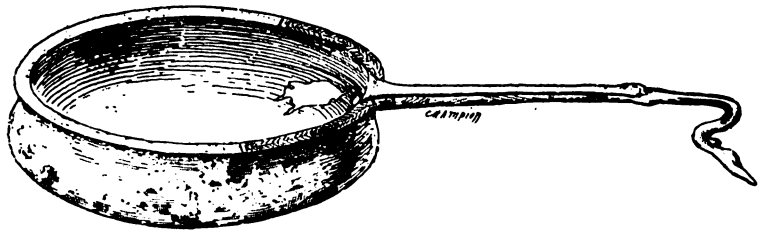


Fig. 4.

Une patelle du même modèle figure dans les récoltes de la célèbre nécropole bretonne d'Aylesford[1]. M. Arthur Evans classe au premier siècle avant l'ère chrétienne les tombes d'Aylesford, tout en reconnaissant que certains objets semblent d'un âge plus ancien. M. Heinrich Willers, qui vient de publier tout récemment une étude d'ensemble sur les vases de bronze

1. Arthur Evans, *On a late-celtic urn-field at Aylesford*, dans l'*Archaeologia*, 1890, p. 315.

Digitized by Google

d'origine celtique et italique, à propos des seaux de Hemmoor[1], considère ces casseroles comme des objets de travail gaulois, fabriqués dans la Haute-Italie au commencement du IIe siècle avant J.-C.

Le même auteur a dirigé ses recherches sur l'âge des seaux en bronze, portant, au point d'attache de leurs anses doubles, une sorte d'oreille triangulaire, ornée de palmettes. A cette série appartiennent plusieurs exemplaires, celui de Montefortino et un second tout à fait semblable que le commerce italique a exporté jusqu'en Danemark. Un troisième exemplaire provient d'une tombe du IIe siècle découverte à Chianciano près de Chiusi. M. Willers croit pouvoir classer ce modèle au IIIe ou au IIe siècle[2].

Ces exemples indiquent assez combien il serait difficile à M. Brizio d'assigner au cimetière de Montefortino une date antérieure au début du IIIe siècle et, par conséquent, de prétendre que cette nécropole est plus ancienne que les autres sépultures à épées et fibules de La Tène, connues au nord des Alpes.

Une découverte archéologique antérieure de quelques années à celles de Montefortino nous a d'ailleurs apporté un ensemble de faits peu favorables aux doctrines de M. Brizio. Les sépultures gauloises d'Ornavasso rapprochées de celles de Montefortino, bien loin de procurer à M. Brizio les traits de ressemblance qu'il prétend y reconnaître, démontrent au contraire qu'au second siècle avant notre ère, les Gaulois de la Haute-Italie, alors même que leur puissance politique venait d'être ruinée par la domination romaine, demeuraient fidèles à leurs traditions nationales et conservaient encore le facies original de leur propre civilisation. M. Brizio voudrait prouver qu'au IVe siècle, la culture des peuples gaulois de la Cisalpine avait emprunté tous ses éléments à celle des Étrusques; mais les sépultures d'Ornavasso permettent d'établir que deux siècles plus tard ces prétendues influences italiques sont fort peu sensibles au nord du Pô.

Il y a sept ans déjà qu'un archéologue de la province de Turin,

1. Heinrich Willers, *Die römischen Bronzeeimer von Hemmoor*, 1901, p. 107.
2. Heinrich Willers, *op. cit.*, p. 119.

Digitized by Google

feu Bianchetti, publia le compte rendu de ses fouilles à Ornavasso[1]. Mais quel qu'en fût l'intérêt, cette relation, insérée dans un recueil provincial peu répandu — les Mémoires de la Société archéologique de Turin — n'a pas retenu l'attention autant que le méritait l'importance des découvertes. Il ne sera donc pas inutile d'analyser avec quelques détails le contenu de ce livre, d'autant que si l'auteur nous a donné d'excellents procès-verbaux de ses recherches, il ne s'est pas attaché à mettre en lumière les conclusions générales qu'il est permis d'en tirer. On reconnaîtra aisément que l'archéologie celtique a plus de profits à recueillir des trouvailles d'Ornavasso que de celles de Montefortino.

Le lieu de la découverte est une localité située dans la province de Novare, à l'extrémité méridionale de la vallée d'Ossola et du lac Majeur. C'est également dans le voisinage de ce lac qu'est située une autre localité célèbre dans les annales de l'archéologie celtique, Sesto Calende.

En 1890, Bianchetti reconnut là l'existence de deux nécropoles contiguës mais distinctes et en commença l'exploration méthodique. La plus ancienne, celle de San Bernardo, qui tire son nom du vocable d'un sanctuaire voisin, occupe une superficie presque circulaire d'environ 1.700 mètres carrés. Le nombre des tombes visitées s'élève à 165. L'autre nécropole, celle de Persona, ne semble pas avoir été explorée encore en entier, mais Bianchetti y a du moins ouvert un nombre égal de sépultures, réparties sur une superficie de 2.000 mètres. Son ouvrage contient l'*inventaire par tombes* de ces 330 tombes, dont 302 lui ont paru intactes, ou à peu près intactes, les autres ayant été plus ou moins bouleversées à diverses époques.

Toutes les tombes de San Bernardo sans exception sont à inhumation. Le même rite domine encore à Persona, où l'incinération ne se rencontre que sporadiquement dans une dizaine de sépultures de date plus récente. Les fosses rectangulaires sont creusées dans le sable et les parois en sont renforcées d'un revêtement

1. Bianchetti, *I sepolcreti di Ornavasso* (dans les *Atti della Soc. di Archeol. e Belli arti di Torino*, vol. VI), 26 pl., p. 20.

Digitized by Google

de pierres sèches, sur une hauteur moyenne de 40 centimètres seulement. Les cadavres étaient déposés sur le sol nu sans pavement artificiel. Au pied du mort gisaient les vases et les autres objets de métal; près de la tête étaient placés les ampoules de verre et les balsamaires; les épées étaient déposées à la droite des guerriers, la poignée à la hauteur de l'épaule, la pointe tournée du côté des pieds. Près des épées gisaient les lances. Les couteaux reposaient obliquement sur les os du bassin ou parfois aux pieds du squelette, avec les autres objets de fer, faux, haches et ciseaux.

Un mobilier assez abondant avait été enfoui avec les cadavres. La nécropole de San Bernardo a rendu 939 objets; celle de Persona 777; mais ce qui donne à ces découvertes un intérêt particulier c'est l'abondance des monnaies. Dans les autres nécropoles celtiques, elles apparaissent rarement antérieurement au dernier siècle avant J.-C., à une époque où se rencontrent surtout des incinérations pauvres en mobilier. L'âge exact des deux cimetières d'Ornavasso est ainsi déterminé nettement et nous y trouvons, pour la classification des antiquités celtiques, quelques jalons chronologiques un peu resserrés, mais très sûrs, des points de repère qui nous conduisent jusqu'au commencement du second siècle. En effet, par un heureux hasard, les deux nécropoles se succèdent sans aucune interruption. Le groupe de San Bernardo, le plus ancien, n'a pas livré moins de 192 monnaies, toutes comprises entre les années 234 et 88 avant J.-C. Les récoltes monétaires de Persona, au total 139 pièces, vont de l'an 89 avant J.-C. à l'an 80 de notre ère. Mais en faisant le pointage des sépultures dont les monnaies sont postérieures à Tibère, sur le plan publié par Bianchetti, j'ai pu constater que ces sépultures, dont le nombre est assez restreint, se trouvent toutes à l'exception d'une seule (n° 82) massées à l'angle sud-est de la nécropole.

En résumé, les tombes de San Bernardo appartiennent au second siècle et au premier quart du premier siècle avant J.-C.; celles de Persona, à l'exception du groupe sud-est vont de l'an 88 avant J.-C. à la fin du principat de Tibère.

Suivons maintenant Bianchetti dans l'inventaire du mobilier.

Digitized by Google

Les objets qui le composent peuvent se répartir en quatre groupes : les armes, outils et ustensiles divers, les objets de parure, la vaisselle de métal ou d'argile, les monnaies. Nos dessins ont été exécutés d'après les excellentes phototypies de l'ouvrage de Bianchetti.

Les armes comprennent des épées, des lances et des boucliers.

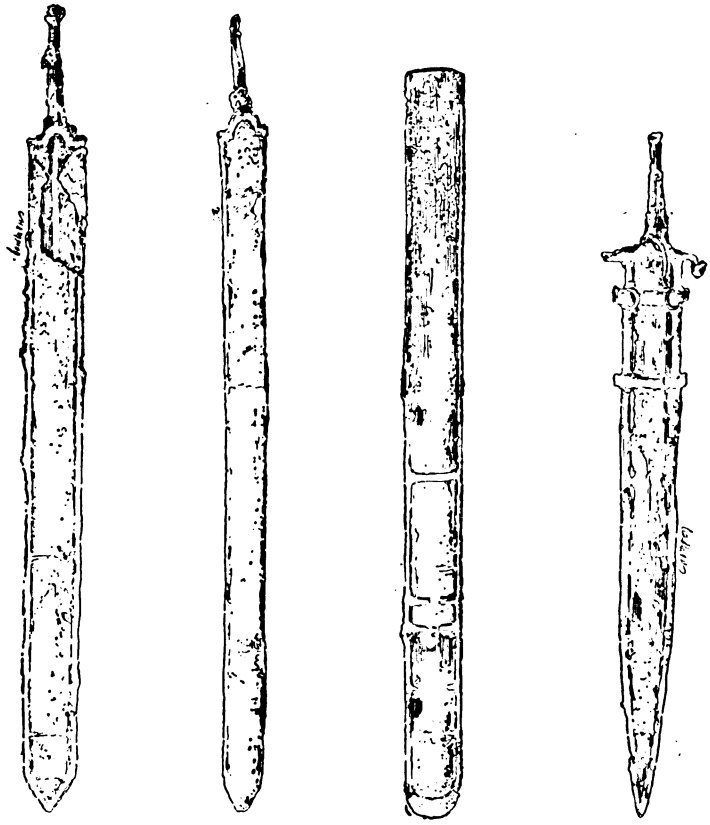

Fig. 5. Fig. 6. Fig. 7. Fig. 8.

*Épées.* — Les épées qui doivent tout d'abord retenir notre attention sont au nombre de 31, soit 26 pour San Bernardo et 5 pour Persona. Or, sur les 26 exemplaires de la première nécropole, 25 *sont des épées gauloises de La Tène, parfaitement carac-*

Digitized by Google

*térisées*. Les 5 épées de Persona et la 26e de San Bernardo appartiennent au contraire au type du glaive romain (fig. 8) à lame courte, pointe effilée et fourreau de bois ou de cuir, suspendu par des anneaux de bronze. Ainsi jusque vers l'an 90 environ avant l'ère chrétienne, la population d'Ornavasso conservait encore l'usage presque exclusif de l'épée gauloise. C'est dans une des tombes les plus récentes de San Bernardo, la sépulture n° 31, contenant deux deniers, l'un de l'an 92, l'autre de l'an 90 avant J.-C., qu'apparaît pour la première fois l'épée romaine qui se substitue à celle de La Tène. Celle-ci ne se rencontre plus à Persona.

Une autre constatation assez importante ressort de l'examen de ces épées. On sait que la classification des antiquités gauloises repose sur le développement typologique de l'épée et de la fibule. Or, le mobilier des sépultures d'Ornavasso, d'après leur date, doit, si la classification est exacte et s'applique à la Haute-Italie, appartenir à La Tène II et à La Tène III. Nous ne devons trouver parmi les sépultures de San Bernardo aucun des types de La Tène I. C'est exactement ce que nous montrent les planches photographiques du livre de Bianchetti. Aucune des épées d'Ornavasso ne présente ni la lame courte et effilée ni la bouterolle de fourreau caractéristique des épées de Montefortino et de la plupart de celles de la Marne, de la Bohême et des autres nécropoles de La Tène I. Une seule (fig. 7) peut être classée à La Tène III (type à entrée de fourreau rectiligne, avec l'extrémité arrondie). Toutes les autres épées sont terminées en pointe mousse et pourvues du fourreau au type de La Tène II (fig. 5 et 6).

Les fers de lance (fig. 9 et 10) au nombre de 23 sont plus nombreux à Persona qu'à San Bernardo. Le plus long mesure $0^m,440$ y compris la douille et $0^m,365$ sans la douille ; le plus court $0^m,23$ y compris la douille. La dimension moyenne serait de $0^m,302$ ($0^m,209$ pour la lame seule). En mesurant avec soin la distance qui séparait les pointes de lances du ferret garnissant l'extrémité opposée, Bianchetti a pu établir que la longueur totale de cette arme atteignait environ $2^m,15$.

San Bernardo n'a donné aucun umbo de bouclier. Les tombes de Persona n'en ont livré que deux.

Digitized by Google

« Après l'épée et la lance, écrit M. Brizio, l'arme la plus fréquente dans les nécropoles gauloises est le pilum. » A Montefortino, on en a recueilli six exemplaires, dont trois dans une seule tombe. Le pilum serait d'origine étrusque, et les Gaulois l'auraient reçu de leurs voisins, comme toutes les autres pièces de leur armement. M. Brizio reconnaît cependant que les tombes gauloises de Bologne n'en ont livré qu'un seul, mais il cite ceux de Serra S. Quirico en Ombrie[1] et ceux d'Ornavasso, ces derniers au nombre de trois. Or, dans la première nécropole apparaissent, à côté de quelques fibules et des épées de La Tène, les casques, strigiles et broches de cuisine étrusques, tandis que le mobilier des tombes à facies gaulois d'Ornavasso ne renferme pas en réalité un seul pilum. Les deux *pilum* (et non les trois) d'Ornavasso proviennent de la nécropole *gallo-romaine* de Persona, postérieure à l'an 88 avant J.-C., tandis que dans celle de San Bernardo, du second siècle avant J.-C., à côté de 25 épées gauloises, on ne rencontre pas une seule de ces armes[2].

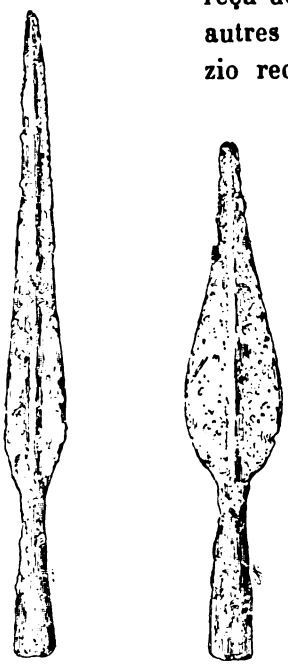

Fig. 9 et 10.

*Fibules.* — Bien caractéristique est l'abondance des fibules dont le nombre total n'est pas inférieur à 252 (131 pour San Bernardo; 121 pour Persona).

Le compte-rendu de Bianchetti est insuffisant en ce qui concerne l'étude de cet objet, l'auteur n'étant pas au courant des travaux relatifs à sa classification. En m'aidant des inventaires

1. Brizio, *Not. degli Scavi*, 1891, p. 305.
2. Bianchetti, *op. laud.*, p. 20.

Digitized by Google

par tombes et des planches de son ouvrage, j'ai pu dresser le tableau suivant où ne figurent cependant que 151 exemplaires, les autres étant incomplets ou insuffisamment décrits.

| A. Fibules gauloises. | Numéros des planches de Bianchetti | San Bernardo | Persona |
|---|---|---|---|
| 1. La Tène I. Fibules à arc et disque caudal émaillés (fig. 11) . . . . . | X, 17, 21 | 3 | |
| 2. La Tène II. Fibules à long ressort (fig. 12 et 13) . . . . . | IX, 1-7 | 61 | 57 |
| 3. Type de transition (*ad arpa*). . . . . | X, 15 | 10 | 3 |
| 4. La Tène III. Fibules à porte-agrafe ajouré (fig. 14). . . . . | X, 6-11 | | 5 |
| 5. La Tène III. Fibules à disque médian (fig. 15). . . . . | X, 18 | | 4 |
| B. Fibules italiques. | | | |
| 6. Fibules à charnière (fig. 16) . . . . . | X, 16 | | 8 |
| Totaux. . . | | 74 | 77 |

La composition de l'ensemble des fibules d'Ornavasso donne lieu aux observations suivantes :

*Type n°* 1 (fig. 11). — Type de fibule *émaillée* de La Tène I, représenté seulement par trois exemplaires. L'émail, réduit aujourd'hui en pâte pulvérulente de couleur blanche, était appliqué tant sur le disque terminal, que sur le corps de la fibule, creusé d'une cannelure profonde. Le ressort est constitué par six spires.

Cette fibule, très rare en Italie, est commune dans les nécropoles du Tessin. On ne la trouve pas à Montefortino, non plus que dans aucune sépulture étrusque. Et cependant, c'est un des plus anciens spécimens de fibule gauloise de La Tène. Comment donc parviendrait-on à en expliquer l'origine par des influences italiques?

*Type n°* 2 (fig. 12 et 13). — Comme le fait remarquer Bianchetti, cette fibule est remarquable par la multiplicité des spires qui constituent le ressort. Tandis qu'à La Tène, la fibule de ce même modèle n'en possède que 18 au maximum, on en compte sur les exemplaires d'Ornavasso jusqu'à 50, 60 et 70. La lon-

Digitized by Google

gueur totale de la fibule varie entre 12 et 22 centimètres. Le tableau suivant dressé par Bianchetti, nous renseigne exactement sur la nature des métaux employés.

| | San Bernardo | Persona | Total |
|---|---|---|---|
| Fibules d'argent. . . . . | 12 | 4 | 16 |
| » de bronze . . . . . | 33 | 48 | 81 |
| » de fer. . . . . | 16 | 5 | 21 |
| Total. . . | 61 | 57 | 118 |

Fig. 11.

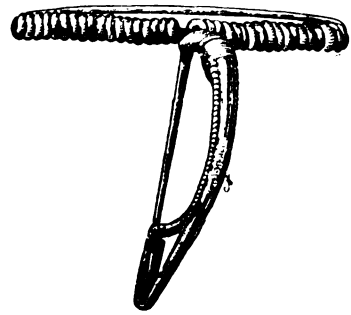

Fig. 12.

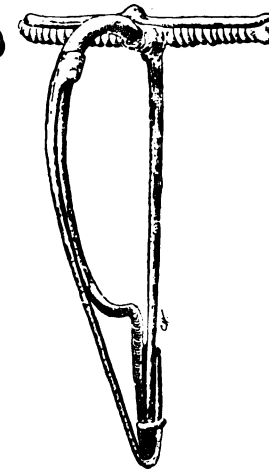

Fig. 13.

Fig. 14.

Fig. 15.

Fig. 16.

Cette fibule de La Tène II est un type local, anormal par le développement insolite du ressort et par ses dimensions générales. Plus anormale encore est la survivance de cette fibule,

Digitized by Google

sans aucune dégénérescence, jusqu'au commencement de l'ère impériale. Je relève plus de quinze sépultures à Persona, contenant des monnaies d'Auguste ou d'Agrippa, associées à ce modèle de fibule.

Tous les autres types de fibules sont des types connus et dont la présence dans les tombes approximativement datées d'Ornavasso ne fait que confirmer ce que l'on savait déjà à l'égard de leur chronologie.

*Bracelets.* — Les bracelets ou armilles au nombre de 38 (33 à fil d'argent, 3 de bronze, 2 de verre), dont 34 trouvés à San Bernardo et 4 seulement à Persona, sont classés par Bianchetti, sous le rapport des formes, de la façon suivante :

a) *Bracelets à spirale* (fig. 17). — Au nombre de 10, en argent,

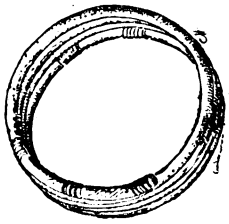

Fig. 17.

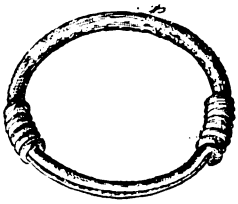

Fig. 18.

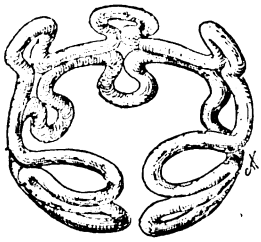

Fig. 19.

Fig. 20.

tous de San Bernardo. Ils sont formés d'une spirale qui s'enroule ordinairement de droite à gauche. Les deux extrémités sont gravées d'ornements géométriques. Le nombre des spires varie entre deux et demi et cinq et demi. Ce bracelet que les Celtes ont pu emprunter aux peuples du bassin de la Méditerranée est rare en

Digitized by Google

Gaule, mais plus tard il a donné naissance à un type analogue, très répandu dans les Iles Britanniques. Par sa décoration originale, le bracelet à spirales breton est un des produits les plus caractéristiques de l'industrie celtique ;

b) *Bracelets à extrémités enroulées en vrille* (fig. 18). — Trois exemplaires, dont un à Persona. Ce type se rencontre à diverses époques et ne saurait servir de base à aucune classification;

c) *Bracelets à méandres* (fig. 19, 7 à San Bernardo, 2 à Persona). — Le fil cylindrique dessine à intervalles égaux des lobes sinueux disposés symétriquement de chaque côté de l'axe du bracelet;

d) *Bracelets imitant une corde à nœuds* (fig. 20, 4 à San Bernardo). — La fantaisie des bijoutiers gaulois s'ingéniait à créer des modèles variés. Celui-ci rappelle certains types de la Marne et n'est pas un des moins curieux;

e) *Bracelets de verre* (2 à San Bernardo). — Cercles simples en verre de couleur d'ambre. L'un d'eux est rehaussé d'un filet en zig-zag de couleur blanche.

f) *Bracelets de métal à cercle simple* (6 à San Bernardo, 1 à Persona).

*Anneaux de doigts.* — Deux séries principales; des anneaux à spires, très abondants (69 à San Bernardo; 41 à Persona), et dont quelques-uns sont en or ou en bronze, le plus grand nombre en argent ou en fer. Des anneaux à intailles (13 à San Bernardo, 27 à Persona). Le goût des Gaulois pour les pierres gravées, durant le dernier siècle avant l'ère chrétienne, était déjà connu par les récoltes du Mont Beuvray.

*Anneaux ployés* (fig. 21). — Bianchetti a eu soin de classer à part un type d'anneaux qui ne rentre pas dans la série des bracelets et qui se trouve représenté abondamment dans les deux nécropoles d'Ornavasso. Il s'agit d'anneaux en argent se composant le plus souvent d'un fil cylindrique. Leur diamètre intérieur varie entre 33 et 82 millimètres. Ils sont ployés à peu près comme les boucles de souliers en usage avant la Révolution. On en a recueilli 13 à

Fig. 21.

Digitized by Google

San Bernardo et 12 à Persona, au total 25. On reconnaît aisément que ces anneaux ont été ployés intentionnellement. Comme ils se trouvaient placés près de l'épaule du squelette, Bianchetti estime qu'ils faisaient fonction de fibule et servaient à réunir les plis du sagum; pour ce motif il les désigne sous le nom d'*anneaux huméraux* et les regarde, comme un type nouveau en archéologie celtique. Le même objet, ajoute-t-il, s'est encore rencontré dans les tombes gauloises de Muralto près Locarno. De cette nécropole proviennent des fibules de La Tène II, similaires à celles d'Ornavasso. On peut rapprocher des anneaux « huméraux » d'Ornavasso, deux objets semblables provenant des sépultures de Steinhausen (comté suisse de Zug) dont les fibules se classent parmi celles de La Tène I et de La Tène II. M. Heierli, dans son *Urgeschichte der Schweiz*, signale les mêmes anneaux dans les sépultures gauloises d'Ober-Ebersol (canton de Lucerne), de Gempenach et de Dachelsen. D'après le même auteur, la grande nécropole de Gempenach (Champagny, canton de Fribourg) appartient aux première et seconde périodes de La Tène[1].

Les découvertes de Persona démontrent que les anneaux huméraux restèrent en usage jusqu'à la fin de l'époque gauloise. Il y aura lieu de rechercher s'ils se sont rencontrés également dans les sépultures de la Champagne et sur d'autres territoires celtiques. Il est fort possible qu'on les ait pris parfois pour des bracelets ou des anneaux tordus accidentellement et que par suite on ait négligé de les inventorier à part.

*Vases en bronze.* — De même qu'à Montefortino l'œnochoé à bec relevé manque totalement à Ornavasso. Ce vase disparut vers le commencement du IIIe siècle et ne peut se rencontrer à San Bernardo dont les plus anciennes monnaies datent seulement de l'an 234. Il est remplacé par une œnochoé dépourvue de bec, présentant un large orifice circulaire et munie d'une anse qui se bifurque en deux branches, terminées en tête de canard (fig. 22). Au

1. Heierli, *Urgeschichte der Schweiz*, pp. 389 et 391.

Digitized by Google

point de la bifurcation, l'anse se prolonge en haut par une sorte de crochet ou d'éperon qui ajoute beaucoup d'élégance à son galbe. Un écusson cordiforme consolide la soudure de l'anse sur la panse du vase. Ce modèle est exactement celui des œnochoés recueillies par M. Arthur Evans dans les incinérations gauloises d'Aylesford.

De même les patelles plates à large rebord, quelquefois gravé de feuilles de fougère et à long manche terminé par une tête de canard (souvent brisée), que nous avons déjà rencontrées à Montefortino, sont communes aux deux nécropoles de San Bernardo (fig. 4) et d'Aylesford.

Fig. 22.

Nous avons donc là, je m'empresse de le reconnaître, un point de rapprochement entre le mobilier de Montefortino et celui de San Bernardo et nous ne saurions en être surpris. On sait qu'à l'époque gauloise la vaisselle de bronze de la Haute-Italie, dont les divers centres de fabrication restent d'ailleurs inconnus, faisait l'objet d'un commerce d'exportation très étendu, pénétrait dans les pays situés au nord des Alpes et atteignait même la Scandinavie. Il serait à souhaiter que quelqu'un dressât l'inventaire général de l'ensemble des trouvailles. Elles pourraient déjà se répartir en six groupes principaux : les situles ornées et les cistes à cordons, dont on possède des statistiques complètes ; les seaux à panse ovoïde, anses doubles et oreillettes, semblables

Digitized by Google

à ceux de Montefortino, et les patelles à long manche, deux types dont M. Willers, comme je l'ai rappelé plus haut, s'est occupé récemment; l'œnochoé à bec relevé dont Tischler a le premier indiqué en 1881 l'aire de dispersion[1]; enfin l'œnochoé à orifice circulaire, au type de San Bernardo et d'Aylesford.

*Poteries.* — L'étude détaillée et comparative des poteries de San Bernardo et de Persona m'entraînerait à de trop longs développements. J'ai indiqué dans un précédent article l'intérêt qui s'attache aux vases moulés de Persona et notamment à la série des gobelets portant l'estampille ACO. Le rapprochement des produits de cette officine qui parvenaient jusqu'à Bibracte, au temps d'Auguste, et des premiers vases fabriqués dans la Gaule

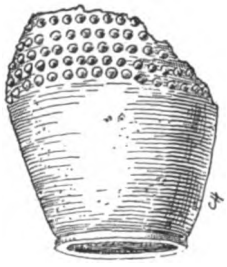

Fig. 23.

Fig. 24.

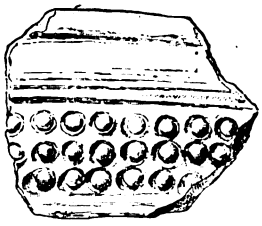

Fig. 25.

centrale à Saint-Rémy-en-Rollat éclaire d'un jour nouveau les origines de la poterie sigillée gallo-romaine[2]. Mais les gobelets du potier Aco, sans doute fixé dans la Cisalpine, avaient été précédés, sur le marché de Bibracte, par d'autres vases italiques dont les découvertes de San Bernardo nous indiquent l'origine.

On recueille en effet au Mont Beuvray des fragments de vases à pâte noire ou grise, lustrée, portant une ornementation caractéristique : les flancs de ces vases présentent des bandes horizontales parallèles se composant d'un semis de globules en relief[3] (fig. 25). Chacun de ces globules ou perles est encadré par une

1. Tischler, *Corresp.-Blatt der Deutschen Anthrop. Gesell.*, 1881, p. 126.
2. Voir ma notice : *L'officine de Saint-Rémy (Allier) et les origines de la poterie sigillée gallo-romaine*, dans la *Rev. Archéol.*, 1901, t. I, pp. 201-235.
3. Bulliot, *Fouilles du Mont Beuvray*, Album, pl. XXIII, 1; XXVIII, 3; XXXIII, 6, 10, 15, 17, 22, 24.

Digitized by Google

petite alvéole imprimée en creux dans la pâte fraîche. J'ignore à l'aide de quel procédé était obtenu ce petit motif de décoration qui peut se comparer à la prunelle d'un œil enchâssé dans son orbite. Quoi qu'il en soit, la présence simultanée de vases ainsi ornés à Bibracte et à Ornavasso permet, à l'aide de ces rapprochements, de constituer dans la céramique gauloise une famille nouvelle que j'appellerai le groupe des *vases à bandes perlées*. Plusieurs spécimens de cette famille, la plupart, il est vrai, à l'état de tessons, comme tous les vases de même provenance, se sont rencontrés dans les habitations de Bibracte. Comme les vases d'Arezzo et les gobelets d'Aco, ils ont sans doute été apportés sur le marché de cet oppidum par des caravanes venant de l'Italie du Nord, mais leur présence à San Bernardo doit les faire considérer comme plus anciens. Les figures 23 et 24 reproduisent deux gobelets de cette série recueillis dans cette nécropole. L'un d'eux était associé à des deniers de la République, des années 214 et 194 avant J.-C. (tombe n° 165).

*Monnaies*. — Huit monnaies gauloises, mêlées aux 331 monnaies romaines dont j'ai indiqué les dates extrêmes, figurent parmi les récoltes d'Ornavasso. J'appelle à ce sujet l'attention des numismates sur un fait dont l'importance n'a pas encore été signalée. Parmi les monnaies gauloises recueillies dans les oppida des Eduens, des Ségusiaves et des Séquanes, le type le plus abondant est sans contredit la pièce en bronze coulé appelé vulgairement potin, qui porte au droit une tête barbare, diadémée, et au revers un animal cornu, les jambes repliées, la queue relevée en forme d'S. Au Mont Beuvray cette pièce constitue à elle seule le quart des récoltes numismatiques. Elle n'est pas moins abondante dans le département de la Loire. On l'a recueillie encore à La Tène et dans d'autres localités helvètes ainsi qu'à Stradonic en Bohême. A Bibracte, cette monnaie est associée souvent à des pièces d'Auguste ou de la colonie de Nîmes. Il est donc certain qu'elle était encore très répandue durant les dernières années qui précédèrent l'ère chrétienne. Mais à quelle époque peut-on faire remonter sa première émission ? M. de Bar-

Digitized by Google

thélemy regardait ce bronze coulé comme dérivé d'un type analogue, imité lui-même d'une monnaie de bronze qui aurait été frappée par les Massaliotes, postérieurement à l'an 49 avant notre ère [1]. Or, la tombe n° 49 du cimetière de San Bernardo, contenait précisément une de ces monnaies coulées, associée à un autre bronze similaire, classé autrefois aux Leuci : tête barbare à gauche; au revers, un sanglier et une sorte de fleuron tréflé (n° 9044 de l'*Atlas* de La Tour, pl. XXXVII). Il faudra donc reporter la première émission de ces bronzes coulés à une date antérieure à l'année 88 avant J. C., date de l'abandon du cimetière de San Bernardo, et par conséquent rechercher si la date assignée au prototype massaliote ne doit pas être révisée. Au reste, deux autres trouvailles, à ma connaissance, tendaient déjà à en faire reculer l'origine. Une tombe à inhumation de Steinhausen, dans le canton suisse de Zug, contenait un de ces mêmes « potins ». Or, les sépultures de Steinhausen ont livré en même temps des fibules des deux premières périodes de La Tène [2]. Dans une autre nécropole de la Suisse, à Wiedikon, canton de Zurich, que M. Heierli classe à La Tène II, on recueillit également quelques « potins gaulois » de ce même type [3]. La découverte de San Bernardo, confirmée par ces deux dernières trouvailles, apporte donc une indication chronologique assez précieuse sur un des types les plus répandus et par conséquent les plus importants du monnayage gaulois. Les sépultures d'Ornavasso ont encore livré six monnaies gauloises, imitation barbare des pièces marseillaises.

Je viens de passer en revue les diverses séries d'objets caractéristiques constituant le mobilier de ces deux importantes nécropoles, dont la première surtout présente pour l'archéologie celtique un très grand intérêt. Il faudrait encore ajouter à cet inventaire sommaire les divers objets suivants : de nombreux couteaux de fer (33 à San Bernardo, 20 à Persona) ; des faux

1. A. de Barthélemy, *Monnaies antiques recueillies au Mont Beuvray*, *Rev. Archéol.*, 1870-71, p. 21.
2. Heierli, *op. laud.*, p. 389.
3. *Ibid.*, pp. 386, 392 et 396.



Digitized by Google

(14 à San Bernardo, 10 à Persona) ; des ciseaux de fer ou *forces* (14 à San Bernardo, 25 à Persona) ; des rasoirs (?) de fer (5 à San Bernardo, 1 à Persona) et des haches.

Je ne songe pas à nier que l'influence italique se soit exercée faiblement sur ces Gaulois cisalpins du second siècle avant notre ère. On trouve le strigile dans une tombe gauloise découverte au Soldo dans la Brianza, entre Côme et Milan, tombe du second siècle avant notre ère. Une seule sépulture de San Bernardo contient deux strigiles, réunis par un anneau ; dans une autre avait été déposée une grille à rôtir. Mais si l'on se rappelle que 165 tombes ont été ouvertes dans ce cimetière, la proportion des objets proprement italiques, auxquels il faut encore ajouter quelques pierres gravées, devient tout à fait infime en regard du nombre des trouvailles similaires de Montefortino. En outre, on peut constater que ces objets manquent totalement dans les deux nécropoles du IVe siècle de Molinazzo-Arbedo et de Castione, appartenant à la même peuplade gauloise que celle de San Bernardo.

J'ai dit plus haut que les découvertes d'Ornavasso confirmaient pour la Haute-Italie la division de l'époque de La Tène en trois périodes. Nous avons vu que les deux dernières se distinguent dans les tombes de San Bernardo et de Persona non pas, il est vrai, par la diversité complète des fibules, car la survivance locale de la grande fibule de La Tène II dans les tombes du premier siècle est anormale, mais du moins par celle des épées. Les nécropoles d'Ornavasso se trouvaient sur le territoire des *Lepontii*, dont la vallée Leventina, dans le canton du Tessin, porte encore le nom [1]. En effet, le domaine de ce peuple gaulois, s'étendait tout à la fois sur une partie de la province actuelle de Novare et, au delà des frontières suisses, sur l'autre versant des Alpes. Or, grâce à la découverte de deux nécropoles du Tessin, nous pouvons connaître le *facies* de la civilisation de ces mêmes *Lepontii* aux premiers temps de leur établissement

1. D'Arbois de Jubainville, *Les Gaulois et les populations qui les ont précédés dans l'Italie du Nord*, *Rev. Celtique*, 1890, p. 152.

Digitized by Google

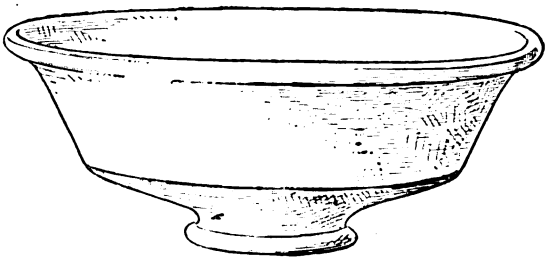

Fig. 26.

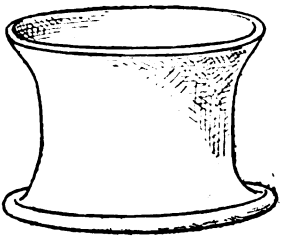

Fig. 27.

Fig. 28.

Fig. 29.

Fig. 30.

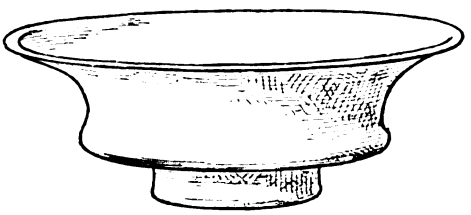

Fig. 31.

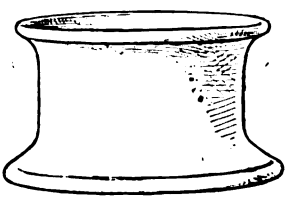

Fig. 32.

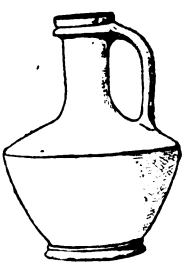

Fig. 33.

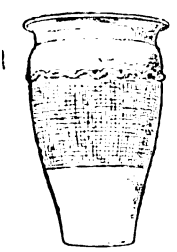

Fig. 34.

Fig. 35.

Digitized by Google

dans cette région alpestre. C'est là une bonne fortune exceptionnelle, un hasard heureux qui permet d'opposer des faits tout à la fois précis et méthodiquement observés aux archéologues que les classifications nouvelles de l'archéologie protohistorique laissent encore sceptiques ou hésitants. Ces deux nécropoles sont celles de Molinazzo-Arbedo et de Castione, fouillées par les soins de l'administration du Musée de Zurich de 1892 à 1897. On possède l'inventaire d'une centaine de tombes décrites avec un très grand soin par M. R. Ulrich [1]. On observe dans certaines tombes l'association des fibules aux types de Golasecca et de La Certosa avec celles de La Tène. D'autres sépultures, beaucoup plus nombreuses, n'ont livré que des fibules appartenant à l'un de ces deux types italiques. Nous sommes donc bien en présence d'une nécropole de transition. Les formes de la vaisselle de bronze sont archaïques et comprennent, entre autres, l'œnochoé à bec, qui manque à Montefortino. Or, comme le fait remarquer M. Hubert [2], l'absence complète de formes de transition entre les types italiques et les types de La Tène est à noter. Il y a là un témoignage défavorable à l'hypothèse qui fait de la fibule Certosa le prototype de la fibule de La Tène, ou du moins l'indice que cette dérivation ne s'est pas opérée dans la Haute-Italie. Quant aux fibules gauloises, elles se classent toutes sans exception à La Tène I. Les types de La Tène II, de San Bernardo, n'apparaissent pas encore. Seules trois fibules émaillées de La Tène I, retrouvées dans deux sépultures de San Bernardo et tout à fait conformes à l'un des types les plus communs des nécropoles du Tessin, constituent une sorte d'anneau reliant entre eux deux groupes de sépultures appartenant tout à la fois à une même peuplade et à deux périodes chronologiques consécutives.

Les tombes de Molinazzo et de Castione ne renfermaient tou-

1. R. Ulrich, *Die Gräberfelder von Molinazzo-Arbedo und Castione* dans *Festgabe auf die Eröffnung des Schweizerisches Landesmuseums in Zürich am 25 juni 1898*. Zurich, 1898, p. 83-107. Cf. l'analyse de cet ouvrage insérée par M. Hubert dans *L'Anthropologie*, 1901, p. 707.

2. Hubert, *L'Anthropologie*, 1901, p. 718.

Digitized by Google

tefois qu'un très petit nombre d'armes. L'épée de Castione publiée par M. Ulrich appartient comme les fibules à un type plus ancien que celles de San Bernardo[1]. Sa longueur, égale à celle des épées de Marzabotto, ne dépasse pas 0m,75 environ, tandis que la moyenne de celles de San Bernardo atteint 0m,95. La bouterolle du fourreau, ornée de petits disques, est cependant moins développée que celle des premiers glaives de l'époque de La Tène I.

Tandis qu'à Golasecca le rite de l'incinération est presque exclusivement en usage, à Castione, à Molinazzo, comme à San Bernardo et à Marzabotto, les Gaulois inhument leurs morts. L'orientation est variable. L'axe des tombes est dirigé tantôt du Sud au Nord, tantôt de l'Est à l'Ouest. Comme à San Bernardo, de petites murailles en pierres sèches, hautes seulement de 0m,30, garnissent les parois des fosses.

Une tombe de Molinazzo contenait un casque en fer en forme de bonnet conique, mais les strigiles, les couronnes d'or, les ustensiles d'éclairage et de chauffage, les figurines d'argile et les bijoux étrusques y font entièrement défaut.

En résumé, l'état de nos connaissances en archéologie celtique et les données nouvelles apportées par les découvertes récentes permettent, je crois, de proposer pour quelques-uns des principaux groupes de sépultures de l'époque de La Tène, connus à ce jour dans la Haute-Italie, la classification suivante :

1. Ulrich, *Ibid.*, pl. VI, 31.

Digitized by Google

| | Sépultures gauloises | Sépultures gallo-étrusques | Sépultures gallo-romaines |
|---|---|---|---|
| La Tène I. De l'an 390 à l'an 250 | A) Marzabotto, (Misano et Misanello).<br>B) Ceretolo (IIIe s.)[1]. | A) Montefortino IIIe s.)<br>B) Tombes Benacci (Bologne), nos 18, 37, 38.<br>C) Les deux tombes Benacci fouillées en 1887 (Brizio, *Tombe et Necropoli*, p. 24).<br>D) Tombes de Serra S. Quirico (Ombrie)[2]. | |
| La Tène II. De l'an 250 à l'an 100 | A) San Bernardo à Ornavasso, à l'exception de quelques tombes plus récentes.<br>B) Sép. du *Soldo* près Alzate dans la Brianza, entre Côme et Milan[3]. | | |
| La Tène III. De l'an 100 à l'ère chrétienne | | | A) Quelques tombes de San Bernardo.<br>B) Persona. |

OBSERVATIONS

1. — Les sépultures de Santa Maria Maddalena di Cazzano, classées comme gauloises par M. Brizio, n'ont livré ni épées ni fibules de La Tène[4]. Les fibules sont du type de La Certosa, à

1. Gozzadini, *Scavi di Ceretolo. Bull. dell' Inst.*, 1878, p. 75. — Du même, *Di un antico sepolcro a Ceretolo nel Bolognese* dans les *Atti e Mem. della R. Deput. di Stor. pat. per le Romagne*, 1879. — Mazard, *Sépult. antique de Ceretolo près de Bologne*, *Rev. Archéol.*, 1880, p. 161. [Cf. Brizio, *Tombe e necropoli*. — O. Montelius, *Civilisation primitive en Italie*, p. 530, pl. 113].

2. Brizio, *Notizie degli Scavi*, 1891, p. 305. Épées et fibules de La Tène, casques, strigiles et broches.

3. Castelfranco, *Tombe gallo-italiche rinvenute al Soldo presso Alzate (Brianza)*, dans le *Bull. di Palet. italiana*, 1879, p. 6, pl. I.

4. Brizio, *Tombe e necropoli galliche*, p. 496.

Digitized by Google

l'exception d'une seule, à double timbale, d'un type contemporain des précédentes.

2. — M. Castelfranco classait aux années 300-200 avant J.-C. les tombes du Soldo, dans la Brianza, entre Côme et Milan. Il suffit de mettre les objets caractéristiques de leur mobilier (fig. 26-30) en regard des mêmes types, provenant de San Bernardo (fig. 31-35) pour s'assurer que les deux groupes de sépultures sont contemporains.

3. — Dans la plupart des tombes du *predio* Benacci, le mobilier n'est ni assez abondant ni suffisamment caractéristique pour qu'il soit possible d'assigner à chacune d'elles une place déterminée dans cette classification.

4. — Les notices publiées par M. Castelfranco sur les nécropoles de La Tène en Ligurie[1] et par M. Ghirardini sur celles de la Vénétie[2] ne sont pas accompagnées d'illustrations assez nombreuses pour que le classement chronologique de ces sépultures puisse être tenté actuellement.

Joseph Déchelette.

1. Castelfranco, *Liguri-Galli e Galli- Romani*, dans le *Bull. di Paletn. italiana*, 1886, p. 194 et suivantes, pl. VIII-XIII.

2. M. Ghirardini a fait observer avec raison que la présence en Vénétie d'objets appartenant à la culture de La Tène est due beaucoup plus à la large expansion de la civilisation des Gaulois qu'à leurs incursions et à leurs établissements éphémères sur ce territoire. Au reste, nous savons par Polybe (II, 17) que si les Vénètes se distinguaient des Celtes par leur langage, ils s'en rapprochaient par leurs mœurs et leur costume (cf. Ghirardini, *Notizie degli Scavi*, 1888, p. 375.

Digitized by Google

# BULLETIN MENSUEL DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

## SÉANCE DU 22 NOVEMBRE 1901

Mlle D. Menant, chargée d'une mission dans l'Inde, adresse à l'Académie divers documents qu'elle a recueillis au cours de son voyage.

M. Héron de Villefosse présente un objet antique que lui a communiqué M. le major Chamberlayne, haut-commissaire anglais à Chypre. Cet objet, découvert au nord de l'île, aux environs de Lapithos, à Vasilia, est une corne de bouquetin, en bronze, de grandes dimensions. Elle présente cette particularité d'être munie, à son extrémité inférieure, d'un tenon rectangulaire qui entrait dans une douille de même forme. Les cornes de l'animal étaient donc mobiles ; sans doute, le corps devait être en matière différente, en pierre ou en marbre. Sur les monuments orientaux, par ex., dans les chapiteaux bucéphales de l'Apadâna, exposés au Louvre, et dont l'un a été exactement restitué par M. Dieulafoy, on trouve des exemples du même fait. — M. Hamy fait remarquer que l'animal représenté devait être, d'après l'atlas de Frédéric Cuvier, le bouc sauvage de la Haute Égypte.

M. Collignon communique les résultats de la dernière campagne de fouilles poursuivie en octobre 1901 par M. Paul Gaudin dans la nécropole de Yortan en Mysie. Les fouilles ont permis de délimiter le champ de la nécropole et d'étudier la nature et la disposition des sépultures. Il résulte des observations de M. Gaudin que les morts étaient inhumés dans de grandes jarres en terre cuite, contenant un mobilier funéraire qui consistait principalement en vases. L'étude de ces vases, les comparaisons qu'elle suggère avec les céramiques primitives de la Troade et de Chypre, permettent d'assigner à la nécropole de Vortan une date approximative qui ne paraît pas postérieure à 2000 ans a. C.

M. Salomon Reinach établit qu'une tête de femme, conservée dans la salle Clarac au Louvre, a fait partie d'une statue colossale découverte en 1865 à Baalbeck (Syrie), par l'architecte Joyau, qui était restée ignorée à Beyrouth de 1884 à 1901, et que Hamdi-bey, à la demande de M. Reinach, vient de faire mettre en sûreté au Musée de Constantinople. Le fait que la tête de femme, donnée au Louvre par l'architecte Armand, était celle d'un sphinx placé a gauche de la grande statue de Baalbeck, a été révélé à M. Reinach par un dessin de Joyau, inséré dans la collection de 19,000 reproductions d'œuvres d'art qu'Armand a léguée au Cabinet des Estampes. — M. Héron de Villefosse ajoute qu'il tient de M. Joyau, que ce dernier avait détaché lui-même cette tête pendant son séjour à Baalbeck. — MM. Perrot et Clermont-Ganneau présentent quelques observations.

## SÉANCE DU 29 NOVEMBRE 1901

M. Héron de Villefosse communique, au nom de M. l'abbé Sauvaire, curé de

Digitized by Google

l'Escale (Basses Alpes), une médaille de bronze portant au droit les bustes affrontés de Septime Sévère et de Julia Domna et au revers un grand autel, avec l'inscription grecque : *Pergamenôn B Neocorôn*. Ce médaillon a donc été frappé par les Pergaméens néocores pour la seconde fois entre les années 193 et 211 p. C., et c'est le grand autel de Pergame qui y est représenté.

M. Philippe Berger présente, de la part du R. P. Delattre l'estampage et la photographie d'une nouvelle inscription funéraire qui emprunte un intérêt tout particulier à la qualité des personnages qui y sont mentionnés. Elle doit se lire ainsi : « Tombeau d'Hamilcar, prêtre de Baal Céleste, fils d'Asdrubaal le *shanô* (le noble), fils d'Esmounamar le *shanô* (noble), fils de Maharbaal le grand-prêtre, fils d'Abdmilcar, le grand-prêtre. »

M. S. Reinach annonce que deux sculptures en marbre plus grandes que nature et d'une grande beauté, qui avaient été découvertes vers 1720 à Apt en Provence et étaient depuis longtemps considérées comme perdues, ont été retrouvées par M. le professeur Furtwaengler de Munich dans le château du duc de Devonshire à Chatsworth. M. Reinach présente des photographies de ces statues. M. Héron de Villefosse ajoute qu'il a demandé des moulages de ces statues pour le Musée du Louvre.

M. Hartwig Derenbourg donne lecture de sa notice sur la vie et les œuvres de M. Maximin Deloche, son prédécesseur à l'Académie.

M. Oppert fait une communication sur un poème babylonien, publié par M. Pinches d'après l'original du Musée Britannique. C'est une complainte de dix villes de la Chaldée ravagées par la guerre. Elle date de 287 a. C.

## SÉANCE DU 10 JANVIER 1902

L'Academie décide qu'il y a lieu de pourvoir au remplacement de M. Weber, de Berlin, associé étranger, décédé il y a plus d'un mois.

L'Académie procède à l'élection des commissions suivantes :

*Commission du prix de la Grange* : MM. Meyer, Paris, Longnon et Picot.

*Commission du prix Saintour* : MM. Delisle, Paris, Schlumberger, de Lasteyrie.

*Commission du prix Estrade-Delcros* : MM. Delisle, Heuzey, Perrot, Paris, Barbier de Meynard, Senard, Boissier, Croiset, de Lasteyrie.

*Commission du prix Prost* : MM. d'Arbois de Jubainville, de Boislisle, Longnon et de Barthélemy.

M. Cagnat dépose sur le bureau la photographie du monument qu'on se propose d'élever à Dakar, en souvenir de P. Blanchet, le regretté explorateur. Le monument est l'œuvre de M. Saladin, et le médaillon est dû à M. Henri Dubois, graveur en médailles.

M. Hamy présente quelques observations au sujet de deux volumes que M. le duc de Loubat, correspondant de l'Académie, vient de faire publier à Berlin. Dans le premier, M. Ed. Seler expose les résultats d'une exploration archéologique qu'il a accomplie aux frais de M. de Loubat, de 1895 à 1897, dans le département de Huehuetenargo. Le second est un commentaire détaillé consacré par le même savant au *Codex Fejervary-Mayer*.

Digitized by Google

M. Louis Havet expose la méthode suivie par lui dans différentes corrections qu'il propose au texte du *De Senectute* de Cicéron.

M. François Thureau-Dangin fait une communication sur une nouvelle collection de tablettes, découverte par M. de Sarzec à Telloh, au cours de ses fouilles de l'année 1900.

## SÉANCE DU 17 JANVIER 1902

M. Le Président annonce la mort de M. Bulliot, d'Autun, correspondant de l'Académie.

M. le Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts écrit qu'il a ouvert un crédit de 10.000 francs pour la continuation des fouilles de Dougga (Tunisie).

M. le Président annonce que l'Académie des beaux-arts a nommé membres de la commission du prix Louis Fould MM. Daumet et Corroyer.

M. Cagnat lit, au nom de M. C. Jullian, une note où le correspondant de l'Académie essaye d'établir que le palais de l'empereur Julien était, non pas les Thermes de Cluny, mais un édifice aujourd'hui disparu de la Cité. — MM. Boissier, Reinach et Babelon présentent quelques observations, particulièrement au sujet de la statue de l'empereur Julien.

M. Philippe Berger achève la lecture de son mémoire sur les inscriptions de Saïda.

L'Académie procède à l'élection d'une commission chargée de préparer une liste de candidats pour la place d'associé étranger vacante par suite du décès de M. Weber. Sont élus MM. Bréal, Paris, Senart et Boissier.

M. Louis Havet continue la lecture de son mémoire sur la méthode qu'il a suivie pour faire diverses corrections au texte du *De Senectute* de Cicéron.

## SÉANCE DU 24 JANVIER 1902.

M. Boissier communique une lettre de Mgr Duchesne, directeur de l'École française de Rome, informant l'Académie que le Congrès des sciences historiques, qui devait s'ouvrir à Rome le 3 avril, ne commencera que le 21 de ce mois.

M. le secrétaire perpétuel annonce que M. de Clercq a légué à l'Académie, sous certaines conditions, une somme de 200.000 francs.

M. le secrétaire perpétuel donne lecture de son rapport semestriel sur les publications de l'Académie.

M. Arthur Evans, conservateur du musée Ashmoléen d'Oxford, entretient l'Académie des fouilles qu'il poursuit depuis deux ans dans l'île de Crète, sur l'emplacement du Labyrinthe de Cnossos. Le palais de Cnossos, dont le déblaiement est aujourd'hui fort avancé, est une extraordinaire construction antérieure au XVIe siècle a. J. C. M. Evans montre des spécimens des peintures murales, des statues et bas-reliefs en plâtre et en stuc qu'il y a découverts. Il présente aussi les photographies d'un damier en ivoire, or et lapis-lazuli, ainsi que de longues inscriptions sur argile, rédigées dans une langue et une écriture également inconnues.

(*Revue critique.*) Léon Dorez.

Digitized by Google

# NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES ET CORRESPONDANCE

*Gabriel Bulliot.*

Le mois de janvier 1902 a vu s'éteindre, à l'âge de 85 ans, un savant dont le nom restera attaché à une grande tâche, l'exploration de la Bibracte gauloise sur le mont Beuvray. Bulliot était né à Autun, le 20 janvier 1817, et ne quitta guère cette ville que pour diriger ses fouilles. Bien que ses occupations commerciales absorbassent une grande partie de son temps, il fut, pendant de longues années, un des membres les plus actifs de la Société Éduenne. Dès 1850, il obtenait une mention très honorable de l'Académie des Inscriptions pour son *Essai historique sur l'abbaye de Saint-Martin d'Autun.* A cette époque, comme l'a rappelé son ami M. Alexandre Huet, Bulliot partageait encore la conviction locale qui identifiait Bibracte avec Autun. Il changea d'avis en 1856 dans un livre intitulé : *Système défensif des Romains dans le pays Éduen.* Caumont, Charles Lenormant, puis Duruy et Quicherat vinrent bientôt prêter l'autorité de leurs noms à une opinion qui sembla d'abord paradoxale. Mais la preuve ne pouvait être faite qu'avec la pioche et la pelle. Un évêque, Mgr Landriot, proposa à Napoléon III de confier à Bulliot la direction des fouilles du Beuvray. Ce fut l'œuvre des trente-cinq dernières années de sa vie. Il publia, à ce sujet, un grand nombre d'excellentes notices, entre autres le mémoire célèbre sur l'émaillerie gauloise ; en 1899, il résuma ses recherches en un ouvrage qui restera à jamais utile, *Fouilles du mont Beuvray (ancienne Bibracte) de* 1867 *à* 1895. En présence des résultats acquis — et l'on n'a encore exploré qu'une petite partie du plateau — toute hésitation devient impossible : l'emplacement de Bibracte est définitivement fixé et nous savons ce qu'était une ville gauloise, commerçante et laborieuse, vers l'époque de la conquête romaine et pendant le demi-siècle qui la suivit.

En collaboration avec J. Roidot, Bulliot publia, en 1879, un livre qui n'a été apprécié à sa valeur que depuis quelques années : *La cité gauloise selon l'histoire et les traditions* ; il y a là des recherches originales, qui montrent que Bulliot était aussi capable de s'orienter à travers les textes que sur le terrain. Un autre ouvrage, publié par lui en 1892, en collaboration avec M. Thiollier, *Les Missions et le Culte de Saint Martin*, repose sur une idée fausse, mais contient une quantité de matériaux archéologiques dont on n'avait pas encore tiré parti.

Bulliot eut encore le mérite d'assurer la conservation des monuments antiques d'Autun. Il travailla à faire installer le Musée lapidaire de la chapelle Saint-Nicolas et dota la Société Éduenne des collections exposées à l'hôtel Rollin[1]. Depuis quarante ans, il était président de cette Société qui, grâce à ses propres travaux et à ceux que suscita son exemple, est devenue un centre scientifique universellement connu et considéré.

Notre vénérable ami était membre du Comité des travaux archéologiques et

1. A. Huet, dans le *Nouvelliste du Morvan*, 15 janvier 1902.

Digitized by Google

correspondant de l'Institut. Sa vieillesse s'est écoulée, respectée et heureuse, au milieu des recherches qui n'ont jamais lassé son ardeur. Il a eu la joie d'éveiller la vocation d'un archéologue très distingué, son neveu M. J. Déchelette, qui a continué ses travaux sur le mont Beuvray et a rapidement conquis une réputation enviable dans le monde de l'archéologie celtique et gallo-romaine. Si je n'en dis pas davantage, c'est que M. Déchelette est collaborateur de cette *Revue* et qu'il m'en voudrait d'une insistance inopportune sur un mérite que tous nos lecteurs ont apprécié.

Ceux qui ont approché Bulliot conservent le meilleur souvenir de sa bienveillance, et les Autunois se sont plu à reconnaître sa discrète et persévérante libéralité. Il est à souhaiter qu'une image durable perpétue, dans la vieille cité romaine, les traits de l'homme énergique et perspicace qui a tant fait pour y réveiller et y entretenir le culte d'un glorieux passé.

Salomon Reinach.

### *Vincent Durand.*

Né à Saint-Martin-la-Sauveté (Loire), en 1831, Vincent Durand est mort au mois de février 1902, après avoir consacré un demi-siècle aux études d'archéologie et d'histoire ; depuis plus de trente ans, il était le secrétaire perpétuel de la Société de la Diana à Montbrison, dont on connaît la féconde activité. V. Durand était un travailleur infatigable, bien préparé par une forte éducation classique et doué d'un esprit méthodique et sagace. Ses écrits remplissent les *Bulletins* et les *Mémoires* de la Diana, à laquelle il a d'ailleurs légué ses notes et documents, assez nombreux pour alimenter longtemps encore les mêmes recueils. Parmi ses meilleurs mémoires d'histoire locale, on peut citer les *Recherches sur la station gallo-romaine de Mediolanum* (Saint-Étienne, 1874) et la notice sur *Aquae Segetae et la Voie Bolène en Forez* (Saint-Étienne, 1875). Pendant plusieurs années, de concert avec A. Chaverondier, archiviste de la Loire, V. Durand a dirigé les fouilles de l'oppidum du Crêt-Chatelard, commune de Saint-Marcel-de-Félines (Loire). Il laisse des dispositions testamentaires relatives à la publication du compte-rendu de ces fouilles et en lègue le produit aux Musées de la Diana et de Roanne.

X.

### *L'Iconographie de Julien l'Apostat.*

Au mois de février dernier, parlant à l'Académie des Inscriptions, M. Babelon a contesté les résultats de l'étude publiée ici même (1901, I, p. 337) sur l'iconographie de l'empereur Julien. Quelques jours après, il a entretenu de la même question un rédacteur du quotidien *L'Éclair*, qui, dans le n° du 14 février, a publié, en première page du journal, un article intitulé : « Le Julien l'Apostolat des Thermes et son rival en Pouille. » Cet article était accompagné d'illustrations sobres, mais très bien venues, d'après des documents communiqués par M. Babelon. Nous le reproduisons, avec les figures réduites de plus de moitié, corrigeant seulement dans le texte quelques évidents *lapsus*.

Digitized by Google

« Il y eut un empereur qui a droit à notre gratitude de Parisiens, pour ce qu'il parla de Lutèce — de sa « chère Lutèce » — en termes avantageux et qu'il parut s'y fixer avec délices. Il s'appelait Julien et occupait le palais des Thermes, dont les vestiges sont par miracle restés debout. C'était un esprit cultivé, original et contrariant, plus ouvert à la beauté païenne qu'aux controverses byzantines, et qui nourrit l'étrange projet de faire reculer son temps de quatre siècles, et lui, chrétien, par une fabuleuse apostasie, de ramener l'esprit humain vers la cruauté des dieux exigeants en holocaustes.

Ce prince peu banal a sa statue au palais qu'il habita. Elle fut découverte par hasard, on ne sait trop où. Elle ne porte aucun signe qui la fasse reconnaître ; mais, sur son aspect, Visconti l'identifia. Nous étions, depuis lors, accoutumés

Fig. 1. — Portraits présumés de Julien (1, en haut à gauche, buste d'Acerenza ; 2, en haut à droite, buste du Louvre ; 3, 4, Julien sur les monnaies ; 5, pierre gravée acquise par le Cabinet des Médailles en 1902.)

à saluer dans cette effigie l'Auguste qui passa à Paris les deux hivers de 358 et de 359, lorsqu'au mois de mars dernier, on nous apprit que M. Salomon Reinach se disposait à prévenir nos édiles que notre Julien n'est qu'un faux Julien, et que le vrai Julien est ailleurs.

Il se serait passé ceci : vers 1880, M. François Lenormant, qui errait par la petite ville d'Acerenza, en Pouille, à une très grande hauteur, aperçut dans la façade d'une église un buste qui passait pour représenter saint Canio et que, sans plus d'examen, il jugea être celui de Julien l'Apostat. Il consigna le fait dans sa relation : nul ne s'en était depuis préoccupé, quand M. Salomon Reinach s'avisa d'en demander des photographies. Il partagea l'avis de M. Lenormant. Plus de doute : les statues des Thermes et du Louvre ne pouvaient représenter l'empereur philosophe.

Nous étions un peu déconfits : nous fallait-il reléguer au grenier des légendes les deux statues de l'empereur ?

Heureusement qu'avec la haute autorité qui s'attache à ses travaux, M. Babelon, conservateur du cabinet des médailles à la Nationale, allait saisir de cette affaire ses collègues de l'Institut et leur démontrer, pièces en main, qu'il y a toute apparence : 1° que la statue des Thermes soit bien celle de Julien ; et 2° toute certitude que le buste d'Acerenza n'est pas celui de cet empereur.

Digitized by Google

Cette discussion est parmi les plus attachantes qui aient échauffé nos savants et bien digne de retenir l'attention des habitants de la chère Lutèce.

Comment M. Babelon est-il parvenu à démontrer à l'Académie que nous avons bien le vrai Julien, et que celui de la Pouille est un antique inconnu ? Par les textes littéraires, par une intaille et par des monnaies.

C'est dans son cabinet, qu'avec une bonne grâce exquise et une parfaite clarté, il expose à notre curiosité le docte mécanisme de sa démonstration.

Le monument antique ne porte jamais d'inscription contemporaine de son origine : c'est donc avec les effigies des monnaies que nous les identifions. Dans les bonnes époques, elles sont d'un art suffisant, encore qu'un peu stylisé, pour qu'on y reconnaisse des portraits.

On objectait : « Quelle valeur tirer de la monnaie, ses images sont hasardeuses. Ne trouve-t-on pas des Julien imberbes et des Julien barbus ? »

A quoi M. Babelon répond :

— Il convient de classer les pièces chronologiquement ; on s'aperçoit alors que les monétaires ont été des artistes fidèles; certes, Julien, devenu César, dut rejeter l'habit des philosophes et ne plus laisser croître sa barbe; mais en le mois de décembre 381, outré du luxe de son barbier, il le mit à la porte, et redevint hirsute comme par le passé. Dans le *Misopogon*, il note l'effet de cette barbe et s'en prend aux railleurs :

« Vous dites qu'on pourrait en faire des cordes. J'y consens volontiers, pourvu que vous puissiez l'arracher et que sa rudesse ne fasse pas trop de mal à vos mains tendres et délicates. Ne vous imaginez pas que je sois chagriné de vos railleries : je leur donne prise moi-même avec mon menton de bouc... »

M. Babelon nous fait remarquer que les monnaies frappées accusent, au fur et à mesure de leur émission, ces métamorphoses : de la face imberbe, de la face où la barbe croît courte encore, elle devient, dans les dernières années du règne, cette caractéristique barbe de bouc, dont lui-même s'amuse.

Or, tandis qu'il y a de frappantes analogies entre les monnaies et la statue des Thermes, il est impossible d'établir un rapprochement entre celles-ci et le buste d'Acerenza. Comment retrouver dans l'image venue d'Italie — cette image d'un César sans barbe sous le nez — l'empereur qui disait de ses moustaches tombantes : « Je n'ai pas la liberté de manger la bouche ouverte, il faut que je prenne garde d'avaler, à mon insu, des poils avec mon pain ».

Autre document qui arrive fort à propos. Le cabinet des médailles a fait tout récemment l'acquisition d'une pierre gravée qui a été identifiée depuis par M. Babelon : c'est encore un portrait de Julien. Nous en donnons un grossissement qui établit sa parenté avec les profils des monnaies. C'est bien là l'empereur hirsute, aux favoris négligés, aux moustaches tombantes, au système pileux développé jusque dans le cou. Si l'on rapproche l'intaille de cette gemme des deux figures : celle du buste qui est en Italie et celle de la statue qui est au Musée des Thermes, de quel côté sera la ressemblance ?

La lumineuse démonstration de M. Babelon convaincra le public comme elle a convaincu l'Institut; et nous garderons comme authentique notre Julien auquel le le buste de l'antique inconnu d'Acerenza sera vainement venu chercher... pouille ».

*
* *

Les cinq figures qui accompagnent cet article représentent : 1° Le prétendu Julien d'Acerenza (d'après une des photographies publiées par la *Revue archéologique* et communiquée à *L'Éclair* par M. Babelon); 2° Le prétendu Julien

Digitized by Google

du Louvre (d'après une planche de la *Römische Ikonographie* de Bernoulli, communiqué à *L'Éclair* par M. Babelon); 3°, 4° Deux monnaies de Julien, appartenant à la Bibliothèque Nationale; 5° La pierre gravée récemment acquise par M. Babelon pour le Cabinet des Médailles.

Maintenant que nos lecteurs ont sous les yeux les pièces du procès, je me permets de faire appel à leur clairvoyance pour leur poser les deux questions que voici :

« A supposer — ce qui n'est pas prouvé, mais possible — que l'intaille n° 5 soit le portrait de Julien, est-ce au prétendu Julien du Louvre ou au prétendu Julien d'Acerenza que ce profil ressemble le plus — par la forme du nez, celle du menton et la silhouette du crâne ?

« A supposer que les monnaies n°s 3 et 4 soient des images fidèles de Julien, peut-on dire que ces images ressemblent au prétendu Julien du Louvre plutôt qu'à celui d'Acerenza ? »

Je suis convaincu qu'il n'y a qu'une réponse à faire à chacune de ces questions et que M. Babelon, tôt ou tard, reconnaîtra son erreur avec la loyale courtoisie qu'on lui connaît.

Quant à l'assertion émise par M. Babelon, dans le compte rendu de sa communication à l'Académie — compte rendu rédigé par lui-même — suivant laquelle le buste d'Acerenza représenterait l'empereur Hadrien, je crois pouvoir y opposer une dénégation absolue : il n'y a pas, entre ces deux types, la moindre ressemblance et l'hypothèse accessoire d'un buste d'Hadrien retouché au moyen âge (!) ne me paraît guère supporter la discussion.

Enfin, je dois dire un mot sur la désignation populaire du buste d'Acerenza. Fr. Lenormant, en 1882, affirmait qu'on y reconnaissait dans le pays S. Canio, patron de l'église; M. le chanoine Restaino, en 1901, déclare qu'on le considère, à Acerenza, comme le buste de S. Pierre. De ces deux témoignages contradictoires, je préfère le plus ancien : 1° parce qu'il est le plus ancien; 2° parce que S. Pierre n'a rien à voir au sommet d'une église placée sous le vocable de S. Canio; 3° parce que j'attends qu'on me montre un buste cuirassé qui, au moyen âge ou dans les temps modernes, aurait été considéré comme celui du Prince des Apôtres.

Salomon Reinach.

— *Mitteilungen des K. d. archæologischen Instituts, Athenische Abteilung*, t. XXVI, 1er cahier : C. Watzinger, *Mimologues* (pl. I. Lampe en terre cuite sur laquelle sont modelées les images de trois acteurs qui ont joué l'Hécyre, comme l'indique l'inscription suivante gravée sur le pied de la lampe : μιμολωγος η υποθεσις Εικυρα). — E. Drerup, *Le théâtre grec de Syracuse* (Relation intéressante d'un architecte sur un édifice jusqu'ici insuffisamment étudié. Il semble en résulter que cet édifice a présenté des dispositions particulières, qu'il a eu une scène formée par un plancher de bois très bas et destiné à la représentation de ces farces que l'on appelait *Phlyakes*. Plan dans le texte). — Paulsen, *Vase béotien de style géométrique* (pl. V). — Dragoumis, *Adoration mystique de Déméter et de Perséphoné* (en grec). — C. Watzinger, *Découverte de vases à Athènes* (pl. II-IV. Il s'agit de pièces trouvées dans les tra-

Digitized by Google

vaux exécutés sur la pente occidentale de l'Acropole. Nombreuses figures dans le texte. La plupart des monuments décrits ne sont que des fragments. Ils se répartissent sur un long espace de temps, depuis l'âge mycénien jusqu'à la série des vases dits mégariens, dont il y a ici de beaux échantillons). — G. Weber, *Erythrai* (pl. VII. Description minutieuse du site de la ville et de ce qui reste de ses monuments et de son enceinte, accompagnée d'une bonne carte). — *Bibliographie.*

— *Revue des études grecques*, t. XIV, mars-avril 1901 : M. Bréal, *Les verbes signifiant « parler »*. — P. Cavvadias, *Statues rendues par la mer* (figures dans le texte). — S. Reinach, *Un bas-relief inédit du musée de Constinople* (planche I. Le monument provient de Chalcédoine, ancienne colonie mégarienne, sur le Bosphore. Il représente la naissance d'Athéna. Le procédé d'exécution rappelle celui des monuments laconiens, à relief très plat, dont la stèle de Chrysapha est le type le plus franc). — Fr. Cumont, *Le Pontarque et l'*Ἀρχιερεὺς Πόντου (conclut que ces deux fonctions se confondaient en la même personne). — C. Huit, *Note sur l'état des études grecques en Italie et en France, du* XIVe *au* XVIe *siècle.* — Chronique : Seymour de Ricci, *Bulletin papyrologique.* — Bibliographie : E. Ruelle, *Bibliographie annuelle des études grecques* (1898-99-1900).

— *Proceedings of the Society of biblical archaeology*, vol. XXIII, 31e session, 3e séance, 13 mars 1901 : A. H. Sayce, président, *Notes sur* : 1. *Les Hyksos.* 2. *Les inscriptions hittites.* 3. *Les lettres d'Arzawda.* 4. *Kandaule de Lydie.* — Alfred Boissier, *Documents assyriens relatifs à la magie.* — E. Towry White, *Palette de bois d'un peintre égyptien* (planche). — Joseph Offord et E. Gilbert Higton, *L'écrit « De duabus viis », une nouvelle version latine des six premiers chapitres de la « Didaché ».* — F. Ll. Griffith, *Les scarabées de M. Fraser.* — Mme Grenfell, *Note sur le scarabée* n° 384, *dans la collection de M. John Ward.* — Cheyne, *Notes sur divers passages de l'Ancien Testament.*

— *Proceedings*, etc., 4e séance, 8 mai 1901 : H. Howorth, *Quelques vues indépendantes sur le texte de la Bible.* — F. W. Read et C. Bryant, *Un texte mythologique de Memphis* (planche). — Th. Pinches, *Glanures assyriologiques*, II (5 planches). — Sayce, *Ostraka grecs d'Égypte.* — Percy E. Newberry, *Extraits de mes carnets*, IV. — Georges Saint-Clair, *Pasht et la fête de Sed.* — J. H. Breasted, *La stèle de Swensosret (Usurtesen) I à Wadi-Halfa* (3 planches). — J. Offord, *Arza et Aziza, et autres notes archéologiques.* — A. Wiedemann, *Notes égyptiennes.* — W. Spiegelberg, *Contribution au second conte de Khamnas.* — R. Brown, *Un cercle grec des bas temps qui trahit une influence euphratéenne.* — E. Towry Whyte, *Palette* (planche). — A. E. Weigall, *Un disque de la* XXIIe *dynastie avec inscription.*

— *Bullettino della commissione archeologica comunale di Roma*, 19e année, janvier-mars 1901 : R. Lanciani, *Le nouveau fragment de la Forma urbis et les thermes d'Agrippa* (pl. I-IV. Détails curieux sur le parti qu'ont tiré, au moyen âge, plusieurs corporations ouvrières, les cordiers, les marbriers, les fabricants

Digitized by Google

de chaux, des parties conservées des édifices antiques). — R. Lanciani, *Les fouilles du Forum*. VI. *Le campo Torrecchiano* (pl. V). — L. Pernier, *A propos de quelques travaux récemment exécutés dans l'intérieur du théâtre de Marcellus* (histoire des ruines et résumé des recherches auxquelles elles ont donné lieu. C'est comme une introduction à une monographie du théâtre que promet l'auteur de l'article). — L. Mariani, *D'une statue de femme vêtue du peplos* (pl. VI. C'est le type des célèbres danseuses d'Herculanum). — G. Gatti, *Notes sur de récentes découvertes d'antiquités à Rome et dans le faubourg*. — W. Becchi, *Le palliolum et la calvatica* (pl. VII-VIII. Il s'agit d'une coiffure probablement empruntée par les deux sexes à l'Égypte et qui rappelle la disposition du klaft. — Azzurri, *Cesare Mariani, notice nécrologique*.

— Ἐφημερὶς ἀρχαιολογική, 3e série, 1901, 1er et 2e cahiers : Skias, *Vases peints d'Eleusis* (pl. I-IV et trois vignettes dans le texte. Les peintures ont trait aux cérémonies des mystères. Un des deux vases paraît être de tous les monuments de ce genre celui où la représentation est le plus claire et le plus complète). — A. Wilhelm, *Décret athénien* (probablement de 239 avant notre ère). — Kavvadias, *Inscription d'Épidaure* (longue liste de proxènes et de théarodoques. — A. Wilhelm, *Inscription du Pirée* (liste de trières). — Tsoundas, *Outils de pierre du Péloponnèse* (pl. V. Trouvés près de Mégalopolis. Surtout des haches). — Pappabasileios, *Inscriptions de Chalcis*. — Dragoumis, *Asclépios à Athènes* (reprise et restitution d'un texte relatif à l'introduction du culte d'Esculape à Athènes).

— *École française de Rome. Mélanges d'archéologie et d'histoire*, 21e année. Fascicule III-IV, avril-juillet 1901 : S. Gsell, *Chronique archéologique africaine*. — J. Luchaire, *Le statut des neuf gouverneurs et défenseurs de la commune de Sienne*, 1420 (suite). — A. Lapôtre, *Le souper de Jean Diacre*. — R. Poupardin, *Note sur la chronologie du pontificat de Jean XVII*. — D. Serruys, *Thucydidea*. 1. *Les mains récentes dans quelques manuscrits anciens de Thucydide*. 2. *Deux plans stratégiques dans les manuscrits de Thucydide*.

— *American journal of archæology*, 2e série, 1901, t. V, n° 2. — École américaine d'Athènes. Harriet A. Boyd, *Fouilles à Kadousi, Crète, en* 1900 (pl. I-V. Découverte de tombes à dromos, avec dôme en encorbellement. Mobilier qui semble appartenir à la période de transition entre l'âge mycénien et celui du style géométrique). — J. Dennison Rogers, *Fragment d'une inscription argienne archaïque* (c'est peut-être la plus ancienne inscription argienne connue. Elle a été trouvée à l'Heræon et elle a trait à la punition de certains délits. Par malheur il manque le commencement et la fin des lignes). — École américaine de Rome. Howard Crusby Butler, *Les aqueducs romains comme monuments d'architecture* (nombreuses figures dans le texte).— H. N. Fowler, *Bibliographie des livres d'archéologie. Discussions et nouvelles archéologiques*.

— *American journal of archæology*, 2e série, t. V, n° 4, octobre-décembre. — Ce numéro, consacré tout entier aux recherches et aux fouilles que les explorateurs italiens de la Crète ont entreprises et poursuivent pour le compte de l'Institut archéologique américain, est très intéressant. — Fr. Halbherr, *Rap-*



Digitized by Google

*port sur les recherches opérées à Præsos* (pl. X-XII. Figures dans le texte. On n'a pas réussi à exhumer une seconde inscription étéocrétoise, mais Halbherr décrit et fait connaître par de bons dessins toute une série de terres cuites très anciennes trouvées dans un dépôt à Præsos, parmi lesquelles se rencontre à plusieurs reprises le type de la femme nue qui se presse les seins). — F. Halbherr, *Ruines de cités inconnues à Hagios Élias et à Prinia.* — L. Savignoni, *Fragments de pithoi crétois* (pl. XIII-XIV. Ces fragments sont curieux par les motifs de décoration que l'on y trouve. Il y a du prémycénien, du mycénien, du géométrique, de l'archaïque grec). — A. Taramelli, *Visite à Phæstos* (avec carte). — A. Taramelli, *Visite à la grotte de Camarès sur le versant méridional du mont Ida* (figures dans le texte. Cette grotte paraît avoir été pour les populations du versant méridional dn mont Ida ce que l'antre dictéen, où Halbherr a fait de si belles découvertes, était pour les habitants du versant nord. Débris de poteries de toute époque trouvés à l'entrée. Des fouilles pratiquées sur l'étroite terrasse qui précède la grotte donneraient probablement des résultats intéressants).

— *Supplément au tome V, Rapports des directeurs des écoles patronnées par l'Institut archéologique.* (Le rapport du Directeur de l'École américaine d'Athènes, M. Rufus B. Richardson, renferme trois photographies des fouilles exécutées par l'École à Corinthe.)

— Sommaire de la *Gazette des Beaux-Arts* du 1er septembre 1901 : *En mémoire de Jean-Charles Cazin*, par M. Paul Desjardins; — *Céramique orientale à reflets métalliques, à propos d'une acquisition récente du Louvre*, par M. Gaston Migeon; — *Claude Perrault, architecte et voyageur* (1er article), par M. Paul Bonnefon; — *Le « Triomphe de la Mort », à l'hospice de Palerme*, par M. Eugène Müntz, de l'Institut; — *Le prétendu graveur italien Gasparo Reverdino* (2e et dernier article), par M. Henri Bouchot; — *Gutenberg et l'Imprimerie en France au* xve *siècle*, par M. Clément Janin; — *Correspondance d'Angleterre: Exposition d'œuvres de peintres espagnols au Guildhall de Londres*, par M. A. Beruete; — Bibliographie : *Florence et la Toscane* (E. Müntz), par M. E. D.-G. — Six gravures hors texte : *Théocrite*, par J.-C. Cazin : héliogravure Georges Petit; — *Judith : Le Départ*, par J.-C. Cazin : photogravure; — *Le Thé*, par M. H. Caro-Delvaille (Salon de la Société des Artistes Français) : gravure au burin par M. A. Mayeur; — *Portrait de Mme X.*, par M. A. Besnard (Salon de la Société Nationale des Beaux-Arts) : héliogravure Chauvet; — *Jeune dessinateur*, par Lépicié (coll. de M. Jules Strauss) : héliotypie Fortier-Marotte; — *Portrait du docteur Peral*, par Goya (app. à M. Gaston Linden) : photogravure. — Nombreuses gravures dans le texte.

— Sommaire de la *Gazette des Beaux-Arts* du 1er octobre 1901 : *Roger van der Weyden sculpteur* (1er article), par M. L. Maeterlinck; — *Artistes contemrains : Max Liebermann*, par M. Gustave Kahn; — *L'Islam monumental dans l'Inde du Nord* (3e et dernier article), par M. Robert d'Humières; — *La peinture française à la fin du* xve *siècle* (1480-1501) (2e article), par M. Camille Benoît; — *Compagno di Pesellino et quelques peintures de l'école* (2e et dernier

Digitized by Google

article), par Mme Mary Logan; — *Correspondance d'Allemagne : La huitième Exposition internationale de Munich*, par M. William Ritter. — Cinq gravures hors texte : *La Soupe*, eau forte originale de M. Max Liebermann ; — *Portrait de M. Gerhardt Hauptmann*, par M. Max Liebermann : héliogravure de l'Imprimerie royale de Berlin ; — *Rue de village en Hollande*, par M. Max Liebermann : photogravure; — *Suzanne de Bourbon*, feuillet gauche d'un diptyque, école française du XVe siècle (collection de M. de Yturbe) : héliogravure; — *La Trinité* (attribuée à Pesellino) (National Gallery, Londres) : héliogravure. — Nombreuses gravures dans le texte.

— Sommaire de la *Gazette des Beaux-Arts* du 1er janvier 1902 : *Le Versailles de Mansart* (1er article), par M. Pierre de Nolhac; — *Études de céramique grecque, à propos de deux publications récentes*, par M. E. Pottier; — *Artistes contemporains : Jean Patricot, peintre et graveur*, par M. Roger Marx; — *L'Autel du Dôme de Modène*, par M. Marcel Reymond; — *La Peinture française à la fin du XVe siècle* (1480-1501) (4e article), par M. Camille Benoît; — Bibliographie : *Collection d'étoffes anciennes* (Mme I. Errera), par M. M. R.; — *Les Portraits de l'Enfant* (Ch. Moreau-Vauthier), par M. A. M.; *A travers le Turkestan russe* (H. Krafft), par M. A. C.; *Messieurs les Anglais...* (T. Sergius et E. Thélem), par M. H. — Quatre gravures hors texte : *Portrait de M. Georges Perrot, de l'Institut*, gravure originale de M. Jean Patricot; — *Le Couronnement de la Vierge* (fragment), par Fra Angelico : pointe sèche de M. Jean Patricot; — *Le Cimetière de Bénerville :* pointe sèche originale de M. Jean Patricot; — *Portrait d'enfant*, par le Pinturicchio (galerie de Dresde) : héliogravure. — Nombreuses gravures dans le texte.

— *Zeitschrift der deutschen morgenlaendischen Gesellschaft*, t. LVI, fasc. 1. — Grierson, *Notes sur l'Ahom* (langue de l'Inde). — Kugler, *Éclipses astronomiques et obscurcissements météorologiques* (d'après les documents assyriens). — Fraenkel, *Sur quelques passages du Coran*. — Steinschneider, *Pharmacopée arabe du XIIIe siècle*. — Littmann, *Théâtre arabe populaire* (*Damas*). — Fraenkel, *Textes syriaques* (propose diverses corrections pour la chronique de Michel, la description de Rome et la caverne des Trésors). — Lehmann, *La stèle de Rusas II, roi de Chaldia*. — Mills, *Le texte pehlvi du Yasna X*. — Speyer, *Sur un passage de la Bhagavadgîtâ*. — Oldenberg, *Sur la traduction anglaise du Kamasoutra*. — Simon, *Documents relatifs à la musique indienne*. — Praetorius, *Les noms féminins en* Ân, *en syriaque*. — Pischel, *L'inscription* de Piprâvâ. — Bibliographie.

— *Recueil d'archéologie orientale*, tome IV, livraison 24. — 67. Nouvelles observations sur la mosaïque hébraïque de Kefr Kenna. — 68. Un thiase palmyrénien. — 69. Le dieu nabatéen Chaï 'Al-Qaum. — Additions et rectifications.

Digitized by Google

# BIBLIOGRAPHIE

Henri Lechat. **Le temple grec.** Histoire sommaire de ses origines et de son développement jusqu'au v^e siècle av. J.-C. Paris, Leroux, 1902. In-18, avec gravures.

Excellent petit livre, comme il en faudrait sur toutes les parties de notre science. Voici, brièvement résumées, les vues de l'auteur, qui, pour n'être pas nouvelles dans leur ensemble, n'en méritaient pas moins d'être portées à la connaissance du public sous une forme à la fois précise et agréable.

Le temple dorique dérive, par des étapes intermédiaires qui nous échappent, du *megaron* mycénien; c'est le *megaron* agrandi, doté d'une façade supplémentaire et enveloppé de colonnes qui font front de toutes parts, « comme un carré de gardes immobiles autour de la demeure sacrée ». La colonne dorique est née de la colonne mycénienne, par le seul fait de la substitution de la pierre au bois. Le toit du temple dorique a succédé aux terrasses des palais mycéniens par l'entremise des charpentes en bois, remplacées d'abord (comme à l'Heraeon d'Olympie) par des toits en terre cuite; au vi^e siècle, avec Byzès de Naxos, « le marbre, à son tour, détrôna l'argile ».

Le temple ionique est le frère du temple dorique. « Il est né d'une certaine construction pré-mycénienne, dont on retrouve les restes dans la *seconde ville* d'Hissarlik; et de cette même construction est sorti le *megaron* mycénien, première forme du temple dorique. Les deux architectures dorique et ionique ont une même origine : ce sont comme deux fleurs, l'une asiatique, l'autre européenne, poussées sur la même tige, laquelle a ses racines au plus profond de l'antique acropole troyenne » (théorie de F. Noack, *Jahrb. des Inst.*, 1896, p. 211-247). La longueur et la finesse de la colonne ionique s'expliquent par le peu de hauteur et la légèreté relative de l'entablement, dû à l'existence d'un prototype de charpente plus légère dans un pays (la Grèce asiatique) où les gros bois étaient rares, (théorie d'O. Benndorf, *Oesterr. Jahresh.*, 1899, p. 35-37). Pour le chapiteau, M. Lechat adopte l'opinion de M. Choisy, dans cette admirable *Histoire de l'architecture* qui paraît être restée trop peu connue (je n'en ai pas noté encore un seul compte-rendu en Allemagne !). « Le chapiteau ionique dérive d'un couronnement de poteau, encore en usage dans toute l'Asie et qui consiste à interposer entre le montant et le poitrail qu'il supporte une pièce horizontale faisant sous-poutre ou sommier. » Nous sommes loin de l'hypothèse des cornes de bouc posées en haut de l'autel, qui auraient suggéré l'idée du chapiteau à volutes ! Nous sommes plus loin encore, avec des savants comme MM. Choisy et Lechat, de cette histoire de l'architecture en chambre, sans contact avec la réalité des matériaux solides, qui faisait repousser à l'auteur de la *Tektonik*, comme une sorte de platitude rationaliste, l'idée si simple de la construction primitive en bois, mère de toutes les architectures : « L'échine est la réconciliation de l'abaque et du fût, etc. ». Décidément, l'archéologie a fait des progrès, ne fût-ce que celui de se débarrasser de la métaphysique, peste des sciences positives et de quelques autres. S. R.

*Le Gérant :* Ernest Leroux.

ANGERS. — IMP. ORIENTALE A. BURDIN ET C^ie, 4, RUE GARNIER.

Digitized by Google

MADONE ENTOURÉE D'ANGES

(TABLEAU INÉDIT DE PESELLINO)

Digitized by Google

Digitized by Google

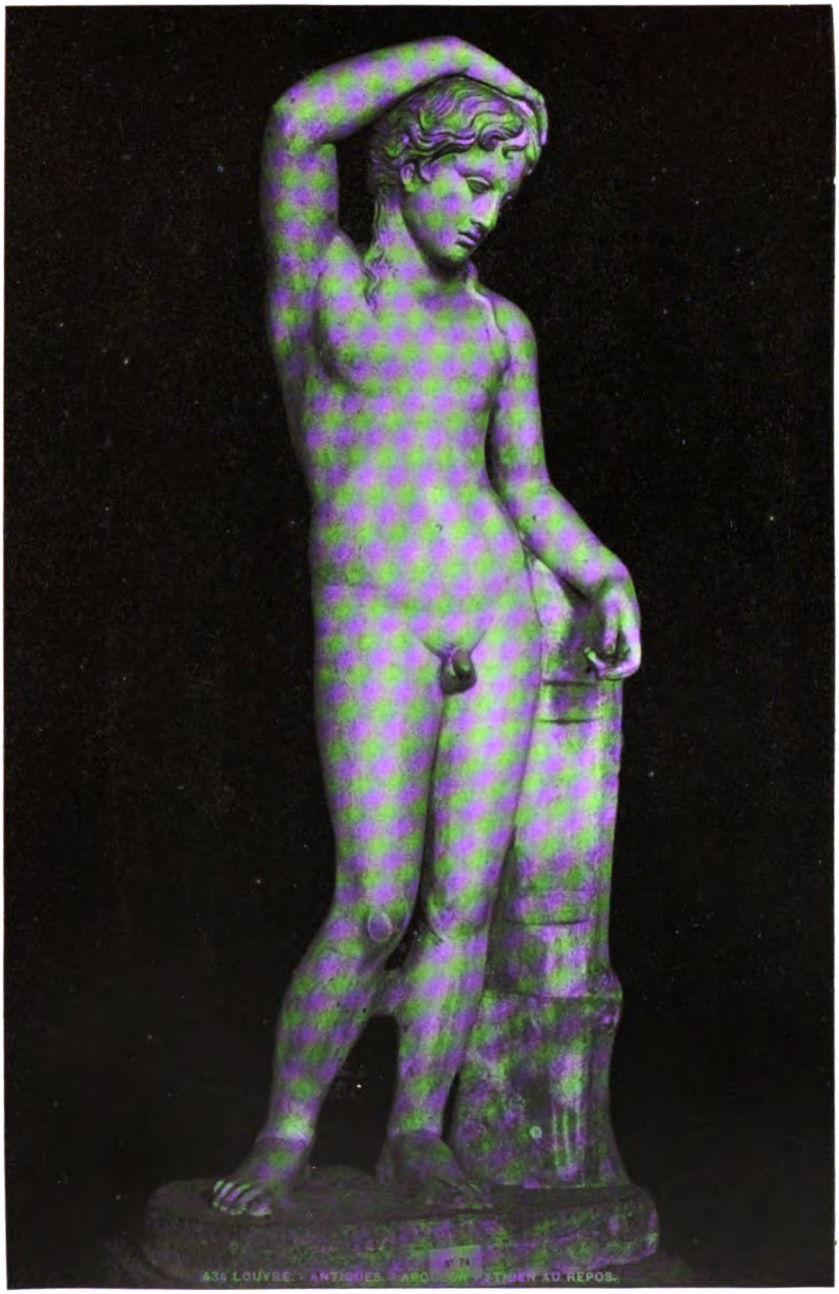


APOLLON PYTHIEN

AU MUSÉE DU LOUVRE

Digitized by Google

Digitized by Google

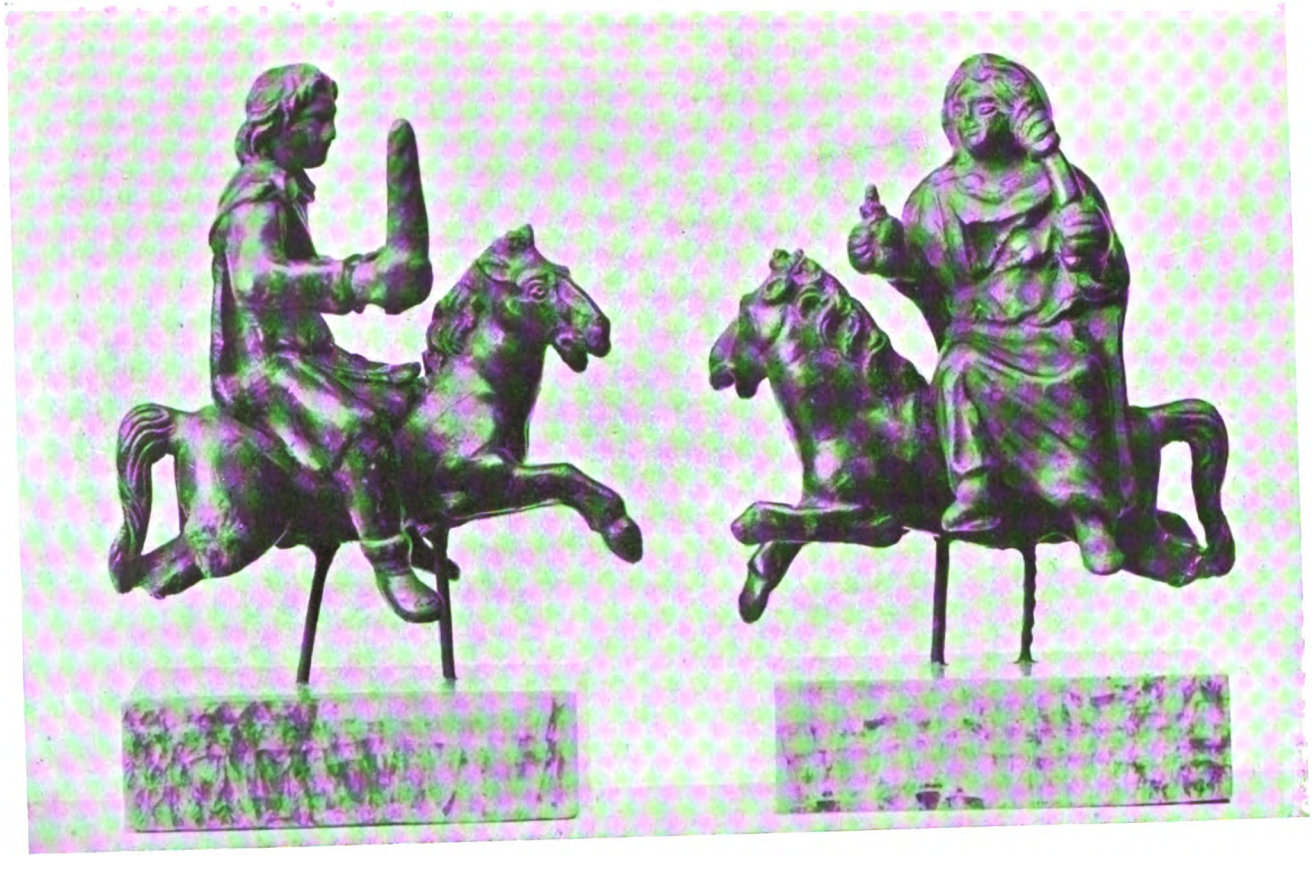

DIVINITÉS ÉQUESTRES

Digitized by Google

Digitized by Google

STÈLE PHÉNICIENNE D'OUMM EL-AWAMID

Collection JACOBSEN

Digitized by Google

LIBRARY
OF THE
UNIVERSITY

Digitized by Google

DÉTAIL DE LA STÈLE D'OUMM EL-AWAMID

Digitized by Google

Digitized by Google

# LE DIEU OROTALT D'HÉRODOTE

Dans le passage célèbre où Hérodote (III, 8) décrit la cérémonie du serment chez les Arabes, il nous dit que ceux-ci jurent par Dionysos et la déesse Ourania, et il ajoute : Διόνυσον δὲ θεῶν, μοῦνον καὶ τὴν Οὐρανίην ἡγέονται εἶναι... ὀνομάζουσι δὲ τὸν μὲν Διόνυσον Ὀροτάλτ, τὴν δὲ Οὐρανίην Ἀλιλάτ.

Si le nom de la déesse Alilat ou Allath est bien connu, il n'en est pas de même de celui d'Orotalt. Il a fort embarrassé les philologues et les mythographes. Je n'insisterai pas sur les divers essais d'explication qui en ont été proposés[1], car ils ont tous pour point de départ la forme fautive Ὀροτάλ que donnaient les anciennes éditions. Une connaissance plus exacte de la tradition manuscrite a permis de rétablir celle d'Ὀροτάλτ que portait certainement l'archétype de nos meilleures copies[2]. Seulement, pour le dire tout de suite, je crois que cette forme elle-même est déjà altérée et qu'au lieu d'**ΟΡΟΤΑΛΤ**, il faut lire **ΟΒΟΤΑΛΤ**.

1. Cf. Movers, *Phönizier*, I, 337 (ôrath-êl = *ignis dei* !) ; Bäthgen, *Beiträge zur semit. Religionsgesch.*, p. 95. — M. Clermont-Ganneau, *Recueil d'archéol. orient.*, t. II, p. 374, a supposé récemment que le premier élément *Oro* serait le nom du dieu nabatéen A'ra.

2. Ὀροτάλτ est donné par tous les manuscrits de la première classe (*Mediceus, saec.* x ; *Angelicanus, saec.* xi ; *Florentinus*, 1re main), et de plus par le *Parisinus* 1633, *saec.* xiv, de la deuxième. Ὀροτάλ n'a été introduit que par correction dans le *Florentinus*. Le *Vaticanus* R du xive siècle a Ὀρατάλ, l'Aldine Οὐροτάλτ (cf. l'édition critique de Stein, Berlin, 1869). — Il est vrai que la question du classement des mss. d'Hérodote est controversée (cf. Croiset, *Hist. litt. gr.*, II², 564) ; mais de toute façon l'orthographe Ὀροτάλτ a pour elle les meilleurs témoins.



Digitized by Google

Le renseignement que le Père de l'histoire avait consigné dans son récit a été, comme de coutume, souvent reproduit par ses successeurs ; ceux-ci, malheureusement, omettent de donner le nom sémitique du couple divin adoré par les Arabes[1]. Mais on n'a jamais, que je sache, rapproché d'Hérodote un passage de Tertullien, qui, venant à parler des divinités innombrables des nations païennes, s'écrie : *Quanti sunt qui norint visu vel auditu Atargatin Syrorum... Obodan et Dusarem Arabum*[2].

Il me paraît certain que le dieu *Obodan* de l'apologiste est identique à l' 'Οδοτάλτ de l'historien grec. L'échange du *t* et du *d* dans la transcription d'un nom sémitique ne doit pas nous arrêter[3]. Quant à la terminaison, peut-être est-elle due à une confusion, si facile dans l'écriture onciale, entre ΛΤ et Ν, peut-être à ce que Tertullien a décliné *Obodas*, *Obodae*, au lieu d'*Obodas*, *Obodatis*.

Nous connaissons, en effet, le nom que portait le dieu en Nabatène au commencement de notre ère. On a découvert récemment près de Pétra un temple établi dans une grotte, et, au fond du sanctuaire, on lisait, sous une niche aujourd'hui vide, une inscription commençant par les mots : « Ceci est la statue de 'Obodat (עבדת) dieu...[4] ».

M. de Vogüé, adoptant une opinion exprimée précédemment par M. Clermont-Ganneau[5], a cru qu'il s'agissait d'un roi Nabatéen divinisé après sa mort. Cette hypothèse repose, d'une part, sur l'existence dans la dynastie indigène de deux souverains appelés Obodat, de l'autre, sur un extrait d'Uranius conservé par Étienne de Byzance (*FHG.*, IV, 525, 23) : Ὄδοδα · χώριον Ναβαταίων ... ὅπου Ὀβόδης ὁ βασιλεύς, ὃν θεοποιοῦσι, τέθαπται.

On pourrait invoquer encore en faveur de cette manière de

1. Origen., *Contr. Cels.*, V, 37. — Strab., XVI, 741 C, et Arrien, *Anab.*, VII, 20, remontent à Hérodote par l'intermédiaire d'Alexandre Polyhistor.

2. Tertull., *Adv. Nat.*, II, 8 (p. 108, éd. Reifferscheid-Wissowa). Le ms. porte *Obodane* au lieu d'*Obodan et*.

3. Cf. *Adargatis* dans Macr. I, 23, 18 au lieu d'Atargatis ; *Derceto* pour *Tar-'atha*, etc.

4. Cf. de Vogüé, *Journal Asiatique*, 1898, p. 132, cf. Clermont-Ganneau, *Rec. archéol. orient.*, t. II, p. 374.

5. *Op. cit.*, t. I, p. 41 ; t. II, p. 368.

Digitized by Google

voir un texte d'Eusèbe qui vient d'être publié pour la première fois correctement. Le panégyriste de Constantin y attaque les païens qui ἄνδρας θεοὺς ἀνηγόρευσαν, ὡς καὶ παῖδες Ἀράβων Δουσαρίν τινα καὶ Ὄβοδον καὶ οἱ Γέται τὸν Ζάμολξιν καὶ τὸν Μόψον Κίλικες[1].

Malgré l'autorité de ce double témoignage je conserve quelque doute sur la nature humaine d'Obodat. De même qu'en Nabatène on croyait posséder la sépulture d'un roi Obodat, on montrait à Babylone le tombeau du « roi » Bel[2] et à Damas, qui est aux confins de l'Arabie, celui de la « reine » Atharé[3]. Dans les pays sémitiques, le dieu tutélaire de la cité était généralement considéré comme son fondateur[4], et l'on vit souvent en lui le plus ancien roi de la contrée. La croyance qu'un Obodat avait, aux origines, gouverné le pays a pu suffire pour qu'à l'époque historique des souverains véritables reprissent le nom de leur ancêtre mythique.

L'origine du mot pourrait, à cet égard, fournir une indication précieuse. Si l'on adopte notre conjecture, Hérodote nous a conservé une forme plus ancienne que celle en usage à l'époque romaine. La seconde partie du nom Ὀροτάλτ pourrait être celui de la déesse Allath qui, d'après Hérodote lui-même, était associée au dieu. S'agit-il d'un composé purement divin comme Atargatis[5] ou Malachbel? Avons-nous affaire, au contraire, à un nom théophore comme ʿAbd-Allath? L'étymologie arabe est un terrain trop

1. Euseb. *De laud. Constantini*, 13 (p. 237, 2e éd. Heikel, 1902). Ὄβοδον est donné par le Paris. 1431 *s.* XI, Ὄβδον par le Marcianus 340 s. XIII. La Théophanie syriaque, où le passage se retrouve (II, 12), écrit le nom אובדון. Valois a déjà proposé la correction καὶ Ὀβόδαν.

2. Strab., XVI, 738 C; Diodore, XVII, 102; Élien, *Var. hist.*, XIII, 3; cf. Pauly-Wissowa, s. v. Baal, col. 2651.

3. Justin, XXXVI, 2, 2 : *Nomen urbi a Damasco rege inditum in cuius honorem Syri sepulchrum uxoris eius Athares pro templo coluere.* Il s'agit du Baal de Damas et de sa parèdre Atharé; cf. Pauly-Wisowa, s. v. *Damascenus.* — Paphos possédait de même un tombeau d'Aphrodite (Astarté); cf. Clem. Rom. *Recogn.*, I, 24.

4. On peut en citer un exemple en Nabatène même : Soada passait pour avoir été fondée par un dieu local (Dusarès?), identifié à Dionysos (Le Bas-Waddington, 2309).

5. Nöldeke, *ZDMG.*, t. XXIV, p. 92, 1; Ed Meyer, *Ibid.*, XXXI, p. 730.

Digitized by Google

glissant pour que j'ose m'y hasarder. D'autres, mieux armés, pourront peut-être trancher la difficulté.

FRANZ CUMONT

---

Digitized by Google

# UNE RÉPLIQUE DE L'APHRODITE D'ARLES

## AU MUSÉE DU LOUVRE

(Planche XII)

---

Le Musée du Louvre possède une réplique de l'Aphrodite d'Arles qui se distingue de la célèbre statue découverte en Provence par la présence de longues boucles retombant sur les épaules[1]. La tête, antique, est rapportée et provient d'une autre statue. Ni Clarac, ni M. Froehner, ni MM. Héron de Villefosse et Michon n'ont donné d'informations sur l'origine de ce marbre, que nous croyons enfin pouvoir établir avec certitude.

Dans l'*Album* exécuté à Rome, de 1572 à 1577, par le sculpteur Pierre Jacques, que M. S. Reinach vient de publier en fac-similé, figure, à la planche 11 *bis*, un dessin très soigné d'après une statue d'Aphrodite qui, suivant la note inscrite par l'artiste, était alors dans la collection Cesi à Rome. La tête de cette statue est diadémée et encadrée de longues boucles qui tombent sur les épaules. Le bras droit, qui était levé, et la partie inférieure du bras gauche font défaut.

Or, la comparaison du dessin de P. Jacques avec la réplique de l'Aphrodite d'Arles au Louvre m'a convaincu que ces deux statues n'en font qu'une. Il faut donc que l'Aphrodite de la collection Cesi soit entrée, à une époque que je ne puis déterminer, dans la collection royale de France.

Mais la tête de la statue dessinée par P. Jacques n'est pas celle qui surmonte aujourd'hui la statue du Louvre. *La tête dessinée par P. Jacques est cependant aussi au Louvre*; elle y est

1. Clarac, 173, 8 R; Froehner, *Notice*, n° 138; Klein, *Praxiteles*, p. 293.

Digitized by Google

même deux fois, en original et en moulage. L'original surmonte une statue cataloguée sous le n° 44 par M. Froehner[1]; il s'en trouve un moulage sans désignation dans la Salle du Manège. Or, cette tête n'est antique que jusqu'à la hauteur du menton; le cou est moderne.

Que s'est-il donc passé? Voici. La statue Cesi était le produit d'une restauration, une tête antique ayant été rajustée au torse grâce à un raccord peu important. Pendant le transport en France, ou plus tard, la tête s'est détachée et l'on a oublié qu'elle avait appartenu à cette statue. Quand on se préoccupa de compléter à nouveau la réplique de l'Aphrodite d'Arles, on se servit à cet effet d'une autre tête, celle que ce torse supporte aujourd'hui. Cette tête n'était pas mal choisie, car elle est aussi pourvue de boucles; elle est conservée *presque* jusqu'à la fossette du cou, c'est-à-dire jusqu'au point qui correspond à la fracture du torse, enfin elle est d'un style qui offre quelque analogie avec celui de l'Aphrodite d'Arles. Toutefois, il est certain qu'elle n'a jamais appartenu au torse, ne fût-ce qu'à cause de sa direction divergente et de la nature différente du marbre.

On pourrait se demander si la tête de la statue Cesi, aujourd'hui sur la statue Froehner 44, n'appartenait pas originairement au torse et si nous n'aurions pas affaire à une réplique ou plutôt à une variante romaine de l'Aphrodite d'Arles. Mais cela est impossible. En effet, comme on peut le voir dans la traduction résumée des *Statue* d'Aldroandi (1550), que M. Reinach a publiée avec l'*Album* de Pierre Jacques, la collection Cesi possédait une seule statue d'Aphrodite à demi-vêtue, et Aldroandi remarque expressément qu'elle était sans tête. Donc, entre 1550 et 1578, on avait fixé sur ce torse une tête étrangère qui n'avait pas de cou et dont le cou fut complété en plâtre. Peut-être en a-t-on exécuté le moulage, qui est actuellement dans la Salle du Manège, avant de la fixer sur la statue qu'elle surmonte aujourd'hui.

1. Clarac, 167, 4 R.

Digitized by Google

Je suis heureux de montrer, par cet exemple, l'utilité que présente pour la science une publication comme celle de l'*Album* de Pierre Jacques et de m'associer à l'éditeur pour exprimer le désir que l'on publie de même, intégralement, les autres albums de dessins d'après l'antique dus aux artistes de la Renaissance.

Paris, 25 mars 1902.

Arthur MAHLER.

---

Digitized by Google

# DE LA LITTÉRATURE POÉTIQUE DES GAULOIS[1]

L'existence d'une littérature poétique chez les Celtes est attestée par les écrivains anciens : César parle de leurs poèmes[2], Posidonius, Timagène et d'autres parlaient de leurs poètes[3] ou de leurs bardes[4]. Il est donc permis de rechercher si les écrivains n'ont pas conservé quelques vestiges de cette poésie, qui fut la première production littéraire dont notre pays ait été le témoin. — Voici les passages d'auteurs grecs ou latins qui peuvent avoir été inspirés, de près ou de loin, par des poèmes ou des chants celtiques. Il s'agira, presque toujours, d'une vraisemblance plus ou moins grande, et très rarement d'une certitude.

## I. — POÉSIES DIDACTIQUES

1° *De natura rerum.* — « Les Druides, écrit César[5], transmettent à la jeunesse de nombreux enseignements sur les astres et leur révolution[6]; sur la grandeur du monde et des terres, sur

1. Il y a, sur ce sujet, de bonnes remarques et beaucoup de textes chez Pelloutier, *Histoire des Celtes*, éd. de 1741, p. 349 et suiv.; éd. de 1770, t. II, p. 204 et suiv.

2. *Magnum ibi numerum versuum ediscere dicuntur*, César, VI, 14, 3. *Heroicis conposita versibus*, Ammien Marcellin d'après Timagène, XV, 9, 8.

3. Posidonius *apud* Athénée, IV, 37 : Τίνα τῶν βαρβάρων ποιητήν. Appien, *Gallica*, 12 : Μουσικός τε ἀνήρ. Diodore, V, 31, 5, d'après Posidonius : Τοῖς μελῳδοῦσι ποιηταῖς.

4. Posidonius *apud* Athénée, VI, 49; Strabon d'après Posidonius, IV, 4, 4; Diodore d'après Posidonius, V, 31, 2; Ammien d'après Timagène, XV, 9, 8; Lucain, I, 447-9; autres textes, secondaires, réunis en même temps que ceux-là, chez Holder, t. I, col. 347-8.

5. César, VI, 14, 6; Méla, III, 2, 19; Lucain, I, 452-3.

6. I. Le ciel (*de sideribus atque eorum motu*, César; *motus caeli ac siderum*, Méla; *caeli numina?*, Lucain).

Digitized by Google

la nature des choses[1]; sur l'action et le pouvoir des dieux immortels[2]. » — On peut supposer, comme l'enseignement des Druides se faisait en vers[3], qu'ils avaient composé une sorte de poème cosmogonique et théologique[4].

2° *De vita humana.* — Une autre série de vers, ou un autre poème[5], traitait : de l'immortalité de l'âme[6]; du passage des esprits dans un autre corps en un autre monde[7]; et enfin, et par suite, de la nécessité du mépris de la mort[8].

3° *Le voyage des dieux sur la terre.* — Aucun texte ne nous fait connaître l'existence de poèmes ou de chants mythologiques. On ne peut cependant douter qu'il n'y en ait eu : certaines représentations figurées, de l'époque gallo-romaine, en sont, je crois,

1. II. La terre (*de mundi ac terrarum magnitudine, de rerum natura*, César; *terrae mundique magnitudinem et formam*, Méla).

2. III. Les dieux (*de deorum immortalium vi ac potestate*, César; *quid dii velint scire*, Méla; *nosse deos et caeli numina*, Lucain).

3. César, VI, 14, 3.

4. Comparer, chez les Germains, Grégoire de Tours, II, 29-31... *de deorum genere...* (avec les remarques de Grimm, p. 97 = 4e éd., t. I, p. 89, et de Golther, *Handbuch*, 1895, p. 506).

5. Les deux séries s'opposent nettement : chez César (VI, 14, 6), par le mot *praeterea*; chez Lucain (I, 454), par la reprise *vobis auctoribus*; chez Méla (III, 2, 19), par la mention *unum ex his*; ce qui est une preuve, je crois, qu'ils ont tous trois puisé à une source commune. D'après Lucain et Méla, le premier cycle était secret (*solis*, Lucain; *scire profitentur*, Méla); le second, public (*canitis*, Lucain; *in vulgus*, Méla).

6. I. De l'immortalité : *Non interire animas* (César); *aeternas esse animas* (Méla); *non pallida regna petunt* (Lucain).

7. II. De la migration des âmes : *Ab aliis transire ad alios* (César); *vitam alteram ad Manes* (Méla); *regit idem spiritus artus orbe alio* (Lucain).

8. III. Du mépris de la mort : *Metu mortis neglecto* (César); *haud urguet leti metus* (Lucain); *ut forent ad bella meliores* (Méla).

De ces trois écrivains, celui qui se rapproche le plus, je crois, de la pensée ou de la poésie des Druides est Lucain : 1° l'opposition entre la destinée *lumineuse* des âmes gauloises et l'enfer *pâle* des Grecs et des Romains; le contraste entre la bravoure des gens du Nord (*felices populi*, etc.) et la mollesse sous-entendue de ceux du Midi (cf. une opposition semblable, Tacite, *Histoires*, IV, 54, et également dans la bouche de prêtres), sont peut-être des procédés du poète Lucain, mais cependant me paraissent bien dans la nature de ces poèmes, apologie agressive des races transalpines; 2° le mot *orbe alio* est le plus décisif et le plus précis qui soit relatif à la migration des âmes. (Reinach, *Le mot Orbis*, dans la *Revue Celtique*, 1901, p. 447 et s. : « Lucain a pensé aux Iles des Bienheureux, que la tradition celtique plaçait au loin dans l'Océan. »)

Digitized by Google

la traduction tardive et sculpturale[1]. — La seule trace de traditions orales relatives aux faits et gestes des dieux est dans ce passage de Diodore, en cela copiste sans doute de Timée : « Les Celtes riverains de l'Océan ont une vénération particulière pour les Dioscures; et, selon une tradition qui remonte chez ces peuples à des temps reculés, ces dieux arrivèrent par l'Océan[2]. » Que ce nom de Dioscures trahisse une adaptation grecque, cela va de soi : mais j'accepterais volontiers que les Gaulois, bien avant les influences classiques, aient fait circuler chez eux des récits sur la visite de dieux venus par mer[3].

4° *La genèse du peuple gaulois.* — « Les Gaulois, écrit Jules César, proclament qu'ils sont tous nés d'un dieu souterrain, *Dis pater*, et ils disent que cela est transmis par les Druides[4]. » — Les Druides avaient donc rédigé un poème où était inscrite la généalogie de leur peuple, en partant du dieu créateur[5]. Presque toutes les religions constituées ont eu des poèmes semblables : les Germains, pour ne citer que la plus voisine de celle des Gaulois, « célébraient dans leurs chants antiques le dieu *Tuisto*, né de la Terre, son fils *Mannus*, origine et fondateurs de leur race », puis d'autres fils et petits-fils de Mann, qui ont donné aux tribus « leurs vrais noms »[6].

5° *L'exode.* — « Les Druides, écrit Ammien Marcellin d'après l'historien grec Timagène, rapportent qu'une partie du peuple des Celtes était formée d'indigènes[7], mais que d'autres vinrent d'îles reculées et des contrées transrhénanes, chassés

1. Cf. en dernier lieu, S. Reinach, *Revue celtique*, 1897, t. XVIII, p. 259 et s.; d'Arbois de Jubainville, *ibidem*, 1898, t. XIX : *Esus*, *Tarvos*, *Trigaranus*.

2. Diodore, IV, 56, 4 : Παραδόσιμον γὰρ αὐτοὺς ἔχειν ἐκ παλαιῶν χρόνων τὴν τούτων τῶν θεῶν παρουσίαν ἐκ τοῦ Ὠκεανοῦ γεγενημένην. — Cf. S. Reinach, *Les Théoxénies et le vol des Dioscures*, *in Revue archéologique*, 1901, t. II, p. 35 et s.

3. Le texte de Diodore (V, 34, 1, d'après Posidonius) sur les Celtibères, est peut-être un autre indice de croyance à la théoxénie : Οἷς δ' ἂν οἱ ξένοι συναχολουθήσωσι, τούτους ἐπαινοῦσι καὶ θεοφιλεῖς ἡγοῦνται.

4. *Galli se omnes ab Dite patre prognatos praedicant, idque ab Druidibus proditum dicunt*, César, VI, 18, 1.

5. Cf., sur cette généalogie, *Revue des Études anciennes*, 1901, p. 93.

6. Tacite, *Germanie*, II. Cf. Golther, p. 503, et autres.

7. Les Ligures.

Digitized by Google

par la fréquence des guerres et les inondations de la mer[1]. » — Peut-être est-ce le résumé d'un poème, où, après la genèse de la race, était racontée sa « fuite » ou sa « sortie », son passage solennel au delà du Rhin, son établissement sur la terre celtique[2].

## II. — POÉSIES HISTORIQUES

Nous réunissons sous ce titre les poésies composées pour raconter les faits du passé ou célébrer les hommes du présent. — Aucune ne paraît avoir été générale à toute la race celtique : toutes se localisent autour du nom d'un peuple, d'une ville, d'une famille ou d'un chef. — On peut les répartir en deux groupes, suivant qu'elles concernent soit un peuple ou une ville[3], soit une famille ou un chef[4]. — Mais ces deux groupes ne sont pas absolument tranchés : tel récit, qui racontait la fondation d'une ville ou la formation d'une nation, pouvait se confondre avec l'histoire de la famille ou de la descendance du chef fondateur[5]. — Toutes ces poésies avaient encore ceci de commun, qu'elles pouvaient être regardées comme des chants sur « les origines » des cités ou des hommes : les poètes gaulois avaient moins à cœur de raconter le passé que d'expliquer et de glorifier le présent. — Il est probable que les œuvres concernant les peuples et

1. *Drasidae memorant re vera fuisse populi partem indigenam, sed alios quoque ab insulis extimis confluxisse et tractibus transrhenanis, crebritate bellorum et adluvione fervidi maris sedibus suis expulsos*, Ammien, XV, 9, 4. — La tradition relative aux Belges (César, II, 4, 2) semble un doublet de celle-là : *Plerosque Belgas esse ortos ab Germanis Rhenumque antiquitus traductos, propter loci fertilitatem ibi consedisse.*

2. Sur les rapports de cette tradition avec celle de la migration des Cimbres, cf. Müllenhoff, t. II, p. 166 et s.; Marcks, *Bonner Jahrbücher*, 1894, t. XCV, p. 34 et s.; Ihm *apud* Wissowa, t. III, col. 2550. — Sur les traditions semblables qui se rencontrent chez presque tous les peuples, voyez le fort intelligent article de Ratzel, *Mythen und Einfälle über den Ursprung der Völker*, dans *Globus*, t. LXXVIII, 14 juillet 1900.

3. Nos 6, 8, 13, 15, 16.

4. Nos 7, 9, 10, 11, 12, 13, 14?.

5. Nos 6, 8 *a*.

Digitized by Google

les villes ressemblaient parfois davantage à des poèmes épiques, celles qui s'adressaient aux chefs, plutôt à des hymnes[1].

Le caractère général des poésies « à l'usage des chefs » nous est assez bien connu, grâce aux textes anciens. Elles renfermaient deux parties : sa généalogie d'abord, puis son éloge[2]. — Dans la généalogie on insistait sur ceux de ses ancêtres qui étaient morts à la guerre : et c'était ce genre de louange qui frappait le plus les Grecs et les Romains, comme c'était surtout pour le mériter que les Gaulois s'habituaient à ne pas craindre la mort sur le champ de bataille[3]. Cette race paraît avoir eu au plus haut point le goût de l'immortalité poétique[4]. — L'éloge personnel du chef comportait, outre l'illustration de la race[5], la bravoure et la puissance[6], peut-être aussi la richesse[7].

Ces poésies dithyrambiques enfin étaient (comme peut-être aussi les récits plus particulièrement épiques) chantées[8] avec

1. La différence est peut-être marquée par les deux expressions de Strabon (IV, 4, 4) : Βάρδοι μὲν ὑμνηταὶ καὶ ποιηταί.

2. Diodore, V, 29, 3 (d'après Posidonius) : Τάς τε τῶν προγόνων ἀνδραγαθίας ἐξυμνοῦσι (les guerriers) καὶ τὰς ἑαυτῶν ἀρετὰς προφέρονται. Cf. plus loin, nos 10, 11, 13. Posidonius chez Athénée, VI, 49, dit seulement ἐπαίνους et ἐγκώμια...

Des traces de ces généalogies gauloises se trouvent ailleurs : Cot l'Eduen se disait *antiquissima familia natum* (César, VII, 32, 4); de Tasget le Carnute, César dit (V, 25, 1) : *Summo loco natus*, etc. Au quatrième siècle de notre ère, une famille de professeurs bordelais se vantait d'être *stirpe Druidarum satus* (Ausone, XVI, 5, 7 et s., 11, 26 et s.).

3. Lucain, I, 447-8 :

*Vos quoque, qui fortes animas belloque peremptas*
*Laudibus in longum vates dimittitis aevum,*
*Plurima securi fudistis carmina, bardi.*

Elien, *Historia varia*, XII, 22 : Ἀνθρώπων ἐγὼ ἀκούω φιλοκινδυνοτάτους εἶναι τοὺς Κελτούς· τῶν ᾀσμάτων οὖν ὑποθέσεις ποιοῦνται τοὺς ἀποθανόντας ἐν τῷ πολέμῳ καλῶς.

4. Remarquez dans le discours de Critognat aux assiégés d'Alésia (César, VII, 77, 13) : *Cujus rei... exemplum... posteris prodi pulcherrimum*. Voyez de même le discours des Insubres et des Boïens aux Transalpins (Polybe, II, 22, 3) : Ἀναμιμνήσκοντες δὲ τῆς τῶν ἰδίων προγόνων πράξεως αὐτούς.

5. Cf. nos 13, 10, 11, 14 ?

6. Cf. nos 13, 12.

7. Cf. no 12.

8. Posidonius chez Athénée, VI, 49 : Μετ' ᾠδῆς... λέγοντες, IV, 37 : Μετὰ ᾠδῆς ὑμνεῖν. Diodore d'après le même, V, 31, 5 : Τοῖς μελῳδοῦσι. Elien, *Historia varia*, XII, 22 : Τῶν ᾀσμάτων, etc.

Digitized by Google

accompagnement sur une espèce de lyre[1]. — Il nous est dit qu'elles étaient chantées, non seulement par les bardes, mais par les guerriers titulaires des éloges[2], et il n'est pas invraisemblable que ces guerriers eux-mêmes aient composé ou improvisé des morceaux de ce genre[3].

6° *Le cycle des conquérants.* — « Les Celtes, écrit Nicolas de Damas, honorent surtout ceux qui ont agrandi le domaine national[4]. » Leurs poètes, disait Timagène, « ont chanté les faits des hommes illustres en vers héroïques[5] ». L'un et l'autre textes font allusion, je crois, à des poèmes portant les noms des chefs, vrais ou mythiques, qui ont conduit les Gaulois à la conquête du monde[6].

Il s'est, en effet, formé, autour de l'empire celtique et des migrations auxquelles il a donné naissance, un cycle de poèmes dont Tite-Live et Justin[7] nous ont conservé le souvenir fort reconnaissable[8]. Ce cycle est peut-être la plus considérable des

1. Diodore, V, 31, 2 : Μετ' ὀργάνων ταῖς λύραις ὁμοίων ᾄδοντες. Ammien d'après Timagène, XV, 9, 8 : *Cum dulcibus lyrae modulis cantitarunt.*

2. Diodore, V, 29, 3; cf. p. 307, n. 2. — Achille ἄειδε δ' ἄρα κλέα ἀνδρων (*Iliade*, IX, 199); David fut « le chantre aimé d'Israël » (*Samuel*, II, 23, 1); etc., etc.

3. Cf. nos 10 et 11.

4. *Apud* Stobée, XLIV, 41 : Τιμῶσι δὲ μάλιστα τοὺς χώραν τῷ κοινῷ προςκτωμένους.

5. *Apud* Ammien, XV, 9, 8 : *Fortia illustrium virorum facta heroicis composita versibus.*

6. Comparez avec l'épopée d'Hercule germain (Tacite, *Germanie*, III : *Herculem, primum omnium virorum fortium ituri in proelia canunt*), celle d'Arminius (Tacite, *Annales*, II, 88 : *Arminius... canitur adhuc barbaras apud gentes*), et celle d'autres chefs germains (Kœgel chez Paul, *Grundriss*, t. II, p. 172 et s.). — Comparez de même avec les chants des *Coralli* (Valérius Flaccus, VI, 92-94) :

*Proelia nec rauco curant incendere cornu,*
*Indigenas sed rite duces, et prisca suorum*
*Facta canunt, veteresque viris hortamina laudes.*

M. S. Reinach (*Revue celtique*, t. XX, 1899, p. 127 et s.) a supposé que les *Coralli* étaient des tribus « celtes ou celtisées ». — Chez les Espagnols : *Hispanorum fuisse morem, ut in bella euntibus juvenibus parentum facta memorarentur a matribus* (Salluste chez Servius, *Énéide*, X, 281). — Etc., etc.

7. Tite-Live, V, 34, 1-5; Justin, XXIV, 4, 1.

8. Cf. *Revue des Études anciennes*, 1901, p. 78.

Digitized by Google

productions poétiques de l'ancienne Gaule[1]. On peut y distinguer trois ou quatre épisodes qui paraissent correspondre chacun à l'histoire mythique d'un peuple différent[2].

a) *Ambigat le Biturige.* — « Les Bituriges, dit Tite-Live, avaient l'hégémonie chez les Celtes : ils leur donnaient leur roi ». Ce début indique que c'est chez les Bituriges que s'est développé ce premier épisode. — « Ambigat, ce roi, très brave, très riche, très puissant, confia le soin de conquérir de nouvelles terres à ses deux neveux, jeunes gens actifs » : Tite-Live dit « fils de sa sœur », *sororis filios*[3], ce qui est l'indice d'un temps où régnait le régime matriarcal, et par suite de l'antiquité de ce poème. — « Les dieux furent consultés, et fixèrent à chacun la route qu'ils devaient suivre. » La couleur religieuse de ce début est encore un argument en faveur de l'ancienneté de cette tradition.

Les deux chefs partis, la narration se dédouble en deux épisodes. Mais ces épisodes conservent un parallélisme significatif : les deux noms, Bellovèse et Sigovèse, chefs « de guerre » et « de victoire », sont en accord; et chacune des bandes a un obstacle formidable à traverser avant d'atteindre les plaines de la terre promise, la forêt Hercynienne pour arriver au Danube, les Alpes pour ariver au Pô.

b) *Bellovèse et les Insubres.* — Tite-Live seul nous permet de suivre la marche de Bellovèse vers l'Italie : comme le départ, elle se fait sous la conduite des dieux. « La religion » envoie les Gaulois au secours de Marseille[4] ; on franchit mystérieusement

1. On a proposé, comme auteur intermédiaire entre Tite-Live et l'épopée celtique : Posidonius (Duncker, *Origines germanicae*, p. 9, *q. n. v.*) ; Timagène (Müllenhoff, t. II, p. 250 ; d'Arbois de Jubainville, *Les premiers habitants de l'Europe*, t. II, p. 301) ; Cornélius Népos (Hirschfeld, *Timagenes und die Gallische Wandersage*, p. 343 = 13) ; Contzen (*Die Wanderungen der Kelten*, 1861, p. 88) croyait que Tite-Live, comme Vénète de Padoue, avait connu directement cette tradition.

2. Cf. Müllenhoff, t. II, p. 247 et s.

3. Tite-Live, V, 34, 3. Remarquez aussi la banalité toute traditionnelle des épithètes : *Virtute fortunaque praepollens,... frugum hominumque fertilis... inpigros juvenes* (2 et 3).

4. Tite-Live, V, 34, 7 et 8 : *Religio... omen...* Le fait suivant : *Ut... locum pa-*

Digitized by Google

les Alpes « invaincues[1] », « sommets unis au ciel »[2]; les dieux enfin arrêtent par un présage leur peuple armé à l'endroit où il doit former la nation des Insubres et fonder la ville de Milan[3]. — A cette fondation prend fin l'épopée de Bellovèse, laquelle est en quelque sorte le récit mythique des origines de Milan et des Insubres[4].

c) *Sigovèse.* — Trogue-Pompée racontait la marche de Sigovèse vers le Danube[5] : celle-ci, tout comme celle de son frère, obéissait également à la volonté des dieux; elle suivait le vol des oiseaux leurs messagers, et, à travers la forêt Hercynienne, elle arrivait sur les bords du Danube, où elle s'arrêtait[6].

d) *Elitovius le Cénoman.* — Il vint après Bellovèse en Italie, et installa son peuple sur le territoire de Vérone et de Brescia[7]. — On ne peut pas affirmer qu'il y ait eu une épopée à son nom.

e) *Helico l'Helvète.* — C'est lui, dit Pline, qui aurait montré aux siens la voie des Alpes et la route de l'Italie[8]. — L'origine celtique de cette tradition n'est pas invraisemblable[9].

*tentibus silvis communirent,* rappelle l'usage traditionnel des Gaulois de prendre des forêts comme limite et défense de leurs États (*Revue des Études anciennes,* 1901, p. 96).

1. Justin, XXIV, 4, 4. Je me suis demandé si la fable grecque d'Hercule ouvrant les Alpes à la route portant son nom (sur ces noms de route, voyez p. 312, n. 4) n'était pas greffée sur la marche du héros gaulois Bellovèse : mais il est, en pareille matière, plus facile de poser des questions que de trouver des réponses.

2. Tite-Live, V, 34, 6 et 7.

3. Tite-Live, V, 34, 9 : *Omen sequentes loci.*

4. Ce qu'ont bien vu Müllenhoff, t. II, p. 250, et Hirschfeld, *Timagenes,* p. 340.

5. Justin, XXIV, 4, 1-5. Cf. Tite-Live, V, 34, 4; César, VI, 24, 2.

6. Il ne serait pas impossible que les récits relatifs à cette migration aient pris naissance chez les Volques Tectosages du Danube. Il me semble entrevoir l'existence chez ce peuple de traditions à son éloge : *Summam habet justitiae et bellicae laudis opinionem* (César, VI, 24, 3), caractéristiques banales qu'il n'est point rare de rencontrer dans les récits primitifs (cf. *Iliade,* XIII, 6; Hérodote, IV, 93; voyez les remarques de Müllenhoff à ce sujet, t. II, p. 277).

7. Tite-Live, V, 35, 1.

8. *Histoire naturelle,* XII, 5 (d'après Varron, cf. Hirschfeld, *Timagenes,* p. 346).

9. *Helico* est sans doute celtique (cf. Holder, t. I, col. 1414; Hirschfeld, p. 347). — Je crois qu'il faut écarter, du groupe des traditions celtiques sur les invasions de l'Italie, celle d'Arruns l'Etrusque (Denys, XIII, 10, 14; Plutarque, *Camille,* XV; Tite-Live, V, 33, 3).

Digitized by Google

Deux expéditions sont le prolongement des « printemps sacrés »[1] de Bellovèse et de Sigovèse : toutes deux portent le nom de Brennos : la première vise Rome, la seconde Delphes. Le parallélisme se continue. — La campagne la plus récente, celle de Delphes, est celle dont la tradition poétique s'est fixée le plus tôt.

7° *Brennos le sacrilège*[2]. — L'histoire de Brennos, l'ennemi d'Apollon et de Delphes[3], nous a été racontée de façon fort tendancieuse. De tous les Gaulois, c'est le seul qui ait été représenté comme entrant délibérément en lutte avec « les dieux immortels[4] » de la Grèce. Il les accable de ses sarcasmes[5], il viole leurs temples, il emporte leur or, il les combat sans grande peur. C'est le type accompli du sacrilège. Mais Apollon a le dessus, le chasse lui-même de son sanctuaire[6], le terrifie ensuite[7], l'oblige enfin au suicide[8].

Cet épisode se présente avec une telle unité religieuse et morale qu'on dirait presque un chant héroïque en l'honneur d'Apollon[9]. C'est ce qui me ferait croire qu'il a été rédigé, sous sa forme actuelle, par les Grecs mêmes[10]. Les Gaulois lui auraient donné une allure plus favorable à leur chef[11].

1. *Velut ver sacrum*, Justin, XXIV, 4, 1.
2. *Sacrilegum Brennum*; Properce, IV, 12 (13), 51.
3. Cicéron, *De Divinatione*, I, 37, 81.
4. Cicéron, *Pro Fonteio*, X, 20.
5. Diodore, XXII, 9; Justin, XXIV, 6, 4 et 5.
6. Justin, XXIV, 8, 5-9; XXXII, 3, 6; Pausanias, VIII, 10, 4; X, 23, 1, 2, 11; etc.
7. Pausanias, X, 23, 7 et 8.
8. Pausanias, X, 23, 12 (qui voit dans cette mort surtout une expiation, τῇ αἰδοῖ πλέον). Valère-Maxime, I, 1, 9 : *Dei voluntate in se manus vertit*.
9. Voyez la conclusion chez Justin (XXIV, 8, 16).
10. C'est bien d'un Grec qu'a pu venir cette insinuation si contraire à la vérité (Pausanias, X, 21, 1) : Εἰ δή ἐστί γε μαντεία κελτική.— Pour les sources grecques de ce récit, on a supposé Timée de Taormine (Schmidt, *De fontibus veterum auctorum in enarrandis expeditionibus a Gallis... susceptis*, Berlin, 1834, *q. n. v.*; défendu par Wachsmuth, *Historische Zeitschrift*, t. X, 1863, p. 7); Ménodote de Périnthe ou Agatharchide (Müller, *Fragmenta* de Didot, t. IV, p. 640), Démocharès ou Hiéronyme de Cardia (Droysen, *Hellenismus*, t. I, 1836, p. 650, n. 80; *contra*, trad. franç., t. II, p. 625).
11. Les Grecs ont toujours nié qu'il eût pénétré dans le sanctuaire. Une tra-

Digitized by Google

Il ne serait pas impossible, cependant, que les Celtes aient fini par présenter Brennos comme un sacrilège[1]. Ce qui semblerait l'indiquer, c'est le soin avec lequel, dans leurs propres traditions, ils ont fait expier son crime par ses compagnons survivants.

8° *L'or maudit*[2]. — Ceux des compagnons de Brennos qui survécurent[3], ne recouvrèrent en effet le repos qu'après s'être débarrassés de l'or sacré d'Apollon et de la tare du sacrilège. Pendant près de deux siècles, un cycle de légendes se forma autour de « l'or de Delphes » : la plupart naquirent sans doute chez les Grecs, mais d'autres aussi chez les Celtes et chez d'autres peuples barbares; l'imagination de divers peuples s'exerça sur ce thème, au reste familier à la pensée humaine. Voici les principales traditions : j'insiste sur celles qui peuvent contenir quelque élément celtique.

a) *Chez les Scordisques.* — Quelques bandes, sous la conduite du chef *Bathanattos*, revinrent de Delphes jusqu'au Danube : à la route suivie par elles resta attaché le nom de *Bathanattia*[4]. Fixés sur de nouvelles terres, les Gaulois conservèrent parmi

dition, peut-être celtique, l'affirmait cependant : *Delphos quondam commune humani generis oraculum... spoliaverunt* (Tite-Live, XXXVIII, 48; cf. Cicéron, *Pro Fonteio*, X, 20 : *Quondam... ad... oraculum orbis terrae... spoliandum*); τῆς ἐπὶ Δελφοὺς στρατείας... τῶν ἐκεῖθεν χρημάτων (Strabon, IV, 1, 13, d'après Timagène); *Brennus... Apollinis templum ingressus* (Valère-Maxime, I, 1, 9). Les traditions sur l'or fatal (cf. p. 312-4) ont du reste davantage leur raison d'être s'il s'agit de l'or de Delphes et non pas simplement de *aurum bellis sacrilegiisque quaesitum* (Justin, XXXII, 3, 9). — Voyez là-dessus les excellentes remarques de Foucart, *Archives des Missions*, 1865, p. 211.

1. Il fut reproché à Brennos (Pausanias, X, 21, 1) d'avoir engagé la bataille aux Thermopyles οὔτε ἱεροῖς ἐπιχωρίοις χρώμενος.

2. *Sacra pecunia*, Justin, XXXII, 3, 11.

3. Sur ce point encore (cf. p. 311, n. 11), il existe deux traditions différentes : celle que je crois grecque et « pythienne », d'après laquelle *nemo superesset* (Justin, XXIV, 8, 16; Diodore, XXII, 9; Pausanias, X, 23, 13), et celle, plutôt celtique, qui racontait le sort des survivants. Voyez les remarques faites à ce propos par Wachsmuth, *Die Niederlage der Kelten vor Delphen* dans *Historische Zeitschrift*, t. X, 1863, p. 5, et Foucart, *Archives des Missions*, 1865, p. 209.

4. Détail intéressant, qui cadre avec ce que nous savons de la formation populaire des noms de routes.



Digitized by Google

eux les descendants de leur chef, sous le nom patronymique de *Bathanattoi*[1]. Eux-mêmes prirent un nouveau nom, celui de « Scordisques »[2]; et, pour expier le crime de Delphes, ils firent le vœu de ne plus importer ni garder de l'or chez eux, pour n'importe quel usage. — C'est ce que racontait, je crois, Posidonius[3] : récit qui porte la marque d'une tradition née chez les Scordisques, et formée peut-être autour du clan des Bathanattes.

b) *Chez les Autariates.* — C'est au même Posidonius qu'il faut peut-être attribuer le récit des malheurs du peuple illyrien des Autariates, « pourchassés par la colère d'Apollon »[4].

c) *Chez les Volques Tectosages.* — Des bords du Danube, où ils revinrent après Delphes, les Volques Tectosages regagnèrent « Toulouse, leur antique patrie », chargés de l'or maudit. La peste les y rejoignit, et ils ne se guérirent qu'après avoir consacré à leur Apollon[5], dans les sanctuaires toulousains, les trésors ravis à l'Apollon de Delphes[6]. — Ce récit paraît assez moderne, et fortement influencé par des spéculations gréco-romaines sur les parentés des différents groupes de Tectosages.

d) *Chez les Romains.* — Plus tard, l'or de Delphes, devenu « l'or de Toulouse », devait être pillé par l'*imperator* romain Cépion : de là des malheurs sans fin qui frappèrent la personne

1. Sur l'existence de gentilices chez les Gaulois, cf. Silius Italicus, V, 645-6 : *Ducarius... nomen erat gentile viro* (à moins qu'on ne préfère l'interprétation *apud gentiles suos* donnée par Lemaire, t. I, p. 340).

2. Justin, XXXII, 3, 9 : *Scordiscos se appellari voluit* : texte important, pour montrer que les noms des cités gauloises étaient souvent, à la différence des noms de *pagi* ou de clans, des noms de guerre (cf. *Revue des Études anciennes*, 1901, p. 87).

3. Chez Athénée, VI, 25 ; cf. 24 *f* (sauf le renseignement indiqué à la note 2).

4. Appien, *Illyrica*, IV : il semble bien qu'Appien, dans son récit d'ailleurs fort confus, rattache l'histoire des Autariates à l'expédition de Brennos (cf. en dernier lieu, *Encyclopædie* Wissowa, t. IV, col. 2576). Cf. Justin, XV, 2, 1.

5. Cf. Orose, V, 15, 25. « Comme on croyoit que l'or et l'argent que le proconsul Cépion tira d'un étang sacré de Toulouse, faisoient partie du trésor que les Tectosages avoient emporté de Delphes, on jugea aussi que ces sacrilèges avoient restitué à un temple du Soleil ce qu'ils avoient pillé dans l'autre. » Pelloutier, t. V, p. 346.

6. Justin, XXXII, 3, 9; Strabon, IV. 1, 13 (d'après Timagène).

Digitized by Google

et la famille du nouveau Brennos et son peuple lui-même : « la guerre des Cimbres et des Teutons fut la vengeance du trésor sacré[1] ». — Cette fin de récit dénote peut-être une origine celtique.

e) *Chez les Cimbres.* — Par une bizarre réplique, une autre tradition voulait que les mêmes Cimbres eussent possédé, eux aussi, de l'or de Delphes, et que cet or devînt la cause de tous leurs maux : tremblements de terre, ruines des villes, fuites éperdues, peste, et, enfin, la victoire de Marius. « C'est ainsi que le dieu mit fin à leur impiété[2] ». — Comme les Gaulois n'eurent pas plus à se louer des Cimbres que des Romains, ils ont pu prêter au récit de leur invasion le cadre du sacrilège.

9° *Brennos le vainqueur*[3]. — Il existe deux traditions[4] sur la bataille de l'Allia et le siège de Rome : l'une, en apparence plus ancienne, où le nom de Brennos n'est point prononcé, et qui a fourni la matière des récits de Polybe et de Diodore ; l'autre, qui a été reproduite par Tite-Live, Appien et Plutarque, où les faits sont groupés autour de la figure du roi Brennos. Cette dernière a pu être en partie inspirée par un poème gaulois[5].

D'abord, le récit de la campagne de Brennos fait immédiatement suite, chez ces derniers écrivains, à celui de la migration des Transalpins, récit dont l'origine celtique est presque indiscu-

1. *Quod sacrilegium causa excidii Caepioni exerciluique ejus postea fuit : Romanos quoque Cimbrici belli tumultus velut ultor sacrae pecuniae insecutus est,* Justin, XXXII, 3, 11). Strabon, IV, 1, 13 (d'après Timagène). Aulu-Gelle, III, 9, 7. — « Ils ont pris de l'interdit,... et ils l'ont mis dans leurs bagages. C'est pourquoi les enfants d'Israël ne pourront pas subsister devant leurs ennemis : ils tourneront le dos » (*Josué*, VII, 11 et 12).

2. Appien, *Illyrica*, IV et V : Appien me paraît bien songer à l'expédition de Brennos.

3. Qu'il y ait eu des récits gaulois sur la prise de Rome, c'est ce qui résulte du texte de Tite-Live, X, 16, (6 en 296) : *Gallos .. feroces... adversus Romanos, populum quem captum a se auroque redemptum, haud vana jactantes, memorant.*

4. Mommsen, *Die gallische Katastrophe*, dans *Rœmische Forschungen*, t. II, p. 297 et s.

5. Surtout si, comme il est possible, la tradition de Tite-Live a été empruntée à l'Insubre Cornélius Népos (cf. Hirschfeld, p. 344, qui, il est vrai, ne parle que des cycles d'Ambigat et de ses neveux).

Digitized by Google

table. — Puis, le rôle prépondérant qu'ils attribuent au chef de guerre, Brennos, est l'indice d'une épopée héroïque. — Enfin, il est aisé de constater chez eux l'abondance de détails de couleur religieuse, archaïque, et pris, si je peux dire, du côté celtique : le discours de Brennos aux envoyés romains, où il développe, au début de la guerre, la thèse du droit divin du plus fort[1], qu'il résumera, à la fin, par la formule de *Væ Victis!* l'attitude des Gaulois, qui veulent punir les Romains d'avoir méconnu les règles du *jus gentium*[2]; le cri de guerre des Celtes, qui suffit à remplir leurs adversaires d'une terreur sacrée[3]; leur pieuse admiration à la vue des sénateurs, semblables à des dieux[4]; leur respect pour Dorsuo le sacrificateur[5], et l'éloge qui leur est adressé, à ce propos, d'être les zélés observateurs des choses de la religion[6].

Il y a, entre les « gestes » des deux Brennos, à la fois similitude et contraste : similitude dans le cadre, puisque les deux chefs continuent vers le Sud les deux migrations de Bellovèse et de Sigovèse, et qu'ils portent le même nom; contraste dans les tendances, puisque le Brennos de Delphes est représenté comme un esprit-fort et un sacrilège, et celui de Rome, comme le vengeur du droit des gens[7] et le spectateur tolérant de tous les rites. On dirait que ce dernier a été imaginé pour être tout ensemble et le doublet et le correctif de celui dont on l'a fait l'homonyme[8].

1. Plutarque, *Camille*, XVII; Tite-Live, V, 36, 2-5; Appien, *Celtica*, 2.
2. Tite-Live, V, 36, 6; 37, 4; Appien, *Celtica*, 3; Plutarque, *Camille*, XVII et XVIII.
3. Tite-Live, V, 38, 6; VI, 28, 6.
4. Tite-Live, V, 46, 3; Appien, *Celtica*, 6; Valère-Maxime, I, 1, 11; Dion Cassius, VII, 5, Boissevain.
5. Tite-Live, V, 41, 8; Plutarque, *Camille*, XXI.
6. *Religione motis, cujus haudquaquam neglegens gens est*, Tite-Live, V, 46, 3. — De Belloguet (*Le Génie gaulois*, p. 6) a fait de bonnes remarques à ce sujet.
7. Ἐπεμαρτύρατο θεούς ὡς, etc., Plutarque, *Camille*, XVII. Au contraire, les Romains furent *non deorum saltem.... memores* (Tite-Live, V, 38, 1; Plutarque, XIX).
8. M. Mommsen, p. 303, a conjecturé que ce sont les auteurs classiques qui

Digitized by Google

10° *La descendance de Brennos le vainqueur.* — Brennos le sacrilège n'a point de descendants connus. Les Gaulois se firent gloire, au contraire, d'avoir le vainqueur de l'Allia pour ancêtre ou pour fondateur[1].

Son nom fut à l'origine de ce que l'on peut appeler « le chant généalogique » de Crixos, chef des Boïens au temps de la seconde guerre punique :

*Ipse, tumens atavis, Brenni se stirpe ferebat*
*Crixus, et in titulos Capitolia capta trahebat*[2].

C'est Silius Italicus qui parle; mais, comme il puise d'ordinaire à de vieilles et bonnes sources[3], je ne crois pas qu'il parle à la légère.

Peut-être est-ce un chant généalogique de ce genre qui a fourni aux historiens romains quelques-uns des épisodes de la vie de Brennos, le vainqueur de l'Allia.

11° *La descendance du Rhin.* — Viridomar, le chef gésate[4] dont la mort, en 222, valut à Marcellus la gloire des dépouilles opimes, faisait remonter jusqu'au fleuve du Rhin la généalogie de sa race :

ont donné au vainqueur de l'Allia le nom du sacrilège de Delphes. Je crois que, s'il n'y a pas eu homonymie, l'identification des noms est l'œuvre des traditions populaires gauloises. — Comme à propos de Delphes, une tradition celtique affirmait que le Capitole avait été pris par Brennos (Silius Italicus, IV, 151-153); à cette tradition se rattachait le discours des Insubres et des Boïens aux Transalpins (Polybe, II, 22) : Γενόμενοι δὲ καὶ τῶν ὑπαρχόντων ἁπάντων ἐγκρατεῖς, etc., jusqu'au retour triomphal εἰς τὴν οἰκείαν. Cf. Contzen, p. 119.

1. Deux traditions se sont formées à ce propos; d'après l'une, les Boïens seraient « le peuple de Brennos » (Silius Italicus, IV, 150 et 280); d'après l'autre, beaucoup plus répandue, Brennos aurait été chef ou roi des Sénons (Orose, II, 19, 5, etc.)

2. Silius Italicus, IV, 150-151. — Contzen (p. 162) a signalé justement la préférence marquée de Silius pour les Boïens : elle doit avoir sa raison d'être.

3. Crixos intervient dans la bataille du Tessin (218), où il est tué par Scipion : et ce combat est présenté par le poète à proprement parler comme la revanche romaine de la bataille de l'Allia (cf. les vers 279-288). Ce qui fait conclure à Heynacher (*Ueber die Stellung des Silius Italicus*, 1877, p. 24) : *Das gleiche Lob, das Fabier wie Scipionen empfangen, weist auf Ennius.*

4. Il me paraît présenté comme Gésate par Properce (v. 42) : *Nobilis erectis fundere gaesa rotis.*

Digitized by Google

*Genus hic Rheno jactabat ab ipso*,

dit Properce[1]. — On a souvent corrigé *Rheno* en *Brenno*, en s'appuyant sur le texte de Silius Italicus relatif à Crixos[2]. Cela ne nous paraît point nécessaire[3]. D'abord, Viridomar est un Belge venu des bords du Rhin[4], né loin des terres « du peuple de Brennos »; puis, la croyance à une paternité fluviale est un fait trop constant dans les généalogies mythiques de tous les peuples[5] pour qu'on ait le droit de la refuser aux tribus gauloises.

12° *Le chant de Luern.* — On connaît l'anecdote rapportée par Posidonius[6] sur le poète arrivé trop tard au banquet de Luern, le chef arverne. « Il chanta la grandeur[7] du prince, en gémissant sur le retard qu'il avait mis à venir » ; récompensé par son patron, « il chanta un nouveau chant, disant[8] que les sillons de la terre, sur laquelle Luern conduit son char, portent aux hommes or et bienfaits ». — On voit par ce texte que les improvisations

1. V, 10, 41.

2. La correction paraît avoir été faite d'abord par Passerat (mort en 1602), dont le commentaire est un merveilleux répertoire de textes et d'idées (1608, p. 698 : *vet. lib. pro Rheno, Brenno, quod verum puto*). Elle a été refaite vingt fois depuis, et, récemment encore, par Rothstein (1898, t. II, p. 304). Mais, comme me l'écrit M. Plessis, elle n'est pas justifiée par la tradition : « Tous les mss. de quelque valeur donnent *Rheno*, *Reno*, *Rhoeno* ; la leçon *Brenno* est celle des plus mauvais manuscrits », et c'est sans doute à cette classe qu'appartenait celui que mentionne Passerat. — D'ailleurs, on peut opposer à Rothstein bien d'autres éditeurs, et notamment le dernier, Phillimore (Oxford, s. d.).

3. Cf. contre cette correction, en dernier lieu, d'Arbois de Jubainville, *Revue celtique*, 1901, n. 347; en sa faveur, Hirschfeld, *Kiepert-Festschrift*, p. 272.

4. V, 10, 40 : *Belgica cui parma*. A quoi répond, il est vrai, M. Hirschfeld, qu'une tradition faisait de Brennos un Rhénan : mais cette tradition est si vague et de date si récente (Lydus, *De Magistratibus*, I, 50)!

5. Entre mille exemples : le héros Ocnus, fondateur de Mantoue, *fatidicae Mantus et Tusci filius amnis* (Virgile, *Enéide*, X, 199); le Danube, père d'Alaric, *pollicitus patrii numen juraverat Histri* (Claudien, XXVI, 81, texte signalé par M. S. Reinach, *Académie des Inscriptions*, c.-r., 1901, p. 514); autres fils du Danube *apud* Meyer-Grimm, t. III, p. 170; un petit-fils du Borysthène chez les Scythes, Hérodote, IV, 5 ; une fille du Sangarios chez les Galates, ou plutôt chez les Phrygiens, Pausanias, VII, 17, 5. — Cf. Saglio, *Dictionnaire*, F, p. 1191; d'Arbois de Jubainville, *La Civilisation des Celtes*, p. 171.

6. Athénée, IV, 37.

7. Μετὰ ᾠδῆς ὑμνεῖν αὐτοῦ τὴν ὑπεροχήν.

8. Πάλιν ὑμνεῖν, λέγοντα ..

Digitized by Google

devaient tenir une assez large place dans les poèmes des bardes, et qu'ils n'excluaient pas les allusions personnelles, ce que nous appellerions « les envois », ou « les finales »[1].

13° *Le chant de Bituit.* — « Au moment, raconte Appien[2], où Domitius quittait le territoire des Salyens, un ambassadeur de Bituit vint au-devant de lui. Un poète suivait, qui, dans une poésie barbare[3], chantait le roi Bituit, puis les Arvernes[4], puis l'ambassadeur lui-même, et leur naissance, et leur courage, et leur puissance. »

14° *La mort d'Arar.* — On lit dans un traité « sur les noms des fleuves », attribué à Plutarque : « L'Arar s'appelait autrefois Brigoulos. Voici pourquoi il a changé de nom. Arar entra dans une forêt pour chasser. Il trouva Celtibéros son frère tué par les bêtes sauvages. Dans l'excès de son chagrin, il se frappa à mort et se jeta dans le fleuve Brigoulos, qui de lui s'est appelé Arar[5]. » — Il est possible que cette histoire soit une fantaisie grecque : mais, comme elle ressemble à des récits qui ont cours partout[6], rien ne s'oppose à l'accepter comme une tradition indigène : le nom primitif de l'Arar, Brigoulos, a du reste l'aspect assez caractérisé d'un nom pré-celtique de localité ou de cours d'eau[7]. Il n'est pas inadmissible que cette anecdote soit le début de la généalogie d'un chef ou d'un clan « descendu d'Arar », le fleuve divinisé[8].

1. Songez à certaines finales des chansons de geste (Petit de Julleville, *Histoire*, t. I, p. 130).
2. *Celtica*, 12.
3. Μουσικός τε ἀνὴρ... βαρβάρῳ μουσικῇ... ὑμνῶν.
4. Je crois que Ἀλλόβριγας est une erreur d'Appien.
5. *De fluviis*, VI, 1. Le point de départ de cette tradition est peut-être le pays des Allobroges (καταφέρεται... κατὰ τὴν χώραν τῶν Ἀλλοβρόγων).
6. Par exemple, Tite-Live, I, 3, 8 : *Tiberinus, qui in trajectu Albulae amnis submersus celebre ad posteros nomen flumini dedit.* Ce genre de récit s'explique peut-être par l'absorption progressive, dans un seul et même nom, des différents noms locaux d'un grand fleuve.
7. A moins qu'il ne faille rattacher Βρίγουλος à l'orthographe Ἀλλό-βριγες.
8. Que les cours d'eau aient réellement pu servir de tombes à des chefs, c'est ce que montre l'ensevelissement d'Alaric dans les eaux du Busentus (Jordanès, *Getica*, XXX).

Digitized by Google

15° *La fondation de Lyon.* — Le même traité renferme le récit suivant, emprunté à un ouvrage de Clitophon « sur les fondations » des villes : « Près de l'Arar est le mont Lousdoulos[1], qui changea aussi de nom[2]. Mômoros et Atépomaros, chassés du pouvoir par Séséroneus, vinrent sur cette colline, par ordre d'un oracle, voulant fonder une ville. Les fossés étaient creusés : soudain des corbeaux, apparaissant et volant çà et là, couvrirent les arbres d'alentour. Mômoros[3], expert dans la science des augures, appela la ville Lougdounon : car *lougos* signifie corbeau dans le dialecte de ces peuples, et *dounon* lieu élevé. » — Cette fable ressemble évidemment aux mythes grecs ou romains sur les fondations des villes. J'incline cependant à la croire en partie indigène : les noms des trois chefs sont gaulois; le corbeau est un oiseau inspiré chez les Celtes[4] comme chez les Grecs; le couple des fondateurs, l'un simple chef, l'autre également augure, rappelle ce partage fraternel des fonctions royales et sacrées[5] qu'il n'est point rare de trouver chez les anciens peuples[6] : témoins Dumnorix l'Eduen, candidat à la royauté, et son frère le druide Diviciac[7].

16° *La fondation d'Alésia.* — Voici le récit qu'en fait Diodore[8], sans doute d'après Posidonius : « Hercule, ayant rassemblé ses troupes, s'avança jusqu'à la Celtique, la parcourut tout entière, abolissant les coutumes contraires au droit, comme celle du meurtre des étrangers. Une multitude d'hommes de toutes les nations étant venus se joindre volontairement à son armée[9], il fonda une ville très grande, celle qui, en raison de

1. Je conserve la leçon du manuscrit, Λούσδουλος. *De fluviis*, VI, 4.
2. De Λούσδουλος en Λούγδουνον.
3. Je ne puis m'empêcher de comparer le Mômoros gaulois au *Mimir* des légendes germaniques, lui aussi un sage et un savant.
4. Artémidore chez Strabon, IV, 4, 6; Pseudo-Aristote, *De mirabilibus auscultationibus*, LXXXVI.
5. Cf. Spencer, *Principes de sociologie*, trad. fr., t. IV, p. 75 et s.
6. Cf. *sacerdos ac rex*, Tacite, *Germanie*, X. Etc., etc.
7. *Revue des Études anciennes*, 1901, p. 207.
8. IV, 19.
9. Cf. Tite-Live, I, 2 et 3 : *Nec Aborigenes studio... erga Aeneam... cessere... coalescentium in dies duorum populorum... Ascanius urbem condidit.*

Digitized by Google

sa course errante (ἄλης) en la guerre, est nommée Alésia. Il mêla à ses concitoyens beaucoup d'indigènes[1]. Ceux-ci étant plus nombreux, il arriva que tous les habitants devinrent barbares. Et les Celtes jusqu'à ces temps-ci honorent cette ville, comme étant foyer et métropole de toute la Celtique. » — Le mythe grec d'Hercule me paraît avoir été greffé sur la légende indigène[2], éduenne ou autre, du héros fondateur d'Alésia : cette ville fut bien, en effet, un centre religieux fort important de la Gaule celtique[3].

17° *Chant d'Octave.* — Vaincus par Rome, les Gaulois chantèrent Auguste comme ils avaient chanté Brennos. Au temps de la bataille d'Actium, dit Horace, deux mille Galates[4] se tournèrent du parti d'Octave :

*Ad hoc frementes verterunt bis mille equos*
*Galli, canentes Caesarem*[5],

chant qui a pu n'être qu'une acclamation, mais qui a pu être aussi un hymne improvisé : en tout cas, il devait être en langue celtique.

## III. — POÉSIES SATIRIQUES

Les bardes, suivant Diodore[6], chantaient en s'accompagnant d'une sorte de lyre, non pas seulement des hymnes ou des dithyrambes, mais aussi des satires[7].

1. Les premiers peuvent être les Celtes, et les indigènes, les Ligures.
2. Cf. chez les Germains, Tacite, *Germanie*, III : *Fuisse apud eos et Herculem memorant, primumque omnium virorum fortium ituri in proelia canunt.*
3. *Revue des Études anciennes*, 1901, p. 141. — Je laisse de côté tous les autres mythes sur les voyages et descendances d'Hercule en Gaule et en Bretagne, qui sont d'origine scientifique et gréco-romaine.
4. Cf. Plutarque, *Antoine*, LXIII.
5. *Epodes*, IX, 17-18.
6. V, 31, 2 (d'après Posidonius) : Οὗτοι δὲ μετ' ὀργάνων ταῖς λύραις ὁμοίων ᾄδοντες οὓς μὲν ὑμνοῦσιν, οὓς δὲ βλασφημοῦσι.
7. A cette catégorie appartiennent les *probra* chantés contre les *seris cultoribus* chez les Trévires (Ausone, *Moselle*, 167) : passage que Kœgel (*Grundriss* de Paul, t. II, p. 171) rapporte aux *Spottlieder* des anciens Germains. On trouverait de ces « chants du persiflage » dans presque toutes les littératures primitives (cf. Léouzon le Duc, *le Kalevala*, t. I, p. 248).

Digitized by Google

A cette catégorie littéraire se rattachent les morceaux d'invectives que les guerriers adressaient à leurs adversaires lors des combats singuliers : morceaux qui faisaient d'ordinaire suite à leur propre éloge[1]. — Silius Italicus nous a conservé, je ne dis pas deux échantillons de ces satires improvisées, mais tout au moins deux allusions à cet usage gaulois.

18° C'est d'abord l'invective de Crixos contre Scipion à la bataille du Tessin, invective que le chef boïen fait précéder de son cri de guerre :

*Semifero Crixus sub pectore murmur*
*Torquet, et horrisonis ululatibus erigit iras*[2].

19° C'est ensuite celle d'un autre chef boïen, Ducarius, contre le consul Flaminius à la bataille du lac de Trasimène[3].

## IV. — CHANTS DE GUERRE[4]

On peut en distinguer différentes variétés :

20° *Chant individuel du guerrier* avant le combat singulier : il était sans doute accompagné de danse avec agitation des armes. Tel, le chant du Gaulois qui provoqua T. Manlius Torquatus en 361[5] ;

1. Le même, V, 29, 3 : Καὶ τὸν ἀντιταττόμενον ἐξονειδίζουσι καὶ ταπεινοῦσι καὶ τὸ σύνολον τὸ θάρσος τῆς ψυχῆς τοῖς λόγοις προαφαιροῦνται.

2. IV, 278-280.

3. V, 649-655. Bien que la diatribe de Ducarius soit l'œuvre de l'imagination de Silius, il est à remarquer qu'il a tenu à lui conserver l'allure gauloise : *Nec vos paeniteat, populares, fortibus umbris hoc mactare caput* ; et elle est bien faite, comme disait Diodore (ici, p. 321, n. 1), à la fois pour injurier, pour rabaisser, et surtout pour décourager l'adversaire.

4. Je ne trouve aucune trace de chants domestiques, encore qu'il soit vraisemblable qu'il en ait existé chez les Gaulois : tels que chants de mariage (cf. Sidoine Apollinaire, *Panégyrique de Majorien*, 219, chez les Germains), chants de funérailles (cf. Appien, *Iberica*, LXXII, en Espagne, aux funérailles de Viriathe), chants de mort ou de suicide (Strabon, III, 4, 18, chez les Cantabres), de banquets (chez les Germains, Tacite, *Annales*, I, 65; chez les Thraces, Xénophon, *Anabase*, VI, 1, 5), chants (?) de travail (chez les Étrusques, Athénée, XII, 3). Voyez d'autres textes chez Pelloutier, p. 365 et s.

5. Tite-Live, VII, 10, 5 : *Gallum stolide laetum* ; 8 : *Cantus... exultatio armorumque agitatio*, et, de plus, 6 : *linguam exserentem*. Cf. Diodore, V, 29, 2 : Προκνασείοντες τὰ ὅπλα ; Appien, *Iberica*, LIV, et le commentaire de d'Arbois de Jubainville, *La Civilisation des Celtes*, p. 6 et s.

Digitized by Google

21° *Chant entonné en chœur* par l'armée rangée en bataille : il était accompagné d'une danse où l'on agitait (sans doute en cadence[1]) les boucliers et les armes offensives : par exemple lors de la rencontre des Volques et d'Hannibal sur le Rhône en 218[2] ;

22° *Chant de victoire* entonné après le combat, et sans doute par toute l'armée. Ce fut le cas après le succès des Gaulois à Clusium en 295[3] ;

23° *Chant d'ovation* sur le chemin du retour au sanctuaire des dieux. Tel fut le chant des Boïens après la mort du consul Postumius en 216[4]. — On remarquera que ces chants de victoire et de triomphe semblent toujours rattachés par les auteurs au transport des têtes des vaincus[5].

Nous ne pouvons nous rendre compte du contenu de ces chants. On peut supposer qu'ils se confondaient souvent avec les hymnes héroïques dont nous avons parlé plus haut[6].

1. Κρούοντες ῥυθμῷ τὰ ὅπλα, dit Plutarque des Ambrons (*Marius*, XIX). Les Lusitans, dit Diodore (V, 34, 5), πρὸς ῥυθμὸν ἐμβαίνουσι καὶ παιᾶνας ᾄδουσιν, ὅταν ἐπίωσι τοῖς ἀντιτεταγμένοις.

2. Tite-Live, XXI, 28 : *Galli occursant in ripa cum... cantu moris sui quatientes scuta super capita vibrantesque dexteris tela.* Discours de Manlius sur les Galates, en 189, Tite-Live, XXXVIII, 17 : *Cantus inchoantium proelium et ululatus et tripudia et quatientium scuta in patrium quemdam modum horrendus armorum crepitus.* Le même, V, 37, 8, à propos de l'Allia : *Truci cantu*, en observant qu'il ne s'agit peut-être pas du chant rituel d'avant la bataille. Dion Cassius, LXII, 12, 1, lors du combat des Bretons contre les Romains en 61 : Οἱ μὲν βάρβαροι κραυγῇ τε πολλῇ καὶ ᾠδαῖς ἀπειληπικαῖς χρώμενοι. — Cf. chez les Lusitans (Diodore, V, 34, 5, ici, n. 1); chez les Germains (Tacite, *Histoires*, II, 22; IV, 18); chez les Thraces (*id.*, *Annales*, IV, 47); etc. — Nous n'avons pas à parler ici du cri de guerre, qui est chose toute différente.

3. Tite-Live, X, 26, 11 : *Gallorum equites, pectoribus equorum suspensa gestantes capita et lanceis infixa ovantesque moris sui carmine.* Cf. après l'Allia, *cantus dissonos*, Tite-Live, V, 39, 5. — De même les Thraces en 171 (Tite-Live, XLII, 60) : *Cum cantu superfixa hastis capita hostium portantes redierunt.* — Etc.

4. *Caput... Boi ovantes templo... intulere*, Tite-Live, XXIII, 24, 11.

5. Remarque confirmée par Diodore, V, 29, qui nous montre les Gaulois emportant dans leurs demeures les têtes coupées, ἐπιπαιανίζοντες καὶ ᾄδοντες ὕμνον ἐπινίκιον.

6. Cf. page 307, note 2. Les Goths, en 377, en engageant le combat, *majorum laudes clamoribus stridebant* (Ammien, XXXI, 7, 11).

Digitized by Google

## V. — POÉSIES PROPHÉTIQUES

24° *La ruine de Rome.* — Tacite raconte, à la date de 69-70[1] : « L'incendie du Capitole fit croire aux Gaulois que l'Empire de Rome allait finir... Ils avaient jadis pris la ville ; mais le temple de Jupiter était resté debout, et l'Empire avec lui. Maintenant, c'était un incendie fatal qui venait de le détruire, signal de la colère céleste : par là, la domination du monde était promise aux races transalpines[2]... Voilà ce que chantaient les druides en une vaine superstition. »

Le mot « druides », dans ce passage de Tacite, ne s'applique pas à ces prêtres nobles et d'ordre supérieur dont parlaient Posidonius et César : il désigne les prêtres de second ordre, les *vates,* devins ou prophètes[3], ce qu'indique au surplus la nature de leur chant.

En quoi consistait ce chant de la ruine de Rome et de la revanche celtique, il est facile de s'en rendre compte en songeant aux poèmes prophétiques de tous les peuples : lisez par exemple ce que disent Esaïe ou Daniel de la chute de Babylone et des promesses faites par l'Éternel au peuple juif. Seulement, tandis que l'idéal des prophètes d'Israël est le retour et le repos, celui des prophètes de la Gaule est la conquête du monde.

25° *La fin du monde.* — « Les druides et autres », c'est-à-dire, sans doute, les druides et les prophètes, « tout en affirmant que les âmes et le monde sont immortels, prétendent qu'un jour domineront et le feu et l'eau[4]. » Ainsi parle Strabon[5], et je crois

1. Tacite, *Histoires*, IV, 54.

2. *Possessionem rerum humanarum Transalpinis gentibus portendi.* Ce rêve à la fois d'unité et de domination celtique est fort caractéristique, selon moi, des formules poétiques et oratoires de la Gaule; cf. César, VII, 29, 6 : *Unum consilium totius Galliae effecturum, cujus consensui ne orbis quidem terrarum possit obsistere.*

3. Ammien d'après Timagène, XV, 9, 8; Diodore, V, 31, 3, et Strabon, IV, 4, 4, tous deux d'après Posidonius.

4. Ἀφθάρτους δὲ λέγουσι καὶ οὗτοι καὶ ἄλλοι τὰς ψυχὰς καὶ τὸν κόσμον, ἐπικρατήσειν δέ ποτε καὶ πῦρ καὶ ὕδωρ. Il résulte de l'ensemble de ce texte, comme l'a conjecturé R. de Belloguet (*Le Génie gaulois*, p. 137), qu'après cette souveraineté de l'eau et du feu, le monde serait renouvelé. De la même manière, chez les Germains, le monde détruit est renouvelé et rajeuni.

5. IV, 4, 4.

Digitized by Google

qu'il s'agit là d'une apocalypse celtique, analogue au *Muspilli* germanique [1].

## VI. — PRIÈRES SACERDOTALES

Voici enfin les prières que mentionnent les auteurs classiques, et qui peuvent avoir été à l'origine des *carmina* :

26° *Le souhait du gui*, prononcé par le prêtre après la cueillette et pendant le sacrifice : *immolant precantes, suum donum deus prosperum faciat his quibus dederit* [2];

27° *Les imprécations de combat*, comme celles des druides de Mona à la vue des Romains [3] ;

28° *L'action de grâces* de Boudicca à la grande déesse de son peuple [4] : il semble bien que c'est à la fois comme reine et comme prêtresse qu'elle l'invoque ;

29° *La prière du suicide* de Camma, la prêtresse galate d'Artémis, s'empoisonnant devant l'autel de sa déesse pour rejoindre son mari mort [5].

30° *L'appel des oiseaux sacrés*. — « Voici, au dire d'Eudoxe, une coutume des Galates orientaux : « ... Quand des nuées de sauterelles envahissent leur pays, ils font certaines prières et accomplissent certaines cérémonies sacrées qui, parfois, ont la vertu d'appeler les oiseaux. Ceux-ci obéissent [6]. »

31° *L'appel des vents et des flots*. — « Les vierges de Sena, dit

1. *Grundriss* de Paul, t. I, p. 1117 ; t. II, p. 213. Voyez le texte chez Piper, *Deutsche National-Litteratur*, t. I, p. 152 et s.

2. Pline, XVI, 251. Les druides dont il parle ici (*druidae, magi*, 249), sont les *vates medicique* (cf. XXX, 13).

3. *Druidae circum preces diras, sublatis ad caelum manibus, fundentes*, Tacite, *Annales*, XIV, 30.

4. Dion Cassius, LXII, 6. Le geste est celui des Druides de Mona : Τὴν χεῖρα ἐς τὸν οὐρανὸν ἀνατείνασα. Il va sans dire que l'ensemble de la prière doit être l'œuvre de Dion ; seuls, le début (χάριν τε σοι ἔχω) et la finale (ἡμῶν δὲ σύ, ὦ δέσποινα, ἀεὶ μόνη προστατοίης) peuvent rappeler des formules consacrées.

5. Refaite deux fois par Plutarque. Il n'y a de formulaire que le νῦν δὲ κόμισαί με χαίρων (*Amatorius*, XXII), καταβαίνω πρὸς τὸν ἐμὸν ἄνδρα (*Virtutes mulierum*, XX).

6. Εὐχάς τινας εὔχονται, Elien, *Natura animalium*, XVII, 19.

Digitized by Google

Pomponius Méla, pensent qu'elles ont le don merveilleux d'exciter par leurs chants, *carmina*, les vents et les mers [1]. »

Je n'ai pas à parler ici des sentences morales attribuées aux druides [2], des formules magiques ou des réponses prophétiques qui étaient leur œuvre ou plutôt celle de leurs devins, hommes et femmes.

*
* *

Les notes qui précèdent suggèrent quelques remarques.

Il existait chez les Gaulois, en dehors des nobles laïques, « trois catégories d'hommes qui étaient fort en honneur » [3] : les druides, les bardes et les prophètes. Chacun de ces groupes est représenté dans cette production poétique : les poésies religieuses et didactiques sont l'œuvre des druides ; les poésies d'histoire ou de circonstance, épopées, hymnes et satires, regardaient surtout les bardes, et les prophètes avaient leurs chants prophétiques.

Si l'on remarque qu'en outre les nobles apprenaient eux-mêmes des vers dans leur jeunesse, en entendaient dans les festins et les voyages, en entonnaient dans les combats, en improvisaient sans doute sur le champ de bataille, on constatera la part considérable que la poésie tenait dans la vie de l'aristocratie celtique.

Ne croyons pas cependant que ce soient là des faits d'exception [4]. Il ne serait point malaisé de retrouver chez beaucoup de peuples [5], sinon le même tempérament intellectuel,

1. Mela, III, 48 : *Putantque ingeniis singularibus praeditas maria ac ventos concitare carminibus.* — Je m'écarte, pour l'interprétation de ce texte, de la critique assez dure que M. S. Reinach a faite de Méla (*Revue Celtique*, t. XVIII, 1897, p. 1 et s.).

2. Αἰνιγματωδῶς ἀποφθεγγομένους, Diogène de Laerte, I, *pr.*, 5.

3. Strabon, IV, 4, 4 : Τρία φῦλα τῶν τιμωμένων διαφερόντως.

4. Il serait facile de multiplier les comparaisons. Nous n'en avons choisi, en note, qu'un très petit nombre.

5. Strabon dit des Turdétans (III, 1, 6) : Σοφώτατοι δ' ἐξετάζονται τῶν Ἰδήρων οὗτοι (cf. Méla, III, 2, 18 : *Habent (Galli) et facundiam suam magistrosque sapientiae*), καὶ γραμματικῇ χρῶνται, καὶ τῆς παλαιᾶς μνήμης ἔχουσι συγγράμματα καὶ ποιήματα καὶ νόμους ἐμμέτρους ἑξακισχιλίων ἐτῶν, ὥς φασι. Il s'agit peut-être de

Digitized by Google

du moins le même encadrement poétique de la vie sociale, et les mêmes conceptions des formes littéraires [1]. Un tel état de choses n'est ni celtique, ni germain, ni grec ; « il s'est produit chez toutes les races ; il appartient à la nature humaine [2] ».

CAMILLE JULLIAN.

lois rédigées au début d'une période séculaire de 6.000 ans, embrassant l'histoire de la race.

1. Les écrivains de tous les siècles ont été frappés de la similitude des institutions littéraires des Celtes, des Germains et autres barbares ; voyez, à titre d'exemples, pour le XVIe siècle, Aventinus, *Annalium Boiorum* lib. I, éd. de 1580, p. 12 ; pour le XVIIe, Schedius, *De Dis germanis*, 1648, p. 422 ; pour le XVIIIe, Pelloutier, édit. de 1741, qui, plus compréhensif et plus habile que tous ses prédécesseurs, affirmait en outre (p. 367 = II, p. 226) : « Les Grecs ne différaient autrefois des Celtes sur aucun des articles dont j'ai parlé dans ce chapitre » (la poésie), et (p. 373 = II, p. 232) : « Ce que j'ai dit des Grecs, il faut le dire aussi des Romains, et des anciens habitants de l'Italie » ; pour le XIXe, Roget de Belloguet, *Le Génie gaulois*, p. 237 ; d'Arbois de Jubainville, qui a refait la comparaison entre Celtes et Grecs, *La Civilisation*, p. 65 et s.

2. C'est ce que dit Fustel de Coulanges du système féodal, *Les Origines*, p. XII.

Digitized by Google

# SUR QUELQUES BRONZES CELTIQUES

## DU MUSÉE DE CHATEAUROUX (INDRE)

Au cours d'une visite au musée de Châteauroux, vers le 15 septembre dernier, j'avais remarqué plusieurs fragments d'une feuille de bronze travaillée au repoussé et portant des figurations d'animaux et de têtes humaines; j'en fis un croquis sommaire, et, peu après, M. Benoist, d'Argenton, voulait bien prendre pour moi un dessin sérieux, que je me proposais de publier.

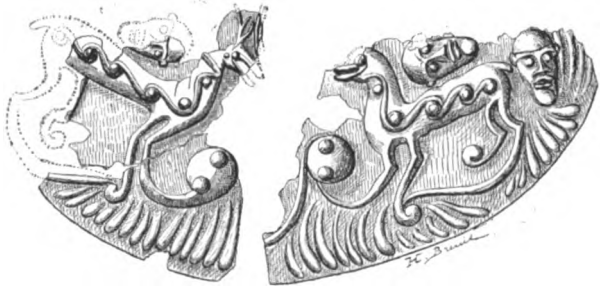

Fig. 1. — Fragments d'un couvercle de situle trouvés à Levroux (Indre). Musée de Châteauroux. Le grand fragment mesure 0m,14 de longueur maxima.

Mais j'appris que M. A. Blanchet s'occupait également de cet objet, qu'il devait publier peu après dans les Bulletins de la Société nationale des Antiquaires de France (1901).

Toutefois, ayant eu dernièrement l'occasion de reviser, d'après l'objet lui-même, à Châteauroux, le dessin qui m'en avait été fourni, je pense qu'il ne sera pas inutile de le publier (fig. 1), d'autant plus qu'il permettra de fixer certains détails que la photographie de M. Blanchet laisse trop peu apercevoir.

Digitized by Google

*
* *

Je n'ai pas à revenir sur les observations archéologiques et les comparaisons que M. Blanchet a faites dans son travail « Antiquités du département de l'Indre ». D'après M. Blanchet et M. J. Creusot, ces débris proviennent de Levroux (Indre), à environ 20 kil. au nord de Châteauroux.

La patine de ces fragments, très minces, est vert foncé; l'objet est très usé et présente maintes perforations; certaines pourraient être prises pour un trou d'attache; il s'agit probablement d'un couvercle de situle.

Fig. 2. — Silhouettes de chevaux sur des monnaies des Séquanes, avec pied de derrière très ramené en avant.

L'animal de gauche est évidemment un cerf; sa tête est surmontée d'un bois à trois andouillers; l'animal porte aussi une sorte de collier. L'autre animal est-il bien un cheval, comme M. Blanchet semble le penser? Il serait plus vraisemblable d'y voir un second cerf, à cause de sa queue tout à fait rudimentaire.

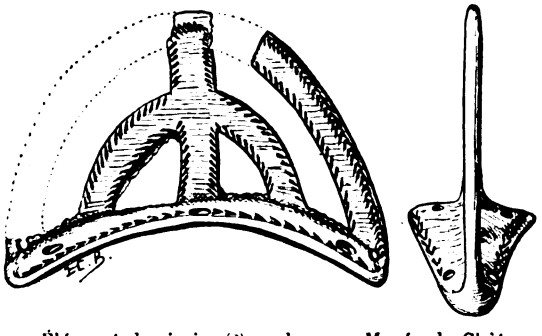

Fig. 3. — Élément de cimier (?) en bronze. Musée de Châteauroux. 2/3 grandeur réelle.

Lorsqu'on rapproche ces figures de celles de certaines situles italiennes (situles de Capodaglio et d'Este, cf. *Les Celtes et les Gaulois dans la vallée du Pô et du Danube*, par Al. Bertrand et Salomon Reinach, fig. 63-64; *Matériaux*, 1884, fig. 23), on



Digitized by Google

constate l'identité des formes générales du corps et la tendance à terminer les membres par des spirales bouletées. Cette tendance est d'ailleurs bien plus exagérée dans le bronze de l'Indre, où les figures sont bien plus déformées. Les cerfs sont fréquemment figurés sur les situles et présentent, en somme, le même type qu'ici.

Le prolongement exagéré du pied de derrière jusqu'à la hauteur des pattes de devant se retrouve dans un certain nombre de monnaies des Séquanes, d'autant plus accentué que la figure du cheval est plus déformée ; nous représentons ici trois silhouettes (fig. 2), montrant diverses étapes de cette déformation (cf.

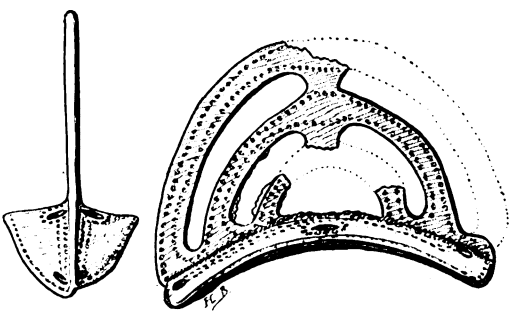

Fig. 4. — Élément de cimier (?). Musée de Châteauroux. 2/3 grandeur réelle.

*Catal. des monnaies gauloises de la Bibl. nat.*, par H. de la Tour, n° 5401 et voisines).

Les têtes humaines ont de chaque côté, à la hauteur des tempes, un renflement assez accentué qui peut représenter les oreilles ou le rebord d'un casque. On peut se demander ce que font ces têtes humaines sur la croupe et en arrière de ces animaux ; ne pourrait-on pas rapprocher cela des figurations que nous retrouvons sur diverses monnaies gauloises (fig. 6541 de l'Album d'H. de la Tour)? On voit, en particulier, un cheval à tête humaine, au grand galop, avec une tête humaine en avant du poitrail et une autre derrière l'encolure, réunies par un arceau. La face humaine est d'ailleurs un motif très répandu dans les

Digitized by Google

motifs ornementaux du second âge du fer (Léon Morel, *Champagne souterraine*; voir aussi S. Reinach, *Antiquités nationales, Bronzes figurés du Musée de Saint-Germain*, p. 6).

Lors de ma dernière visite au musée de Châteauroux, j'ai pu, grâce à l'obligeance de M. J. Creusot, prendre le dessin de plusieurs bronzes qui n'étaient pas exposés; bien que leur provenance exacte ne soit pas connue, ils sont certainement originaires des environs.

Deux d'entre eux, que nous publions ici (fig. 3 et 4), sont bien singuliers; ils sont coulés, mais retravaillés au burin; tous deux sont constitués d'une crête très élevée et découpée à jour, munie d'une plaque de base cintrée et percée de plusieurs trous de rivets. L'un de ces objets semble neuf, l'autre, au contraire, paraît avoir servi; il y a quelques traces ferrugineuses à plusieurs trous de rivet.

Comme M. Creusot, je suis porté à voir dans ces objets des éléments de cimier de casque; toutefois, les termes de comparaison me manquent absolument. La facture grossière de ces objets et leur ornementation simple et un peu gauche me portent à les regarder comme celtiques ou gaulois; leur travail ajouré me paraît devoir être rapproché de celui qu'ont reçu beaucoup de rasoirs et d'autres objets hallstattiens; si, comme je suis disposé à le croire, ce rapprochement est fondé, ces objets seraient aussi du premier âge du fer.

L'Abbé H. Breuil.

---

Digitized by Google

# PANTHÈRES BACCHIQUES AFFRONTÉES

## SUR UN BAS-RELIEF DE L'AFRIQUE DU NORD

---

La pierre que reproduit la figure ci-dessous a été découverte en Tunisie, aux environs des ruines de *Colonia Thuburnica*, dans la région de Ghardimaou. Elle a la forme d'un linteau ou d'un corbeau, et mesure $1^{m},90$ de longueur; trois de ses faces verticales sont ornées de moulures. A l'une de ses extrémités elle offre une mortaise dans laquelle devait s'engager l'extrémité supérieure d'un montant ou d'un pilier. Il est assez difficile de déterminer exactement quel était le rôle de cette pièce dans l'édifice dont elle provient.

A l'endroit où elle a été trouvée se voient des ruines assez confuses, dont la partie la plus reconnaissable est un bassin circulaire en mosaïque blanche, au voisinage d'une source.

La face antérieure de la pierre présente une sculpture encadrée par une ligne d'oves que séparent des dards et formant un cartouche aux extrémités concaves en dehors, celle de gauche étant d'une courbure à plus petit rayon que l'opposée. Le calcaire, assez tendre, n'a pas complètement résisté à l'action de l'eau de pluie chargée d'acide carbonique et certains des reliefs ont disparu ou se sont atténués sous cette influence. En revanche, des veinules ferrugineuses, moins solubles, font saillie et en zèbrent la surface. Néanmoins, l'état de conservation de ce monument permet d'en reconnaître les détails essentiels.

Deux panthères femelles se font face et vont l'une vers l'autre, la queue relevée au-dessus d'elles et se terminant en avant, à la

Digitized by Google

naissance du cou. Elles ont la gueule entr'ouverte, les dents même semblent avoir été indiquées. Elles lèvent chacune celle de leurs pattes antérieures qui est dans le fond du tableau, et la posent sur un canthare qui les sépare. De ce vase s'élève une plante qui rappelle assez une palme. Cet ensemble est exécuté avec soin et moins mauvais que la plupart des sculptures africaines. Les animaux ont du mouvement et les proportions sont assez bien gardées.

Le détail le plus curieux qu'offre cette sculpture est l'existence de feuilles de vigne placées de chaque côté de la queue de ces animaux et s'y insérant comme sur une tige. On croirait, au premier abord, voir un pied de vigne sortant du canthare et

Fig. 1. — Bas-relief de Thuburnica.

étendant un rameau au-dessus de chaque panthère. Mais le doute ne résiste pas à un examen même superficiel; c'est bien l'appendice caudal des fauves qui porte le feuillage.

M. S. Reinach, qui a bien voulu me donner son opinion sur ce monument, le rapproche d'une série de panthères ornées de feuilles qu'il a publiées ou signalées dans les *Monuments Piot*[1]. Sur celle de la collection Rothschild, des branches de lierre auxquelles sont suspendues 12 feuilles se croisent sur le dos, la poitrine et le ventre. L'animal est du sexe féminin, « comme à l'ordinaire, à cause de la croyance à la supériorité de la femelle sur le mâle ». Il est assis, mais lève sa patte antérieure gauche,

1. T. IV, p. 105, pl. X.

Digitized by Google

et a la gueule entr'ouverte. Il s'agit, dans le bronze étudié par M. Reinach, d'un monument du culte de Bacchus.

Il y a des différences et des analogies entre ce dernier et la sculpture africaine. D'un côté, le fauve porte des feuilles de lierre, et il en est de même dans tous les exemplaires analogues que signale M. Reinach. Ici, au contraire, ce sont des feuilles de vigne qui ornent les animaux. La forme en est si caractéristique qu'aucune hésitation n'est possible à cet égard. En outre, d'un côté, la guirlande de lierre est toujours placée sur le corps de l'animal, qu'elle entoure à la manière d'un collier, d'une bride, d'une sangle, tandis qu'ici le feuillage est exclusivement sur la queue. Enfin, les animaux sont assis, tandis qu'ici ils marchent.

Les analogies consistent dans le sexe, identique de part et d'autre, la gueule entr'ouverte, la patte levée.

Si l'on ne se trouve pas en présence d'un monument se rapportant directement au culte dionysiaque et si, comme le pense M. Reinach, il a été exécuté dans un but simplement ornemental, il me semble que l'artiste a dû s'inspirer cependant de motifs habituellement employés dans les sculptures relatives à ce culte.

En effet, la panthère femelle ornée de feuillages [1], à la patte levée, à la gueule entr'ouverte, se rencontre habituellement sur les monuments dédiés à Bacchus [2].

La disposition de l'ensemble fait penser aux bas-reliefs orientaux, où des animaux affrontés sont si fréquemment représentés, levant aussi une de leur pattes antérieures, séparés, comme ici, par une plante ou une palmette.

Y a-t-il ici une pure coïncidence, un simple motif ornemen-

1. Et habituellement séante; mais il est, au moins en Afrique, des exceptions à cette règle.

2. Voici, pour m'en tenir à la seule Afrique du Nord, l'indication des sculptures qui offrent ces détails : Doublet, *Musée d'Alger*, p. 36, 37, pl. IX. — Doublet et Gauckler, *Musée de Constantine*, p. 33, 34. — De la Blanchère, *Musée d'Oran*, p. 59, pl. III. — Gauckler, *Musée de Cherchell*, p. 118, pl. IX. — Gauckler, *Musée Alaoui*, p. 78, n° 905; p. 178, n° 298; p. 212, n° 36. — Waille, *Bull. de Corresp. afric.*, 1886, p. 123.

Digitized by Google

tal? Peut-on se demander s'il n'y a pas quelque intention dans la forme, orientale peut-être, sous laquelle sont présentés des attributs qui sont souvent donnés à une divinité également orientale sinon par son origine, du moins par une de ses expansions les plus importantes?

Il est, ce me semble, impossible de rien affirmer à cet égard.

Je me contenterai de signaler une mosaïque de St-Leu[1], dans laquelle une scène du mythe cabirien est entourée par un bandeau où l'on voit plusieurs motifs de décoration. L'un d'eux représente deux lions, montés par de jeunes garçons, qui se font face et sont séparés par un grand cratère d'où sort une plante[2].

Dr Carton,
*Médecin militaire.*

Lille.

1. De la Blanchère, *loc. cit.*
2. Cf. Chevarrier, *Voyage de Gabès à Kairouan*, 1876, p. 9. Dans une sculpture provenant sans doute d'un mausolée, deux lions posent leurs pattes antérieures sur un vase qui les sépare. — Barth, dans le premier volume de son *Voyage dans l'Afrique du Nord* (p. 117), indique un mausolée sur lequel deux panthères sont représentées assises et levant la patte vers un vase.

Digitized by Google

# LE « SACRIFICE SALÉ »

(MARC, IX, 49.)

---

Depuis plus de trois siècles que l'ingéniosité des critiques s'exerce sur le texte du Nouveau Testament, on pourrait croire que tout est dit sur ce sujet et que l'ère des belles corrections est close. En vérité, cette ère ne fait que s'ouvrir : je n'en veux pour preuve qu'une découverte d'une importance capitale, que vient de faire à Oxford M. Kirsopp Lake, *curate*, c'est-à-dire vicaire de l'église *Saint-Mary-the-Virgin*. Cette découverte, il l'a partiellement annoncée dans le *Journal of theological studies*[1], mais avec tant de discrétion, avec une modestie et un laconisme tels, qu'elle risque fort de passer inaperçue.

Il n'est guère de théologien qui n'ait essayé de comprendre les derniers versets du chapitre IX de l'Évangile selon saint Marc ; il n'en est pas qui soit parvenu à en rendre compte d'une façon satisfaisante. On connaît les paroles prononcées à Capharnaüm par le Seigneur :

*Et si ton œil te scandalise, arrache-le ; il est bon d'entrer borgne au royaume de Dieu plutôt que de garder ses deux yeux et d'être jeté dans la gehenne du feu.* A la suite de cette phrase, on lit :

IX, 48 : ὅπου ὁ σκώληξ αὐτῶν οὐ τελευτᾷ καὶ τὸ πῦρ οὐ σβέννυται.
49 πᾶς γὰρ πυρὶ ἁλισθήσεται, καὶ πᾶσα θυσία ἁλὶ ἁλισθήσεται
50 καλὸν τὸ ἅλα · ἐὰν δὲ τὸ ἅλα ἄναλον γένηται, ἐν τίνι αὐτὸ ἀρτύσετε; ἔχετε ἐν ἑαυτοῖς ἅλα καὶ εἰρηνεύετε ἐν ἀλλήλοις.

Mot à mot : *Où leur ver ne meurt point et le feu ne s'éteint point. Car chacun sera salé de feu et tout sacrifice sera salé de sel. Le*

1. *Journal of theological Studies*, t. I (1900), p. 291. Πυρὶ est une grosse faute d'impression pour ἁλί !

Digitized by Google

*sel est bon; mais si le sel devient fade, avec quoi l'assaisonnerez-vous? Ayez en vous du sel et vivez en paix entre vous.*

Quelque énigmatique que puisse être le σκώληξ du début, nous n'avons pas à nous en occuper. Tout le verset 48 est, en effet, emprunté au chapitre LXVI (v. 24) du livre d'Isaïe[1].

Mais que vient faire ensuite, dans une description de l'Enfer, cette expression bizarre du feu qui « sale » et surtout cette phrase sur les sacrifices « salés de sel » et la ligne finale sur le *sal factum insulsum*? C'est ce que nous a, pour la première fois, fait comprendre M. Lake.

Dans la rédaction primitive du texte de Marc, *il n'était pas question de sel*. On y lisait, non pas :

ΚΑΙ ΠΑCΑ ΘΥCΙΑ ΑΛΙΑΛΙCΘΗCΕΤΑΙ

mais : ΚΑΙ ΠΑCΑ ΟΥCΙΑ ΑΝΑΛΩΘΗCΕΤΑΙ, c'est-à-dire : « Et toute substance sera consumée. »

Au point de vue paléographique, cette brillante *emendatio* est absolument indiscutable. La confusion entre θυσία et οὐσία est fréquente en paléographie[2]; Cobet a fait une correction célèbre en changeant ΟΥCΙΝ en ΘΥΕΙΝ[3]. De même, ΑΛΙΑΛΙC correspond assez exactement à ΑΝΑΛΩ dans la paléographie des papyrus littéraires du Ier siècle de notre ère.

Voyons maintenant quel est le témoignage des manuscrits tel qu'il a été recueilli et publié par Tischendorf[4].

A l'examen de la longue note consacrée par ce savant au verset 49 et que je reproduis ci-dessous dans toute sa complexité[5], on voit que les manuscrits se divisent en trois groupes :

1. Καὶ ἐξελεύσονται καὶ ὄψονται τὰ κῶλα τῶν ἀνθρώπων τῶν παραβεβηκότων ἐν ἐμοί· ὁ γὰρ σκώληξ αὐτῶν οὐ τελευτήσει, καὶ τὸ πῦρ αὐτῶν οὐ σβεσθήσεται, καὶ ἔσονται εἰς ὅρασιν πάσῃ σαρκί.

2. Je relève au hasard de mes souvenirs paléographiques : Burton *Add. Mss. Br. Mus.*, 25650 f. 6, οὐσιῶν pour θυσιῶν; Clarendon press mss. D 44 f. 2, οὐσίας pour θυσίας.

3. S. Reinach, *Manuel de philologie classique*, t. I, p. 52.

4. C. Tischendorf, *Novum Testamentum graece. Editio octava critica maior*, t. I (Leipzig, 1872, 8°), p. 317.

5. 49 πας γαρ (11.230 al[6] add. αρτος) πυρι (ℵC al pauc εν πυρι, X πυρι αλι (*sic*) αλισθησ. (46. 52 δοκιμασθησ. g[1] *omnes — examinantur*) c. ℵABCLNXΓΔΠ unc[9] al pler f g[1.2] l q vg cop syr[utr] go arm aeth; item k *omnia autem substantia con-*

Digitized by Google

1° Les mss. *neutres* (ℵBL 1, 61, 73, 118, 205, 206, 209, etc.) ne donnent pour le verset 49 que πᾶς γὰρ πυρὶ ἁλισθήσεται ;

2° Les mss. *occidentaux* (D a b c ff²; tol etc.) ne contiennent que πᾶσα γὰρ θυσία ἁλὶ ἁλισθήσεται ;

3° Les mss. *syriaques*, *alexandrins* et les autres plus récents (ACNXΓΠ et plusieurs versions) donnent une *lectio conflata* qui réunit les deux textes précédents : πᾶς γὰρ πυρὶ ἁλισθήσεται καὶ πᾶσα θυσία ἁλὶ ἁλισθήσεται.

Nous nous trouvons donc en présence d'un de ces exemples caractéristiques de variantes triples, sur lesquels Westcott et Hort ont fondé leur belle théorie sur la classification des mss. des évangiles. Nous avons deux variantes courtes, l'une *occidentale*[1], l'autre *neutre*[2], et une troisième formée par la « conflation » des deux autres.

Mais ce n'est pas tout. Le témoignage des manuscrits vient confirmer d'une façon éclatante la correction de M. Lake. Un ms. latin *africain*, le codex *k*, jadis à Bobbio, et aujourd'hui à Turin, dépouillé par Tischendorf et publié par Wordsworth[3], contient un texte *occidental* d'une pureté remarquable. On y lit, au verset qui nous intéresse : *omnia autem substantia consumitur* (il faut, bien entendu, lire *omnis* et *consumetur*), ce qui est la

*sumitur* (αναλωθησεται?) : D 64 65* a b c ff² i tol om | αλισθησεται sine additamento cum ℵBLD 1 61 73 118 205 206 209 229* 251* 258 435 b^scr* s^scr 2^pe 10^pe k cop^dz et^petr3 arm^zoh. . . ς (sed Schu : *glossam olent*) Ln Ti add και πασα (D b c ff² i tol πασα γαρ, a πασα omisso και : hi igitur πασα γαρ θυσια etc. loco verborum πας γαρ πυρι etc. reponunt) θυσια αλι (al^10 a c g² em harl ing gat mt tol om) αλισθησεται cum ACDNXΓΠ unc^9 al pler it^pler vg syr^utr cop^tschw et^wi go arm^usc aeth : : cf Lev 2, 13 και παν δωρον θυσιας υμων αλι αλισθησεται unde additamentum versus nostri fluxisse videtur.

1. Rappelons qu'on appelle *texte occidental* des Évangiles celui qui est représenté spécialement par le *Codex Bezae* (D), les citations de saint Cyprien, certaines versions latines antérieures à la Vulgate, les mss. du *groupe Ferrar*, (professeur à Dublin, qui reconnut l'existence de cette famille de *codices*), etc.

2. On désigne sous le nom de texte *neutre* celui que fournissent les mss. ℵ, B et les quatre mss. 118-209.

3. Wordsworth, Sanday et White, *Old Latin Biblical texts*, t. II (Oxford, 1886, 4°), p. 7 et p. cxxiv : *ubi ubi* (*sic*) *ignis non extinguetur et uerum in quo oritur* (lire *uermis non moritur*) *omnia autem substantia consumitur. Bonum est sal, set si sals fatum fatum* (sic) *fuer*(*it*) *in quot illut condistis* (lire *condictis*) *habetis in uobis panem. Pacati estote in illa uicem.*

Digitized by Google

traduction exacte de πᾶσα γὰρ οὐσία ἁναλωθήσεται. D'autre part, un ms. grec en onciale, le codex Ψ, conservé à la *Lavra* du Mont Athos, et qui peut remonter au VIIIe ou au IXe siècle, vient d'être collationné par M. Lake. Ce ms. est bien connu des théologiens depuis que M. Gregory l'a décrit il y a huit ans dans ses *Prolegomena*[1]. On y trouve, en effet, la version abrégée de la fin de Marc, version que l'on connaît surtout par le *Regius* de Paris (L) et par le codex 274 de la liste de Gregory (Paris, Suppl. Gr., 79), mais qui se trouve aussi dans deux autres mss. grecs, en onciales, l'un à Paris, l'autre au Sinaï, dans le ms. latin *k*, dans une version syriaque et dans deux versions éthiopiennes. Ce codex Ψ ne se rattache d'une manière bien nette à aucune des grandes familles de manuscrits sauf peut-être au groupe alexandrin[2]. M. Lake[3] y a découvert le texte suivant du verset 49 : πᾶς γὰρ πυρὶ ἁλισθήσεται καὶ πᾶσα θυσία ἁναλωθήσεται. Il est très remarquable que cette lecture se soit conservée aussi longtemps. Il semble que M. Lake ait eu raison de l'enregistrer comme nettement occidentale.

L'origine de l'erreur θυσία ἁλὶ ἁλισθήσεται n'est pas purement paléographique. Comme l'avait déjà vu Bruder[4], le scribe avait certainement dans l'esprit un passage du Lévitique (II, 13) où il est dit : καὶ πᾶν δῶρον θυσίας ὑμῶν ἁλὶ ἁλισθήσεται. Ce scribe était donc très probablement un juif converti.

D'autre part, nous avons une donnée importante pour l'étude de la chronologie du verset 49 : c'est que le verset 50 lui est postérieur. En effet, s'il n'est pas question de *sel* dans la rédaction primitive, à quoi bon ce καλὸν τὸ ἅλα après une description de la géhenne du feu : ὅπου ὁ σκώληξ αὐτῶν οὐ τελευτᾷ καὶ τὸ πῦρ οὐ σβέννυται · πᾶσα γὰρ οὐσία ἁναλωθήσεται? Nous devons donc croire que le verset 50 a été ajouté au texte de Marc *après* que la corruption

1. Gregory, dans Tischendorf, *N. T. Graece* (8e ed.), t. III (1894), p. 445-446.
2. *A pre-Syrian text*, dit M. Lake, *of which the basis is Alexandrian (in the widest sense) while a number of the readings are Western.*
3. Kirsopp Lake, *Texts from Mount Athos*, dans *Studia biblica et ecclesiastica*, t. V (Oxford, 1902, 8°), p. 100 et p. 107.
4. C. H. Bruder, Ταμιεῖον *sive Concordantiae N. T. graeci* (Leipzig, 1842), p. 26, 32, 421.

Digitized by Google

ἀλί ἁλισθήσεται s'y est glissée. Maintenant, il s'agit de savoir où ce verset a été pris. Il provient, on peut l'affirmer hardiment, non de notre texte de Matthieu, mais plutôt du Proto-Matthieu, ce recueil de discours et de sentences du Seigneur, formé par Matthieu comme nous l'apprend Papias et qui paraît avoir passé en entier dans le premier Évangile. Voici, en effet, sous quelle forme on trouve dans Matthieu cette parole du Christ (v. 13) :

Ὑμεῖς ἔστε τὸ ἅλας τῆς γῆς · ἐὰν δὲ τὸ ἅλας μωρανθῇ, ἐν τίνι ἁλισθήσεται ; εἰς οὐδὲν ἰσχύει ἔτι εἰ μὴ βληθὲν ἔξω καταπατεῖσθαι ὑπὸ τῶν ἀνθρώπων.

Cette sentence se trouve au milieu du Sermon sur la montagne et semble être à sa place ; l'hypothèse d'une interpolation paraît peu justifiée. Elle se retrouve encore dans Luc (XIV, 34), mais cette fois à la fin d'un chapitre, et sans le moindre lien avec ce qui précède :

Καλὸν οὖν τὸ ἅλα · ἐὰν δε καὶ τὸ ἅλα μωρανθῇ, ἐν τίνι ἀρτυθήσεται ; οὔτε εἰς γῆν, οὔτε εἰς κοπρίαν εὔθετόν ἐστιν · ἔξω βάλλουσιν αὐτό · ὁ ἔχων ὦτα ἀκουέτω.

Je croirais volontiers que ce *logion* nous a été conservé par Luc dans une forme plus pure que par Marc et même que par Matthieu. Il est certain que le remplacement de μωρανθῇ par ἄναλον γένηται marque une tentative pour moderniser la langue et la rendre plus intelligible[1] ; de plus, ἀρτύσετε paraît bien être une corruption pour ἀρτυθήσεται, mot qu'on trouve chez Luc et qu'on s'étonne de ne pas trouver chez Matthieu, où notre texte donne très platement ἁλισθήσεται. Luc a en commun avec Marc le début (καλὸν τὸ ἅλας) et la fin est commune à Luc et à Matthieu sans qu'il y ait eu influence directe de l'un sur l'autre. A mon avis, cette sentence, prise soit dans le Proto-Matthieu soit dans quelque recueil analogue aux *Logia* d'Oxyrhynchus, a été ajoutée dans Luc postérieurement à la rédaction de cet évangile. Rien ne prouve que l'auteur de cette addition à Luc ait connu notre Mat-

1. Cf. Schmiedel dans l'*Encyclopaedia Biblica* d'Oxford, t. II (1901), col. 1766.

Digitized by Google

thieu et même Marc (interpolé), mais je n'oserais affirmer le contraire. Il paraît même difficile de ne pas croire que c'est en même temps qu'on a interpolé notre *logion* dans Luc (XIV, 34) et dans Marc (IX, 50).

Ce problème se rattache étroitement à la question encore insoluble des origines du groupe *occidental*[1]. Puisqu'un ms. de ce groupe, le codex *k*, a conservé dans Marc (IX, 49) la lecture primitive, il semble bien que nous puissions aujourd'hui affirmer que cette famille de mss. contient des lectures *antérieures* à la faute de copie qui permit l'interpolation de Marc, IX, 50. C'est ainsi que se confirme, de plus en plus, la haute autorité du groupe *occidental*. Lui accordera-t-on un jour, comme le veut M. Hilgenfeld, la suprématie sur les manuscrits *neutres* et *alexandrins*? Les sables de l'Égypte nous fourniront peut-être la réponse.

SEYMOUR DE RICCI.

1. On lira avec profit le résumé très clair de la question « occidentale » qu'a publié M. Lake dans son excellent petit travail *The text of the New Testament* (London, 1900, 16°) pp. 72-91). On y trouvera exposés avec beaucoup de netteté les systèmes de MM. Blass, Rendel Harris, Chase, Ramsay et Resch.

Digitized by Google

# UN VERS ALTÉRÉ DE LA PHARSALE

(IX, 596)

---

Un des plus beaux passages de la *Pharsale* est gâté par une faute de texte qui ne paraît pas avoir encore été remarquée. Cela tient sans doute à ce que le passage corrompu conserve une apparence de sens, dont les commentateurs, éditeurs et traducteurs se sont contentés. Mais, à y regarder de près, on s'aperçoit que c'est faire injure à Lucain de lui attribuer le vers absurde qui figure dans toutes les éditions. Nous allons prouver d'abord que le vers est absurde ; puis, nous montrerons que la faute est facile à corriger et nous expliquerons sans peine comment elle s'est introduite dans la première édition du poème, publiée après la mort tragique de l'auteur.

Au livre IX, dont le héros est Caton, Lucain raconte la campagne conduite par ce sage à travers les déserts de la Libye, déserts infestés de serpents, où la chaleur est extrême, où l'eau est rare. Caton n'y remporta pas de victoires, mais il donna un exemple mémorable de toutes les vertus stoïciennes, le premier à supporter les fatigues, le dernier à profiter des incidents heureux, tels que la découverte d'une source : *Stat, dum lixa bibat.* Après avoir rappelé ce dernier trait d'héroïsme, le poète interrompt son récit pour exalter Caton (v. 593 et suiv.) :

*Si veris magna paratur*
*Fama bonis et si successu nuda remoto*
595 *Inspicitur virtus, quidquid laudamus in ullo*
*Majorum, fortuna fuit. Quis Marte secundo,*
*Quis tantum meruit populorum sanguine nomen?*
*Hunc ego per Syrtes Libyaeque extrema triumphum*

Digitized by Google

*Ducere maluerim, quam ter Capitolia curru*
600 *Scandere Pompeii, quam frangere colla Jugurthae.*
*Ecce parens verus patriae, dignissimus aris,*
*Roma, tuis; per quem nunquam jurare pudebit,*
*Et quem, si steteris unquam cervice soluta,*
*Nunc, olim factura deum es...*

Le sens général est clair. S'il est vrai que la gloire la plus haute attend les grands hommes de bien, Caton sera tôt ou tard (*nunc*, *olim*, v. 604) divinisé par la reconnaissance de Rome. Sa marche triomphale à travers les Syrtes est plus digne d'admiration et d'envie que les victoires de Pompée et de Marius ; aucun général heureux n'a mérité, au prix de sang versé, un nom comparable à celui-là.

Cette tirade éloquente, comme toutes les tirades de Lucain, est le développement d'une antithèse : d'une part, les hommes de guerre dont la gloire est faite de sang versé (*populorum sanguine*) et de succès souvent indépendants de leur mérite (*successu remoto virtus, Marte secundo*); d'autre part, le chef héroïque dont la gloire est due uniquement à sa vertu.

Cela posé, je dis que Lucain n'a pu écrire le vers 596 :

*Si successu nuda remoto*
*Inspicitur virtus, quidquid laudamus in ullo*
596 *Majorum, fortuna fuit.*

Les trois derniers mots sont corrompus; mais les manuscrits n'offrent aucune variante, ce qui paraît prouver que la faute est très ancienne.

M. Haskins, commentateur de Lucain en 1887, écrit : « *Fortuna fuit*, c'est-à-dire *fut la Fortune, le don de la Fortune, plutôt que celui de la Vertu.* »

M. Francken, éditeur et commentateur de Lucain en 1896, ne soupçonne même pas qu'il y ait là une difficulté et ne présente aucune observation.

Dans le Lucain *variorum*, publié par Lemaire, est reproduite la paraphrase suivante d'Oudendorp : « *Quidquid laudamus in ullo viro ex majoribus nostris patet fuisse fortunam prospere*

Digitized by Google

*succedentem, non meram virtutem, quæ in Catone hic tantum visa fuit.* »

Telle est, en effet, la seule explication que comportent les vers donnés par les manuscrits et l'on s'étonne qu'on n'en ait pas reconnu plus tôt l'absurdité. Comment! Lucain, épris des traditions de l'ancienne Rome, dont l'éloge était le lieu commun favori des stoïciens et des opposants sous l'Empire, Lucain aurait écrit que tout ce que l'on admire chez l'un quelconque des Romains d'autrefois n'est que le don gratuit de la Fortune! Et cela, alors que, parmi ces *majores*, un des plus célèbres et des plus célébrés était Regulus, dont le succès consista, suivant la légende alors courante, à être mis à mort par les Carthaginois dans les tourments les plus affreux, parce qu'il avait voulu observer la foi jurée[1]!

S'il était nécessaire de prouver que Lucain n'a pu émettre une assertion aussi peu fondée, aussi déraisonnable, on pourrait encore alléguer l'oraison funèbre de Pompée, qu'il met, au même livre IX de la *Pharsale*, dans la bouche de Caton : « Un citoyen est mort, très inférieur sans doute aux ancêtres (*majoribus*) dans la connaissance des limites du droit, mais cependant utile à notre époque qui a perdu tout respect de la justice. »

*Civis obit, inquit, multum majoribus impar*
*Nosse modum juris, sed in hoc tamen utilis aevo*
*Cui non ulla fuit justi reverentia...*
(XI, 190-192.)

Ainsi Caton lui-même reconnaissait aux *majores* une bien autre qualité que d'avoir reçu les faveurs de la Fortune : le sentiment du droit et de la justice.

Peut-être dira-t-on que l'interprétation d'Oudendorp est trop littérale et qu'il faut traduire Lucain *cum grano salis*, par exemple en sous-entendant un ou deux mots : « Tout ce que nous louons *de plus* dans l'un quelconque des ancêtres ne fut

1. *Calamitosissimum omnium Regulum, fidei poenas etiam hostibus servatae pendentem* (Sénèque, *ad Lucil.*, LXXI).

Digitized by Google

que l'effet des faveurs de la Fortune. » C'est comme s'il y avait en latin : « *Quidquid* magis *laudamus in ullo majorum, Fortuna fuit.* »

Mais, d'abord, l'omission du mot *magis* serait inexplicable; on ne sous-entend pas ce qui est essentiel. En second lieu, on pourrait demander, dans l'hypothèse alléguée, quel est celui des ancêtres que les contemporains de Lucain louaient plus volontiers que Caton. Tout le monde sait qu'il n'y en avait pas et que l'éloge exalté de Caton, considéré comme le saint par excellence du stoïcisme, était devenu, au Ier siècle, un lieu commun.

Cette objection suffit également à écarter toute tentative de correction portant sur le mot *majorum*. J'avais un instant songé à lire *majoris*, en admettant que *majoris laudare* pouvait être dit pour *pluris laudare* et que cette construction insolite s'expliquait par l'analogie de *pluris aestimare*. Cela est inadmissible au point de vue de la langue et l'est plus encore si l'on réfléchit au sens. En effet, à moins de prétendre que Lucain n'ait pas su lui-même ce qu'il disait, il est de toute nécessité d'établir un lien logique entre les deux parties de la phrase, ce qu'on appelle en grammaire la *protase* et *l'apodose*. *S'il est vrai que la gloire est réservée à la vertu et si l'on considère la vertu indépendamment du succès*, il en résultera telle chose : cette chose ne peut être que les grands hommes du passé ont eu uniquement de la *chance*, car précisément, dans la protase, il est dit qu'il faut faire abstraction de la *chance*. L'apodose ne peut signifier davantage, et par la même raison, que les plus fameux des ancêtres ont eu seulement plus de *chance* que Caton. Ainsi, il est établi avec une entière certitude que le texte est corrompu et que la corruption ne porte pas sur le mot *majorum*, mais sur *fortuna*, ce mot, synonyme de *successus*, ne pouvant d'ailleurs revenir sitôt après avoir été écarté deux vers plus haut, *successu remoto*.

Depuis des années, ce passage de Lucain me tourmentait et plus je me le remémorais, plus je me persuadais que le texte reçu est inadmissible. Mais la véritable leçon ne s'est offerte à mon esprit que par le hasard d'une lecture dans la *Pharsale*



Digitized by Google

même. J'espère faire partager de tous les philologues la conviction où je suis d'avoir trouvé juste.

Au livre VI, Lucain décrit les enchantements de la magicienne de Thessalie. Elle invoque les dieux par des paroles inintelligibles, où les cris et les sifflements de tous les animaux semblent confondus avec tous les bruits de la nature (v. 688 et suiv.) :

*Latratus habet illa canum gemitumque luporum :*
*Quod trepidus bubo, quod strix nocturna queruntur,*
690 *Quod stridunt ululantque ferae, quod sibilat anguis,*
*Exprimit, et planctus illisae cautibus undae,*
*Silvarumque sonum, fractaeque tonitrua nubis :*
TOT RERUM VOX UNA FUIT.

Ce dernier demi-vers fut un trait de lumière pour moi. Il s'agit d'une quantité de choses du même ordre, affectant l'ouïe, qui sont réunies en une seule — d'une chose très grande, énorme, qui équivaut à une longue série de choses analogues. Ne peut-on pas dire que la vertu de Caton qui, dans l'opinion de Lucain, devait justifier son apothéose (*nunc, olim factura deum*), était l'équivalent, la somme de toutes les vertus qu'on admirait dans les vieux Romains, de toutes ces vertus réunies et comme condensées[1] ?

Dès lors, la correction suivante s'impose :

*Quidquid laudamus in ullo*
*Majorum,* SORS VNA FVIT...

« Le *lot de Caton* fut de posséder à lui seul toutes les vertus les plus hautes que nous admirons dans un quelconque des ancêtres. »

L'emploi du mot *sors*, dans le sens du français *lot*, *condition*, du grec κλῆρος, n'a rien que de très régulier. Dans le même

1. Il y a un passage parallèle dans Claudien (*De laudib. Stilich.*, I, 33 sq.) :

..... *Sparguntur in omnes,*
*In te mixta fluunt ; et quae divisa beatos*
*Efficiunt, collecta tenes...*

Cf. aussi Pacati *Paneg. Theodosio Augusto* (*Pan. lat.*, ed. Baehrens, XII, 5) : *Dixisse sufficiat unum illum divinitus extitisse, in quo virtutes simul omnes vigerent quae singulae in hominibus praedicantur.*

Digitized by Google

livre VI (v. 770), il est dit qu'une condition obscure convient aux trépieds et aux prophètes des dieux :

*Tripodas vatesque deorum*
SORS *obscura decet.*

Au livre VIII (v. 452), le sénateur Lentulus dit à Pompée que la condition des royaumes est plus douce au début d'un règne :

*Nil pudet adsuetos sceptris; mitissima* SORS *est*
*Regnorum, sub rege novo.....*

Dans le même discours (v. 395), *sors levior* signifie « condition meilleure ». « Si tu te réfugies auprès des Parthes, dit-il à Pompée, ton lot sera meilleur que celui de Cornélie; la mort t'attend, mais c'est le déshonneur qui la guette. »

*Sed tua* SORS *levior, quoniam mors ultima poena est*
*Nec metuenda viris.*

Je rappelle enfin le vers célèbre du livre IX (211) :

*Scire mori,* SORS *prima viris, sed proxima cogi.*

« Le lot le plus enviable pour un homme, c'est de savoir mourir; ensuite, c'est d'être contraint à la mort. »

On objectera peut-être — il faut s'attendre à tout — que *sors una* ne peut être dit pour *sors unius*, « le lot d'un seul homme ». A quoi je répondrais en rappelant le vers de Virgile (*Aen.*, II, 65) :

*Accipe nunc Danaum insidias et crimine ab uno*
*Disce omnes...*

où il est bien évident que *crimen unum* est synonyme de *crimen unius*, « le crime d'un seul ».

Ainsi, Lucain n'a nullement voulu rabaisser la vertu des vieux Romains, en rapportant à leur seule fortune l'admiration dont ils étaient l'objet; mais il a dit, avec toute apparence de raison, que les vertus admirées dans les ancêtres, courage, constance, probité, tempérance etc., s'étaient trouvées comme réunies dans le cœur du seul Caton; par là, Caton a mérité qu'on lui dressât des autels, que l'on jurât par son nom et qu'on l'éle-

Digitized by Google

vât un jour au rang des dieux. Si de pareils honneurs n'ont été rendus à aucun des grands hommes d'autrefois, c'est que leur vertu n'était, pour ainsi dire, que la monnaie de celle de Caton.

J'ai à peine besoin de montrer que la leçon SORS VNA FVIT ressemble beaucoup, paléographiquement, à celle des manuscrits, FORTVNA FVIT. Le manuscrit de la *Pharsale*, qui fut publié après la mort de Lucain, devait être écrit en capitales rapidement tracées, analogues à celles du poème de Rabirius sur

Fig. 1. — Spécimen du manuscrit du poème de Rabirius sur la bataille d'Actium.

la bataille d'Actium, que les papyrus d'Herculanum nous ont conservé en partie (fig. 1)[1]. Dans ce manuscrit, les mots sont généralement, mais non pas toujours, séparés par des points; la lettre S présente une forme légèrement infléchie, presque identique à celle de l'F et se rapprochant de celles du T. Il suffisait que les éditeurs prissent la lettre S à la fin de SORS pour une haste droite : SORS·VNA devait se lire FORTVNA. D'autre

1. E. M. Thompson, *Handbook of greek and latin palaeography*, London, 1893, p. 186; Baumeister, *Denkmäler*, art. *Palaeographie*, p. 1137. Je reproduis le facsimilé d'une page gravée dans les *Volumina Herculanensia, coll. prior* (t. II, pl. à la p. XVIII.)

Digitized by Google

part, la confusion était tentante, car, deux vers plus haut, Lucain parlait de SVCCESSVS, mot synonyme de FORTVNA et, à la fin du même vers, il était question de généraux favorisés par la fortune des armes, MARTE SECVNDO. Si l'on objecte que les premiers éditeurs de Lucain ont dû réfléchir que le vers ainsi transcrit par eux ne présentait pas un sens satisfaisant, il y a deux réponses à faire. La première, c'est que depuis la Renaissance des lettres on ne paraît pas avoir remarqué que ce vers offre un sens absurde, puisque les éditeurs n'indiquent pas de conjectures proposées pour remédier à ce grave défaut ; la seconde, c'est que les premiers éditeurs de Lucain, membres de la famille *Annaea*, se sont certainement acquittés de leur tâche avec moins de soin que de promptitude. J'en ai fourni la démonstration sans réplique, en 1899[1], quand j'ai montré qu'un vers inintelligible donné par tous les manuscrits de Lucain :

*Tresque petunt veram* CREDI *Salamina carinæ*

devait se lire : *veram* SCIRI *Salamina carinæ*, Sciros étant le nom d'un héros éponyme de Salamine, que les éditeurs de Lucain ont remplacé par *credi*, parce qu'ils prenaient pour l'infinitif passif d'un verbe le génitif d'un nom propre qui leur était inconnu et croyaient améliorer le sens en remplaçant *Sciri* par *credi*. Par suite de cette corruption d'ordre non paléographique, la véritable lecture est restée inconnue pendant des siècles, bien que dans ce cas, du moins, les éditeurs modernes aient éprouvé des scrupules et déclaré que l'intelligence du vers souffrait des difficultés.

Je serais particulièrement heureux si cette seconde correction que je propose au texte de la *Pharsale* recevait un accueil aussi favorable que la première et si ce poème, auquel je dois beaucoup, pouvait aussi m'être redevable de quelque chose.

Salomon REINACH.

1. Voir *Revue archéol.*, 1899, II, p. 431-438.

Digitized by Google

# ÉTUDE

SUR LES

# AGRAFES DE CEINTURON BURGONDES A INSCRIPTIONS

---

Dans les premiers jours d'avril 1901, on apporta au Musée cantonal vaudois, à Lausanne, une agrafe de ceinturon burgonde provenant de Ferreyres, très ancien village situé à 2 kil. 1/2 à l'ouest de la Sarraz près de la fameuse « tine de Conflans ».

Fig. 1. — Agrafe de Ferreyres.

Le cimetière burgonde se trouve à cinq minutes du village, à l'est, dans une gravière que coupe en deux le chemin de dévestiture qui conduit à travers champs de Ferreyres à l'Hospice de Saint-Loup. Il n'a été jusqu'à présent fouillé qu'en partie et paraît pauvre en fait de mobilier funéraire. Les squelettes y sont presque tous déposés en pleine terre, sans dalles, et se suivent régulièrement dans chaque tranchée. Le seul objet intéressant qui s'y soit rencontré est cette plaque de ceinturon en bronze. En

Digitized by Google

effet, elle porte une inscription sur laquelle nous reviendrons plus loin (fig. 1).

C'est la découverte de cette plaque, coïncidant avec l'apparition du beau livre de M. Barrière-Flavy sur *Les Arts industriels des peuples barbares de la Gaule*[1], qui nous a donné l'idée de revenir sur ces inscriptions. M. B. F. les mentionne et en fournit des copies exactes, mais sans essayer de faire un pas de plus que ses devanciers dans l'interprétation. Peut-être nous permettra-t-on de ne pas imiter cette prudente réserve et d'aller un peu plus loin que l'auteur dans un essai d'explication qui n'est pas sans difficulté.

Comme la plupart des agrafes à inscriptions, celle de Ferreyres représente un sujet bien connu : Daniel dans la fosse des lions. Le prophète est figuré debout, les deux bras levés, les cheveux hérissés. Il est vêtu d'un long sarrau tombant plus bas que les genoux. Les deux pieds posés très en dehors sont énormes. A gauche et à droite, deux lions qu'il faut se figurer couchés, mais que l'artiste, par maladresse et par manque de place, a représentés la tête en bas, lèchent les pieds de Daniel ou plutôt les tiennent dans leur gueule, leur langue s'étant confondue avec les pieds. Le dessin fait à la pointe est grossier et maladroit. La saillie des figures sur le fond est d'un millimètre au plus.

Ces représentations de Daniel se retrouvent dans l'art chrétien dès le IIe siècle. La plus ancienne connue est celle des catacombes de Domitille et de Priscille à Rome. Dès lors, elle revient fréquemment. « Fresques, sculptures, écrit Edmond Le Blant, sceaux de bronze, ivoires, gemmes, agrafes de ceinturon, verres gravés et à fond d'or, statues même, montrèrent sous tous les aspects cette scène demeurée de nos jours parmi les types traditionnels dans la décoration des églises de la Grèce[2]. » On peut y ajouter encore les lampes dont une se trouve au Musée de

1. Toulouse, E. Privat, éd. 3 v. in-4, 1901.
2. E. Le Blant, *Nouveau recueil des inscriptions chrétiennes*, 1892, p. 65. En note la bibliographie.

Digitized by Google

Lausanne[1]. La fréquence de ce type s'explique par le rôle que jouait dans les prières des mourants et dans les liturgies funéraires l'épisode de Daniel dans la fosse des lions. On demandait au Seigneur de délivrer l'âme du mort des périls de l'enfer et de toutes ses tribulations « comme il avait délivré Daniel de la fosse des lions ». Une des plus précises de ces liturgies est l'*Ordo commendationis animæ quando infirmus est in extremis*, c'est-à-dire la règle pour recommander l'âme quand le mourant montre quelque faiblesse à la fin. Nous en détachons les passages suivants, qui montrent bien quels devaient être les sujets de prédilection des représentations funéraires :

*Libera, Domine, animum ejus, sicut liberasti Enoch et Eliam de communi morte mundi.*

*Libera, Domine, animum ejus, sicut liberasti Abraham de Ur Chaldæorum.*

*... sicut liberasti Job de passionibus suis.*

*... sicut liberasti Isaac de hostia et de manu patris sui Abrahæ.*

*... sicut liberasti Lot de Sodomis et de flamma ignis.*

*... sicut liberasti Moysen de manu Pharaonis regis Egyptiorum.*

*... SICUT LIBERASTI DANIELEM DE LACU LEONUM.*

*... sicut liberasti tres pueros de camino ignis ardentis et de manu regis iniqui.*

*... sicut liberasti Susannam de falso crimine.*

*... sicut liberasti David de manu Saül et de manu Goliath.*

*... sicut liberasti Petrum et Paulum de carceribus. Et sicut beatissimam Theclam virginem et martyrem tuam de atrocissimis tormentis liberasti, sic liberare digneris animam hujus servi tui*[2].

1. N° 3611.

2. E. Le Blant, *Étude sur les sarcophages chrétiens antiques de la ville d'Arles*, p. XXVI. Ce texte n'est pas isolé et Le Blant cite une série de prières analogues où Daniel et les trois jeunes Hébreux dans la fournaise manquent rarement. Le même auteur, dans son ouvrage sur *Les inscriptions chrétiennes de la Gaule* (t. II, p. 165, note 3), cite à propos de Daniel un texte des *Constitutions apostoliques* autrefois attribuées à saint Clément le Romain. « Dans le chapitre consacré aux démonstrations diverses de la résurrection, ces *Constitu-*

Digitized by Google

Ces agrafes, au type de Daniel, ne se retrouvent pas indifféremment sur toute l'étendue des territoires occupés par les Burgondes. Comme l'ont établi successivement MM. Alexandre Bertrand, E. Le Blant et Barrière-Flavy, leur aire de dispersion est limitée à la Savoie, au canton de Vaud, au Jura et au département de Saône-et-Loire, c'est-à-dire à peu près aux pays où les Burgondes furent établis par concession impériale de Valentinien III avec Genève comme centre et d'où ils rayonnèrent peu à peu au sud et au nord[1].

Il ne semble pas que ce soit simplement par hasard que ces agrafes se trouvent ainsi localisées dans une région déterminée. Le gnosticisme et, en particulier, la négation du dogme de la résurrection des corps avaient fait de grands ravages dans la Lyonnaise. Comment croire dans une cité comme Lyon, où les corps des martyrs avaient été si souvent réduits en cendre et jetés au Rhône intentionnellement par les persécuteurs pour les empêcher de ressusciter, comment croire que la vie éternelle leur fût par là même enlevée? Cependant Irénée et d'autres Pères de l'Église combattirent vigoureusement cette hérésie, et la formule *in spe resurrectionis*, si fréquente sur les épitaphes des environs de Lyon, montre que les chrétiens s'associèrent à leurs protestations.

*tions* invoquent en première ligne la prophétie de Daniel et ajoutent que le Seigneur qui ressuscita Lazare, préserva les jours de Jonas et sauva Daniel de la fureur des lions saura aussi nous faire renaître ». C'est donc à la fois comme prophète, remarque E. Le Blant, et à cause du miracle opéré en sa faveur, que Daniel représente la résurrection.

1. Les localités où se sont trouvées des plaques au type de Daniel sont les suivantes : dans la Bourgogne cisjurane, Orgelet, Chavéria, Courtaoux, Villette-les-Arbois, Blye et Saint-Maur dans le Jura; Vuillecin dans le Doubs; Renève dans la Côte-d'Or; plusieurs endroits aux environs de Chalon-sur-Saône (collection Lacroix à Mâcon). Dans la Haute-Savoie, à La Balme. Dans le canton de Vaud, à Allaz, Allens, Arnex, Bel-Air, Cossonay, Crissier, Daillens, Ferreyres, Lavigny, Marnens, Montillier, Montgifi (Bofflens), Pampigny, Sévery, Tronche-Belon. Dans le canton de Fribourg, à Attalens. M. Barrière-Flavy mentionne également dans cette liste une agrafe provenant du Haut-Valais et déposée au Musée national à Zürich. Il n'y a que trois exceptions à signaler : une plaque de Gaillac (Tarn), une de Preignan (Gers), une de Bouvignes (Belgique). Elles sont fort différentes du type bourguignon dont elles paraissent être une dégénérescence. Elles sont manifestement wisigothiques.

Digitized by Google

La représentation de Daniel dans la fosse des lions sur les plaques burgondes des sépultures serait, selon E. Le Blant, inspirée par une pensée analogue[1]. Il remarque à ce sujet que la résurrection de Lazare et la délivrance de Jonas paraissent avoir joué un rôle semblable et que les trois symboles se trouvent parfois réunis dans une intention évidente. Les Burgondes, entachés de l'hérésie arienne, tenaient sans doute à témoigner que, sous le rapport du dogme de la résurrection, ils se rattachaient à l'orthodoxie et vivaient dans l'espoir de la vie future.

Nous verrons que ces réflexions préliminaires ne sont pas inutiles pour comprendre la portée de certaines inscriptions des agrafes burgondes. Nous allons les aborder maintenant dans un ordre qui paraîtra peu scientifique, celui de leur difficulté d'interprétation. Il se justifie ici, ne fût-ce que par la nécessité de ne pas laisser trop de scepticisme dans l'esprit du lecteur.

### I. — AGRAFE DE LAVIGNY[2].

Daniel dans la fosse des lions. L'écriture très nette en majus-

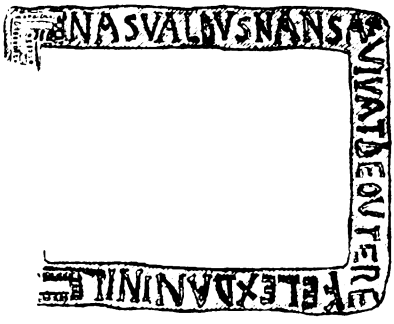


Fig. 2. — Agrafe de Lavigny.

cule romaine fait le tour de la plaque de trois côtés. Pas trace d'influence de l'écriture onciale. Toutes les lettres sont verti-

1. E. Le Blant, *Inscr. chr. de la Gaule*, I, p. 165.
2. Musée cantonal, Lausanne. Pub. dans E. Le Blant, *Inscr. chr. de la Gaule*, I, p. 494, pl. 42, 252. Barrière-Flavy, *Les arts ind. des peuples barb. de la Gaule*, pl. XXXVIII, 3.

Digitized by Google

cales, un peu irrégulières dans leurs formes. La barre de l'A est en chevron. La haste transversale de l'L est tombante. Par comparaison avec les inscriptions datées, c'est l'écriture de la fin du v^e ou du commencement du vi^e siècle. Dans FELEX, la confusion de l'E et de l'I n'a rien d'anormal[1]. L'inscription se lit :

NASVALDVSNANSA + VIVAT DEOVTERE FELEXDANINIL

On interprète en général les deux premiers mots comme étant le double nom du propriétaire de l'agrafe. Mais pendant toute cette période, jusqu'aux environs de l'an 1000, il n'y a pas d'exemple de doubles noms. Il nous paraît plus probable que c'est le même nom répété deux fois, la première fois avec suppression de la nasale, la seconde fois transcrit incomplètement[2].

La formule : *vivat deo* est commune sur les objets usuels[3] ; elle ne s'applique pas nécessairement à un mort, malgré l'emploi de la troisième personne, pas plus que l'emploi de la seconde : *vivas deo* n'implique que l'on veuille s'adresser à une personne vivante. Nous en avons la preuve ici, à défaut d'autres indices, puisque les deux formules qui se suivent et se rapportent nécessairement à un même individu sont, l'une à la troisième personne, l'autre à la seconde : VTERE FELEX. F. Troyon et E. Le Blant croient qu'il s'agit ici d'un présent. Nous croirions plutôt que c'était une adjonction du graveur qui y trouvait le moyen d'écouler plus facilement sa marchandise. Les formules de ce genre et même des lettres quelconques passaient pour donner le caractère de phylactères aux objets qui en étaient revêtus. C'est le cas notamment des alphabets grecs et latins qui jouent encore un grand rôle aujourd'hui dans la consécration des Églises nou-

1. E. L. Blant, *Nouv. Rec. des Inscr. chr.*, p. 89 (*ficit*), 216 (*qui* pour *que*), 331 *insegnem*. A Yverdon, au Musée, un compas en cuivre de « La Cure » porte aussi l'inscription : *utere felex*.

2. E. Le Blant, *Ibid.*, p. 363, *dolies* = *doliens*; p. 438, *innoces* = *innocens*, *masuetus*, *trasemudus*, *mesis* = *mensis*. L'*n* se prononçait évidemment à peine. Voir aussi du même auteur, *Inscr. chr. de la Gaule*, n^os 234, 284, 295, 469, 505.

3. E. Le Blant, *Inscr. chr. de la Gaule*, I, p. 64, 65.

Digitized by Google

velles sans que les évêques se doutent eux-mêmes du sens des caractères qu'ils tracent avec un bâton sur la cendre en formant une grande croix en forme d'X couché.

Le dernier mot DANINIL ne peut guère être autre chose que la désignation du sujet représenté, à moins qu'on ne veuille relier *utere felex* et *Daninil* et en faire un nom de baptême ; mais la répétition de ce nom que nous retrouverons sur d'autres plaques exclut cette explication. Bien que le second N soit très net sur la plaque, on a pensé qu'il pouvait y avoir eu confusion avec l'H ; mais il y a lieu de remarquer que l'H ne se rencontre pas dans les inscriptions des agrafes burgondes même là où on l'attendrait. Par exemple, sur une petite agrafe de Saint-Maur, on lit, disposé en cercle, le nom de ONORATVS[1]. La forme *Daninil* n'en reste pas moins bizarre et plus difficile à expliquer que la forme DANFE d'autres inscriptions. En effet, supposer qu'il y a là une erreur de prononciation germanique ou une erreur du graveur, c'est constater le fait, ce n'est pas l'expliquer. Nous verrons cependant par la suite que ces graveurs n'étaient certainement pas des lettrés et ne se piquaient pas d'exactitude, et peut-être vaut-il mieux après tout se contenter d'une demi-explication que de se lancer dans des hypothèses plus compliquées.

## II. — AGRAFE DE DAILLENS[2].

Cette agrafe est généralement indiquée comme se trouvant au Musée de Lausanne où serait sa place naturelle. Elle ne s'y trouve pas. De la collection Bonstetten elle a probablement passé au Musée de Genève.

Le sujet représenté est exactement le même que celui de la plaque de Nasualdus. L'inscription fait le tour complet des quatre côtés :

1. Barrière-Flavy, pl. XXXIX, 5, Musée de Lons-le-Saunier. Comp. E. Le Blant, *Inscr. chr. de la G.*, I, 262 : *Honoria*.
2. De Bonstetten, *Anzeiger f. schw. Alt.*, 1872, p. 386; E. Le Blant, *Nouv. rec.*, n° 93; Barrière-Flavy, pl. XXXVIII, 3.

Digitized by Google

✝ DAIDIVS ✝ VVIDAGNINILDVOLEONESEEOEVVS LENGEBANT

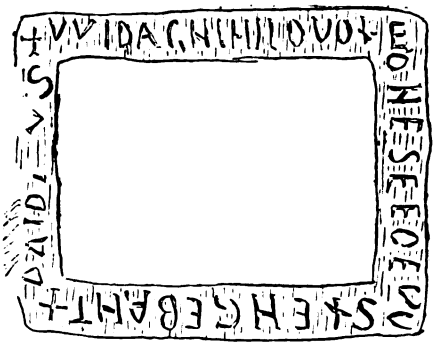

Fig. 3. — Agrafe de Daillens.

Le premier A n'a pas de barre. Le second I est coupé au milieu par l'encoche du logement de l'ardillon. L'S de DAIDIVS est couché. Les N ont l'air de H à cause du peu d'inclinaison de la barre oblique. Dans le premier L la haste horizontale est à peine marquée, dans les autres elle coupe la haste verticale aux deux-tiers de la hauteur. L'écriture, toute en majuscule romaine, est hésitante. Les formes commencent à s'arrondir.

En nous aidant du déchiffrement d'E. Le Blant, il nous semble que cette inscription doit se lire comme suit :

*Daidius. Vivit Dagninil. Duo leones pedes ejus lingebant.*

*Daidius* est probablement le nom du propriétaire. Ce serait alors la latinisation du nom germanique DADO, qui se rencontre chez Frédegaire, Grégoire de Tours et Eginhard[1]. Il ne semble pas que le nom du prophète David ait rien à faire ici, même comme nom chrétien de néophyte, quoiqu'une corruption aussi faible soit admissible en principe.

*Vivit Dagninil.* Ce n'est point là, selon nous, une acclamation comme dans la formule : *vivat Deo,* mais la constatation d'un fait : Daniel est vivant, les lions ne l'ont pas mangé. Quant au *g*

1. Frédégaire, *Chron.*, LXXVIII ; Greg. Tur., *Vitæ patrum*, VIII, 11 ; Eginhard (Teulet), II, 336.

Digitized by Google

de *Dagninil* rien ne nous empêche de le prendre ici comme une gutturale germanique ayant à peu près la valeur d'un *ch.* — L'explication du sujet continue dans la légende : deux lions lui léchaient les pieds. Nous n'avons pas d'équivalent à fournir pour l'abréviation VVI = VIVIT. Tout au plus pourrions-nous indiquer comme parallèle l'inscription d'une plaque franque : VAT QVI FECIT *(vivat qui fecit)*. La corruption de PEDES en EEO, frappante au premier abord, s'explique si l'on admet que le graveur a voulu écrire seulement PED et qu'il a mal suivi son modèle. Il y a fort peu de différence sur cette plaque entre le D et l'O. Quant au P, il suffit d'une barre un peu trop forte au pied pour le défigurer. Enfin, nous avons déjà vu fréquemment la permutation de E et I qui se remarque dans *lengebant* pour *lingebant*. EVVS pour EIVS est une simple négligence.

En voyant l'inscription de cette plaque, on est tenté de penser que la partie explicative était toute prête lorsque Daidius s'en rendit acquéreur et fit rajouter tant bien que mal son nom sur le quatrième côté libre.

### AGRAFE DE CHALON-SUR-SAÔNE

Cette agrafe de la collection Febvre a été souvent reproduite [1]. La plaque est divisée en deux champs de grandeur inégale. A gauche, le plus grand porte comme représentation Daniel dans la fosse des lions avec les mêmes dispositions que sur l'agrafe de Lavigny, mais avec un dessin plus lâché. A droite dans le champ plus étroit, un personnage barbu, les bras levés au ciel. C'est le prophète Habacuc étroitement lié à Daniel par les légendes hébraïques qui s'étaient formées sur sa vie. Ces légendes se sont conservées au moyen âge dans la version du livre de Daniel donnée par Theodotion et qui paraît avoir été connue des sculpteurs et des graveurs. D'après ce texte, Habacuc aurait contribué à la

1. E. Le Blant, *Inscr. chr.*, II, 632; Barrière-Flavy, *Les arts industr.*, pl. XXXVIII 6. M. B. F. signale cette plaque comme provenant des environs de Chalon-sur-Saône, sans indication exacte de provenance. Elle est déposée au Musée de Saint-Germain.

Digitized by Google

délivrance de Daniel en lui apportant de la nourriture dans la fosse[1]. Dans l'agrafe de Chalon, le prophète n'apporte pas les pains sur sa tête comme dans la plupart des représentations, mais deux paniers sont suspendus à ses bras[2].

Au-dessus et au-dessous en marge se lisent les deux inscriptions:

DANFEX PROFETAX

ABBACv PROFETAX

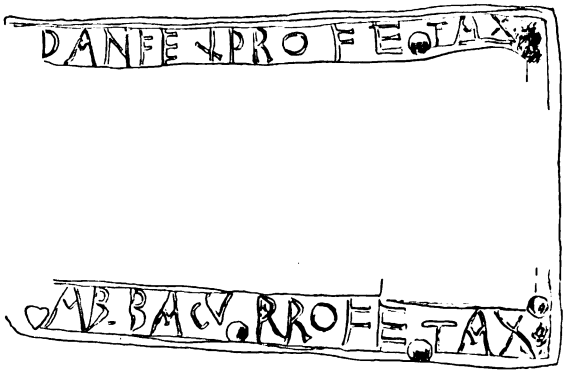

Fig. 4. — Agrafe de Chalon.

Les lettres sont grandes et nettes. Les trois F montrent une haste verticale dépassant sensiblement la barre du haut. L'O très petit a presque la forme d'un annelet de séparation. Le V tout petit est gravé en l'air à la droite d'un C également minuscule, parce que le graveur a été gêné par une tête de rivet. Les croix de séparation ont la forme d'X ; la première pourrait être considérée comme un L à barre tombante.

La forme DANFE ou DANFEL est difficile à expliquer à côté de DANINIL. E. Le Blant remarque que la confusion de F et de E est fréquente[3]. Il y aurait lieu peut-être de lire DANEEL qui nous ramènerait à une forme à peu près normale. Ces corruptions nous

1. E. Le Blant, *Nouv. recueil*, p. 113.
2. E. Le Blant, *Étude sur les sarcophages d'Arles*, p. VIII. Habacuc apporte à Daniel des pains et des poissons (symbole de l'Eucharistie). Voir la seille de Miannay, E. Le Blant, *Nouv. rec.*, p. 62. Scène tout à fait analogue sur une mince plaque de métal avec inscriptions.
3. E. Le Blant, *Nouveau rec.*, p. 313 : EELIX = FELIX.

Digitized by Google

semblent indiquer que les graveurs de ces plaques étaient bien des Burgondes et que la prononciation des noms bibliques était loin d'être fixée pour eux à l'époque où ils travaillaient. La chute de la consonne finale d'ABBACV(C) n'a rien d'extraordinaire. Nous en verrons d'autres exemples. On remarquera aussi l'absence de l'H initiale comme dans ONORATVS.

### AGRAFE DE LA BALME PRÈS LA ROCHE (HAUTE-SAVOIE)[1]

Cette agrafe du Musée de Genève est de même dimension et de même facture que la précédente. Elle présente un sujet analogue, mais différemment ordonné. A gauche et à droite, deux petits panneaux décoratifs ornés de cercles et de croix. Le champ lui-même est divisé en deux parties presque égales renfermant deux personnages debout, les bras levés. Celui de droite porte sur la tête un plateau sur lequel sont indiqués des pains régulièrement disposés. Ce que nous avons vu d'Habacuc ne laisse aucun doute sur l'identification de ce personnage. C'est le prophète qui vient au secours de Daniel. C'est donc ce dernier qui figure sans ses lions dans le champ de gauche. Le travail de cette plaque est tout à fait barbare ; la figure sommairement indiquée, le corps rectangulaire, les pieds posés en dehors semblent l'œuvre d'un enfant.

Sur trois côtés en marge court une inscription dont le centre est très effacé. Nous la lisons tant bien que mal comme suit :

ACHVLAVS FECIT VENEVVOINTE DOMINVS IVSTINAOTE

Fig. 5. — Agrafe de la Balme.

1. E. Le Blant, *Inscr. chr. de la Gaule*, pl. 43, 25; Barrière-Flavy, pl. XL, 3.

Digitized by Google

Dans la partie détériorée nous croyons lire une déformation de la formule VIVO IN TE. Nous croyons donc lire : *Achulaus fecit bene vivo in te dominus Justina te.* L'écriture est négligée. La lettre que nous lisons comme un L dans ACHVLAVS a l'apparence d'un F qui n'aurait pas de barre supérieure. En revanche, le F de *fecit* a la forme d'un de ces L à barre tombante comme nous en avons vus, et qu'on serait tenté de prendre pour un X. Le petit *o* entre *Justina* et *te* pourrait être un simple annelet de séparation. Au lieu de BENE il y a VENE. Dans la partie effacée il y a TI plutôt que TE.

Ainsi comprise, l'inscription se décompose en trois parties :

1° Nom du graveur de la plaque : *Achilaus* ou *Achilas* a bien fait (son ouvrage). Ce nom chrétien ne se rencontre pas dans les inscriptions des Gaules, où les noms de forme grecque ne sont pas fréquents. Il n'y a rien d'étonnant cependant à ce que le nom d'un des premiers saints de l'Église chrétienne reparaisse comme nom de baptême. On n'en saurait tirer un argument pour la nationalité de l'ouvrier et faire de lui un Grec. C'était plutôt, semble-t-il, un artiste barbare peu ferré sur l'écriture ;

2° Invocation : *Vivo in te dominus.* Le nominatif au lieu du vocatif ne doit pas nous étonner. A ce moment déjà les cas se perdent ;

3° *Justina.* Le nom de la morte. Il se présente ailleurs[1]. Quant aux trois dernières lettres, on pourrait à la rigueur y voir l'abréviation : *o(ro) te Christe,* le Christ étant représenté par la croix ; mais nous reconnaissons que rien n'est plus problématique que cette explication qui ne peut s'autoriser d'autres exemples.

### AGRAFE DE SAINT-MAUR PRÈS LONS-LE-SAUNIER[2]

Daniel est représenté dans la fosse des lions suivant un type très différent de celui que nous avons vu. Il est debout, la tête à

1. E. Le Blant, *Nouv. rec.*, n° 213.
2. E. Le Blant, *Inscr. chr. de la Gaule*, I, p. 493, pl. 42, 251 ; Barrière-Flavy, pl. XL, 4. Musée de Lons-le-Saunier.



Digitized by Google

droite; un lion à tête de griffon le caresse gentiment de ses pattes. A gauche l'autre lion se détourne de Daniel et bondit d'un air furieux sur un petit personnage qui ne peut guère être que le satrape convaincu d'imposture, celui qui avait engagé le roi à faire subir au prophète l'épreuve de la fosse et qui périt ensuite à sa place. Tout à gauche, une grande figure drapée qui tient un monstre à gueule ouverte. C'est le dragon des Babyloniens que Daniel dompta aussi en l'empoisonnant (version de Theodotion).

Le dessin est tout à fait lâché et l'état de conservation de la plaque médiocre. Sur deux côtés, haut et bas, court une inscription très irrégulière et fortement mêlée d'onciale qu'E. Le Blant a interprétée en majeure partie.

RENAT..S DEA..NVS VI..V CVM IACE ANNVS CEN

*Renatus Deaconus vivat cum pace annus centum.*

Fig. 6. — Agrafe de Saint-Maur.

La lecture d'E. Le Blant nous paraît demander quelques corrections et compléments. Tout d'abord, on lit sur la plaque OEENATVS, qui pourrait être la corruption d'un autre nom que Renatus[1]. C'est bien cependant celui qui s'en rapproche le plus. Dans DEAC(O)NVS, nous retrouvons la permutation de l'E et de l'I. L'O manque; il était peut-être indiqué par un annelet. Le mot VIVAT est complet, le T étant reporté à la ligne d'en bas.

1. E. Le Blant, *Inscr. chr. de la Gaule*, II, 526. Comp. ONORATVS, FORTVNATVS, OPTATVS, etc.

Digitized by Google

Le mot DEO que Le Blant omet est parfaitement visible. Après ce mot, il nous semble lire IN et non pas CVM qui prendrait trop de place. Il reste la haste du P de PACE. Le mot ANNVS[1] est tout à fait net. La confusion de l'O et de l'V est aussi constante que celle de l'I et de l'E. Le mot CEN(TVM) est coupé et ne se continue pas sur le côté droit de la plaque comme on pourrait le croire d'après le dessin d'E. Le Blant.

Nous arrivons ainsi à cette restitution :

RENATVS DIACONVS VIVAT DEO IN PACE ANNOS CENTVM

Si cent ans paraissent peu de chose en prévision de l'éternité bienheureuse, il reste toujours la ressource de penser que cette agrafe fut offerte au diacre René de son vivant. La formule VIVAT DEO, ainsi que l'a prouvé De Rossi, s'appliquait aussi bien aux vivants qu'aux morts.

### AGRAFES DE CRISSIER, DE DAILLENS, DE FERREYRES

Nous réunissons ici trois agrafes analogues trouvées toutes les trois dans le Canton de Vaud et qui, à première vue, pourraient paraître coulées dans le même moule. Ce n'est pas le cas cependant. Elles reproduisent le même sujet : Daniel dans la fosse aux lions. Elles ne montrent de variantes que dans la façon dont a été burinée la plaque terminée.

La première provient de Montgifi près Crissier[2], la seconde de Daillens, la troisième, plus récente est la plaque de Ferreyres, reproduite en tête de cet article. Les inscriptions qui, au premier coup d'œil, se rattachent à une formule identique, sont distribuées en haut et en bas. Il convient donc de les étudier ensemble pour remonter à l'original. D'abord les trois inscriptions d'en haut :

1. E. Le Blant, *Inscr. chr. de la Gaule*, II, 382 (Belley). QVI VIXET IN PACE ANNVS XXX.
2. E. Le Blant, *Ibid.*, I, 521 ; *Nouveau Recueil*, p. 320. JONA FECIT. Le nom du graveur est celui d'un Juif d'Auch.

Digitized by Google

1) Crissier : IOSAS IASO
2) Daillens : IOSAS IASO
3) Ferreyres : IOSAS IASO

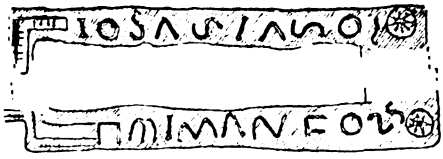

Fig. 7.

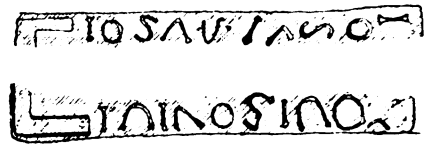

Fig. 8.

Fig. 9. — Agrafes de Crissier, de Daillens et de Ferreyres.

Les trois inscriptions sont identiques et ne diffèrent que par des détails, lettres plus ou moins formées, S plus ou moins couchés. Dans la seconde, le U est évidemment un S incomplet.

Que signifie ce premier nom IOSAS ? Il nous semble que l'on ne peut y voir qu'une corruption du nom du prophète Jonas. L'N avec ses contours arrondis aura été pris par les graveurs pour un S couché. Quant au nom de Jonas, il ne doit pas nous surprendre ici. Nous avons vu précédemment que ce prophète jouait dans les liturgies un rôle analogue à celui de Daniel, Lazare, Job, etc. Nous pouvons en citer ici un nouvel exemple tiré d'un autre ouvrage d'E. Le Blant : *Libera nos, sicut liberasti tris pueros de camino ignis, Danielem de loco leonum, Mosen de manu Pharaonis, Suzannam de falso crimine, Jonam de ventre ceti*[1]. Une coupe en verre de Podgoriza (Albanie) du v^e siècle nous donne le nom de Jonas encore plus corrompu sous la forme DIVNAN.

1. E. Le Blant, *Sarcoph. chr. ant. de la ville d'Arles*, p. XXXIX. La coupe, *ibid.*

Digitized by Google

DANIEL DE LACO LEONIS
TRIS PVERI DE EGNE CAMI[NI
SVSANNA DE FALSO CRIMINE
DIVNAN DEVENTRE QVIETI LIBERATVS EST

Enfin nous croyons le retrouver encore comme phylactère sur une agrafe de Maynal[1] (Jura), au Musée de Besançon, où on lit généralement MVSOI, qui n'a pas de sens. En lisant de l'autre côté on a IOSAM et l'M renversé peut être considéré comme une déformation de l'S couché.

Le second mot répété sur les trois plaques IASO semble être une corruption du mot IESVS. Sur la plaque de Crissier, à droite de l'inscription, on distingue nettement un S que le graveur a pris pour un ornement et qu'il a reproduit sans bien se rendre compte s'il faisait partie du texte ou de l'encadrement. La forme IASOS ne laisserait pas de doute sur l'identification avec Jésus. Cependant, on ne peut citer d'exemple de la confusion de l'A et de l'E[2]. On ne peut non plus recourir à la forme grecque IHS. Il nous paraîtrait plus normal d'admettre ici une déformation par prononciation, quelque chose comme un *ä* (avec l'*umlaut*), *iäsos*; mais nous reconnaissons notre incompétence dans ce domaine qui appartient aux germanistes.

En admettant l'explication hypothétique de ces deux noms, Jonas et Jésus, comment expliquer leur présence et leur rôle? Nous serions disposé à admettre avec E. Le Blant[3] que ces plaques jouaient le rôle de phylactères, nous dirions aujourd'hui de porte-bonheur. Inscrire les noms des prophètes et du Christ sur un objet usuel, c'était se mettre sous la protection divine, de même que représenter Daniel c'était faire appel à la délivrance de la résurrection. C'est dans cette idée que nous chercherons à

1. Barrière-Flavy, pl. XXXIX, 2.
2. Conf. cependant E. Le Blant, *Inscr. chr. de la Gaule*, II, 382 : HVMANATAS = *humanitas*; NEOFATAE = *neophytae*; I, 265 : PRAVATO = PRIVATO.
3. *Nouveau Recueil*, n° 93, p. 114.

Digitized by Google

interpréter les trois inscriptions du bas qui, fortement corrompues, présentent de grandes difficultés d'interprétation.

1) Crissier : ΠϺΙΜΛΝFOϹ
2) Daillens : ΙΩΙΝΟSΙΩΟϽ
3) Ferreyres : ΙΩΜ/ΙΝΕΟϹ

Il paraît évident tout d'abord que les graveurs ne comprenaient pas ce qu'ils écrivaient et qu'ils reproduisaient tant bien que mal un texte déjà défectueux. Un autre fait, c'est l'apparition de l'onciale, frappante dans les M qui présentent la forme arrondie[1]. Peut-on maintenant en combinant les trois textes arriver à un sens ? Il nous semble voir dans l'agrafe de Daillens la terminaison MINOS, bien que l'N soit incomplet. Cela nous amènerait naturellement au mot DOMINOS. Et, en effet, dans la plaque de Crissier, nous voyons les restes d'une lettre en forme de Π grec qui peut avoir été un I. Nous y lisons DMIMV, l'V étant renversé. La confusion du M et du N n'est pas rare[2]. La plaque de Ferreyres ne nous aide à rien. Nous y lisons MNVI.

Pour la seconde partie, nous nous adresserons à l'inscription de Crissier NFOS qui par elle-même ne signifie rien et pourrait bien être la déformation de MEOS = MEVS. Ce qui présente le plus de difficulté, c'est le texte de la seconde agrafe IMO qui s'écarte beaucoup de la correction proposée et suppose une terminaison IMOS = IMVS, la chute de l'S final étant constant à cette époque. Nous avouons que nous ne voyons pas de mot ou de nom avec cette terminaison qui puisse trouver place ici. Dans notre essai d'explication, nous considérons l'inscription d'en bas comme une apposition à celle d'en haut.

*Jonas, Jesus Dominus meus.*

### AGRAFE AUX GRIFFONS DE CRISSIER[3]

Cette agrafe est d'un type très différent des précédentes. Elle

1. E. Le Blant, *Inscr. chr.*, I, xxiv. L'Ϻ oncial apparaît en 527.
2. E. Le Blant, *Nouv. rec.*, p. 106, *menoriae*; p. 162, *menoria*; 380, *in pacen.*
3. Musée de Lausanne. Barrière-Flavy, pl. XXXIX, 3; *Ibid.*, I, p. 399.

Digitized by Google

est ajourée et montre comme ornement deux griffons dressés l'un contre l'autre et dont les têtes sont ramenées en arrière vers la queue. La boucle elle-même et l'ardillon sont formés par deux serpents dont les têtes se rencontrent non sans élégance. Ces plaques ne sont pas rares dans le canton de Vaud, où il s'en est trouvé à Morrens, Ependes, Ursins, Crissier, Arnex, Sévery, Yverdon. On en a aussi découvert dans le Jura, le Doubs, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Ain, Côte-d'Or, Haute-Savoie, c'est-à-dire dans le territoire burgonde.

Quant au sens symbolique et religieux du griffon, la question n'est pas encore éclaircie.

L'inscription gravée sur les marges se lit verticalement en commençant à gauche en haut. Les lettres sont disposées irrégulièrement, tantôt debout, tantôt couchées. Il s'y trouve plusieurs ligatures. Nous la lisons comme suit :

SIT° EIEMRDSITIEIS ° MRED + DISTLAS

Fig. 12. — Agrafe de Crissier.

L'S et le T sont couchés. Après le premier E s'en trouve un second traversé d'un I. Après le second M se trouve une lettre qui peut être une ligature de P et L ou de R et E si l'on suppose, cas assez fréquent [1], que l'R est resté inachevé.

Ceci posé, il nous semble voir revenir avec une légère variante deux fois le même texte :

1. E. Le Blant, *Incr. chr. de la Gaule*, I, p. 277.

Digitized by Google

SIT° EIEMRD
SITI EIS MRED

La seconde a en plus un I, un S et un E, si l'on admet notre explication de la lettre ligaturée. Guidé par ce premier subjonctif SIT nous proposons comme restitution : SIT IESVS MEVS REDEMPTOR, sans nous dissimuler ce qu'elle a de conjectural. Pour le mot DISTLAS, nous ne voyons d'explication que dans un nom propre, sans parallèle il est vrai, dans les inscriptions chrétiennes. Ce pourrait être le nom du graveur. La plaque jouerait comme les autres le rôle de phylactère.

AGRAFE D'ORGELET (JURA)[1]

Cette agrafe porte une représentation très grossière de Daniel dans la fosse aux lions, véritable dégénérescence des premières plaques. La face grimaçante du prophète, sa barbe hirsute lui donnent un aspect grotesque. Les lions ont la tête triangulaire et les pattes énormes. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner non plus que l'inscription qui s'étend sur trois côtés en commençant en haut, à gauche, soit elle aussi tout à fait barbare.

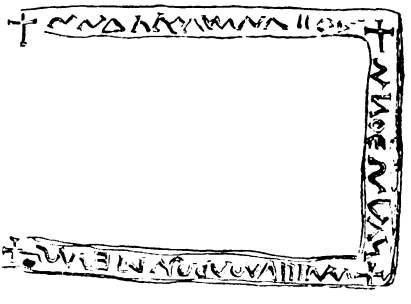

Fig. 11. — Agrafe d'Orgelet.

Essayons cependant d'en tirer ce qu'on en peut tirer. Nous lisons tant bien que mal ces étranges lettres de la manière suivante :

1. Musée de Lons-le-Saunier. Barrière-Flavy, pl. XXXVIII, 2.

Digitized by Google

SSAMMAMSAIIO + SNOESVAS + SVILLVAMMOSVALENS
S(*icut*) SVSANAM SALVA(*sti*) S(*icut*) NOE SALVAS(*ti*) SALVA NOS
VALENS

Il est évident que cette restitution prête le flanc à de nombreuses critiques. Tout d'abord, le texte des rituels donne *liberasti* et non *salvasti*. — Ce qui nous a conduit à cet essai de solution, c'est le nom de NOE, bien lisible, lequel nous a fait aussitôt penser aux textes cités plus haut. Quant à la restitution SVSANAM, elle est encore plus problématique que tout le reste. Le nom de VALENS est presque sûr et peut être considéré comme une invocation : « ô Puissant ».

Nous laissons à de plus habiles le soin de tirer meilleur parti de cette inscription.

### AGRAFE PERDUE DU MUSÉE DE BALE

Cette agrafe signalée par Binding[1] et reproduite par M. Barrière-Flavy, a disparu déjà depuis une dizaine d'années. Elle est du même module que les plaques au type de Daniel, mais porte un décor tout différent.

Fig. 10. — Agrafe du Musée de Bâle.

Le cadre, au lieu de l'inscription, est orné de têtes de griffons soudées au cou deux par deux. Au centre un long rectangle di-

1. Binding, *Das burgundisch-romanische Königreich*, I, p. 377; Barrière-Flavy, I, 396; *Anzeiger fur Schweizerische Altertumsk.*, 1890, n° 4, p. 368. (E. Egli).

Digitized by Google

visé en trois champs. Celui du milieu renferme, dessiné sommairement, un vase à godrons, symbole de l'Eucharistie. A gauche et à droite une inscription que M. Egli interprète de la manière suivante :

WILLIME RES FCEF-BALTHO EMIOCER
= *Willimeres f[ieri] c[uravit] e[t] f[ecit]. — Baltho, Emiocer.*

Si la première partie de l'inscription est expliquée à peu près raisonnablement, la seconde n'a aucun sens et, de plus, introduit des lettres qui ne figurent pas dans les ligatures et sont en opposition avec celles qui sont bien lisibles. Nous lisons le texte comme suit :

VVILLIMER F SCET B LAPIDEM CER
*Vuillimer f[aber] sc[ulps]et b[ene] lapidem cer[a].*

C'est-à-dire Wuillimer le graveur a bien sculpté la pierre (du moule) en faisant un modèle avec de la cire.

L'interprétation du dernier groupe de lettres CER reste très douteuse. On attendrait plutôt un verbe, mais nous n'en voyons pas qui puisse s'adapter à cette abréviation. Le mot *lapidem* peut aussi paraître inquiétant à première vue. Il est cependant le seul qui se superpose rigoureusement au texte.

Nous n'irons pas cependant jusqu'à en tirer des conclusions sur la technique qu'employaient les graveurs et les fondeurs pour exécuter ces modestes œuvres d'art. Ce serait accumuler hypothèse sur hypothèse.

Le nom de *Willimer* ne se présente pas dans les textes, mais il est de consonance et de forme bien germaniques.

La terminaison *et* de *sculpset* est le pendant du *fecet* qui se rencontre assez souvent et n'est qu'un mode de la permutation de l'E et de l'I.

*
* *

Si nous voulons essayer d'obtenir un classement chronologique de ces différentes agrafes, nous ne voyons guère que l'écriture qui puisse nous fournir quelques indices. Nous sommes, semble-

Digitized by Google

t-il, à un moment de transition entre l'ancienne écriture en capitales et la grande onciale des inscriptions qui apparaît, ainsi que nous l'avons vu, au commencement du VIe siècle. Il paraît naturel d'admettre que celles qui ont le mieux conservé les formes aiguës et anguleuses des anciennes majuscules latines, doivent être considérées comme ayant précédé les agrafes où se montrent les contours arrondis de l'onciale. Les premières seraient de la fin du Ve siècle, les autres du VIe. Quant aux ligatures, il est bien malaisé de leur assigner une date. Elles se sont maintenues si longtemps sur les chatons de bagues et les monnaies qu'il est difficile d'en tirer un argument pour leur assigner une époque déterminée. Nous ne pensons pas cependant que les agrafes à ligatures soient postérieures à la fin du VIe siècle. Peut-être d'habiles paléographes du haut moyen âge pourraient-ils tirer des conclusions plus fermes. Pour nous, nous voulons nous borner à poser la question.

A. DE MOLIN.

Lausanne.

---

Digitized by Google

# A PROPOS D'UN STAMNOS BÉOTIEN

## DU MUSÉE DE MADRID

---

Je dois à mon ami M. G. Bonsor une brochure extraite de la *Revista de Archivos, Bibliotecas y Museos*, publiée à Madrid et trop peu connue chez nous. Cette brochure, contenant un article de Don José Ramón Melida, est intitulée : *Donación Stützel. Barros Griegos.* Il s'agit d'une série importante de vases et de terres cuites, recueillis à Samos et en d'autres lieux, que M. Theodor Stützel, de Munich, a offerte en juillet 1901 au gouvernement espagnol, pour être déposée au Musée archéologique national de Madrid.

La notice de M. Melida est accompagnée de quatre planches de phototypie. Sur la première est reproduit le beau vase dont nous allons nous occuper plus longuement, pièce capitale que tous les musées du monde pourront envier à Madrid. Sur les trois autres figurent des terres cuites grecques archaïques et de la belle époque. Le n° 1 de la pl. III est un groupe authentique, de la fin du v^e siècle, représentant Europe sur le taureau; le n° 2 de la pl. IV est une charmante figure demi-nue, assise sur un rocher, du meilleur style tanagréen.

M. Melida a parfaitement reconnu que le *stamnos* (fig. 1) reproduit sur sa première planche (haut. 0^m,25) appartient à une variété du style du Dipylon; mais il s'est refusé à l'attribuer à la Béotie parce que, dit-il, il offre des méandres, qui, d'après M. Pottier, sont étrangers à la céramique béotienne. Cette objection repose sur un malentendu, car l'ornement visé par M. Melida n'est pas un méandre et se retrouve identique sur un coffret en terre cuite

Digitized by Google

de Thèbes qui a été publié plusieurs fois (fig. 4)[1]. Puisque la provenance samienne du vase de Madrid n'est nullement démontrée, M. Melida n'est pas autorisé à y voir le produit d'une école locale influencée par la Béotie. En revanche, il n'a pas tenu compte d'un motif concluant qui doit faire attribuer ce vase à la Béotie : c'est la présence de la double croix gammée ou étoile à huit rayons brisés que M. Böhlau, suivi par M. Pottier, considère comme caractéristique de la décoration géométrique béotienne[2].

Fig. 1. — Stamnos béotien. (Musée de Madrid.)

On en trouve des spécimens sur un vase du Musée de Berlin, décoré de deux échassiers[3], sur une hydrie du Louvre[4], sur un beau cratère du Musée d'Athènes, décoré d'un grand poisson et d'une

1. Böhlau, *Jahrbuch des Instituts*, 1888, p. 357; Ohnefalsch-Richter, *Kypros*, pl. CXXXIII; Bertrand, *La Religion des Gaulois*, pl. XVII.
2. Böhlau, *loc. laud.*, p. 352 : *Eine, soweit ich sehe, specifisch böotische Umarbeitung eines gebraüchlichen geometrischen Ornaments, ein vielzackiges Henkelkreuz.* Cf. Pottier, *Catal. des vases du Louvre*, t. I, p. 240.
3. Böhlau, p. 352, fig. 29.
4. Pottier, *Gazette archéol.*, 1888, pl. XXVI, 4; Perrot et Chipiez, t. VII, fig. 93.

Digitized by Google

nombreuse série d'échassiers en marche, enfin sur une curieuse terre cuite peinte de Béotie qui a été publiée par M. Holleaux[1].

Ce qu'il y a de particulier dans le vase béotien de Madrid, où les doubles croix gammées sont également associées à des échassiers, c'est que les rayons des croix présentent des extrémités bifides. En général, les deux traits qui les terminent sont parallèles, mais dans deux cas ils divergent sensiblement, de manière à suggérer l'idée d'un bec de cigogne ou de canard entr'ouvert.

Or, il est remarquable que parmi les fusaïoles d'Hissarlik, ornées de croix gammées simples, il en est plusieurs où l'une

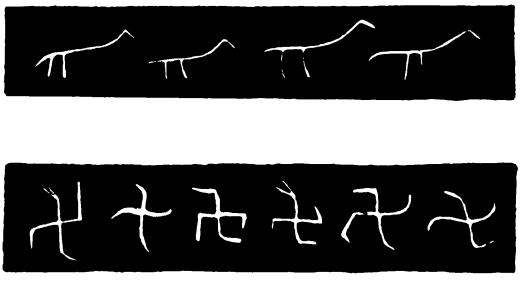

Fig. 2.
Cigognes en marche et *svastikas* aviformes sur des fusaïoles d'Hissarlik [2].

des branches de la croix, bifide à son extrémité, affecte l'apparence d'un bec d'oiseau [3] (fig. 2).

On pourrait attribuer ces doubles traits à un hasard, à un accident de la pointe glissant sur l'argile; mais voici qui doit nous mettre en garde contre cette fin de non recevoir. Parmi les fusaïoles en question, il en est beaucoup où paraissent des silhouettes d'animaux très stylisés, ou plutôt réduits à un ensemble de lignes

1. Holleaux, *Monuments Piot*, t. I, p. 21; Perrot et Chipiez, *Hist. de l'art*, t. VII, fig. 28. Le même signe paraît, à côté d'un échassier, sur un vase du Musée de Copenhague (*Archäol. Zeit.*, 1885, pl. VIII; Perrot et Chipiez, t. VII, p. 181), que l'on a publié comme provenant du Dipylon à Athènes, mais qu'il y aurait lieu de considérer comme béotien.
2. Von den Steinen, *Prähist. Zeichen*, fig. 11 et 12.
3. Schlieman, *Ilios*, nos 1872, 1876, 1911.

Digitized by Google

droites et brisées qui se coupent; tels sont, en particulier, les cerfs de la fusaïole n° 1879. Or, une fusaïole (n° 1968) offre l'image de quatre bipèdes à long col et à long bec où Schliemann a déjà reconnu des cigognes et qu'on doit nécessairement considérer comme des échassiers (fig. 2, en haut). Donc, l'hypothèse que la croix gammée ait rappelé ou suggéré l'idéogramme d'un grand oiseau et ait été modifiée en conséquence — par l'indication schématique d'un bec bifide — ne doit pas être écartée sans mûr examen.

A côté du vase béotien et de ceux que nous avons cités plus haut, on pourrait encore alléguer nombre de monuments d'époques diverses où la croix gammée est associée étroitement à la figuration de l'oiseau[1], comme s'il s'agissait du même emblème représenté sous une forme tantôt réaliste, tantôt schématique, à des étapes différentes de l'évolution qui conduit du réalisme au schématisme et *vice versâ*. Notre fig. 5 reproduit un dessin que j'ai exécuté d'après un vase chypriote d'ancien style tout récemment acquis par le Louvre ; on y voit deux oiseaux, accompagnés chacun d'un svastika, de part et d'autre d'une grande palmette très compliquée. Il est difficile de nier, à l'aspect de ce dessin, qu'il ait existé une certaine relation, présente à l'esprit du peintre, entre la croix gammée et l'oiseau.

Une hypothèse analogue a été longuement développée dans un travail érudit de M. Karl von den Steinen, qui est resté à peu près inconnu de la critique et sur lequel M. le comte Bobrinsky, partisan des opinions de l'auteur allemand, a bien voulu, il y a deux ans, appeler mon attention[2]. Je profite de l'occasion pour m'y arrêter et en discuter les principales conclusions.

1. Bertrand, *Religion des Gaulois*, pl. IX, X, XVI; Perrot et Chipiez, *Histoire de l'art*, t. VII, fig. 28, 29, 42, 44, 66, 89; Cesnola-Stern, *Cypern*, pl. 92; Montelius, *Civil. primit. en Italie*, pl. 85.

2. Karl von den Steinen, *Prähistorische Zeichen und Ornamente*, extrait de la *Festschrift* (1896) en l'honneur de Bastian, p. 247-288. M. Hœrnes a longuement résumé ce travail, *Urgeschichte der bildenden Kunst*, p. 339 et suiv. M. le comte Bobrinsky a consacré quelques pages au même sujet dans le t. III de son grand ouvrage sur les kourganes de Smièla (Saint-Pétersbourg, 1901, p. 39).

Digitized by Google

M. von den Steinen montre d'abord que l'*octopus* ou seiche, figuré sur les bractées d'or de Mycènes, s'est modifié graduelle-

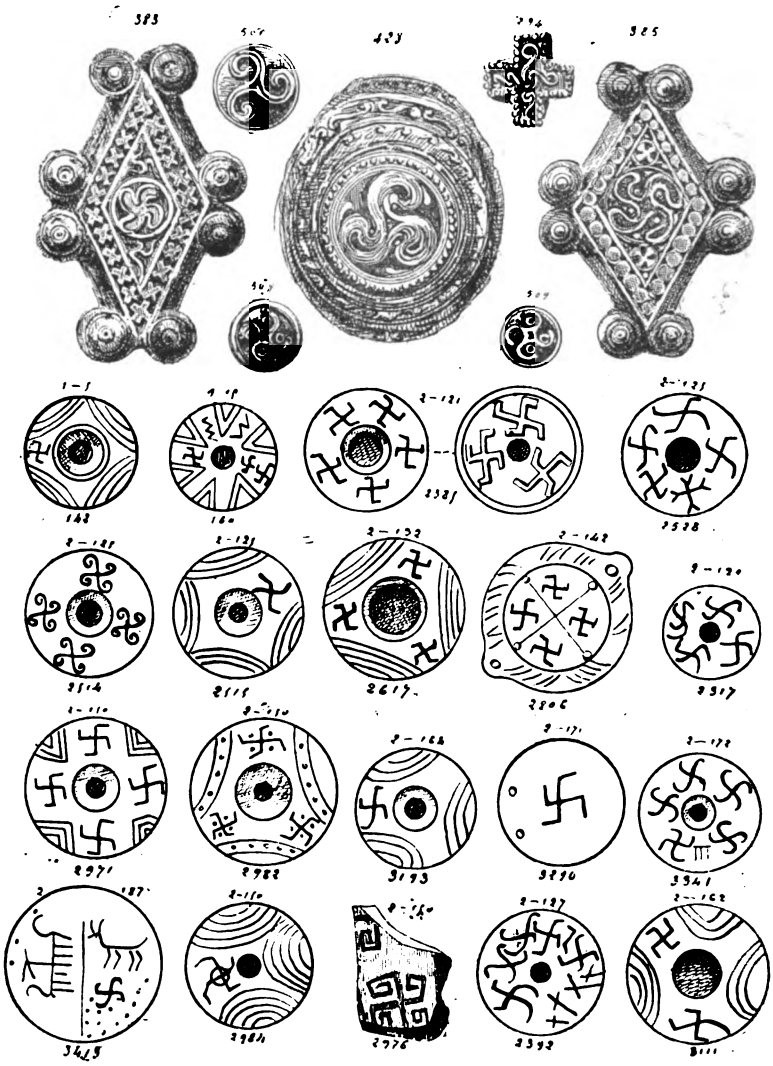

Fig. 3. — *Svastikoïdes*, *triscèles* et *svastikas* sur des bractées de Mycènes et des céramiques de Troie.

ment pour devenir un *svastikoïde* et un *triskèle*. L'idée que ces ornements peuvent dériver de formes animales stylisées a été

Digitized by Google

exprimée presque en même temps par M. Houssay, dont l'hypothèse a été approuvée par M. Pottier. Il y a là une rencontre intéressante et qui mérite de retenir l'attention. Écoutons d'abord M. Houssay[1] : « L'*argonaute* (c'est un grand octopode)[2] a fourni beaucoup plus que le poulpe... C'est le *svastika*... Je considère

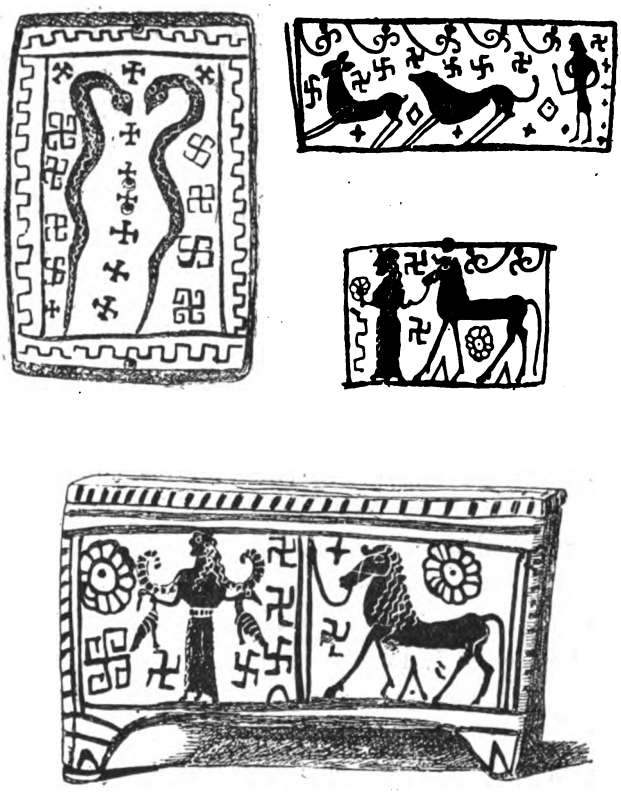

Fig. 4. — Coffret en terre cuite de Thèbes. (Musée de Berlin.)

aussi le *triscèle*, associé en Troade à la croix gammée, comme dérivé de l'argonaute à trois bras. » Et un peu plus haut[3] : « Le caractère général de la décoration, à Tirynthe et à Mycènes, est,

1. *Revue archéol.*, 1895, I, p. 24.
2. *Ibid.*, p. 14.
3. *Ibid.*, p. 23.



Digitized by Google

dit-on, l'emploi du dessin géométrique ; il ne faut pas, bien entendu, comprendre du dessin géométriquement conçu, pour la raison très simple qu'il n'existait pas encore de géométrie (?)... Ces dessins ont été extraits de la nature, ou, pour mieux dire, abstraits ; car ce sont de véritables « abstractions graphiques » du poulpe et de l'argonaute. »

M. E. Pottier, qui a combattu, dans leur ensemble, les théories de M. Houssay, lui a cependant donné raison sur ce point[1] : « Je me rencontre avec M. Houssay dans l'explication qu'il donne de la croix gammée ou *svastika*. Il y a plusieurs années que, dans mon cours de l'École du Louvre, je m'applique à réduire la part de mysticisme et de commune origine qu'on veut attribuer à ce symbole. Je suis persuadé qu'il appartient à la catégorie des formes simples que les primitifs, dans leurs tâtonnements graphiques, rencontrent aisément sous leurs doigts, sans en avoir préalablement connaissance par des modèles étrangers. Je ne sais pas ce qui a donné naissance au *svastika* de l'Inde et de la Chine et je ne nie pas qu'en certains pays il ait pris la valeur d'un symbole religieux. Mais, dans la Grèce égéenne, je crois, comme M. Houssay, qu'il a été formé naturellement par la simplification géométrisée des tentacules du poulpe. On peut citer des monuments qui forment comme une échelle des différentes transformations du poulpe *jusqu'à sa réduction en tétraskèle et en triskèle*[2] ».

L'accord entre MM. Pottier et von den Steinen n'est cependant pas complet, car, d'après ce dernier, qui a serré la question de plus près, ce n'est pas le *svastika*, mais une figure *svastikoïde* qu'a produite la dégénérescence géométrique de l'octopode ; de même, le triskèle, né de la même évolution, n'est pas le triskèle simple, mais le triskèle *cantonné* de trois points.

Pour le *svastika* proprement dit, à branches rigoureusement rectilignes et coudées à angle droit, M. von den Steinen allègue une autre origine, qui est la cigogne au vol. A cet effet, après

1. *Rev. archéol.*, 1896, I, p. 32.
2. M. Pottier cite Schliemann, *Mycènes*, fig. 240, 270, 501 ; Furtwaengler et Loeschcke, *Myk. Thongef.*, pl. II ; *Mus. Napoléon III*, pl. 8, 38.

Digitized by Google

avoir rappelé les fusaïoles troyennes avec procession d'échassiers, et d'autres où quelques *svastikas* se terminent par des extrémités bifides (fig. 2), il reproduit des « instantanés » de cigognes au vol dus à M. Anschütz et affirme, non sans vraisemblance, que « l'image linéaire de la cigogne aux ailes déployées est le *svastika* ».

A ce propos, l'auteur rapporte un dire du professeur Sayce, déjà cité par M. Greg dans son mémoire : *The fylfot and swastika*[1] : « M. di Cesnola m'a un jour montré des *svastikas* sur quelques vases chypriotes, qui avaient l'apparence d'un oiseau au vol ». M. von den Steinen ajoute qu'un enfant de trois ans, voyant les dessins de *svastikas* qui accompagnent son mémoire, s'était écrié : « Mais ce sont des cigognes! »

Le rôle de la cigogne en Troade paraît avoir été considérable ; il l'est encore par les services qu'elle y rend. Écrivant d'Hissarlik, le 5 avril 1872, Schliemann racontait que pendant les premiers jours de ses fouilles il avait été fort incommodé par un nombre incalculable de petits serpents. « Je pense, disait-il, que sans les milliers de cigognes qui viennent ici, au printemps et en été, dévorer les serpents, la plaine de Troie serait inabitable par suite de la multitude de ces reptiles. » Schliemann a encore cité le passage suivant de la *Zoologie de la Troade* par Tchihatcheff : « La cigogne doit surtout le rôle éminent qu'elle joue dans ce pays au respect qu'elle inspire; ce respect est tel qu'elle passe partout pour intangible et que sa présence est considérée comme de bon augure. » Et plus loin : « La cigogne est, aux yeux des Turcs, un oiseau sacré ; ils souffrent parfois la présence de quatre, six et même douze nids sur le toit plat de leurs maisons, alors que les chrétiens les repoussent[2] ». Le Pseudo-Aristote a déjà donné des renseignements analogues sur la Thessalie, où le fond

1. *Archaeologia*, t. XLVIII, p. 305 (1885).

2. Les Turcs de la Troade ne sont pas les seuls, parmi les modernes, qui respectent les cigognes ; elles sont également en honneur en Alsace, où personne ne se permettrait d'en tuer une, en Suisse, en Hollande et dans quelques parties de l'Espagne. J'ignore à quelle époque remonte la fable si répandue qu'on raconte aux enfants d'Alsace et d'Allemagne, qu'ils ont été « apportés » par une cigogne ; mais sa diffusion autorise à croire qu'elle est fort ancienne.

Digitized by Google

de la population (les Pénestes de l'époque classique) était probablement de souche pélasgique[1] : « On raconte que dans toute la Thessalie les serpents furent autrefois si nombreux que les hommes auraient dû quitter le pays si les cigognes n'avaient détruit les serpents. C'est pourquoi l'on rend un culte aux cigognes et que la loi défend de les tuer. Si quelqu'un tue une cigogne, on l'arrête comme s'il avait tué un homme[2]. » Pline l'Ancien dit également des cigognes : *Honos iis, serpentium exitio, tantus, ut in Thessalia capital fuerit occidisse eademque legibus poena quae in homicidam*[3].

Fig. 5. — Oiseau sur un vase archaïque de Chypre.

L'histoire d'Antigone, sœur de Priam, est également instructive à cet égard. Fière de sa longue chevelure, elle s'estimait l'égale de Héra; la déesse, irritée, changea les cheveux d'Antigone en serpents. Tourmentée par leurs morsures, elle éveilla la pitié des autres dieux qui la transformèrent en cigogne; cet oiseau continue à manger les serpents et à exprimer, par le battement de ses ailes, le contentement qu'il a de sa beauté. Les qualités aimables d'Antigone se transmirent à la cigogne, qui passa pour l'incorporation de la piété, de l'amour conjugal et maternel, de la gratitude et de la tempérance[4].

« Chose singulière, écrit M. von den Steinen, la cigogne, Πελαργός, désigne aussi (peut-être simplement par étymologie populaire) le Pélasge. Malheureusement, on conteste aujourd'hui l'existence même du peuple primitif des Pélasges; mais on admet encore un peuple de ce nom en Thessalie, le pays si bien disposé pour les cigognes. »

1. Ἄργος Πελασγικόν, dans Homère (*Il.*, II, 681), paraît désigner la plaine thessalienne.
2. Ps.-Arist., *De Mirab auscult.*, p. 52.
3. Pline, *Hist. Nat.*, X, 33; cf. Plut., *De Isid.*, c. 74; *Symp.*, VIII, 7, et pour une réunion de textes antiques relatifs aux cigognes, Thompson, *A glossary of greek birds*, p. 127.
4. Ovide, *Métam.*, VI, 90 sq.; Serv. *ad Virg. Georg.* II, 520.

Digitized by Google

Qu'on me permette de rappeler ici ce que j'écrivais en 1883[1] : « Benloew (1873), après Hahn (1854), a conclu à l'identité des Pélasges et des Lélèges d'après un vers d'Aristophane (*Oiseaux*, 1139[2]), où πέλαργος et πέλασγος sont rapprochés, et de la ressemblance de l'albanais *ljeljek*, cigogne, avec Lélège. Myrtil de Lesbos (*ap.* Denys, I, 28) dit que les Pélasges ont été appelés *Pelargoi* à cause de leur vie errante[3]. On pourrait assimiler de même aux Lélèges les *Cicones* de Thrace (*Ciconia*) ».

Laissons les Lélèges puisque, aussi bien, nous ne savons pas à quelle époque remonte le mot albanais, ni s'il n'y faut point reconnaître une onomatopée ou un emprunt à la langue turque (*laklak*, *leylek*). Mais l'idée que les Pélasges primitifs aient eu la cigogne pour *totem* et se soient désignés par le nom de cet oiseau, n'a certainement rien d'absurde. Qu'on me permette de me citer encore une fois : « *Les clans et les individus prennent des noms d'animaux*; *là où le totémisme existe*, *ces animaux sont des totems*. Le fait est presque constant dans l'Amérique du Nord; il y en a aussi de nombreux exemples en Australie[4]. En Égypte, les noms d'animaux donnés aux nomes ou districts paraissent bien être ceux d'animaux totems. Dans le monde hellénique, on peut citer des clans comme les *Kynadai* d'Athènes, les *Porcii* de Rome, les *Hirpi* du Samnium, des peuples comme les *Myrmidons* (fourmis), les *Mysiens* (souris), les *Lyciens* (loups), les *Arcadiens* (pour *Arctadiens*, ours). Le cas des Arcadiens est particulièrement intéressant, parce que nous savons qu'il existait dans ce pays un culte d'Artémis Ursine, Kallistô, qui fut changée en ourse par Héra[5]. »

1. S. Reinach, *Manuel de philologie*, t. I, p. 224, note 4.
2. Aristoph., *Oiseaux*, 1139 : Ἕτεροι δ' ἐπλινθοποίουν πελαργοὶ μύριοι.
3. Denys d'Halic., I, 28 : Μυρσίλος ...τοὺς Τυρρηνούς φησιν, ἐπειδὴ τὴν ἑαυτῶν ἐξέλιπον, ἐν τῇ πλάνῃ μετονομασθῆναι Πελαργούς, τῶν ὀρνέων τοῖς καλουμένοις πελαργοῖς εἰκασθέντας, ὡς κατ' ἀγέλας ἐφοίτων εἴς τε τὴν Ἑλλάδα καὶ τὴν βάρβαρον · καὶ τοῖς Ἀθηναίοις τὸ τεῖχος τὸ περὶ τὴν ἀκρόπολιν τὸ Πελαργικὸν καλούμενον τούτους περιβαλεῖν.
4. Cf. Frazer, *Le totémisme*, trad. franç., p. 67, 72.
5. S. Reinach, *Phénomènes généraux du totémisme*, dans la *Revue scientifique*, 15 octobre 1900, p. 454.

Digitized by Google

L'idée de M. von den Steinen, que le culte de la cigogne destructrice de serpents aurait été inspiré par la reconnaissance, est une erreur ancienne que l'étude des phénomènes du totémisme ne permet plus, à mon avis, de partager. C'est faire trop d'honneur à l'humanité primitive que de lui attribuer des cultes fondés sur la gratitude, sentiment encore bien faible dans l'humanité actuelle. Quand les descendants d'un clan, une fois dégagés de toute croyance totémique, ont voulu expliquer le culte de tel ou tel animal, qu'ils se transmettaient à l'état de survivance, ils ont souvent inventé des histoires comme celle de la louve romaine, dans lesquelles l'animal honoré (ou abhorré, ce qui revient au même) avait été, jadis, le bienfaiteur (ou le fléau) de la communauté. Ces histoires n'ont pas plus de valeur que les explications d'ordre utilitaire qui se présentent à l'esprit des modernes. En réalité, Apollon Smintheus, qu'on se figurait à l'époque classique comme un tueur de souris, n'est pas plus un tueur de souris que l'Apollon dit Sauroctone n'est un tueur de lézards : il s'agit d'un *Apollon souris*, d'un *Apollon serpent*, comme il y avait un *Apollon dauphin* (δελφίνιος), un *Apollon loup* (λύκιος), etc. Le cygne, souvent associé à Apollon comme à Aphrodite, a remplacé, dans la mythologie classique, la cigogne, dont le nom latin (*ciconia*) semble apparenté à celui du cygne en grec (κυκνός)[1]. Donc, la cigogne qui détruit les serpents peut être assimilée à la conception classique d'Apollon tueur de lézards; cigogne, lézard, serpent ne sont que des types divins primitifs et, quand on fait abstraction de la divinité anthropomorphique, évidemment postérieure, il reste, comme *substratum* totémique, la cigogne et le serpent, c'est-à-dire les totems de

1. C'est l'opinion de Förstemann, *Zeitschrift für vergl. Sprachforschung*, t. III, p. 52, rapportée et contestée par G. Curtius, *Grundzüge der Griech. Etymologie*, p. 141. Ce qui est certain, c'est que le cygne, dans la mythologie grecque classique, paraît avoir pris, à bien des égards, la place de la cigogne dans la mythologie pré-classique. De même qu'il y avait des *hommes-cygnes* en Grèce (les Dioscures) et des *femmes-cygnes* dans les légendes germaniques, une tradition grecque voulait que les vieilles cigognes allassent revêtir une forme humaine dans les îles de l'Océan (Alex. Mynd., *ap.* Élien, *Nat. Anim.*, III, 23).

Digitized by Google

deux clans qui doivent avoir vécu dans le même pays, par la raison que la cigogne a besoin du serpent pour se nourrir et que, par suite, le serpent attire la cigogne.

Le fait que la Grèce primitive a connu, tout comme l'Amérique moderne, des clans ayant le serpent pour totem, peut être rigoureusement établi. A Argos, suivant le philosophe Cléarque de Soli, il était défendu de tuer les serpents, comme de tuer les cigognes en Thessalie[1]. A Parium sur la Propontide, il y avait, nous dit Strabon, une tribu dite des Ophiogènes, qui se croyaient apparentés aux serpents. « Dans cette famille, tous les mâles, à ce qu'on assure, guérissaient les morsures des vipères par l'apposition des mains sur la plaie... Les mythographes ajoutent que la famille avait eu pour auteur un héros, de serpent fait homme[2]. » Il y avait aussi une tribu d'Ophiogènes en Phrygie, qui croyaient descendre d'Halia fécondée par un serpent sacré[3]. Quant aux exemples classiques de serpents s'unissant à des mortelles, d'hommes naissant des dents d'un dragon, etc., ils sont trop connus pour avoir besoin d'être rappelés.

Ce que j'ai dit de la cigogne et du serpent est aussi vrai du poulpe ; un témoignage formel de Cléarque, rapporté par Athénée, prouve que le poulpe et la tortue de mer ont été considérés comme animaux sacrés à Trézène[4]; dans l'île de Sériphos, l'espèce de homard dit *cigale de mer* était encore, au temps d'Élien, l'objet d'un culte singulier, au point que l'on pleurait ces crustacés quand ils mouraient et qu'on les ensevelissait avec honneur[5].

1. Élien, *Nat. anim.*, XII, 34; Λέγει δὲ Κλέαρχος, ὁ ἐκ τοῦ περιπάτου, μόνους Πελοποννησίων Ἀργείους ὄφιν μὴ ἀποκτείνειν.

2. Strabon, XIII, p. 588 (trad. Tardieu, t. III, p. 167). C'est par erreur que Pline met les Ophiogènes « in insula Paro » (*Hist. Nat.*, XXVIII, 30; au lieu de *Paro*, quelques éditions donnent *Cypro*). Mais ailleurs (VII, 2, 2), citant Cratès de Pergame, il place justement les Ophiogènes *in Hellesponto circa Parium*, où Varron les signalait également (*Varro etiamnum esse paucos ibi quorum salivae contra ictus serpentium medeantur*).

3. Élien, *Nat. anim.*, XII, 39.

4. Athénée, VII, 103; Περὶ δὲ Τροιζῆνα τὸ πάλαιον φησιν ὁ αὐτὸς Κλέαρχος οὔτε τὸν ἱερὸν καλούμενον πουλύπουν οὔτε τὸν κωπηλάτην πουλύπουν νόμιμον ἦν θηρεύειν, ἀλλ' ἀπεῖπον τούτων τε καὶ τῆς θαλαττίας χελώνης μὴ ἅπτεσθαι. Cf. Tümpel, dans la *Fetschrift* d'Overbeck, 1893.

5. Élien, *Nat. Anim.*, XIII, 26 : Σεριφίους δὲ ἀκούω καὶ θάπτειν νεκρὸν ἑαλω-

Digitized by Google

M. von den Steinen, qui voit dans le *svastika* la formule linéaire de la cigogne, a essayé de montrer aussi que le triscèle était l'image schématique du coq (fig. 6). A l'appui de cette opinion, il a cité, entre autres arguments, des monnaies lyciennes archaïques dont le revers porte un triscèle avec branches terminées par des têtes de coq (fig. 7)[1]. Le triscèle ordinaire et le tétrascèle sont très fréquents au revers des monnaies lyciennes ; le coq s'y rencontre parfois également[2]. Il est donc permis de croire que les graveurs des coins monétaires lyciens, lorsqu'ils transformèrent le triscèle en trois protomés de coqs, avaient encore quelque souve-

Fig. 6. — Coq et triscèle (d'après M. von den Steinen).

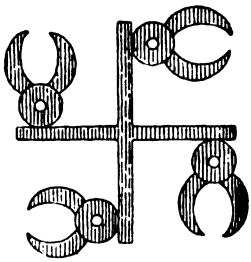

Fig. 8. — Revers d'une monnaie d'Ujjarin, au triple de la grandeur réelle.

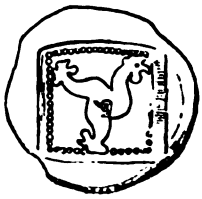

Fig. 7. — Monnaie lycienne.

nance de la dérivation primitive de ce symbole. On voudrait pouvoir citer l'exemple d'un *svastika* où, par une survivance analogue, les branches se terminent en tête d'oiseau. Malheureusement, je ne peux alléguer, dans cet ordre d'idées — abstraction faite du vase auquel est consacré le présent article — que deux monuments d'assez basse époque. Le premier est une fibule circulaire mérovingienne, où le *svastika* se compose de quatre protomés d'oiseau (et non de serpents)[3]; le second est une monnaie d'Ujjarin dans le nord de l'Inde, où les branches en retour

κότα · ζῶντα δὲ εἰς δίκτυον ἐμπεσόντα οὐ κατέχουσιν, ἀλλὰ ἀποδιδόασι τῇ θαλάττῃ αὖθις · θρηνοῦσι δὲ ἄρα τοὺς ἀποθανόντας, καὶ λέγουσι Περσέως τοῦ Διὸς ἄθυρμα αὐτούς (*scil.* τέττιγας ἐναλίους) εἶναι.

1. On trouve maintenant d'excellentes photographies de ces monnaies dans G. F. Hill, *Coins of Lycia, Pamphylia and Pisidia*, pl. III.

2. Hill, *ibid.*, pl. VI, 3.

3. Bertrand, *La religion des Gaulois*, p. 157, fig. 19.

Digitized by Google

du *svastika* sont constituées par des têtes d'oiseaux à bec recourbé[1] (fig. 8). En attendant que l'on puisse citer des exemples plus anciens, ceux que je viens de rappeler ont leur intérêt et prêtent un certain appui à l'hypothèse de M. K. von den Steinen[2].

Je ne veux pas exposer ici ce que le même auteur, emporté par sa fougue ingénieuse, a écrit sur les huttes-cabanes d'Albano, dont les ornements incisés lui paraissent représenter schématiquement autant de cigognes, de cigogneaux et de lézards. Non seulement il reconnaît, dans certaines fusaïoles, les images de nids de cigognes, mais il voit l'image de ces nids dans les cercles à point central qui figurent souvent, sur les fusaïoles, à côté des *svastikas*. Les points qui cantonnent les croix seraient les quatre œufs de la cigogne. Même le méandre devrait son origine à un alignement de cigogneaux stylisés. Sur les vases-ossuaires de Villanova, le *svastika* au centre d'un ou plusieurs carrés serait aussi l'image de la cigogne sur son nid. Comme les cigognes ne pondent pas en Italie, M. von den Steinen se croit même autorisé à conclure que les motifs des ossuaires de Villanova sont importés.... Il y a certainement, dans tout cela, bien des témérités, dont une critique superficielle a pu et pourrait s'autoriser encore pour refuser tout crédit à la partie essentielle de la thèse soutenue par l'auteur[3]. J'avoue m'être laissé aller autrefois à cette impres-

1. *Numismatic Chronicle*, t. XX, pl. II; *Archaeol.*, t. XLVIII, 2, pl. XIX, 29. M. Hill a bien voulu m'envoyer des empreintes de trois de ces monnaies.

2. Si l'on disposait d'un album assez complet reproduisant les monuments où figurent des *svastikas*, des ornements serpentiformes et en S, des croix, des oiseaux schématiques, etc., on pourrait sans doute établir beaucoup de faits intéressants, que la dispersion actuelle des matériaux rend très difficiles à contrôler. Ainsi, je suis frappé de l'alternance et de la correspondance des oiseaux, des motifs serpentiformes et en S (Montelius, *Civil. primitive*, pl. 85, 92); il semble que le signe S, si fréquent sur les monuments gaulois, dérive du type stylisé de l'oiseau ou bien qu'il l'ait inspiré. Dans la poterie primitive de l'Égypte, on voit nettement l'image d'un grand oiseau dégénérer en ornement affectant la forme d'un S (Schweinfurth, *Ornamentik der ältesten Culturepoche Aegyptens*, in *Verh. Berl. Ges.*, 1897, p. 394). D'autre part, il y a des séries de grands échassiers en marche sur de très anciens tessons de vases découverts à Suse (Morgan, *Rech. archéol. à Suse*, 1900, pl. XX et p. 188).

3. Ce qui doit nous mettre en défiance contre les prétendus *idéogrammes* du nid, de la couveuse, etc., c'est que l'on ne trouve pas, à ma connaissance du moins, de représentation *naturaliste* de ces objets. Je ne croirai au nid sché-

Digitized by Google

sion fâcheuse et n'avoir pas rendu, à l'ingéniosité de M. K. von den Steinen, la justice qui lui est certainement due. La publication du vase béotien du Musée de Madrid, en m'inclinant à poursuivre des recherches dans la même voie, m'a rappelé l'opuscule que j'avais parcouru trop rapidement et m'a fait trouver, à le relire, un vif intérêt. Voilà donc un tort réparé. Mais je tiens à dire que je ne suis pas encore convaincu de *l'origine* animale des motifs du triscèle et de la croix gammée. Il est toujours possible que ces motifs décoratifs, peut-être même symboliques (ils le sont sûrement devenus) aient *suggéré* des formes animales et aient été parfois *modifiés* en conséquence. Dans deux mémoires, publiés ici même et dans *L'Anthropologie*, sur la représentation du galop et sur la sculpture en Europe avant les influences gréco-romaines, j'ai eu l'occasion de montrer combien l'art primitif de l'Europe a facilement cédé à la tendance de transformer en protomés d'animaux, en particulier d'oiseaux, les extrémités terminales des objets, par exemple les bois de cervidés. Étant donnés un motif naturaliste et le même motif stylisé, comment affirmer *à priori* que le premier est antérieur au second? Il y a des exemples nombreux de l'un et l'autre *processus*. On ne peut donc considérer comme établi que le *svastika* et le triscèle aient été primitivement des oiseaux ou des poulpes, du fait que certains *svastikas* et triscèles se présentent à nous avec des formes animales; la preuve ne serait faite que si les *svastikas* et triscèles en question étaient incontestablement plus anciens que les exemplaires purement géométriques, ce qui n'est pas. Je termine donc cet article sur un point d'interrogation ou plutôt sur deux, car il n'est pas moins nécessaire de placer sous la sauvegarde de ce signe — aussi tutélaire que le *svastika* — les développements où je suis entré sur la cigogne et le totémisme des Pélasges.

Salomon Reinach.

matique que lorsqu'on me l'aura fait voir à côté d'un nid non schématique, comme le *svastika* à côté de l'oiseau.

Digitized by Google

# INTERPRÉTATION D'UN BAS-RELIEF DE HOMS

Un des plus intéressants documents recueillis par le P. Lammens dans la ville de Homs est celui qu'il vient de publier dans *Le musée Belge* (15 octobre 1901, « Notes épigraphiques et topographiques sur l'Émésène », p. 273, n° 28). Je reproduis ci-dessous la description donnée par mon confrère :

« Chez Ibrahîm Dallâtî : un bas-relief en pierre blanche, d'environ 40 centim. de hauteur, représentant trois personnages : un soldat, une femme (une déesse), un autre soldat, armé de la lance et du bouclier. Le groupe n'est plus au complet et je soupçonne qu'un 4e personnage a disparu. Le travail est soigné, mais les figures ont beaucoup souffert. (Le propriétaire musulman s'est refusé à nous laisser photographier le groupe.)

« Au-dessus de la femme ou du personnage du milieu, on lit : ΑΘΗΝΑ, nom qui détermine suffisamment sa personnalité. Le troisième à droite porte, au-dessus de la tête, l'inscription qu'on voit sur le fac-similé et qui est sans doute pour Διὶ κεραυνίῳ ou κεραυνίῳ qu'on trouve dans les textes bilingues de Palmyre... et ailleurs... Sous le groupe, il y a deux lignes malheureusement incomplètes : les Λ et les Α se confondent sur la pierre.

« A la première ligne, le Α surmonté d'un point d'interrogation est probablement un Λ. Je crois devoir lire :

[Βή]λῳ Ἰαρεδώλῳ Ἀγλιδώλῳ καὶ Σε[λήνῃ]? ὑπὲρ σωτηρίας αὐτοῦ ...

« Βῆλος, Ἰαρέδωλος et Ἀγλίδωλος se rencontrent fréquemment dans les incriptions de Palmyre, d'où notre bas-relief est sans doute originaire. (La technique semble pourtant différer de celle de Palmyre.) »

Digitized by Google

En haut :

ΚΕΡΑΟ
ΝΩ

Sous le groupe :

....ΑΩΙΑΡΕΒΩΛΩ ΑΓΛΙΒΩΛΩ ΚΑΙ ΣΕΙ
....ΟΥΠΕΡΣΩΤΗΡΙΑΣΑΥΤΟΥ ΚΟΙ

La comparaison des personnages représentés et des épigraphes qui les accompagnent met hors de doute : 1° que le second personnage n'est autre qu''Αθηνᾶ, dont il nous faudra rechercher l'appellation sémitique dans l'épigraphe inférieure; 2° que le troisième personnage, « armé de la lance et du bouclier » est également une divinité, assimilée à Ζεὺς κεραύνιος ou Ζεὺς μέγιστος κεραύνιος[1]. Cela posé et attendu, d'une part, que les divinités de la Palmyrène ont été souvent représentées affublées du costume militaire romain[2], et, d'autre part, que l'épigraphe inférieure porte sûrement l'indication de trois *dieux*, nous devons : 3° voir un dieu dans le premier soldat; 4° restituer un 3e *dieu* à la droite de Ζεὺς κεραύνιος, et 5° considérer la divinité nommée après la conjonction καί[3] commme l'équivalent d''Αθηνᾶ.

Dans l'épigraphe inférieure, les trois premiers dieux sont :

1° Βῆλος = בל[4], ou moins probablement Βεελσαμήν[5] ou Βαλσαμίν = בעלשמן, quoique ces deux noms puissent s'appliquer à une

1. Cf. de Vogüé, *Syrie Centrale, Inscript. sémit.*, p. 50; Mordtmann, *Palmyrenisches*, p. 42, no 8.

2. Cf. Lajard, *Culte du cyprès pyramidal*, pl. III, n° 1 : bas-relief du Capitole. — De Vogüé, *op. cit.*, n° 93, commentaire; n° 141, etc.

3. La conjonction καί placée seulement devant le dernier terme de l'énumération est un fait déjà bien connu dans l'épigraphie syrienne. Cf. p.ex. de Vogüé, *op. cit.*, n° 37; Mordtmann, *op. cit.*, p. 41; Waddington, *Inscript. grecq. et lat. de la Syrie*, n° 2615; Chabot, *Journal Asiatique*, 1898, II, p. 73-4. Cette particule nous indique ici clairement que le nombre des personnages représentés ne devait pas dépasser 4.

4. Ce ne peut être מלכבל = Μαλάχβηλος, etc., qui n'est jamais honoré du titre de Ζεὺς κεραύνιος, quoiqu'on le rencontre assimilé à *Belus* (C. *I. L.*, VI, 51, bilingue citée par Mordtmann, *op. cit.*, p. 41). *Malakbel* semble plutôt correspondre à Ζεὺς κύριος (cf. Mordtmann, *ZDMG.*, 1885, p. 44-5).

5. Forme conservée par Philon de Byblos.

Digitized by Google

même entité divine. Dans tous les cas, la place manquerait pour la restitution du second nom. Ce dieu est le soldat, « armé de la lance et du bouclier », celui qui est nommé Ζεὺς κεραύνιος.

2° Ἰαρέβωλος = ירחבול. Quel est le personnage du bas-relief qui le représente? *A priori*, il serait dificile de le dire; mais l'on peut admettre, *avec la plus haute probabilité*, que *Iarebôlos* est le dieu dont il ne reste plus de trace sur le bas-relief. En effet, dans le fameux monument du Capitole[1], *Aglibôl* est soldat, tandis que *Malakbel* ne l'est pas; d'autre part, lorsque *Iarḥibôl* est nommé en même temps qu'un autre dieu avec lequel il forme un couple, il occupe ordinairement la seconde place[2], dans le même rapport que *Malakbel* à *Aglibôl* : il est donc permis de supposer que *Iarḥibôl* n'avait pas sur ce bas-relief le costume militaire et que c'est lui qui a disparu à droite dans le monument. Par suite :

3° Ἀγλίβωλος = עגלבול, se trouverait figuré dans le premier soldat décrit par le P. Lammens[3].

Graphiquement, l'ordre suivi pour la désignation des quatre divinités est le suivant :

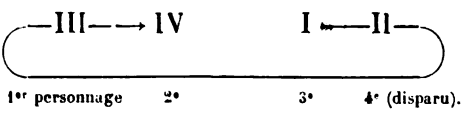


Cet ordre est naturel et confirme les restitutions précédentes.

Reste à restituer l'appellation indigène de la déesse nommée Ἀθηνᾶ. Ici se pose une question préjudicielle. Nous avons raisonné jusqu'ici dans la supposition que les divinités représentées et mentionnées sur le monument sont palmyréniennes : est-ce bien sûr? « La technique, dit le P. Lammens, semble différer de celle de Palmyre. » Partant, n'aurions-nous pas plutôt affaire à des divinités d'Emèse? Palmyre, quoique passablement isolée au

1. Lajard, *loc. cit.*
2. De Vogué, *op. cit.*, p. 62 *seq.*
3. On remarquera l'absence de correspondant héllénique pour ce dieu araméen. Il en était sans doute de même pour Iarḥibôl, aussi irréductible que son compagnon aux conceptions grecques.

Digitized by Google

milieu du désert syrien, ne dut cependant pas être une fabrique de divinités ; elle emprunta les différentes unités de son panthéon, non seulement à la Mésopotamie et à l'Arabie, mais encore et surtout à l'Aramée proprement dite, et en particulier à la région comprise entre Ḥamâh, Ḥomṣ et la Palmyrène. Mais ce qui semble prouver que les dieux de ce bas-relief appartiennent bien au panthéon de Ḥomṣ, c'est la place importante qu'y occupe 'Αθηνᾶ : or, cette déesse était une des grandes divinités adorées dans le Ḥaurân, la Trachonitide, la Batanée[1], etc., régions où dominait l'élément arabe. Ḥomṣ, soumise à l'influence arabe dès le IIe siècle avant notre ère[2], ne pouvait faire exception, et nous avons, dans les traces des cultes voisins, des preuves suffisantes qu''Αθηνᾶ devait y être une déesse importante[3].

Cela posé, la première restitution qui se présente à l'esprit pour le nom de la dernière divinité mentionnée dans l'épigraphe inférieure, est *Allât* = اللات = אלת, nom qui, comme l'on sait, entre en composition avec le radical והב pour donner והבלת = *Vaballathus*, rendu en grec par 'Αθηνόδωρος[4]. De plus, اللات était bien la grande déesse des Arabes.

Mais l'épigraphe s'oppose absolument à cette restitution. Que la présence d''Αθηνᾶ dans le Panthéon d'Émèse soit due à l'influence arabe ou à toute autre cause, il nous est impossible de voir le nom d'ΑΛΛΑΘ dans notre monument[5]. Il est donc hautement probable que ce nom divin doit être différent et appartenir aux idiomes araméens.

Des recherches minutieuses sur une déesse ΣΙΜΙ ou ΣΕΜΕ ou

1. Cf. Waddington, *op. cit.*, passim ; v. les tables dressées par Chabot. Les nos 2308, 2345, sont très significatifs à cet égard ; ce dernier est à rapprocher du *C. I. S.*, II, no 192 (cf. de Vogüé, *op. cit. textes nabat.*, no 11).

2. Cf. les sources dans Blau, *Altarab. Sprachstud.*, *ZDMG.*, 1871, p. 534-5.

3. Le texte le plus important est celui qui nous a été conservé par Photius (*Cod.* 242) : Damascius *in vita Isidor.* (*Patr. grecque Migne*, t. CIII, col. 1292). Je reviendrai un jour sur ce passage. — Cf. Movers, *Die Phönizier*, I, I, p. 646.

4. Cf. les réflexions de Blau, *op. cit.*, p. 558 et de Wellhausen, *Reste arabisch. Heidenth.*, p. 32.

5. Tout au plus pourrait-on corriger et restituer : καὶ ΘΕ[Α ΑΛΛΑΘ] : mais la copie du P. Lammens s'y oppose également.

Digitized by Google

ΣΕΜΕΑ, etc., dont on a parlé plus d'une fois ces dernières années[1], m'avaient conduit, bien avant l'examen du bas-relief de Ḥomṣ, à placer un des principaux centres de son culte dans la région comprise entre cette ville et Ḥamâh et, qui plus est, à l'assimiler à 'Αθηνᾶ. Or, il n'est pas de restitution qui cadre plus heureusement avec le reste du nom divin de l'inscription. Vérification faite dans son carnet de voyage, le P. Lammens m'assure que la lecture CEA lui paraît à peu près certaine, beaucoup plus sûre, en tout cas, que CEA[2]. C'est donc indubitablement CE[MIA] ou CE[MA] ou toute autre forme approchante qu'il faut restituer pour le nom araméen de l'Αθηνᾶ d'Emèse.

L'inscription peut être reconstituée comme suit :

1° [Βή]λῳ, 'Ιαρεβώλῳ, 'Αγλιβώλῳ καὶ Cε[μ..., πατρῴοις θεοῖς, ὁ δεῖνα
2° ...] ὑπὲρ σωτηρίας αὐτοῦ κ[αὶ..... ἀνέθηκεν].

Quant à la nature précise de cette déesse *araméenne*, dont le culte a laissé des traces indubitables dans la Syrie, la Phénicie, la Palestine et peut-être même dans l'Arabie, je dois renvoyer à plus tard le soin de la faire connaître par le détail.

Bornons-nous pour le moment à enregistrer les faits gros de conséquences qui se dégagent de l'examen de cet intéressant monument. Grâce au zèle éclairé de mon confrère, Ḥomṣ commence à sortir de l'ombre pour projeter une lumière inattendue sur l'étude des cultes araméens.

Beyrouth, le 28 novembre 1901.

S. Ronzevalle, S. J.

1. Cf. *Comptes-rendus de l'Acad. des Inscript.*, 1901, p. 453, note, où la littérature du sujet est sommairement indiquée.

2. Toutes mes démarches pour obtenir une photographie ou une nouvelle description détaillée du monument, sont restées infructueuses jusqu'à ce jour (24 janvier 1902). Le bas-relief a été probablement vendu par Dallâtî et sera allé orner quelque musée d'Europe : son possesseur actuel rendra service à la science en le faisant connaître sans retard.

Digitized by Google

# L'ESCLAVE A LA LANTERNE

La petite statue inédite que je publie ici, grâce à l'obligeante autorisation de M. Pasqui, directeur du Musée National de Rome, fait partie de cette collection depuis 1892, époque de sa découverte dans le lit du Tibre. Sculptée dans un bloc de pierre blanche et mesurant 0m,70, elle représente, comme on le voit (fig. 1), un enfant assis, revêtu seulement du *cucullus*, serré à la taille par une ceinture de cuir. Le vêtement est court et laisse à découvert les jambes et les bras. Du capuchon relevé, enveloppant la tête, s'échappent sur le front quelques mèches de cheveux. L'enfant vient de s'endormir; sa tête inclinée repose légèrement sur le bras gauche replié, qui s'appuie sur un des genoux. De l'autre bras, complètement allongé, le petit dormeur tient la chaîne de suspension d'une lanterne posée à terre. Il est, en effet, facile de reconnaître dans cet accessoire la lanterne romaine, dont les représentations antiques sont assez rares, mais qui s'est rencontrée plusieurs fois tant à Pompeï qu'à Herculanum et toujours sous cette même forme cylindrique.

Les exemplaires conservés au Musée de Naples n'ont gardé que leur armature en cuivre, mais on sait par le témoignage des auteurs anciens que des corps translucides de diverse nature, du linge huilé, de la corne, des membranes de vessie, et plus tard du verre, en garnissaient les parois[1]. Au couvercle hémisphérique, ajouré de petits évents, étaient attachées des chaînettes métalliques.

Les Romains de la classe aisée ne sortaient jamais la nuit sans

1. Cf. dans le *Dictionnaire des Antiquités*, de M. Saglio, l'article *Lanterna*, par M. J. Toutain.

Digitized by Google

être escortés d'un ou de plusieurs serviteurs, porteurs de torches ou de lanternes. Le vêtement de notre petit phanophore, le cucullus que revêtaient souvent les esclaves, révèle sa condition servile[1]. L'explication du sujet ne présente donc aucune difficulté. L'artiste l'a emprunté aux scènes de la vie familière. Cette sta-

Fig. 1. — Statuette du Musée National à Rome.

tuette vient s'ajouter à la série nombreuse des sculptures de genre, qui procèdent des goûts et des tendances de l'époque hellénistique. Assis sans doute à la porte de la demeure où son maître s'oublie, attardé par quelque aventure galante, le jeune serviteur, lassé d'attendre, a cédé au sommeil; mais, comme s'il

1. Cf. dans le *Dictionnaire* de Saglio l'article *Cucullus* de M. Salomon Reinach.



Digitized by Google

connaissait les sages conseils que l'esclave Strobile donne à ses frères dans l'*Aululaire*, il a soin, tout en dormant, de ne pas abandonner, en l'exposant à quelque larcin, l'ustensile confié à sa garde.

*Sin dormitet, ita dormitet, servam esse ut cogitet.*

Le naturel et l'exactitude de l'observation semblent n'avoir point fait défaut au modèle original dont s'est inspiré l'artiste. Mais son œuvre, destinée peut-être, si l'on en juge par ses dimensions, à orner les massifs fleuris d'un péristyle, est purement décorative et d'une exécution sommaire. Plus remarquable par sa parfaite conservation que par sa valeur artistique, elle m'a paru néanmoins digne d'être publiée, en tant que réplique d'un sujet qui semble avoir été assez populaire à l'époque romaine et qui mérite d'être signalé.

L'inventaire des types similaires sera rapide ; je n'en connais pas plus de deux : le petit bronze d'Herculanum et un poinçon céramique, qui a servi, dans les officines arvernes, à la décoration de vases sigillés.

Ces trois représentations présentent d'ailleurs entre elles de notables différences de composition, tout en restant étroitement apparentées par la ressemblance du sujet; sur chacune d'elles nous retrouvons un esclave enfant ou adolescent, assis, coiffé d'un capuchon et porteur d'une lanterne.

Le petit bronze d'Herculanum (fig. 2) fait partie des collections du Musée de Mayence et a été publié par M. Lindenschmit fils dans le dernier volume des *Alterthümer*[1]. Il servait de couvercle à un vase métallique, auquel il était fixé par une charnière dont le logement est visible. Dans les petites ouvertures des épaules s'inséraient sans doute les extrémités d'une anse. La destination pratique de ce bronze a-t-elle entraîné la modification du type original? Quoi qu'il en soit, comparée à la statuette du Musée national de Rome, cette figure en diffère sensiblement. L'esclave

1. Lindenschmit, *Alterthümer*, t. IV, pl. 64, fig. 8.

Digitized by Google

n'est plus un enfant, mais un jeune homme imberbe qui, lui aussi, a succombé au sommeil avant la fin de sa faction. Les cheveux, d'une facture assez singulière, encadrent le front d'un double rang de mèches arrondies. Mieux garanti contre la fraîcheur de la nuit, il est entièrement enveloppé dans les plis d'un ample manteau à manches. Posée à terre devant lui, entre ses jambes, sa grosse lanterne lui tient lieu de brasero. On remarquera les épaisses semelles de ses sandales.

La troisième représentation de l'*Esclave à la lanterne* (fig. 3),

Fig. 2.

Fig. 3.

apparaît sur deux poinçons-matrices en argile et sur deux moules céramiques inédits, trouvés dans les officines arvernes de Lezoux (Puy-de-Dôme) et sur un tesson de vase de même origine, mais recueilli à Autun. L'un des deux poinçons, conservé au Musée de Saint-Germain, porte l'estampille en creux et rétrograde de LIBE[RTI], celui des potiers de Lezoux dont les produits se distinguent entre tous par la variété et l'intérêt artistique des types figurés qui en constituent l'ornementation. Le second, dessiné dans le grand ouvrage de Tudot sur les *Figurines en argiles* de l'Allier (pl. 69), est marqué du nom de SILEVS. Il est probable que ce poinçon provient de Lezoux comme le précédent. Les deux moules sont conservés au Musée de Roanne. Le premier, réduit à l'état de fragment, servait à la fabrication de ces nombreux bols hémisphériques que les officines gallo-romaines ont

Digitized by Google

livrés au commerce, à partir de l'an 70 environ après l'ère chrétienne. Le second est un petit moule de forme conique, pour vases à liquides. A la même série des bols hémisphériques ornés d'un rang d'oves appartient un fragment de vase qui fait partie de la collection Bulliot à Autun. Toutes ces représentations d'argile, reproduisent le même type. Là encore le jeune esclave a la tête enveloppée d'un capuchon, mais les plis de son manteau flottent sur ses épaules. Il est assis sur un tabouret; une de ses jambes est allongée et l'autre repliée. Toutefois, au lieu de l'esclave endormi, nous trouvons ici le type de l'esclave vigilant. Élevant sa lanterne de la main gauche, il dirige ses regards vers la droite et semble se tenir aux aguets.

Ces divers échantillons céramiques sont des produits de la fabrication de Lezoux, vers le commencement du second siècle après l'ère chrétienne. L'histoire de la poterie sigillée dans la Gaule romaine comprend trois périodes distinctes. Durant la première, la décoration ornementale est presque exclusivement en faveur. Les rinceaux, les godrons et divers motifs d'ornements couvrent les parois de bols, *au profil caréné*. Vers l'an 70, le bol hémisphérique à rang d'oves succède au bol caréné. Alors, commence une seconde période, pendant laquelle domine la décoration figurée. Jusque-là, les potiers s'étaient bornés à introduire très discrètement dans les rinceaux de feuillages quelques personnages minuscules, ou de petits animaux isolés. Tout d'abord ignorante des mythes gréco-romains et ennemie par instinct des représentations figurées dont ses coutumes religieuses l'avaient toujours détournée, la clientèle gauloise avait eu à faire une éducation nouvelle pour apprécier le décor plastique de la vaisselle romaine, emprunté à la mythologie. Avant la fin du premier siècle, le goût du public était conquis à ce nouveau style. Avec la dernière période, à partir de la fin du second siècle, commence la décadence complète de la poterie sigillée. Les officines de Banassac, très actives durant la période initiale et même assez florissantes pour supplanter alors les produits d'Arezzo jusque sur le sol italique, rencontrent bientôt une sérieuse concurrence par suite du déve-

Digitized by Google

loppement des fabriques arvernes. C'est à celles-ci que revient le mérite d'avoir vulgarisé par leurs produits céramiques les types classiques de la statuaire. Au point de vue de l'histoire de l'art antique, l'étude de l'ensemble des poinçons figurés qui servaient à la confection des moules ne saurait donc être négligable.

JOSEPH DÉCHELETTE.

---

Digitized by Google

# BULLETIN MENSUEL DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

## SÉANCE DU 31 JANVIER 1902

M. le Président donne lecture d'une lettre adressée par M. le comte d'Ormesson, ministre de France à Athènes, à M. le Ministre des Affaires étrangères, et que ce dernier transmet à l'Académie. M. d'Ormesson annonce que le nouveau Ministre de l'instruction publique de Grèce vient de prendre de sérieuses mesures pour la protection des monuments du moyen âge, presque entièrement abandonnés jusqu'ici dans ce pays.

M. Gaston Boissier donne lecture d'une note de M. J.-A. Hild sur une statue d'Athéna, en marbre, découverte à Poitiers. Cette statue, haute de 1m,52, admirablement conservée dans ses parties intactes, est malheureusement amputée du bras droit, qui tenait la lance, et aussi de la main gauche qui tenait le bouclier. Des trous de vrille sur les bras, à la hauteur des épaules, au sommet du casque et dans le creux de la main, indiquent que des ornements en bronze, peut-être même le bouclier en cette matière, complétaient le marbre. Le type est celui d'une œuvre archaïque. L'exécution, soignée dans le détail, du costume, des bras et de la main, est poussée jusqu'au raffinement et dénote un archaïsant aussi habile ouvrier qu'homme de goût.

M. Gustave Schlumberger annonce que M. le lieutenant-colonel Marais, membre de la Société des Antiquaires de l'Ouest, lui a également adressé une photographie de la statue découverte à Poitiers.

MM. Collignon et Perrot demandent que cette statue soit publiée dans l'un des recueils de l'Académie.

M. R. de Lasteyrie commence la lecture d'une étude sur l'église de Saint-Gilles (Gard).

M. Ernest Babelon communique une note sur une pierre gravée représentant l'empereur Julien et reprend à cette occasion l'étude des portraits de cet empereur.

## SÉANCE DU 7 FÉVRIER 1902

On annonce que le Congrès international des sciences historiques se tiendra à Rome du 21 au 30 avril. Il sera précédé d'excursions à Venise, Florence et Assise, qui auront lieu du 10 au 20.

M. Gustave Schlumberger entretient l'Académie des résultats de la mission de MM. Perdrizet et Chesnay, mission envoyée en Macédoine, l'été dernier, sur l'initiative de M. le colonel de Bélié. Il s'agissait d'étudier les monuments civils et religieux d'origine byzantine des villes de Serrès et de Melnik, le Melenikion des chroniqueurs grecs du moyen âge, au N.-E. de Salonique, dans la vallée de la Strouma ou Kara-sou, l'ancien fleuve Strymon. MM. Perdrizet et Chesnay

Digitized by Google

ont visité plusieurs églises aussi intéressantes au point de vue des détails de leur architecture qu'à celui des mosaïques et des fresques qui les ornent encore aujourd'hui; ils ont également exploré les trésors de ces églises. Enfin, ils ont minutieusement étudié une belle et vaste maison seigneuriale byzantine. M. Schlumberger présente à Académie une série d'aquarelles de M. Chesnay représentant ces monuments.

M. R. de Lasteyrie continue la lecture de son mémoire sur l'église de Saint-Gilles (Gard).

M. R. Cagnat communique une inscription trouvée à Bou-Grarah (*Gigthis*) dans les fouilles du Service des antiquités de la Tunisie, que dirige M. Gauckler. Il en résulte que la ville romaine qui s'élevait sur ce point a reçu le droit latin majeur vers la fin du IIe siècle seulement. — Il annonce ensuite que les fouilles du camp de Lambèse viennent d'être terminées par les soins de M. Courmontagne, directeur de la maison centrale de correction, et que le *praetorium* est maintenant entièrement déblayé. — MM. Bouché-Leclercq, Dieulafoy et Saglio présentent quelques observations.

## SÉANCE DU 14 FÉVRIER 1902.

M. le marquis de Vogüé dépose sur le bureau un rapport dans lequel M. Dussaud rend compte des résultats de la mission qui lui a été confiée par l'Académie et le Ministère de l'Instruction publique. Il a, en compagnie de M. Makler, visité de nouveau le Haouran et le Safa; puis il a poussé une exploration dans les régions presque inconnues situées au S. de la Montagne Druse. Il a relevé 900 textes safaïtiques nouveaux, 16 inscriptions nabatéennes inédites, dont plusieurs datées, des textes grecs, latins et arabes, de curieuses observations sur la frontière militaire de l'Empire romain. M. Dussaud y a ajouté une étude des ruines de la mosquée des Ommiades à Damas.

M. le marquis de Vogüé communique des fragments de papyrus récemment découverts par M. Maspero au cours de fouilles exécutées dans l'île d'Éléphantine.

M. Héron de Villefosse annonce une découverte extrêmement intéressante que le R. P. Delattre vient de faire à Carthage dans un puits funéraire, à huit mètres de profondeur. C'est celle d'un sarcophage de marbre blanc orné de peintures. Ce qui en fait le principal intérêt, c'est que le couvercle est orné d'une statue de femme voilée, en très haut relief, qui apparaît sur le monument dans l'attitude des gisants du moyen âge. Cette statue rappelle par sa pose les statues funéraires attiques du IVe siècle et, en particulier, une statue du Louvre qui offre un des plus beaux spécimens de ces statues. Les pieds reposent sur une base rectangulaire, et il est bien évident que le sculpteur a pris pour modèle une femme représentée debout, comme les femmes du célèbre sarcophage des Pleureuses; on l'a ensuite couchée sur la cuve, ce qui en fait une gisante. — La sépulture avait été déjà violée; le couvercle était debout contre le mur de la chambre funéraire; la face de la statue paraît même avoir été mutilée intentionnellement. Les cheveux étaient dorés: les yeux étaient peints, et le cou était orné d'un collier très délicat figuré par une dorure.

Digitized by Google

L'Académie accorde à M. Auguste Chevalier, à la demande de M. le Ministre de l'Instruction publique, une subvention de 20.000 francs, sur la fondation Benoît Garnier, pour une mission dans le Chari et au lac Tchad.

MM. le Dr Capitan et l'abbé Breuil présentent les dessins qu'ils ont relevés dans la grotte de Combarelles (Dordogne). Ces gravures, dont la plupart sont recouvertes de stalagmites, remontent incontestablement à l'époque préhistorique dite *magdalénienne*, caractérisée par l'existence du mammouth et du renne en Gaule.

## SÉANCE DU 21 FÉVRIER 1902

Sur le rapport de M. R. de Lasteyrie, au nom de la commission du prix Saintour, l'Académie décerne à M. Charles Diehl un prix de 2.500 francs, pour son ouvrage sur *Justinien et la civilisation byzantine au* VIe *siècle*, et un prix de 500 francs à M. F. de Mély, pour son étude sur *Les reliques de Constantinople au* XIIIe *siècle* et l'ensemble de ses travaux archéologiques.

M. Ernest Babelon fait une communication ayant pour but de démontrer que le portrait de Vercingétorix existe sur les monnaies gauloises qui portent son nom : c'est Vercingétorix roi de la Gaule. Il existe aussi sur les deniers frappés à Rome par L. Hostilius Saserna en l'an 46 a. C. pour célébrer le triomphe de Jules César. Seulement, sur ces derniers, Vercingétorix a les traits décharnés et amaigris; c'est Vercingétorix qui venait de passer six ans dans un cachot avant de figurer dans le triomphe de Jules César, au moment d'être étranglé ou décapité. Par là s'expliquent les différences des deux effigies, la gauloise et la romaine.

M. Gustave Schlumberger lit une note sur un reliquaire byzantin conservé dans l'église du village d'Eyne (Flandre occidentale) et qui lui a été signalé par MM. F. Cumont et P. Bergmans. Ce reliquaire de la vraie Croix porte sur le revers d'une plaque d'or émaillé une légende en vers disant que l'objet a été dédié à la Vierge par une princesse Porphyrogénète du nom de Marie, très probablement une des cinq filles de l'empereur Alexis Commène, une sœur, par conséquent, du célèbre écrivain Anne Comnène.

M. le Dr E.-T. Hamy fait une communication sur Mecia de Viladestes, cartographe juif majorcain du commencement du XVe siècle, auteur d'une belle mappemonde datée de 1413 et conservée depuis 1857 à la Bibliothèque nationale.

## SÉANCE DU 28 FÉVRIER 1902

M. Babelon, rapporteur de la commission de la Fondation Piot, annonce que cette commission a accordé les subventions suivantes : à M. Homo, ancien membre de l'École française de Rome, 800 francs pour la continuation de ses recherches sur l'enceinte de Rome vers la fin de l'Empire, et au R. P. Delattre, 3.000 francs pour la continuation de ses fouilles à Carthage.

M. Sophus Bugge, de Christiania, est élu associé étranger en remplacement de M. Albrecht Weber, de Berlin, décédé.

M. R. de Lasteyrie fait une communication sur la porte de Notre-Dame de Paris désignée sous le nom de porte Sainte-Anne.

Digitized by Google

M. le Président annonce que l'Académie accepte provisoirement le legs à elle fait par M. de Clercq.

## SÉANCE DU 7 MARS 1902

M. Philippe Berger, président, communique une lettre de M. Clédat, membre de l'Institut archéologique français du Caire. M. Clédat a découvert à Baouit une église copte, avec d'importants morceaux de sculpture et de peinture qui donnent de l'art copte une idée beaucoup plus flatteuse que celle que l'on s'en faisait jusqu'ici.

M. Robert de Lasteyrie achève la lecture de son mémoire sur la porte de N.-D. de Paris, dite porte Sainte-Anne.

M. Louis Havet continue à exposer la méthode suivie par lui dans les corrections qu'il propose au texte du *de Senectute* de Cicéron.

M. Bernard Haussoullier présente un monument grec découvert à Suse en 1901, par M. de Morgan. C'est un osselet en bronze massif, pesant plus de 93 kilogr., portant sur le plat une inscription grecque boustrophédon de cinq lignes, qui nous apprend qu'il s'agit d'une offrande faite par deux Milésiens à Apollon. Cette offrande provient donc du temple d'Apollon Didyméen, situé sur le territoire de Milet. Or, on sait que ce temple a été pillé et incendié par Darius en 494. La découverte à Suse d'une offrande du Didymeion donne raison à Hérodote contre Strabon et Pausanias. Ceux-ci rapportent que le Didymeion a été pillé et incendié par Xerxès en 479 et que ses offrandes ont été transportées à Ecbatane; Hérodote, mieux informé, nomme Darius et Suse.

## SÉANCE DU 14 MARS 1902.

M. Clermont-Ganneau, à propos de la correspondance, donne communication d'une lettre de M. Kolowsoff, professeur à l'Université de Saint-Pétersbourg, annonçant que le Gouvernement russe, après de longues et délicates négociations, a réussi à acquérir l'original du célèbre tarif des douanes palmyrénien et grec, de l'époque d'Hadrien, qui vient d'entrer au Musée impérial de l'Ermitage.

M. Ch. Joret lit une notice sur la vie et les travaux de M. de la Borderie, son prédécesseur.

M. G. Perrot lit une note de M^lle^ D. Menant sur la mission dont l'Académie l'avait chargée, à l'effet d'étudier le culte mazdéen dans l'Inde.

## SÉANCE DU 21 MARS 1902.

M. Salomon Reinach expose les raisons pour lesquelles il croit que dans les vers de la *Pharsale* de Lucain :

«.... Si veris magna paratur Fama bonis et si successu nuda remoto Inspicitur virtus, quidquid laudamus in ullo Majorum *fortuna* fuit..... », le mot *fortuna* doit être remplacé par les mots *sors una*. — M. Bréal pense qu'il faut maintenir la leçon traditionnelle.

Digitized by Google

SÉANCE DU 28 MARS 1902.

La Société royale de Londres annonce qu'elle a pris possession de la Direction de l'Association internationale des Académies.

M. Foucart communique, au nom de M. Maspero, une incription grecque découverte à Memphis. C'est un décret voté par les Iduméens établis dans la ville et la corporation des agents de la police militaire en l'honneur de Dorion, parent du roi et stratège du nome, qui leur avait accordé sa protection.

SÉANCE DU 4 AVRIL 1902.

M. Philippe Berger, président, annonce la mort de M. Jules Girard, décédé à Cannes le 30 mars.

La séance est levée en signe de deuil.

(*Revue critique.*) Léon Dorez.

---

## SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

SÉANCE DU 12 FÉVRIER 1902.

M. Valois entretient la Société d'une photographie d'un Christ en croix de Fra Angelico provenant de la collection Timbal. M. Cagnat lit, de la part de M. Gauckler, une note sur une inscription qui vient d'être trouvée à Medjez el-Bab (Tunisie) et qu'il a fait apporter au Musée du Bardo.

SÉANCE DU 12 MARS 1902.

M. Durrieu signale la persistance à l'époque actuelle dans l'église de Bascons (département des Landes) de certaines pratiques traditionnelles qui étaient déjà en honneur dès les premiers siècles de l'Église.

M. J. Maurice entretient la Société d'un détail curieux relatif à l'iconographie du VIe siècle de notre ère. Les têtes et les bustes gravés sur les monnaies sont des portraits exacts d'empereurs régnants; mais ces portraits ne sont pas, le plus souvent, ceux des empereurs dont les noms sont incrustés sur les pièces.

M. Héron de Villefosse fait connaître de la part du R. P. Delattre la découverte à Carthage d'un dé à jouer prismatique portant des chiffres sur ses différentes faces.

SÉANCE DU 19 MARS 1902.

M. Guiffrey communique à la Société les photographies de tapisseries appartenant au Musée de Florence; on y voit des fêtes données sous Henri III où figurent les principaux personnages de la cour.

M. Monceaux entretient la compagnie de documents relatifs au culte de saint Menas en Afrique.

Digitized by Google

M. Ulysse Robert signale la découverte à Mandeure, dans une villa romaine, de différentes antiquités, principalement de petits bronzes représentant Mercure et Mars.

M. Stein fait circuler l'empreinte d'un sceau inédit de Philippe le Bel conservé aux archives de la Haute-Marne.

## SÉANCE DU 26 MARS 1902.

M. Besnier, correspondant national à Caen, soumet à la Société la photographie d'un certain nombre de documents trouvés à Cafinium (Italie), par M. de Nino.

M. Stein, membre résidant, établit que l'architecte qui a construit à la fois la Sainte-Chapelle comme on le prétend, et le réfectoire de Saint-Germain-des-Prés, et qui a rebâti la basilique de Saint-Denis, s'appelait Pierre de Montereau, et non pas de Montreuil.

## SÉANCE DU 9 AVRIL 1902.

M. d'Arbois de Jubainville annonce à la Société que M. Simon, conseiller à la Cour d'Appel d'Orléans, a reconnu dans le nom d'une localité voisine de cette ville, Saumery, l'ethnique gaulois *Solimariaca*.

M. Pallu de Lessert communique le résultat de fouilles faites à Châlons-sur-Marne ; on a trouvé une série de puits contenant des fragments de poteries.

M. Chelu signale une découverte analogue survenue dans les environs de La Rochelle.

M. Durrieu montre une miniature tirée d'un manuscrit de Turin représentant le Duc de Berry.

Digitized by Google

# NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES ET CORRESPONDANCE

*Une série de prétendus portraits royaux.*

Les *Verhandlungen* de la Société berlinoise d'Ethnologie ont inséré une lettre singulière de M. Graf, datée de Paris, le 27 avril 1901. M. Graf a découvert (!) au Louvre un portrait de Persée, roi de Macédoine (reproduit en similigravure, *Verh.*, 1901, p. 261) ; il s'est aperçu que les traits du visage étaient identiques à ceux du portrait n° 28 de sa collection bien connue, et en a tiré une conclusion qui appelle les réserves de la critique : « Comme le démontrent le portrait trouvé à Kerké et l'étiquette de momie recueillie au même endroit, avec le nom de Perseus d'un côté, le signe de sa divinité Θ de l'autre, le cadavre du roi a été apporté de Rome en Égypte pour être enseveli. Le caractère de l'inscription grecque sur l'étiquette de momie indiquant la fin du 1er siècle ap. J.-C.,[1], il faut admettre qu'à cette époque, où les émeutes et les complications belliqueuses étaient à l'ordre du jour à Alexandrie (!), toutes les momies royales furent enlevées du mausolée royal d'Alexandrie et mises en sûreté à Kerké dans la moyenne Égypte. C'est ce que prouvent (!) les frappantes analogies de beaucoup de mes anciens portraits avec des monnaies des Ptolémées ; mais le n° 4 de ma collection est absolument identique à la tête de Ptolémée Philadelphe sur le grand camée ! Tous les artistes qui ont comparé les portraits de ma collection avec ceux des monnaies sont convaincus qu'il y a là toute une série de membres de la famille royale des Ptolémées ».

Seconde lettre datée de Paris, le 19 mai 1901 : « J'ai trouvé à la Bibliothèque Nationale une monnaie de Philométor et chez un particulier (le major T. L. Fraser) une de Cléopâtre qui présentent une analogie tout à fait indéniable avec mes portraits nos 22 et 12 ».

Ce qui passe toute imagination, c'est que M. Virchow, prenant la parole après la communication de ces lettres, les a qualifiées d'intéressantes et a ajouté : « En ce qui concerne l'interprétation très surprenante des tableaux, elle fait l'impression de résoudre d'une manière heureuse une grande partie des difficultés qui subsistaient jusqu'à présent ». A merveille ! Il faut espérer maintenant que l'Amérique, très friande de visites royales, n'hésitera plus à offrir une large hospitalité à des portraits pourvus, sous l'œil bienveillant de M. Virchow, d'aussi pompeuses étiquettes.

S. R.

(1) Voici le texte de cette tablette : Ταφη περσως του εν ορμω κερκη του μεμφιτου νομου. Il est évident, n'est-ce pas, que cette inscription désigne un roi de Macédoine ?

Digitized by Google

## *VARVS*

MM. Hiller von Gaertringen et A. von Domaszewski ont récemment publié et commenté les textes épigraphiques qui se rapportent au malheureux général d'Auguste. Le sujet est assez intéressant pour que nous en disions quelques mots ici (cf. *Jahresh. des oesterr. Instituts*, IV, p. 167; *Korrespondenzblatt der westd. Zeitschrift*, 1901, p. 209).

Dans l'île de Ténos, près d'une source, M. Hiller a découvert l'inscription suivante : « *Le peuple* (*de Ténos, honore*) *Publius Quintilius Varus, questeur de l'Empereur César* [*dieu, Aug*]*uste*, (*son*) *patron et bienfaiteur...* »

A Athènes (*C. I. A.*, I, *add.*, 584 *a*) : « *Le Sénat de* [*l'Aréopage* (*honore*) *Publ*]*ius Quintilius V*[*arus*], *à cause de sa* [*vertu*] *et de sa bienfaisance.* »

A Pergame (*Inschr. von Perg.*, II, 424) : « *Le peuple* (*de Pergame, honore*) *Publius Quintilius fils de Sextus Varus, à cause de sa grande vertu*[1] ».

D'après l'inscription de Ténos, Varus était questeur d'Auguste; les deux inscriptions d'Athènes et de Pergame lui ont été dédiées avant qu'il ne parvînt à cette fonction. Comme Auguste vint en Grèce l'an 21 av. J.-C. et passa l'hiver à Samos, Varus se sera trouvé dans son cortège et, le 5 décembre de l'an 21 av. J.-C., il aura revêtu, à Samos même, les fonctions de questeur d'Auguste.

Protégé à titre personnel par l'Empereur, Varus devint consul en l'an 13 av. J.-C., avec le beau-fils d'Auguste, Tiberius Claudius Nero. C'est vers cette époque, ou même avant, suivant M. von Domaszewski, que Varus aura épousé la nièce d'Auguste, Claudia Pulchra; son entrée dans la famille impériale expliquerait aisément la rapidité de sa carrière, qui se termina si tragiquement dans la forêt de Teutobourg.

S. R.

### *Cimetières de Mareil-sur-Mauldre et de Beynes.*

Ces deux nécropoles franques du département de Seine-et-Oise ont été découvertes en 1898 au cours de terrassements exécutés par la Cie de l'Ouest et soigneusement étudiées par M. Blin[2]. Les principaux objets recueillis ont été déposés au Musée de Saint-Germain.

Répétons, à ce propos, que les *objets isolés* de l'époque mérovingienne ont bien peu d'intérêt scientifique, les types essentiels étant connus depuis longtemps, alors que l'on possède encore très peu d'*ensembles*, c'est-à-dire de données précises sur le contenu de tombes inviolées, explorées avec méthode.

La Suède et la Norwège, le Danemark, la Turquie, la Grèce, l'Italie ont dès lois qui interdisent au premier venu de fouiller les gisements archéologiques.

1. C'est exprès que je cite en français, et non en grec, ces inscriptions qui sont des documents historiques. Alors que les études grecques sont très compromises un peu partout, les études historiques sont plus actives que jamais; les hellénistes ont donc aujourd'hui le devoir absolu de traduire les textes épigraphiques en langue vulgaire.

2. *Bulletin monumental*, 1901, p. 573 et suiv. C'est par erreur que la pl. I, consacrée à la reproduction d'objets en fer (épées, haches, pointes de lance), porte comme légende : *Objets en bronze découverts à Mareil.*

Digitized by Google

En France, non seulement il n'y a rien de tel, mais les efforts que j'ai faits, au Congrès anthropologique de 1900, pour obtenir quelques mesures restrictives, ont reçu un accueil peu encourageant[1]. Aussi le vandalisme fleurit partout; après les riches nécropoles mérovingiennes de la vallée de la Somme, voici celles des environs d'Arras et de Corbie que les marchands de bibelots mettent au pillage. C'est la liberté, dit-on. Oui, comme le braconnage.

S. R.

*Vases de bronze pré-romains.*

Dans le n° 6 du *Bulletin Monumental* (1901), M. Corot a publié un utile catalogue, raisonné et illustré, des vases de bronze pré-romains trouvés en France : *Onze* cistes (Reuilly, Mercey-sur-Saône, Gomméville, Alise, Civry, Le Chaumoy, Bourges [1 et 2], Magny-Lambert, Dames, Etormay) ; *dix* œnochoés (Catillon, Somme-Bionne, Somme-Tourbe, Pouan, Sept-Saux, Mercey, Bourges [1 et 2], Prunay, Aubercia), 28 vases de bronze divers. Les spécimens reproduits sont les cistes de Reuilly et de Magny-Lambert, les œnochoés de Catillon, de Somme-Bionne, de Pouan, de Mercey, de Bourges, d'Aubercia, le trépied de La Garenne, le vase de Conliège. « En résumé, écrit M. Corot (p. 572), la Côte-d'Or a fourni sept vases en bronze pré-romains ; le Cher, quatre ; la Marne, quatre; l'Aube, deux ; la Haute-Saône, deux. Nous n'avons pu signaler qu'un seul vase dans les départements du Jura, du Loiret, de la Haute-Marne, du Morbihan et du Puy-de-Dôme. »

M. Corot, adoptant (p. 543) l'ancienne théorie de M. Bertrand (*Archéol. celt. et gaul.*, p. 326), considère les œnochoés découvertes en Gaule comme des trophées de guerre rapportés de la Cisalpine, au IVe siècle, par les tribus celto-galatiques. Mais la chronologie suffit à réfuter aujourd'hui cette opinion[2]. Il n'y a pas de *trophées* dans les tumulus du 1er et du 2e âge du fer en Gaule, mais seulement des objets apportés par le commerce, qui suivait plutôt — je ne sais trop pourquoi — la voie des Alpes et du haut Danube que celle du Rhône.

S. R.

— La *Société des Bibliophiles François*, qui fut fondée en 1820 et dont le siège est à Paris, 31, rue Cambon, se propose de faire paraître une publication relative à toute une famille de manuscrits de la *Cité de Dieu* de saint Augustin, enluminés par des artistes du milieu et de la fin du XVe siècle.

De nombreuses reproductions tirées des manuscrits de la Bibliothèque Nationale de Paris et de celles de La Haye, Nantes, Mâcon, etc., etc., enrichiront cet important ouvrage, qui intéressera les érudits à plusieurs titres.

Plusieurs d'entre elles sont déjà achevées et tout fait espérer que le volume pourra paraître à la fin de la présente année.

1. Voir *L'Anthropologie*, 1900, p. 611; 1901, p. 340.
2. Les œnochoés et le trépied de La Garenne sont antérieurs à la grande poussée gauloise en Italie.

Digitized by Google

— On m'envoie le *Popolo Romano* du 6 mars, avec un article injurieux du *glottologo* Luigi Ceci contre le professeur Hülsen. « M. Baccelli a parlé, dans une interwiew, de *vili denigratori ignoti.* M. Christian Hülsen répond : *Présent!* ». Cette inconvenance donne une idée du ton de l'article. Il y est question de la *Revue archéologique* qui aurait ainsi, que le *Journal des Débats*, pris le parti de l'Institut allemand contre l'administration italienne, dans l'affaire de la stèle du Forum, « *per esser stati cacciati i francesi di Conca.* » Le terme *cacciati* est élégant et fait honneur à celui qui l'a trouvé sous sa plume. Depuis 1899, les savants italiens, ou du moins quelques-uns des moins célèbres, convient le monde à un étrange spectacle. C'est dommage que le Congrès historique projeté à Rome pour le 21 avril n'ait pu s'y réunir; on y aurait discuté opportunément sur les principes de la bienséance scientifique.

M. Ceci qualifie par deux fois M. Hülsen de *pietista.* J'ai remarqué que M. Ceci est loué dans la *Civiltà cattolica* et que MM. Païs et Tropea, qui blâment M. Ceci, sont malmenés dans la même *Civiltà.* Simple coïncidence, sans doute. *Chi lo sa?*

S. R.

*Composition chimique de la cuirasse de Fillinges* (*Revue*, 1901, II, p. 309, fig. 1).

M. Lindet a bien voulu, à la demande de M. O. Costa de Beauregard, analyser un fragment de la cuirasse de Fillinges. Contrairement aux prévisions du premier éditeur, trompé par la couleur très rouge que l'alliage présente sous la lime, ce bronze est très riche en étain.

| | |
|---|---|
| Cuivre | 76,7 |
| Étain | 13,9 |
| Oxygène, acide carbonique, eau provenant de l'hydrocarbonate de cuivre recouvrant la surface | 9,4 |
| | 100.00 |

Le zinc est à l'état de *trace* et le plomb fait complétement défaut.

*Le Musée Ashmoléen d'Oxford en* 1901[1].

*L'Egypt exploration fund* a continué de traiter avec munificence le Musée Ashmoléen, en attribuant à cette institution les trouvailles les plus importantes faites par M. Flinders Petrie au cours des fouilles d'Abydos. Parmi les objets provenant de tombes royales antérieures à Mena, il faut citer une partie d'une jarre cylindrique avec les noms du roi Ka et de la reine Ha, une tablette d'ivoire où figure le nom de la Nubie (tombe de Narmer) et un fragment d'une coupe de cristal avec inscription (tombe de Sma).

De la tombe de Mena provient une tablette d'ivoire avec le *nom Ka* de Mena « Aha » (voir Petrie, *The Royal Tombs*, 2e partie, p. 20); le texte semble être une énumération de captifs du « pays de l'arc », c'est-à-dire de la Nubie. Le

1. A. Evans, *Report of the Keeper*, Oxford, 1902.

Digitized by Google

roi est dit « né d'Anubis ». La même tombe a donné une petite lionne en ivoire, d'un travail délicat, un couvercle d'ivoire au nom de Neit-Hotep, femme de Mena, une barre de bois ronde avec attache de cuivre, un peigne d'obsidienne, des couteaux et des pointes de flèche en silex d'un fini admirable.

Beaucoup d'autres spécimens importants viennent de la tombe du roi Zer : pions en ivoire, tablettes inscrites (dont l'une avec l'image du roi et de la reine assis), fragment de bracelet en ivoire, grains de blé en ivoire, etc.; coupes en dolomite, marbre et albâtre; fragments de vases en améthyste, en malachite, en serpentine; masse d'armes en marbre; pointes de flèches en cristal de roche; stèles en calcaire avec inscriptions hiéroglyphiques en relief; tablette de bois avec une inscription attestant qu'elle était attachée à quelque objet servant à la toilette des mains royales; fragment d'un bol de granit écarlate; morceau de poterie noire avec ornements en pointillé remplis d'une substance blanche (ceci donne la date approximative de 4500 av. J.-C. pour les débuts de la céramique de ce genre, qui est extrêmement répandue); épingles de cuivre.

Des tombes de Zer et de Den proviennent des spécimens d'une poterie peinte que M. Petrie considère comme *égéenne* et qui est toute différente de celle de l'Égypte. La couleur et la décoration témoignent d'affinités incontestables avec les poteries de Nagadah et les céramiques analogues, quoique plus tardives, d'El-Kab (seconde dynastie). La poterie primitive de Crète ne ressemble pas du tout à celle-là, dont le centre de diffusion reste à découvrir.

Un groupe de tombes d'Abydos, remontant à la XVIII$^{e}$ dynastie, a donné des spécimens variés de vases à couverte bleue émaillée, avec des motifs que M. Evans considère comme ayant inspiré certains décors mycéniens (?).

M. Randall Mac Iver, ayant fouillé le cimetière préhistorique d'El-Amrah, à six milles au sud d'Abydos, a rapporté de là à l'Ashmolean des poignards de cuivre, des vases de pierre, des palettes en ardoise et des poteries en terre noire avec ornements blancs.

D'autre part, l'exploration de la nécropole pré-dynastique d'El-Mehesna a fourni au Musée, par l'entremise de M. J. Garstang, des masses d'armes en pierre, des silex en forme de croissant, etc. A Beit Khallaf, M. Garstang a découvert les tombes des rois Neterkhet et Hen-Nekht (III$^{e}$ dynastie), qui ont donné un magnifique bol de porphyre, des vases d'albâtre et une grande variété d'instruments en cuivre. Les objets les plus curieux sont des sceaux en forme de boutons, qui paraissent avoir précédé les scarabées; l'un d'eux porte des caractères ressemblant très peu aux hiéroglyphes et rappelant, par contre, les sceaux pictographiques découverts en Crète.

M. J. C. Anderson a donné un vase primitif de Taurus, analogue à ceux de l'âge du cuivre à Chypre et à un spécimen provenant de Sarilar en Galatie, également à l'Ashmolean. M. Ramsay a cédé au Musée une magnifique bague hittite en or, acquise à Iconium; elle représente un roi ailé debout sur un sphinx, avec deux lions se faisant face de part et d'autre (poids : 26 gr. 38). Les motifs trahissent l'influence de l'Égype (XIII$^{e}$-XIV$^{e}$ dynasties).

Enfin, M. Evans a pu installer dans son Musée des moulages du célèbre trône de Cnossos, de la couronne à fleur de lys et de plusieurs admirables torses en haut-relief de même provenance.

Digitized by Google

A la vente Bourguignon, le Musée a acquis une coupe à figures rouges représentant un armurier ciselant un casque de bronze (vers 480 av. J.-C.).

Notons enfin, dans le département de M. Percy Gardner, l'acquisition des moulages des statues et bas-reliefs découverts à Delphes.

S. R.

*Stèles funéraires de prétoriens.*

M. Bienkowski, professeur à l'Université de Cracovie et spécialiste, comme on sait, pour les représentations de barbares dans l'art classique, vient de publier à ce sujet une note intéressante[1]. Il a reconnu des figures de soldats prétoriens, ayant décoré des monuments funéraires, dans les trois sculptures suivantes, que l'on avait prises pour des images de barbares : 1° torse en marbre à Florence, haut de 1m,26; homme vêtu de braies, d'un *sagum*, d'une tunique à manches, avec une ceinture munie d'un anneau; il porte sur le flanc gauche un glaive allongé, avec poignée en tête d'aigle; 2° fragment analogue autrefois à Rome, villa Martinori (Matz-Duhn 1188), aujourd'hui disparu; 3° aux jardins Albani à Rome, troisième exemplaire en très mauvais état. Matz et Duhn avaient qualifié le haut relief Martinori de *merkwürdig bekleidete Barbarenfigur*. Ce qui a ouvert les yeux de M. Bienkowski, c'est un bas-relief du Musée Filangieri, à Naples, où paraît un homme barbu analogue au n° 2 et où l'inscription (*C. I. L.*, X, 1754) nous apprend qu'il s'agit d'un soldat de la 10e cohorte prétorienne en Thrace (IIIe siècle ap. J.-C.). Les cohortes prétoriennes, d'abord composées de citoyens romains, ont été réorganisées en 193 par Septime Sévère et ouvertes par lui à tous les habitants de l'Empire; dès lors, elles tendirent à se recruter surtout parmi les Barbares (Dion, LXXIV, 2). Vers la même époque le costume des prétoriens paraît s'être modifié. Sur les colonnes de Trajan et de Marc Aurèle, ils portent la tunique sans manches ou à manches très courtes, la *lorica* et les *femoralia* couvrant seulement la cuisse; mais sur l'arc de Septime Sévère, les *femoralia* descendent au-dessous du genou. Alexandre Sévère lui-même, au dire de Lampride (XVIII, 40, 11) adopta les braies des Barbares (*bracas albas habuit, non coccineas*). Le fait que, sur les monuments étudiés par M. Bienkowski, les prétoriens paraissent sans cuirasses, sans casques, sans boucliers, s'explique, suivant lui, par le règlement de Septime Sévère qui leur imposa, à Rome, une tenue voisine de la tenue civile (*Hist. Aug.*, X, 6, 11 : *Cum Romam (Septimius) venisset, praetorianos cum subarmalibus inermes sibi occurrere jussit; eosdem sic ad tribunal vocavit, armatis undique circumdatis*).

S. R.

*La collection Thiem à San Remo.*

Nos lecteurs n'ont sans doute pas oublié la charmante statuette d'Aphrodite

1. *Bulletin de l'Acad. des Sciences de Cracovie*, juillet 1901. Cf. l'in-4° illustré du même auteur : *De simulacris barbarorum gentium apud Romanos, Corporis barbarorum prodromus*, Cracovie et Vienne, 1900.



Digitized by Google

que j'ai publiée ici même (*Revue*, 1899, pl. XXI) d'après un plâtre du Musée archéologique de Cologne, en même temps qu'une statuette en bronze, de motif presque identique, appartenant à M. Paul Dubois, directeur de l'École des Beaux-Arts. Les archéologues ont généralement pensé, avec moi, que le plâtre de Cologne, dont il y a beaucoup d'exemplaires en Allemagne, reproduit une restauration faite, vers le commencement du XIXe siècle, d'après un bronze antique analogue à celui de la collection Dubois. Cette restauration est absurde, car l'Aphrodite devait être figurée comme Diadumène ou Anadyomène, alors que l'attitude des bras restaurés ne s'explique point; là-dessus, je crois que tout le monde est d'accord. Mais qui est l'auteur de la restauration? Où est l'œuvre restaurée, sans doute en métal, d'après laquelle a été exécuté le *creux* du Musée de Cologne? On m'a affirmé, mais sans preuves, que la restauration était de Pradier; on m'a dit aussi que l'original était dans une collection russe. J'attends toujours, à cet égard, un témoignage décisif. Mais je n'ai pas été peu surpris de trouver récemment, dans l'admirable villa Thiem à San Remo, un bronze identique au plâtre de Cologne, d'une couleur et d'une patine indiquant la première moitié du XIXe siècle et qui m'a immédiatement rappelé un bronze de la collection Richard Wallace à Londres, représentant l'Hermaphrodite de Berlin également restauré. Il y a, j'en suis convaincu, tout un groupe de bronzes hauts d'environ 0m,60 qui dérivent de restaurations d'antiques faites au début du XIXe siècle (peut-être en Allemagne) et dont il y aurait un réel intérêt à déterminer les auteurs et les modèles.

La collection Thiem a été transportée vers 1897 de Berlin à San Remo. Ce qu'en dit le *Guide* de Baedeker (*Italie Septentrionale*, 1899, p. 329) est incomplet et n'est plus exact. Voici une brève indication des œuvres les plus remarquables que j'y ai notées.

*École italienne.* Ercole de Roberti, *Saint Jérôme.* Sur fond d'or; bien conservé (*Bilderschatz*, XI, 1472). — *Tiepolo*, petite esquisse d'une belle composition, placée entre deux *Saints* de C. Crivelli, également de petite dimension. — Deux tableaux dans la manière de Tintoret et de Pordenone. — Deux Vierges, l'une de Lucca della Robbia, l'autre de Rosellini. — Belle porte de la Renaissance (Bologne). — Trois tapis florentins historiées, d'une grande beauté.

*Ecole flamande.* D. Bouts, *Jésus et la femme adultère*, chef-d'œuvre déjà publié (*Bilderschatz*, XI, 1453). On attribue au même un *Crucifiement*, qui m'a rappelé plutôt l'excellent imitateur colonais de Bouts. — Memling, *Vierge avec l'Enfant sur ses genoux*; à gauche, un ange habillé de gris tend un œillet à l'enfant; à droite de la Vierge, un livre de prières sur un coussin vert et un vase de cuivre. Ce tableau est analogue à ceux de Florence et de Londres; la tête de la Vierge a souffert, mais l'authenticité de l'ensemble me paraît certaine. — École de R. van der Weyden, *Adoration des Bergers.* — B. van Orley ou Jean de Ma- (gr. nat.) buse, *l'Annonciation*; excellente conservation. — A. van Dyck, *Portrait en pied de la marquise Spinola*; admirable. — L. Franchois (de Malines), *Portrait d'homme.*

*École hollandaise.* École de Lucas de Leyde, *Vierge et enfant entourés d'anges.* — M. Coffermanns, *Flagellation* et *Christ en croix avec cinq personnages*, deux petits tableaux dans la manière léchée de l'auteur, plus faibles que le tableau-

Digitized by Google

tin signé de la collection Schloss. — Rembrandt, *Portrait du Connétable*, vigoureux morceau de 1644. — J. Backer, *Portrait d'une vieille femme*, excellent. — Série d'admirables intérieurs et natures mortes de Terbourg, P. de Hooch, Vermeer, Snyders, Fyt, Kalf, Heda, Beyeren, Steen, J. van Ostade. — Jac. van Ruysdael, *Paysages avec chênes*, chef-d'œuvre.

*École française*. Clouet (?), *Diane de Poitiers*; excellent portrait.

*École allemande*. Triptyque un peu endommagé, mais d'une exécution soignée, attribué au Maître de la Mort de Marie; la tête du donateur agenouillé est très belle; il m'a semblé l'avoir déjà vue ailleurs.

*Divers*. Tapis persan du XVIe siècle, d'un éclat de couleurs extraordinaire. — Un groupe en marbre du sculpteur allemand, Ed. Müller, *Le secret du Faune*, ne mérite pas la place d'honneur qu'il occupe.

S. R.

*Le Saint-Suaire de Turin à l'Académie des sciences et à l'Académie des Inscriptions.*

On lit dans le *Matin* du 22 avril avril 1902:

« Ce n'est que quand M. Y. Delage a énoncé hier le titre de sa communication que nous nous sommes expliqué la présence du public inaccoutumé, parmi lequel un certain nombre de prêtres, qui garnissaient les banquettes de la salle des séances de l'Académie des sciences : « L'image du Christ visible sur le Saint-Suaire de Turin », tel est le sujet dont le professeur de la Sorbonne a entretenu l'Académie, et auquel, il faut bien le reconnaître, il a su vivement intéresser la compagnie.

On sait qu'il existe à la cathédrale de Turin une relique précieuse entre toutes, une étoffe jaune portant diverses empreintes et qu'on vénère comme étant le linceul du Christ.

En 1898, au cours d'une ostension, le chevalier Pia réussit à prendre des photographies très réussies du Saint-Suaire. Elles révélèrent un fait surprenant et qui d'emblée fit crier au miracle : sur le cliché les vagues taches brunes du linceul donnèrent la double image *positive* et fort nette d'un homme étendu, les mains croisées devant le corps. Pour fournir ainsi directement ce positif, il fallait que les taches représentassent elles-mêmes un *négatif*, c'est-à-dire une sorte de photographie spontanée fixée sur le linceul. On polémiqua ferme à ce sujet et, comme toujours en pareil cas, il y eut deux camps bien tranchés, les uns tenant les images pour extraordinaires et surnaturelles, les autres affirmant que le suaire portait une vulgaire peinture, œuvre d'un faussaire, exécutée en 1353.

M. P. Vignon, docteur ès sciences, préparateur à la Sorbonne, a repris complètement cette étude en la fondant sur les photographies que lui transmit le chevalier Pia. Une enquête approfondie et un enchaînement de déductions serrées le portent à croire, autant qu'on peut être affirmatif en pareille matière, que la relique de Turin est réellement authentique et que le drap conservé dans la cathédrale de cette ville est bien le linceul qui a servi à envelopper le corps du Christ. Les preuves de cette authenticité, il les voit dans l'expression de

Digitized by Google

noblesse et de résignation de la tête, comme dans tous les détails accessoires qu'on peut relever sur ces étranges figures : les traces de la couronne d'épines marquées sur le derrière de la tête, au lieu de se trouver sur le sommet, les clous des mains enfoncés dans le poignet et non pas dans les mains, la nudité des parties charnues, les traces de flagellation spéciale qu'elles accusent et que seule l'action contondante des plaques de plomb qui garnissaient l'extrémité du fouet romain peut expliquer, tout cela constituant un ensemble réaliste qu'un peintre faussaire du moyen âge n'eût pas pu inventer et qu'il n'eût même pas osé, tant il rompt avec le conventionnel des représentations picturales de cette époque.

Ainsi donc, M Vignon écarte l'hypothèse d'un faux. Mais alors, comment expliquer sans miracle la conservation, à travers les siècles, de ces images extraordinaires? Une simple empreinte grossière obtenue par contact? Vous aurez beau enduire un cadavre de sanguine, vous n'obtiendrez jamais sur une toile d'enveloppe que des empreintes informes. Il ne ne reste dans ces conditions qu'une seule interprétation possible, c'est qu'on se trouve vraiment en présence d'une sorte d'impression photographique des contours du corps et d'une action physique due à des circonstances spéciales. Ces particularités, M. Vignon les a rétablies et reconstituées, avec le concours de M. Colson, répétiteur à l'École polytechnique, en remontant aux conditions de l'ensevelissement du Christ.

Tout d'abord, ces messieurs ont reconnu, en s'adressant aux vapeurs de zinc et à la plaque photographique, que toute substance, émettant avec lenteur et régularité des vapeurs capables d'agir chimiquement sur un écran convenable, produirait des images négatives équivalentes à celles du suaire.

Cette vérification faite, ces messieurs se sont placés dans les conditions physiologiques et chimiques dans lesquelles se trouvait le cadavre du Christ. Sachant que l'aloès avait été employé lors de l'ensevelissement du Christ, ils ont fait agir, sur des linges imprégnés d'une mixture d'huile et d'aloès, les vapeurs ammoniacales provenant de la fermentation de l'urée que contient en grande abondance la sueur fébrile; tout homme mort après de longues souffrances aura émis une pareille sueur. Eh bien, les vapeurs ammoniacales brunissent la mixture d'aloès en donnant une teinte rougeâtre identique à celle qu'on voit sur le suaire, teinte qui rappelle celle du sang séché ancien. Ces vapeurs donnent des images négatives tout comme les vapeurs de zinc.

L'accord avec les circonstances historiques de l'ensevelissement est d'une précision inouïe : il était nécessaire que le cadavre ne fût ni lavé, ni oint, ni serré dans des bandelettes; or il ressort de la lecture du texte original des Évangiles qu'il en fut bien ainsi. Il était nécessaire que le corps ne restât pas dans son linceul assez longtemps pour se décomposer ; or chacun, quelles que soient ses opinions religieuses, sait que, le dimanche de Pâques, le tombeau était vide.

Voilà l'argumentation de M. Vignon que M. Y. Delage a exposée avec un tact et une logique qui ont fait impression [1]. Mais s'il a su intéresser ses auditeurs,

1. L'article du *Matin* est tellement conforme, dans le choix de certaines ex-

Digitized by Google

il n'a cependant pas, semble-t-il, réussi à les convaincre complètement. Nous avons entendu formuler un certain nombre d'objections et de réserves par des membres les plus qualifiés de la compagnie. M. Becquerel, un de nos physiciens les plus éminents, a bien voulu nous faire connaître son opinion. L'ingéniosité des recherches de M. Vignon et de son collaborateur, leur raisonnement logique et serré, n'excluent pas complètement, à son avis, l'hypothèse d'une supercherie commise au moyen âge ou plus tard.

A côté de nous, M. Roux a demandé à M. Vignon pourquoi il n'avait pas fait l'expérience décisive et probante avec un cadavre. A quoi l'auteur a d'ailleurs répondu qu'il était difficile, sinon impossible, de trouver un corps réunissant les conditions spéciales exigibles pour cette épreuve. Tel autre académicien tire argument contre l'authenticité du caractère conventionnel de la tête du Christ; enfin, un des membres de la compagnie, connu pour ses sentiments religieux, allègue la confession faite par le faussaire à je ne sais quel évêque de Troyes.

Quoi qu'il en soit, l'Académie a refusé de suivre M. Y. Delage quand celui-ci a suggéré que la compagnie pourrait peut-être nommer une commission d'enquête, qui irait faire les vérifications nécessaires à Turin. Elle a même fait plus. Le bureau, après une courte délibération, a refusé d'insérer intégralement la communication aux *Comptes rendus*, l'objet dont elle traite sortant du cadre ordinaire des travaux de la compagnie. Seule, la partie expérimentale de l'étude de MM. Vignon et Colson y trouvera place. »

*
* *

On remarquera que dans ce résumé, pas plus que dans ceux qu'ont publiés d'autres journaux, il n'est question des *aveux du faussaire*, recueillis par l'évêque de Troyes au XIVe siècle. Que valent ces aveux? Que valent les photographies de M. le chevalier Pia? Voilà deux questions en quelque sorte préjudicielles, qu'on a grand tort de ne pas vider dès l'abord, car, comme l'a montré M. l'abbé Chevalier, la fraude et la mauvaise foi jouent, dans cette affaire, un rôle qui est loin d'être négligeable.

M. F. de Mély a récemment publié, dans le *Gaulois du Dimanche* (29-30 mars 1902), un long article illustré sur l'iconographie de Jésus, où l'on trouve une similigravure à grande échelle de la tête de Jésus sur le suaire de Turin. L'auteur raconte, après l'abbé Chevalier, l'histoire de cette relique, qui appartint d'abord à la Collégiale de Lirey (Aube), fondée en 1353 par Geoffroy de Charny, et fut apportée en 1452, par Marguerite de Charny, à Louis Ier de Savoie. Il rappelle le bruit que fit l'ostension du suaire à l'Exposition de Turin en 1898 et ajoute ceci : « Un très grand seigneur français, descendant de Marguerite de Charny, ne put s'empêcher, devant la châsse du Saint Suaire, de demander si réellement on croyait à cette relique, alors que lui possédait dans ses archives la pièce attestant qu'elle était fausse. Grand émoi. Le lendemain, une personnalité laïque, très haute, très puissante, à laquelle cette divulgation devait être

pressions, à ceux qu'ont publiés en même temps d'autres journaux, qu'on peut y reconnaître un résumé dû aux auteurs de la communication, ce qui en garantit l'exactitude. — *Réd.*

Digitized by Google

particulièrement désagréable, demandait dans son cabinet, à notre compatriote, sa parole d'honneur que jamais le parchemin ne sortirait de ses liasses. La parole a été tenue ; mais pouvait-on prévoir la communication, à un travailleur, du même dossier, expédié naguère en double, appartenant aujourd'hui à la Bibliothèque Nationale, dans lequel se trouve, parmi les pièces de l'enquête faite sur le Suaire, par Henri de Poitiers, évêque de Troyes, et reproduite dans le *Mémoire* de Pierre d'Arcis, évêque de Troyes, soumis au pape en 1389, la confession du peintre qui déclarait avoir peint le Suaire? La cause est donc entendue. »

Cela n'est pas mon avis. Elle ne le sera que lorsqu'on aura apprécié, en présence de l'original à Turin, la sincérité des photographies de M. Pia et lorsqu'on aura analysé la couleur du Suaire, pour en reconnaître la composition et l'origine. Mais le fait que l'on ne permet pas, à Turin, d'approcher du Suaire et que les seules photographies existantes sont l'œuvre d'un homme sans crédit scientifique, autorise, dès à présent, les plus graves soupçons.

Quant à l'anecdote relative au très grand seigneur français et à la « très haute personnalité laïque », elle est vraiment édifiante. Mais je craindrais, en la commentant, de développer ici, sans utilité, ce que penseront tous les braves gens qui lisent la *Revue*.

S. R.

— Voici, d'autre part, d'après le *Siècle* du 27 avril, quel a été l'écho de la communication de M. Delage à l'Académie des Inscriptions :

« M. Léopold Delisle vient de faire, à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, une communication sur le Suaire du Christ dont il a été question à la dernière séance de l'Académie des Sciences :

« J'ai eu l'occasion, a dit le conservateur de la Bibliothèque nationale, d'exprimer dans le *Journal des Savants*, en septembre 1900, mon opinion sur la valeur des arguments développés par notre correspondant, le chanoine Chevalier, au sujet du suaire de Turin et auxquels les Bollandistes ont donné leur adhésion.

« Ces arguments me paraissent avoir conservé jusqu'ici leur valeur. »

En se reportant à la collection du *Journal des Savants*, à la date indiquée ci-dessus, nous voyons qu'en parlant de « l'Étude critique sur l'origine du Saint-Suaire de Lirey-Chambéry-Turin », que le chanoine Ulysse Chevalier venait de faire paraître, — Paris, A. Picard, 1900, — M. Léopold Delisle s'exprimait en ces termes :

« Cette remarquable dissertation a pour objet une relique qui jouit d'une très grande célébrité, le Saint-Suaire, conservé à Turin. L'auteur a démontré par des arguments irréfutables que ce suaire, primitivement déposé dans l'église de Lirey, en Champagne, est tout simplement une représentation faite au quatorzième siècle du linceul dans lequel Notre-Seigneur fut enseveli. Cette thèse avait déjà été soulevée par l'abbé Lalore, mais le chanoine Chevalier l'a corroborée par des arguments nouveaux et il a réduit à néant les objections qui lui avaient été opposés dans ces derniers temps.

Digitized by Google

« La thèse de l'abbé Lalore et du chanoine Chevalier doit donc être considérée comme définitivement établie ».

M. F. de Mély écrit d'autre part :

« Il y a, à la Bibliothèque nationale, un suaire sur étoffe que m'a fait connaître M. Bouchot, l'éminent conservateur du cabinet des estampes ; je l'ai photographié avant-hier et j'ai obtenu, moi aussi, à Paris, une « épreuve négative » tout comme celle de Turin.

« La chose est bien simple : c'est une épreuve d'une gravure sur bois, « imprimée » et « non peinte », sur une étoffe.

« Elle a été tirée en rouge : toutes les parties éclaircies qui sont rouges, par conséquent, viennent en noir, tandis que les demi-teintes grises viennent simplement en gris et, par suite, beaucoup plus claires que les portions en pleine lumière — ce que je développerai très prochainement ».

— Sur le même sujet, voici un article du *Signal* (1er mai 1902) :

« La question du Suaire de Turin est d'ordre purement chimique et c'est ce qui la rend intéressante pour tous.

« Est-il exact que les deux silhouettes humaines que l'on voit sur ce suaire proviennent de taches, et non point de peintures anciennes, que ces images soient « infiniment supérieures, au point de vue anatomique, à ce qu'on pouvait faire au moyen âge », qu'elles répondent à toutes les conditions géométriques des empreintes », en un mot, que « le drap mortuaire ait gardé réellement l'impression d'un corps qui portait des stigmates » — les stigmates de la Passion ?

« Ces taches sont-elles explicables, physiologiquement et chimiquement, par l'action « des vapeurs ammoniacales, provenant de la fermentation de l'urée », sur une « mixture d'aloès », substance dont se servaient les Juifs, comme on le sait, pour conserver les corps ?

« Ces vapeurs ammoniacales à leur tour se rencontrent-elles « en grande abondance », comme on le prétend, dans « la sueur fébrile », celle de « tout homme mort après de longues souffrances », et peut-on conclure de ce fait, joint à l'expérience du commandant Colson, qu'étant données les conditions physiologiques et chimiques dans lesquelles se trouvait le cadavre de Jésus, ce cadavre a pu se photographier, en quelque sorte, avec ses stigmates, sur le Suaire de Turin ? MM. Delage et Vignon assurent que l'on retrouve sur le linceul les trous des blessures de Jésus, et même celles de la couronne d'épines.

« Toute la question est là.

« S'il est permis de la résoudre par l'affirmative, il en résultera la possibilité — pas autre chose, assurément — que ce Suaire soit bien celui du Sauveur. Le doute dont il bénéficiera aura, du moins, l'avantage de ruiner la fortune de ses rivaux. Mais il y a loin de la possibilité à l'authenticité.

« Si, en effet, le corps de Jésus a laissé une trace si nette, si visible, sur le Suaire dans lequel il a été enseveli, comment expliquer que les plus anciens documents de l'histoire évangélique, parmi lesquels il y en a qui parlent des linges trouvés dans le sépulcre vide, n'aient pas conservé le souvenir d'un fait, qui aurait été, alors, considéré comme miraculeux ?

Digitized by Google

« En outre, Jésus fut-il enseveli ayant encore sur la tête la couronne d'épines? C'est peu probable. L'avait-il même encore pendant son supplice sur la croix? Quoi qu'il en soit, tout porte à croire que les mains amies qui le déposèrent au tombeau, enlevèrent de son front la marque ignominieuse dont l'avaient chargé les soldats romains.

« Mais la grande difficulté est ailleurs. On connaît, en effet, la manière dont les Juifs ensevelissaient leurs morts, et qui consistait à entourer le corps et chaque membre de bandes de toile. Le suaire, lui, était un linge destiné seulement à recouvrir le visage.

« Il ne semble pas que Jésus ait été enseveli autrement. Il ressort, au contraire, des textes évangéliques, que tout se passa pour lui, à cet égard, comme pour les autres On voit dès lors combien il est malaisé d'accorder l'usage juif avec les dimensions ($4^m,10$ sur $1^m,40$) du suaire de Turin et encore plus avec les empreintes dans lesquels on voudrait voir le portrait réel, quoique vague, du Seigneur.

« Il est certain qu'on a souvent ergoté sur les dimensions du suaire en usage chez les Juifs. Mais il semble bien que la dimension ait eu surtout pour but de venir en aide à des reliques en détresse. Par conséquent, elle ne prouve rien.

« Mais, en définitive, on ne prouve pas davantage contre la relique de Turin en refusant de s'en occuper. Elle soulève des questions intéressantes où chacun peut trouver profit. Et je gage que l'empressement des curés à assister à la séance de l'Académie n'est pas étranger à la mauvaise humeur de quelques-uns de ses membres. »

— Terminons en transcrivant un admirable passage de Calvin, qui a été cité par divers journaux et méritait de l'être, comme un exemple de beau langage et de bon sens informé :

C'est merveilles que les Evangélistes ne font nulle mention de cette Véronique, laquelle toucha la face de Jésus-Christ d'vn couvrechef, veu qu'ils parlent de toutes les femmes lesquelles l'accompagnèrent à la croix. C'estoit bien vne chose notable et digne d'estre mise en registre, que la face de Jésus-Christ eust esté miraculeusement imprimée en vn linceul. Au contraire, il semble que cela n'emporte pas beaucoup, de dire que certaines femmes ayent accompagné Jésus à la croix, sans qu'il leur soit advenu aucun miracle. Comment est-ce donc que les Evangélistes racontent des choses menues et de legiere importance, se taisans des principales? Certes, si vn tel miracle avoit esté fait, comme on fait accroire, il nous faudroit accuser le Sainct Esprit d'oubliance ou d'indiscrétion : qu'il n'auroit sceu prudemment elire ce qui estoit le plus expédient de raconter. Cela est pour leur Véronique : afin qu'on cognoisse combien c'est un mensonge euident, de ce qu'ils en veulent persuader. Quant est du Suaire, auquel le corps fut enveloppé, je leur fait vne semblable demande. Les Evangélistes recitent diligemment les miracles qui furent faits à la mort de Jésus-Christ et ne laissent rien de ce qui appartient à l'histoire : comment est-ce que cela leur est eschappé de ne sonner mot d'vn miracle tant excellent? C'est que l'effigie du corps de notre Seigneur Jésus estoit demeuré au linceul, auquel il fut enseveli. Cela valoit bien autant d'estre dit, comme plusieurs autres choses. Mesmes l'évangéliste S. Jean déclare comment S. Pierre estant entré au Sépulchre, vit les linges de la Sépulture, l'vn d'vn costé, l'autre d'autre. Qu'il y eust aucune pourtraiture miraculeuse, il n'en parle point. Et n'est pas à présumer qu'il eust supprimé une telle œuvre de Dieu s'il en eust esté quelque chose. Il y a encores vne autre doute à objecter : c'est que les Evangélistes ne parlent point que nul des disciples, ne les femmes

Digitized by Google

fidèles, ayent transporté les linceuls, dont il est question, hors du Sépulchre; mais plutost, ils donnent à cognoistre qu'ils les ont là laissez, combien qu'ils ne l'expriment pas. Or, le Sépulchre estoit gardé par des gendarmes, qui eurent depuis le linceul en leur puissance. Est-il à présumer qu'ils le baillassent à quelque fidèle pour en faire des reliques? Veu que les Pharisiens les avoient corrompus pour se perjurer : disans que les disciples avoyent desrobé le corps. Je laisse à les redarguer de fausseté, par la veue mesme des pourtraictures qu'ils en monstrent. Car il est facile à voir que ce sont peintures faites de main d'homme. Et ne me puis assez esbahir, premièrement comme ils ont esté si lourdeaux de ne point avoir meilleure astuce pour tromper : et encores plus comment le monde a esté si niais de se laisser ainsi éblouyr les yeux pour ne voir point vne chose tant évidente. Qui plus est, ils ont bien monstré qu'ils avoyent ces peintures à commandement. Car, quand vn Suaire a esté bruslé, il s'en est toujours trouvé vn nouveau le lendemain. On disoit bien que c'estoit celui-là mesme qui avoist esté auparavant, lequel s'estoit par miracle sauvé du feu : mais la peinture estoit si fresche, que le mentir n'y valoit rien, s'il y eust eu des yeux pour regarder. Il y a, pour faire fin, vne raison peremptoire, par laquelle ils sont du tout convaincus de leur impudence. Partout où ils se disent avoir le S. Suaire, ils monstrent vn grand linceul, qui couvroit tout le corps avec la teste; et voit-on là l'effigie d'un corps tout d'vn tenant. Or, l'Evangéliste Sainct Jean dit au chap. 19 que Jésus-Christ fut enseveli à la façon des juifs. Et quelle estoit cette façon, non seulement on le peut entendre par la coustume que les juifs observent encores aujourd'hui, mais aussi par leurs livres, qui monstrent assez l'vsage ancien : c'est d'envelopper à part le corps jusques aux espaules, puis envelopper la teste dans un couvrechef, le liant aux quatre coins. Ce qu'aussi l'Evangéliste exprime, quand il dit que Sainct Pierre vid les linges d'un costé, où le corps avoit esté enveloppé : et d'vn autre costé le Suaire, qui avoit esté posé sur la teste : car telle est la signification de ce mot de Suaire de le prendre pour vn mouchoir, ou couvrechef, et non pas pour un grand linceul, qui serve à envelopper le corps. Pour conclurre briéfvement, il faut que l'Evangéliste Sainct Jean soit menteur, ou bien que tous ceux qui se vantent d'avoir le Sainct Suaire, soyent convaincus de fausseté, et qu'on voye apertement qu'ils ont séduit le pauvre peuple par vne impudence trop extrême.

— *Recueil d'archéologie orientale*, tome V, livraisons 1-5. — 1. La stèle phénicienne d'Oumm el-'Aouâmid (pl. I-II). — 2. Dannaba et le pays de Job. — 3. Zeus-Helios et le Baal-Bosor. — 4. Sur quelques inscriptions grecques du Haurân. — 5. Sur quelques noms de lieux de Palestine et de Syrie dans les listes épiscopales de Michel le Syrien. — 6. Légendes romaines et arabes inscrites sur des lampes en terre cuite. — 7. Dédicace phénicienne à Echmoun provenant de Sidon. — 8. Nouveaux bustes funéraires avec inscriptions palmyréniennes. — 9. L'inscription en mosaïque de Beît Sourîk (pl. III). — 10. Antiquités et inscriptions puniques. — 11. Le Castellum romain de Qariat el-'Enab. — 12. Plaque d'or représentant Esculape, Hygie et Télesphore (pl. III). — 13. Un dépôt de flèches anciennes dans la forteresse de David à Jérusalem. — 14. Le plâtrier Sosibios de Gaza. — 15. Inscription bilingue nabatéo-grecque du Sinaï. — 16. La hiérarchie sacerdotale à Carthage. — 17. Les possessions de l'abbaye du « Templum Domini » en Terre-Sainte au XIIe siècle. — 18. Le Dieu Mifsenus.

— *Mittheilungen und Nachrichten des deutschen Palæstina-Vereins*, 1900, n° 6, et 1901, n° 1 : Schick, *Nouvelles trouvailles à la piscine de Bethesda.* — Dalman, *Inscriptions hébraïques d'ossuaires.* — Schumacher, *Rapport sur son exploration à l'est du Jourdain.* — Saul, *De 'Akaba à Jérusalem par Gaza.* — Schick, *L'église construite à Koubeîbé.* — Nouvelles diverses.

Digitized by Google

— *Zeitschrift des deutschen Palæstina-Vereins*, t. XXIV, fasc. 4 : Röhricht, *La Carte de Palestine de Bernhard von Breitenbach* (fac-similés). — Bauer, *L'éloge du bon cheval* (poésies arabes populaires). — Strzygowski, *La mosaïque d'Orphée nouvellement découverte à Jérusalem.* — Guthe, *Notice nécrologique sur Otto Kersten.* — Goldziher, *Remarques sur le dialecte rustique de la Galilée moyenne*[1]. — Bibliographie.

— Sommaire de la *Gazette des Beaux-Arts* du 1er février 1902 : *Quelques peintures méconnues de Masolino da Panicale*, par M. B. Berenson ; — *Adélaïde Labille-Guiard* (1749-1803) (3e article), par le baron Roger Portalis ; — *Le Polyptyque de Hans Memlinc à la cathédrale de Lubeck*, par M. Georges Servières ; — *Quelques peintres-graveurs allemands*, par M. Clément-Janin ; — *Courrier de l'art antique*, par M. Salomon Reinach ; — *Chronique musicale* (Académie Nationale de musique : « Siegfried », de Richard Wagner), par M. Paul Dukas ; — *Correspondance de Belgique*, par M. Henri Hymans. — Bibliographie : *Tableaux de Paris pendant la Révolution française* (1789-1792), dessins de J.-L. Prieur (P. de Nolhac), par M. Maurice Tourneux. — Cinq gravures hors texte : *La Vierge et l'Enfant entre deux anges*, fresque de Masolino da Panicale (Baptistère d'Empoli) : héliogravure Chauvet ; — *Mme Labille-Guiard et ses élèves Mlles Capet et Rosemond*, par Mme Labille-Guiard (coll. de Mme Griois) : héliogravure Dujardin ; — *Joueurs d'échecs*, eau-forte originale de M. Heinrich Wolff ; — *Tête d'Alexandre le Grand*, marbre trouvé en Égypte : photogravure ; — *La Procession des Rois Mages*, par Benozzo Gozzoli (palais Riccardi, Florence) : fragment de la gravure au burin de M. Jean Patricot. — Nombreuses gravures dans le texte.

— *Revue des études grecques*, t. XIV, no 58, mai-juin 1901 : Partie administrative. Statuts de l'association. Sa médaille. Souscription permanente pour l'illustration de la Revue. — Assemblée générale du 2 mai 1901. Discours de

1. Le sens général du dicton arabe sur lequel M. Christie (*ibid.*, p. 81) s'était totalement mépris est rétabli avec raison : « Avant que l'antidote venu de l'Irâq soit arrivé, l'homme mordu par le serpent sera mort ». Je ferai seulement remarquer qu'en réalité le dicton est d'origine persane et traduit littéralement : *tâ teriâq ez 'Irâq âvourde chéved, mâr-guezîdè mourdè bâched.* Quant au mot incompréhensible transcrit *maḳus*, M. Goldziher propose de lui substituer *maldugh*, qui a bien, en effet, le sens voulu de « mordu ». Je croirais plutôt que M. Christie a mal entendu et mal transcrit le mot *ma'qoûṣ*, qui a justement ce sens ; il dérive d'un verbe *'aqaṣ* pour lequel l'arabe littéral ignore, il est vrai, cette acception ; mais celle-ci est courante en arabe vulgaire. Le fait est d'autant plus intéressant qu'en araméen, au contraire, nous retrouvons la même racine (*'aqaṣ* et *'aqas*) avec ce même sens de « mordre, piquer » ; ce qui prouve, une fois de plus, par quelles racines profondes l'arabe vulgaire — par opposition à l'arabe littéral — plonge dans le vieux sous-sol sémitique. J'ajouterai que, dans le lexique sémitique, plusieurs mots commençant par les radicales *'ain*, *qâf* (ou *kaf*) semblent renfermer l'idée première de « piquer », et qu'à ce groupe appartient peut-être étymologiquement le nom, très ancien dans la famille, du scorpion : *'aqrab* ; ce pouvait être primitivement le « piqueur ». — Cl.-G.

Digitized by Google

M. E. d'Eichthal, président. Rapport de M. Am. Hauvette, secrétaire. Rapport de la commission administrative. — Partie littéraire : H. Weil, *Observations sur le texte des Phéniciennes d'Euripide.* — H. Omont, *Athènes au* XIII^e *siècle : relations du P. Robert de Dreux, lettres de J. Spon et du père Babin.* — Al. Emm. Contoléon, *Inscriptions inédites d'Asie Mineure.*

— *Proceedings of the Society of biblical archæology*, t. XXIII, 31^e session, 6^e séance, 13 nov. 1901 : Henry H. Howorth, *Quelques vues indépendantes sur le texte de la Bible* (II). Observations du chanoine R. B. Girdlestone. Observations du D^r Paul Ruben. Observations du D^r Gaster. Réponse de l'auteur. — A. J. Delattre, *Quelques lettres assyriennes, texte, traduction et commentaire.* — W. L. Nash, *La tombe de Pashedu* (3 planches). — E. J. Pilcher, *Un cylindre qui porte le nom Gehazi.*

— *Proceedings of the Society of biblical archæology*, vol. XXIII, 31^e session, 7^e séance, 11 déc. 1901 : E. M. Plunket, *Le calendrier chinois, avec quelques remarques relatives à celui des Chaldéens* (diagramme). — A. E. Weigall, *Quelques poids égyptiens de la collection du professeur Petrie* (7 planches). — Seymour de Ricci, *Inscriptions relatives à l'Artémis d'Ephèse.* — *Tables du tome XXIII.*

— *Bullettino della commissione archeologica comunale di Roma*, 29^e année, avril-septembre, fascicules 2-3 : Gatti, *Note sur les découvertes récentes d'antiquités à Rome et dans la banlieue.* — L. Mariani, *Sculptures provenant de la galerie pratiquée sous le Quirinal* (pl. IX-XII). — L. Cantarelli, *La série des Curatores aquarum* (suite et fin). — L. Mariani, *Notice nécrologique sur l'architecte Azzurri.*

— *La Revue de l'Art ancien et moderne.* — Sommaire du numéro du 10 janvier 1902. — Texte : *Félix Buhot*, par M. Léonce Bénédite; — *Une plaquette de Chaplain, La femme anglaise et ses peintres* (V), par M. Henri Bouchot; — *Émile Gallé* (I), par M. de Fourcaud; — *Le château de Bussy* (fin), par M. Maurice Demaison; — *Les portraits de l'enfant à propos d'un livre récent*, par M. Émile Dacier; — Bibliographie. — Gravures hors texte : *Le débarquement en Angleterre*, d'après une eau-forte de F. Buhot; — *Sous l'averse*, eau-forte, originale de M. F. Buhot; — *La taverne du bagne, à Montmartre*, d'après une eau-forte de F. Buhot; — *Le pont de Westminster, à Londres*, d'après une eau-forte de F. Buhot; — *Les gardiens du logis*, eau-forte originale de F. Buhot; — *L'hiver à Paris en* 1879, d'après une eau-forte de F. Buhot; — *Plaque commémorative du cinquantenaire de M. Berthelot au Collège de France*, d'après M. Chaplain; *Lady Mary Campbell*, héliogravure de Arents, d'après le tableau de Ramsay; — *Lady Bampfylde*, d'après le tableau de Reynolds; — *La duchesse de Devonshire*, d'après le tableau de Reynolds; — *Vase en forme de fleurs*, d'après un dessin orignal de Gallé; — *Vases de tristesse*, d'après Émile Gallé; — *M^me de la Sablière*, d'après le tableau de Mignard; — *Le Printemps*, d'après le tableau de Natoire; — *La comtesse de Grignan*, héliogravure

Digitized by Google

de Ducourtioux et Huillard, d'après Le Brun; — *La marquise de Sévigné*, d'après le tableau de Mignard.

— *La Revue de l'art ancien et moderne*, 10 février 1902. — Texte : *Alexandre Falguière*, par M. Léonce Bénédite. — *Le legs Adolphe de Rothschild aux musées du Louvre et de Cluny* (I), par M. G. Migeon. — *La femme anglaise et ses peintres* (VI), par M. Henri Bouchot. — *Le legs Tomy Thiéry au musée du Louvre*, par M. J. Guiffrey. — *Les Arts dans la Maison de Condé* (VI), par M. G. Macon. — *Une faculté des arts*, correspondance de Berlin, par M. Jean Chantavoine. — *A travers le Turkestan russe*, à propos d'un livre récent, par M. Émile Dacier. — *Bibliographie*. — Gravures hors texte : *Diane*, marbre de Falguière. — *Eventail et poignard*, eau-forte de M. Pennequin, d'après le tableau de Falguière. — *La poésie héroïque*, marbre de Falguière. — *Diane et Callisto*, marbre de Falguière. — *Caïn et Abel*, eau-forte originale de Falguière. — *Nymphe chasseresse*, d'après le plâtre de Falguière. — *Madone en marbre*, attribuée à Agostino di Duccio (Italie, xv^e siècle). — *Sainte Catherine*, buis (Allemagne, xvi^e siècle), eau-forte de M. Kriéger. — *La multiplication des pains*, tapisserie (Flandres, xv^e siècle). — *Lady Cockburn et ses enfants*, d'après le tableau de Sir Joshua Reynolds. — *Miss Charlotte Davenport*, d'après le tableau de Romney. — *La lessiveuse*, photo-aquatinte Boussod et C^ie, d'après le tableau de J.-F. Millet. — *Les bords de la Seine*, photo-aquatinte Boussod et C^ie, d'après le tableau de T. Rousseau.

Πρακτικὰ τῆς ἐν Ἀθηναῖς ἀρχαιολογικῆς ἑταιρείας τοῦ ἔτους 1900. Athènes, in-8°, 1900. — La Société archéologique d'Athènes continue à déployer une activité féconde. Elle vient de publier ses *Actes* pour l'année 1900. Pendant cette année, des fouilles ont été opérées, par ses soins, sur quinze points différents. M. Kavvadias, secrétaire de la Société, en résume brièvement les résultats dans un rapport d'ensemble. Un rapport spécial est ensuite consacré, par l'éphore qui a conduit les travaux, à chacune de ces entreprises. Parmi ces rapports nous signalerons particulièrement celui de M. Skias sur le site de l'ancien dème qui portait le nom de Phylé, celui de M. Kouroniotis sur le temple d'Apollon Daphnéphoros à Erétrie (découverte d'intéressants morceaux de sculpture qui paraissent avoir appartenu au décor des frontons), celui de M. Pappabasileios sur une mosaïque et des tombes de Chalcis, celui de M. Castriotis sur le Ménélaion de Sparte (des phrases, mais des renseignements curieux sur un monument mentionné pas les anciens, le mausolée élevé à la mémoire de Ménélas et d'Hélène).

On est heureux de trouver là le rapport adressé à la Société, le 28 janvier 1901, par M. Kavvadias, sur les antiquités découvertes, en 1900, au fond de la mer, près de la petite île Ἀντικύθηρα. Il est accompagné de photographies qui reproduisent les mieux conservées des figures que les plongeurs ont ramenées au jour. Au volume sont jointes quatre vues photographiques qui représentent le théâtre d'Epidaure dans son état actuel, après l'achèvement des fouilles que l'ont complètement dégagé.

Digitized by Google

Le *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines* dont la publication est dirigée par MM. Saglio et Pottier avance plus rapidement vers son terme que jadis on n'aurait osé l'espérer. Les livraisons s'en succèdent à intervalles de plus en plus rapprochés. Dans le trente-deuxième fascicule, qui vient de paraître, nous signalerons, comme de véritables traités qui épuisent la matière, les articles suivants : *Ludi* (Toutain), *ludi magister* (Courbaud), *luna* (Adrien Legrand), *lupercalia*, *lupercal*, *luperci* (Hild), *lustratio* (Bouché-Leclercq), *lykaia* (Fougères), *lyra* (Th. Reinach), *machina* (O. Navarre), mænades (Adrien Legrand), *magia* (H. Hubert).

— Ἐφημερὶς ἀρχαιολογική, 3e série, 1901, 3e et 4e cahiers : S. Wide, *Bas-relief votif d'Egine* (pl. 6). — Mylonas, *Jetons de plomb attiques* (pl. 7). — Zikidis, *Inscriptions inédites de Thessalie.* — Furtwængler, *Tête de marbre attique* (pl. 8. Cette tête daterait de 470 à 460 et ressemble fort aux sculptures d'Olympie). — Wilhelm, *Deux décrets des Alabandéens.* — Castriotis, *Inscription d'une phratrie.* — Skias, *Nouveaux éclaircissements sur les peintures de vases qui ont trait aux cultes d'Éleusis* (c'est surtout une réponse à un long article que M. Svoronos a publié dans sa *Revue de numismatique*). — Laurent, *Amphores d'Érétrie du* VIe *siècle* (pl. 9-12. Ces vases sont fabriqués à Érétrie. On y note à la fois des signes de l'influence chalcidienne et de l'influence attique).

— *Jahreshefte des œsterreichischen archæologischen Institutes in Wien*, in-4°, t. V, 1er cahier 1902 : E. Bormann et O. Benndorf, *Une fable d'Esope figurée sur une pierre tumulaire romaine* (figures dans le texte). — F. Hiller von Gærtringen, *La plus vieille inscription de Paros.* — D. Chiavaras et Hula, *Inscriptions de Symé.* — W. Kubitschek, *Une carte routière romaine* (étude très savante et d'une critique très judicieuse des documents arrivés jusqu'à nous, tels que l'*Itinéraire d'Antonin*, la *table de Peutinger*, le *Cosmographe de Ravenne*, qui supposent l'existence de cette carte et permettent d'entrevoir comment elle était établie. Nombreuses esquisses de cartes dans le texte). — E. Winter, *Les prototypes de certaines peintures pompéiennes*, I (figures dans le texte). — F. Schæffer, *Notes archéologiques sur la Cilicie* (figures dans le texte). — A. Puschi et F. Winter, *Rhyton d'argent trouvé à Tarente et conservé au musée de Trieste* (planches I et II, figures dans le texte. Tête de cerf. Quatre personnages sur le col. Travail certainement grec, qui peut dater de la fin du cinquième siècle). — A. Wilhelm, *Inscription du Pirée.* — P. Kretschmer, *Inscriptions lesbiennes.* — A. V. Domaszewski, *Viminacium.* — O. Hirschfeld, *Inscription gréco-latine de Ténos.* — O. Benndorf, *Deux fragments de bas-reliefs en terre cuite.* — Appendice. H. Liebl, *Notes épigraphiques de Dalmatie.* — A. V. Premerstein, *Les Antiquitates Labacenses* de Thalnitscher. — Weisshæupl, *Inscriptions des latrines*, à Éphèse. — Holbach, *Citerne dans un îlot du golfe de Smyrne* (figures). — Groag, *Daces avant Trajan.* — Fiebiger, *Inscriptions inédites de l'Afrique romaine.* — Fr. v. Calice, *Sur le bas-relief funéraire de Nigrinus.*

Digitized by Google

# BIBLIOGRAPHIE

Ed. Chavannes. **De l'expression des vœux dans l'art populaire chinois.** Extrait du *Journal Asiatique*, sept.-oct. 1901, p. 193-233, avec 2 planches et gravures dans le texte. — Paris, Leroux, in-8.

« Lorsqu'on a étudié les vases grecs, on a pu écrire un volume sur les vases ornés d'inscriptions amoureuses; et cela prouve que le sentiment de l'amour jouait un grand rôle dans la vie des Grecs. Si on jette les yeux sur toute la flore et toute la faune mystiques qui animent les dentelles de pierre de nos cathédrales gothiques, on reconnaîtra que ce décor s'inspire essentiellement de croyances religieuses. On tirera de là certaines conclusions, soit sur la psychologie de la Grèce antique, soit sur celle du moyen âge. De même, en passant en revue ces porcelaines, ces amulettes et ces broderies, qui toutes expriment le désir du bonheur, nous pourrons dire que l'esprit chinois est comme hanté par ce désir, qui est chez lui un sentiment prédominant. »

Bonheur terre à terre, s'il en fut : longévité, nombreuse descendance mâle, richesses, honneurs, considération. Ce sont des souhaits de cet ordre que les artistes chinois expriment par le décor, en s'efforçant de racheter la pauvreté de la pensée par la complexité ou la préciosité de l'expression. M. Chavannes distingue cinq procédés par lesquels les décorateurs chinois donnent aux vœux de bonheur une forme graphique : 1° En écrivant le mot, par ex. *longévité*, et en le répétant nombre de fois (cf. le χαῖρε des Grecs); 2° Par une association d'idées : le lingot d'or représentera la richesse, la grenade une nombreuse postérité; 3° Par une allusion littéraire : l'image de l'animal fantastique appelé *lin* évoque le souvenir d'une pièce de vers classique où la nombreuse famille d'un prince est comparée aux pieds, au front et aux cornes du *lin*. Beaucoup d'allusions de cet ordre sont lettre close pour les Chinois d'aujourd'hui et pour nous; on les répète par esprit d'imitation; 4° Par le rébus; ainsi, sur une amulette, on voit une hallebarde, qui se dit *ki*; mais *ki* signifie aussi « bonne chance »; de même le papillon se dit *tie*, mot qui signifie aussi « âgé de 70 ans ». Ce que M. Chavannes dit à ce sujet du papillon grec, ψυχή, repose sur des idées qui n'ont plus cours; les Grecs se sont réellement figuré l'âme comme un être ailé; 5° Par des attributs habituels à certains personnages légendaires dont l'idée, évoquée par l'attribut, évoque à son tour celle du bonheur, de la concorde, etc. (*clava pro Hercule*).

Certaines idées particulières sont symbolisées par des animaux : ainsi l'araignée rouge représente la joie, la tortue et la grue la longévité. D'autres symboles sont végétaux, tels que le pin (pérennité de la verdure), la pêche (longévité), etc.

Un dessin curieux, reproduit par M. Chavannes, représente cinq petits enfants qui se disputent un casque empanaché. « Ils jouent, direz-vous, à qui

Digitized by Google

sera général; non pas; les armes ne sont point en tel honneur en Chine; le casque *k'oei* est ici le substitut du mot *k'oei* qui désigne « le premier à un examen »; c'est donc un rébus qui signifie : « Puissiez-vous avoir cinq fils qui se disputent le premier rang aux examens ! ».

Ce court mémoire est charmant et d'une lecture saine: il nous met en garde contre l'interprétation de signes symboliques appartenant à des civilisations et à des époques dont les œuvres littéraires n'ont pas survécu. Sans la littérature chinoise, le symbolisme chinois serait à jamais inintelligible. D'ailleurs, on n'y perdrait pas grand'chose.

S. R.

René Basset. **Nedromah et les Traras** (Publications de l'École des Lettres d'Alger. *Bulletin de correspondance africaine*, tome XXIV). Paris. E. Leroux 1901.

Le tome XXIV du *Bulletin de correspondance africaine* est consacré à une étude de M. R. Basset, directeur de l'École des Lettres d'Alger, sur « Nedromah et les Traras ». L'auteur y expose les résultats d'une mission accomplie par lui en avril 1900, dans la région de l'Algérie comprise entre la Méditerranée, la Tafna à partir de Lalla-Marnia et la frontière marocaine. Le nom de Traras qu'on donne d'une façon générale à ce massif montagneux est originairement celui d'une confédération de tribus qui en habite la plus grande partie. Cette confédération a dû se former vers le XVIe siècle dans des circonstances qui nous sont inconnues. L'ouvrage comprend une introduction, deux sections et cinq appendices. La première section est consacrée à la ville de Nedromah et aux tribus non Traras qui occupent son territoire; la deuxième à la confédération des Traras formée de six groupes, savoir : Beni Menis, Beni Mishel, Beni 'Abed, Beni Khalled (commune mixte de Nedromah), Beni Ouarsous et Oulhaṣa Gherâba (commune mixte de Remchi). Parmi les appendices, citons ici celui (n° V) où M. B. publie quelques textes arabes intéressants pour l'histoire du pays, et un autre (II) où il s'applique à rattacher un fait par lui observé dans la région des Traras à tout un groupe de faits analogues, signalés dans les divers pays musulmans; il s'agit d'un prétendu sanctuaire de Sidi Oucha' (Josué), situé dans le territoire des Beni Menîr (p. 74 et suiv.) et également visité par les musulmans et par les Juifs. A ce propos, M. B. fournit une étude complète des soi-disant tombeaux de prophètes vénérés par les musulmans, et explique, avec beaucoup de bonheur semble-t-il, tous ces faits, y compris le culte des Traras pour le tombeau de Sidi Oucha', par des influences, juives dans l'islam.

L'ouvrage apporte une masse énorme de faits nouveaux, fort intéressants, dans les domaines variés où se plaît l'activité féconde de M. B., hagiographie, histoire, linguistique, épigraphie. L'auteur, avec une rare sûreté d'érudition et de critique, a éclairci, complété, rectifié les informations orales recueillies sur place, par des renseignements puisés aux sources écrites arabes et espagnoles.

Le culte des Marabouts, caractéristique de l'islam maghribin, a fait apparaître dans les Traras une quantité invraisemblable de sanctuaires. Le pays

Digitized by Google

jouit aujourd'hui, au point de vue de la moralité, d'une réputation douteuse ; cependant le nombre des gens vertueux qui, dans le passé, y auraient rendu l'âme est fort élevé. De ces personnages, les uns sont originaires du pays, les autres de la Saguiat-el-Ḥamra ; quelques-uns seraient venus du Sahara et de la plaine d'Eghris. Les saints orientaux sont de beaucoup les plus rares (Introduction, p. v). Sur tous, M. B. a donné, autant que le permettaient les traditions et les textes historiques, des renseignements détaillés. Citons parmi les plus remarquables de ces sanctuaires celui de Sidi Oucha' dont il a été question plus haut, celui plus modeste de son père Sidi Noun, et le *bît* consacré chez les Beni Ouarsous à Sidi Sofyân et-Thaouri. C'est un fait assez surprenant que l'apparition, dans ce coin reculé du Maghrib, de ce dernier personnage, illustration purement orientale. Comment Sofyân et-Thaouri, fondateur au IIe siècle de l'hégire d'une école de droit presque aussitôt disparue, qui vécut et mourut dans l' 'Irâq, a-t-il pu s'imposer, dans le cours des âges, à la vénération de montagnards berbères assez illettrés? M. B. explique le fait, en lui assignant une origine fort ancienne. Il le fait remonter à l'époque des Idricides.

L'histoire du Maghrib est redevable à ce livre de notes très précises sur la tribu des Koumia d'où sortit 'Abd el-Moumen l'Almohade (1 à 4), de véritables petites monographies sur Nedromah (4 à 19), Rachgoun (Arechgoul, appendice III) et Honain (95 à 105). La place de cette dernière localité dans l'histoire maghribine du moyen âge est très heureusement caractérisée : « Honain apparaît comme un des ports de Tlemcen, soumis comme Rachgoun et Oran aux vicissitudes de cette capitale. » Citons encore l'appendice IV consacré au *Sultan noir*, vraisemblablement le Mérinide Abou Ya'qoub Yousof qui bâtit Mansourah aux portes de Tlemcen. Dans le texte arabe de la légende relative à ce personnage que publie M. B. figure le mot *ṭarrâḥ*. M. B., d'accord avec les dictionnaires, le traduit par *matelassier* (de *maṭraḥ*, matelas). Il faut signaler qu'à Tlemcen ce mot a la signification de *garçon boulanger* (*ṭraḥ*, enfourner, *ṭarḥa*, fournée); l'adoption de ce sens, dans le présent texte, rapprocherait sur un point, minime d'ailleurs, la version arabe fournie par M. B. de la version chelḥa publiée par M. Stumme (*Märchen der Schluḥ von Tazerwalt* 51-55, 166-173).

Le pays des Traras a ceci de particulier que c'est à une époque relativement récente que l'idiome berbère de ses habitants a disparu complètement devant l'arabe. De nombreuses survivances, dans les dialectes arabes de cette région, révèlent encore au linguiste la proche présence d'un sous-sol primitif berbère. Ces survivances ne pouvaient point échapper à l'un des fondateurs de la philologie berbère, à celui qui entre tous a contribué à fournir à cette branche d'études sa méthode et ses instruments de travail. On lira avec intérêt les remarques de M. B. sur le dialecte des Oulâd Yousof b. 'Abd Erraḥman (p. 88) et ses notes sur la toponymie des Traras (p. 131-135). Enfin il faut lui savoir grand gré de nous avoir donné dans l'appendice II un premier lexique du dialecte berbère des Beni Bou Sa'îd, habitant le cercle de Lalla-Marnia. Il le suppose très proche du dialecte des Beni Iznacen et de celui des Beni Snous. Je puis dire que par expérience personnelle, j'ai pu quelque peu vérifier tout

Digitized by Google

dernièrement l'exactitude de cette hypothèse. Pendant un court séjour dans un groupe berbère du cercle de Lalla-Marnia, la tribu du Kef, j'ai constaté que le lexique des indigènes concordait exactement avec celui des Beni Bou Sa'îd publié par M. B. De plus, les gens du Kef m'ont affirmé qu'ils s'entendaient parfaitement avec les Beni Snous, les Beni Iznacen et les Beni Bou Sa'îd ; par contre, ils ne comprennent pas les Rifains, et ne se font pas comprendre d'eux. « La comparaison de ces dialectes, conclut M. B., avec ceux du Maghreb central, permettra de reconstituer la langue berbère parlée au moyen âge dans toute la partie occidentale du nord de l'Algérie. »

Enfin, dans le domaine de l'épigraphie, il faut féliciter M. B. d'avoir découvert à Nédromah, au cours de sa mission, l'inscription datée la plus ancienne de l'Algérie. Elle est gravée sur une plaque de cèdre en caractères coufiques et porte le nom de l'almoravide Yousof Ben Tachfin et doit être reportée aux environs de 474 hég. (1081 J.-C.). Transférée aujourd'hui par les soins de M. B. au Musée d'Alger-Mustapha, elle est reproduite dans son ouvrage en une très bonne héliogravure (entre les pages 22 et 23).

On ne saurait trop vivement souhaiter que l'enquête entreprise par M. B., pour un coin fort intéressant de la province d'Oran, soit continuée pour toute l'Algérie. Il y a là de quoi tenter l'activité des nombreux arabisants algériens. La voie a été magistralement ouverte par *Nédromah et les Traras*. Dans cette enquête, le livre que nous devons à M. B. devra servir de modèle.

Tlemcen.

M. Marçais.

Paul Monceaux. **Histoire littéraire de l'Afrique chrétienne.** 2 vol. in-8, Paris, Leroux, 1901 et 1902.

Dans deux ouvrages justement estimés (*Apulée*, 1888; *Les Africains*, 1894), M. Monceaux avait déjà étudié la littérature païenne de l'Afrique romaine; les deux volumes qu'il vient de consacrer à Tertullien et à saint Cyprien sont la suite naturelle de ces travaux. Disons tout de suite que l'auteur ne s'est pas borné à relater la biographie et à discuter les œuvres des deux principaux représentants de la littérature chrétienne d'Afrique avant saint Augustin : il s'est efforcé de les replacer dans leur milieu en analysant, avec autant d'exactitude que d'agrément, tous les documents, littéraires et épigraphiques qui jettent quelque jour sur le christianisme africain. C'est ainsi qu'avant d'aborder directement l'œuvre de Tertullien, il nous a parlé de l'évangélisation de l'Afrique, de l'organisation des plus anciennes églises, du début des persécutions, des premiers documents chrétiens, tels que les *Actes* des Scillitains, la *Passion* de sainte Perpétue et de sainte Félicité, sans oublier la version africaine de la Bible latine, étudiée dans un long chapitre qui sera nouveau pour la plupart de ses lecteurs. Après Tertullien et Minucius Felix — je ne puis me résoudre à croire, comme M. Monceaux, que Minucius soit le plagiaire — vient l'histoire des grandes persécutions, notamment sous Dèce et sous Valérien, qui mettent les églises d'Afrique aux plus rudes épreuves et les menacent un instant d'une désorganisation complète. M. Monceaux traite ensuite des actes des conciles du



Digitized by Google

milieu du IIIe siècle, à l'époque de Cyprien, des recueils de lettres, des ouvrages anonymes de polémique, des martyrologes, des inscriptions qui nous éclairent sur l'histoire et les luttes intestines de cette époque agitée. L'auteur aborde enfin l'œuvre personnelle de Cyprien, la chronologie et l'analyse de ses œuvres, pour finir par la légende du saint et le mémoire (déjà connu des lecteurs de la *Revue*) sur le tombeau et les basiliques de saint Cyprien à Carthage.

Ces deux forts volumes sont le produit d'un travail personnel non seulement très considérable, mais très intense — travail d'érudition et travail de style. L'auteur connaît à fond les textes dont il parle, comme les études critiques dont ils ont été l'objet depuis deux siècles; il s'est fait, sur toutes les questions litigieuses, une opinion personnelle et sait la développer dans une langue à la fois simple et élégante. Notre littérature scientifique, déjà bien pourvue de livres lisibles et informés sur les écrivains de langue latine, doit à M. Monceaux un enrichissement dont on voudrait que tous les amis des lettres ne tardassent pas à reconnaître le prix.

S. R.

**En Sicile. Guide du savant et du touriste.** Paris, Flammarion, 1901.

Ce livre n'est pas destiné seulement au touriste indolent qui se contente de cueillir en Sicile des impressions neuves et qui, d'un passage à Messine, ne retient que l'heure fugace et charmante où les eaux du détroit se teintent de nacre rose. Il s'adresse surtout au voyageur qui veut tirer de son séjour dans l'île le plus haut profit intellectuel. Composé à l'occasion d'une croisière de la *Revue générale des sciences*, il est dû à la collaboration des maîtres qui pouvaient parler de la Sicile avec le plus d'autorité : géologues et géographes, historiens et archéologues, économistes et sociologues y énoncent tour à tour le résultat de leurs recherches sur le sol du pays, sur les civilisations qui s'y succédèrent, sur ses habitants actuels.

Après une élégante introduction géographique de M. Machat, et un savant article de M. Haug sur la géologie de la Sicile, M. Fouqué évoque les phases lointaines de la formation de l'Etna : l'épaississement de l'immense tumulus où l'imagination des contemporains plaçait le tombeau d'Encelade, l'explosion soudaine et violente d'où sortit le Val del Bove, l'origine pacifique des îles Cyclopes, qui, si l'on se fiait à la légende, auraient été lancées à la mer par Polyphème. Puis, se souvenant de ses campagnes à Santorin et en Sicile, il distingue tous les moments d'une éruption complète, il dit comment les roches les plus rebelles à l'analyse ont livré le secret de leur composition, depuis qu'on a su les tailler en lames minces, il présente, non sans réserves, les théories émises sur les relations souterraines des volcans. Les gravures qu'il emprunte à l'ouvrage célèbre de Sartorius de Waltershausen sur l'Etna ajoutent encore à la clarté de son exposition.

M. Vidal de la Blache décrit le merveilleux jardin que les Siciliens se sont taillé sur les flancs mêmes du volcan. Sans doute les antiques forêts qui fournirent tant de matériaux de construction aux flottes de Syracuse sont mainte-

Digitized by Google

nant bien éclaircies, mais des laves désagrégées l'activité humaine a fait un limon fertile où croissent la vigne, le blé et l'olivier.

M. Perrot qui a visité avec M. Orsi les nécropoles primitives de l'île et les galeries du musée de Syracuse, et qui, en 1897, publiait dans la *Revue des Deux Mondes* un article sur les Sikèles, était particulièrement autorisé à retracer l'histoire de la Sicile dans l'antiquité. Il nous montre dans les Sikèles les véritables ancêtres des paysans siciliens, et, avec les données de l'archéologie, il s'efforce de restituer le passé de ce peuple oublié. Dès la première moitié du second millénaire avant notre ère, les Sikèles auraient quitté l'Italie méridionale pour s'établir dans la grande île, et l'on pourrait déterminer jusqu'à trois périodes dans leur existence préhistorique. — Du XX^e^ au XIII^e^ siècle environ, ils n'ont que des instruments grossiers : le couteau d'obsidienne et la hache de basalte, des poinçons et des lissoirs en os. Ils se contentent de huttes de feuillage, et n'élèvent point d'enceinte fortifiée, leurs bourgades étant trop pauvres pour éveiller des convoitises. Mais déjà ce ne sont plus des sauvages. Comme les ossuaires de Castellucio nous l'attestent, ils ont le culte des morts, et pourvoient aux besoins de leurs parents dans la vie du tombeau. Ils ont des troupeaux de bœufs, de chèvres et de moutons. Ils se servent du pinceau pour décorer leurs poteries grossières, quand leurs contemporains de Troie ne savent que graver les dessins en creux dans l'argile humide. Ils ont peut-être des relations commerciales avec les Phéniciens et les Achéens : car on trouve dans leurs nécropoles des os tubulaires qui furent ornés par des artistes plus habiles que les leurs et qui semblent de provenance orientale. — Du XIII^e^ au X^e^ siècle, le bronze est importé en Sicile. Les Sikèles creusent avec le pic d'airain, non plus des tombes étroites, mais de spacieux hypogées. Ils remplacent les épingles en os par les fibules. Leurs potiers abandonnent le pinceau, et incisent les ornements dans la pâte, pour imiter la décoration des objets de métal. Les vases peints qu'ils placent alors dans leurs cimetières de Pozzo et de Cantano leur viennent de l'étranger. — Enfin, dans une troisième période du X^e^ au VIII^e^ siècle, le fer devient aussi commun que le bronze, les vases peints d'origine locale reparaissent, le potier commence à se servir du tour.

Au VIII^e^ siècle, les premières colonies grecques se fondent, et la vie autonome des Sikèles est close. M. Perrot rappelle les destinées de l'île sous les tyrans des cités helléniques et sous les proconsuls romains.

Après avoir été sujette de Rome, la Sicile a connu tour à tour la domination byzantine et la domination arabe, et deux civilisations nouvelles l'ont marquée d'une empreinte profonde. M. Diehl recherche cette double empreinte dans l'art sicilien du XII^e^ siècle, dont il expose le caractère composite. Imaginons qu'une basilique ait l'extérieur sobre d'une cathédrale romane : que ses murs soient ornés d'arcatures entrecroisées et flanqués de hautes tours. Déployons à l'intérieur toutes les richesses de la décoration byzantine : les revêtements de marbres multicolores, et les pavements de porphyre et de mosaïque. Ajoutons à l'édifice le « plafond de bois retombant en stalactites », les inscriptions coufiques, et les peintures délicates qui ornent les mosquées : et nous aurons quelque idée de l'art magnifique et singulier des maîtres siciliens du XII^e^ siècle.

Digitized by Google

Naturellement la combinaison des trois styles normand, arabe et byzantin varie avec les palais et les églises. M. Diehl, et, après lui, M. Join Lambert, dans ses notices sur Palerme et Céfalu, définissent les proportions du mélange dans les principaux monuments de l'île.

A côté des savants articles de MM. Léonardon et Yver sur l'histoire moderne de la Sicile, du Vicomte de Lestrades sur le commerce, l'agriculture et les finances du pays, de M. Dejob sur sa littérature et son corps enseignant, l'étude de M. A. Leroy-Beaulieu sur la population est intéressante entre toutes. Car on en peut tirer le plus vivant portrait du paysan sicilien, polythéiste et païen dans son christianisme et moins dévot envers Dieu qu'envers la Madone, misérable parce qu'il habite la ville et qu'il perd plusieurs heures à gagner les champs où il travaille, immoral parce qu'il vit dans de honteuses promiscuités, et que d'ailleurs le vice est une source de profits, gardant pour les seigneurs un respect tout « féodal », mais hostile à leurs fermiers et à leurs intendants, habitué à se faire justice lui-même et affilié à la « maffia » par tradition ou par intérêt, content d'avoir pour mère-patrie l'Italie qui pourtant le néglige, et réduit bien des fois à chercher en Tunisie un labeur moins ingrat et une vie moins précaire.

Ces articles sur l'état actuel de la Sicile terminent la première partie du livre. La seconde, plus spéciale, contient des indications précieuses pour visiter les musées des grandes villes, et les ruines des cités disparues. M. Yver y expose les origines de l'art auquel nous devons les métopes de Sélinonte. M. Diehl y classe les antiquités de Syracuse et de Taormine. M. Join-Lambert y décrit les églises de Messine. — Les illustrations et les cartes, qui dans tout le cours de l'ouvrage, ont été nombreuses et soignées, se multiplient encore dans cette dernière partie. Les deux plus belles représentent dans son dévoilement raffiné l'Aphrodite de Syracuse. Pour la valeur de l'exécution, je citerai surtout celles qui reproduisent avec leur grâce légère, les groupes de colonnes du cloître des Bénédictins à Montreale. Les détails des parties laissées dans l'ombre y sont rendus avec une netteté et une précision étonnantes.

Rien n'a donc été épargné, dans ce petit livre, pour convier le voyageur à visiter la Sicile en savant, et non en oisif épris du confort. Et c'était, dans un « guide », une nouveauté assez grande, pour qu'elle fût signalée.

Léon Bizard.

---

Digitized by Google

# TABLES

## DU TOME XL DE LA TROISIÈME SÉRIE

---

### I. — TABLE DES MATIÈRES

Pages.

Notice sur deux bas-reliefs mithriaques (pl. I), par M. Franz Cumont . . 1
Jésus et saint Jean dans l'art et suivant la chronologie, par M. Cecil Torr . . . . . 14
Une statue de Baalbeck divisée entre le Louvre et Tchinli-Kiosk (pl. II-V), par M. Salomon Reinach . . . . . 19
Cachette de Saint-Étienne de Brilloüet (Vendée), par M. l'abbé Breuil . 34
A signed Proto-Corinthian Lecythus in the Boston Museum of fine Arts, par MM. F. B. Tarbell et Carl D. Buck . . . . . 41
Sur un point d'histoire de la musique grecque, par M. Paul Tannery. . 49
L'histoire d'un suaire. — Le Saint Suaire d'Enxobregas, par M. F. de Mély . . . . . 55
Notes d'archéologie russe. — IX. Tumuli et poteries de l'âge du bronze en Géorgie, par M. Georges Seure . . . . . 62
La question du Philopatris, par M. Salomon Reinach . . . . . 79
Variétés. — La Sicile montagneuse et ses habitants primitifs, par M. Georges Seure . . . . . 111
Bulletin mensuel de l'Académie des Inscriptions. . . . . 119
Nouvelles archéologiques et correspondance . . . . . 123
Bibliographie : 1. École Pratique des Hautes-Études. Section des sciences historiques et philologiques. Annuaire, 1902. H. Gaidoz. La réquisition d'amour et le symbolisme de la pomme (S. R.). — Bibliographie nationale suisse (S. R.). — 3. L. de Pauw et Emile Hublard. Fouilles pratiquées au Caillou-qui-Bique (S. R.). 4. Boyer d'Agen. Notice sur la médaille du Campo dei Fiori (X.). — 5. Eberhard Graf Haugwitz. Der Palatin, seine Geschichte und seine Ruinen (R. C.). — 6. J. Devaux. Histoire d'un nom de lieu celtique (S. R.). — 7. Ch. Huit. La philosophie de la nature chez les anciens (C. E. R.). — 8. C. de Mandach. Saint Antoine de Padoue et l'art italien (S. R.). — 9. E. Sachau. Am Euphrat und Tigris. Reisenotizen aus dem Winter 1897-1898 (C. Fossey). — 10. A. Boissier. Note sur un monument babylonien se rapportant à l'extispicine. — Note sur un nouveau document babylonien se rapportant à l'extispicine (Salomon Reinach) . . . . . 131

Digitized by Google

Pages.

Revue des publications épigraphiques relatives à l'antiquité romaine, par MM. R. Cagnat et M. Besnier . . . . . 139
L'histoire de l'Elam d'après les matériaux fournis par les fouilles de Suse de 1897 à 1902, par M. J. de Morgan . . . . . 149
La nécropole de Kličevac (Serbie), par M. le Dr M. M. Vassits . . . . 172
A miniature altar-piece by Pesellino at Empoli (pl. VI), par M. Berenson. 191
L'Apollon Pythien au Louvre (pl. VII), par M. Arthur Malher . . . . 196
La stèle phénicienne d'Oumm el-'Aouamid (pl. IX-XI), par M. Clermont-Ganneau . . . . . 200
Païens judaïsants. Essai d'explication d'une inscription africaine, par M. Paul Monceaux . . . . . 208
Divinités équestres (pl. VIII), par M. Salomon Reinach . . . . . 227
Quelques ruminants sur des œuvres d'art asiatiques, par M. le Dr Ulrich Dürst . . . . . 229
Montefortino et Ornavasso. Étude sur la civilisation des Gaulois cisalpins, par M. Joseph Déchelette . . . . . 245
Bulletin mensuel de l'Académie des Inscriptions . . . . . 284
Nouvelles archéologiques et correspondance . . . . . 237
Bibliographie : Henri Lechat. Le temple grec. Histoire sommaire de ses origines et de son développement jusqu'au ve siècle av. J.-C. (S. Reinach) . . . . . 269
Le dieu Orotalt d'Hérodote, par M. Franz Cumont . . . . . 297
Une réplique de l'Aphrodite d'Arles au Musée de Louvre, par M. Arthur Mahler . . . . . 301
De la littérature poétique des Gaulois, par M. Camille Jullian . . . . 304
Sur quelques bronzes celtiques du Musée de Châteauroux (Indre), par M. l'abbé H. Breuil . . . . . 328
Panthères bachiques affrontées sur un bas-relief de l'Afrique du Nord, par M. le Dr Carton . . . . . 332
Le « sacrifice salé » (Marc, IX, 49), par M. Seymour de Ricci . . . . 336
Un vers altéré de Pharsale (IX, 596), par M. Salomon Reinach . . . . 342
Étude sur les agrafes de ceinturon burgondes à inscriptions, par M. A. de Molin . . . . . 350
A propos d'un Stamnos béotien du Musée de Madrid, par M. Salomon Reinach . . . . . 372
Interprétation d'un bas-relief de Homs, par M. S. Ronzevalle, S. J. . 387
L'Esclave à la lanterne, par M. Déchelette . . . . . 392
Bulletin mensuel de l'Académie des Inscriptions . . . . . 398
Société nationale des antiquaires de France . . . . . 402
Nouvelles archéologiques et correspondance . . . . . 404
Bibliographie : Ed. Chavannes. De l'expression des vœux dans l'art populaire chinois (S. R.). — 2. René Basset. Nédromah et les Traras (M. Marçais). — 3. Paul Monceaux. Histoire littéraire en l'Afrique chrétienne (S. R.). — 4. En Sicile. Guide du savant et du touriste (Léon Bizard) . . . . . 418

Digitized by Google

# II. — TABLE ALPHABÉTIQUE

## PAR NOMS D'AUTEURS

Pages.
BERENSON (B.). — A miniature altar-piece by Pesellino at Empoli . . . 191
BESNIER (M.). — Revue des publications épigraphiques relatives à l'antiquité romaine . . . . . 139
BREUIL (abbé H.). — Cachette de Saint-Étienne de Brillouët (Vendée) . 34
— Sur quelques bronzes celtiques du Musée de Châteauroux (Indre) . . 328
CAGNAT (R.). — Revue des publications épigraphiques relatives à l'antiquité romaine . . . . . 139
CARTON (Dr). — Panthères bachiques affrontées sur un bas-relief de l'Afrique du Nord . . . . . 332
CLERMONT-GANNEAU. — La stèle phénicienne d'Oumm el-'Aouamid. . . 200
CUMONT (Frantz). — Notice sur deux bas-reliefs mithriaques . . . . . 1
— Le dieu Orotalt d'Hérodote. . . . . 297
DÉCHELETTE (Joseph). — Montefortino et Ornavasso. Étude sur la civilisation des Gaulois cisalpins . . . . . 245
— L'Esclave à la lanterne . . . . . 392
DÜRST (Dr Ulrich). — Quelques ruminants sur des œuvres d'art asiatiques. 229
JULLIAN (Camille). — De la littérature poétique des Gaulois . . . . . 304
MAHLER (Arthur). — L'Apollon Pythien au Louvre. . . . . 196
— Une réplique de l'Aphrodite d'Arles au Musée du Louvre . . . . . 301
MÉLY (F. de). — L'histoire d'un suaire. — Le Saint-Suaire d'Euxobregas. 55
MOLIN (A. de). — Etude sur les agrafes de ceinturons burgondes à inscriptions. . . . . 350
MONCEAUX (Paul). — Païens judaïsants. Essai d'explication d'une inscription africaine . . . . . 208
MORGAN (J. de). — L'histoire de l'Elam d'après les matériaux fournis par les fouilles de Suse de 1897 à 1902 . . . . . 149
REINACH (Salomon). — Une statue de Baalbeck divisée entre le Louvre et Tchinli-Kiosk . . . . . 19
— La question du Philopatris. . . . . 79
— Divinités équestres . . . . . 227
— Un vers altéré de Pharsale . . . . . 342
— A propos d'un Stamnos béotien du Musée de Madrid . . . . . 372
RONZEVALLE (S.). — Interprétation d'un bas-relief de Homs . . . . . 387
SEURE (Georges). — Notes d'archéologie russe. — IX. Tumuli et poteries de l'âge du bronze en Géorgie. . . . . 62
— Variétés. — La Sicile montagneuse et ses habitants primitifs . . . 111
SEYMOUR DE RICCI. — Le sacrifice salé. . . . . 336
TANNERY (Paul). — Sur un point d'histoire de la musique grecque. . . 49

Digitized by Google

TARBELL (F.-B.) et BUCK (Carl D.). — A signited Proto-Corinthian Lecythus in the Boston Museum of fine Arts. . . . . 41
TORR (Cecil). — Jésus et saint Jean dans l'art et suivant la chronologie . 14
VASSITS (Dr M -M ). — La nécropole de Kličevac (Serbie) . . . . . 172

## TABLE DES PLANCHES

I. — Bas-relief mithriaque de Modène.
II. — Statue découverte à Baalbeck (Musée de Constantinople).
III. — Statue découverte à Baalbeck, dessinée par A. Joyau.
IV. — Tête de sphinx de Baalbeck (Musée du Louvre).
V. — Statue d'Isis découverte à Fiesole.
VI. — Tableau de Pesellino à Empoli.
VII. — L'Apollon Pythien au Louvre.
VIII. — Divinités équestres.
IX-XI. — Stèle phénicienne d'Oumm el-'Aouamid.
XII. — Statues antiques du Louvre.

LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA

*Le Gérant :* ERNEST LEROUX.

ANGERS. — IMP. ORIENTALE A. BURDIN ET Cie, 4, RUE GARNIER.

Digitized by Google

STATUES ANTIQUES DU LOUVRE

Phototypie Berthaud, Paris

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

LIBRARY
OF THE
UNIVERSITY
OF
CALIFORNIA

Digitized by Google

Digitized by Google

THIS BOOK IS DUE ON THE LAST DATE
STAMPED BELOW

AN INITIAL FINE OF 25 CENTS
WILL BE ASSESSED FOR FAILURE TO RETURN
THIS BOOK ON THE DATE DUE. THE PENALTY
WILL INCREASE TO 50 CENTS ON THE FOURTH
DAY AND TO $1.00 ON THE SEVENTH DAY
OVERDUE.

OCT 24 1938
31May51CM
27May53LU
LIBRARY USE
MAR 17 1953
14Feb55MD
FEB 9 1955 LU

LD 21-95m-7,'37

Digitized by Google

160679
Revue archeologique.
CC3
R4
Ser.3
v.40
Jan.16,'15 Sem. 22 MAY 10 1916
OCT 24 1938 Willis OCT 14 1938
300
Revue
160679
CC3
R4
Ser. 3
V.40
UN . LIBRARY
Digitized by Google

Digitized by Google